This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 49929 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.C51
A4

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

Digitized by Google

Angoulême, Imprimerie Charentaise de G. Chasseignac,
rempart Desaix, 26.

Digitized by Google

BULLETIN

ET

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

ANNÉE 1894

SIXIÈME SÉRIE — TOME IV

ANGOULÊME

CHEZ L. COQUEMARD

Libraire de la Société archéologique et historique de la Charente

RUE DU MARCHÉ, N° 9

M DCCC XCV

Digitized by Google

La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises dans les travaux insérés au *Bulletin*.

(Article 21 du Règlement.)

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
10-9-26
13603

AVANT-PROPOS

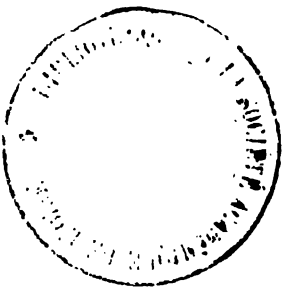

ÉTAT

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

AU 31 DÉCEMBRE 1894

BUREAU

MM.

Président. — G. Chauvet.

Vice-Président. — Paul de Fleury.

Secrétaire. — J. George.

Secrétaire adjoint. — Léon Triou.

Trésorier. — J. Callaud.

Conservateur du Musée. — Émile Biais.

Conservateur adjoint et Bibliothécaire. — Albert Cochot.

Digitized by Google

— II —

ÉTAT DES PRÉCÉDENTS BUREAUX

DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 22 décembre 1861.....	Ch. DE CHANCEL, ✱.
8 janvier 1862 — 2 octobre 1868.....	Ernest GELLIBERT DES SEGUINS, ✱, O. I.
16 décembre 1868 — 11 août 1877.....	Gustave BABINET DE RENCOGNE.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879...	Joseph CASTAIGNE.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881...	A.-F. LIÈVRE.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883...	Paul DE FLEURY.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885....	G. CHAUVET.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886....	A.-F. LIÈVRE, O. A.
8 décembre 1886 — 10 décembre 1890...	Paul DE FLEURY.
10 décembre 1890 — 12 décembre 1894...	Daniel TOUZAUD.
12 décembre 1894 —	G. CHAUVET.

VICE-PRÉSIDENTS.

22 août 1844 — 13 août 1853	Jean - Claude - Zadig RIVAUD, ✱.
7 janvier 1859 — 8 janvier 1862.....	François MARVAUD.
8 janvier 1862 — 14 décembre 1864.....	Eusèbe CASTAIGNE.
14 décembre 1864 — 18 décembre 1867....	Claude GIGON.
18 décembre 1867 — 29 décembre 1874....	Amédée CALLANDREAU
17 février 1875 — 12 décembre 1877.....	Joseph CASTAIGNE.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1879....	A.-F. LIÈVRE.
10 décembre 1879 — 14 décembre 1881...	Paul DE FLEURY.
14 décembre 1881 — 12 décembre 1883....	G. CHAUVET.
12 décembre 1883 — 9 décembre 1885.....	Joseph CASTAIGNE.
9 décembre 1885 — 8 décembre 1886.....	Paul DE FLEURY.
8 décembre 1886 — 12 décembre 1888...	Daniel TOUZAUD.
12 décembre 1888 — 10 décembre 1890...	MALARD, O. I.
10 décembre 1890 — 14 décembre 1892...	G. CHAUVET, O. A.
14 décembre 1892 — 12 décembre 1894...	BOISSONNADE.
12 décembre 1894 —	Paul DE FLEURY.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

12 janvier 1887 —	A.-F. LIÈVRE, ✱.

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE.

14 décembre 1864 — 26 novembre 1866....	Eusèbe CASTAIGNE.

Digitized by Google

SECRÉTAIRES.

22 août 1844 — 7 janvier 1859..... Eusèbe CASTAIGNE.
7 janvier 1859 — 5 novembre 1862..... Edmond SÉNEMAUD.
28 janvier 1863 — 16 décembre 1868..... Gustave BABINET DE RENCOGNE.
16 décembre 1868 — 8 novembre 1871..... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
13 décembre 1871 — 11 décembre 1872..... Eugène CARISSAN.
8 janvier 1873 — 13 octobre 1874..... L'abbé Jules DENISE.
22 décembre 1874 — 12 décembre 1877... A.-F. LIÈVRE.
12 décembre 1877 — 10 décembre 1884... Abel SAZERAC DE FORGE.
10 décembre 1884 — 10 juin 1885..... PUYMOYEN.
9 décembre 1885 — 12 décembre 1894... WARISSE, O. A.
12 décembre 1894 — ..... J. GEORGE.

SECRÉTAIRES ADJOINTS.

22 août 1844 — décembre 1858..... Paul SAZERAC DE FORGE.
Décembre 1858 — 8 août 1860..... Alexis DE JUSSIEU.
5 décembre 1860 — 14 décembre 1864.... Claude GIGON.
14 décembre 1864 — 4 février 1867..... Henri LÉRIDON.
18 décembre 1867 — 16 décembre 1868.... A. TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE.
16 décembre 1868 — 12 décembre 1877... Émile BIAIS.
12 décembre 1877 — 13 novembre 1878... A. PICHON.
11 décembre 1878 — 14 décembre 1881... G. CHAUVET.
14 décembre 1881 — 13 décembre 1882... SARDOU.
13 décembre 1882 — 10 décembre 1884... É. PUYMOYEN.
10 décembre 1884 — 9 décembre 1885.... WARISSE, O. A.
9 décembre 1885 — 12 décembre 1888... MALARD, O. A.
12 décembre 1888 — 12 décembre 1894... DESERCES.
12 décembre 1894 — ..... Léon TRIOU.

TRÉSORIERS.

22 août 1844 — 29 décembre 1853..... Alexis CALLAUD.
Mars 1854 — 4 février 1867..... Adhémar SAZERAC DE FORGE.
18 décembre 1867 — 17 mars 1874..... Georges MATHÉ-DUMAINE.

Digitized by Google

Une commission, composée de MM. Briand, du Maroussem et Joseph Castaigne, a administré les finances de la Société depuis le 22 avril 1874 jusqu'au 23 décembre même année.

23 décembre 1874 — ..... J. Callaud.

CONSERVATEURS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

22 août 1844 — 20 mai 1856..... John Bolle.
Janvier 1857 — 14 novembre 1864..... Trémeau de Rochebrune père.
14 novembre 1864 — 26 novembre 1866.... Eusèbe Castaigne.
17 décembre 1866 — 12 décembre 1877... Joseph Castaigne.
12 décembre 1877 — ..... Émile Biais.

CONSERVATEURS ADJOINTS DU MUSÉE ET BIBLIOTHÉCAIRES.

2 août 1844 — janvier 1857..... Trémeau de Rochebrune père.

Il n'y a pas eu de conservateur adjoint depuis 1857 jusqu'en 1866.

17 décembre 1866 — 31 décembre 1874... Frédéric de Chergé.
14 avril 1875 — 14 decembre 1881..... V. Sauquet.
14 décembre 1881 — 10 décembre 1884... Warisse, O. A.
10 décembre 1884 — ..... Albert Cochot.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Le Ministre de l'instruction publique.
Le Ministre de l'intérieur.
L'Inspecteur des monuments historiques de France.
Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

} En vertu de l'article 5 du règlement.

1865. Delisle (Léopold), C. ✱, O I., membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.

1890. Castaigne (Joseph), ancien président, à Fromonger, sous Angoulême.

(*) Les dates placées en avant des noms des sociétaires indiquent l'année de leur admission.

Digitized by Google

1890. Ouvaroff (la comtesse), née princesse Scherbatoff, président de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou.

1891. Lasteyrie (comte Robert de), membre de l'Institut, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Le Préfet de la Charente.
L'Évêque d'Angoulême.
Le Maire de la ville d'Angoulême.
Le Président du Consistoire de l'Église réformée.
L'Architecte diocésain.

En vertu de l'article 4 du règlement.

1890. Apcher (l'abbé Maurice), curé de Gourville (Charente).

1876. Archambaud (Daniel), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1889. Arnous (Eugène), député de la Charente, conseiller général, 56, avenue Montaigne, à Paris.

1883. Audoin (J.), propriétaire, membre de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, à La Talonnière, par Luxé.

1869. Augeraud (l'abbé), O. A., aumônier du lycée, à Angoulême.

1886. Aulard (Alphonse), ✱, O. I., inspecteur d'académie honoraire, bibliothécaire de la ville, 8, boulevard de l'Est, à Angoulême.

1886. Auteville (Maurice d'), 41, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1877. Babinet de Rencogne fils (Pierre), 47, rue du Minage, à Angoulême.

1891. Barraud (Léopold), libraire, 23, place Marengo, à Angoulême.

1889. Bastide (Paul de La), ancien conseiller général, à Saint-Quentin de Chabanais (Charente).

1890. Bastier (François-Gustave), ancien notaire, maire d'Édon, 1, rue Saint-Martin, à Angoulême.

1891. Beauregard (l'abbé André), aumônier du Patronage, rue Fénelon, 13, à Angoulême.

1866. Bénard, ✱, ancien président du tribunal civil, 37, rue Louis-Desbrandes, à Angoulême.

1892. Béraud (Gustave), directeur-gérant de l'*Ère nouvelle*, 31, rue de l'Ile-d'Or, à Cognac.

Digitized by Google

MM.

1890. Bermond (Alexandre), négociant, boulevard Caudéran, à Bordeaux (Gironde).
1872. Bessette (le docteur Edmond), ✱, 23, place du Parc, à Angoulême.
1863. Biais (Émile), O. I., archiviste de la mairie, conservateur du Musée, 34, rempart de l'Est, à Angoulême.
1887. Blanchet (l'abbé), directeur de l'École Saint-Paul, 28, rue d'Épernon, à Angoulême.
1891. Boilevin (Abel), rue du Minage, 29, à Angoulême.
1886. Boissonnade, professeur d'histoire au lycée, 3, rampe des Bezines, à Angoulême.
1887. Boiteau (Léonce), négociant, place de la Commune, à Angoulême.
1889. Bonhomme de Montégut (Henri), ancien magistrat, à Saint-Projet (Charente).
1887. Bouchaud-Praceiq, comptable, rue de Saintes, à Angoulême.
1889. Bourdier (l'abbé), doyen de Blanzac (Charente).
1878. Bourdin (Marcel), avocat, 41, rue d'Iéna, à Angoulême.
1878. Bourdin (Henri), greffier en chef du tribunal civil, 10, rue de la Préfecture, à Angoulême.
1891. Boyer (l'abbé Henri), curé de Verdille (Charente).
1867. Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, conseiller général du Finistère, président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, au château de La Porte-Neuve, par Riec (Finistère).
1889. Brumauld de Villeneuve (Henri), à Poursac, par Verteuil (Charente).
1890. Buirette de Verrières (Maximilien), à Chartres (Eure-et-Loir).
1893. Cagnion (Adolphe), négociant, conseiller général de la Charente, à Blanzac (Charente).
1887. Callandreau (Amédée), notaire, à Cognac.
1867. Callaud (Jules), trésorier de la Société, 6, place de la Gendarmerie, à Angoulême.
1888. Chaillot (Élie), pharmacien, 37, rue du Minage, à Angoulême.
1879. Chasseignac (Georges), 28, rue d'Iéna, à Angoulême.
1878. Chauveau aîné, président de la chambre de commerce, à Maumont (Magnac-sur-Touvre, par Ruelle).

Digitized by Google

MM.

1869. Chauvet (Gustave), O. A., président de la Société, notaire, à Ruffec (Charente).
1886. Chauvin, O. I., directeur de l'École normale d'instituteurs, à Angoulême.
1890. Chergé (Ferdinand de), à La Fayolle, par Nanteuil-en-Vallée (Charente).
1890. Choime (l'abbé), curé-doyen de Segonzac (Charente).
1882. Cochot (Albert), architecte, bibliothécaire de la Société, rempart du Nord, 73, à Angoulême.
1883. Coquemard (L.), libraire de la Société, 9, rue du Marché, à Angoulême.
1888. Courivault de La Villate (l'abbé), secrétaire général de l'Évêché, 109, rue de Beaulieu, à Angoulême.
1877. Dampierre (vicomte Guillaume de), au château de Saint-Cybard, à Angoulême.
1869. Débouchaud (Alexandre), docteur en droit, conseiller d'arrondissement, à Pombreton, par Nersac.
1877. Débouchaud (Georges), négociant, à Pombreton, par Nersac (Charente).
1889. Decescaud (Louis), agent général d'assurances, 60, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1893. Delalande (Louis), docteur en droit, ancien magistrat, 8, rue de Constantinople, à Paris.
1865. Delamain père (Henri), négociant, à Jarnac (Charente).
1868. Delamain (Philippe), O. I., négociant, à Jarnac (Charente).
1877. Delamain (Louis), ✻, négociant, à Jarnac (Charente).
1874. Delaunay (Arthur), ancien notaire, 176, rue de Belleville, à Bordeaux.
1894. Delavalle (Alfred), directeur de l'agence du Crédit Lyonnais, 9, rue de Plaisance, Angoulême.
1883. Delavergne (François), notaire, à Aigre (Charente).
1869. Denise (l'abbé Jules), curé-doyen de Rouillac (Charente).
1886. Deserces (Henri), avoué, docteur en droit, 14, rue de l'Évêché, à Angoulême.
1890. Desjoncherets (Jules), 101, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.
1887. Desmazeaud (Marcel), avoué, 28, rue d'Austerlitz, à Angoulême.
1889. Desmiers de Chenon (comte Eugène), à Chenon (Charente).
1890. Desmiers de Chenon (marquis René), château du Terrier, commune d'Allouis, par Mehun-sur-Yèvre (Cher).

Digitized by Google

MM.

1875. Dubois (Léon), propriétaire, 14, rue Froide, à Angoulême.
1878. Ducasse (Louis), négociant, 18, place du Parc, à Angoulême.
1888. Dufourneau (Alexandre), rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.
1892. Durand (l'abbé Marcel), aumônier de l'Hôtel-Dieu, rue de Beaulieu, à Angoulême.
1893. Durandeau (Jules), directeur de la maison Léonide Lacroix fils, 83, rue de Beaulieu, à Angoulême.
1888. Durandeau (G.), banquier, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1886. Favraud, inspecteur primaire, 120, rue de Périgueux, à Angoulême.
1890. Feuillet (l'abbé), curé de Saint-Genis d'Hiersac (Charente).
1877. Fleury (Paul de), archiviste de la Charente, lauréat de l'Institut, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, ancien président de la Société, 25, rue du Minage, à Angoulême.
1887. Fourgeaud (l'abbé), curé-doyen de Saint-Amant-de-Boixe (Charente).
1877. Fournier (le docteur Louis), ✻, O. A , 19, rue de Bélat, à Angoulême.
1879. Fragonard (Paul), négociant, à Cognac (Charente).
1890. Furaud (Ludovic), avocat, à Ruffec.
1889. Fusil (Théophile), négociant, 4, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1889. Galot (Ernest), directeur du Comptoir d'escompte, 43, rue d'Austerlitz, à Angoulême.
1888. Gautier (Étienne), à Germeville, commune d'Oradour d'Aigre (Charente).
1891. Gautier (Henri-Dyke), négociant, à Cognac (Charente).
1869. Gellibert des Seguins (Étienne), député, membre du Conseil général de la Charente, 8, rue des Saints-Pères, à Paris, ou à Champrose, commune de Saint-Laurent-de-Belzagot, par Montmoreau (Charente).
1887. George, receveur municipal, 44, rue de Montmoreau, à Angoulême.
1882. Germain (Henri), négociant, à Cognac (Charente).
1893. Gignat (Emile), négociant au Pontouvre (Charente).
1887. Gigou (Adrien de), au château de Nanteuil, par Dignac (Charente).
1892. Giraudias (Albert), avoué, 14, rue du Petit-Saint-Cybard, à Angoulême

Digitized by Google

MM.

1891. Guérin-Boutaud, notaire, rue de la Gendarmerie, 2, à Angoulême.
1880. Guimberteau (Léonce), ancien magistrat, à La Dourville, près Blanzac (Charente).
1879. Hedde (Ivan), directeur de la compagnie du gaz, 5, rue de Bordeaux, à Angoulême.
1889. Hémery (Pol d'), conseiller général, à Bioussac (Charent)e.
1890. Hériard (Maurice), 19, rue d'Iéna, à Angoulême.
1869. Hine (Frank), négociant, à Jarnac (Charente).
1889. Horric de La Motte-Saint-Genis (marquis Anatole), docteur en droit, château de Goursac, par Chasseneuil (Charente).
1888. Huet (l'abbé), curé d'Esse (Charente).
1879. Jarnac de Gardépée (Maurice de), propriétaire, à Cognac (Charente).
1886. Javanaud (F.), lithographe, 64, avenue Gambetta, à Angoulême.
1892. Jeansoulin (Ulysse), ancien négociant, 10, rampe des Bezines, à Angoulême.
1889. Jourdain de La Seguinie (M.), 23, rue Greneta, Paris.
1887. Jouzier, négociant, 19, rue du Marché, à Angoulême.
1887. Labrousse (l'abbé), curé de Saint-Ausone, à Angoulême.
1867. Lacroix (Paul de), propriétaire, bibliothécaire de la ville de Cognac.
1876. Lafitte (Hilaire), au château de Chalais, à Chalais (Charente).
1888. Laforge (l'abbé), curé de Saint-Barthélemy de Confolens (Charente).
1889. Lajeunie (François), conseiller général, à Saint-Quentin de Chalais (Charente).
1891. Lameth (comte Alfred de), au château de Londigny, près Ruffec (Charente).
1886. Laporte, négociant, maire de Jarnac, à Jarnac (Charente).
1891. Laroche-Joubert (Edgard), député, conseiller général, manufacturier, 5, place du Parc, à Angoulême.
1878. Lecler (le docteur Alfred), médecin, à Rouillac (Charente).
1887. Legrand (l'abbé), curé de Bouteville (Charente).
1890. Léridon (Georges), propriétaire, 1, rue Saint-Cosme, à La Rochelle.
1887. Lescure, 33, rue d'Iéna, à Angoulême.

Digitized by Google

MM.

1874. Lièvre (Auguste), ✻, O. I., président honoraire de la Société, membre non résidant du Comité des travaux historiques du Ministère de l'instruction publique, associé-correspondant de la Société des Antiquaires de France, bibliothécaire de la ville de Poitiers.

1875. Luneau (Achille), négociant, à Châteauneuf (Charente).

1868. Lurat (Aristide), percepteur des contributions directes, à Châteauroux (Indre).

1879. Lussaud (Alexis), docteur en droit, 47, rue de l'Arsenal, à Angoulême.

1887. Maistre du Chambon (Anatole), 25, rampe des Bezines, à Angoulême.

1885. Malard, O. I., professeur d'histoire au lycée, à Angoulême, villa de la Chaume (Sillac).

1889. Maratu (l'abbé), chanoine honoraire, curé-doyen de Montmoreau (Charente), avocat.

1894. Marchadier (René), propriétaire, à Châteauneuf (Charente).

1887. Marchais (Henri), à La Rochefoucauld (Charente).

1887. Marot (J.-G.), président du tribunal de commerce, rue du Marché, à Angoulême.

1866. Martell (Édouard), sénateur, à Cognac (Charente).

1889. Martin (l'abbé), curé-doyen de Châteauneuf (Charente).

1889. Martin (Henri), conducteur des ponts et chaussées, licencié en droit, rue Basse-de-Montmoreau, à Angoulême.

1892. Martin (Paul-Rémy), négociant, à Lignières de Rouillac (Charente).

1867. Mathieu-Bodet, ✻, ancien ministre des finances, ancien député, 1, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris.

1876. Maurin, conseiller municipal, à Fouqueure, par Luxé (Charente).

1894. Maurin (Ernest), 35, rue de la Fontaine-du-Lizier, Angoulême.

1887. Méaudre-Dassit (Joseph) à Confolens (Charente).

1889. Meilhaud (l'abbé), curé de Bors de Montmoreau (Charente).

1861. Mercier (Paul), ancien juge au tribunal civil, à Cognac (Charente).

1889. Mesnard (l'abbé), chanoine honoraire, 24, rue Froide, à Angoulême.

1877. Mignon (Alexandre), architecte, 71, rue de Périgueux, à Angoulême.

1887. Mimaud (Jules), juge au tribunal civil de Ruffec (Charente).

Digitized by Google

MM.

1888. Mondon (l'abbé), curé de Chazelles (Charente).
1890. Morel (Maurice de), secrétaire à la direction du Crédit Lyonnais, 59, rue Royale, Bruxelles (Belgique).
1892. Morichaud (l'abbé), pro-secrétaire de l'Évêché, rue Saint-Martin, à Angoulême.
1890. Mourou (Eugène), avoué, à Ruffec (Charente).
1893. Moro (Louis-Emmanuel), artiste peintre, professeur de dessin, 30, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.
1888. Mourrier (Paul), élève-architecte, 68, avenue Gambetta, à Angoulême.
1888. Nanglard (l'abbé), vicaire général, 22, rue d'Épernon, à Angoulême.
1879. Parenteau-Lameulière (Édouard), 18, rue Vauban, à Angoulême.
1887. Pautier (Nelson), docteur-médecin, à Aigre (Charente).
1874. Pellisson (Jules), juge au tribunal civil, à Barbezieux (Charente).
1894. Philebert, général de division.
1886. Picat (Léon), libraire, à Ruffec (Charente).
1887. Plauchut, négociant, port de L'Houmeau, à Angoulême.
1888. Poute de Puybaudet (Guy), licencié en droit, 101, rue Miroménil, à Paris.
1887. Pouzet, notaire, à Confolens (Charente).
1872. Préponnier, architecte du département, 56, rue de l'Arsenal, à Angoulême.
1893 Préville (Armand de), château de Bonétève, par Chabanais (Charente).
1879. Prieur (Clément), maire d'Anais, conseiller général, secrétaire général de la Société d'agriculture, à Anais, par Saint-Amant-de-Boixe (Charente).
1879. Puymoyen (Émile), avoué-licencié, 10, place de la Gendarmerie, à Angoulême.
1892. Puymoyen (Nicolas-Émile), géomètre, aux Blanchettes, près Angoulême.
1891. Raballet (Ferdinand), agrégé de l'Université, chef d'institution, 36, rue du Minage, à Angoulême.
1893. Raballet (Daniel), avocat, 1, rue d'Iéna, à Angoulême.
1883. Rabec, avocat, juge suppléant au tribunal civil, à Cognac.
1862. Rambaud de Larocque, ✱, président du Conseil général de la Charente, 19, rue d'Iéna, à Angoulême.

Digitized by Google

MM.

1883. Rempnoulx du Vignaud (André), propriétaire, à Champagne-Mouton (Charente).
1887. Ribérolle (baron de), au château de Ribérolle, commune de Rivières (Charente).
1886. Richard (Léon), propriétaire, à Segonzac (Charente).
1879. Richard (Pierre-Aimé), négociant, à Segonzac (Charente).
1891. Richard (Jules), propriétaire, à Châteauneuf (Charente).
1889. Riffaud (l'abbé), curé de Saint-Martial, 9, rue Fanfrelin, à Angoulême.
1886. Rochefoucauld (comte Aimery de La), 93, rue de l'Université, à Paris, au château de Verteuil (Charente).
1894. Rochefoucauld (duc de La), ✻, capitaine au 4e hussards, à Meaux (Seine-et-Marne).
1887. Roffignac (comte Jules de), 3, rue Saint-Martin, à Angoulême.
1883. Rousiers (Paul de), au château du Rhus, par Confolens (Charente).
1887. Rousselot (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, à Paris.
1875. Sardou (Fernand), négociant, à Pons (Charente-Inférieure).
1883. Sazerac de Forge (Albert), négociant, 29, rue d'Iéna, à Angoulême.
1887. Sémoret (Pierre), rue Saint-Martin, 31, à Angoulême.
1875. Sevenet (Paul), avoué-licencié, 4, rue d'Iéna, à Angoulême.
1887. Sochal (l'abbé), curé de Saint-André, à Angoulême.
1891. Souchet (Joseph), bijoutier, rue du Marché, 7, à Angoulême.
1875. Touchimbert (le marquis de), maire de Londigny, au château de Londigny, par Ruffec (Charente).
1883. Touzaud (Daniel), lauréat de l'Institut, docteur en droit, avoué, 50, rue de Bélat, à Angoulême.
1888. Tricoire (l'abbé), curé-doyen d'Hiersac (Charente).
1891. Triou (Léon), licencié en droit, secrétaire particulier du préfet de la Charente, 32, rue Saint-Gelais, à Angoulême.
1890. Veillon (Pierre), avocat, 8, rue Tison-d'Argence, à Angoulême.
1887. Vergnaud, négociant, rue de La Rochefoucauld, à Angoulême.
1878. Vigneron (René), ancien secrétaire général à Auch, 8, place du Marché-Neuf, à Angoulême.

Digitized by Google

MM.

1863. Warin (Édouard), architecte, inspecteur des édifices diocésains, 48, rue Basse-de-l'Hémicycle, à Angoulême.

1880. Warisse, O. A., professeur de dessin au lycée, secrétaire de la Société, 11, rue Buffechauve, à Angoulême.

1890. Werner (Auguste), docteur-médecin, 12, place de la Gendarmerie, à Angoulême.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

1865. Arbellot (l'abbé), O. A., chanoine de Limoges, 11, rue de la Corderie.

1869. Audiat (Louis), O. A., bibliothécaire, à Saintes.

1855. Auriac (Eugène d'), ✻, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 217, rue Saint-Honoré, à Paris.

1859. Barbier de Montault (Mgr Xavier), G. C. ✻, O. I. ☫, chanoine de l'église d'Agnani, camérier d'honneur de Sa Sainteté, à Poitiers.

1889. Baye (baron J. de), 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

1866. Boreau-Lajanadie, ✻, ancien conseiller à la Cour de Bordeaux, ancien député de la Charente.

1879. Chabaneau (Camille), correspondant de l'Institut, professeur de langue romane à la Faculté de Montpellier.

1844. Chasteigner (le comte Alexis de), 7, rue de Grassi, à Bordeaux.

1890. Croix (le R. P. Camille de La), à Poitiers.

1875. Dujarric-Descombes, O. A., vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, 9, rue de Paris, à Périgueux.

1876. Dulignon des Granges, rue de Cheverus, à Bordeaux.

1886. Fleury (Louis de), à Lomza (Pologne).

1894. Hyrvoix (Albert), ancien sous-préfet, 19, Grand'Rue, à Fribourg (Suisse).

1855. Jussieu (Alexis de), ✻, O. I., ancien secrétaire adjoint de la Société, archiviste de la Savoie, à Chambéry.

1869. Lucas, O. I., architecte, 23, rue de Dunkerque, à Paris.

1868. Meschinet de Richemond, O. I., O. ✻, archiviste de la Charente-Inférieure, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, à La Rochelle.

1878. Millien (Achille), lauréat de l'Institut, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Digitized by Google

MM.

1883. Moreau (Frédéric) père, ancien membre du Conseil général, à Fère-en-Tardenois (Aisne).
1879. Pichon (Adolphe), O. A., professeur au lycée Saint-Louis, 18, rue Soufflot, à Paris.
1873. Sadoux (Eugène), dessinateur, rue des Martyrs, à Paris.
1886. Testut (le docteur), professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

RÉCAPITULATION.

Membres honoraires.....	4
Membres titulaires.....	186
Membres correspondants.....	21
Total.....	211

Digitized by Google

OUVRAGES REÇUS.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE FRANCE.

AISNE.....	Société archéologique de Saint-Quentin.
	Société historique et archéologique de Château-Thierry.
ALLIER.....	Société d'émulation.
ALPES-MARITIMES.....	Société des lettres, sciences et arts de Nice.
AVEYRON.....	Société des lettres, sciences et arts.
BOUCHES-DU-RHÔNE....	Société de statistique de Marseille.
CHARENTE-INFÉRIEURE.	Revue de Saintonge et d'Aunis.
	Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes.
CHER.....	Société archéologique des antiquaires du Centre, à Bourges.
CONSTANTINE	Société archéologique.
	Académie d'Hippone, à Bône. *Bulletin.*
CORRÈZE.....	Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.
CÔTE-D'OR.....	Académie des sciences de Dijon.
	Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune.
	Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon.
CREUSE.....	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
DORDOGNE.....	Société historique et archéologique de Périgueux.
DOUBS.....	Société d'émulation.
	Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Digitized by Google

Drôme.....	Société d'archéologie et de statistique.
Eure-et-Loir.....	Société dunoise.
	Société archéologique d'Eure-et-Loir.
	Monographie de la cathédrale de Chartres.
Finistère.....	Société académique de Brest.
Gard.....	Académie de Nîmes.
	Société scientifique et littéraire d'Alais.
Garonne (Haute-)....	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
	Société archéologique du midi de la France.
Gironde.....	Société archéologique de Bordeaux.
Hérault.....	Sociétés des langues romanes.
	Revue des langues romanes.
Ille-et-Vilaine.....	Société archéologique.
Indre-et-Loire.....	Société archéologique de Touraine.
Isère.....	Académie delphinale de Grenoble.
Landes.....	Société de Borda, à Dax.
Loire-Inférieure.....	Société archéologique de Nantes.
Loiret.....	Société archéologique de l'Orléanais.
Maine-et-Loire.....	Société d'agriculture d'Angers.
Manche.....	Société académique de Cherbourg.
Marne.....	Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne.
Marne (Haute-).....	Société historique et archéologique, à Langres.
Morbihan.....	Société polymathique.
Nord.....	Société dunkerquoise.
Oise.....	Société académique d'archéologie.
Orne.....	Société historique et archéologique de l'Orne.
Pas-de-Calais.....	Société académique de Boulogne.
	Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.
Pyrénées (Basses-)....	Société des sciences de Pau.
	Société des sciences et arts de Bayonne.
Rhône.....	Académie de Lyon.
	Société littéraire, artistique et archéologique de Lyon.
	Annales du Musée Guimet, à Lyon.

Digitized by Google

Saône-et-Loire.....	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
	Société éduenne.
Sarthe.....	Société d'agriculture, sciences et arts.
	Revue historique et archéologique du Maine, au Mans.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.
	Société savoisienne d'histoire.
Seine.....	Société des antiquaires de France.
	Société de numismatique.
Seine-et-Oise.....	Société des sciences morales, lettres et arts.
	Société archéologique de Rambouillet.
Somme.....	Société des antiquaires de Picardie.
	Société d'émulation d'Abbeville.
	Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens.
Tarn-et-Garonne.....	Société archéologique.
Var.....	Société académique du Var.
	Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Vendée.....	Société d'émulation.
Vienne.....	Société des antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-).....	Société historique et archéologique du Limousin.
	Société des amis des sciences, à Rochechouart.
Yonne.....	Société des sciences historiques et naturelles.
	Société archéologique de Sens.

PUBLICATIONS DU MINISTÈRE.

Journal des Savants.

Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques :

Histoire et Philologie.

Archéologie.

Bibliographie des Sociétés savantes.

Bibliographie des Travaux historiques.

Répertoires des Travaux historiques.

Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS ÉTRANGERES.

AUTRICHE... Société de géographie de Vienne.
BELGIQUE.... Bibliothèque royale de Belgique.
BRÉSIL..... Archives du Musée national de Rio-de-Janeiro.
DANEMARK... Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague.
ÉTATS-UNIS. Smithsonian Institution, Washington.
Davenport Academy.
SUÈDE..... Académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'antiquités, à Stockholm.
SUISSE..... Société de géographie de Genève.

Libraire de la Société, M. L. COQUEMARD.
Lithographe id., M. JAVANAUD.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE LA CHARENTE

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU MERCREDI 10 JANVIER 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BOISSONNADE, CHAUVET, COCHOT, DE FLEURY, l'abbé BLANCHET, DESERCES, l'abbé SOCHAL, DE GIGOU, GEORGE, TRIOU, BOILEVIN, MORO, FAVRAUD, JEANSOULIN et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de décembre est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance ; il signale :

1° Dans le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux* (1892, 4e trimestre), les « conclusions » de M. le docteur Berchon sur l'*Age du bronze en Gironde* : ce travail offre pour nous un intérêt tout particulier au lendemain de la découverte faite à Vénat ;

Digitized by Google

la commission nommée pour faire un rapport sur cette découverte voudra bien mettre à profit l'étude signalée et qui se rapporte aux trouvailles analogues effectuées dans un département voisin ;

2° Dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* (novembre-décembre 1893), une communication de M. Lespinas, constatant qu'en Dordogne ont été recueillis, près de Nontron, un denier, et près de Dussac, 400 deniers d'Angoulême, au type immobilisé de Louis VII :

Face :

LODOICUS

Croix, revers, quatre annelets et une croix au centre :

ECOLISSIME.

3° Dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse,* une étude sur « le canton de La Souterraine », où figure une *mercuriale des grains* de 1694 à 1789 : il est intéressant de comparer ce document avec celui que nous devons à M. Dujarric-Descombes et dont M. de Fleury nous a communiqué le dépouillement à la dernière séance (13 décembre 1893) ; malheureusement, le rapprochement n'est pas parfait, puisque nous ne nous trouvons pas placés aux mêmes époques. Notons pourtant que de 1593 à 1606, à Angoulême, le prix du boisseau de 80 livres a varié de 28 sous à 6 livres; tandis que, dans la Creuse, on voit ce prix, fixé à 100 sous en 1694, descendre à 65 sous en 1695 et à 75 sous en 1696, s'élever l'année suivante à 6# 5 sous, puis redescendre à 75 sous en 1700, 1702 et 1710, mais, à partir de cette dernière date, progresser de la manière suivante : 1720 et 1725, 6# 5 sous ; 1750, 8# 10 ; 1785, 9# 15 ; 1788, 10# 15; 1789, 14# 10.

Digitized by Google

M. BOISSONNADE signale, à son tour, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* du 1er janvier 1894 : 1° un article de notre confrère M. Mondon, établissant que *le chevalier de Méré* a appartenu à l'Angoumois, tandis que c'est à tort qu'on attribue à notre province le trop fameux *Poltrot de Méré ;* et il félicite M. Mondon d'avoir éloigné un assassin odieux pour nous rendre un illustre écrivain ; 2° un article de M. Louis Audiat sur les *Agesinates,* aux termes duquel l'auteur émet un doute sur l'identification que M. Lièvre a cru démontrer entre les Agésinates et les ancêtres des Angoumoisins : la célèbre phrase de Pline ainsi conçue : « Aquitanicæ sunt Ambilatri, Anagnutes, Pictones, Santones liberi, Bituriges liberi cognomine Ubisci, Aquitani, unde nomen provinciæ, Sediboniates... Sennates, *Cambolectri Agesinates Pictonibus juncti.* Hinc Bituriges liberi qui Cubi appellantur. Dein Lemovices, Arverni liberi, Gabales... » ; c'est-à-dire : « l'Aquitaine comprend les Ambilatres, les Anagnutes, les Pictons, les Santons libres, les Bituriges libres surnommés Ubisci, les Aquitains, qui ont donné leur nom à la province, les Sediboniates..., les Bassoboïates, les Sennates, *les Cambolectres Agesinates, confinant aux Pictons ;* d'un côté, les Bituriges Cubes, peuple libre ; de l'autre, les Arvernes libres, les Gabales... » ; cette phrase, M. Audiat la ponctue ainsi : « Vassei, Sennates. *Cambolectri Agesinates, ou mieux Cambolectri, Agesinates. Pictonibus juncti, hinc* Bituriges, *dein* Lemovices, Arverni liberi » ; et la traduit : « Quant aux Pictones, ils ont pour voisins, au nord les Berrichons, au midi les Limousins qui, eux-mêmes, touchent aux Auvergnats, limitrophes des Gabali (Gévaudan), lesquels sont contigus aux Ruteni (Rouergue), qui sont voisins des Cadurci (Quercy). » M. Boissonnade fait remarquer que la lecture de M. Audiat est bien con-

Digitized by Google

forme au génie de la langue latine : « *Pictonibus juncti, hinc... dein...* ».

M. Touzaud rappelle, en ce qui concerne l'article de M. Mondon, que notre confrère avait lui-même fait connaître à la Société, dans la séance du 11 mai 1892, le résultat de ses recherches sur les *Méré,* et heureusement substitué à l'assassin l'auteur du *Discours sur la conversation*. En ce qui touche l'article de M. Audiat, il croit que le terme « Pictonibus juncti » désigne plus utilement l'état du petit peuple des Agesinates comme *confédérés, clients* des Pictons, que le « voisinage » des Berrichons et des Limousins par rapport à ceux-ci. Sans doute, on ne peut admettre que, par les mots *hinc* et *dein,* Pline ait voulu placer l'Angoumois entre le Berry et le Limousin ; mais c'est précisément parce que l'auteur latin passe d'un point de l'Aquitaine à un autre point, d'Angoulême à Bourges, qu'il coupe son énumération par ces mots *hinc* et *dein ;* il faut relire cette longue phrase, très générale, très peu précise, de Pline, pour reconnaître combien la nomenclature qu'il présente est défectueuse dans sa méthode.

M. l'abbé Blanchet fait remarquer que Pline a écrit sur tant de sujets différents qu'on ne peut attendre de lui une méthode rigoureuse.

M. Boissonnade ajoute, dans le même sens, que Pline n'était pas un géographe, ni même un écrivain de profession.

M. le Président communique à la Société :

1° De la part de M. Paul Mercier, une empreinte, prise sur l'original, de l'inscription d'un tombeau qui a été de nouveau mis au jour par les ouvriers occupés à enlever le pavage de l'ancienne église de Saint-Sébastien de Chabanais : M. Mercier se propose de « donner un dessin complet du tombeau lui-même, avec une notice sur ce chef-d'œuvre du XI^e^ siècle » ;

Digitized by Google

2° De la part de M. R. du Vignaud, une aquarelle, avec notice explicative, de sépultures gallo-romaines récemment découvertes au village de Chez-Chante, commune de Messeux, canton de Ruffec. « Déjà, écrit notre confrère, en février 1886, M. Louis de Fleury et moi avions exhumé au même lieu une urne cinéraire qui fit l'objet d'une note insérée au *Bulletin* de l'année 1887; le mois dernier, le sieur Blanchard, propriétaire d'un jardin contigu aux terrains explorés par nous, a découvert six nouvelles sépultures dont il a conservé les restes intacts. Il est évident qu'on se trouve là sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain de quelque importance, dont l'exploration méthodique permettrait à la Société d'enrichir son musée (comme ceux de Poitiers, Bordeaux, etc.) d'une collection *très intéressante par le groupement d'objets nombreux de provenance unique*. Ce point de vue n'échappera pas à l'attention de la Société. Il serait possible de s'entendre avec le sieur Blanchard, tant pour l'acquisition des trouvailles faites que pour les fouilles à faire. »

La Société remercie les donateurs. En ce qui concerne les fouilles à faire, elle décide qu'aussitôt venue la belle saison, elle se transportera au lieu de Chez-Chante pour y procéder.

M. Chauvet a pu visiter la fouille le jour même de la découverte (26 décembre 1893).

Les trois tombes sont à incinération; chacune est formée d'une petite auge circulaire à fond plat contenant un vase en verre ou en terre dans lequel sont déposés les restes du bûcher (ossements humains calcinés). Pour protéger les vases, toujours fragiles, les auges sont recouvertes d'une pierre plate; l'une d'elles fait exception, la couverture est formée d'une pierre conique percée d'un trou vertical dans le sens de l'axe, sorte de tuyau faisant communiquer l'urne funéraire avec l'ex-

Digitized by Google

térieur de la tombe. Dans le haut, ce conduit est fermé par un bouchon de pierre qui s'enlève à volonté.

Aux environs de Poitiers, le P. de La Croix a trouvé des tombes gallo-romaines analogues, que l'on peut voir au musée des Antiquaires de l'Ouest, mais le conduit, au lieu d'être percé dans un cône de pierre, est formé de tuiles courbes affrontées par leur côté concave.

Bien que la période gallo-romaine soit très éloignée de la période néolithique, on se demande si cette coutume de faire communiquer l'intérieur des tombes avec la surface du sol ne doit pas être rapprochée de ces trous percés dans les supports de quelques dolmens, observés dans l'Inde, en Palestine et sur plusieurs points de la France.

La Société désigne MM. Rempnoulx du Vignaud et Chauvet pour préparer l'excursion et les fouilles qui auront lieu au printemps.

Elle délègue M. Boissonnade pour la représenter à la réunion des Sociétés savantes.

M. Chauvet dit que M. V. Doignon, instituteur à Esse, lui a communiqué des documents qui méritent de prendre place dans la série de ceux recueillis pour établir le degré d'instruction de la Charente avant la Révolution ; en voici le résumé :

La commune d'Esse avait élu deux citoyens complètement illettrés comme prud'hommes assesseurs du juge de paix de Confolens, qui se plaint d'avoir des assesseurs ne pouvant signer ses jugements.

Le Directoire du district de Confolens, saisi de l'affaire, s'exprime ainsi dans son avis du 6 février 1791 :

« Vu le mémoire... ;

« Considérant que si le talent de l'écriture était re-
« quis dans la personne des assesseurs, une munici-
« palité dépourvue de signataires suffisants, *ce qui est*
« *très fréquent*, serait privée d'avoir dans son sein des

Digitized by Google

« assesseurs et serait obligée de puiser dans les muni-
« cipalités voisines, ce qui paraît contraire à la lettre et
« à l'esprit de la loi..., est d'avis que les assesseurs
« sont légalement élus. »

Le 21 février 1791, le Directoire du département, contrairement à cet avis, annule l'élection.

Le 3 avril suivant, l'assemblée de *tous les citoyens actifs de la commune* d'Esse est convoquée pour procéder à la nomination de deux nouveaux prud'hommes assesseurs sachant signer. Le procès-verbal de l'élection se termine ainsi :

« Ceux des habitants et votants qui savent signer ont
« signé ; les autres ont déclaré ne le savoir, dont ils ont
« été requis suivant l'ordre.

« Signé Collognac, de Châteauguyon, Martial Ber-
« trand, Pierre Durepaire, Ducouret, Pierre Chaperon,
« Étienne Dumas de Lasge. »

C'est-à-dire sept signatures seulement pour toute la commune.

Ces documents paraissent montrer qu'en 1791 il y avait dans la commune d'Esse très peu d'habitants sachant signer.

M. DE FLEURY communique, au nom de M. le curé de Courcôme, trois monnaies, deux d'or et une d'argent, découvertes récemment dans une fouille opérée près de l'église dudit Courcôme. Une seule de ces médailles a pu, jusqu'ici, être déterminée : c'est un aignel d'or datant de Louis X dit le Hutin (vers 1315) et portant l'exergue : AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI, MISERERE NOBIS, avec les mots abrégés : LUD. REX dans le champ, au-dessous de l'agneau. Au revers, une croix fleuronnée, cantonnée de quatre aiglons, avec l'exergue : XRISTUS VINCIT, XRISTUS REGNAT, XRISTUS IMPERAT.

Digitized by Google

M. Boissonnade continue la lecture de son étude sur les relations entre les comtes d'Angoulême et les rois d'Angleterre.

M. Audoin, notaire à Aunac, donne sa démission de membre titulaire.

Demandent à faire partie de la Société en la même qualité :

MM. le général Philebert, présenté par MM. l'abbé Courivault de La Villatte, l'abbé Blanchet et Touzaud ; et René Marchadier, à Châteauneuf, présenté par MM. Jules Richard, Biais et Touzaud.

Sont élus membres du Comité de publication MM. de Fleury, l'abbé Blanchet, Malard et Chauvet.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

Warisse.

SÉANCE DU MERCREDI 14 FÉVRIER 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. Biais, George, Raballet, Sémoret, Favraud, Malard, Boilevin, Fusil, Bénard, Desmazeaud, Jeansoulin, Puymoyen, Deserces, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu, mis aux voix et adopté.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance ; il signale :

1° Dans la *Semaine religieuse de Périgueux* (numéro du 27 janvier 1894), un article de M. Joseph Mal-

Digitized by Google

lat, ayant pour titre : « Le Concile de Périgueux de 1365 », où l'auteur établit, par un texte emprunté au *Trésor de l'Évêché d'Angoulême*, que le concile de 1365 a eu lieu à Périgueux. Il est question dans ce texte manuscrit d'un différend soulevé à la première réunion du concile par l'évêque d'Angoulême, Élie de Pons, qui prétend prendre la première place à la droite de l'archevêque de Bordeaux, comme « archichapelain du roi de France »; Pierre Tizon, évêque de Périgueux, oppose l'ancienneté de son église, fondée antérieurement à celle d'Angoulême : l'archevêque tranche le différend au profit de ce dernier, comme doyen d'âge et de promotion, mais sans préjudicier en rien aux précédents et sans créer un droit nouveau, par voie de conciliation *(partes ipsas ad concordiam provocantes)*;

2° Dans les *Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet* (n° XX des publications), l'inventaire des châteaux d'Angoulême et de Montausier en 1671; cet inventaire a été dressé après le décès de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, « l'incomparable » fille de « la divine Arthénice » et de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet;

3° Dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1893, 4e trimestre), une observation de M. Richard sur le Mémoire paru dans le *Bulletin de la Société de Borda* et relatif à l'office de sainte Quiterie, « qui n'est autre que sainte Aquitaire, ancienne pa« tronne de Montamisé et particulièrement honorée « dans le diocèse de Poitiers » (voir procès-verbal de la séance du 8 novembre 1893, où le nom de sainte Quiterie a été rapproché de la dénomination que porte le lieu dit de Saint-Acquitière, commune de Chadurie, canton de Blanzac);

Digitized by Google

4° Dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes* (année 1892), une « Nouvelle hypothèse sur le rôle de l'Hipposandale », par M. Lombard-Dumas. L'auteur rejette, non sans motifs, l'explication généralement admise du rôle de cette chaussure protectrice du pied du cheval et qui consiste à y voir un instrument de chirurgie vétérinaire; il considère que l'Hipposandale était destinée à prémunir la cavalerie contre les *stimulus* ou pointes de fer enfoncées dans le gazon aux abords des villes assiégées et des camps retranchés, et contre les *chausse-trapes (murex ferreus)* semées sur les routes et le gué des rivières, et qui étaient constituées par l'assemblage de quatre pointes de fer disposées en étoiles, de façon qu'en tombant sur le sol l'engin reposât toujours sur trois branches et présentât la pointe de la quatrième aux pieds des chevaux.

M. Biais fait connaître à la Société que l'administration du musée céramique de Sèvres lui a confié le soin de rédiger une notice pour un rétable en terre émaillée du XVI° siècle, recueilli au mois de mars 1892 par ce musée. « Ce rétable, dit notre confrère, dont il a été parlé pendant les précédentes séances, mesure, jusqu'au sommet de son entablement, 1m 75; la base du soubassement, en sa plus grande largeur, est de 1m 04. Il se compose de pilastres ornés encadrant un tableau; à la base des pilastres se trouve, de chaque côté, un écusson aux armes de France d'une part, de l'autre aux armes d'Orléans et de Savoie. Au-dessus du tableau, en couronnement, un médaillon en terre cuite non émaillée, d'environ trente centimètres de diamètre, représentant le roi David (?) en adoration. Deux dauphins accostés soutiennent ledit médaillon. Le tableau, principale décoration ou figure, représente la nativité de la sainte Vierge, en relief, dans la donnée de la gravure célèbre d'Abert Durer.

Digitized by Google

« Trois grisailles ou camaïeux, morceaux détachés, représentent : 1° une Visitation; 2° saint Marc en prière; 3° saint François d'Assise recevant les stigmates.

« Ce rétable peut être attribué à Girolano della Robbia, qui fut appelé en France à plusieurs reprises pour y exercer son art. En tout cas, s'il n'est pas italien de fabrication, il porte d'une façon indéniable le cachet de l'influence italienne : le vol d'anges aux longues et larges ailes, *la morbidezza* des figures, leurs types, le dessin des motifs dont sont chargés les pilastres en guise d'arabesques, tout enfin l'indique suffisamment. On remarque la teinte verte des fleurs de lys des écussons; la cause en est due à l'azur du champ, qui a *empoisonné* l'ocre jaune des pièces.

« Il provient de la chapelle basse du château de Cognac. Cette chapelle avait été aménagée pour Louise de Savoie, par son fils, le roi François Ier. Le comte d'Artois possédait la terre en apanage. Le 4 messidor an IV, les citoyens Caminade et Rambaud firent l'acquisition d'une partie du « ci-devant château » de Cognac, dépendant des biens de l'émigré « ci-devant comte d'Artois ». En 1813, MM. O'Tard et Dupuy, négociants, devinrent propriétaires de cette même partie du château. Plus tard, vers 1845, la chapelle fut transformée en magasin à eaux-de-vie; le rétable, réduit à l'état de fragments, fut le lot d'un curieux qui l'échangea, vers 1875, à un artiste peintre de Cognac, qui le céda à un grand amateur parisien, moyennant la somme de 650 fr., en septembre 1881. Enfin, grâce à un échange fait avec un marchand de curiosités de Paris qui l'obtint ensuite, le musée céramique de Sèvres eut la fortune d'en faire l'acquisition.

« Signalé depuis près de cinquante ans par l'éminent archéologue Michon, ce rétable avait été, pendant plusieurs années, rappelé par notre confrère à l'atten-

Digitized by Google

tion des amateurs charentais et du musée d'Angoulême. Tout en regrettant que notre province soit privée de cette magnifique œuvre d'art, on ne peut que se féliciter de la savoir enfin à une place d'honneur. »

M. Biais ajoute qu' « à l'intention de la réunion tenue à l'École des beaux-arts en mars 1894, il a rédigé, sur une demande flatteuse de l'administration de Sèvres, une notice sur *les faïences d'Angoulême et de Cognac* depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'à notre époque.

« Si plusieurs de ces renseignements confirment, en y ajoutant, ce qui a été dit sur cette intéressante question par des publicistes distingués, il en est d'autres, appuyés sur des documents authentiques (et ce sont les plus nombreux), qui réduiront à l'état de fantaisies des assertions trop facilement accréditées.

« Il nous arrive d'attribuer à notre industrie locale des ouvrages excellents qui proviennent parfois de centres très éloignés, attendu que les éléments de comparaison nous manquent en province.

« Parmi les auteurs qui ont contribué le plus à propager des inexactitudes très nombreuses et relativement considérables, on doit citer M. Ris-Paquot, qui, dans son charmant petit livre : *Documents inédits sur les faïences charentaises,* a publié, de très bonne foi sans doute, presque autant d'erreurs que d'assertions. Il a oublié de baser son dire sur des textes faisant autorité. Il faut un critérium. Les témoignages écrits des collections publiques, celui des collections particulières, ceux enfin des archives communales ont fourni à notre confrère les sources auxquelles il a puisé pour noter avec mesure, avec vérité, d'une manière irrécusable, l'historique des faïenceries charentaises.

« Quant aux faïenceries angoumoisines, ont-elles produit un type important, spécial au pays d'Angou-

Digitized by Google

lême ? Il est permis d'en douter d'après notre confrère. Néanmoins, comme les chansons populaires, qui subissent de singulières modifications, parfois originales, en changeant de ciel et d'interprètes, — comme les copies d'œuvres magistrales faites par les peintres vulgaires, qui les arrangent à leur manière, — néanmoins, les types originaux, inventions de Nevers, de Moustiers, de Rouen, de Strasbourg et d'ailleurs, se sont altérés en Charente et singularisés.

« Quant aux pièces quasi-artistiques citées comme provenant des ateliers d'Angoulême et de Cognac, on doit les regarder comme des chefs-d'œuvre de maîtrises ou de compagnonnage, ou encore des caprices de tourneur et de peintre venus de loin, qui rappelaient le genre et le décor des faïences du Midi. En effet, les *artisans* dont notre confrère a relevé laborieusement et soigneusement les noms pour les cahiers paroissiaux sur les registres de comptes, les livres de raison, etc., arrivaient pour la plupart de Saintes, de Nevers, de Flandre... Exceptionnellement ils firent des morceaux d'une tournure artistique relativement supérieure; mais, on le sait fort bien, l'exception n'est pas la règle.

« Quoi qu'il en soit, parmi les produits de la faïencerie secondaire au siècle dernier, même jusqu'à aujourd'hui, les faïenceries angoumoisines et cognaçaises méritent d'être mises à leur rang, un rang honnête; elles justifient certainement l'attention dont les honorent les amateurs éclairés et les conservateurs des musées céramiques. »

M. GEORGE donne lecture du rapport de la Commission des finances nommée pour la vérification de la gestion financière de l'année 1893. La commission propose d'approuver les comptes soumis à son examen et de voter des remerciements au trésorier.

Digitized by Google

La Société adopte à l'unanimité les conclusions du rapport.

M. Biais communique à la Société une note relative au nombre des visiteurs du musée archéologique dans le cours de l'année 1893. Le nombre des visiteurs a été de 3,596; celui du musée de peinture a reçu 6,634 visiteurs. Le musée archéologique est ouvert les dimanches et jours fériés; mais pour cause de travaux d'aménagements à l'occasion des bals, fêtes, etc., il a été fermé pendant quatre dimanches. Le musée de peinture est ouvert les dimanche, jeudi et jours fériés. Il n'a pas été fermé pendant le cours de l'année 1893.

M. Favraud communique à la Société ses observations sur les objets en bronze qu'il a recueillis à Vénat.

La quantité de plomb trouvée dans les fers de lance est de 90 0/0 et celle de l'étain de 6 1/2 0/0. Dans tous les autres objets, le plomb figure pour 3 1/2 0/0. Des observations de M. Favraud il résulte que tous les objets analysés contiennent du plomb et que la quantité de cette matière est de moitié de celle de l'étain; la raison de ce fait provient, d'après notre confrère, de ce que l'étain est impur.

M. Thuret donne sa démission de membre titulaire.

Il est procédé à l'admission des membres présentés à la dernière séance. Sont successivement élus : M. le général Philebert et M. René Marchadier. La Société procède aussi à l'admission de M. Maurin, dont l'élection a été retardée par suite d'une omission.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire adjoint,

H. Deserces.

Digitized by Google

SÉANCE DU MERCREDI 14 MARS 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. CHAUVET, DE FLEURY, BIAIS, BOILEVIN, FAVRAUD, JEANSOULIN, MARTIN, le général PHILEBERT et WARISSE.

Le procès-verbal de la séance de février est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance. Il offre à la Société, au nom de M. Lièvre, trois brochures intitulées :

1° *Une Méprise archéologique : les puits funéraires ;* — 2° *Les Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde ; les limites des cités ; la lieue gauloise ;* — 3° *Les Sépultures mérovingiennes et l'art barbare dans l'ouest de la France.*

Nos confrères savent que M. Lièvre a, dès 1883, à l'occasion de la découverte des « fosses gallo-romaines de Jarnac », substitué à la « légende des puits funéraires » une réalité plus usuelle et infiniment moins noble : la brochure de 1894 établit définitivement qu'il faut voir dans le *Columbarium* de Baudry et de Quicherat de simples *lavatrinæ*.

L'étude sur les chemins gaulois et romains n'est pas non plus tout à fait inconnue pour nous. A la séance du 9 mars 1892, M. Chauvet nous signalait un article paru dans la *Revue archéologique,* où se trouvaient déjà déterminés Germanicomagus (bois des Bouchauds), Sarrûm (La Berche de Chadurie), etc. Cette première étude se trouve complétée et étendue dans les proportions du titre relevé ci-dessus.

Digitized by Google

Enfin, dans *les sépultures mérovingiennes,* l'auteur démontre que, bien à tort, M. de Baye et après lui M. Barrière-Flavy ont attribué notamment le cimetière d'Herpes à la race wisigothe, alors que seuls les Francs pouvaient, à cette époque, se trouver sur notre territoire, mêlés d'ailleurs aux Gallo-Romains. La victoire de la France orthodoxe sur les Goths ariens remonte à 507, alors que les cimetières prétendus wisigothiques se rapportent aux VI^e^, VII^e^ et VIII^e^ siècles. M. Lièvre revendique, au cours de son travail, pour la Société archéologique de la Charente l'honneur d'avoir publié les fouilles d'Herpes avec le seul concours du Ministère de l'instruction publique. « Ceux, écrit-il, qui ont lu dans la livraison d'octobre 1893 de la *Revue des questions historiques* le compte-rendu d'une prétendue publication spéciale de M. de Baye, qu'orneraient les planches d'Herpes, comprendront ce que nous avons voulu dire ici. »

Au reste, pour M. Lièvre, les sépultures dont il s'agit, qui ne sont certainement pas wisigothiques, ne sont pas non plus exclusivement franques : Francs et Gallo-Romains s'y trouvent évidemment réunis.

D'un autre côté, notre confrère n'admet pas que les divers bijoux trouvés dans ces sépultures aient été apportés de l'Orient, du moins en totalité : « Les bijoux, « parfois remarquables, qui portent le nom ou le « monogramme du défunt ont dû être faits sur com- « mande et ne sauraient être venus de bien loin. La « plupart des armes de fer et les ustensiles de peu de « valeur, comme un petit seau de châtaignier muni « d'une armature en cuivre, que M. Delamain a trouvé « devant nous (excursion du 11 mars 1893), sur « l'épaule de l'un des morts d'Herpes, doivent égale- « ment être considérés comme les produits de l'indus- « trie locale. »

Digitized by Google

Aussi M. Lièvre conclut-il qu'il faut maintenir soit aux sépultures elles-mêmes, soit aux objets qu'on y rencontre, le nom de *mérovingiens*. « Il n'y a pas lieu, « dit-il, de changer cette désignation ; elle dit claire- « ment ce qu'elle doit dire et délimite la période à « laquelle elle se rapporte avec un degré de précision « que l'on n'a pas toujours atteint dans la classification « des styles. »

La Société adresse à M. Lièvre de vifs remerciements pour ses importantes communications.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau l'envoi fait par la Commission impériale archéologique de Russie de ses dernières publications : *Comptes-rendus* pour les années 1882, 1888, 1889 et 1890. *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie,* livraisons 4-12.

L'envoi est daté du Ministère de la Cour impériale, Saint-Pétersbourg, Palais d'hiver.

La Société charge M. le Président de transmettre ses remerciements.

M. le général PHILEBERT fait don à la Société, pour le cas où elle ne le posséderait pas, du plan de la mosaïque fameuse trouvée à Constantine.

La Société vote des remerciements au donateur.

M. Couprie, de Roullet, a fait déposer sur le bureau une tête de grand bœuf trouvée dans une tourbière.

M. Philippe DELAMAIN, dans une lettre où il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, prie M. le Président de mettre sous les yeux de nos confrères les documents suivants :

1° Une lettre de Guy Chabot (le Chabot du duel de Jarnac), comte de Jarnac, au Roy, datée de 1572 et demandant pour un de ses fils l'abbaye de Bassac ;

2° Une curieuse pièce que M. Michaud, notaire à Jarnac, a trouvée dans les minutes de son étude et qu'il

Digitized by Google

a eu l'obligeance de communiquer à notre confrère. C'est une procuration d'un homme de couleur de Saint-Domingue établi de passage à Angoulême, chargeant Charles-Rosalie de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, de défendre les intérêts des nègres et mulâtres de Saint-Domingue.

M. Biais fait observer que la lettre communiquée par M. Delamain confirme après et avec beaucoup d'autres documents irrécusables ce qu'il a publié sur M. le comte de Jarnac dans sa notice : *Le Comte de Jarnac et son château.* « C'était, ajoute notre confrère, un personnage fort au-dessus de la plupart des gentilshommes de son temps, un esprit droit, ferme, sachant ce qu'il voulait, un homme intelligent et pratique, *ami des arts,* comme on disait alors. »

La lettre de Guy Chabot sera publiée comme annexe au présent procès-verbal.

M. Delamain prie, en outre, M. le Président de vouloir bien informer nos confrères de la découverte suivante :

M. Maurin, de Mareuil, canton de Rouillac, a découvert à Bel-Air, tout près d'Herpes, au lieu dit *Champ-Jarnac,* une sépulture d'un guerrier gallo-romain (selon toute probabilité) enterré avec son cheval.

Les objets en fer : épée, fers, mors, etc., étaient dans un tel état d'oxydation que les débris n'ont pu être extraits de la fosse; mais le reste a été offert à notre confrère par le propriétaire, savoir :

1° Une boucle en bronze argenté, à peu près semblable aux boucles d'hommes trouvées à Herpes;

2° Deux monnaies d'argent, une de Gordien jeune et l'autre de Galliénus;

3° Une curieuse bague en bronze, en parfait état de conservation, dont notre confrère envoie un dessin un peu rudimentaire mais fidèle.

Digitized by Google

Ces sortes de bagues, fort rares et toujours en bronze, sont, ajoute M. Delamain, attribuées à l'époque gallo-romaine et servaient, croit-on, à ouvrir des coffrets renfermant des objets précieux.

Leur forme, assez bizarre du reste, s'expliquerait par cette destination.

Notre confrère ne croit pas que de semblables bagues aient été trouvées en Charente, et c'est ce qui l'engage à faire part à la Société de cette trouvaille. Le *Champ-Jarnac* est à environ 600 mètres du cimetière d'Herpes et au sud, c'est-à-dire, en partant de Jarnac, à 6 ou 700 mètres avant d'arriver à Herpes. Cette sépulture, située à 3 mètres au moins au-dessous du sol, était très vaste. M. Delamain la croit isolée, mais il n'a pu s'en assurer, car le terrain est actuellement sous l'eau, ce qui empêche tout travail.

La Société publiera, avec l'autorisation de M. Delamain, un dessin de la bague en question.

M. Touzaud communique une lettre de M. Rempnoulx du Vignaud relative aux fouilles faites dans le cimetière gallo-romain de Chez-Chante; il joint à sa lettre un croquis de vases funéraires, dont deux ont été depuis brisés par accident.

Des recherches minutieuses, dit notre confrère, ont permis de retrouver au milieu de ces sépultures une monnaie de bronze de Marc-Aurèle Antonin, qui date le cimetière des dernières populations païennes qui ont pratiqué l'incinération dans notre pays.

On a également recueilli une marque de potier [EPPIAI] sur le fond d'un petit vase en terre rouge.

M. G. Chauvet annonce que M. V. Doignon lui a communiqué de nouveaux renseignements relatifs à la commune d'Esse :

Digitized by Google

1° Un relevé des actes de mariage de 1760 à 1770, indiquant le nombre des illettrés, et dont voici le résumé :

Années	Mariages	Époux sachant signer	Épouses sachant signer	Témoins	
				Hommes	Femmes
1760	13	1	1	4	0
1761	4	0	0	0	0
1762	8	0	0	0	0
1763	0	0	0	0	0
1764	8	0	0	0	0
1765	8	1	1	4	3
1766	10	3	3	6	1
1767	18	3	0	5	0
1768	2	1	0	5	0
1769	1	0	0	0	0
1770	4	0	0	0	0

Les registres de 1768 et 1769 sont incomplets.

2° Un acte de décès commençant ainsi :

« Le 29 du mois de may 1763, j'ay enterré *au cimetière de la lanterne* un pauvre mandiant décédé le « jour précédent, » etc., etc.

Cette mention semble prouver que le petit monument du cimetière d'Esse, visité par la Société archéologique lors de son excursion à Confolens, est bien une lanterne des morts.

M. DE FLEURY croit qu'il est bon de faire quelques réserves à ce sujet; la mention de l'acte de décès indique simplement l'opinion que l'on avait de ce monument à Esse en 1763.

M. GEORGE dépose sur le bureau un barillet en faïence au sujet duquel M. Biais fait les communications suivantes :

Digitized by Google

« La pièce présentée par notre confrère est une « gourde affectant la forme d'un petit baril aplati. Son « décor est naïf et l'inscription : *Jacque Jucaud, l'an « onsième,* prouve que c'est là un essai, une œuvre des « débuts de Jacques Jucaud, coutelier de Cognac, qui « faisait ainsi en quelque sorte ses premières armes « ès-faïences. »

M. Biais rappelle que, en février, sur l'invitation de M. le Président, il avait donné à notre Société un résumé de son mémoire sur les *faïences* et les *faïenciers* d'Angoulême et de Cognac.

Il entretient ensuite les membres présents de la vente faite à l'hôtel Drouot de près de *400 mortiers en bronze* des XV^e^ et XVIII^e^ siècles provenant de M. Émile Lafont, neveu de M. le vice-amiral Lafont, chez qui notre confrère a pu voir cette collection peut-être unique. Parmi les mortiers, plusieurs sont d'origine angoumoisine; il espère pouvoir donner quelques-unes des inscriptions qu'ils portent.

M. Biais demande à la Société de vouloir bien augmenter un peu la subvention accordée pour les estampages. Une somme de 75 francs est votée à cet effet.

Notre confrère ajoute qu'il serait très facile d'augmenter notre collection de fragments lapidaires déposés dans le jardin de la cathédrale; ces fragments sont de jour en jour réduits à l'état de moellons.

Il expose les chances de dégradations auxquelles est journellement exposé le magnifique tombeau romain de l'évêché. La Société décide qu'une démarche sera faite afin de le soustraire aux agents de destruction qui menacent de l'anéantir et de lui donner la place qu'il mérite dans notre musée.

M. Favraud présente à la Société une cuiller en poterie qu'il a trouvée aujourd'hui même dans le camp de Recoux, commune de L'Isle-d'Espagnac.

Digitized by Google

La partie ouest de ce camp est en ce moment exploitée comme carrière. Avant d'extraire les pierres, les ouvriers enlèvent la terre superficielle et mettent à nu le sol d'anciennes habitations creusées dans le roc fort irrégulièrement, de 0^{m} 10 à 0^{m} 15, sur un diamètre de 2^{m} 50 à 3 mètres. Le pourtour est creusé de trous espacés de 1^{m} 50 environ, destinés à recevoir les pieux de la hutte. Cette aire est couverte de cendres et de charbons et renferme des os d'animaux, des haches polies et d'autres avec un commencement de polissage, de nombreux débris de poteries diverses avec anses de diverses formes, des fusaïoles en poterie, des grattoirs néolithiques, des pointes de flèches à ailerons et d'autres débris. Dans les terres enlevées, M. Favraud a découvert un beau ciseau en silex poli, un ciseau en os, un os scié, des pointes de flèches, des haches polies, une meule et sa molette, des percuteurs, des grattoirs, de curieuses anses de vases et enfin la cuiller qu'il présente.

Deux autres objets semblables, dont un tout à fait intact, ont été trouvés en place par un des carriers, M. J. Vigneron, qui a également découvert à la surface du sol un débris d'arme en bronze.

Ces diverses découvertes datent le camp et en fixent l'établissement à la fin de la periode néolithique et au commencement de l'âge du bronze.

Le camp de Bois-Menu, qui fournit les mêmes objets, est de la même époque ; mais au lieu d'être unique, le camp est divisé en compartiments.

M. Touzaud, croit que l'objet présenté par M. Favraud est simplement une anse de vase, mais M. Favraud persiste dans l'attribution qu'il a donnée de cet objet.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

Warisse.

Digitized by Google

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 1894.

LETTRE DE GUY CHABOT, COMTE DE JARNAC, AU ROI (1572).

Sire je me suis asseuré recepvoir de vostre bonté et libéralité le don de l'abbaye de Bassac, comme il pleust à vostre Maiesté le dire et asseuré à mon fils aisné attendu quelle a esté de ma maison et entre mais mains du règne de quatre roys qui men ont tousjours laissé la jouissance seulemant pour ma commodité plus que pour la valleur et pour ses raisons je ne men suys désemparé ny ne feray sans avoir exprès commandemant de vostre maiesté ne voulant réplicquer à vos voluntez trouvant bon ce quil vous plaist en ordonner et de tout ce qui sera de moy prenant asseurance quelle ne tombera jamais entre les mains dun plus homme de bien que je suis bon et loial serviteur de vostre maiesté de quoy jay faicte preuve en ce que jaye esté honoré de vostre service et aux charges où les roys vos prédécesseurs mont employé dont je désire la continuation mestre tant favorable de vos commandemants que par cyaprès la perpétuelle congnoissance vous en demeure et pour avoir lheur que je sois recongneu de vos bienfaitz et libéralitez ce dont très humblement je vous supplye,

Sire et prendre mon faict tellement en vostre naturelle bonté que je naye ceste honte et déshonneur sans lavoir mérité qui soit permis a aulcunes personnes prochasser la lieutenance que je tiens de vostre Maiesté à La Rochelle pour la faire remestre entre les mains d'aultres qui en seront plus dignes que moy vous rendre un bon et agréable service remettant cela au bon plaisir de votre dicte Maiesté pour congnoistre sy cest chose qui me doyve estre reserchee sans avoir faict acte contraire aux charges que mavez données en quoy je me suis aussy fidèlement acquitté que gentilhomme de vostre royaulme ne me pouvant nul accusez synon d'avoir bien et loiallement servy et pouvez maintenant juger sy jay heu nulle intelligence avecques personnes que se soit que d'estre du tout dedié à vostre dit service ne

Digitized by Google

méritant ce qu'aulcuns procurent et solicitent ceste honte contre moy. En quoy il vous plaira et en toutes choses garder mon bon droit. Et quant à la lettre qu'il vous a pleu m'escripre de ne prochasser les Rocheloys de la somme de cinq mille six cents livres quaviez ordonnée quilz me paiassent je vous prometz qu'il y a plus de quatre mois et depuis vostre dernier commandement que je ne leur en ay parlé ne faict soliciter ny ne feray. Sur ce je supplye nostre Seigneur,

Sire vous donner en santé très heureuse très constante et prospere vie. De Jarnac ce XXIV^me^ apvril 1572.

Votre tres humble et tres obeissant fidel subiect et serviteur.

GUY CHABOT.

(La signature seule est de la main du comte de Jarnac.)

(Communication de M. Ph. Delamain.)

SÉANCE DU MERCREDI 11 AVRIL 1894.

PRÉSIDENCE DE M. BOISSONNADE,

VICE-PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. CHAUVET, DESMAZEAUD, DUFOURNEAU, JEANSOULIN, l'abbé SOCHAL, GEORGE, DE FLEURY, TRIOU, FAVRAUD, BOILEVIN, FUSIL et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de mars est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose les ouvrages reçus depuis la dernière séance, parmi lesquels un hommage de M. Dujarric-Descombes, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord : *Les Fouilles de la tour de Vésone, à Périgueux.*

La Société vote des remerciements au donateur.

Digitized by Google

M. Boissonnade présente une analyse rapide de quelques communications faites au Congrès des sociétés savantes, notamment sur le séjour de Richelieu à Angoulême en mars 1619.

M. de Fleury présente, au nom de M. Badaillac, voyageur de commerce, l'empreinte en cire d'un sceau dont celui-ci possède la matrice et qui a appartenu à un Lageard de Cherval, probablement à Geoffroy de Lageard, seigneur de Cherval et de Jauvelle, sénéchal d'Angoumois, que nous trouvons investi de cette charge dès 1574 et encore en 1596.

Ce sceau, qui est de forme circulaire, mesure environ 37 millimètres de diamètre et porte au centre les armes de Lageard de Cherval, qui sont : *d'azur à un lion rampant couronné d'argent, armé et lampassé de gueules, surmonté d'un croissant aussi d'argent en chef.*

Comme d'ordinaire sur les anciens sceaux, les émaux et métaux ne sont point indiqués par les hachures conventionnelles. L'écu est surmonté d'un casque regardant à dextre. Légende : SIGILLVM DOMINI DE CHARVARTO EQVITES *(sic)*.

L'identification du fief ne saurait être contestée. Le lieu de Cherval est appelé : *Charavart* en 1382 (procès-verbal de Pierre des Mortiers); — *Charvart* en 1489 (Terrier de Combeyranche); — *Charavard* en 1560 (acte de notaire); — *Charval* en 1760.

Le même membre fait passer sous les yeux de la réunion la reproduction du sarcophage de Chabanais, d'après un dessin de M. Lagrange, peintre-verrier à Angoulême. (Nous donnons ci-après cette reproduction.)

M. de Fleury donne lecture, au nom de M. Guy de Puybaudet, élève de l'École des chartes, membre de la Société, du texte d'une ordonnance de François Ier portant établissement d'un marché à tenir le vendredi de chaque semaine au bourg et village de Saint-Fort,

Digitized by Google

Digitized by Google

et ce en faveur de Pierre de Noël, conseiller au parlement de Bordeaux, et de Jacques Baulon, sénéchal de Guyenne, coseigneurs dudit Saint-Fort.

Ce document paraîtra *in extenso* comme annexe au procès-verbal.

M. Th. Fusil fait ressortir l'importance des *Livres liturgiques* anciens, au point de vue archéologique et historique. Il signale particulièrement comme ayant été le plus négligés les anciens rituels et manuels de la région.

Certains d'entre eux renferment de curieux renseignements sur les prônes, monitoires, excommunications, et enfin sur les rites funéraires défendus par ordre des évêques. Deux des plus intéressants à ce point de vue sont certainement le *Rituel de Périgueux* et le *Cérémonial de Limoges*.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,
Warisse.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 1894.

Juin 1528. — *Ordonnance de François Ier établissant un marché à tenir le vendredi de chaque semaine au bourg et village de Saint-Fort, et ce en faveur de Pierre de Noël, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Jacques Baulon, sénéchal de Guyenne, coseigneurs dudit Saint-Fort.*

François, etc. Savoir faisons, etc. Nous avoir receu humble supplication de nos amez et feaulx messire (1) Pierre de

(1) Ou maistre (?). — L'abréviation est « Me ».

Digitized by Google

Noël, notre conseiller en notre court de Parlement à Bourdeaulx, et Jaques Baulon, aussi notre conseiller au siege de notre senechal de Guyenne, contenant qu'ilz sont coseigneurs du lieu, terre et seigneurie de S^t^-Fort en notre pays de Xaintonge, ou y a gros bourg et village assis en bon et fertil pays et sur chemyn passant, ouquel bourg il seroit bien requis, necessaire et convenable pour le prouffict et commodité des habitans d'icelluy et de ceulx du pays d'environ qu'il y eust un marché le jour de venredi de chacune sepmaine de l'an, s'il nous plaisoit le y creer et establir et sur ce leur impartir notre grace, humblement requerans icelle;

Et, pourquoy, Nous, ces choses considerées, inclinans a la supplication et requeste de nos dits conseillers supplians, audit lieu bourg et village de S^t^-Fort avons fait, creé, ordonné et estably, faisons, creons, ordonnons et establissons, de notre grace especial et auctorité royal, par ces presentes, un marché au jour de venredi par chacune sepmaine de l'an, ouquel voulons, si nous plaist, que tous marchans et autres frequantans foyres et marchez y puissent aller et le frequanter, vendre, trocquer et eschanger toutes manieres de denrées licites, et que lesdits supplians joyssent sur eulx de telz droiz comme font et ont acoustumé fere ceulx du pays d'environ qui ont semblable droit de marché, pourveu que audit jour de venredi n'ayt a quatre lieues alentour aucunes foyres ou marché.

Donnons en mandement par ces dites presentes au seneschal de Xaintonge ou a son lieutenant, en la jurisdiction duquel ledit lieu, terre et seigneurie de S^t^-Fort est scitué et assis, et a touz noz autres justiciers, etc., que de nos presens grace, creation et establissement dudit marché ilz facent, seuffrent et laissent lesdits supplians joyr et user plainement, paisiblement et perpetuellement tout ainsi comme dessus est dit et declairé, sans leur fere mectre, etc.; lequel si fait, etc.; et avec ce, leur seuffrent et permectent fere crier et publier ledit marché es villes et villages du pays d'alentour, ensemble de fere lever, bastir et edifflier halles loges, et estaulx en lieu propice et convenable pour

Digitized by Google

tenir les marchans avec leurs denrées et marchandises a couvert et en seureté;

Par tel, etc.; et affin, etc.; sauf, etc.

Donné a Paris ou moys de juing l'an de grace mil V° XXVIII et de notre regne le XIIII^me^. Ainsi signé pour le Roy

DE VERCLE.

Visa contentor:

DESLANDES.

(*Archives nationales*, J J. 243. — N° 460, f° 137.)

SÉANCE DU MERCREDI 9 MAI 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BOISSONNADE, DESERCES, BOILEVIN, GEORGE, MARTIN, DE FLEURY, JEANSOULIN, DUFOURNEAU, DESMAZEAUD, BASTIER, FAVRAUD et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière réunion.

Il signale dans le *Globe,* organe de la Société de géographie de Genève, une communication relative à « une carte de géographie faite par Christophe Colomb ». On a retrouvé sur les marges d'une lettre de Christophe Colomb, datée de la Jamaïque, 7 juillet 1503, l'esquisse complète d'une carte représentant le littoral qu'il avait découvert. Jusqu'à sa mort, le grand

Digitized by Google

découvreur ne douta pas un instant qu'il n'eût atteint la côte orientale de l'Asie, but de son expédition. Aussi donne-t-il sur sa carte les noms d'*Asia* et de *Sinarum situs* au littoral reconnu par lui, et le représente-t-il comme contigu à l'*India extra Gangem*.

Des indigènes lui ayant révélé l'existence d'une mer distante seulement de quelques journées de marche de l'autre côté des montagnes, Colomb n'hésita pas à voir dans cette mer — qui n'était autre que l'océan Pacifique — le *Sinus Magnus* des anciens géographes. La position des îles découvertes par Colomb dans son premier voyage est aussi indiquée avec précision, faisant front au continent. On y voit indiquée sous une forme graphique, et de la main même de Colomb, l'erreur dans laquelle il a vécu en attribuant cent degrés de longitude de trop au continent asiatique, ce qui diminuait d'autant la largeur des océans. Erreur providentielle, car elle a donné à Colomb le courage d'entreprendre son expédition de 1492, ce qu'il n'eût peut-être jamais osé tenter s'il se fût douté de la distance qui sépare réellement l'Asie orientale de l'Europe occidentale.

M. le Président annonce à la Société la distinction honorifique qui vient d'être décernée à notre confrère M. Biais, nommé officier de l'instruction publique, à l'occasion du dernier congrès des Sociétés savantes.

Les membres présents s'associent aux félicitations exprimées à ce sujet par M. le Président.

M. DE FLEURY lit une note sur le second séjour de Marie de Médicis à Angoulême, après son évasion du château de Blois, en 1619, et à l'aide de documents locaux, il fixe la durée de ce séjour, qui s'étendit du 3 mars au 29 août suivant.

Avec le secours des mêmes documents, il établit, en outre, que, pendant ce même séjour, la Reine n'eut pas

Digitized by Google

d'autre résidence que la maison de Guez de Balzac, portant actuellement le n° 3 de la rue des Arceaux, et que ce fut là qu'elle reçut les visites du duc d'*Épernon* et du futur cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon.

M. Boissonnade continue la lecture de son étude sur les relations des Rois d'Angleterre avec les Comtes d'Angoulême.

M. le Président donne lecture d'une circulaire émanant de la Société française d'archéologie et relative au congrès archéologique de Saintes et de La Rochelle.

Un programme détaillé accompagne la circulaire :

PROGRAMME.

1. État des études archéologiques dans le département de la Charente-Inférieure depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis soit par les Sociétés savantes, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans le département de la Charente-Inférieure.

3. Étudier les *fines* des peuplades santones et des peuplades limitrophes.

4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis cinquante ans dans l'Aunis et la Saintonge, et notamment les découvertes constatant l'importance de Saintes aux époques gauloise et romaine.

5. Déterminer le nombre, l'importance et la direction des chemins gaulois et des voies romaines en Aunis et en Saintonge.

6. Étudier les piles, leur forme, leur destination.

7. Étudier et décrire les cimetières gaulois, romains, mérovingiens et ceux du Moyen-âge.

8. Décrire les principaux monuments d'architecture religieuse de la région (diocèse de Saintes et de La Rochelle) aux différentes époques et en indiquer les caractères particuliers.

9. Signaler les particularités archéologiques des lanternes des morts, des cavaliers au portail des églises, des zodiaques, etc.

Digitized by Google

10. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux et de la Renaissance et les édifices civils des villes et des campagnes.

11. Déterminer le caractère et la date des caves, chapelles souterraines et souterrains creusés ou utilisés au Moyen-âge ou à la Renaissance en Saintonge et en Aunis. — Dans quelles circonstances les souterrains ont-ils servi pour la défense ou l'approvisionnement des habitants ?

12. Signaler les hôpitaux, maladreries, léproseries et les chemins de Saint-Jacques.

13. Étudier les œuvres des artistes de la région et de ceux qui ont habité le pays et y ont laissé de leurs œuvres.

14. Étudier l'influence exercée sur les arts en Aunis et en Saintonge par les Anglais aux différentes époques de la domination anglaise.

15. Signaler l'emploi du bois au Moyen-âge et à la Renaissance dans la construction des maisons.

16. Décoration et mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, tapisseries, objets d'orfèvrerie, meubles, etc., conservés dans la région, soit dans les églises et les monuments publics, soit dans les collections particulières.

17. Étudier la construction et l'aménagement des ports, les fortifications du littoral, les phares.

18. Archéologie navale. Faire connaître les différentes espèces de navires de guerre et de commerce construits dans les ports de l'Océan depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. — Décrire leurs formes, analyser les documents pouvant fournir des renseignements sur leur construction, leur aménagement, leurs équipages et leurs navigations.

19. Étudier les différentes industries locales au Moyen-âge et jusqu'à la Révolution : exploitation des carrières, fabrication des poteries et des faïences, verreries, industrie vinicole, eaux-de-vie, raffineries, tonnellerie, fabrication des étoffes de laine et de fil, salines, pêcheries, élevage des huîtres et des moules, etc. — Faire connaître les conditions de fabrication, les règlements et statuts, les prix de façon et de vente, ainsi que les débouchés des produits de ces industries.

20. Épigraphie, campanographie, numismatique et sigillographie. — Indiquer les inscriptions curieuses, faire connaître les monnaies et les médailles ainsi que les sceaux concernant l'Aunis et la Saintonge, restés inédits jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

M. le docteur Mesnard, fixé définitivement à Paris, donne sa démission de membre titulaire de la Société.

M. LE PRÉSIDENT propose pour le mois de juillet une excursion archéologique à Chabanais et à Chassenon. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

SÉANCE DU MERCREDI 13 JUIN 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. COCHOT, CHAUVET, TRIOU, BOILEVIN, FAVRAUD, l'abbé SOCHAL, l'abbé BLANCHET, l'abbé MONDON, DE MONTÉGUT, MARTIN, SÉMORET, JEANSOULIN, DESMAZEAUD, VEILLON, GEORGE, BASTIER, POUZET, GUÉRIN-BOUTAUD et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion de mai est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Il annonce aux membres présents que l'Académie française a décerné un prix Thérouane de 1,000 francs à M. Boissonnade, professeur au lycée d'Angoulême, pour son *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille.*

La Société adresse ses félicitations à notre confrère.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une circulaire ministérielle relative au trente-troisième congrès des sociétés

Digitized by Google

savantes, dont l'ouverture est fixée dès maintenant au mardi 16 avril 1895.

Le programme est mis à la disposition de nos confrères. Le 1er février est donné comme la date extrême à laquelle les travaux traitant des matières inscrites au programme et destinés, par conséquent, aux séances de l'après-midi, devront être parvenus *in extenso* au ministère.

M. Pierre Veillon communique à la Société quelques impressions de voyage dans la Provence gréco-romaine, si fertile en monuments et en souvenirs historiques.

Il évoque d'abord les grands faits du passé : Marseille, dernier rempart de l'hellénisme indépendant; Arles, capitale de l'empire romain sous Constantin; Avignon et la papauté; le Rhône, qui a vu passer les armées conquérantes avec Annibal, César, Charlemagne, Charles-Quint, Napoléon.

Il explique comment les Romains ont particulièrement affectionné leur colonie gauloise, qu'ils appelaient *Provincia,* de même qu'ils appelaient Rome *Urbs,* sans qu'aucune confusion fût possible, et comment alors ils ont émaillé ce coin de terre préféré de monuments : théâtres, cirques, temples. Nîmes, d'abord, avec ses vastes arènes, mieux conservées que nul autre édifice de ce genre; sa Maison-Carrée, si délicatement ténue sous le ciel limpide; sa statue d'Antonin le Pieux, son temple de Diane, sa Tour-Magne, masse géante qui se dresse rivale des Pics Cevenols; sa porte d'Auguste, son église Sainte-Bandile, d'un merveilleux gothique; puis, le pont du Gard, le vieil aqueduc aux trois gigantesques étages, qui évoque l'idée d'une œuvre plutôt titanesque qu'humaine, où les arcades, d'une envergure colossale, chevauchent du flanc d'une montagne sur l'autre par une simple juxtaposition de moellons non cimentés.

Digitized by Google

Il nous fait ensuite visiter Avignon, enceinte d'une longue muraille crénelée, dorée par le soleil (muraille restaurée par M. Xavier-Pascal Coste, grand-oncle de notre confrère M. Jeansoulin).

Nous faisons l'ascension du rocher des Dons, d'où l'on a une vue merveilleuse. La cathédrale a un portail d'une belle architecture carlovingienne. Le Palais des Papes matérialise en quelque sorte le sentiment de la grandeur et de l'autorité.

D'Avignon, M. Pierre Veillon nous conduit à Orange, à travers un paysage d'oliviers, de cyprès, de pêchers en fleurs. Voici l'Arc-de-Triomphe qui se dresse solitaire et énigmatique au bout d'une longue allée de peupliers, symbolisant l'inanité de la gloire humaine. Puis, de l'autre côté de la ville, au pied de la colline que couronnent les ruines du château des princes d'Orange, nous nous trouvons dans le Théâtre romain, dont la grande et vaste muraille de fond se dresse vers le ciel, avec l'hémicycle de ses gradins complètement restaurés, la partie rectangulaire formant la scène bien conservée, l'orchestre nettement délimité. Encore aujourd'hui, la tragédie grecque s'y déroule avec une imposante majesté, et Mounet-Sully y fait éprouver aux spectateurs des frissons de terreur et de pitié de la plus violente intensité dans le rôle d'Œdipe.

Nous descendons ensuite en Arles, où nous retrouvons des arènes plus vastes que celles de Nîmes, le Théâtre grec, délicat et charmant; Sainte-Trophime, dont le portail est merveilleusement sculpté et le cloître aussi impressionnant que celui du Mont-Saint-Michel; puis le cimetière des Aliscamps, tour à tour phénicien, celtique, gaulois, grec, romain, chrétien, qui aurait dû nous laisser des richesses et des trésors sans nombre si les tombes n'avaient été profanées, les urnes funéraires emportées, les bas-reliefs, les statues, les

Digitized by Google

ossements jetés çà et là dans les marais, les champs ou les musées.

M. Pierre Veillon termine enfin sa relation en conseillant les pèlerinages au pays de Mireille, et cite les paroles de M. Melchior de Vogüé dans son discours de réception à l'Académie française, qui, après avoir beaucoup voyagé et avoir vu quantité de pays, déclare « n'avoir trouvé nulle part l'ivresse toute neuve, « l'éblouissement laissé dans ses yeux par les reliques « de Provence, par les blocs romains tremblant, à « midi, dans la vapeur d'or, sous le pâle horizon d'oli- « viers d'où monte la plainte ardente des cigales ».

M. G. Chauvet dit qu'en visitant dernièrement les arènes de Nîmes, son attention a été spécialement attirée par la tête de taureau qui surmonte une ou deux des principales portes.

Pourquoi ces têtes? quelle signification faut-il leur donner?

L'animal que l'on représentait en *première place* sur ce monument devait y avoir un rôle; c'est ainsi qu'aujourd'hui l'entrée de nos grands cirques est surmontée d'une tête de cheval.

Les arènes de Nîmes n'ont-elles pas servi, au début, à des courses de taureaux qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours?

Les anciens textes sont muets à ce sujet pour la Gaule (1); mais les textes ne disent pas tout, et c'est surtout les monuments qui doivent nous renseigner sur leur destination, c'est eux qu'il faut interroger.

Les têtes sculptées des arènes de Nîmes ne semblent-elles pas nous dire aussi clairement qu'une inscription : Il y a eu là des jeux où les taureaux avaient un rôle?

(1) L'abbé E. Beurlier, *Les Courses de taureaux chez les Grecs et chez les Romains. (Mém. des Antiquaires de France,* 1887, page 57.)

Digitized by Google

César, pendant sa dictature, avait importé à Rome les tauromachies si en honneur en Thessalie; après lui elles durent passer en Gaule, où l'on se faisait gloire de calquer les mœurs romaines.

Un fragment de poterie rouge sigillée, trouvé dernièrement derrière le théâtre d'Orange, semble confirmer cette manière de voir (1); il représente une tauromachie.

Il y a là une intéressante question d'archéologie *gallo-romaine* à examiner.

M. Chauvet ajoute que, lors de sa visite au musée installé dans la *Maison-Carrée,* il s'est vu interdire la faculté de prendre des croquis; il croit devoir protester publiquement contre un pareil règlement, si étrangement hostile à la science.

M. DE MONTÉGUT présente à la Société une photographie du portrait de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, père du roi François Ier (1459-1496). — M. Castan, bibliothécaire de la ville de Besançon, correspondant de l'Institut, dans un de ses voyages, avait été frappé de voir au musée de Naples un portrait attribué à un personnage célèbre du XVIe siècle; en rapprochant ce portrait d'un autre absolument identique et existant dans la galerie de Chantilly, chez M. le duc d'Aumale, il fut amené à la certitude à peu près absolue qu'il représentait Charles d'Orléans, comte d'Angoulême. — Sur la demande de M. de Montégut, M. le duc d'Aumale a bien voulu faire exécuter une photographie de ce portrait et l'a gracieusement offerte à la Société.

A l'unanimité, la Société vote des remerciements à M. le duc d'Aumale.

(1) *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1892, page 64, figure.

Digitized by Google

M. de Montégut ajoute : On est frappé, en voyant cette image, des traits de ressemblance avec ceux de son fils, le roi François Ier, mais surtout de sa fille, Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon et reine de Navarre. — Il serait à désirer qu'une bonne copie de ce portrait fût exécutée pour le musée de la ville d'Angoulême, où il est bien digne d'occuper une place d'honneur. Charles d'Orléans était un prince éclairé, très ami des arts. Sa bibliothèque était nombreuse et choisie. M. Sénemaud, mort archiviste des Ardennes, a publié l'inventaire de ses livres et de ses objets mobiliers (1). — Le beau rétable de la chapelle du château de Cognac, aujourd'hui au musée céramique de Sèvres, suffirait seul à établir le goût de ce prince pour les choses de l'art. M. de Montégut rappelle qu'il a déjà fait une communication sur ce bel objet, dont la place serait si bien à notre musée.

Notre confrère communique ensuite des documents concernant la présence en Angoumois du roi Charles VII, notamment du 12 au 30 juillet 1453.

Il se trouvait le 17 juillet au château de La Rochefoucauld, chez son conseiller et chambellan Jean Ier, sire de La Rochefoucauld, seigneur de Marthon, Montignac, Marcillac, Blanzac, etc., quand la nouvelle lui parvint, à dix heures du soir, de la victoire remportée sur les Anglais à Castillon.

La bataille avait eu lieu le matin, et le messager porteur de la bonne nouvelle avait pu facilement franchir en dix heures la distance séparant Castillon de

(1) *La Bibliothèque de Charles d'Orléans*, comte d'Angoulême, au château de Cognac, en 1496, publiée pour la première fois par Ed. Sénemaud, professeur au lycée d'Angoulême, archiviste adjoint, secrétaire de la Société archéologique et historique de la Charente. — Tirage à part à cent exemplaires, numérotés par l'auteur ; plaquette de 93 pages avec index alphabétique.

Digitized by Google

La Rochefoucauld. Le prince ordonna immédiatement que le lendemain un *Te Deum* fût chanté dans la principale église de la ville pour remercier Dieu de cette victoire.

Le même message fut envoyé au comte d'Angoulême, Jean le Bon, cousin germain du roi, qui pendant trente-deux ans avait été prisonnier en Angleterre. Il arriva à Angoulême à onze heures du soir.

La veille, 16 juillet, le roi, étant à La Rochefoucauld, avait écrit au chapitre et aux chanoines de Chalon-sur-Saône pour leur recommander la nomination de Geoffroy Floreau, évêque de Nîmes, comme évêque de Chalon.

Détail piquant : à la même époque, le Dauphin, depuis Louis XI, alors brouillé avec son père, recommandait au même chapitre un autre candidat, Ambroise de Cambrai. Ce fut Geoffroy Floreau qui fut nommé; il occupa ce siège épiscopal un demi-siècle (1453-1503).

Le roi ne se contenta pas de faire chanter un *Te Deum* à La Rochefoucauld, des messages furent envoyés aux principales villes de France afin de célébrer ce grand événement. C'est ainsi que nous enregistrons :

Le 22 juillet, lettre du roi aux habitants de Lyon pour leur annoncer la bonne nouvelle et leur ordonner de chanter un *Te Deum*.

Vers la même époque, un chevaucheur de l'écurie du roi, Pierre de La Place (nom angoumoisin; cette famille possédait La Tourgarnier, Javerlhiac, et a fourni un premier président à la Cour des aides de Paris), avait été envoyé à Montpellier dans le même but.

A la date du 9 août 1453, aux manuscrits français 26081, nous trouvons la lettre du sire de Fimarcon ordonnant le paiement de six livres tournois à Pierre de La Place, pour avoir apporté à la ville de Mont-

Digitized by Google

pellier la bonne nouvelle de « la desconfiture naguères « faicte des Anglois devant la place de Castillon, en « Périgord, où le sire de Talbot avoit été tué ».

Enfin, étant au château de La Rochefoucauld à la date du 23 juillet, le roi ordonne de faire une enquête sur certains faits survenus après la bataille de Castillon et qui avaient jeté dans l'armée une vive émotion.

Le vendredi 27 juillet, le roi quitte La Rochefoucauld et se rend à Angoulême. Il réside au château, chez son cousin germain, le bon comte Jean. De cette ville il écrit au chancelier de France, Juvénal des Ursins, et à Jean d'Estouteville, sire de Torcy, grand-maître des arbalestriers.

Le lundi 30 juillet, il est à La Couronne, logé à l'abbaye. Il écrit de ce lieu une lettre au sire de Laval « et illec demourerai jusqu'au mardi matin (31 juillet), « et mardi irai dîner à Blanzac (dont le sire de La Ro- « chefoucauld était seigneur), y serai mercredi et « jeudi (1er et 2 août) et partirai vendredi matin et « dedans dimanche à La Couronne ».

Le mercredi 8 août, Charles VII était à Libourne.

Ce prince paraît avoir eu pour l'Angoumois une affection toute particulière, car à son retour de Libourne nous le retrouvons au prieuré de Marcillac-Lanville. A la date du 22 octobre 1453, il adresse de ce lieu une nouvelle lettre aux habitants de Lyon.

A cette même date de 1453, le roi donne à Jean, sire de La Rochefoucauld, le gouvernement de la ville de Bayonne qui venait de rentrer sous le pouvoir des Français; ce dut être sa récompense pour l'hospitalité si grande et si généreuse accordée au roi pendant quinze jours (12 juillet au 27), et aussi pour la part qu'il avait prise à la « recouvrance » de la Guyenne sur les Anglais.

Digitized by Google

Enfin, M. de Montégut propose à la Société d'émettre le vœu que la *Tour de Marguerite,* récemment menacée par l'incendie des édifices voisins, soit isolée. Le vœu est adopté.

M. Cochot rend compte des découvertes faites récemment rue des Halles-Centrales, à Angoulême, à l'occasion des fouilles effectuées dans le sol pour établir les fondations d'un édifice destiné au Crédit Lyonnais ; cette communication sera publiée en *annexe* au présent procès-verbal. — La Société charge le Président de faire auprès du directeur du Crédit Lyonnais une démarche à l'effet d'obtenir que les objets trouvés dans les fouilles soient conservés au musée archéologique.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

Warisse.

ANNEXE AU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUIN 1894.

L'ENCEINTE PRIMITIVE D'ANGOULÊME.

(Fouilles du Crédit Lyonnais.)

Dans les premiers jours du mois de mai dernier, les ouvriers occupés à déblayer le terrain où doit s'élever le nouvel hôtel du Crédit Lyonnais, rue des Halles-Centrales, à Angoulême, ont mis à jour, sur une longueur de 18 mètres environ, une partie de l'enceinte de la ville, remontant vraisemblablement au V[e] siècle (1).

(1) Cette partie d'enceinte est parallèle à la rue des Halles, dont elle est distante de dix-sept mètres.

Digitized by Google

Le terrain compris entre le parement intérieur du mur et la rue des Halles était formé de terres rapportées qui ont été fouillées et enlevées jusqu'au roc. Dans la partie supérieure on a trouvé quelques tombes sans intérêt, provenant sans doute du cimetière de l'église Saint-Paul, et dans la partie inférieure une grande quantité de tuiles à rebord et de briques gallo-romaines.

Les premières assises du mur découvert sont formées de libages de 0m 30 à 0m 33 d'épaisseur, de 0m 70 à 0m 80 de largeur, directement posées sur le roc à peine nivelé et dégrossi, et à 1 mètre environ en contre-bas de la surface du sol naturel.

La paroi intérieure du mur, la seule qui ait été visible, est bâtie avec de grandes pierres, par assises variant entre 0m 30 et 0m 70 de hauteur. Ces assises sont bien dressées, en parement sur les lits et les joints, posées à vif, sans trace aucune de mortier et, dans le pied du mur, fortement en retraite les unes sur les autres pour former empâtement.

Derrière le parement, le noyau ou cœur du mur est une mauvaise maçonnerie de blocage formée de moellons ordinaires et de fragments plus ou moins grands de pierres taillées, moulinées et même sculptées, mal hourdies dans un mauvais mortier. C'est dans cette partie intérieure que se sont rencontrés quelques fûts de colonnes, un chapiteau orné de feuillages et un lion en pierre, de grandeur naturelle, ayant une tête de sanglier entre les pattes de devant. Ce lion est bien supérieur, comme conservation, à celui qui fut trouvé en 1863 dans les fouilles de l'hôtel de ville. Il y a lieu de signaler également des débris de statues consistant en trois pierres sur lesquelles sont sculptées des draperies. Deux de ces pierres proviennent de la statue du même personnage, qui devait être à peu près de grandeur naturelle.

Relevons aussi un débris d'inscription portant les caractères suivants :

VSRPSVE
SOM
FF

Digitized by Google

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le mur est assis sur le rocher. Nous avons relevé l'ordre des assises comme suit :

Première assise ou assise inférieure.	0,25	de hauteur.	
Deuxième assise.....	0,70	»	en retraite de 0,08.
Troisième assise.....	0,62	»	
Quatrième assise.....	0,58	»	en retraite de 0,11.
Cinquième assise	0,33	»	en retraite de 0,16.
Sixième assise.....	0,66	»	en retraite de 0,25.
Septième assise.....	0,30	»	
Huitième assise.....	0,80	»	
Neuvième assise.....	0,33	»	

Chacune des pierres qui forment le revêtement du mur est percée sur chaque face, au milieu de la longueur et à environ 0m 10 du lit de l'assise supérieure, de deux trous carrés, directement opposés, ayant environ 0m 07 à 0m 08 de profondeur et 0m 03 à 0m 04 de côté. Ces trous, qui existent sur toutes les pierres, dans la même disposition et même sur le lion, qui les porte sur les flancs, peuvent être assimilés à des trous de louve; ils ont servi, au moyen de deux crochets en fer que l'on y engageait et qui étaient reliés à la corde de suspension d'un appareil de levage (grue ou chèvre), à soulever les pierres et à les mettre en place (1).

Ce mur faisait partie, sans aucun doute, de l'enceinte construite entre le IVe et le Ve siècle, qui, partant de la porte Saint-Vincent, suivait le Parc, faisait un coude vers le monument des Mobiles, pour rejoindre au Châtelet le rempart des Vieilles-Prisons. A différentes époques et sur le parcours indiqué, on le retrouve, et toujours les fouilles donnent des résultats identiques : mur à grandes assises, sans mortier, contenant à l'intérieur des débris de monuments d'une époque antérieure.

(1) N'y aurait-il pas lieu de rappeler à ce sujet les trous remarqués par l'abbé Michon : 1° sur les pierres composant les assises inférieures du rempart du Nord à la hauteur de l'ancienne porte de l'Arc (*Statistique monumentale,* page 170); 2° dans un bas-relief de la façade de la cathédrale d'Angoulême (*Statistique monumentale,* page 171) ?

Digitized by Google

Les restes découverts par les ouvriers du Crédit Lyonnais appartiennent à cette partie de la muraille qui s'étendait du Châtelet au Château et sur laquelle Corlieu s'exprime ainsi dans son *Recueil en forme d'histoire*, chapitre II : « Ressentent aussi leur antiquité les murailles de la pre- « mière ville depuis ce chastelet jusques au chasteau, les- « qu'elles sont restées en quelques endroits, malgré le temps « et les désastres advenus à la pauure ville, faites de grands « quartiers de pierre de quatre à cinq pieds de longueur et « larges à l'advenant, entassées l'une sur l'autre sans mor- « tier, comme celles que nous voyons basties, du temps des « anciens Romains, à Sainctes et Périgueux, et si s'est « encores cette année descouvert une marque de plus « grande antiquité en ces murailles, qu'ayant esté ouver- « tes, on a trouvé à l'intérieur d'icelles fait et massonné de « pièces, d'autres pierres qui auparavant auroient servy à « autres édifices, comme colonnes, frises et soubassements, « qui monstre que jadis lesdites murailles furent faites des « ruines de quelques temples, ou autres superbes basti- « ments autres-fois basties au mesme lieu, indice d'une « très grande et non remarquée ancienneté »

Au XVIII[e] siècle, un procès-verbal en date du 17 février 1776 (arch. municip. D. D. I.) mentionne que, un peu au-dessous de la rue de la Bûche (rue d'Arcole), on démolit « jusqu'aux fondements sur le rocher 7 toises de « ce gros mur, et que le parement intérieur paraissoit « composé de grosses pierres de taille qui avoint déjà servi, « quelqu'unes estant scultées ».

Desbrandes, de son côté, rapporte que « lorsqu'on démo- « lit l'ancienne terrasse du parc, en 1778, on trouva, dans « les murs qui soutenaient les terres du côté du pré du « château, neuf pierres de sept pieds de longueur et de plus « de trois de largeur; quatre de ces pierres faisaient la pre- « mière assise, trois sur celles-ci et deux sur ces trois. On « ne voyait entre elles ni mortier ni ciment. La démolition « de ce mur fit découvrir plusieurs colonnes, frises, sou- « bassements et autres pièces d'architecture qu'on jugea « être les débris de quelques temples ou de l'ancien clocher

Digitized by Google

« de la cathédrale, bâti du temps de l'évêque Girard et dont « on s'était servi pour faire le mur que l'on a détruit ». (Bibliothèque de la ville d'Angoulême, 10e copie, tome I, page 106.) Plus loin (2e copie, tome II, page 115), il ajoute « qu'en « creusant les fondements des murs de la place d'Artois, « en 1787, on trouva, dans la partie la plus profonde et la « plus rapprochée de la salle de spectacle, à la hauteur de » cinq pieds et dans une longueur de sept toises, une quan- « tité de grosses pierres formant trois assises posées à « retraite, sans mortier ni ciment, et semblables à celles que « Corlieu nous dépeint. On en découvrit aussi vis-à-vis la « rue d'Arcole, etc ».

Bien plus tard, en 1863, notre musée recueillit des objets provenant de la partie de la muraille trouvée dans les fondements de l'hôtel de ville.

Enfin, il y a seulement quelques années, lors de la démolition du Châtelet, on découvrit encore, sous les fondations de la courtine nord, des restes de murs paraissant appartenir par leur construction à l'enceinte qui fait l'objet de ce rapport. On aurait également trouvé trace de cette dernière lorsque l'on construisit les Galeries de Valois.

De ces différentes découvertes faites depuis le XVIe siècle et qui toutes offrent le même caractère, il semble bien résulter que les restes qui nous occupent appartiennent à la vieille enceinte de la ville, construite vers le Ve siècle, dans les mêmes conditions et circonstances que l'ont été les remparts de Périgueux et de Saintes.

A. Cochot.

L'impression des notes ci-dessus était commencée quand les ouvriers qui continuaient, au chantier du Crédit Lyonnais, la démolition du mur, ont découvert la moitié complète d'un chapiteau composite de grande dimension (0,80 × 0,80 sur 0,53 de hauteur d'assise). Ce chapiteau, qui surmontait une colonne carrée, était formé de deux assises; celle qui a été découverte est la supérieure. Elle comprenait l'abaque et les quatre volu-

Digitized by Google

tes. Quatre bustes de grandeur naturelle dont les têtes sont très saillantes décorent chacune des faces du chapiteau entre les volutes. Ces têtes sortent, comme les volutes, des feuilles qui ornaient la partie inférieure du chapiteau. — Comme à toutes les autres pierres sculptées ou travaillées qui ont été employées dans ce mur, on retrouve les deux trous caractéristiques ayant servi à les saisir avec des crochets. Ces trous sont vis-à-vis l'un de l'autre, à 0,10 environ de l'assise du bas, ce qui dénote péremptoirement que ce chapiteau, remployé comme pierre de construction, a été placé sens dessus dessous et les têtes à l'envers.

Il a été taillé et sculpté dans la pierre coquillière la plus ordinaire des environs d'Angoulême.

SÉANCE DU MERCREDI 11 JUILLET 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. BOILEVIN, DE FLEURY, DESERCES, DESMAZEAUD, DUFOURNEAU, l'abbé SOCHAL, FAVRAUD, BASTIER et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de juin est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance; il signale dans le *Journal des Savants* (mai 1894) un article de M. de Rozière sur « les origines de l'ancienne France », par M. Jacques Flach (t. I et II, Paris, 1886 et 1893).

M. Flach, après avoir étudié la formation et l'organisation des vastes *Villæ* gallo-romaines, puis leur

Digitized by Google

dissolution et l'atroce misère du peuple des campagnes sous le poids des charges multipliées par le fisc impérial, aboutissant aux révoltes dites des *Bagaudes,* fixe ce point d'histoire incontestable, savoir que « c'est le besoin de protection qui, dans le cours du IX^e^ siècle, a forcé les populations de la Gaule à demander à des particuliers la sécurité que le pouvoir central n'était plus en mesure de leur garantir » : d'où le *régime féodal*.

Mais où M. Flach apporte un élément nouveau, c'est lorsqu'il constate l'existence de sortes de *Ghildes paysannes;* cette partie de son travail, particulièrement intéressante, est résumée comme il suit par M. de Rozière : « Si l'ancienne *Villa* et son « administration régulière avaient disparu, le château, « le monastère, le village fortifié l'avaient remplacée « comme autant de centres de la nouvelle organisation « terrienne. Entre les fugitifs, auxquels ils avaient « servi d'abri, il s'était formé, par la communauté « des misères et des périls, un lien de solidarité bien « autrement fort que celui qui unissait les tenanciers « d'une même *Villa*. Le terme de *Villa* avait même « cessé de désigner un domaine de quelque importance; « il n'indiquait plus qu'un territoire, une circonscrip- « tion rurale, dont les habitants, unis entre eux par « une communauté d'intérêts, de relations, de tradi- « tions et d'usages, cherchaient en eux-mêmes un « point d'appui pour la défense de leurs droits, la libre « disposition de leurs biens et la réglementation de « leurs rapports avec le seigneur sous la suzeraineté « duquel ils se trouvaient placés. Ainsi s'organisaient « naturellement et sans bruit ces associations de pay- « sans, qui paraissent avoir joué dans les campagnes « un rôle analogue à celui des *Ghildes* d'artisans dans « les villes.

Digitized by Google

« Leur histoire est encore peu connue et M. Flach « a été un des premiers à signaler leur existence. Ce « n'était évidemment qu'un groupe embryonnaire, « mais au sein duquel était déposé le double germe « d'une commune rurale et d'une coutume locale. »

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative à la 19e réunion annuelle des Sociétés des beaux-arts des départements.

Cette session s'ouvrira en 1895 à l'École des beaux-arts, en même temps que la réunion des Sociétés savantes, le mardi 16 avril 1895.

Les mémoires préparés en vue de cette session devront être adressés à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3 (bureau de l'enseignement et des manufactures nationales), avant le 10 février 1895, terme de rigueur, pour être soumis à l'examen du comité des Sociétés des beaux-arts, chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique.

« La mise au jour de documents inédits sur les artistes ou les monuments de nos provinces, tel est, ajoute M. le Ministre, le but que doivent se proposer les délégués des sociétés des départements désireux de prendre part aux sessions annuelles. »

En dehors des personnes qui auront à faire des communications, chaque société ne pourra désigner pour la représenter que trois de ses membres, qui devront, dès l'ouverture de la session, inscrire leur adresse à Paris sur un registre déposé à la porte de la salle où se tiendra la session.

Le titre de correspondant ou de membre non résidant du comité ne donne pas droit à l'envoi *d'office* d'une carte d'invitation et d'une lettre de parcours. Ces pièces devront faire l'objet d'une demande spéciale de la part des intéressés avant le 10 février 1895.

Digitized by Google

M. LE PRÉSIDENT a fait auprès de M. Delavalle, directeur du Crédit Lyonnais d'Angoulême, la démarche dont il avait été chargé par la Société, à l'effet d'obtenir que les objets trouvés dans les fouilles soient conservés au musée archéologique.

Il est heureux d'annoncer que cette démarche a obtenu un plein succès. M. Delavalle, de son côté, demande à faire partie de la Société en qualité de membre titulaire.

Il est élu par acclamation.

M. TOUZAUD rend compte d'un ouvrage communiqué par M. Chauvet : *Les Charges du Paysan avant la Révolution de 1789,* par M. Rémondière, avocat à Ruffec.

Ce rapport sera publié comme *annexe* au procès-verbal de la présente séance.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture à la Société d'une étude due à Mgr Barbier de Montault et relative aux fers à hosties de l'arrondissement de Confolens recueillis par notre confrère M. l'abbé Huet, curé d'Esse.

Cette étude paraîtra dans notre volume de 1895.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,
WARISSE.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 1894.

LES IMPÔTS SOUS L'ANCIEN RÉGIME ET LE DROIT DU SEIGNEUR.

M. Chauvet a communiqué à la Société un ouvrage dû à M. Rémondière, avocat à Ruffec, et intitulé : *Les Charges*

Digitized by Google

du Paysan avant la révolution de 1789 (1). En raison d'une étude publiée dans le *Bulletin* de 1892 sur *l'état de l'agriculture en Angoumois avant la Révolution*, j'ai été désigné par mes collègues pour prendre communication du livre de M. Rémondière : je viens en faire rapport à la Société.

L'auteur a eu pour objectif d'étudier « spécialement la condition du roturier du XVIII[e] siècle, de le rapprocher de la Noblesse et du Clergé ; puis de le mettre en parallèle avec les bourgeois vivant à la ville, comparer, en outre, sa condition économique devant l'impôt avec celle du paysan du XIX[e] siècle » (2).

On voit par le seul énoncé de ce plan que M. Rémondière a parcouru un champ bien vaste. Il est vrai que l'auteur reste étranger au souci de la forme et ne sacrifie point aux élégances du langage ni à l'art de l'exposition. Les renseignements qu'il a recueillis se suivent, ou plutôt s'accumulent, sans méthode suffisante ; et, quand l'auteur quitte le terrain des faits précis, le contrôle, la critique, la vérification même des textes font trop souvent défaut.

C'est dommage, car la sincérité de M. Rémondière est certaine : il cherche manifestement la vérité.

Aussi la partie utile de son ouvrage réside-t-elle dans l'étude personnelle qu'il a faite des *rôles des tailles* d'une paroisse (Fontenille en Poitou, élection de Saint-Maixent, aujourd'hui canton de Chef-Boutonne) : nous allons voir à quel résultat les données réunies par l'auteur l'ont amené.

Nous ne pourrons cependant laisser passer un des chapitres les plus curieux de ce livre, et par malheur un des plus faiblement traités. Il s'agit des « Droits bizarres ou indécents », notamment du fameux « droit du seigneur ». Je ne suis pas fâché, du reste, que l'occasion me soit offerte d'en finir avec une odieuse légende qui tend à faire croire que, jusqu'en 1789, la France aurait vécu dans la honte et l'immoralité.

(1) Paris, Guillaumin, 1894 (imprimé à Melle), in-8° de 250 pages.
(2) Préface, page 3.

Digitized by Google

I. — *Les impôts.*

« Nos calculs nous autorisent à affirmer, écrit M. Rémondière, que les charges directes sur le sol enlevaient à l'homme des champs le *tiers* environ de ses produits » (1).

Ce résultat se rapproche de celui que nous avons nous-même obtenu (2).

Nous avons, en effet, constaté que les impositions sur le revenu des terres étaient les suivantes :

1/10 pour la rente ou agrier seigneurial ;

1/11 pour la dîme du clergé ;

1/12 pour la taille du roi.

C'est une proportion du *quart au tiers :* exactement, 27.42 0/0.

M. Rémondière est moins heureux lorsqu'il s'engage dans le calcul des impositions qu'on appelle aujourd'hui indirectes, surtout lorsqu'il prétend établir le budget du paysan sous l'ancien régime. Nous avons produit des renseignements précis sur les *profits du bétail* dans une métairie, tandis que M. Rémondière demeure dans le vague et conclut dans l'arbitraire à ce sujet (3).

Aussi ne peut-on faire état de la *moyenne* des charges, qu'il fixe à la *moitié* du produit : ici, les données fournies ne présentent plus de caractère scientifique.

Mais l'auteur revient à un travail utile lorsqu'il fait ce qu'il appelle le *parallèle des taux :* — « Quel est le rapport de l'impôt à la charge de la propriété rurale *de nos jours* pour la même commune de Fontenille, dont les limites sont sensiblement les mêmes que celles de la paroisse dont elle a été formée ? » — L'auteur trouve une charge de 1/5 au lieu de 1/3, soit 20 0/0 au lieu de 33 0/0. Et il ajoute : « Ce chiffre n'est qu'approximatif ; mais il n'a rien de surprenant si l'on songe à l'abolition des droits seigneuriaux, qui allège les charges. »

(1) Page 244.
(2) *Bulletin* 1892, pages 329 et 335.
(3) Pages 186-7.

Digitized by Google

Il est, en effet, évident que l'impôt royal et l'impôt seigneurial faisaient double emploi, et à partir de l'organisation de la monarchie, les charges féodales cessaient d'avoir leur raison d'être.

De telle sorte que l'impôt direct serait tombé du tiers au cinquième par l'abolition des droits seigneuriaux, sans autre réduction.

Du reste, M. Rémondière estime qu'arrivé à 1789, il n'a rempli que la moitié de sa tâche, et il annonce un second volume. Il est encouragé dans cette voie par un de ses anciens collègues dans l'administration de l'enregistrement, M. de Saint-Genis, conservateur des hypothèques à Paris. Ce dernier à écrit une *Introduction* à l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Nous y trouvons la confirmation de ce que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rappeler, après Léonce de Lavergne, Siméon Luce et d'autres encore (1), savoir que la période la plus prospère de l'ancien régime s'étend du XI^e^ au XV^e^ siècle.

Il est très curieux de voir combien est aujourd'hui discréditée la ci-devant science officielle d'après laquelle le Moyen-âge fut une période de ténèbres, de larmes et d'oppression, tandis que le progrès daterait de la centralisation inaugurée par Richelieu, affermie par Louis XIV, consacrée par la Révolution et son chef couronné, enfin religieusement conservée et étendue par tous les régimes qui se succèdent en France.

L'étude des documents d'archives bouleverse les vieilles déclamations ; elle ruine par avance les systèmes préconçus des publicistes ignorants comme des économistes théoriciens. Que dire de cette réflexion de notre conservateur des hypothèques : « A une époque où de bons esprits cherchent dans l'extrême mobilisation du sol la panacée universelle, n'est-il pas prudent de remonter le cours des âges et d'examiner si la *fixité de l'héritage* n'a pas été, au contraire, la cause de l'expansion de notre pays et de sa merveilleuse force de résistance ? »

(1) *Bulletin :* 1890-1891, page XXXVII et page CXII; 1892, page LXXII.

Digitized by Google

Le tort de M. Rémondière a été précisément de ne pas tenir compte du « cours des âges » : c'est pourquoi il a accumulé, à la date de 1789, tous les droits, redevances, charges quelconques qui ont pu exister en France, sans se préoccuper de savoir quels en étaient le sens et la portée, si plusieurs n'étaient pas tombées en désuétude, si même certaines d'entre elles avaient jamais existé.

II. — *Le « droit du seigneur ».*

Un mot d'abord des « redevances bizarres ».

M. Rémondière cite, avec indignation sans doute, l'hommage fait au seigneur par ses vassaux d'un *rottelet* conduit sur une charrette attelée de quatre bœufs ! Comment ne voit-il pas le caractère symbolique et chevaleresque de ce joyeux hommage ? Pourrait-on démontrer plus clairement et plus gaiement combien le lien de fidélité d'homme à homme, de protection d'une part, de dévouement de l'autre, avait sa base dans les cœurs et non dans le poids des redevances? Il est vrai que Michelet a bien dit que le caractère de la féodalité et du moyen-âge est le *matérialisme*, tandis que les temps modernes, où l'argent est le maître du monde, seraient l'âge de l'*idée !*

La redevance *indécente* par excellence, c'est, on le conçoit, le fameux *droit du seigneur*.

M. Rémondière ne recule pas devant les mots ; il les aligne les uns au bout des autres avec une visible satisfaction : *prélibation, cullage, cuissage, jambage* ou *marquette*. Il reconnaît, du reste, que « évidemment le droit en nature dut être converti en argent de fort bonne heure ». Il confesse, en outre, que, « malgré toutes ses investigations, il n'en a vu nulle part la trace dans les documents poitevins, si ce n'est dans le mémoire du préfet des Deux-Sèvres, Dupin, publié sous le Consulat : le seigneur de La Tour-Chabot, y est-il dit, prétendait qu'un mariage ne pouvait être consommé s'il n'avait mis le pied dans la couche nuptiale ».

Digitized by Google

On nous permettra de ne pas prendre au sérieux cet aimable conte préfectoral.

Mais voici une meilleure autorité pour le Poitou : « M. Richard (archives de la Barre, II, p. 226) trouve la trace du droit de jambage converti en numéraire dans un aveu de 1687 rendu au prieur de Saint-Paul-en-Gâtine par René Darnot, seigneur de La Boutrochère, lequel, « comme époux de Marie-Madeleine Darnot, à foi et hommage lige pour le fief de Beugnon, porte redevance au prieuré de un tiers indivis avec le seigneur de Saint-Paul... de 6 sols de *jambage* ».

Enfin, « non loin du Poitou, en Bretagne, le président Bouhier (297, n° 13, de ses décisions) rapporte avoir vu se dérouler devant le métropolitain un procès par appel où un curé prétendait avoir, suivant un usage reçu, la première nuit des nouvelles épousées. Semblable procès eut lieu à Bourges, où le curé prétendait à la connaissance charnelle de l'épouse; mais il fut débouté (décision 297, n° 17). L'évêque d'Amiens fut également, au rapport de Charondas (*Réponses*, liv. VII, chap. LXXIX), débouté d'un droit en argent qu'il prenait sur les nouveaux mariés pour la licence de coucher la première nuit avec leur épouse. Cet arrêt est mentionné dans Rageau de Laurière et Du Cange (v° cullage) ».

Pour achever, M. Rémondière ne craint pas de citer le ridicule Larousse (1) ! Ceci donne la mesure de l'esprit critique et scientifique apporté par l'auteur dans une question qui mériterait d'être soumise à un examen plus sérieux. Il est évident qu'il n'a ouvert ni Du Cange (qui écrivait en latin et non en français), ni Charondas le Charron ou Le Caron de Charondas, ni Laurière, ni Bouhier.

Nous allons faire ce que l'auteur aurait dû faire et remonter aux sources.

Un premier point qu'il importe de préciser tout d'abord, c'est qu'il y a deux siècles on était aussi embarrassé qu'au-

(1) Il est vrai qu'à citer un auteur plus réputé, Littré lui-même, il n'aurait pas été beaucoup plus heureux.

Digitized by Google

jourd'hui, pour fixer le sens des vieux mots auxquels est attribuée la signification grossière qu'évoque le fameux terme « droit du seigneur ».

Du Cange définit le mot *cullagium* : « Tributum a subditis matrimonio jungendis exsolvendum ».

La Curne de Sainte-Palaye (1), au même mot, écrit : « Espèce de droit seigneurial; c'était un droit des seigneurs sur les nouveaux mariés ». Et le savant auteur ajoute : « Ce mot *(cullage)* a été corrompu de celui d'*osculage,* en latin *osculagium.* » De sorte qu'il s'agit d'une prestation en argent *(tributum)* obtenue à l'occasion du mariage : avec cette circonstance que d'un mot charmant, *osculage,* on a fait, par corruption de langage, un terme ignoble.

Au mot *jambage,* La Curne de Sainte-Palaye écrit encore : « Droit de la châtellenie de Baugency qui fait que le boucher doit au seigneur la jambe de chaque bœuf qu'il abat. » Ici, il ne s'agissait plus du tout du mariage.

Au mot *marcheta,* Du Cange est plus explicite.

Il rapporte qu'en Écosse un droit de trois sous (ou trois marcs) était payé par le mari au seigneur, pour soustraire, sa femme, noble ou de condition servile, aux prétentions de celui-ci. Puis il cite Hérodote au sujet des mœurs puniques, qui auraient livré les nouvelles épousées au prince : « regi exhibere, qui quam vellet vitiaret ». En Angleterre, les femmes nobles auraient, à la différence de ce qui se serait passé en Écosse, été exemptes du prétendu droit. Ensuite, l'auteur passe en revue la Belgique, la Frise, la Germanie, et tout ce qu'il dit ressemble plus à la légende qu'à l'histoire. Enfin, il arrive à la France. Ici, nous citons : « Ad quam consuetudinem referendum illud *videtur,* quod *olim* Ambianensis episcopus in suos diœcesanos sibi competere asserebat, videlicet ut iis qui noviter nuptias inierant, tribus prioribus noctibus post earum celebrationem uno cubare non liceret, nisi certa pecuniæ summa ei persoluta : quod quidem prohibitum Litteris Philippi VI an. 1336 et Caroli VI an. 1388, apud de Laurière, t. II ordinat. p. 117,

(1) Dictionnaire.

Digitized by Google

et per arrestum parlamenti an. 1409...; nisi forte id juris arrogarit episcopus quod concilio Carthaginensi IV, C. 13 : «*Sponsus et sponsa, cum benedictionem acceperint, eadem nocte, pro reverentia ipsius benedictionis, in virginitate permanere*... Et pro relaxatione hujusce decreti pecunias *extorserint*. »

Ainsi, très anciennement *(olim)*, une prescription religieuse inspirée par un sentiment plein de noblesse et d'élévation, aurait provoqué un abus pécuniaire *(pro relaxatione, pecunias extorserint)*. Voilà l'origine de ce fameux droit : l'abus serait passé de l'autorité ecclésiastique à l'autorité laïque, et voilà tout. L'abus s'est-il même produit? Continuons l'examen des textes :

Du Cange, au même mot *marcheta*, ajoute :

« Singulare autem factum hoc de se refert Boërius. Décis. 297, n° 17.

« Ego vidi in curiâ Bituricensi coram metropolitano processum interpellationis, in quo rector seu curatus parochalis, *prætendebat* ex consuetudine primam habere carnalem sponsæ cognitionem, quæ consuetudo fuit annulata et *in emendam* condemnatus. Et pariter *dici audivi et pro certo teneri*, nonnullos Vasconiæ dominos habere facultatem primâ nocte nuptiarum suorum subditorum ponendi unam tibiam nudam ad latus neogamæ cubantis, *aut componendi* cum ipsis. »

Voilà ce Boërius qui serait apparemment le *président Bouhier*. La Curne de Sainte-Palaye en fait l'*évêque Bouhier*, au mot *cuissage;* et, « pour expliquer en quoi consistait ce droit féodal », il reproduit un « passage » ainsi conçu : « Je me suis *laissé dire* qu'*il n'y a* pas longtemps qu'aucuns seigneurs, mesme ecclésiastiques, avoient droit par ancienne coustume de mettre une jambe dans le lict où couchoit l'espousée la première nuict de ses noces; il y en eust un, lequel, voulant outre-passer les limites de son devoir et abuser de son privilège, poussé d'une effrénée lubricité, fist perdre ceste coustume *au prix de sa vie*. (Div. leçons de Du Verd., p. 96.)

Digitized by Google

On voit, ici encore, combien est vague et légendaire toute tentative d'affirmation du prétendu droit de cuissage ou jambage, cullage ou marquette.

Mais existe-t-il des textes authentiques, empruntés notamment aux chartes mêmes? De pareils textes seuls peuvent faire foi. Il en existe; nous allons les examiner.

Du Cange, au mot *culagium*, donne le texte suivant, emprunté au Trouillé de Fécamp, ann. 1235 : *Cum villanus maritat filiam suam extra villanagium, debet tres solidos deculagio*. Ainsi, voilà la perception du droit d'osculage constatée; dans quel cas? en cas de fors-mariage. On comprend, en droit féodal, la légitimité de cette perception.

M. Léopold Delisle, dans son beau livre : *De la condition de la classe agricole en Normandie au Moyen-Age*, cite le même texte, avec cette précision que c'est une *abbesse* qui percevait le droit. Il rapproche de ce document des vers empruntés à Estout de Goz, trouvère du XII siècle :

Se vilain sa fille marie
Par dehors la seigneurie,
Le seigneur en a le culage,
III sols en tel mariage.

C'est bien le même droit, avec sa même qualification, dans le même cas.

Toutefois, Du Cange reproduit un autre texte, emprunté au glossaire de Laurière et puisé dans une charte de 1507, relative aux revenus de la baronnie de Saint-Martin-le-Gaillard; il y est dit : « Item a ledit seigneur (le comte d'Eu) audit lieu de Saint-Martin droit de cullage quand on se marie », sans autre précision ni restriction. Mais M. L. Delisle relève aussi, dans un aveu du fief du Trop, en 1455, la même obligation pour les vassaux de payer « le cullage de mariage », alors qu'il ne s'agit évidemment que d'une *redevance en argent*, « ce qui, ajoute le savant auteur, autorise à donner une semblable interprétation au *droit de cullage quand on se marie*, que le comte d'Eu avait sur ses hommes de Saint-Martin-le-Gaillard ».

Digitized by Google

En définitive, le droit d'osculage était un tribut pécuniaire perçu à raison du mariage hors la seigneurie, et à l'effet de compenser la perte d'un sujet que le seigneur éprouvait sur sa terre. Voilà qui est certain, et il n'y a que cela de certain.

Il paraîtrait, en outre, que le tribut pécuniaire aurait été perçu dans certains lieux en cas de mariage dans la seigneurie même, par abus d'une prescription religieuse. Mais c'était une action toujours réprimée.

Et s'il était vrai que jamais certain seigneur, laïque ou ecclésiastique, eût osé, dans le but d'obtenir une prestation en argent, alléguer un prétendu droit de « prélibation », ceux mêmes qui rapportent ces prétentions insolentes sont obligés d'ajouter qu'elles furent rejetées et frappées de condamnation.

Certes, nos devanciers nous valaient bien; les générations nouvelles ont tout mis en œuvre pour les déshonorer : elles ne sont point parvenues à ce triste succès. Si nos pères étaient plus gais que nous (1), leur moralité était au moins égale à la nôtre.

DANIEL TOUZAUD.

(1) En fait de mariage, le dernier reste du vieil esprit gaulois, qui s'était réfugié dans la traditionnelle *soupe à l'oignon*, a maintenant à peu près disparu. — Les Français d'autrefois, qui n'avaient pas besoin d'emprunter le latin pour appeler les choses par leur nom, avaient traduit à leur façon le vieux mot « osculage ». Au mot *cullagium*, Du Cange ajoute en effet : « Eodem nomine varie tamen pronuntiato, vocabant munus in cibis, vino vel pecunia exhibendo a recens nupto sociis suis. Litt. remiss ann. 1375, in reg. 108. — ... *Payer son becjaune, appelé coullage.* » — Enfin : « Sicut a viro, ita et a muliere, quod compotationi inserviret, exigebatur sub vocabulo *Deschaussage* ou Deschaussailles, ann. 1390. »

Digitized by Google

SEANCE DU MERCREDI 14 NOVEMBRE 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. CALLAUD, BIAIS, DESERCES, COCHOT, CHAUVET, FAVRAUD, TRIOU, BOILEVIN, GEORGE, DE FLEURY, DE MONTÉGUT, JEANSOULIN, DUFOURNEAU, MARTIN, BASTIER, MORO, FUSIL, l'abbé SOCHAL, CHAUVIN, MOURRIER, PUYMOYEN et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de juillet est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. Chauvet vient d'être décoré de l'ordre du Mérite agricole, et rappelle à ce sujet une communication de notre confrère relative à un texte curieux de Strabon sur la maladie de la vigne et publiée dans le *Bulletin* de 1893.

Les membres présents joignent leurs félicitations à celles qui viennent d'être exprimées; ils sont heureux d'avoir à féliciter également notre confrère M. Boissonnade, nommé officier d'académie.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance.

Il signale :

1° Dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, un mémoire de M. Léo Desaivre, intitulé *Charles-Quint en Poitou en 1539*. L'auteur confirme le doute qu'avait exprimé M. Eusèbe Castaigne, dans ses *Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême depuis François Ier jusqu'à Louis XIV* (*Bulletin*, 1856), sur le point de savoir si l'Empereur s'était arrêté à Angoulême; une publication de M. Gachard dans les *Chro-*

Digitized by Google

niques belges (Bruxelles, 1874) donne l'itinéraire suivi par Charles-Quint et dont voici un extrait :

« Disner à Barbéziel; coucher à Chasteauneuf en Angoulmois;

« Disner à Gourville; coucher à Verteur (Verteuil). »

M. Desaivre rappelle que dès 1622 et jusqu'en 1758 la route de Paris à Bordeaux passait par Villefagnan, Aigre, Gourville, Saint-Cybardeaux, Châteauneuf, Barbezieux; c'est seulement à cette dernière date qu'une bifurcation se sépara de la ligne principale entre Couhé et Sauzé, et passa par Ruffec, Mansle, Tourriers, Angoulême, La Couronne, Roullet, Pétignac, Pont-à-Brac, pour rejoindre à Barbezieux la route directe.

M. Biais, au sujet de cette observation, rappelle qu'en effet la poste ne passa par Angoulême qu'à partir de 1760.

On voit, ajoute M. Touzaud, qu'Angoulême resta bien longtemps le *Devius locus* de la carte de Peutinger, au profit de Germanicomagus;

2° Dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (1er novembre 1894), une notice due à M. le comte de Dienne, sur *Les Capitaines Saintongeais au XVIe siècle,* où l'on voit le seigneur de Fontaine-Chalendray, paroisse limitrophe de la Charente, Jacques de Rabar, dans son testament de 1596, établir un legs au profit de Jean Devauzelle, son « fidelle et bien eymé domestique », pour lui avoir donné des preuves de son affection et de sa fidélité en plusieurs rencontres, dans des « occazions chaudes et périlleuses ». Ce langage mérite d'être reproduit, comme étant aussi bien à l'honneur du maître que du serviteur, et comme fait pour surprendre aujourd'hui, où la suppression des classes sociales semble avoir éloigné, au lieu de les rapprocher, les distances entre les hommes;

3° Dans le *Bulletin* de la Société neufchateloise de géographie, une curieuse étude sur l'*Ensevelissement*

Digitized by Google

de personnes vivantes et le « lœss » *dans le Nord de la Chine,* par M. Piton, ancien missionnaire (protestant) en Chine. La Société neufchateloise de géographie, dont le premier *Bulletin* nous est ainsi adressé, demande l'échange avec la Société.

Cet échange est accordé.

Plusieurs ouvrages sont envoyés en hommage pour la bibliothèque, savoir :

1° *La Motte de Brettes,* ou « un bourg Taïfale en Charente », par notre confrère M. Favraud;

2° *Anthropologie de la France :* Dordogne, Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, par le Dr R. Collignon, médecin-major à l'École de guerre ;

3° *L'Époque Éburnéenne et les races humaines de la période glyptique,* par E. Piette ;

4° *Biographies vendéennes :* Le comte Adolphe de Brémond (1795-1870), par M. Anatole de Brémond d'Ars, membre titulaire de la Société;

5° *Le Général de Brémond d'Ars,* ancien sénateur de la Charente, par le même.

M. G. Chauvet dit qu'il a déposé au musée :

1° Une moitié de meule en grès donnée par M. Loubersac, des Planchettes, et envoyée par notre collègue M. du Vignaud;

2° Des caisses contenant le résultat des fouilles exécutées dans le cimetière gallo-romain de Chez-Chante, commune de Messeux : M. du Vignaud en a rédigé le compte-rendu, qui sera lu à l'une des prochaines séances, quand les objets seront classés.

M. l'abbé Huet, curé d'Esse, fait remettre, par l'intermédiaire de M. le Président, un petit vase trouvé par lui dans une sépulture près de l'église d'Esse et offert au musée archéologique par la commune.

La Société vote des remerciements à la commune d'Esse et à M. l'abbé Huet.

Digitized by Google

Notre confrère donne quelques renseignements sur les fouilles faites par lui du côté septentrional de son église, où a existé ce que l'on appelait le *petit cimetière,* pour le distinguer du *grand cimetière,* qui était un peu plus loin, du même côté, et du *cimetière de la lanterne,* placé au levant, à environ 200 mètres, et qui est le cimetière actuel. Ces trois cimetières existaient encore simultanément au XVII[e] siècle.

Il a trouvé à fleur de terre quatre sarcophages en pierre identique à celle de Chassenon, pierre inconnue à Esse et dans toute la contrée. De ces quatre sarcophages, le mieux conservé a été transporté chez M. le curé. Les trois autres sont tombés en morceaux dès qu'on a voulu les remuer. Tous quatre avaient un emplacement taillé pour la tête. Dans l'un, il a été trouvé neuf perles en verre grosses comme des pois.

Près du mur septentrional de l'église, on a trouvé une sépulture dont le fond était maçonné en moellons, les côtés et le dessus en pierres plates du pays, d'environ dix centimètres d'épaisseur, avec un emplacement plus étroit pour la tête; c'est dans cette sépulture et au-dessus de l'épaule gauche qu'a été trouvé le petit vase offert au musée.

M. LE PRÉSIDENT communique une lettre par laquelle M. le directeur et le conseil de la Société française d'archéologie font part à la Société de la mort de MM. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière, secrétaire général de la Société française d'archéologie, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, et Léon Palustre, directeur honoraire de ladite société, décédés tous deux dans le courant du mois d'octobre dernier.

La Société s'associe aux regrets exprimés par son président.

Digitized by Google

M. Touzaud transmet à la Société la communication suivante, de M. Louis Sauzet, propriétaire à Courtillas, près Montbron :

« Sur une colline dominant Montbron, entre le village de Lavau et celui de Courtillas, on trouve les restes d'une villa romaine. En creusant des fossés pour planter des vignes, des ouvriers ont mis au jour un bloc de béton d'un mètre carré de surface, recouvert de mosaïques de différentes couleurs.

« Au milieu, on voit un damier très nettement dessiné, entouré de rangs parallèles bleus, blancs, rouges, noirs et jaunes. »

M. Sauzet se met à la disposition de ceux de nos collègues qui désireraient visiter ses fouilles, et il ajoute que les restes de la villa en question sont situés à peine à deux kilomètres de Montbron.

La Société adresse ses remerciements à M. Louis Sauzet et le prie de vouloir bien la tenir au courant des nouvelles découvertes qu'il pourrait faire.

M. G. Chauvet dit qu'il a visité récemment la *lanterne des morts* de Cellefrouin ; ce curieux petit monument, l'un des plus intéressants de la Charente, est actuellement en très mauvais état : le soubassement est envahi par les ronces et les mauvaises herbes; les pierres de la colonne se disjoignent et un rejointoiement complet de l'édifice est indispensable pour le consolider et en assurer la conservation.

En 1865, lors du Congrès de Guéret, sur la demande de notre regretté collègue M. de Laurière, la Société française d'archéologie avait voté une somme de cent francs pour des réparations urgentes qui furent dirigées par M. Warin..... mais voilà bientôt trente ans qu'elles ont été faites ; il faut les recommencer, sous peine de voir crouler l'un des plus intéressants spécimens de l'architecture charentaise du XII[e] siècle.

Digitized by Google

M. G. Chauvet demande à la Société de voter à cet effet une somme de cent francs.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et le bureau de la Société est chargé de s'entendre avec qui de droit pour l'exécution des travaux à faire.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que, au mois de juillet dernier, la Société archéologique a fait une intéressante excursion à *Chassenon*. Parmi les excursionnistes, au nombre de douze, se trouvait M. Lièvre, président honoraire de notre Société, venu de Poitiers pour se joindre à nous.

La Société a constaté l'état actuel des ruines de l'antique *Cassinomagus :* le Palais (ou Caves de Longea, « *Caveæ Longæ* ») ; le Temple (« *Montelu* ») ; l'Amphithéâtre (« la Lena » *arena,* l'Arène); les Bains; le Cimetière : la conservation de ces ruines est satisfaisante. Nous avons reconnu que les *puits,* si communs à Chassenon, méritent bien ce nom et ne constituent point des silos, comme on l'avait cru : c'étaient des sortes de réservoirs destinés à conserver les eaux provenant des infiltrations du sol, sur le territoire même de la ville. Nous avons également acquis la certitude que les espaces en forme de cuvettes, où Michon avait cru voir, aux abords de Chassenon, des cratères de volcans éteints représentent simplement d'anciennes carrières. Les roches de Chassenon, qui n'ont leurs analogues qu'à Pressignac, dans toute la région granitique formant l'arrondissement actuel de Confolens, sont formées non de roches éruptives, mais de *grès bigarrés* faciles à mettre en œuvre pour les travaux de construction; c'est pourquoi les carrières du lieu ont été largement exploitées.

Cassinomagus paraît n'avoir été qu'incomplètement fouillé : les régions du nord, du sud et de l'est ont été

Digitized by Google

mises à nu ; la région de l'est ne semble pas avoir révélé ses trésors. Un nouveau champ reste ouvert aux découvertes des archéologues.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de la lettre suivante, émanant du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de « prescrire l'ordonnancement d'une somme de quinze « cents francs au nom de la Société archéologique et « historique de la Charente...

« Cette subvention, d'une importance exceptionnelle, « est exclusivement destinée à la publication des inté- « ressantes découvertes de Vénat.

« Permettez-moi d'espérer que, le moment venu, la « Société voudra bien mettre à la disposition de mon « département le plus grand nombre possible d'exem- « plaires de l'ouvrage projeté. Il serait extrêmement « utile, en effet, de le répandre dans les bibliothèques, « et je suis persuadé que vous partagerez mon senti- « ment. »

La Société vote par acclamation des remerciements à M. le Ministre de l'instruction publique.

M. GEORGE lit son rapport sur la découverte de Vénat.

M. COCHOT fait passer sous les yeux de nos confrères des photographies de fresques du XIV^e^ siècle qui se trouvent dans une chapelle au Breuil (Dignac).

M. BIAIS expose les motifs qui lui font croire que le rétable signalé par M. de Montégut comme exécuté par les ordres de Charles d'Orléans doit l'avoir été sous François I^er^.

Il ajoute que le musée a reçu le lion et les fragments sculptés d'origine gallo-romaine trouvés dans les fouilles du Crédit Lyonnais. Ces objets, que la Société

Digitized by Google

doit à M. Delavalle, sont intéressants pour l'histoire des origines de notre cité.

M. de Rochebrune a légué à la ville d'Angoulême une importante collection d'armes françaises et étrangères des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, notamment une armure complète montée sur mannequin. Dans ce legs figurent également des faïences et divers objets.

Notre confrère signale une porte sculptée, datée : 1684, qu'il attribue à l'un des Rogier, menuisiers sculpteurs ornemanistes du XVII^e^ siècle, qui habitaient sur le territoire des paroisses de Beaulieu et de Saint-André.

Cette porte a été démontée et acquise par un marchand de meubles d'Angoulême. C'est à titre de renseignement et afin de faire connaître le sort fait à des ouvrages tout à fait secondaires, mais de quelque intérêt local, néanmoins, que M. Biais fait cette communication.

Il mentionne également le transport à Bourg-Charente de la cheminée historique du château de Bouteville, acquise par le fils de notre confrère M. Pellisson et reconstituée par ses ordres à sa nouvelle destination.

M. Biais lit et commente des extraits de l'inventaire des meubles de la succession de feu M^gr^ Charles-Annibal de Rohan-Chabot, quatrième comte de Jarnac en 1762.

Il y constate la mention d'une grande table de marbre dont l'inventaire de 1669, publié par ses soins, ne parle pas.

Cette table lui paraît être celle qu'une légende présente comme ayant servi de lit de parade au prince de Condé, tué en 1569.

M. Biais rappelle qu'il a exposé antérieurement les raisons qu'il a pour combattre ce dire des historiens qui ont répété ce détail, d'une *inexactitude absolue*.

Sur l'invitation de M. le Président, notre confrère donne sommairement le compte-rendu de la 18^e^ réunion

Digitized by Google

des délégués des Sociétés des beaux-arts à l'École nationale des beaux-arts, du 27 au 31 mars 1894, à laquelle il a assisté en qualité de correspondant du ministère des beaux-arts et de délégué, conjointement avec M. de Montégut, par la Société archéologique de la Charente.

M. Biais fournira plus tard de plus amples renseignements sur cette réunion, et notamment sur la séance du 30 mars, où il a eu l'honneur d'occuper le fauteuil de la vice-présidence auprès de M. de Fourcaud, président.

M. DE MONTÉGUT appelle l'attention de la Société sur les conditions déplorables pour sa conservation où se trouve la statue de la Vierge du cimetière de Saint-Amant-de-Bonnieure.

Les membres présents décident que le bureau fera auprès de l'autorité préfectorale une démarche pressante pour la prier d'intervenir.

M. Surun, notaire à Mansle, et M. le comte de Mascureau de Sainte-Terre adressent leurs démissions de membres titulaires.

Demande à faire partie de la Société en qualité de membre titulaire M. le duc de La Rochefoucauld, capitaine au 4e hussards, à Meaux, présenté par MM. le comte Aimery de La Rochefoucauld, Paul de Fleury et Touzaud.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

Digitized by Google

SÉANCE DU MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1894.

PRÉSIDENCE DE M. TOUZAUD,

PRÉSIDENT.

Membres présents :

MM. DESERCES, CALLAUD, COCHOT, CHAUVET, BOILEVIN, GEORGE, TRIOU, DE FLEURY, MARTIN, MALARD, BASTIER, COQUEMARD et WARISSE, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de novembre est lu, mis aux voix et adopté.

M. LE PRÉSIDENT dépose les ouvrages reçus depuis la dernière réunion de la Société.

Il donne lecture de la lettre suivante, adressée à M. le Préfet par M. le maire de la commune de Saint-Amant-de-Bonnieure :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

« J'ai l'honneur de vous exposer, en réponse à votre « lettre du 24 novembre dernier, que je ne puis prendre « aucune détermination, au sujet de la statue qui « se trouve dans le cimetière, sans consulter le conseil « municipal.

« Je suis heureux de vous apprendre que nous avons « l'intention de mettre ladite statue à couvert, à moins « que le conseil municipal, auquel je communiquerai « la lettre de M. le Président de la Société archéologique, se décide à en faire don à cette société. »

« Recevez, etc. »

Il dépose également un manuscrit de M. Gigon, sous-intendant militaire de 1re classe à Bordeaux, sur la bataille de Jarnac et la campagne de 1569 en Angoumois, destiné à être reproduit dans le *Bulletin* de la Société.

Digitized by Google

M. CHAUVET donne lecture de quelques extraits d'une étude sur la cachette de Vénat.

M. CALLAUD communique un état des finances de la Société pour l'année qui vient de s'écouler.

Il est procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1895.

M. TOUZAUD exprime le désir d'être remplacé dans les fonctions de président. Il remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le maintenant pendant quatre années consécutives dans lesdites fonctions.

M. WARISSE, secrétaire, expose qu'il fait partie du bureau de la Société depuis 1880, qu'il a exercé les fonctions de bibliothécaire pendant quatre ans, celles de secrétaire adjoint pendant un an, celles de secrétaire pendant dix ans, et qu'il demande instamment qu'on veuille bien lui nommer un successeur, en raison de l'impossibilité absolue dans laquelle il se trouve de continuer à occuper le poste que ses confrères ont bien voulu lui confier pendant si longtemps.

M. DESERCES, secrétaire adjoint, demande également aux membres présents de reporter sur un autre les voix qu'on a bien voulu lui accorder pendant plusieurs années.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau, qui se trouve constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. CHAUVET.
Vice-président : M. DE FLEURY.
Secrétaire : M. GEORGE.
Secrétaire adjoint : M. TRIOU.
Trésorier : M. CALLAUD.
Conservateur du musée : M. BIAIS.
Conservateur adjoint et bibliothécaire : M. COCHOT.

MM. Alcide Arnaud, propriétaire à Ruffec, et Albert Hyrvoix donnent leur démission de membres titulaires de la Société. Ce dernier est élu membre correspondant.

Digitized by Google

M. le duc de La Rochefoucauld, capitaine de hussards à Meaux, est élu membre titulaire.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire,

WARISSE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET DOCUMENTS

Digitized by Google

Digitized by Google

POUILLÉ

HISTORIQUE

DU

DIOCÈSE D'ANGOULÊME[1]

PAR

M. L'ABBÉ J. NANGLARD

VICAIRE GÉNÉRAL

TITRE V.

PRIEURÉS ET COMMANDERIES.

ARTICLE Ier. — *Prieurés.*

PRIMITIVEMENT les prieurés furent des colonies de religieux vivant en communauté, sous la conduite d'un supérieur local appelé prieur, *prior, præpositus,* et sous la dépendance de l'abbaye qui les avait envoyés. Quelques-uns, très rares, sont restés conventuels jusqu'à la Révolution française; les autres ont perdu la conventualité à diverses époques. La cessation de la vie commune dans ces établissements a commencé au XIVe siècle, sous l'oppression des Anglais. Elle s'est généralisée sous l'invasion des protestants.

Les prieurés ont eu des origines et des caractères divers. Quelques-uns n'eurent au début d'autre fin que la prière, l'étude et le travail manuel. D'autres furent créés en vue du ministère des âmes et du service paroissial. D'une part, les abbayes et les chapitres, tant séculiers que réguliers, en étendant leurs possessions, établirent des églises pour le besoin des populations qui venaient se grouper sous leur protection. De l'autre, les évêques leur remirent un certain nombre de parois-

(1) Voir *Bulletins* de 1892 et 1893.

Digitized by Google

ses, à charge de pourvoir à leur service. Ces monastères y détachèrent des religieux. Ainsi qu'il est dit plus haut au sujet des abbayes, ceux à qui leurs constitutions permettaient de prendre charge d'âmes les desservirent eux-mêmes sous le titre de *prieurs-curés*. C'est le cas des ordres de Saint-Augustin et des Prémontrés. Les paroisses ainsi desservies sont appelées prieurés-cures. Les autres, à qui leurs statuts interdisaient le ministère pastoral, comme ceux des familles bénédictines, confièrent ce service à des prêtres séculiers à qui ils servaient un traitement appelé *portion congrue*. Mais ils eurent leur résidence près de l'église dans laquelle ils faisaient leurs offices, soit à l'autel principal, soit à un autel secondaire. C'est ainsi que la plupart des églises ainsi régies ont deux nefs, l'une réservée à la paroisse, l'autre au prieuré.

Le prieuré est dit simple lorsqu'il n'a pas la conventualité et que le prieur n'a pas le service paroissial de son église. Alors ce prieur peut être dispensé de la résidence. La dispense porte cette mention : *Curâ conventuque carente... personalemque residentiam non requirens*. Le prieuré, comme l'abbaye, peut être tenu en commende.

D'après ce qui précède, les prieurés sont donc pour la plupart réguliers. Cependant il en est, mais en très petit nombre, qui ont une origine séculière, ayant été fondés et leur patronage restant tenu par des séculiers. D'autres le sont devenus par suite d'un abandon ou d'une remise en forme à l'évêque ou à quelque chapitre séculier par les religieux qui les avaient fondés ou reçus des fondateurs.

Il ne sera parlé ici ni des prieurés-cures qui sont renvoyés au titre suivant : *des paroisses,* ni des prieurés claustraux qui constituent un office dans les abbayes, ni enfin des prieurés membres des abbayes du diocèse

Digitized by Google

d'Angoulême, que l'on a vus dans le titre précédent, mais des prieurés conventuels et des prieurés simples appartenant ou ayant appartenu à des abbayes étrangères à notre diocèse. Ils seront présentés par ordre d'archiprêtrés.

1° Dans l'archiprêtré de Saint-Jean d'Angoulême (1).

Prieuré de Saint-Augustin. — Il fut fondé sur la rive droite de l'Anguienne et à droite du chemin de Basseau (2), sous les murs d'Angoulême. C'était à l'origine une aumônerie de l'abbaye bénédictine de Saint-Ausone; *domus eleemosinaria... in rippiâ Enguinæ, de subtùs muros.* Les religieuses la remirent à l'évêque et au chapitre cathédral, qui la transformèrent en prieuré et y établirent, en outre, un centre paroissial au commencement du XIII[e] siècle. L'église est commune au prieuré et à la paroisse, qui disparaît en 1593. Ce bénéfice peu important paie pour décimes 10 sols en 1516, 2 # en 1789. Le doyen du chapitre nomme et confère.

PRIEURS.

.....

Jean Guérin de Castain, *sim.* chanoine d'Angoulême, installé le 21 février 1657, devient doyen et résigne au suivant, son neveu.

Jean Castain, *cl.*, nommé en novembre 1660, paraît encore en 1669...

.....

Jean Charvin paraît du 28 octobre 1748 à sa résignation au suivant. Il est *sim.* curé de Saint-Ausone et prieur de Longeville, O. B. (Luçon).

(1) Voir Saint-André d'Angoulême dans l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, Nersac dans celle de Saint-Cybard et Obesine dans celle de Grosbos.

(2) Derrière le Carmel actuel.

Digitized by Google

Laurent Thuet, *sim.* curé de Magnac-sur-Touvre, installé le 28 août 1766, résigne au suivant en 1781.

Jean Charvin *(bis), sim.* chanoine, reçoit *visa* le 3 septembre 1781 et est encore en titre en 1791.

Prieuré de Notre-Dame de Beaulieu, régulier, O. B., dans la partie la plus haute de la ville d'Angoulême.— C'était déjà un monastère, *monasterium Beatæ Mariæ de Bello-Loco,* lorsque le comte Geoffroy en fit don, vers 1048, à l'évêque Girard I de Malart, qui le remit aussitôt à l'abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil-en-Vallée. Conventuel encore en 1323, on ne sait quand il cesse de l'être; mais dès 1475 il n'y a plus même de prieur résidant. En 1622, on tente de lui rendre son caractère primitif; mais les quatre religieux que l'abbaye y a détachés se retirent successivement devant l'opposition du commendataire et ne sont pas remplacés.

Outre la paroisse de Notre-Dame de Beaulieu, qui a ses offices dans la même église, il possède celles de Grassac, de Segonzac et de Houlette, ces deux dernières dans le diocèse de Saintes. Saint-Jean de Grassac, en 1323, rapportait 6 # de revenu net au prieur, qui avait de plus le droit d'y aller chanter la messe aux grandes fêtes, d'être logé, ainsi que son clerc, et de recevoir le dîner et le souper à *l'hôtel presbytéral.* Cette disposition, modifiée le 22 juin 1465, fut rapportée le 12 janvier 1526, et alors le prieur perçut sa dîme, évaluée à 400 #, et fit la portion congrue au curé. Cette paroisse fut unie par bulle du 5 décembre 1529 (1) à l'abbaye des Bénédictines de Saint-Ausone; mais l'union consentie par les habitants dès 1532 et touchant laquelle deux chanoines de Poitiers, délégués par le Pape, firent une

(1) En même temps que celle de Nontron (Limoges).

Digitized by Google

nouvelle enquête en 1534, ne devint définitive qu'en 1589, à la suite d'un acte du 21 septembre de cette année par lequel le prieur cédait encore aux Bénédictines ses rentes de Ruelle et de Magnac-sur-Touvre.

Saint-Pierre de Segonzac lui avait été uni au moins dès le XIII[e] siècle par l'abbaye de Bourgueuil. Le prieur y avait des droits moins étendus qu'à Grassac et à Houlette, membres du prieuré, ainsi qu'il fut reconnu dans un règlement de 1313. Mais un traité du 30 juin 1469, ratifié par l'abbé de Bourgueuil, Louis Rouault de Gamaches, évêque de Maillezais, lui donna, en échange d'une partie des dîmes de la paroisse, faculté d'y aller célébrer aux grandes fêtes et d'être reçu par le vicaire perpétuel. Cette paroisse fut unie au collège Saint-Louis des Jésuites d'Angoulême, en vertu d'une bulle du 29 mars 1633, exécutée en 1635, et après l'expulsion de ceux-ci en 1762, au séminaire de Saintes.

Quant à l'église de Houlette, que l'abbaye de Bourgueuil lui avait unie en 1589, en compensation de celle de Grassac, qu'il perdait, elle passa à l'abbaye de Saint-Ausone lorsque les Jésuites du collège de Tours eurent pris possession du prieuré, en 1680.

Par acte du 6 mai 1614, le prieur céda aux Bénédictines de cette dernière abbaye, qui s'étaient transportées dès 1573 dans le voisinage, portion de la nef de son église (72 pieds de long à partir de la porte d'entrée), avec masures et terrain de 86 carreaux, en retour de quelques bâtiments et terrains contigus au prieuré et d'une rente de 150 #, réduite plus tard à 100 # et assignée sur les biens qu'elles possédaient à Fléac. Cet acte fut confirmé par lettres patentes des 21 octobre 1615 et 16 mai 1623.

Enfin, en 1635, les Jésuites obtinrent l'union de ce prieuré à leur collège de Tours. Cette mesure devait recevoir son application à la mort du prieur alors en

Digitized by Google

possession. L'acte d'union portait que le vicaire perpétuel aurait une portion congrue de 250 #, que l'abbaye de Bourgueuil recevrait par an 400 # et supporterait toutes les charges d'entretien de l'église, et que les religieux qu'on y avait introduits en 1622 pour y rétablir la conventualité toucheraient chacun une pension de 200 #. Le Pape confirma ces dispositions par bulle du 1er février 1677. Mais le titulaire qui les avait acceptées étant mort sur ces entrefaites, un successeur parvint à se faire nommer qui, par sa résistance, en retarda et en laissa incomplète l'exécution, malgré une sentence épiscopale du 12 décembre 1679 autorisant les Jésuites à jouir du bénéfice et la prise de possession par ceux-ci, constatée encore par procès-verbal du 11 décembre 1680. Les Jésuites durent enfin, vers 1740, abandonner décidément tous leurs droits sur ce prieuré sans en avoir retiré aucun avantage.

En 1635, ses revenus sont affermés 1,200 #; en 1700, 2,300 #; en 1750, 2,550 #; en 1769, 4,000 #; enfin, en 1778, 5,500 # (1). Les charges décimales sont de 50 sols en 1516 ; 62 écus et un tiers, y compris Segonzac, en 1592; 650 # en 1700; 1,000 # en 1789. Ses autres charges comprennent les portions congrues des titulaires et l'entretien des églises de sa dépendance. L'abbé de Bourgueuil confère.

PRIEURS.

.....

Guillaume de Mareuil reçoit en 1247 un acte de vente au profit des chapelains de Saint-Martin d'Angoulême.

(1) Le séminaire de Saintes a la majeure partie de ces revenus par suite de l'union qui lui a été faite de la cure de Segonzac après le départ des Jésuites, en 1762.

Digitized by Google

Hélie parait en 1252...
Guillaume, de 1275 à 1285...
René Régnauld, *Reginaldi,* de 1287 à 1298...
Guillaume Sénéchal, *Senescalis,* de décembre 1310 à 1317...
Guillaume Fabre, *Fabri,* de 1318 à 1324...
.....
Johannet de Saint-Laurent, le 1er juin 1407...
Hélie de Pérusse, le 8 décembre 1447...
Pierre de Bar, *de Baro,* le 20 mars 1458...
Gilles de La Combe, nommé en 1464, *sim.* abbé de Saint-Liguaire (Saintes), paraît encore le 20 février 1490...
Nicolas Faure, nommé en cour de Rome le 3 juillet 1497, commence la série des commendataires.
Jean de Bourdeille, *de Burdeliâ, sim.* curé de Nontron, nommé en cour de Rome le 30 septembre 1513, paraît encore en 1534...
Jean Chauvagnon, nommé le 12 septembre 1557 par François de Mauny, abbé de Bourgueuil et archevêque de Bordeaux, est évincé par le suivant.
Étienne Porte, nommé en cour de Rome en 1557, est contesté par Jean de La Brosse, qui s'installe le 12 septembre de cette année, muni d'une nomination de l'abbé. Mais il en triomphe et on le voit encore en titre en 1589...
Jean Chauvin, nommé le 3 novembre 1604, contesté par le suivant, nommé de nouveau le 5 septembre 1607, finit par céder.
Vital Dumas, installé en novembre 1608, est contesté par le suivant.
Samuel Redont, installé le 4 février 1609, résigne et amène son prédécesseur à résigner avec lui en 1609 pour mettre fin à leurs contestations.
Pierre Scaron, conseiller au parlement de Paris, nommé en cour de Rome en janvier 1610, est contesté par

Digitized by Google

Toussaint Guérin, profès de Bourgueuil, qui s'installe le 27 février de cette année. Mais il triomphe et résigne au suivant en 1620, sous réserve d'une pension.

Alphonse de La Croix, *sim.* évêque de Grenoble, nommé en novembre 1620, refuse en 1626 de pourvoir à l'entretien des religieux envoyés en 1622 dans le prieuré et s'en prend à son prédécesseur, à qui il avait consenti une réserve. Il résigne par crainte d'un procès.

Pierre Esmon, installé le 26 mai 1626, ne fait que passer.

... Robin, *belvacen.*, est installé le 16 mars 1627...

Alexandre Fabry paraît le 8 octobre 1667 et décède en 1677.

Pierre Potel, nommé en juillet 1678, résiste aux Jésuites, qui viennent de prendre possession. Ces derniers finissent par triompher après de longs procès, mais le bénéfice leur devient si onéreux qu'ils l'abandonnent vers 1740.

Louis Rullier du Puy, *sim.* prieur claustral de Bournet, paraît de mai 1742 à octobre 1756.

Hélie Galliot des Roys, *sim.* prieur de Bournet, nommé le 26 octobre 1756, paraît encore en 1791.

Les religieux envoyés de l'abbaye de Bourgueuil pour rétablir la conventualité à Notre-Dame de Beaulieu en 1622 furent Pierre Castillon, René des Hattes, Guillaume Foucher et Charles de Villesourd. En 1635, les trois derniers ont disparu, mais on voit à leur place René Amirault et Florent Bodineau.

2° Dans l'archiprêtré d'Ambérac (1).

Prieuré conventuel de Notre-Dame de Lanville, *Beatæ Mariæ de Lanvillâ*, alias *Alanvillâ*, alias *Aulæ-*

(1) Voir ceux de Cellettes, Échoisy, La Fichère, La Macarine, La Terne, Luxé, Séhu, Vervant, Villognon et Xambes, dans l'abbaye de Saint-Amant, et Marcillac, dans l'abbaye de Saint-Cybard.

Digitized by Google

villâ (1120), O. A. (paroisse de Saint-Maur du même nom).

Il fut fondé on ne sait exactement par qui et soumis vers 1120 à la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. On le voit dès cette année en possession des églises de Bignac, Chillé, La Chapelle, Mons et Oradour, dans le diocèse d'Angoulême; Ébréon et Souvigné, dans celui de Poitiers; Saint-Sauveur de Bignay, dans celui de Saintes. Il obtient en 1146 de l'abbaye de Saint-Amant, qui l'avait reçue de l'évêque Girard II, celle d'Ambérac, moyennant redevance annuelle de 10 sols. Mais il perd peu après Ébréon, qui passe à l'abbaye bénédictine de Charroux, et Souvigné, à celle de Saint-Séverin (Poitiers). Il a possédé, en outre, Bourdelais en Saint-Front, Champfleury en Beaulieu, Cellefrouin et Domezac en Saint-Gourson; mais il a aliéné de bonne heure ces deux dernières. Ses titres disparurent pour la plupart en 1568. Cependant il recouvra promptement ses biens et droits, mais ses édifices restèrent gravement atteints. D'une enquête de mars 1636, il résulte que la voûte de son église, tombée en grande partie, n'est pas encore relevée, et qu'il ne reste du logis prieural que les quatre murs.

Conventuel dès sa fondation, il garde ce caractère jusqu'à sa suppression, en 1791. Il est indépendant jusqu'en 1652. Mais, en cette année, le recrutement du personnel devenant difficile, la règle étant en souffrance, l'église et les bâtiments en ruine, on songe, en vue de sa réforme, à l'unir à l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont. Un concordat intervient à ce sujet entre le prieur commendataire, Louis de La Rochefoucauld, et le père Antoine Sconin (1), abbé triennal, supérieur

(1) Le même qui a figuré dans l'acte d'union de l'abbaye de La Couronne à Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

général de l'ordre, représenté par le père Jacques Lory. En vertu de ce concordat, accepté par le couvent de Lanville, le 12 novembre 1653, et par le chapitre général de Sainte-Geneviève, le 23 septembre 1659, le prieuré, avec tous ses offices et dépendances, est uni à l'abbaye, dont l'abbé présentera à toutes les cures et conférera les prieurés simples. Tous les titulaires devront être religieux. Il pourra y avoir jusqu'à six profès. L'abbaye ou, à son lieu et place, le prieur commendataire acquittera toutes les charges décimales et autres et servira aux religieux, quel qu'en soit le nombre, six pensions ou prébendes consistant chacune en vingt-quatre boisseaux de froment et quatre barriques de vin, plus, à répartir entre tous, une somme de 321 ᵗᵗ, comprenant 50 ᵗ pour le vestiaire et 70 sols pour chaque festage (1). Il fournira de plus une barrique de vin pour les messes. En attendant que l'abbaye entre en possession, chaque religieux a sa pension en nature et 200 ᵗ d'argent, mais s'engage à ne pas résigner à un autre et à laisser, en cas de sortie, l'abbaye lui donner un successeur. Par acte du 21 février 1726, le prieur commendataire, cédant aux instances et menaces de procès qui lui sont faites, élève de 321 à 521 ᵗ la pension en argent partageable entre tous les religieux et renonce à la quotemort (2) des décédés.

Dans la suite, ce prieuré est constamment tenu en commende; mais il y a un prieur et un aumônier claustraux. L'office du sacriste est supprimé. Un des religieux est vicaire perpétuel de la paroisse, qui a pour église le latéral gauche de l'église prieurale, sous le vocable de saint Maur. Il a son presbytère en dehors

(1) Ou paston. Repas que le prieur donnait autrefois aux religieux à l'occasion de quelques fêtes, remplacé depuis longtemps par une somme d'argent.

(2) Succession d'un profès claustral.

Digitized by Google

du couvent. Le roi nomme le prieur commendataire, le Pape l'institue. Le prieur commendataire confère les prieurés de Mons, Chillé et Bignay. Il nomme aux prieurés-cures de Lanville, La Chapelle, Ambérac, Bignac et Oradour. L'abbaye pourvoie aux offices claustraux, le chapitre prieural aux autres offices et bénéfices secondaires.

En 1701, le prieuré est affermé 4,000 # et toutes charges en sus, savoir : 144 boisseaux de froment, 25 barriques de vin et 321 # argent pour la pension des religieux ; 60 boisseaux méture pour les pauvres, autant pour le chirurgien, plus les décimes. En 1726, il est affermé 6,000 #, plus ces mêmes charges. En 1789, il est estimé 14,400 #, comprenant 4,600 # à Lanville, 2,400 # à Chillé, 2,400 # à Fouqueure, 800 # à Aigre et 4,200 # en divers lieux. Ses charges montent à 5,220 #, dont 2,995 # pour décimes (1), 1,650 # pour la pension des religieux, 200 # pour le traitement du juge et 375 # pour secours à divers. Sur le reste, soit 9,180 #, le prieur commendataire doit pourvoir à l'entretien de l'église et des bâtiments et servir diverses pensions montant à 330 # (2).

Quant au couvent, comprenant, en 1789, quatre religieux, il a alors 7,525 # de revenus, savoir : 3,975 # à Mons, 1,650 # des pensions payées comme ci-dessus par le commendataire, 920 # provenant du prieuré claustral, 490 # de l'aumônerie, 120 # de la chapellenie de Saint-Jacques, 300 # de rentes et 70 # de novales (3). Il doit 3,305 #, dont 640 # pour décimes,

(1) En 1516, les décimes étaient de 72 #, et en 1592 de 63 écus.

(2) Dont 100 # au curé de Notre-Dame de Poitiers. Depuis la fin du XVI[e] siècle, ce prieuré a toujours payé des pensions à quelques serviteurs de l'Etat.

(3) Il faudrait y ajouter 18 # que paie l'abbaye de Saint-Cybard pour le service de trois villages de la paroisse de Gourville.

Digitized by Google

1,400 # pour portions congrues aux curés de Mons et d'Aigre, 500 # pour entretien de ces églises et 765 # pour pensions, aumônes et redevances diverses, dont 300 # aux carmélites d'Angoulême. Les revenus et charges de la cure de Lanville, occupée par un des religieux, sont comptés à part. Les immeubles lui appartenant sont vendus au profit de la Nation, le 21 prairial an II, moyennant 48,100 #.

Il y avait trois offices claustraux dans le prieuré de Lanville : le Prieuré, l'Aumônerie et la Sacristanie. Ce dernier office a été supprimé par la convention de 1652.

PRIEURÉ CLAUSTRAL.

Il constitue un bénéfice distinct et une dignité. C'est le prieur qui gouverne le couvent. En 1652, lors de l'union à l'abbaye de Sainte-Geneviève, les revenus du sacriste, dont l'office est supprimé, sont réunis à ceux du prieur claustral, qui, en 1789, tire de son titre 920 #.

PRIEURS.

.....

Guillaume paraît en 1140 dans des donations faites au chapitre cathédral. En 1146, il recouvre Ambérac sur l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. On le voit encore en 1155...

Landric, *Landrici,* en 1188...

Hélie, en 1222...

Louis de Lésignac ou de Lusignan, *de Lesignaco,* de 1255 à 1268... Il prétend à une chanoinie de la cathédrale, disant que c'est un droit reconnu de tout temps à ses prédécesseurs, ce que le chapitre conteste.

Hélie, de mai 1274 au 15 janvier 1279...

.....

Digitized by Google

Jean Jay, le 20 mai 1594...
Jean-Louis Pommet, le 25 juillet 1652...
François Souply, de mai 1662 à mai 1664...
Louis Godquin, *sim.* curé de Lanville, du 3 novembre 1668 au 26 novembre 1673...
Julien Gouraud, le 6 juillet 1674...
Ambroise Duchêne, du 24 mars 1687 à octobre 1691...
Jean Lemoyne, le 20 juin 1698...
Pierre Leroux, mort le 27 avril 1719.
Joseph Maignol, *sim.* curé de Lanville, le 2 février 1726. Il appartient à l'abbaye de La Couronne et y est rappelé vers 1732.
... Rondel, en 1735...
Abel-Dominique Marchaix, en 1742 et 1743...
Jean-Baptiste-Henry Malot, en 1745...
Julien-Joachim Hamelin de Bresel, *priùs* curé de Lanville et prieur de Saint-Vincent de Chantelle (Moulins), le 27 novembre 1748...
Abel-Dominique Marchaix, le 6 juillet 1757...
Antoine Gravier, du 8 avril 1758 au 10 juillet 1760...
Joseph Bernard (1), de février 1771 à 1784...

PRIEURS COMMENDATAIRES.

Jean de La Rochefoucauld (2), *sim.* abbé de Marmoutier, Cormery, Villeloing et Saint-Amant-de-Boixe, paraît du 4 juillet 1531 à son décès, 26 mai 1583.

.....

François de La Rochefoucauld, *sim.* abbé de Lavedan, *rectè* Saint-Savin, de Notre-Dame de Celle et de La Réau, de 1630 à son décès, en novembre 1635.
Louis de La Rochefoucauld, conseiller du roi, *sim.*

(1) Né à Saint-Junien (Limoges) en 1738, prêtre en 1763.
(2) Frère d'un François qui avait conduit un corps de calvinistes à Marmoutier pour y piller sous l'abbé Charles, cardinal de Lorraine.

Digitized by Google

évêque de Lectoure, abbé de Saint-Jean-d'Angély, de Notre-Dame de La Réau, de Notre-Dame de Celle, prieur de Chillé et de Saint-Florent de La Rochefoucauld, du 11 décembre 1635 à son décès, en décembre 1654.

Charles de La Rochefoucauld, *sim.* chevalier de Saint-Jean, abbé de Notre-Dame de Molesme et prieur de Chillé, de 1663 à 1669...

Henry de La Rochefoucauld, conseiller et aumônier du roi, *sim.* abbé de Celle et de La Chaise-Dieu et prieur de Saint-Florent de La Rochefoucauld, du 12 septembre 1694 à son décès, en décembre 1708. Il a résigné au suivant.

Roger de La Rochefoucauld, installé le 2 août 1710 (1), résigne au suivant et meurt en 1717. Il était *sim.* prieur de Saint-Florent de La Rochefoucauld.

Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, *d. th., sim.* archevêque de Bourges et cardinal, abbé de Notre-Dame de Bon-Port, de Saint-Romain de Blaye, de Cluny et de Vandrille, de 1718 à son décès, en 1757. Il fut très bienfaisant.

François-Joseph de La Rochefoucauld-Maumont, *cl. t.* (2), installé le 6 septembre 1757, fait *sim.* évêque et comte de Beauvais en 1772, resta en titre jusqu'à la suppression du bénéfice. Il fut massacré à Paris le 2 septembre 1792 avec son frère, Pierre-Louis, évêque de Saintes.

AUMÔNERIE.

L'aumônerie dans le prieuré de Lanville est un office et non une dignité. Ses revenus particuliers en 1789

(1) Ayant pour mandataire J. Sauvage, diacre, demeurant à Marcillac.

(2) Né à Angoulême en 1735.

Digitized by Google

sont estimés 490 ℔. Elle payait pour décimes 4 ℔ en 1516 et 2 écus en 1592.

AUMÔNIERS.

.....

... Jay, le 20 mai 1594...

Hugues Joubert, transféré du prieuré d'Agudelle, dépendant de La Couronne, de décembre 1626 au 6 mars 1636...

Michel Joubert, le 25 juillet 1652...

Jean-Philippe Jollier, le 21 février 1726...

François Hustet, *sim.* prieur-curé de Bignay, en 1747...

Joseph Bernard, en 1789...

SACRISTANIE.

Cet office fut supprimé en 1652 et sa dotation passa en majeure partie au prieuré claustral.

SACRISTES.

.....

Pierre Celnaire, *Celnarii,* du 24 décembre 1277 au 15 janvier 1280...

Jean Aubineau, le 23 mai 1447...

SIMPLES RELIGIEUX.

.....

21 juillet 1362, Arnauld Gombauld, archiprêtre d'Ambérac.

20 mai 1594, ... Nadeau; — G. Joubert; — P. Jay.

6 août 1625, ... Saboureau, mai 1628.

Digitized by Google

6 mars 1636, François Briand, 25 juillet 1652; — François Arnaud, novice, sorti peu après; — François Giraud, novice, tonsuré en septembre suivant.
25 juillet 1652, Jean Mignot, 6 juillet 1674.
4 avril 1660, François Souply, fait prieur; — Jean Mignot, 1665; — Michel Moreau, 1671; — ... François Milon, 1665.
24 août 1665, ... Le Canu, 1668.
26 novembre 1673, Jean de La Morlière; — Jean Godquin, 6 juillet 1682.
2 juillet 1674, Julien Gouraud, 1692, fait prieur; — Ambroise Duchesne, fait prieur, 1695.
10 octobre 1689, E. Lefebvre, 1698.
2 mai 1701, Pierre Leroux, fait prieur.
21 février 1726, Joseph Mathieu; — Jean de La Brousse, 1745.
30 novembre 1743, ... Thibaud, 1749.
1745, Charles Amiot; — Gabriel Pallongier; — François-Sébastien de Laur.
21 octobre 1752, Pierre Millet; — René Genest.
1er juillet 1756, Yves-Félix Toudous, 6 juillet 1757; — Guillaume-Étienne Fournier, procureur, 5 mai 1758.
10 juillet 1760, Jean-Félix de La Pierre; — Louis-Philippe de Romigny; — Jean-Jacques Arthaud, procureur.
25 août 1766, Jean Deval, vicaire de Lanville; — René de Pindray, *sim.* curé de La Chapelle.
1774, Jean Mignot; — ... Balluet, 1789.
1789, ... Bonnefoy et ... Beynac, 1791.

Du prieuré de Lanville dépendent et sont membres les prieurés simples suivants :

1° Dans le diocèse d'Angoulême :

Notre-Dame de Mons, *Beatæ Mariæ de Montibus.* — Mons est une des plus anciennes possessions du prieuré

Digitized by Google

de Lanville. Ce fut primitivement un prieuré-cure. En 1616, on y créa un prieuré simple avec deux paroisses, vicairies perpétuelles, l'une à Mons, l'autre à Aigre, qui n'était jusqu'ici qu'une chapelle de son territoire et de sa dépendance.

Le prieur est dispensé de la résidence. Il présente aux vicairies perpétuelles de Mons et d'Aigre à titre de curé primitif. Jusqu'en 1652, il est à la nomination du prieur commendataire de Lanville. Dans la suite, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris qui le nomme. Ses revenus sont d'environ 2,000 # en 1789. Il paie alors 350 # pour décimes. Cette charge était de 22 # en 1516 et de 20 écus en 1592. Il doit, en outre, la portion congrue à son vicaire perpétuel et une rente de 33 # à l'abbaye de Saint-Ausone.

PRIEURS.

Marc Guilhaumeau, oncle, *sim.* chanoine d'Angoulême, paraît de 1630 à sa résignation, en novembre 1660.

Marc Guilhaumeau, neveu, de 1660 à son décès, en 1674. Il a été *sim.* chanoine d'Angoulême jusqu'en 1662.

Jean Dufossé, *sim.* curé de Saint-Sulpice, près Cognac, abbé de La Fosse et quelque temps chanoine d'Angoulême, de 1675 à 1705. Il afferme son prieuré, le 15 mars 1680, moyennant 682 #, plus 450 # pour lods et ventes et 45 boisseaux de froment revenant au vicaire perpétuel.

François Le Prestre, régulier, *sim.* curé de Diant (Sens), paraît en 1750 et résigne au suivant.

Laurent Girardon, *diac.* régulier, nommé le 4 mars 1753, paraît encore en 1790.

Digitized by Google

Saint-... de Chillé... (paroisse d'Oradour). — Il date du XII[e] siècle, mais on ne sait pas quelle en fut l'origine. Son titulaire est, de temps immémorial, dispensé de la résidence. Ses revenus sont affermés 1,500 # par acte du 31 octobre 1757. En 1789, il vaut 2,400 #. En 1516, il devait pour décimes 28 #. Ses biens immeubles sont vendus le 9 prairial an II, au profit de la Nation, moyennant 9,960 #.

PRIEURS.

(On ne connaît que des commendataires.)

.....

Louis de La Rochefoucauld, *sim.* prieur de Lanville, ci-dessus, de 1635 à 1654.

Charles de La Rochefoucauld, ci-dessus, de 1663 à 1669.

.....

François-Joseph de La Rochefoucauld-Maumont, ci-dessus, de 1757 à 1791.

2° Dans le diocèse de Saintes :

Saint-Sauveur de Bignay, *Sancti-Salvatoris de Bigneio* (archiprêtré de Taillebourg). — Fondé au XII[e] siècle comme prieuré-cure auquel nomme le prieur conventuel de Lanville, il devient prieuré simple en 1652, et la paroisse est réduite à l'état de vicairie perpétuelle. Depuis lors, le prieur est nommé par l'abbé de Sainte-Geneviève et dispensé de la résidence. Il présente à la vicairie perpétuelle. Ses revenus, charges et titulaires sont inconnus.

On voit dans l'église prieurale de Lanville :

Chapellenie Saint-Jacques, *alias* de La Jamerie. — Elle fut fondée le 20 juin 1695 par M[me] de Craon, dame

Digitized by Google

de La Rochefoucauld. Ses revenus sont, en 1789, de 120 #, à charge d'une messe chaque dimanche. Le prieur conventuel y nomme *pleno jure*. On ne connaît aucun de ses titulaires.

Prieuré de Saint-Michel de Fontenilles, *de Fontinellis*, régulier, O. B. (paroisse de ce nom). — Il dépend de l'abbaye de Nayers ; d'autres disent de Charroux. Au XV[e] siècle, il fut annexé, vu son peu d'importance, et la vicairie perpétuelle du même transférée au prieuré de Notre-Dame de Bussière-Badil (1), O. B. (Limoges). Origine, conditions et titulaires inconnus.

Prieuré de Notre-Dame de Vouharte, *de Voartâ* (900), *de Voertâ* (1100), régulier, O. B., membre de l'abbaye de Charroux. — Cette abbaye reçut en don l'église de Vouharte, vers 900, de Sancia, épouse d'Aymar, comte de Poitiers et fils du comte d'Angoulême Émenon, et y fonda un prieuré conventuel que le comte Foulques d'Angoulême dota, de 1048 à 1089. Vulgrin, petit-fils de Foulques, confirma en 1130 les concessions que celui-ci avait faites à ce prieuré et à l'abbaye de Charroux dans la forêt de la Boixe. Peu de temps après, un chevalier, Geoffroy Arnaud, y ajouta divers droits à titre d'indemnité à la suite d'exactions dont il s'était rendu coupable, ce qu'avait fait en 1100 un Guillaume Frédeland et ce que Guillaume, évêque d'Angoulême, consacra en 1222. Enfin, Guarderade de Pranzac, chevalier de Vars, qui avait quelques droits sur Vouharte, les abandonna en 1234 au prieur, qui, en 1259, se fit, en outre, exonérer d'un repas dont il paraissait débiteur envers Guillaume de Valance. Le prieuré

(I) On dit : prieuré de Bussière-Badil, avec annexes de Juillé et Fontenille, sous les prieurs Jacques de Villedy, en 1643; Claude de Blampignon, en 1645; Gilbert Cuessot, en 1657.

Digitized by Google

de Vouharte ayant perdu la conventualité fut uni vers 1360 à la mense abbatiale de Charroux et n'eut plus d'autres titulaires que les abbés de ce lieu. Son église est commune à la paroisse. En 1790, il est estimé d'un revenu de 7,500 #, charges comprises (1). Celles-ci absorbent environ le tiers du produit. En 1516, il payait pour décimes 60 # et 50 # pour mésage. On ne connaît aucun des prieurs antérieurs aux abbés de Charroux (2).

3° Dans l'archiprêtré de Chasseneuil (3) :

Prieuré de Sainte-Marie-Madelaine de Chastelar, *de Castellario,* régulier, membre de l'abbaye de Cluny. — On ne connaît pas son origine, qui paraît remonter au XII° siècle. La conventualité y dura environ trois cents ans. Les bâtiments et une partie de l'église ayant été détruits en 1569 et les ressources manquant pour les relever, le prieur fut peu après dispensé de la résidence. Il est décimateur de la paroisse et y possède droit de justice. L'église est commune au prieuré, qui a le chœur, et à la paroisse, qui occupe la nef. En 1630, les revenus s'élèvent à 800 #. Ses décimes sont de 12 # en 1515, de 12 écus en 1592 et de 165 # en 1789. Il doit, en outre, la portion congrue du vicaire perpétuel et un mésage de 9 # à l'abbaye. L'abbé de Cluny confère.

(1) Le 29 juillet 1791, on estime, en vue de l'aliénation à en faire, le logis, avec dépendances contiguës et four banal, 2,400 #; un pré de 14 journaux, 8,800 #; le moulin, en mauvais état, 2,400 #; le bois dit de La Ligue, de 33 journaux, 7,260 #.

(2) Un de ceux-ci, Pierre de Chasteigner de La Roche-Poyay, ayant dilapidé son abbaye, est confiné dans ce prieuré, où on le voit de 1544 à 1567.

(3) Voir La Bernière dans l'abbayé de Bournet.

Digitized by Google

PRIEURS.

.....

Pierre Boursier, profès de Saint-Cybard et sacriste de Jarnac, nommé en 1449, permute avec le suivant.

Pierre Barrau, *Barravelli,* passé de Saint-Cybard à Cluny, est nommé le 18 août 1451 ; mais il revient à Saint-Cybard quelques années après.

Pierre Bareau, *Barelli,* paraît le 24 mai 1491...

Jacques Bertrand, de 1629 au 5 juillet 1641...

Henry-François du Bois de Courrières, pourvu le 4 octobre, est installé le 21 novembre 1694, ayant pour procureur Hélie-François Pigornet, curé de Verrières.

Charles-Louis de Bailleul, de 1709 à 1721.

... Boytard paraît en 1725 et résigne au suivant en 1728.

Jean Lesure, *remen., d. Sorb.,* nommé en mars 1729, disparaît peu après.

Pierre Fauconnier, chanoine d'Angoulême, nommé en février 1730, décède en août 1772.

Michel Thomas paraît de 1780 à 1791. On le retrouve après le Concordat.

Prieuré de Saint-Mary, *Sancti-Marii,* régulier, O. B., membre de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée. — Son origine est inconnue. Conventuel autrefois, on y voit encore en 1400 le prieur et deux profès. Moins d'un siècle plus tard, il n'y a plus que le prieur, qui, en 1500, était dispensé de la résidence. Il a son église propre, qui, au XVI[e] siècle, devient commune à la paroisse. La chapelle affectée dans la suite au prieuré est entièrement ruinée en 1700. Ses revenus, comprenant la dîme d'un quart de la paroisse, étaient primitivement

Digitized by Google

assez considérables. En 1460, ils n'atteignent que 80 #. Ses décimes sont de 10 # 10 ^{s} en 1516, de 10 écus et un tiers en 1592, et de 150 # en 1789. L'abbé de Nanteuil confère.

PRIEURS.

.....

Guillaume Jouvin paraît en 1480...

Geoffroy de Frontdebœuf, le 2 mai 1509...

Julien de Frontdebœuf, le 1er février 1526...

Jean Bagou, le 9 janvier 1545...

Pierre de Frontdebœuf résigne au suivant en 1571 et meurt le 31 janvier 1572.

Pierre Regnauld, *cl.*, en janvier 1572, non maintenu.

Guichard Papinault, nommé par l'abbé de Nanteuil le 3 février 1572, est évincé par le suivant.

Jean Doucin, se disant nommé en cour de Rome, s'installe en mars 1572, mais n'est pas maintenu.

Guillaume Moreau, *cl. pictavien.*, nommé en juillet 1572, est repoussé.

Jacques de Baslou, *bach. th.*, nommé par les vicaires généraux d'Angoulême pour mettre fin au conflit, s'installe le 24 août 1572 et est maintenu.

Pierre Deloume paraît le 3 janvier 1580...

Pierre Regnauld *(bis)*, le 6 mars 1592..., étant prêtre.

Pierre Valentin, le 21 juin 1651...

Henry-François de Lubersac, installé le 3 octobre 1666, paraît encore le 22 novembre 1679...

Pierre Salmon, *sim.* chambrier de Sainte-Gemme (1), O. B. (Saintes), et sacriste de Montierneuf, en 1690. Il révoque le 6 avril 1694 une résignation qu'il avait consentie à un Jacques Seudre, *cl. t.*, et paraît encore titulaire en 1696...

(1) Dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu (Clermont).

Digitized by Google

Hélie Guiton, profès de Saint-Cybard, *sim.* prieur de Saint-Claud, d'août 1696 à son décès, en novembre 1747. Un René-François Porcheron de Bérouthe, profès et sous-sacriste de l'abbaye de Montierneuf, lui a disputé le bénéfice et en a pris possession le 4 juillet 1700, mais a dû se retirer. Il en a été de même d'un Jacques Bernard, profès de Preuilly en Touraine, en 1710, et d'un Pierre Poussineau, profès de Montierneuf, en octobre 1711.

Claude-François-Modeste de Villars, nommé le 29 novembre 1747, résigne au suivant. Suit un long conflit.

Jean-Charles Lardin, profès de Saint-Cybard, installé le 28 avril 1748, se retire.

Louis Couché, chantre de Nanteuil, *sim.* prieur des Ardilliers (1), installé le 3 septembre 1748, n'est pas maintenu.

Nicolas Péchillon, *cl. t.,* profès de Saint-Cybard, installé le 20 mai 1749, résigne au suivant, son frère.

Roch-Nicolas Péchillon, installé le 14 octobre 1761, fait *sim.* curé de Soyaux, meurt en décembre 1766.

Pierre Péchillon, *sim.* chanoine de Blanzac, installé en novembre 1766, meurt en 1789.

Prieuré de Saint-Maixent de Vitrac, *Sancti-Maxentii de Vitraco,* régulier, O. B. — Il est membre de l'abbaye de Saint-Maixent. Conventuel à son origine, il cesse d'exister en 1600. La cure du même en dépendait et son église était commune à la paroisse sous le même vocable. Le logis prieural, au sud de l'église, est en ruine en 1580. Avec le prieuré de Cogulet, son titulaire paie pour décimes 14 ^{ff} en 1516 et 2 écus seu-

(1) Archiprêtré de Thouars (Poitiers). Aujourd'hui dans le diocèse de Luçon.

Digitized by Google

lement en 1592. On ne sait rien de plus de sa valeur. L'abbé de Saint-Maixent confère. On ne connaît aucun titulaire.

Prieuré de Saint-Étienne de Cogulet, *de Coguleto* (paroisse de Vitrac), régulier, O. B. — Il est membre de l'abbaye de Saint-Maixent. On le voit souvent occupé par les prieurs de Vitrac; cependant il a eu ses titulaires propres. Ils sont dispensés de la résidence. Depuis le milieu du XVII[e] siècle, ce n'est plus qu'une chapellenie. L'église, à une petite lieue, au nord du bourg de Vitrac, est sans caractère. Sa valeur est inconnue. Pour ses décimes, voir Vitrac ci-dessus. L'abbé de Saint-Maixent confère.

PRIEURS.

.....

Remy de Châtre, *de Castro,* meurt en 1572.

Jean Roche (1), installé le 20 avril 1572, réside à Saint-Claud...

Pierre des Plantes, profès de Tarbes, O. B., est nommé en 1600...

François de Malavergne, *sim.* curé de Vitrac, du 2 décembre 1678 à 1687...

... de Listrac paraît en avril 1695...

4° Dans l'archiprêtré de Châteauneuf (2) :

Prieuré de Saint-Pierre de Châteauneuf, *Beati Petri de Castronovo,* régulier, O. B. — Il est membre de

(1) Nommé par Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès et abbé de Saint-Maixent.

(2) Voir Champmillon, Chambouru et Lavigerie, dans l'abbaye de Saint-Cybard; L'Ajasson, La Liège et Moulède, dans celle de La Couronne.

Digitized by Google

l'abbaye de Bassac, qui le possède depuis le XII[e] siècle. Conventuel à son origine, il a perdu ce caractère vers 1400. Le titulaire est dispensé de la résidence moins d'un siècle après, mais il reste redevable d'une messe chaque jour à la paroisse. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. Les maisons prieurales sont en ruine depuis la fin du XVI[e] siècle. Il vaut 800 ᵗᵗ en 1760 et paie pour décimes 15 ᵗ 10 ˢ en 1516, 11 écus en 1592, 250 ᵗ en 1789. L'abbé de Bassac confère.

PRIEURS.

.....

Raymond de Castelnau, sacré évêque de Périgueux en 1197, dans l'abbatiale de La Couronne (1).

.....

Pierre-Bertrand de La Cour, *de Curiâ,* paraît le 11 juin 1450 (2)...

Pierre Robert, de 1461 au 30 juin 1470...

Pierre Calueau, profès de La Couronne, transféré de Chavenac en 1532...

Jean Calueau, en 1530, permute avec le suivant.

Pierre Viaud permute avec le suivant.

Jean de Prahec, profès de La Couronne, transféré de Paizay (Poitiers), reçoit *visa* en octobre 1572...

Barthélemy Bastard paraît le 25 novembre 1614...

Gilles Lurat, en 1622, fait curé du même en 1624, résigne au suivant.

Denis Lurat est installé le 26 juin 1625...

Gilles Desbordes, étudiant en philosophie, paraît de 1629 à 1631...

Philippe Desbordes, ancien archiprêtre de Garac, de 1657 au 19 mars 1669...

(1) Il est déposé en 1208 par le pape Innocent III, après enquête de l'archevêque de Tours, délégué à cette fin.

(2) Il a alors soixante-cinq ans.

Digitized by Google

Philippe Chausse, *sim.* chanoine d'Angoulême, 22 décembre 1681, résigne en mai 1702 au suivant.

Joseph du Verdier, doyen d'Angoulême, nommé en cour de Rome, 16 septembre 1702, résigne au suivant le 2 décembre 1702.

Annet Joumard Tizon d'Argence, *sim.* curé d'Écuras, installé le 1er mars 1703, résigne au suivant, son neveu.

Henry Joumard Tizon d'Argence, *cl. t. tolosan.*, installé le 7 novembre 1704, fait *sim.* chanoine d'Angoulême, paraît encore en mars 1731...

Jacques-André de Richerolles, curé de Mauregard (?), de 1731 à son décès, en 1746.

Jacques Lequeux, profès de Bassac, nommé le 27 juin 1746, est évincé par le suivant.

Méry Poumier des Arches, *parisien., d. th.*, pourvu en cour de Rome, installé le 17 août 1746, cède au suivant, dont la provision est antérieure.

Jacques Thomas, *cl. melden.*, pourvu en cour de Rome, est installé le 6 septembre 1746...

Prieuré de Saint-Amant-de-Grave, *Sancti-Amantii de Gravià*, régulier, O. B. — Il est membre du prieuré conventuel de Bouteville, qui le créa vers 1460 et partagea le bénéfice cure qui existait jusqu'ici entre le curé et le nouveau prieur. Ceux-ci devaient lui servir ensemble deux pipes de froment et une pipe d'orge, ou une somme de cent sols. Il fut supprimé entre 1586 et 1592. Il devait 10^{s} pour décimes en 1516. Le prieur de Bouteville confère.

PRIEURS.

(Ils sont tous profès de Bouteville.)

Pierre du Boys paraît du 27 janvier 1469 au 30 août 1470...

Digitized by Google

Jean Biron, le 16 mai 1472...
Pierre de Forges résigne en 1500.
Raymond de Ferrières est nommé le 18 avril 1500...
Hélie Metyer, le 14 décembre 1512...
Jean Mercier résigne en 1530.
Henri Mercier, nommé le 7 février 1531, paraît encore le 23 janvier 1548.

Prieuré de Saint-Surin, *Sancti-Severini*.—Il fut fondé au XII[e] siècle par l'abbaye de Saint-Florent-les-Saumur, qui avait reçu cette église de l'évêque Girard II, en 1114, sur la proposition de l'archidiacre Achard. Le même évêque, étant peu après de passage dans cette abbaye, confirma la donation et la fondation. On en voit une autre confirmation datée de 1184. Primitivement régulier, O. B., comme son abbaye fondatrice, il fut sécularisé au XVI[e] siècle et le patronage de la vicairie perpétuelle passa de son prieur à celui de Saint-Florent de La Rochefoucauld. L'église est commune à la paroisse. Au XVII[e] siècle, on ne voit plus de logis prieural. Ses revenus sont de 350[#] en 1660 et de 990[#] en 1780. Il paie pour décimes 30[s] en 1596, un écu en 1592, 50[#] en 1780. Il doit, en outre, la portion congrue au vicaire perpétuel et 20[#] pour le service et l'entretien de l'église. L'abbé de Saint-Florent confère jusque vers 1600. Après lui, c'est l'évêque d'Angoulême.

PRIEURS.

.....
Georges Gandillaud paraît en 1527...
.....
Pierre Dufour, *sim.* curé de Merpins, puis de Saint-Simeux, du 18 décembre 1659 à sa résignation en 1664.

Digitized by Google

Florimond Colon, sieur de Fossebrune, du 8 janvier 1689 à sa résignation, en 1707.

Pierre Piet, *cl. t.*, installé le 30 octobre 1707, résigne au suivant.

Pierre Limouzin, sieur de La Faye, *bach. th.*, paraît du 6 juillet 1713 à sa résignation au suivant, en 1777.

Jean-Siméon Héraud, *sim.* curé de Péreuil, puis de Saint-Laurent-de-Belzagot, installé le 26 juillet 1777, est encore en titre en 1791.

5° Dans l'archiprêtré de Saint-Ciers :

Prieuré de Saint-Hilaire de Coutures, *de Culturis*, régulier, O. B., membre de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée. — Il ne paraît pas qu'il ait été conventuel. Son titulaire est dispensé de la résidence depuis au moins la fin du XVI[e] siècle, mais il est tenu à y faire célébrer la messe certains jours. Il a moitié de la dîme, ayant abandonné le reste au vicaire perpétuel, à titre de portion congrue, vers 1450. L'église est commune à la paroisse. On ne trouve plus trace du logis prieural en 1789. Les revenus sont estimés 70 # en 1460, 270 # en 1630, 300 # en 1724. Les décimes sont de 12 # en 1516, 13 écus en 1592, et de 140# en 1788. L'abbé de Nanteuil confère.

PRIEURS.

.....

Jean de Montbron, *sim.* abbé de Baigne, paraît de 1536 à 1559...

Jean de Lestic, en décembre 1629...

Claude Girard, *sim.* curé de Saint-André d'Angoulême, puis archidiacre, de 1645 à 1649.

Pierre de Lestic, du 30 novembre 1649 à 1652...

Digitized by Google

François Valgranne, *d. th.*, installé le 5 décembre 1652, paraît encore en 1665...

Gabriel Dupuy, curé du même, installé le 21 février 1702, permute avec le suivant le 3 août 1711.

Jean de Nozerine, *claromontan., d. Sorb.*, théologal de Saintes, chapelain de Notre-Dame et Saint-Nicolas en Saint-Étienne de Mâcon; prieur de Notre-Dame de Cugnon (Saintes), et *priùs* curé de Richemont en 1711, résigne au suivant en 1753.

Jérôme-François d'Aillé, *cl. santonen.*, reçoit *visa* le 19 avril 1753 et permute avec le suivant en 1764.

Michel-Alexandre-Bernard des Rivières, *priùs* curé de Saint-Simon (Saintes), installé le 4 juillet 1764, est encore en titre en 1791. On le voit retiré, le 30 août 1795, à Saint-Aignan, district de Marennes.

Prieuré de Saint-Denis de Lichères, *de Licheriis*, régulier, O. B., membre de l'abbaye de Charroux. — Conventuel à son origine, ce prieuré possédait encore en 1451 quatre profès. Il fut supprimé par ordonnance épiscopale du 8 février 1714 et ses revenus affectés au séminaire d'Angoulême, à charge d'une redevance de 35 # au profit de l'abbaye cédante et de la portion congrue au vicaire perpétuel. Les lettres patentes approbatives, signées en 1721, ne furent enregistrées au parlement que le 18 janvier 1734. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. Le logis prieural, au sud de l'église, avait complètement disparu en 1789. Ses revenus, estimés 300 # en 1450, sont affermés 1,035 # en 1753. Ses décimes, de 11 # en 1516 et de 11 écus en 1592, s'élèvent à 200 # en 1789. Le titulaire doit, en outre, cinq messes par an à la paroisse et un mésage de 25 #. Avant 1500, il servait la portion congrue. Depuis cette date, le vicaire perpétuel a un quartier de dîme. L'abbé de Charroux confère.

Digitized by Google

PRIEURS.

.....

Ythier, *Ytherii*, paraît en 1278...

.....

Léonard Glénisson, *sim.* prieur, curé de Chenommet, le 5 mars 1587...

Simon Gesmond, *sim.* curé de Chenommet, de 1653 à 1668...

François de Voluire, oratorien, *sim.* chapelain de Saint-Gilles de Verteuil, le 26 août 1686...

Jean-Baptiste Mayou, *sim.* chantre du chapitre cathédral, du 2 août 1713 à son décès, en 1729.

Bernard Bourdier, en 1732, se retire en 1734 pour laisser au séminaire l'exercice de ses droits.

Prieuré de Saint-Martial de Mouton, *de Multone*. — L'église de Mouton fut donnée peu après 900 par Sancia, veuve d'Aymard, comte du Poitou et fils d'Émenon, comte d'Angoulême, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Limoges, qui y fonda un prieuré conventuel. Ce petit monastère fut donc régulier à l'origine ; mais il devint séculier et perdit la conventualité lorsque l'abbaye redevint chapitre sous le vocable nouveau de saint Martial, en 1535. Son titulaire est dispensé de la résidence. L'église est commune à la paroisse. Le logis prieural a disparu avant 1789. Sa valeur est inconnue. On sait seulement qu'en dehors des droits du prieur, le chapitre de Saint-Martial de Limoges y a des revenus qui sont affermés 805 # par acte du 17 mai 1702 (1). Ses décimes sont de 20 # en 1516, de 26 écus en 1595, et s'élèvent à 500 # en 1785. Le chapitre de Saint-Martial confère sur présentation d'un chanoine *ad turnum*.

(1) Cet acte fut consenti, au nom dudit chapitre par Pierre du Verdier, un de ses membres.

Digitized by Google

PRIEURS CONNUS.

Pierre Guibert, *cl. t.*, résigne le 23 décembre 1694 au suivant.

Jean Duroy, *lascuren.*, nommé en janvier 1695...

Alexandre-Charles Le Vacher-Le Cluzeau, *sim.* prieur-curé d'Échallat, en 1750...

Prieuré de Saint-Michel de Nanclars, *de Nanclaribus*, régulier, O. B. — L'église de Nanclars appartenait à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe sous Charlemagne, qui lui en confirma la possession. Elle passa, on ne sait à quelle époque, mais avant 1662, à l'abbaye de Noyers, bénédictine comme la première.

Son prieur résidait encore en 1629. L'église est commune à la paroisse. Le logis prieural est inconnu. Ses revenus ne consistent plus qu'en rentes depuis fort longtemps. Il payait pour décimes 10 # en 1516 et 8 écus en 1592. L'abbé de Noyers confère.

PRIEURS.

.....

François Roulny paraît le 11 mai 1554...

Uriel Jay, le 12 mars 1587...

Hercule Groust, du 14 novembre 1629 au 22 juillet 1634...

Marc Gourdin de La Fuye résigne au suivant.

Antoine Maître du Chambon, installé le 7 août 1735, fait *sim.* curé de Juillé, résigne au suivant, son neveu, en 1774.

Jean Maître du Chambon, *cl.*, reçoit *visa* le 25 mars 1775 et paraît encore en 1790, étant *sim.* curé de Fontclaireau.

Digitized by Google

6° Dans l'archiprêtré de Saint-Claud (1) :

Prieuré de Saint-Claud, *Sancti-Clodoaldi,* régulier, O. B., membre de l'abbaye de Charroux. — Conventuel à l'origine, il perd ce caractère à la fin du XIV^e^ siècle. Son titulaire est dispensé de la résidence au siècle suivant. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. Le logis prieural est derrière l'église, bien pourvu et en bon état encore en 1622; il est en ruine en 1790. Ses revenus, comprenant la moitié des dîmes de la paroisse, valent 500 # en 1530, 700 # en 1570, 2,700 #, avec Chavagnac, en 1790. Il paie pour décimes 35 # en 1515, 40 écus en 1592, 395 # en 1789. Il doit, en outre, 217 # pour le traitement du vicaire de Saint-Claud et 58 # pour celui du vicaire de Cellefrouin, et enfin un mésage de 50 #. L'abbé de Charroux confère.

PRIEURS.

.....

Pierre de La Garde paraît du 5 septembre 1462 au 3 avril 1473...

Aimeric Girondon, le 2 mai 1523...

Jean de Saint-Gelais, le 21 juin 1536...

Jean Bouchier, le 25 février 1589...

Antoine de Lupin, profès de Bourgueil, reçoit *visa* le 11 novembre 1597...

Pierre Renauld résigne en 1622.

Pierre Lambert est installé le 23 mai 1622...

Jacques de Devezeau, *cl. t.,* seigneur de Chavagnac et de Chalais, paraît du 29 avril 1624 au 5 avril 1656...

Jacques Mercy, 24 juin 1658...

(1) Voir La Tâche, Saint-Sulpice de Saint-Claud et Saint-Martin dans l'abbaye de Cellefrouin.

Digitized by Google

Michel Hardy, *d. th., sim.* sacriste de Saint-Cybard, du 10 févr. 1676 à 1694...

Hélie Guiton, profès de Saint-Cybard, en 1710 et meurt fin 1747.

François-Henry Richard, *sim.* chambrier de Charroux, installé le 24 janvier 1748, contesté par Louis Couché, sous-chantre du même et prieur des Ardilliers (Luçon), et par Nicolas Péchillon, prieur de Saint-Mary, triomphe et reste titulaire jusqu'à son décès, en 1785.

Jacques-Nicolas Mabrun reçoit *visa* le 3 juin 1785...

Charles-Sylvestre Robert, *sim.* curé de Dompaire (Saint-Dié), est installé le 6 mai 1790.

Prieuré de Saint-... de Chavagnac, *de Chavanaco* (paroisse de Cellefrouin, partie sud). — Régulier, O. B., il est membre de l'abbaye de Charroux. Son titulaire est dispensé de la résidence dès le XVI^e^ siècle. Au XVIII^e^ siècle, il est annexé à celui de Saint-Claud. Il n'y a plus que quelques vestiges de son église en 1790. Son logis prieural, autrefois pourvu de belles dépendances, est en ruine dès 1750. Ses revenus s'élèvent à 800 # en 1785 et se confondent avec ceux de Saint-Claud. L'abbé de Charroux confère. On ne connaît aucun de ses titulaires.

Prieuré de Sainte-Marie-Madelaine de L'Espinassouse (1), *de Spinassosâ* (paroisse de Nieuil), O. B., membre de l'abbaye d'Uzerche. — En mars 1019, Aymeric Ostafranc, *Ostafranci,* d'accord avec Ara, son épouse, donna à l'abbaye de Saint-Pierre d'Uzerche, Guillaume I^er^, évêque d'Angoulême, y consentant, moitié de l'église de Nieuil et divers domaines, entre autres un

(1) *Hodiè* Le Pinassou, entre Loubert et Negret.

Digitized by Google

moulin sur le Son et la forêt de L'Espinassouse, à charge d'une messe par semaine pour son père Gérald, sa mère Rothilde et ses autres parents; d'une autre messe à chaque fête chômée pour ses serviteurs et familiers; d'autres prières et d'une aumône consistant à nourrir et vêtir un pauvre en tout temps. Cette donation fut confirmée en 1035 par leurs enfants, Aymeric et Gérald Rochachavard, et Émesende, épouse du premier.

Le fils d'Aymeric et d'Émesende, nommé comme son père, Aymeric, ayant repris les biens donnés par eux, en vint à se repentir et les rendit en 1062, Constantin étant abbé d'Uzerche, moins une partie cédée à un Bernard Vénator, à qui il fut permis d'en jouir jusqu'à son décès. La veuve de ce dernier, Pétronille, et son fils, Aymeric, firent bien quelques difficultés pour exécuter la promesse du défunt, mais ils se soumirent en 1069, sous l'abbatiat de Richard. C'est alors que fut définitivement créé le prieuré conventuel et régulier de Sainte-Marie-Madelaine de L'Espinassouse.

Le nouveau monastère ne tarda pas à prendre de l'importance. De 1073 à 1086, l'abbé d'Uzerche, Gérald, y annexa des vignes qu'il avait achetées dans le voisinage, moyennant la somme de 20 sols, du chapitre de Saint-Étienne et de l'abbaye de Saint-André (1) du faubourg de Limoges. En 1085, Ildegar de Champagne et ses fils, Per... et Aymeric, lui donnent une forêt dite *de Fagiâ,* entre Nieuil et Suaux, moyennant six setiers de blé par an. En 1090, le vicomte Ildegar, fils d'Aymeric Rochachavard, va à Uzerche confirmer les dons faits par ses ancêtres, et peu après l'abbé Gérald, étant venu au bourg de L'Espinassouse, y reçoit du même une coupe d'argent et une somme de 10 sols, devant plusieurs seigneurs réunis dans le couvent avec les moines. Vers

(1) Inconnue dès le XVI[e] siècle.

Digitized by Google

1080, ce même abbé avait accepté d'Audouin de Ruffec moitié de l'église de Saint-Martin de *Cortaldeira* (1) et de ses dépendances en faveur du prieuré, qui s'accrut encore de terres et rentes cédées par Geoffroy Borsa, dans le pays de Champagne-Mouton et de Confolens. Enfin, le 13 décembre 1120, Pierre Bernard de Seirac lui abandonna à pur don tout ce qu'il possédait à Nieuil et à L'Espinassouse.

L'évêque Girard II confirma en 1107 et 1110 ce qui avait été fait tant au sujet de l'église de Nieuil, passée tout entière dans le domaine de l'abbaye d'Uzerche en vertu d'une dernière donation consentie par le vicomte Guy et Emma, son épouse, qu'en faveur spécialement du prieuré de L'Espinassouse, devenu possesseur de toute la partie nord de la paroisse. Ce monastère, en 1550, avait encore dans la région vingt-trois tenues, mais quelques-unes peu importantes, avec droit de haute, moyenne et basse justice.

On ne saurait dire à quelle époque il perdit la conventualité ; mais, à la fin du XVI[e] siècle, son prieur ne réside même plus, et en 1745 il est sécularisé avec l'abbaye dont il dépend. A cette époque, tout le service religieux consiste en une messe dite le 22 juillet, fête patronale, et l'église, autrefois très belle et très grande, est complètement en ruine. En 1789, il n'y a plus du logis prieural et de ses dépendances qu'une grange avec un jardin contigu. Alors, tous ses revenus, représentant à peu près la moitié des dîmes de la paroisse, sont affermés 1,450 #, plus une partie des charges. Celles-ci comprennent les décimes, qui sont de 9 ## en 1516, de 9 écus en 1592 et de 160 # en 1780, une messe par an, suivie d'un repas payable en argent au seigneur

(1) Saint-Martin-du-Clocher. Cette église a cessé de bonne heure d'appartenir au prieuré de L'Espinassouse.

Digitized by Google

de Chantrezac et à ses officiers. On ne connaît pas la composition du chapitre conventuel. L'abbé d'Uzerche confère jusqu'en 1747.

PRIEURS.

.....

François Cyvadier résigne au suivant.

Léonard Regnauld, *cl.*, est nommé le 8 septembre 1572.

Georges Villain, profès de Saint-Maixent, le 23 janvier 1573.

Michel Courtin, le 1er septembre 1589.

Jacques Mentel, *bach. th.*, 12 août 1657, afferme, le 9 décembre suivant, tous ses revenus, à raison de 600 # par an, pendant cinq ans.

René-François de Faverolles, O. B., demeurant à Paris, résigne au suivant le 12 mai 1692.

Simon Friquet, *cl. suessionen., m. ez-arts, sim.* prieur de Saint-Germain de Venel (Tulle), installé le 24 août 1692, décède en 1746.

Gabriel Regnauld de La Soudière, *sim.* sacriste de Fontdouce, installé le 2 juin 1747, est évincé par le suivant.

Claude-François Boyvin, *lucionen., sim.* prieur-curé de Saint-Hilaire d'Orches (Poitiers), installé le 20 juillet 1747, se retire peu après, ne pouvant pas faire profession bénédictine, selon la condition posée par le Pape à sa nomination.

Vincent Poirier, *sim.* archiprêtre de Faye (Poitiers), nommé en cour de Rome et installé le 22 novembre 1747, est contesté par Bernard Bourdier, *cl.*, profès de Charroux, qui, nommé comme lui par Rome, s'installe le 5 décembre même année. Mais il triomphe et garde son titre jusqu'en 1790.

Digitized by Google

SIMPLES RELIGIEUX.

Vers 1069, Pierre de Mainniac, homme éloquent, et Gérald Bernard, 1100.
En 1075, Jourdain; — Ildebert, prévôt, 1085.
1085, Umbert; — P. de Nonac, 1100.
1100, S... Prévôt; — Gaubert-Mirabell, 1107.

Prieuré de Saint-... de Domezac, *de Domezaco,* régulier (paroisse de Saint-Gourson). — Il appartenait primitivement au prieuré conventuel de Lanville, très probablement sous le titre de prieuré-cure, car il est parlé alors de la paroisse de Domezac. Il est passé, on ne sait à quelle époque, à l'abbaye de Charroux et devenu alors prieuré simple et régulier, O. B. Ses revenus et charges sont inconnus. L'abbé de Charroux confère. On ne connaît aucun de ses titulaires.

7° Dans l'archiprêtré de Garac (1) :

Prieuré de Saint-Sulpice de Cloulas, *de Clolaco* (paroisse de Beaulieu). — Il est simple et séculier, d'origine inconnue. Il est annexé depuis la fin du XVI[e] siècle à la cure de Beaulieu, dont les titulaires signent tantôt prieurs-curés, tantôt curés de Beaulieu et prieurs de Cloulas.

TITULAIRES.

(Non *sim.* curés de Beaulieu.)

.....

Pierre Jamot paraît le 3 décembre 1558 et réside à l'abbaye de Saint-Cybard...

(1) Voir Bouex, Dignac et La Greuse dans l'abbaye de Saint-Cybard, et Arsac dans celle de Grosbos.

Digitized by Google

... Degachon réside à Cloulas en 1661 et signe prieur-curé.

Léonard Rougier, transféré de Beaulieu à Suaux, garde le prieuré de Cloulas de 1738 à 1760.

Prieuré de Saint-Médard de Ruelle, *de Rudellâ*, alias *de Roellâ*, régulier, membre de l'abbaye de Cluny.— On ignore son origine, sa valeur et ses charges. Il possède le mas dit de La Caille, en Ruelle, qui lui a été donné par un Pierre de Luciac et fait, le 29 mai 1280, l'objet d'une transaction entre l'évêque d'Angoulême et l'abbé de Cluny. Il a dû disparaître vers 1450, en même temps que la paroisse a été annexée à celle de Magnac. On ne connaît qu'un titulaire :

Robert Maurin, vers 1395... (1).

8° Dans l'archiprêtré de Grassac (2) :

Prieuré de Saint-Vivien de Charras, *de Charrasio*, alias *de Sarro*, régulier, O. B., uni à l'abbaye de Figeac. — Il ne paraît pas qu'il ait été conventuel. Le titulaire est dispensé depuis longtemps de la résidence. On ne voit, d'ailleurs, aucune trace du logis prieural et l'enquête de 1630 n'en fait nulle mention. L'église paroissiale lui est commune. Ses revenus, comprenant dîmes, rentes, four banal, sont affermés 300 # en 1584 et 1,500 # en 1780. Ses immeubles sont aliénés, le 26 prairial an III, au prix de 16,300 #. Le prieur doit la portion congrue et paie pour décimes 12 # en 1516, 10 écus en 1592 et 165 # en 1788. L'abbé de Figeac confère.

(1) Voir les prieurés de l'archiprêtré de Saint-Genis-les-Meulières : Sainte-Aulaye dans l'abbaye de La Couronne, La Chise dans celle de Saint-Cybard et Vindelle dans celle de Saint-Amant.

(2) Voir La Couronne dans l'abbaye de ce nom, Puymousseau et Lugeth dans celle de Grosbos.

Digitized by Google

PRIEURS

Philibert de Prudeval paraît de 1464 au 15 février 1490...
Jean de Lagrenot, du 22 juin 1514 au 22 août 1522...
Jean Michot, *sim.* curé de Charras, le 7 août 1569...
Pierre Boucher, de février 1579 à juillet 1580...
Jean Thomas, le 17 mai 1584...
Pierre Balan, du 3 juin 1588 au 5 juillet 1589...
Pierre Pichon, *cl.*, résigne au suivant en 1598.
Léonard Haultier, *cl.*, est nommé le 5 décembre 1598.
Jean Grelier, *cl. lemovicen.*, paraît du 17 septembre 1617 au 30 septembre 1627.
Bertrand de La Laurencie résigne au suivant en décembre 1627.
René Leroy, *cl. parisien.*, est installé le 3 avril 1629, après un long procès dans lequel il a triomphé d'Arnauld des Écuyers, se disant aussi pourvu en cour de Rome.
Antoine Lambert, sieur de Champoury, *sim.* curé de Douzac, puis de Charras, paraît de 1633 au 11 mars 1682.

.....

Prieuré de Saint-Sauveur, *Sancti-Sylvestri,* dans la paroisse de ce nom, régulier, O. B. — Il dépend de l'abbaye de Saint-Florent-les-Saumur et lui est reconnu par une bulle du 3 novembre 1184. On ne sait rien de plus sur son origine. Le titulaire est dispensé de la résidence depuis au moins la fin du XV^e^ siècle. L'église paroissiale lui est commune. Le logis prieural est en ruine en 1600. Les revenus, consistant, dès avant 1423, dans la moitié des dîmes de la paroisse, ne produisent plus que 50 ℔ en 1630. Les décimes sont de 24 sols en

Digitized by Google

1516 et de deux tiers d'écu en 1592. L'abbé de Saint-Florent confère.

PRIEURS.

.....

Jacques Houlier, sieur de Beauchamp, *sim.* chapelain de Saint-Jean hors des murs à Périgueux, paraît en juillet 1634 et fonde deux rentes perpétuelles dans le couvent des Capucins d'Angoulême, de 700 ℔ ensemble.

Jean Gibaud, *sim.* curé d'Aubeville, installé le 6 juillet 1661, se voit encore en décembre 1663.

Jean Béchade, *bach. th., sim.* curé de Notre-Dame de Beaulieu, du 6 octobre 1680 à sa résignation au suivant, 11 septembre 1722.

Jean-François de La Cropte de Bourzac, *s.-diac. parisien., sim.* chapelain de Saint-Michel, de novembre 1722 à 1729.

Jacques Allard, *sim.* curé de Marthon, de 1729 à 1735.

Dans la suite, les curés de Saint-Sauveur sont *sim.* prieurs.

9° Dans l'archiprêtré de Jauldes (1) :

Prieuré de Saint-... de Raveau, *de Ravello* (paroisse d'Aussac). — Il est régulier et membre de l'abbaye de Grandmont. Fondé au milieu du XII° siècle, il est resté conventuel jusqu'en 1600 ; mais on ne connaît pas la composition de son chapitre. Trente ans après, son église et son logis prieural ont encore belle apparence, mais sont très endommagés. Les ressources manquant pour les restaurer, le prieur obtient vers 1650 dis-

(1) Voir L'Age-Monjau et Tourrier dans l'abbaye de Saint-Cybard, Villejoubert dans celle de Saint-Amant, et Puymerle dans celle de Grosbos.

Digitized by Google

pense de résider. Il a sous sa dépendance deux églises : Rauzet, dans l'archiprêtré de Peyrat, et Beausault, dans la paroisse de Saint-Christophe-de-Tude (Périgueux). Ses domaines propres sont à Raveau et autour du village. Il possède quelques droits à Angoulême, dans le quartier dit du *prieuré de Raveau,* entre la rue du Cheval-Blanc et les murs de la ville. Ses revenus, estimés 400 ᵗᵗ en 1630, valent 700 ᵗᵗ en 1760. Il paie pour décimes 9 ᵗ en 1516, 9 écus en 1592, 130 ᵗ en 1789. Le 20 juillet 1796, ses bâtiments, église et logis prieural sont vendus 2,992 ᵗ. Le reste est mis à prix à 6,500 ᵗ. L'abbé de Grandmont confère.

PRIEURS.

.....

Itier paraît en 1200, dans un traité signé à Ruelle, entre l'évêque Jean de Saint-Val, Guichard de Vars et les Tizon, neveux de ce dernier...

.....

Étienne Chavialle, le 17 juillet 1683...

Pierre Millet de La Haye, nommé en 1716, est encore en titre le 18 mars 1737...

...Gibauld de Chastelux, commendataire, meurt après résignation au suivant.

François Boniton, *sim.* chanoine d'Angoulême, reçoit *visa* en février 1752. Il est contesté par le suivant.

... Gibauld de Chastelux, neveu, s'installe le 12 février 1753 et se retire en 1758.

François Boniton, *suprà,* revient le 2 mai 1758 et est encore en titre en 1773 (1).

(1) Voir Aubeville, de l'archiprêtré de Jurignac, dans l'abbaye de Saint-Cybard.

Digitized by Google

10. Dans l'archiprêtré d'Orgedeuil:

Prieuré de Saint-Maurice de Montbron, *de Monte-Berulphi,* régulier, O. Clun. — Il fut fondé au XI[e] siècle par un seigneur du lieu et uni aussitôt à l'abbaye de Cluny. D'après l'acte de fondation, il devait comprendre au moins six religieux, qui seraient chargés d'y célébrer deux messes conventuelles par jour et de distribuer des aumônes aux pauvres de la paroisse à des jours déterminés, de la Saint-Michel à la Saint-Jean-Baptiste. La conventualité, interrompue par les troubles de la fin du XVI[e] siècle, n'a jamais pu y être rétablie. Le prieur a fini, vers la même époque, par ne plus résider; mais il y a toujours eu un religieux le représentant, entretenu par lui et faisant le service sous le titre d'aumônier. Son église est commune à la paroisse. Le logis prieural a été très important; mais, en 1630, il n'en reste plus qu'un petit bâtiment comprenant deux chambres avec une partie des cloîtres, au sud de l'église (1). C'est le logement de l'aumônier. Les revenus, très considérables avant l'invasion des protestants et surtout au XIII[e] siècle, s'élèvent à 1,100 écus en 1640. Ils comprennent, avec partie des dîmes de la paroisse, les domaines de Léonat et de Neuville, placés sous la mouvance de l'évêque, ainsi que divers droits dans la forêt de Germanas (paroisse d'Écuras), sous la mouvance du comte de Montbron.

Les charges comprennent: portion congrue du vicaire perpétuel, gages du vicaire amovible, pension de l'aumônier, entretien partiel de l'église et décimes, s'élevant à 35 # en 1515 et à 50 écus en 1592. Le prieur doit, en outre, 5 sols de rente à l'évêque. L'abbé de Cluny confère.

(1) Le tout est aliéné le 23 germinal an II, avec moins d'un journal de terre, au prix de 7,050 #.

Digitized by Google

PRIEURS.

.....

Gérald Robert paraît en 1121...

.....

Geoffroy, du 13 décembre 1278 au 4 septembre 1285...

...de La Fenêtre, en 1334...

.....

Jean-Hélie de Coulonges, *sim.* abbé de Dalon, de Tourtoyrac et de Grosbos, et prieur de Bussière-Badil, ouvre la série des commendataires de 1490 à 1520...

Pierre Pellegeay, *sim.* curé de Rancogne, paraît en 1582 et résigne au suivant le 8 mai 1591.

Martin Pradeau, *cl.*, paraît en 1592...

Charles Gaubert, sieur du Poyrier, où il réside (paroisse de Verneuil), *sim.* doyen de La Rochefoucauld, le 15 juin 1607...

Jean Mesneau, *sim.* abbé de Blanzac et trésorier du chapitre d'Angoulême, permute avec le suivant pour son doyenné.

Jean-Michel de Saint-Sivie, *priùs* doyen d'Angoulême et abbé de Saint-Savin de Lavedan, nommé en 1624, est encore en titre en 1630...

Jacques de Tersac, *sim.* archidiacre de Toulouse et abbé de Saint-Savin, paraît le 3 juillet 1671...

François Morange, en janvier et juillet 1686...

François Joubert de Montigny, profès de Cluny, est installé (1) le 25 juin 1693...

Marc-Antoine de Boisset, sieur de Boislambert, *cl. t. parisien., sim.* prieur de Notre-Dame de Joigny (Sens) et de Notre-Dame de Beaulieu-en-Fraigne, O. B. (Blois), paraît en juin 1710 et résigne en 1742 au suivant, sous réserve de 1,000 ℔ de pension.

(1) Nommé par le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny.

Digitized by Google

Pierre-Jacques Février, *diacre,* profès de Saint-Maur, demeurant dans l'abbaye de Jumièges, est installé le 22 octobre 1743.

Jacques-Nicolas Monmousseau, O. B., meurt en 1756, après résignation au suivant.

Jacques-Jean Arnaud, novice, O. B., est installé en décembre 1756...

Jean Durousseau paraît en 1780.

Aumônerie du prieuré de Montbron.

Elle date de la fondation même de ce prieuré. Le titulaire est chargé de la distribution des aumônes et de la célébration d'une des messes fondées. On ignore ce que valait son bénéfice. Ses charges, outre les aumônes, consistent dans les décimes, dont le chiffre est de 30 sols en 1516 et d'un écu en 1592. L'abbé de Cluny confère.

AUMÔNIERS.

.....

...de La Fenêtre paraît en 1330 et devient prieur.

Léonard Boys, de 1550 au 21 mai 1554...

Nicolas Roullet, le 15 février 1630...

Pierre Blanchard, pourvu en cour de Rome, se voit refuser le *visa* le 27 août 1683.

11° Dans l'archiprêtré de Pérignac (1) :

Prieuré de Saint-André de Blanzac, *de Blanziaco,* alias *de Blanzaco,* régulier, O. B. — Il est membre de l'abbaye de Saint-Étienne de Baigne, qui avait reçu cette église d'Adémare, évêque d'Angoulême, et y avait envoyé des religieux entre 1083 et 1098. Il n'a dû être conventuel que très peu de temps. Le prieur ne réside

(1) Voir Chavenac dans l'abbaye de Saint-Cybard.

Digitized by Google

plus dès le commencement du XVI[e] siècle. L'église est commune à la paroisse. Le logis prieural n'existe plus en 1572. Les revenus sont estimés 1,000 # en 1790. Les décimes sont de 30 sols en 1516, d'un écu et demi en 1592, de 40 # en 1789. La portion congrue est remplacée, en vertu d'un traité de 1673 (1), par la moitié des dîmes que le prieur abandonne au vicaire perpétuel. Mais ce dernier, en 1769, déclare vouloir reprendre l'ancien régime et toucher sa portion congrue en argent (2). De là un procès qui dure jusqu'en 1780. L'abbé de Baigne confère.

PRIEURS.

.....

Rotland paraît en 1182...

.....

Jean Boutric, le 17 octobre 1531...

Michel Préverauld, *cl. t.*, est installé le 5 juin 1658.

Jean Préverauld, *cl. t.*, le 16 mai 1666.

Claude de Villoutreys, *sim.* chanoine de Blanzac, paraît du 23 mai 1697 à 1706...

Pierre de Chilloux, *bach. th., sim.* curé de Balzac, du 18 mai 1708 à février 1719...

Pierre Douillet, *sim.* prieur claustral de Saint-Sauveur de Blaye, du 28 mars 1725 à sa résignation, le 24 juillet 1769.

Paul-François Tramier de La Boissière, *cl. t. carpencoraten.*, installé le 30 janvier 1770, résigne au suivant, son frère, et se sécularise.

François-Hyacinthe Tramier de La Boissière, *cl. t.*, doctrinaire, installé en 1772, se retire en décembre 1779.

(1) Époque de l'annexion de la paroisse de Saint-André à celle de Saint-Arthemy.

(2) Elle est alors de 500 #.

Digitized by Google

Élie de Nesmond, sieur de Boiron, *sim.* abbé de Blanzac, paraît de 1780 à 1787...

Prieuré de Saint-Eutrope La Lande, *Sancti-Eutropii de Landâ,* régulier, membre de l'abbaye de Cluny, qui le possède depuis son origine. Il devait autrefois la portion congrue au vicaire perpétuel du lieu. Mais un traité de date inconnue a fait passer à ce dernier, qui alors est devenu curé, la majeure partie des dîmes, et n'a laissé au prieur qu'un mince revenu sans autre charge que celle de ses décimes. Le titulaire est dispensé de la résidence et n'a plus de logis prieural depuis la fin du XVI^e^ siècle. L'église est commune à la paroisse. Les revenus sont affermés 45 # en 1757, et 70 #, plus quelques rentes, en 1786. Les décimes sont d'un écu et demi en 1592 et de 12 # en 1789. L'abbé de Cluny confère de droit. Cependant le patronage paraît être passé, au moins par délégation, au prieur conventuel de Saint-Eutrope de Saintes dès avant 1645.

PRIEURS.

.....

... Vincent, *sim.* sacriste de Mautier-neuf, décède en 1748.

Louis Auger, *cl. t. santonen.,* nommé le 2 avril 1748, est encore en titre, *sim.* chanoine de Saintes, en 1790.

Prieuré de Saint-Laurent-de-Belzagot, *de Belsagolio,* alias *Berzagolio,* régulier, O. Cl. — Il aurait été fondé, on ne sait à quelle époque, par l'abbaye de Cluny, qui l'a retenu en sa possession, bien qu'elle se soit dessaisie de la cure du même lieu. Il ne paraît pas avoir été conventuel. La moitié des dîmes de la paroisse lui revenait autrefois; mais il a été très appauvri par les événements du XVI^e^ siècle. Le titulaire ne réside pas,

Digitized by Google

au moins dès cette époque. L'église est commune à la paroisse. On ne sait rien du logis prieural. Les revenus s'élèvent à 620 ℔ en 1738. Les décimes sont de 11 ℔ 12 ʃ en 1516, de 18 écus en 1592 et de 180 ℔ en 1788. L'abbé de Cluny confère.

PRIEURS.

.....

Adam Faure, *sim.* pitancier de Bournet, reçoit *visa* le 10 décembre 1629 et est encore en titre en septembre 1647...

Antoine Bouchard, O. Clun., résigne au suivant.

Jacques de Rochechouart, *sim.* abbé de Bournet et prieur de Saint-Sauveur de Rochechouart, nommé le 7 janvier 1664, meurt en 1682.

Nicolas Danse, *d. Sorb., sim.* chanoine de la cathédrale de Beauvais, paraît du 29 mai 1726 au 7 août 1738...

Prieuré de Saint-Denis de Montmoreau, *de Montemaurello,* alias *Monte-Maurelli,* régulier, O. B., membre de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, qui le possède dès son origine. — Conventuel encore au XV^e^ siècle, il compte alors, avec son prieur, cinq religieux faisant l'office de jour et de nuit, et comprend, outre la mense conventuelle, deux bénéfices : le prieuré et la sacristanie. Il n'a plus la conventualité à la fin du siècle suivant. On tente de la rétablir de 1620 à 1622, mais sans succès, les commendataires y mettant obstacle. Cependant la sacristanie est constamment tenue par un profès bénédictin, mais non toujours résidant. L'église est commune à la paroisse sous le même vocable. Le logis prieural, reconstruit en 1244, tombe de vétusté en 1724. Les revenus, estimés 600 ℔ en 1460, 2,400 ℔ en 1734, valent 4,000 ℔ en 1789. Les décimes sont de 28 ℔ en 1516, de 35 écus en 1592 et de 500 ℔ en 1789. Le prieur

Digitized by Google

devait, en outre, la portion congrue, avant l'attribution d'un quartier de dîmes au vicaire perpétuel. Il doit encore 240 ℔ au sacriste, chargé d'une messe quotidienne, en vertu d'un traité de 1721, et un mésage de 15 ℔. L'abbé de Nanteuil confère.

PRIEURS.

.....

Pierre paraît le 12 août 1089, dans un règlement relatif au sacriste d'Angoulême...

Hélie, entre 1150 et 1183...

P. de Saint-Mary, le 15 août 1244...

.....

Jean Olipeau, le 17 avril 1459...

.....

Jacques Dubois, du 26 juin 1618 à mars 1663...

Pierre Bouvier, *cl., d. th.*, du 29 mars 1664 au 26 août 1708. Il est du pays et se qualifie abbé de Montmoreau. Il résigne au suivant le 29 mai 1706, sous réserve de 650 ℔ de pension.

François Bareau, *cl. t.*, installé en 1708, résigne au suivant, son frère, en 1723. Il est fait *sim.* curé de Montmoreau, puis chanoine de la cathédrale.

Pierre-Joseph Bareau de Girac, chanoine, puis doyen d'Angoulême, est nommé en 1724 et résigne au suivant, son neveu, sous réserve de 500 ℔ de pension.

François Bareau de Girac, *junior, sim.* chanoine de la cathédrale, de 1738 à 1764.

François Bareau de Girac, *sim.* doyen d'Angoulême et évêque de Saint-Brieuc, reçoit *visa* le 6 juillet 1764 et est encore en titre en 1791.

Sacristanie du prieuré de Montmoreau. — Elle en constitue le deuxième office. Son titulaire réside encore longtemps après le prieur. Il finit cependant par être

Digitized by Google

dispensé à son tour de la résidence, mais il reste régulier. Il est chargé de dire ou faire dire à Montmoreau une messe quotidienne et touche du prieur à cette fin une somme fixée en 1721 à 240 #. Ses revenus s'élèvent en total à 500 # en 1789. Il doit pour décimes 20 sols en 1515, deux tiers d'écu en 1595 et 65 # en 1789. En cette même année, sa charge pour messes est de 150 #. L'abbé de Nanteuil confère.

SACRISTES.

.....

Denys Gerbaud, *sim.* curé de Saint-Amand de Montmoreau, paraît le 29 mars 1663...

Arnauld Boutillier, profès de Bournet, le 17 juin 1665...

François Roy, O. B., du 17 juin 1717 à sa mort, en août 1758.

Prosper Lessore, profès du Maz-d'Azil, *olim* Franciscain, installé le 3 mars 1759, est encore en titre en 1790. Il réside à Montbard en Bourgogne.

Prieuré de Saint-Nicolas de Peudry, *alias* Péodriz (1170), Peldris, *de Pudriaco*. On ne connaît ni son origine, ni sa valeur, ni son patronage. Il est dit quelquefois simplement chapelle et uni depuis plusieurs siècles soit à la cure de Saint-Laurent-de-Belzagot, soit à celle de Peudry, qui, après une longue annexion, est rétablie vers 1680, pour disparaître en 1761. L'église, remontant, à ce que l'on croit, au X^e^ siècle, est commune, à la paroisse.

Prieuré de Saint-Gilles de Puypéroux sur l'Arce, *de Podio-Petroso super Archiam,* alias *super ripariam de Arciâ,* régulier, conventuel, O. B. —D'après la tradition et l'opinion commune, le monastère de Puypéroux fut un des premiers que créèrent les disciples de saint

Digitized by Google

Benoît dans les forêts de la Gaule. Il remonterait au VI[e] siècle. La chronique lui donne pour fondateur un saint personnage du nom de Gilles *Ægidius,* confondant peut-être avec le saint dont on y a vénéré les reliques et dont on honore encore la mémoire avec le patron de l'église, saint Gilles de Provence, dont la fête se célèbre le 1[er] septembre. On ne sait à quelle époque cette abbaye a perdu son importance et son caractère et est devenue simple prieuré. Selon les uns, la communauté, ayant essuyé des désastres et ne pouvant vivre dans ce désert, l'aurait quitté, n'y laissant que quelques profès, pour aller fonder à Blanzac, sur les rives plus fertiles du Ned, une nouvelle abbaye transformée plus tard en chapitre collégial. Selon d'autres, les deux abbayes auraient existé simultanément jusqu'au jour où les religieux de Blanzac, en se sécularisant en 1226, auraient reçu ceux de Puypéroux disposés à les suivre dans cette nouvelle voie. Ce qui est certain à cet égard, c'est que l'église de Puypéroux est de beaucoup plus ancienne que celle de Blanzac.

Ce prieuré, comme tel, comprenait encore au XIV[e] siècle, avec la mense conventuelle, au moins deux bénéfices en dignités ou en offices : le prieuré et la sacristanie, ce qui atteste une certaine importance. En 1364, on voit le prieur et le sacriste du monastère de Saint-Gilles en Angoumois députés par leur couvent aux funérailles d'une baronne de La Rochebeaucourt. Il n'en est plus parlé dans la suite. Mais, au XV[e] siècle, ce sont les chanoines de Blanzac qui en administrent les biens et en perçoivent les revenus comme leurs. De là et en s'appuyant sur d'autres faits, on doit conclure que la ruine du monastère de Puypéroux fut achevée par les Anglais qui, pendant la guerre de Cent ans, ont dévasté particulièrement cette partie du diocèse d'Angoulême. Les bâtiments furent incendiés et, sans

Digitized by Google

doute avec eux, les titres de propriété, dont on ne retrouve presque aucune trace aujourd'hui. Les religieux se retirèrent chez les chanoines de Blanzac ou du moins leur abandonnèrent leurs possessions, qui s'étendaient alors de la forêt d'Aigne au delà du moulin de Viaud, et parmi lesquelles on voyait l'étang (1) et les prés de Puypéroux. Les nouveaux propriétaires arrentèrent une partie de ce domaine par acte du 9 novembre 1463. Ils vendirent, le 9 octobre 1484, les terres et *palisses* du couvent avec quelques *murailles*. Le reste ne leur donna qu'un revenu insignifiant et ne servit guère qu'à constater leur droit de patronage sur la paroisse de Puypéroux.

L'église est une croix latine, avec abside composée de sept absidioles et une absidiole orientée à chaque latéral. Une coupole dominant le centre du transept est portée par quatre piles offrant passage entre elles et le reste de l'édifice. Dans le mur septentrional de la nef se voit un tombeau vénéré. L'abside appartient à une église des premières années de l'époque carlovingienne. Le transept et la coupole sont du XI[e] siècle. La nef, du siècle suivant, comprenant cinq travées inégales, avec fenêtres sans colonnes et sans archivoltes, est restée inachevée (2). Il en est de même du clocher. Le logis prieural était au nord-est de l'église. On ne connaît ni la valeur de ce prieuré, ni aucun de ses religieux.

12° Dans l'archiprêtré de Saint-Projet :

Prieuré de Saint-Florent de La Rochefoucauld, *Sancti-Florentii de Rupe-Fulcaudi*, sur la rive gauche de la Tardouère, régulier, conventuel, O. B.,

(1) On croit qu'il y avait eu une forge au-dessous de cet étang.

(2) Elle a été restaurée par les religieuses de Notre-Dame des Anges qui la possèdent, et a reçu une voûte en briques en 1893.

Digitized by Google

membre de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. — Il fut donné à cette abbaye en 1060 par les seigneurs du lieu, Adémare dit Donzel et Guy, son frère, et les enfants de ce dernier (1). Ceux-ci ajoutèrent à leur don, pour leurs âmes et celles de leurs parents, des terres, vignes, prés, moulins, fruitiers, avec autorisation de former un bourg. L'acte est conclu en présence de toute la noblesse du pays. Peu après, soit en 1065, l'évêque Guillaume II, qui avait approuvé ces dispositions et avait autorisé la construction de l'église, en consacra les autels, dont le principal fut dédié à saint Nicolas, confesseur pontife, et bénit le cimetière. L'évêque Girard II confirma le tout en 1114.

Une bulle de Lucius III, du 3 novembre 1184, reconnaît, dans notre diocèse, à ladite abbaye, outre l'église de Saint-Florent, celles de Saint-Sauveur et de Saint-Surin qui, à titre de prieurés, en relèvent immédiatement, et les suivantes, qui, à titre de paroisses, sont unies au prieuré de La Rochefoucauld : Agris, Jauldes, Lavaure, qu'il a reçue de l'abbaye de Cellefrouin en 1060; Negret, Rivières, qui lui fut donnée par l'évêque Adémare en 1090 et qu'il cède en 1266 au chapitre de La Rochefoucauld, et Saint-Vincent, près Vitrac, dont il se dessaisit vers 1580. Le prieur nommait à toutes ces paroisses.

Ce prieuré, autrefois important, comptait en 1270 douze religieux, outre le prieur et le sacriste. L'invasion des calvinistes lui fut particulièrement funeste en ce qu'elle entraîna la dispersion de ses membres. La conventualité, supprimée peu avant 1600, n'a jamais pu y être rétablie. Bientôt même il est mis en commende et on n'y voit plus de religieux résidants depuis 1620.

(1) Ils lui donnèrent à peu près dans le même temps le prieuré de Saint-Nicolas de Couture-d'Argenson.

Digitized by Google

Enfin il est sécularisé et uni au chapitre de Notre-Dame de La Rochefoucauld. Cette union, depuis longtemps projetée, fait l'objet d'un bref royal du 26 juin 1744 et d'une ordonnance épiscopale du 28 novembre 1747, enregistrée au parlement le 26 avril 1748 et rendue exécutoire le 31 mai suivant. Tous ses biens passent au chapitre, qui en jouira après mort ou sortie, *post decessum, vel recessum* du titulaire existant, à charge d'y entretenir un vicaire perpétuel.

L'église est du XI[e] siècle, forme une croix latine avec deux bas-côtés, belle abside, coupole centrale surmontée du clocher, et sert à la paroisse comme au prieuré. Elle est en ruine en 1717. Le logis prieural ne consistait plus à cette époque qu'en quelques pans de murs. Ses revenus, dont le chiffre n'est appréciable que par celui de ses charges, ne consistent plus, depuis la fin du XVI[e] siècle, qu'en rentes perçues principalement dans les paroisses de sa dépendance. Les décimes sont de 22 ℔ en 1516, 25 écus en 1592, 632 ℔ en 1789. Le mésage dû à l'abbaye de Saumur est de 10 ℔ au XV[e] siècle. L'abbé de Saint-Laurent de Saumur confère.

PRIEURS.

Herbert, *Herberti,* assiste en 1060 à l'acte de fondation avec Frotmond, *Frotmundi,* désigné pour l'aider dans son gouvernement, Mainard et Auramne, moines (1)...

Itier, vers 1089, reçoit en 1091 de l'évêque Adémare l'église de Rivières...

(1) Les autres religieux présents à cet acte sont : Sigon, *Sigonis,* abbé de Saint-Florent; Frédéric-Louis Natalis, sacriste; Lidoire, *Lidorii,* et Albert, qui l'a rédigé.

Digitized by Google

Itier, *Iterii,* en 1215, dans la confirmation des droits de Grosbos à Olérac par l'évêque Guillaume Testaud...

.....

Robert de Pompadour, *sim.* doyen d'Angoulême, abbé d'Aubeterre et de Terrasson, de 1469 à son décès, en 1502.

.....

Pierre de Fèvre, du 28 juillet 1579 au 11 mars 1587...

Nicolas du Tramblet fait son testament en 1628 et lègue 400 ff à l'hôpital de La Rochefoucauld.

Louis de La Rochefoucauld, *sim.* prieur de Lanville, abbé de divers et évêque de Lectoure, du 25 juin 1647 à 1651. Il meurt en 1654.

Henry de La Rochefoucauld, *sim.* prieur de Lanville et abbé de divers, de novembre 1651 à son décès, en décembre 1708.

Roger de La Rochefoucauld, 1712, meurt en 1717.

Jean-Joseph-Antoine Rouault, *cl. treveren.,* installé le 16 octobre 1717, a pour compétiteur Alexandre de La Rochefoucauld, abbé de Molesme et de Beauport et prieur de Bonnenouvelle, qui, se disant pourvu comme lui en cour de Rome, s'installe le 3 décembre suivant. Mais Rouault triomphe et est encore en titre le 20 février 1749... Après lui, le bénéfice passe au chapitre de La Rochefoucauld.

13e Dans l'archiprêtré de Rouillac (1) :

Prieuré de Saint-Romain, dit de Rouillac, *Sancti-Romani de Rolhaco* (partie nord de cette paroisse), régulier, O. B., membre de l'abbaye de Baigne. — Il est reconnu à cette abbaye par une bulle du 1er avril 1232. Conventuel à son origine, on n'y voit plus aucun profès au XVe siècle. Le prieur est dès ce temps dis-

(1) Voir Saint-Cybardeaux et Gourville dans l'abbaye de Saint-Cybard, et Notre-Dame-des-Champs dans celle de Bournet.

Digitized by Google

pensé de la résidence. Il avait déjà souffert à la fin de la guerre de Cent ans, et le pape Innocent VIII avait dû, en 1488, recourir à l'excommunication pour amener à restitution les injustes détenteurs de ses biens. La confidence laïque lui infligea des pertes plus considérables encore de 1570 à 1650. L'église est romane et sans grand caractère. Le logis prieural lui est contigu (1). On ne connaît la valeur de ce bénéfice que par ses décimes, qui sont de 4 # en 1516 et de 4 écus en 1592. L'abbé de Baigne confère.

PRIEURS.

.....

Lambert Moreau paraît en 1457 et permute avec le suivant.

Guillaume Giraud, transféré de Voultron en 1459, y retourne en 1460.

.....

Guillaume Giraud est nommé *(bis)* en mai 1466...

Guillaume Petiton paraît en 1488...

.....

... Puymartin meurt en 1775.

Charles-Edmond-Cyrille Le François, *cl. lingonen.*, est nommé le 20 juin 1775...

14° Dans l'archiprêtré de Torsac (2) :

Prieuré de Saint-Hilaire de Mouthiers-sur-Boëme, *alias* près de La Roche-Chandric, *de Monasteriis suprà Boyniam,* alias *propè Rocham* seu *rupem Chanderici.* — Cette église fut donnée en 1094 par un Guillaume

(1) Il est vendu, le 28 juin 1791, avec l'église, le jardin, quelques terres, prés et bois, moyennant 5,544 #.

(2) Voir Chassaigne et Vœuil dans l'abbaye de Saint-Cybard, et Charsay dans celle de La Couronne.

Digitized by Google

de La Roche-Chandric à l'abbaye bénédictine de Saint-Martial de Limoges. Le prieuré qu'elle y fonda alors fut régulier, de son ordre et conventuel. Il devint simple et séculier lorsque l'abbaye se transforma en chapitre séculier définitivement en 1536. Le prieur est dispensé de la résidence depuis cette époque. L'église est commune à la paroisse. En 1719, il ne reste du logis prieural que quelques pans de murs. Les revenus comprenaient autrefois moitié de la dîme de la paroisse. Ils sont affermés 700 ff en 1668 et 890 ff en 1750. Ils s'élèvent, avec ceux de la paroisse, en 1790, à 3,690 ff. Il paie pour décimes, 12 ff en 1516, 15 écus en 1592, 250 ff en 1788, et avec la cure, en 1790, 794 ff. L'abbé de Saint-Martial de Limoges confère.

PRIEURS.

.....

Hélie, *sim.* abbé de Saint-Martial de Limoges, paraît le 19 juin 1232.

Rémond, chanoine de Saint-Martial, le 11 juin 1233...

.....

Joseph Duquerroy de Salles, étudiant à Paris, le 31 mars 1587...

Jacques Garnaud, sieur de Bresdon, de 1616 à 1623...

D. Berlet, agent général du clergé, le 8 mai 1635...

Pierre du Verdier, *sim.* chanoine de Saint-Martial et curé de Saint-Michel de Limoges, le 12 mars 1658...

Henry de Forgues de Lavedan, *sim.* chanoine d'Angoulême et prieur de La Couronne en Arvert, du 1er mai 1661 à sa résignation au suivant, son neveu, en 1664.

Raymond de Forgues de Lavedan, *s.-d.*, nommé en 1664, décède en 1713.

Paul de Paris, *cl. t.*, installé le 19 juillet 1713, permute avec le suivant.

Digitized by Google

François du Reclus, transféré de la chapellenie de Saint-Michel dans la cathédrale d'Angoulême, 24 février 1719, la reprend en 1724. Il est *sim.* chanoine.

Siméon Abonneaux, *alias* Arbonneau, *sim.* chanoine de Saint-Martial de Limoges, paraît du 18 septembre 1734 à son décès, en 1738.

Louis Lemoyne, conseiller-clerc au parlement, nommé en août 1738, résigne au suivant, sous réserve de 200 $^{\text{fr}}$ de pension.

Gabriel Lucot, *cl. t. cabilonen.*, installé le 7 mars 1746, cède après procès et sous réserve d'une pension de 140 $^{\text{fr}}$, au suivant, qui, nommé comme lui en cour de Rome, prétendait l'évincer.

Pierre-Martial Sardines, *d. th., sim.* doyen de Saint-Jean de Rieupeyroux (Rodez) et chanoine de Saint-Martial de Limoges, installé le 28 mai 1747, meurt en 1760.

Charles du Perron, *cl. t. auscitanen.*, est installé le 30 juin 1760 (1).

Article II. — *Commanderies.*

La commanderie est une sorte de prieuré appartenant à un ordre à la fois religieux et militaire ou hospitalier. Lorsqu'elle est peu importante, on l'appelle *temple*. Dans quelques ordres, comme chez les Clercs hospitaliers de Saint-Antoine, elle prend le nom de *préceptorerie*. Elles seront indiquées ici par ordre d'archiprêtrés. L'ordre de Malte qui est le plus nombreux, sera désigné par les initiales O. M. Il faut remarquer que c'est le même qui, avant son installation à Malte,

(1) Voir Saint-Étienne de Montignac, de l'archiprêtré de Vars, dans l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

Digitized by Google

en 1530, est dit Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cet ordre a succédé dans plusieurs lieux aux Templiers, qui furent supprimés en 1312.

1° Dans l'archiprêtré de Saint-Jean :

Temple de Saint-Jean (1), à Angoulême (paroisse de Saint-Antonin). — Il est dans l'enceinte du château. En 1588, comme on songe à le raser pour fortifier la place, estimation est faite de ses bâtiments le 9 septembre de cette année. L'église, longue de huit brasses, large de quatre et haute de trois et demie jusqu'à la naissance du pignon, ayant murs et voûte en pierre de taille, est estimée, avec son autel, 576 écus; la maison et l'écurie, 223 écus. Le projet est arrêté et exécuté peu après, et les revenus du bénéfice supprimé, dont on ignore le chiffre, sont attribués à la commanderie de Villegats. Cependant on y voit postérieurement un titulaire :

Philippe Joseph de Lesmarie d'Échoisy, *sim.* grand-prieur d'Acquitaine, en octobre 1741. Il possède, en outre, le temple du Dognon en Pérignac.

2° Dans l'archiprêtré d'Ambérac :

Commanderie de Templiers à Coulonges, *Beatæ Mariæ de Colongis.* — Ces religieux vinrent dans le diocèse vers 1120, presque aussitôt leur création, et se répandirent dans la forêt de la Boixe, où ils formèrent plusieurs établissements. Celui de Coulonges paraît avoir été le premier fondé et le plus important. Ce lieu appartenait à l'abbaye de Saint-Amant depuis un siècle.

(1) En 1588, il est encore dit de Saint-Jean de Jérusalem, l'appellation nouvelle de Malte ayant prévalu tardivement.

Digitized by Google

Les Templiers suscitèrent aux moines des embarras qui obligèrent l'évêque Pierre Ier à intervenir et à concerter avec Guillaume Ponet, grand-maître de l'ordre en Aquitaine, un règlement devant maintenir en paix les deux communautés voisines. Ce règlement fut accepté de part et d'autre. Les Templiers disparurent à la suppression de l'ordre et l'abbaye resta seule en possession de Coulonges, qui devint paroisse peu après 1700. On ne sait rien des conditions d'existence de cette commanderie. On y voit :

Guillaume Ponet, grand-maître de l'ordre en Aquitaine, en 1171 et 1173... Il réside ordinairement à Coulonges.
R... est dit vicaire en 1171...
G. Robert, frère, *socius*, en 1171 et 1172.

Commanderie de Saint-Étienne de Fouqueure, O. M. — Elle est mentionnée comme de Saint-Jean de Jérusalem dès le milieu du XIVe siècle. Au XVIIIe, elle est unie à celle de Villejésus, ou du moins tenue par le même commandeur. En 1710, son église de Saint-Étienne devient église paroissiale. On ne connaît ni ses conditions d'existence, ni ses titulaires, sauf ceux qui se voient *sim.* commandeurs de Villejésus.

Commanderie de Saint-... du Fouilloux, *de Folhoso*, O. M., dans la paroisse de La Chapelle. Elle fut fondée par les Templiers que l'on y voit en 1204 et 1225. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle a sous sa dépendance le temple de la Boixe, dans la paroisse du Maine, et dépend elle-même de celle de Beauvais (Saintes), l'une des quatre chambres du grand-prieuré d'Aquitaine. Sa grande et belle église subsiste encore en 1789, avec une partie du logis noble du commandeur. La messe y est dite, au moins depuis 1720, le lundi de chaque

Digitized by Google

semaine par le prieur-curé de La Chapelle. Ses revenus sont dans les paroisses de La Chapelle, Saint-Amant-de-Boixe, Coulonges, Lanville, Saint-Genis-les-Meulières, Genac, Gourville, Mons et Rouillac, et s'élèvent en 1750 à 1,100 ℔. Ses charges (1) comprennent, en vertu d'un règlement intervenu en 1207, après un long conflit, deux livres et demie de cire et une livre d'encens au profit de l'abbaye de Saint-Amant. On y voit commandeurs ou maîtres :

Jean Cultivateur, *Cultor,* en 1207. C'est lui qui règle avec l'abbé de Saint-Amant la question de la redevance servie depuis un demi-siècle à cette abbaye. Il est assisté de Guillaume Jean, *Willelmus Joannis,* et Guillaume Ricard, *Ricardi.*

. . . . . .

Henry-Auguste Bataille, en 1720. Il réside ordinairement à Malte.

Nicolas de La Dive de Sainte-Foy, du 17 mai 1746 au 6 octobre 1749. Il est qualifié chevalier de Saint-Jean et réside ordinairement au Fouilloux.

Commanderie de Villejésus, O. M. — Elle a été créée par les Templiers que l'on y voit au XIII[e] siècle. Au XVIII[e] siècle, la commanderie de Fouqueure lui est unie. Ses conditions d'existence sont inconnues. En 1720, elle est affermée 1215 ℔. Ses immeubles sont vendus au profit de la Nation, le 9 prairial an II, moyennant 22,245 ℔. On y voit commandeurs ou maîtres :

. . . . . .

Michel d'Auteroche, chevalier de Saint-Jean, du 12 janvier 1720 au 17 juin 1749. Il paraît sou-

(1) On sait que, chez ces religieux, la charge des décimes, réglée à forfait est acquittée par le général de l'ordre, qui la répartit entre les maisons dépendantes sans l'intervention de la Chambre ecclésiastique et des receveurs de l'Etat.

Digitized by Google

vent à Villejésus, mais n'y réside pas ordinairement.

Jean-Baptiste Josset ou Joysset, servant d'armes, installé par mandataire en octobre 1749. Il réside à La Valette (Malte). On le voit encore en 1756.

Gilbert Josset, dit commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, paraît le 6 août 1757...

3° Dans l'archiprêtré de Chasseneuil :

Commanderie de Saint-Jean de Mallerand, O. M. — En 1570, elle est unie à celle de Vouthon, et vers 1600, à celle de Villegats. Alors, le logis du commandeur est en ruine. L'église est commune à la paroisse. En 1675, ses revenus s'élèvent à 330 ᵗᵗ. Le commandeur doit sur ce produit la portion congrue. Le grand-prieur d'Aquitaine confère. On ne connaît aucun titulaire.

4° Dans l'archiprêtré de Saint-Ciers :

Commanderie de Saint-... du Courreau, dite du Temple, O. M. (paroisse du Maine-de-Boixe). — Elle est unie à celle du Fouilloux depuis la fin du XVI° siècle. Ses possessions sont dans les villages du Temple, de la Commanderie et du Courreau. L'église, située près de ce dernier, est entièrement détruite en 1780. Le curé du Maine y a fait quelques offices au XVII° siècle et jusqu'en 1760. On ne connaît ni ses autres conditions d'existence, ni ses titulaires.

5° Dans l'archiprêtré de Saint-Claud :

Temple de Saint-Jean-Baptiste du Breuil, *de Brolho, vulgò* Le Temple, O. M. (paroisse de Cellefrouin). Il dépend de la commanderie de Villegats. En 1674, son église étant délabrée, le commandeur est condamné à la faire restaurer et pourvoir d'ornements. Un chape-

Digitized by Google

lain y est attaché depuis le commencement du XVII[e] siècle. En 1680, les revenus du temple du Breuil avec ceux de Malandry en Ambernac (Poitiers), dépendante de la même commanderie, s'élèvent à 450 #. Sa chapelle et 6 journaux de terres et chaumes sont aliénés le 8 messidor an IV, au prix de 1,396 #. Le commandeur de Villegats confère. On ne connaît aucun titulaire.

Commanderie de Saint-Jean-Baptiste du Grand-Masdieu, O. M. — Elle paraît dater des Templiers. Les commanderies du Chambon et du Petit-Masdieu (Limoges) lui sont unies du XVI[e] siècle à la fin du XVIII[e], et son commandeur y pourvoit. L'église est commune à la paroisse. Le logis du commandeur, au nord et près de l'église, est aliéné le 28 messidor an IV, au prix de 4,176 #. Ses revenus, y compris le moulin (1) de Parzac et ses terres du Temple en Saint-Laurent-de-Céris, s'élèvent à 4,060 # en 1790. Il doit la portion congrue aux vicaires perpétuels du Grand-Masdieu, du Petit-Masdieu et du Chambon. Le conseil de l'ordre confère. On voit commandeurs :

.....

Balthazar-Étienne de Chavaignac, chevalier, en 1691...

Louis de La Roche de Laudun, de 1703 à novembre 1709...

François de La Selle de Boisy, de 1724 à 1729.

François de L'Eycheraine, grand-croix, grand-prieur d'Auvergne, de 1730 à 1735...

François-Jacques de Montjouant, *sim.* commandeur de Mâcon, en 1751... Il réside à Malte.

Louis de Brancion de Vifargent, de 1762 à 1774...

Thomas Rigaud-Sarrazin, chevalier, en 1789 et 1790.

(1) Ce moulin est vendu, avec trois petits jardins, le 25 thermidor an IV, pour le prix de 1,850 #.

Digitized by Google

6° Dans l'archiprêtré de Jurignac :

Préceptorerie (1) de Saint-Antoine de Malatraïct, *de Malo-Attractu* (paroisse de Péreuil).— Elle appartient à l'ordre des Chanoines réguliers Augustins, *olim* Hospitaliers de Saint-Antoine, dits Antonins, et dépend de l'abbaye de Saint-Antoine en Viennois. Au XVII° siècle, elle est unie à la préceptorerie de Bouthiers (Jarnac, Saintes). Elle l'a été quelques temps à celle de Saint-Antoine d'Aubeterre. Son église romane, assez bien conservée en 1789, n'a été détruite que vers 1850. Le logis préceptorial est entièrement ruiné à la fin du XVII° siècle. On ne connaît ses revenus que par ses décimes, qui sont de 12 # en 1516, 4 écus en 1592 et 220 # en 1789. L'abbé de Saint-Antoine de Vienne conférait autrefois. Ce droit est passé au précepteur de Bouthiers. On voit précepteurs :

.....

Arnauld Foucauld, en 1457...

François Chaband résigne par Jean Marot, du même ordre, son mandataire, en 1573.

Jean Gier est élu le 12 février 1573 par Nicolas Régnauld, commandeur de Bouthiers, assisté de frères Jean Marot, Philibert de Montagne, précepteur de Saint-Antoine de ...; Guillaume Bigot et Denis ..., tous religieux antonins, formant son conseil.

Antoine Mazier, vicaire du précepteur, qui ne réside pas, paraît le 30 décembre 1615...

Antoine Guilhaumeau, de 1619 au 8 février 1631. Il est vanté comme très lettré.

Marc Guilhaumeau, commendataire, de février 1652 à septembre 1655...

(1) On dit aussi, mais indûment, commanderie.

Digitized by Google

7° Dans l'archiprêtré d'Orgedeuil :

Commanderie de Saint-Martin de Vouthon, *de Vulthone,* O. M. — C'est une des plus anciennes commanderies du diocèse. Celle de Mallerand lui fut unie en 1578. Elle fut unie elle-même à celle de Villegats vers 1600. Le logis est au nord de l'église. Ses revenus sont évalués 400 # en 1650 (1). Il doit la portion congrue au vicaire perpétuel, qui a ses offices dans la même église. Le grand-maître de l'ordre confère. On ne connaît que deux titulaires :

Galhard, qui signe précepteur, en 1264...
Jean Chevalier, en mai 1321...

8° Dans l'archiprêtré de Pérignac :

Temple de Saint-Jean du Dognon, *de Dompnio* (paroisse de Pérignac). Créé par les Templiers, il finit par dépendre de celui de Saint-Jean d'Angoulême.

9° Dans l'archiprêtré de Torsac :

Commanderie de Saint-... de Charmant. — Créée par les Templiers, elle est devenue, après leur départ, simple chapellenie ou aumônerie.

(1) Le 14 novembre 1792, on estime, en vue de l'aliénation à en faire, le logis, en mauvais état, avec ses dépendances contiguës, en tout 4 journaux, 2.860 #; un autre bâtiment touchant le presbytère et une pièce de terre, 564 #; la métairie de la Garenne, avec 25 journaux de terre et trois pièces de prés, 6,672 #; le moulin dit de la Commanderie, en mauvais état, 2,000 #.

Digitized by Google

INVENTAIRE
D'OBJETS MOBILIERS
(1409)

D'APRÈS L'ORIGINAL DES ARCHIVES D'ANGOULÊME

PUBLIÉ PAR

M. ÉMILE BIAIS

Sur la feuille de parchemin, in-folio, formant couverture d'un cahier (1) déposé aux Archives communales d'Angoulême, j'ai relevé l'énumération suivante

(1) Ce cahier, composé de 34 feuillets papier, in-4°, comprend les « *Hommages à Ayguelin.* »

Je signale de nouveau cette pièce intéressante pour l'histoire ecclésiastique du diocèse d'Angoulême. Suivant ce qui s'y trouve écrit à la première page, c'est une « Copie faicte de parole à parole, soubz le « seel de révérend père en Dieu Ayguelin, pour la grâce de Dieu évesque de la ville d'Angoulesme.... »

L'énumération des « hommages » des paroisses de Montignac, Vars, Xambes, Cellettes, etc., est terminée par cette déclaration :

. . . . . .

« En tesmoing de toutes et chascunes les chouses dessus dictes en « ces presantes cy annexées donne audit mons' l'evesque et octroye ces « presantes lettres come vées, scellées à mes prières et instances du « seel de honnourable homme mos' Ayquelin, arcedyacre d'Angou- « lesme. Et quelles lettres nous ledit arcedyacre, ès prières et instances « dudit Geoffroy de la Prade, valet, avons mis et appouzé nostre seel « en tesmoing des dictes chouses.

« Donné le vendredy avant la feste de saint Pierre des liains, en l'an « de grâce mil troys cens dix et neuf. Donné par coppie le lundy amprès « la feste de Toussaincts, l'an de grâce mil troys cens cinquante et sept.

« Ainsi signées pour coppie :

« PIERRE TIBAUD, clerc. »

Voici ce que l'historien Corlieu dit, relativement à l'évêque Ayguelin :

« Au temps de la royne de Navarre, comtesse d'Engolesme, ves- » quirent en Engomois plusieurs hommes de nom : et premièrement

Digitized by Google

d'objets mobiliers et d'ustensiles curieusement décrits par un scribe fort médiocre du XV^e^ siècle.

Il ne s'agit évidemment là que d'un inventaire misérable;.. néanmoins les chercheurs avisés, gens d'étude qui jamais ne sont dédaigneux des moindres renseignements exacts, des documents authentiques les plus minces, ne souriront sans doute pas de cette transcription:

« Ceu est l'inventoyre des biens meubles dont morut vestu et saisi feu Perot Claves, fait par moy Jehan Rousselin, clerc, à la requeste de Jehanne Chaignelle, jadis femme dudit Perrot Claves; présans : Jehan Noir, sergent on bailliage du bois, Jehan Seynet, Jehan Depillac, Jehan Rodrigues et Protin Savari, le VIII^e^ jour du moys de juyn l'an mil quatre cens et neuf.

« Premièrement vignt *(sic)* escuz d'or onps (?) et valleur de XXII s. VI d. la pièce (1);

Item deux taxces d'argent de houvrage plain, pois chascune demi marc, ou environ;

Item une autre petite taxce d'argent houvrée, pois III onxces, ou environ;

Item dix linceulx de deux toilles et d'unnée, chascuns bons et suffisants;

« l'évesque Aquilin, successeur de Gaillard, qui, par commission du « Pape, informa de la vie de Yues le Breton, patron des advocats de « France, et sur l'information qu'il en fit avecques l'évesque de Limo- « ges son adioinct, fut Yues canonizé. »

(*Recueil en forme d'Histoire* de ce qui se trouve par écrit de la Ville et des Comtes d'Angoulesme, chap. III.)

Voir aussi *Gallia Christiana.*

(1) « ... La fabrication de ces écus d'or à la Couronne fut ordonnée par Lettres expédiées à Paris le 11 mars 1324, afin de bannir les monnoies d'or étrangères. Ils étoient d'or fin, pesoient trois deniers quatre grains $\frac{4}{5}$; ils étoient de soixante au marc, et avoient cours pour 22 sols six deniers tournois la pièce... » (Abot de Bazinghen. *Traité des Monnoies et de la Jurisdiction de la Cour des Monnoies,* Paris. M.DCC.LXIV. 2 vol. in-4°.)

Digitized by Google

Item deux autres linceulx de deux toilles, chascun bons et suffisants.

Item trois couches de plumes garnies de traversins, bonnes et suffisantes.

Item trois cuvertes rouges, bonnes et suffisantes;

Item deux petites tables garnies d'esthemeaux (1);

Item deux bancs ou formes, de IIII piez chascun;

Item une poylle d'ayrin, tenant VIII seilleaux d'ayve environ;

Item une autre poylle d'arin tenant V seilleaux d'ayve ou environ;

Item deux autres poylles d'arin, contenant chascune une seillée ou environ,

Item douze escuelles, dix saussères et deux plaz d'estaing;

Item quatre pintes et une choppine d'estaing;

Item une terrère (*sic*) sans cuvercle et une sallère d'estaing (terrère pour terrine?);

Item deux chandellers de fer;

Item deux landers, un treppié et une haste de fer;

Item deux fryssours (2) et une deschaussoyre (3);

(1) *Esthemeaux* ne signifie-t-il pas ici *d'estamet, d'estamine,* petite étoffe de laine?

Voici plutôt des témoignages péremptoires à l'appui de mon interprétation :

« Estamot. s. m. Petite étoffe de laine. « Une aulne et demye *d'estamot* bleu ». (1480. Compt. de tut. f° 43. Arch. Finistère.) (*Dictionnaire de l'ancienne langue française...* du IX^e^ au XV^e^ siècle, par Frédéric Godefroy.)

« Estame (XIV^e^ siècle). Laine tricotée avec aiguilles. . » Littré. *Dict. de la langue française).*

(2) Frissoirs. poêles à frire. Il ne s'agit sans doute pas de frisoirs ou fers à friser les cheveux.

(3) « *Deschaussoere...* On lit encore au Reg. JJ., 146, p. 83, an. 1394 : « Icellui Guillaume Charle, tenant en ses mains un ferrement appelé *deschaussoire*, fery et frappa plusieurs cops ledit Naudin.»

(Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la Langue françoise depuis son origine jusq'au siècle de Louis XIV, par La Curne de Sainte-Palaye.)

Digitized by Google

Item une vouelle (1) et une fische fustine;

Item trois arches à cuvercles plasts, de la fascon de Saint-Benoist (2);

Item une huche ronde de la fascon de Flandres;

Item une mayt pour paytrir pain, laquelle est d'une pièce;

Item trois pippes de froment ou environ;

Item trois pippes de vin rouge;

Item une pippe de vin blanc;

Item troys feses (3) de chair salée de Bertaigne;

Item un bassin et un chauffour;

Item trois touailles de linge plain (4) et trois touaillons (5);

Item treze fustz de pippes, gueulles bayées (6);

Item trois fustz de tonneaux;

Item V fustz de buères et une maynu de demie pippe;

Item deux maynux, chascune de demi tonne.

(1) Un voile — rideau — et une tige de bois ou flèche de lit.

(2) « L'habitude de désigner les coffres destinés à renfermer des objets précieux par des noms de saints ou des lettres de l'alphabet est fréquente au Moyen-Age et à la Renaissance. Dans l'Inventaire des Joyaux de la Couronne, de 1418, par Drouet d'Arcq *(Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI,* tome II, p. 279 et suiv.), les armoires sont désignées par des lettres; dans l'inventaire de l'archiduchesse d'Autriche Anne, daté de 1517, les coffres sont également marqués de la sorte. » (*Inventaire des meubles du château de Pau, 1561.*) Il s'agit ce me semble, là, d'un coffre dans le goût de ceux façonnés à S'-Benoît, localité dont j'ignore la situation géographique.

(3) Certainement pour *Jambons de Bretagne.*

(4) Linge de chanvre, neuf.

(5) Torchons.

(6) Évidemment : gueule bée, — futaille défoncée par un bout.

Digitized by Google

REQUESTE DES SARRURIERS

ET

STATUTZ ET PRIVILLÈGES

DES MENUZIERS

DE LA VILLE D'ANGOULESME

(1511-1512)

D'APRÈS LE MANUSCRIT DES ARCHIVES D'ANGOULÊME

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

M. ÉMILE BIAIS

Pour l'histoire des corporations d'Arts et Métiers, voici deux documents de quelque intérêt : 1° Une « *Supplique des Sarruriers de la Ville d'Angoulême,* » en 1511; 2° « *Statutz et Privilleges des maistres menuziers demeurans en la ville d'Angouléme* ».

La pièce originale comprenant ces dits « Statuts et Privilleges » (1) ne porte pas de millésime, mais la date marquée sur une déclaration (2) qui l'accom-

(1) Cette pièce se compose de quatre feuillets manuscrits insérés dans le registre des Mézées, registre coté A, in-4°, 496 feuillets, papier, couvert en parchemin, années 1488-1527. (BB. 1. Archives communales d'Angoulême.)

(2) L'*additamentum* dit, en effet : « Aujourd'huy les maistres menu-« ziers de ceste ville ont fait présanter ces présantes lectres contenant « les *Statuz*..... gardez et observez ès bonnes villes de ce Royaulme... » pour « les dictz statuz estre alhouez et confirmez par le Corps et « Collège de la maison de céans... A esté ordonné que les ditz articles « seront veuz par sire Hélies Seguyn, eschevin, maistre François

Digitized by Google

pagne et qui s'y rattache permet de la faire remonter au mois de mars de l'année 1512 C'est le plus ancien règlement, que je sache, d'une « confrayrie » ouvrière angoumoisine.

Ces Statutz ont-ils reçu en leur temps l'approbation officielle? Je ne peux l'affirmer, puisqu'une note marginale de cette même époque (1) déclare que « ces présans » articles n'ont point esté depeschez ne aprouvez par » mesditz sieurs de la Ville ». Néanmoins, si Messieurs du Corps de Ville ont refusé leur sanction à ces « articles », y trouvant peut-être excessives certaines prétentions des maistres menuziers demeurant à Angoulême, néanmoins, on constate que ces mêmes « Statutz et Privilleges » rédigés par les « suppliants » ont été soigneusement conservés parmi les délibérations de la Maison commune.

Quoiqu'il en soit, ces documents valaient la peine d'être mentionnés. Ils remontent à une époque où il y eut certainement à Angoulême un « mouvement ouvrier », qui s'accentua ensuite.

En effet, on peut observer que les corporations ouvrières angoumoisines furent en retard sur celles de nombre de villes, — celles notamment désignées dans la pétition adressée, en 1511, par des serruriers d'Angoulême, à MM. les Maires, Échevins, Conseillers et Pairs de cette ville.

Notre « bonne ville et cité, » jusqu'au règne de François Ier, semble avoir pris une part problématique —

« Rouault, conseilher, Pierre de Voyon et Girard Lalouhe, pers, les-
« queulx entendront les ditz articles ainsy que les ditz menuziers en
« devront user... Fait... le XIe jour de mars l'an mil Ve et XII ».
(Reg. coté A, fo 328.)

(1) Au bas de la première page, f° trois cent vingt-quatre.

Digitized by Google

en tous cas presque silencieuse — aux manifestations sociales du royaume de France. Si les confréries ou corporations d'Arts et Métiers s'y constituèrent sous Saint-Louis, ce que j'ignore, (la ville d'Angoulême, en ce temps là, était de faible importance), il est permis de penser, sans malice, que les avantages résultant du syndicat, eurent à triompher de l'indifférence locale — et qu'ils entrèrent, pour ainsi dire, de vive force dans l'immobile assemblée des esprits angoumoisins.

Mais les besoins s'augmentant les uns par les autres, il fallut bien ne plus faire résistance à l'irrésistible poussée du temps.

La Mairie d'Angoulême — elle-même — qui eut ses « grands-jours », mais qui fut si souvent réfractaire au progrès, manqua d'initiative hautement sagace, de clairvoyance, en un mot, — cette Mairie se décida, avec une prudente lenteur, à prêter quelque attention à la cause des classes laborieuses : le courant dut l'y obliger.

Voilà des constatations qui sont d'un contrôle facile.

Entre autres articles des *Statutz* en question, le 5e comprend une convention importante : « celle de disner bien et convenablement » aux coûts et dépens du maître nouvellement reçu.

Le repas confraternel ou « *régal de métier* », — comme on appelait alors ce dîner réglementaire, — ne tomba pas en désuétude. On sait qu'à Angoulême le Corps de Ville observa ces agapes traditionnelles avec une fidélité et une exactitude constantes, on pourrait dire exemplaires ; et pour en avoir des preuves irrécusables, il suffit de compulser les registres des délibérations de la Mairie : on y voit que si « nos Messieurs » ne furent pas régulièrement en nombre pour délibérer

Digitized by Google

de la chose publique, ils se trouvèrent toujours, ponctuellement, au « dîner général » pour toaster en l'honneur du pouvoir établi ; ils s'acquittèrent avec conscience de cette obligation de leur charge.

En résumé, les deux pièces que voici sont une révélation ; des découvertes ultérieures d'autres documents similaires viendront probablement les compléter.

E. B.

Digitized by Google

REQUESTE DES SARRURIERS
DE LA VILLE D'ANGOULESME
(1511).

« *A Messieurs les Maire, Eschevins, Conseilhers et Pers de la ville d'Angoulesme.*

« Supplient humblement *Philippon Queffier* et *Arnault Dupuy,* sarruriers de la ville d'Angoulesme, que come il soyt avisé que ledict mestier de sarrurier soyt ung mestier moult dangiereux et subtil, ouquel se peult commectre mains abbuz et tromperies au moyen de ce que plusieurs larrecins et roberies se peuvent faire et commectre; Parquoy plusieurs inconvéniens en pourroient advenir qui fort et pourroyt estre en grand detriment de la chose publicque et du bien commun et public; à quoy on ne pourroit ne peult l'en bonnement obvier, sinon qu'il y ayt maistres jurez en ceste Ville et faulxbourgs d'icelle, et qu'il plaise à vos benignes grâces [*tache d'encre*] à ce que les dictz suppliantz et autres tenans bouticque en ceste Ville puissent obtenir lectres et provision du Roy nostre sire et de Madame (1) chascun les privileges, tout ainsi suivant la sorte et manière que ont ceulx de Poictiers, Bourdeaulx, La Rochelle et autres bonnes villes jurées; et ce que faisant ferez bien et justice » (2).

(1) Louise de Savoie.

(2) Registre coté A. (BB. 1), « f° *trois cent quinze* », Archives communales d'Angoulême.

Aux termes d'une note inscrite au bas de cette pièce, par Motgon, secrétaire du Conseil de Ville, il fut décidé que lesdits serruriers soumettraient au Maire leurs *articles* projetés. A « l'assemblée, au son de la cloche, en la maison et eschevinage d'Angoulesme », le « lundy quart jour d'aoust l'an mil V° et unze », la susdite requête fut exposée à MM. de céans.

En somme, les serruriers étaient, à ce moment-là, préoccupés de rédiger leurs *statutz;* ils visaient eux aussi, les intrus, à l'exemple « de ceux des bonnes villes jurées », ils voulaient surtout les forcer de se mettre en règle.

Digitized by Google

STATUTZ ET PRIVILLÈGES DES MENUZIERS D'ANGOULÊME

(1512).

A très hault et très excellant prince Monseigneur duc de Valloix et conte d'Angoulesme.

Supplient très humblement voz très humbles subiectz et obaissans : Jehan Aulthier, Foucault Villate, Clément Lecocq, Jehan Bernard, Perot Bousthemousche, Marcial Bousthemousche, Jehan Bousthemousche, Jehan Debrandes, Martin Tenyere, Jehan De Saliz, Guilhaume Jacob, Mathurin Robbyn, André David, Jehan Renuduet (?) et Cristofle Peuples, maistres menuziers demeurans en vostre ville d'Angoulesme, il vous plaise, de vostre benigne grâce, leur accorder et octroyer et àleurs successeurs quy seront maistres menuziers demeurans en vostre dicte ville, par manière de statutz et privilleges, les articles cy dessoubz mounomés, et les dictz supplians et leurs successeurs prieront Dieu pour vous et vos très haultes et très excellantes prospéritez à jamays.

1er

Premièrement que les dictz supplians puissent fonder et entretenir une confrayrye et faire dire et cellebrer en l'église sainct André, en vostre dicte ville d'Angoulesme, chascun jour de dymenche perpétuellement leur messe et autres services et prières en l'honneur et rendance de Madame saincte Adne; Et pour iceulx confrayrie, messes et services entretenir, les dictz supplians et leurs dictz successeurs maistres menuziers demeurans en vostre ville puissent prandre, lever et amasser les deniers sur ceulx et en la manière que les articles cy dessoubz délibérés sera spéciffié et délibéré.

Digitized by Google

2e

Item pour le bien publicq, utillité et entreténement dudict mestier et q'uen icelluy mestier et ouvrages d'icelluy aulcuns deffaulx et domages ny soyent comis, nul ne pourra tenir ouvroer ne faire fait de maistre dudict mestier de menuzier, en la dicte ville et faulxbourgz d'icelle, qu'il ne soit ouvrier veu et asperimenté par les maistres jurez d'icelluy mestier de la dicte ville d'Angoulesme.

Et par eulx rapporté et tesmoigné sous serment au mayre de vostre dicte ville, et ce à peyne de soixante solz tournoys d'amande aplicquée moytié audict mayre, l'autre moytié à la boyte des dictz maistres jurez, pour l'entretenement de la dicte confrayrye, messe et prières susdictz.

3e

Item celluy qui vouldra estre receu à la maitrise et franchize dudict mestier sera tenu, palablement, faire en la dicte ville *ung chef d'euvre* dudict mestier, tel qu'il luy sera ordonné par les dictz maistres jurez. Porveu que la dicte piéce de chef d'euvre nexédra point la some de neuf solz tournoys qu'il sera tenu fayre pour la compaygnie des dictz maistres jurez, en l'oustel et ouvrouer de l'un des dictz maistres jurez, et poyer les droiz et debvoirs cy dessoubz delliberez.

4e

Item et ne pourra le dict ouvrier chevilher *ledict chef d'euvre,* qui luy sera ordonné par les dictz maistres jurez, sans leur compaygnie et que iceulx jurez nayent veu et visité la dicte pièce de chef d'euvre, laquelle pièce de chef d'euvre chevilhée, parfaicte, demeurra une journée entière en l'ouvrouer dudict maistre onquel le dict chef d'euvre aura esté fait pour icelle estre veuhe par ceulx du dict mestier.

Digitized by Google

5e

ITEM que, pour le droit de la réception, chascun qui se vouldra faire passer et recepvoir maistre dudict mestier veu et esperimenté par les dictz maistres, poyera aux maire et conseilh de ladicte ville VII solz tournoys, et à chascun des dictz maistres jurez de la dicte ville cinq solz tournoys et cinq solz tournoys à la dicte boyte de la dicte confrayrie, et donner à disner bien et convenablement aux dictz maistres jurez, porvu que le dict disner nexcedde la somme de quarante solz tournoys. Lesquelles chouses seront poyeez avant qu'il soit reseu à la dicte maistrize ne qu'il puisse lever ne tenir ouvrouer en la dicte ville.

6e

ITEM seront tenuz tous filz de maistres jurez faire ung *chef d'euvre* avant que estre receuz maistres d'icelluy mestier, mais ne seront tenuz payer aulcuns fraiz ne despans fors seullement cinq solz tournoys à vostre dict séneschal ou son dict lieutenant, et cinq solz à la dicte boyte et le disner aux dictz maistres jurez le jour de sa réception.

7e

ITEM et sera enjoinct à tous les dictz maistres et ouvriers dudict mestier de faire bons et loyaulx ouvrages, sans y commestre aulcune faulte ou abuz, sur poyne de forfaicture de leur dict ouvrage et de cinq solz tournoys qui seront mys en la dicte boyte et amployez auxdictz confrayrie, messe et services et ce par chascune foiz qu'ilz en seront recquis ou amander ladicte besoigne ou ouvrage au rapport des dictz maistres jurez.

8e

ITEM que nulz du dict mestier ne facent huyz enchasselhez, chassiz à voyrre, porte-fenestre de chaisne ou

Digitized by Google

d'aultre boys où il y ayt au bout soit des paneaulx ou des mambrures, mesme ès lieux où il peut porter prudice et y ayet cause raisonnable, et ce sur poyne de dix solz tournoys chascun aplicquez moytié à la dicte boyte et l'autre moytié à la dicte ville.

9e

Item et pour entretenir la dicte confrayrie, messes, services et aultres charges, est dict et ordonné que chascun maistre dudict mestier de menuzier tenant ouvroir ouvert en la dicte ville et faulxbourgz, aussi chascun compaignon coureur ou aultre compaignon qui besoignera du dict mestier, en la dicte ville et faulxbourgz sera tenu poyer par chascun jour de lundy, savoir : chascun maistre et compaignon coureur troys deniers tournoys, et chascun compaignon besoignant en ouvroir du dict mestier deux deniers tournoys.

Et si aulcun des dictz compaignons ou coureurs besoignans chez les dictz maistres s'en voulloit aller et il deust aulcuns restez en arrerages des dictz troys ou deux deniers, son dict maistre, en le poyant, pourra et sera teneu retenir dudict service ce que le dict varlet ou compaignon doyvra, pour estre mys et employé à la dicte boyte et auxdictz messe et services sus dictz.

10e

Item et pour garder et observer ces présantes ordonnances, les dictz maistres se pourront assembler ensemble toutes fois et quantes et en quelque lieu que bon leur semblera, en la dicte ville, et seront tenuz par chascun an, le jour et feste saincte Adne, ou le landemain, s'assembler et eslire et instituer entre eulx deux jurez dudict mestier, lesqueulx auront la garde de la dicte boyte, et deux autres des dictz maistres en auront et garderont les clefz. Et ceulx d'eux qui auront

Digitized by Google

et garderont la dicte boyte seront tenuz, chasque lundy durant la dicte année, amasser les dictz deniers et aultre debvoir et iceulx mestre en ladicte boyte et faire dire et cellebrer la dicte messe chascun dimenche et entretenir la dicte confrairie et lumynayre d'icelle, le tout aux despans et des deniers de la dicte boyte. Et à la fin de leur année, seront tenuz randre compte aux autres deux et seront esleuz et commis à icelle boyte garder pour l'année lors advenir, aussi en présance des aultres maistres ou de iceulx d'eulx qui y veuld estre et vacquer le tout pour evister les abuz qui se pourroyent ensuyvre.

11e

Item que les dictz deux jurez qui ainssin seront esleuz et commis pour chascun an à la garde de la dicte boyte seront tenuz aller souvant en visitation des chouses dudict mestier, par la dicte ville et faulxbourgz, pour obvyer aux faultes et abuz qui se pourroyent comestre au dict mestier, et de ce qu'ilz trouveront est mal fait et en esté mesprins en feront leur rapport au mayre de la dicte ville, qui a la vanche (?) et pollice en tielle chouse, le tout sans fraulde et pour le faire regir comme dessus.

12e

Item aussi les deux jurez qui ainssin auront la garde de la dicte boyte, en amassent les dictz deniers et debvoir dessus dellibérés, pourront eulx mesmes gaiger les dictz maistres et varlez et compaignons et les contrainctre poyer les dictz debvoirs tielz que dessus.

13e

Item. Toux ceulx du dict mestier en la dicte ville et faulxbourgz prendront, si bon leur semble ou par

Digitized by Google

devers eux la coppie de ces présantes ordonnances et statutz, affin qu'ilz n'en puissent prétendre cause d'ignorance. Et en passant et recepvant les ditz maistres, ces dictes présantes ordonnances leur seront leuhes et publyeez.

(Reg. coté A, f° 324-327, BB. 1. Archives communales d'Angoulême.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE SAFRAN
DE LA ROCHE-FOUCAUT

PAR

ENGUILBERT DE MARNEF

(1568)

EXTRAITS ET ANNOTATIONS

PAR

M. ÉMILE BIAIS

LE SAFRAN DE LA ROCHE-FOUCAUT, *à Poitiers, par Enguilbert de Marnef, 1568* », est un imprimé de 44 pages, petit in-8°. Cette plaquette, de style archaïque et tant soit peu rébarbatif, est très rare; l'exemplaire que j'en possède provient de la bibliothèque de M. Adhémar Sazerac de Forge (1).

(1) La Bibliothèque de M. Adhémar Sazerac de Forge faisait honneur à ce distingué et regretté « amateur » angoumoisin, qui l'avait formée avec soin, notamment pour ce qui concernait le pays d'Angoulême. Elle a été divisée en deux parties : l'une a été vendue à Paris et l'autre à Angoulême. C'est à cette dernière vente que j'ai acquis, moyennant quelques sous, la curieuse et intéressante plaquette dont il est ici question.

Le « CATALOGUE *des Livres, Manuscrits et Autographes* composant la Bibliothèque de feu M. Adhémar Sazerac de Forge, Chevalier de la Légion d'honneur, dont la vente aura lieu du lundi 10 au mardi 25 janvier 1881, rue des Bons-Enfants (maison Sylvestre) »; ce Catalogue a été dressé par M. « Antonin Chossonnerye, libraire des Bibliothèques

Digitized by Google

L'auteur de l'opuscule ne fut pas de nos compatriotes : il était poitevin d'origine. En tous cas, on s'aperçoit tôt qu'il avait des lettres et qu'il écrivait sur un produit du sol angoumoisin à bon escient, en homme dûment avisé. Il a consacré avec force détails et grande précision une étude à la gloire du *safran,* dont les singulières et merveilleuses vertus quasiment non pareilles avaient été proclamées dès l'antiquité (1).

Depuis longtemps, en effet, le safran était utilisé : l'Industrie, la Gastronomie et la Pharmacopée en préconisaient l'emploi, comme a pris soin de l'établir l'auteur précité; aussi, dit-il, « en mangeons nous en nos potages et sausses et uzons en médecine et taincTures ».

Notre province d'Angoumois était un lieu de production de cette précieuse plante; sa culture y était d'un avantage certain environ deux cents ans. Enguilbert de Marnef constate le développement de cette culture en parlant de « tant et tant grandes safrenières qu'on voit aujourd'huy en Albigeois et Engoumois pour

de la ville de Paris et de l'Arsenal, 47, quai des Grands-Augustins. »

Parlant sur cette Bibliothèque, le rédacteur dudit Catalogue observe avec raison que « MM. les Amateurs y trouveront de nombreux et excellents ouvrages d'étude et de curiosité dont le choix témoigne du goût excellent et de l'érudition de celui qui les avait recueillis ».

Enfin, ajoutons que ce Catalogue comprend 265 pages in-8° où les livres et les manuscrits sont au nombre de 2,429 numéros, et les lettres autographes au nombre de 76.

(1) « ... *Nonne vides croceos ut Tmolus odores*
India mittit ebur, molles sua thura Sabai... »
(VIRGILE, *Les Géorgiques,* LIV. I.)

Vers que Delille traduit ainsi :
« *Le Tmole est parfumé d'un safran précieux.* »

Digitized by Google

saouler de safran tout le reste de la Gaule, toute l'Alemaigne et plusieurs autres pays ».

De préférence à celui de toute autre provenance, le safran angoumoisin était recherché, « pour sa beauté et bonté », par les marchands Lyonnais et Allemands « pour quelque prix que ce fust ».

Ainsi, le safran était d'une vente facile et fort rémunératrice en Angoumois.

Enguilbert de Marnef, l'auteur de l'imprimé en question, s'est fait un devoir de noter où et quand il écrivit cette étude agronomique et littéraire : comme on le verra à la fin de son texte, plus loin reproduit, c'était à Montignac-Charente, en 1560, pendant le « mois de décembre qui fut sans glace, aussi bien que les autres mois ses voisins, mais tant mouilhé et eus aussi que les vivans n'avoient souvenance d'avoir veu les rivières si grosses et si enflées... »

Ainsi fut rédigée, en manière de récréation, cette compilation substantielle — mise en lumière pour l'enseignement des gens du monde.

Pendant une longue période de deux siècles, on l'a déjà dit, le safran de cette contrée fut célèbre en France et à l'étranger. Dans les terres voisines de La Rochefoucauld, on s'entendait particulièrement à le mieux cultiver.

On verra qu'à la suite de l'historien du « *Safran de La Roche-Foucaut* » plusieurs des historiens de notre pays, et des plus autorisés, lui ont dédié un paragraphe d'importance; mais on verra aussi que la culture du safran a été abandonnée en cette province « depuis que l'on s'est avisé d'en planter » un peu partout ailleurs, enfin que le coup de grâce fût donné aux

Digitized by Google

gousses du safran, en Angoumois, par le rude hiver de l'an 1709 (1).

A tous égards, en résumé, « *Le Safran de La Roche-Foucaut* » est une pièce de curiosité bibliographique; c'est donc à ce titre, surtout, qu'à défaut d'une réimpression de ce livret il en est donné les extraits ensuivants.

É. B.

(1) V. Gervais, art. II.

Digitized by Google

LE SAFRAN
DE LA ROCHE-FOUCAUT
A POITIERS
Par Enguilbert de Marnef
(1568)

Le Safran de Larochefoucaut. — *Discours du cultivement du safran, des vertus, propriétés et profit d'icelui.*

Entre les comptes d'amouretes, que ces affetées Gregeoises faisoient iadis en leurs assemblées, pour engarder de dormir leurs aiguilles, quenoilles, rouëts et nauettes, n'estoient oubliés crocos et smilax. Ce fut un beau ieune filz, et une autant belle ieune fillaude : lesquels ne furent que trop amoureus l'un de l'autre : et pour ce les dieus d'alhors, qui estoient par fois, si tout ce qu'on list est urai, prou favorables aus hommes en telles passions : et ont là fait souuant tels miracles, qu'on a uoulu les muerent en deus belles fleurs : lesquels ont touiours despuis porté leurs noms, crocos et smilax. Ie ne sai si cognoissès Smilax mieus que moi : qui est comme une sorte de lierre, portant fleur, qui resemble assez à celle du lis en couleur et odeur : mais Crocos, que les Latins ont iadis appelé Crocus et Crocum : c'est ce qu'auiourd'hui François, Hespagnols, Italiens, Alemans, et plusieurs autres, appelent safran, herbe assez cognue, et fort prisée de nous tous : mais qui ne uient guère sans nostre peine : et que ie uoi n'estre par tous ceux, qui en ueulent auoir ou prou ou peu, telemèt cultivée, qu'elle demâde : parquoi me suis uoulu ici esbatre a mettre par escrit,

Digitized by Google

et enseigner, a qui daignera aprendre de moi, tout ce que iày pensé pouuoir apartenir au cultivemèt d'icelle : et ensemble monstrer une bône partie de ses propriétés, et du profit, que receuons d'elle.

SAFRAN donques nom estranger, et comme l'on me fait acroire, uenu du païs d'Arabie, se prent en plusieurs sortes. Premierement, c'est toute celle herbe : qui a gousse et racine fort semblables en couleur et figure à celles de l'ail rond : iette feuille et fleur tout en un coup au temps d'automne : feuilhe menue, longuette, et foible, comme petit menu ione : et fleur de couleur bleue faite en forme de fuzée. Puis Safran, s'apelent des parties de ladite herbe : comme quand nous disons, que sur la fin de l'esté se plante le safran, là, safran sentent l'oignon et gousse du safran : c'est à dire ce qui est en terre, ressemblant fort en figure à un oignon, et à l'ail, qui n'a qu'une gousse. Safran semblablemêt s'appelle la feuille du safran, quand on dit, le lieure a mangè le safran : et safran, finalement, cela que nous en mangeons nous en nos potages, et sausses : et dont nous uzons en médecines et tainctures. Safran aussi se prent pour le lieu et terre, ou est planté le safran, ainsi que fait l'ail : comme quand l'on dit, que les uaches sont en le safran, et en l'ail : ce qu'en d'autres, on diroit en nombre plurier, comme elles sont en les oignons et non en l'oignon. Autrement le lieu ou est plâté le safran s'apelle SAFRENIÈRE. Ce sont deux noms tirés de safran Safrenier et Safreniere. SAFRENIER se dit de celui, qui achapte, reuend, et fait trafique de safran. Safrenière seroit la femme de tel marchant, comme monstre l'analogie : ou quelque autre femme qui tiendroit boutique de safran : mais c'est en autre signification, le lieu et terre, ou il y a safran planté comme nous venons de dire... Or ie ne sai comment nostre Gaule s'accoustroit de safran iadis.

Digitized by Google

Ie n'en ai encores peu rien cognoistre par les antiens aucteurs... Ie croi bien qu'il en i a heu tousiours, quelque peu ches le bonhomme laboureur, quelque petit quarreau en un coin de iardin : mais tant, et tant grandes safrenières, qu'on uoit auiourdhui en Albigeois et Engoumois, pour saouler de safran tout le reste de la Gaule, toute l'Allemagne et plusieurs autres païs : ie n'ai que uous dire de cela. Ie uous puis seulement assurer du païs d'ANGOUMOIS, qui est assis entre Santonge ; Poitou, Limouzin et Périgort, là où iày aprins du cultivement du safran, ce que ie veus dire en ce liure : que devant l'an mil cinq cens et uingt, il ni auoit que bien peu de safran : mais pour ce que ce peu, qui si trouuoit auoit grand'requeste pour sa beauté et bonté : et que le marchant Lionnois et Aleman n'auoit garde d'en aller chercher vers Toloze ni en Arragon, pourueu qu'il en peut trouuer en Engoumois, pour quelque pris que ce fust : et qu'ainsi celui qui auoit du safran, tant fust peu, estoit asseuré d'en recepuoir prou d'argent : plusieurs à LA ROCHE-FOUCAUT uille d'Engoumois, où se trouuoit de tout temps plus de ceste marchandize qu'en autre lieu d'Engoumois, commancèrent les premiers à mieux cultiver le safran, et a en avoir plus grand planté : puis furent suivis de beaucoup d'autres leurs voisins, a l'envi, pour le grand revenu qu'ils voïoient que c'estoit. Car le iournau de terre (c'est le IVGERVM des antiens Latins) qui ne se vendoit là communement que 15 ou 20 livres tournoises (1) telle année i avoit qu'il rendoit à son maistre

(1) On voit que c'était un prix relativement élevé. Le renseignement suivant répondra, sans doute, au désir du lecteur :

« La livre tournois est de vingt sols tournois, et chaque sol de douze deniers aussi tournois. Cette livre étoit la valeur d'une ancienne monnoie d'argent qu'on appeloit *franc*, terme qui est encore synonyme avec livre, car l'on se sert souvent de franc au lieu de livre,

Digitized by Google

20 livres de safran, qui valent 50 livres tournoises à 50 sols tournois la livre du safran : qui est le moindre pris qu'on se souvienne l'avoir veu vendre : et qui se vend là le plus souvent 5, 6, 7, 8 livres tournoises et aucunes fois 9. Bref le safran en ce quartier d'Engoumois, à esté tellement culitivé, que chacun retenant du sien tousiours quelque portion pour son usage et une infinité de marchans et autres gens en achaptant tousiours peu ou prou pour leur provision, on a trouvé par les balles et charges qui s'en sont faites et autrement que pour un automne les Lionnois seulement et Alemans en ont enlevé de La Roche-Foucaut pour 100,000 livres tournoises. Or doncques que nous conterons en ce livre, sera comment on cultive le safran en Engoumois... »

Voici les titres des chapitres : « *Lieu propre pour safrenière. — Les pourceaus aiment le safran. — Les taupes gastent les safrenières. — L'ombre nuit au safran. — Le froit fort ennemi au safran. — Le labourage de la terre à safran. — Le fien des safrenières. — Quel doit être l'oignon qu'on plante. — Temps d'arracher et planter le safran. — Des parties de l'herbe du safran, et comment elle se renouvelle. — La fleur du safran. — Quant le safran fleurist. — Manière de cueillir le safran. — Comment on trie le safran. — De sécher le safran. — Merveille de l'oignon du safran. — De labourer le safran. — Fumer le safran. — De remuer le safran. — Multiplication du safran. — Terre où le safran se pourrist. — En quel temps*

aussi l'on dit deux cens livres, ou deux cens francs pour différencier la livre de vingt sols d'avec les autres monnoies de compte auxquelles l'on donne pareillement le nom de livre ; on la distingue aussi par cette dénomination de la livre de poids. » *TRAITÉ DES MONNOIES et de la Jurisdiction de la Cour des Monnoies*, en forme de dictionnaire, par M. Abot de Bazingnen, Conseiller-Commissaire en la Cour des Monnoies de Paris. Paris, M.DCC.LXIV. 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

s'arrache le safran. — De la gousse du safran. — L'oignon malade. — Empois pour toile de femme. — Qualités et vertus du safran.

« ... Quand à la saveur, noz sauces et potages ne se trouuent que de meilleur goust, quand il ia un peu de safran, toutefois ie pense que ce n'est point tant pour la langue que pour les ïeux, que nous uzons là de safran, et que nous prenons plus de plaizir à ceste couleur iaune, qu'à celle qui autrement si trouveroit. Le safran est chaut et sec. Galien, très excellent physicien de Pergame, ville d'Asie, au livre septiesme des onze, qu'il a fait de la vertu des simples médicamens, met le safran au segond rang de ceus qui eschaufent et au premier de ceus qui desechent. Il est aussi un peu styptique, c'est à dire serrant et estreignant. Par le moïen desquelles qualités il a pouvoir d'aider à cuire ce que mangeons. Il est donc bon à l'estomach, comme dit Simon Sethi.

« Le safran conforte le foïe et le cœur et resiouist tout l'homme : si bien qu'aucuns ont dit, comme vous lirez en Avicenne, que qui mangeroit le pois de trois escus de safran, il mourroit en riant. Dioscoride ne parle point de rire ici : mais dit bien que qui boirait trois dragmes de safran aveques de l'eaue, il en mourroit. Ainsi est nostre safran poizon aucunes fois. Nous avons dit devant qu'il entestoit, et que son odeur offensoit les embaleurs. Galien, au second livre de ceus qu'il a composé des médecines particulières d'une chacune partie du corps, defent le safran a ceus : qui ont esté saisis de douleur de teste avecque fièvre et dit là que le safran trouble l'entendement. Ainsi, dis ie, est poizon le safran aucunes fois : mais comme le sont le pain et le vin. A celui qui n'en saura uzer par mezure, il lui pourra nuire : mais à qui en saura bien uzer, c'est une fort bonne drogue. Et pour poursuivre

Digitized by Google

ses vertus et propriétés : Dioscoride a escrit, que le safran nous fait avoir meilleure couleur : qu'il remolist et lasche et fait pisser. Le mesme aucteur et Pline disent que ceus qui ont délibéré de bien gourmender, boivent du safran en du vin devant que commencer leur pris fait, et que ce brevage les sauve qu'ilz ne soient malades de leur ivrongnerie : ou faict à tout le moins qu'ilz la portent mieux. On met du safran en du lect de femme : et l'on oint de cela les ïeus tout autour pour empecher les humeurs, qui descendent sur les ïeus... Iai voulu ici ramentevoir des principaux *(il s'agit des « uzages » du safran)* autant seulement que iai pensé pouvoir suffire pour ce livre. Lequel se bastissoit de cette grâce à heures portant desrobées que perdues, à Montignac Charante, en la maison de monsieur de Lagebaston, premier président en la court de Parlement de Bourdeaus, l'an 1560, au mois de Decembre : qui fut sans glace, aussi bien que les autres mois ses voisins, mais tant mouilhé, et eus aussi que les vivans n'avoient souvenance d'avoir veu les rivières si grosses et enflées. La prairie dudit lieu de Montignac n'a de large moins de deus cens septante toises, à six piés pour toise ; mais elle fut par plusieurs fois cest hiver là et mesmement sur la fin de Ianvier, tellement couverte d'une orée a autre : qu'au milieu se trouva d'eaue iusques à la hauteur de grand piés de la mesure de la ville d'Engoulesme, qui est iustement le pié commun de la ville de Bourdeaus, plus grand que celui qu'on appelle en France pié de Roi, d'une seziesme partie dudit pié de Roi.

« De tout le safran qui s'embale auiourdhui à la Roche-Foucaut, la centiesme partie n'est point du creu de ceste terre là, ores qu'elle soit se grande estendue : mais il est devers Montignac Charente, Manle, Vilefagnen et autres lieus d'Engoumois et Poitou, et d'ail-

Digitized by Google

leurs autour de La Rochefoucaut : là ou l'on s'est prins à cultiver le safran à l'exemple de La Roche-Foucaut : quand a cogneu le grand revenu que c'estoit. Et la cause pourquoi le safran de tout ce quartier là se porte à La Roche-Foucaut, c'est que les marchans ont de long temps acoustumé de se pourvoir là de ceste marchandise : ont là leurs antiens hostes et cognoissans, qu'il leur fasche cesser, et que là autour il ni a lieu de tous ceux qui ont plus de safran que La Roche-Foucaut, qui soit si grand et plantureux pour recevoir nombre de gens, les bien traicter et leur fournir tout ce dont ilz peuvent avoir bezoin pour leur affaire. Vous trouverez donques auiourd'hui autour de la ville de La Roche-Foucaut plus de blés et moins de safrans, force beau froment et bon par les vieilhes safrenières, les quelles sont demourées grasses, tant à cause des fiens et terrées, qu'on a mis pour le safran, que de l'oignon et de son bourre qui c'est là pourri et sert maintenant de fien à ce qu'on i sème apres le safran... »

« Éventer la terre et souleiller » : c'est un mot du païs pour dire exposer au soleil : pris du latin *insolare*. (Note marginale manuscrite du temps.)

Digitized by Google

NOTES SUR LE SAFRAN

EXTRAITES D'AUTEURS ANGOUMOISINS

« SAFRANS. — Il se faisoit autrefois un commerce assez considérable de safrans en Angoumois, principalement dans le canton qui tire vers le Poictou; mais depuis que l'on s'est avisé d'en planter en Bourgogne, dans l'Orléanois et autres provinces où la production en étoit au paravant ignorée, que l'hiver de 1709 en a fait périr presque toute la gousse, et qu'on s'est adonné, dans la province, à la culture des vignes et des blés d'Espagne, celle des safrans n'y est plus d'un si grand objet. »

(MÉMOIRE SUR L'ANGOUMOIS, par Jean Gervais, Lieutenant-Criminel au Présidial d'Angoulême, publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, par G. B. de Rencogne. Paris, 1864, in-8°.)

* * *

Dans sa consciencieuse « *Statistique du département de la Charente* », au chapitre des « plantes tinctoriales », Quénot (1) dit :

« On ne cultive, dans ce département, aucune espèce de plante tinctoriale; quelques-unes viennent naturellement, comme le pastel *(isatis tinctoria)*, la gaude *(reseda luteola)*, la garance *(rubia tinctorum)*; mais on ne les recueille même pas, et aucune ne fait l'objet d'une culture ou d'une spéculation particulière.

(1) *Statistique du département de la Charente*, par J.-P. Quénot, avocat, 1818, in-4°.

Digitized by Google

« Il paraît qu'au commencement du XVI[e] siècle, l'Angoumois fournissait au commerce une quantité assez considérable de safran. Enghilbert de Marneuf, qui composa, en 1560, un traité sur ce végétal, dit : « Il y a toujours eu quelque petit quarreau de safran au coin du jardin du bon-homme laboureur, pour faire de la soupe aux grandes fêtes ; mais depuis l'an 1520 on en voit en Albigeois et en Angoumois pour saouler de safran tout le reste de la Gaule, toute l'Allemagne et plusieurs autres pays. » Le grand marché de cette denrée était à La Rochefoucauld, où il s'en vendait annuellement pour 100 à 150,000 francs, et les communes où on le cultivait avec le plus de succès étaient celles de La Rochefoucauld, Champniers, Balzac, Vars (1), dans l'arrondissement d'Angoulême, et Salles, Bayers, Verteuil et Mansle, dans l'arrondissement de Ruffec (2). Mais depuis le XVII[e] siècle cette culture s'est resserrée chaque année, et aujourd'hui elle n'est encore un peu pratiquée que dans la commune de Champniers. Les terres à safran ont été partout converties de froment et de pommes de terre. »

* * *

« Le SAFFRAN formoit autrefois un objet de culture et de commerce pour l'Angoumois, mais aujourd'hui on en néglige la culture parce que le prix en a baissé et que depuis l'hiver de 1765, où il périt beaucoup d'oignons, on n'a pu en cultiver une aussi grande quantité qu'auparavant. Outre que l'établissement des *vimières*

(1) On sait que la châtellenie de Vars appartenait à l'évêque d'Angoulême. J'ai signalé un *Recueil d'Hommages à Ayquelin*, évêque d'Angoulême, cahier de 34 feuillets rédigés le jour « de vandredy devant la feste de saint Pierre aux liens, 1319 ».

(2) Terres de la maison de La Rochefoucauld.

Digitized by Google

ou culture d'osier (1) lui a été préjudiciable, c'est qu'on en a planté dans quelques provinces et principalement en Orléanois, de sorte qu'il n'est cher en Angoumois que quand il manque ailleurs, et l'inégalité du débit a si fort rebuté les habitans de le cultiver qu'ils n'en plantent pas la moitié de ce qu'ils faisoient.

« La culture de cette plante n'est point cependant à négliger, car un demi-arpent de terre, mesure de Paris, planté en saffran, lorsque la récolte a été assez bonne, peut produire trois livres et demie de saffran; ce qui fait un bénéfice de soixante-dix-sept francs, année commune; mais comme il faut deux ans avant que le saffran donne une récolte, c'est sur le pied de trente-huit francs cinquante centimes que l'on doit compter le produit d'un demi-arpent de terre consacré à cette culture. Elle n'exige pas, d'ailleurs, une grande dépense: dix journées d'homme suffisent dans les deux années, et comme l'oignon jette de nouveaux cayeux, le nombre en augmente tous les deux ans, de manière que d'un demi-arpent planté de saffran on peut en tirer pour planter un arpent entier.

« Les communes où l'on cultive le plus le saffran sont : Champniers, La Forêt-de-Tessé, Balzac et L'Houmeau. Il s'en cultive en d'autres lieux, mais c'est un petit objet. Le plus estimé est celui que l'on recueille à Bayers, Salles, Moutonneau, Champniers et Balzac. C'est à Champniers, à Mansle, à Verteuil et à Vars que se tiennent les marchés de saffran pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre. Des commissionnaires d'Angoulême, qui ont reçu des ordres de Lyon, d'Allemagne et de Hollande, enlèvent le saffran et donnent le prix à cette denrée, lequel varie très subitement, suivant les demandes dont ils sont chargés :

(1) Ou vime.

Digitized by Google

depuis 20 livres jusqu'à 26 livres pesant. L'Angoumois peut produire, année commune, environ trois mille cinq cents livres de saffran, qui, à raison de 22 francs la livre, forme un objet de 77,000 francs. Ce commerce n'est plus depuis longtemps aussi considérable qu'il l'étoit autrefois, puisque, suivant le *Mémoire* de M. de Bernage, Intendant de Limoges (1), il paroit qu'il rapportoit à l'Angoumois plus de 100,000 francs. »

(Louis Desbrandes, ancien maire d'Angoulême. HISTOIRE CIVILE, CHRONOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE D'ANGOUMOIS, 2 vol. in-4°, manuscrit, tome I^er^.) (Bibliothèque communale d'Angoulême.)

(1) Il serait superflu de noter que la province d'Angoumois dépendait de la Généralité de Limoges.

L'auteur du *Safran de La Roche-Foucaut* était de ces imprimeurs de la bonne école, comme il en est encore. Il déclare avoir rédigé cette notice « en la maison de Monsieur de Lagebaston, premier président en la court du Parlement de Bourdeaus ». J'ai eu la curiosité de savoir ce que fut ce personnage de considération ; voici le résumé de mes recherches :

— « 1545, 8 avril. — *Benoit*. Provision de l'office de Conseiller lai au Parlement de Bordeaux pour Jacques Benoît. » (*Archives de la Gironde*, B. 32, f° 113.)

— « 1566, 17 novembre. — Benoît de L'Age-Baston, écuyer, conseiller du Roi, premier président au Parlement de Bordeaux, était fils de Jeanne Tizon... » (*Archives de la Charente*. Gibaud, notaire à Angoulême.)

Et nunc erudimini !

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

LES FILAGRAMMES DU PAPIER

DE

L'IMPRIMERIE ANGOUMOISINE

(XV^e^ SIÈCLE)

PAR

M. ÉMILE BIAIS

DIX-SEPT manuscrits provenant de l'ancienne « librairie » du château de Verteuil ont été mis en vente à Paris, en 1879, le 18 mars, par les soins de M. Charles Labitte, libraire-expert très connu.

Plusieurs de ces manuscrits, acquis pour la Bibliothèque nationale, ont été l'objet d'un examen tout particulier : l'éminent administrateur général de la Bibliothèque, M. Léopold Delisle, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a retrouvé dans la reliure de neuf d'entre eux « des fragments d'ouvrages imprimés à Angoulême par nos premiers typographes, Pierre Alain et André Chauvin, en 1491, 1492 et 1493 ». (1)

(1) V. *Inventaire des meubles existant dans les châteaux de La Rochefoucauld, de Verteuil et de La Terne en 1728* (avant-propos), par M. Paul de Fleury, Angoulême, 1886.

Digitized by Google

M. Léopold Delisle a publié dans ses *Mélanges de paléographie* (Paris, Champion, 1880, 1 vol. in-8° et atlas) des renseignements curieux et pleins d'intérêt sur une imprimerie d'Angoulême qui, très probablement appelée par Octovien de Saint-Gelais, a fonctionné de 1491 à 1493 au moins (1). M. Léopold Delisle a donné dans sa magistrale publication précitée des fac-simile des caractères employés par les susdits imprimeurs.

D'autre part, M. Paul de Fleury, archiviste du département de la Charente, a découvert « dans une vieille reliure plus de cinquante demi-feuilles » provenant de la seconde édition de livres attribués à cette même imprimerie.

Dans le Catalogue de la bibliothèque de M. le baron de Rothschild, on *attribue* également à l'imprimerie d'Angoulême plusieurs volumes imprimés avec les mêmes caractères que les ouvrages ci-dessus mentionnés.

Or, le même caractère employé dans deux ouvrages ne prouve pas toujours, ce me semble, un même lieu d'impression ; car on sait qu'il y a eu à la fin du quinzième siècle des imprimeries nomades, et bien des petits imprimeurs peu riches ont pu acheter des caractères vendus aussi à d'autres imprimeurs.

Parmi les bibliophiles d'élite qui m'ont procuré la fortune de parcourir leur bibliothèque, M. le baron Jérôme Pichon, président de la Société des Bibliophiles Français, m'a bien voulu dire que les caractères de l'*Auctores octo* d'Angoulême lui paraissent être les mêmes que ceux qui ont servi à imprimer la *Somme*

(1) Voir aussi la savante étude de M. Léopold Delisle : *La Bibliothèque d'Anne de Polignac* et *Les Origines de l'imprimerie à Angoulême*. (Paris, 1879.)

Digitized by Google

rurale d'Abbeville, 1486; — les *Expositions des évangiles* de Chablis, 1486; — le *Lancelot du Lac,* de Rouen, 1489, et un *Taillevent* in-4° (sans lieu ni date).

Ce maître bibliophile et bibliographe me fit l'honneur de me rappeler les figures qui sont dans le papier des imprimés présumés d'origine angoumoisine.

Pensant, avec ce grand amateur autorisé, que les filagrammes sont fort probants, je me mis à rechercher parmi les papiers du XV^e^ siècle déposés aux Archives communales d'Angoulême. Je trouvai bientôt les mêmes marques, les mêmes filagrammes dans le papier dont se composent les cahiers des Mézées du Corps de Ville d'Angoulême, de 1488 à 1527 (1).

On y voit, en effet : le même B majuscule, tantôt simplement tracé, tantôt fleuronné ; — deux courtes barres disposées en *sautoir,* absolument identiques ; — enfin le même *serpent décapité*.

On peut constater que la figure de ce *sautoir* ne persiste pas au delà des premières années du XVI^e^ siècle; le B non plus; quant à la « *sarpante* », elle a varié de formes en se complétant.

Voilà donc une petite note qui intéressera probablement les spécialistes, et qui pourra faire suite aux renseignements déjà publiés sur les premières productions de « l'imprimerie d'Angoulême ».

(1) Ces cahiers ont été reliés vers le milieu du XVII^e^ siècle. (Archives communales d'Angoulême, BB. I, in-4°, 496 feuillets, papier, couvert en parchemin.)

Digitized by Google

ADDITAMENTA

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

« M. de Fleury communique plusieurs passages de la brochure que M. Léopold Delisle a lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 18 avril 1879, sur les premiers temps de l'imprimerie à Angoulême. Il rappelle les circonstances qui ont amené la découverte faite par le savant académicien : un libraire de Paris avait mis en vente une collection de trente-six manuscrits sur lesquels il suffisait de jeter les yeux pour y reconnaître les débris de la librairie d'Anne de Polignac, femme de François II, comte de La Rochefoucauld. M. Delisle avait remarqué qu'une dizaine de numéros du catalogue renfermaient dans leurs couvertures d'anciennes impressions gothiques. Trois de ces manuscrits ayant été adjugés à la Bibliothèque nationale, il fit substituer de nouveaux cartons aux doubles de papier imprimé ayant formé les plats primitifs de ces trois volumes, et l'opération lui procura des morceaux de livres inconnus jusqu'alors; il fit ensuite appel aux acquéreurs des manuscrits analogues; les couvertures des volumes furent traitées comme l'avaient été les trois premiers, et il devint évident que le relieur s'était servi pour former ses cartons des rebuts d'une imprimerie d'Angoulême qui n'était jusqu'ici connue que par un *Auctores octo,* qui se trouve à la Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, et un grécisme d'Évrard de Béthune, qui lui a été indiqué par M. Claudin. »

Les fragments qu'il a ainsi découverts lui ont permis de reconnaître les ouvrages suivants, imprimés à

Digitized by Google

Angoulême, à la fin du XV^e^ siècle, par Pierre Alain et André Cauvin (1) :

1° *Questiones super minorem donatum ;*

2° L'ouvrage de Jean Josse de Marville, portant le titre de *Expositiones modorum significandi,* etc. ;

3° Une seconde édition des *Auctores octo ;*

4° *Le Vergier d'honneur,* d'Octavien de Saint-Gelais (2);

5° Un traité de morale religieuse qui peut être intitulé *Somme des vertus et des vices ;*

6° Le poème de Dominique Mancini sur la Passion du Christ.

« M. de Fleury dit que, de son côté, il a découvert dans une vieille reliure plus de cinquante demi-feuilles provenant de la seconde édition des *Auctores octo* et un fragment qui semble appartenir aux *Questiones super minorem donatum.....* » (Procès-verbal de la séance tenue par la Société archéologique et historique de la Charente le mercredi 9 juin 1880.)

Enfin, à la séance tenue le 10 novembre 1880, « M. de Fleury présente des fragments de quatre ouvrages imprimés à Angoulême à la fin du XV^e^ siècle et dont les trois premiers avaient été déjà signalés par M. Léopold Delisle, d'après des déchets provenant des reliures de manuscrits ayant autrefois fait partie de la librairie du château de Verteuil; le quatrième fragment provient d'un traité de théologie et paraît avoir été imprimé en 1493. »

Ces découvertes ne sont pas un fait isolé. M. Paul Lacroix (« le bibliophile Jacob ») rapporte ce qui suit :

(1) Cauvin *aliàs* Chauvin.

(2) Avec Eusèbe Castaigne, le bibliophile angoumoisin éminent dont la place n'est pas encore occupée en cette qualité, il est permis d'observer qu'Oct. de Saint-Gelais signait : *Octovianus,* — Octovien. (*Notice sur les Saint-Gelais,* par E. Castaigne.)

Digitized by Google

« On n'a pas retrouvé, il est vrai, ce psautier ou ce bréviaire, qu'il ne serait pas impossible de reconnaître dans l'HORARIUM, composé de huit pages de petit format, imprimées des deux côtés avec des caractères semblables à l'ancienne écriture hollandaise, exemplaire unique, *découvert* en 1710 par l'imprimeur de Harlem, Jean Enschedé, *dans la couverture d'un manuscrit hollandais du XV^e^ siècle.* »

« ... Il n'est pas possible néanmoins de reconnaitre quel est le DONAT que Gutemberg avait vu et qui doit être attribué à Laurent Coster. *On a trouvé partout, dans les reliures des manuscrits et d'incunables du XV^e^ siècle,* des fragments de ces *Donats,* qui se ressemblent tous, et qui n'ont pourtant pas tous la même origine; un autre fragment de DONAT, retrouvé par Meerman *dans un livre de compte* de la cathédrale de Harlem, est imprimé aussi avec les mêmes caractères... » (1)

(1) *Curiosités de l'Histoire des Arts,* par P.-L. Jacob, bibliophile. (Paris, 1858, p. 78. 79 et 89.)

Digitized by Google

LA

CACHETTE DE FONDEUR

DE VÉNAT

RAPPORT PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA CHARENTE

PAR J. GEORGE

DOCTEUR EN DROIT

Le 8 septembre 1893, il fut trouvé dans une sablière de la prairie de Vénat (n° 419, sec. C, pl. cad. de la com. de Saint-Yrieix), à 300 mètres en amont du pont de Roffit, un vase en terre qui fut brisé; il contenait environ 75 kilogrammes d'objets en bronze.

Deux jours après, M. Seguin, du Gond, qui avait su discerner l'importance de cette découverte, vint me prévenir. Je m'y rendis avec M. Triou, et j'y retournai le lendemain avec M. Cochot.

Nous pûmes déterminer la forme du vase, moulé encore dans le sable, et recueillir quantité d'objets, parmi lesquels furent choisis ceux reproduits sous les nos 1 à 264. Presque tout le reste fut acquis par MM. Chauvet et Favraud, que nous avions prévenus.

Nous nous fîmes un devoir de porter ces faits à la connaissance de la Société archéologique dans la séance suivante. Elle nomma une commission chargée de rédiger un rapport sur cette découverte et d'en préparer la publication. MM. Chauvet, Cochot, George et Triou

Digitized by Google

furent désignés à cet effet. A M. Chauvet revenait de droit la partie comparative et le travail de généralisation rattachant notre trouvaille aux trouvailles similaires; à nous, la tâche de sa description (1).

Notre publication a été facilitée par le bienveillant concours du Ministère de l'instruction publique et de l'Association française pour l'avancement des sciences, à qui nous adressons nos remerciements.

Nous diviserons nos objets d'après la classification généralement adoptée, et nous examinerons successivement : le vase, les haches, les épées, les lances, les poignards, les outils et instruments tranchants, les objets de parure, les armures, les objets d'ornement, et enfin les objets divers et de nous inconnus.

VASE.

Le vase, dessiné par M. Cochot (pl. I), était en terre bien cuite et noire à la cassure. Il présentait un col de 7 centimètres de hauteur et de 35 de diamètre, une panse de 50 centimètres de largeur, et se terminait par un fond plat de 26 centimètres de diamètre. Enterré dans le sable, la couche qui le recouvrait n'excédait pas 25 centimètres d'épaisseur.

HACHES.

La cachette de Vénat nous fournit des haches à ailerons (nos 1 à 8), parmi elles une herminette (fig. 8),

(1) Nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance à M. Chauvet pour les conseils qu'il a bien voulu nous donner et la bonne grâce avec laquelle il a mis à notre disposition ceux des ouvrages dont nous avons pu avoir besoin, et qui font partie de son importante bibliothèque sur les diverses époques préhistoriques.

Digitized by Google

et des haches à douille (nos 9 à 16). Elles sont toutes munies d'un anneau latéral. Les bavures qu'on y remarque montrent qu'elles ont été obtenues au moyen d'un moule à deux pièces se raccordant sur les côtés et sur l'axe de l'anneau. La fonte avait lieu par le haut; les haches à ailerons (fig. 1, 4, 5, 7) présentent encore à l'extrémité du talon des traces du jet et des évents, et si, sur les haches à douille, ces traces sont moins accusées, elles n'en sont pas moins apparentes sur plusieurs d'entre elles à l'extrémité de leur douille.

Le taillant débordant sur les côtés (fig. 7) prouve qu'après la fonte la hache était martelée. Elle était ensuite affûtée; on distingue très bien des traces de stries sur plusieurs pièces et notamment sur le n° 6.

Les ailerons des haches de la première catégorie, obtenus droits à la fonte (fig. 1), étaient recourbés ensuite pour recevoir le manche.

Les haches à douille, plus variées de forme, sont pour la plupart quadrangulaires avec angles arrondis.

Toutes présentent à la partie terminale de la douille une ou plusieurs nervures circulaires et extérieures décorant la pièce et augmentant sa force de résistance. Plusieurs portent à l'intérieur des nervures longitudinales s'étendant sur une partie de la douille.

Sur les haches de cette catégorie, les bavures forment un épais bourrelet, tandis que sur les haches à ailerons elles sont abattues au point de ne laisser des traces en saillie que dans l'anneau.

Nous avons recueilli 32 haches à peu près complètes, dont 13 à ailerons et 19 à douille, et nous pouvons ajouter que la proportion de ces dernières était encore supérieure dans notre cachette : plus recherchées, ce sont elles qui ont le plus disparu.

Les tableaux suivants donnent la description de nos instruments et leurs dimensions en millimètres :

Digitized by Google

Numéros des objets.	Numéros des figures.	LONGUEUR DE LA HACHE.			Distance du centre de l'anneau à l'extrémité de la douille.	SECTIONS à hauteur du centre de l'anneau.		Largeur du tranchant.	Flèche du tranchant.
		Partie creuse.	Partie pleine.	Totale.		Du plat.	Des côtés.		
1	»	82	46	128	22	32	29	48	10
2	12	80	46	126	23	29	31	42	6
3	11	79	46	125	25	29	29	44	7
4	9	104	17	121	22	29	31	42	5
5	»	94	26	120	22	32	30	44	9
6	13	»	»	113	21	31	28	46	8
7	»	82	30	112	22	27	31	49	12
8	16	71	38	109	22	22	23	35	7
9	»	90	18	108	25	28	30	»	»

Digitized by Google

OBSERVATIONS.

Hache quadrangulaire; légères traces du jet et des bavures; tranchant évasé, douille brisée.

Hache quadrangulaire; nervure simulant des ailerons sur les plats et se rejoignant sur les côtés; entre ces ailerons et à la partie supérieure est dessiné un angle; traces de bavures; partie du tranchant brisé.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; ornements dérivant des ailerons et des haches à talon.

Hache à douille ronde, brute de fonte, un bouton sur le plat à hauteur du centre de l'anneau.

Hache quadrangulaire; légères traces de bavures, tranchant légèrement évasé; les plats débordent sur les côtés par suite du martelage; deux nervures longitudinales à l'intérieur de la douille.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; tranchant évasé légèrement détérioré et débordant sur les côtés; double nervure simulant des ailerons sur les plats et se rejoignant sur les côtés par une simple nervure; l'intérieur de la douille porte quatre nervures longitudinales.

Hache quadrangulaire; anneau mal venu; bouton sur l'un des plats; tranchant évasé et débordant sur les côtés.

Hache ronde, brute de fonte; tranchant détérioré; les plats formant décors; l'intérieur de la douille porte quatre nervures longitudinales.

Hache quadrangulaire; traces du jet et des bavures; bouton sur les plats; tranchant brisé.

Digitized by Google

Numéros des objets.	Numéros des figures.	LONGUEUR DE LA HACHE.			Distance du centre de l'anneau à l'extrémité de la douille.	SECTIONS à hauteur du centre de l'anneau.		Largeur du tranchant.	Flèche du tranchant.
		Partie creuse.	Partie pleine.	Totale.		Du plat.	Des côtés.		
10	»	75	30	105	19	28	28	44	10
11	»	77	26	103	20	27	29	36	5
12	»	85	18	103	21	29	28	43	7
13	10	79	23	102	23	28	32	46	9
14	»	69	31	100	18	26	29	49	13
15	14	79	21	100	19	33	31	58	12
16	15	52	47	99	24	25	21	30	3
17	»	66	31	97	21	30	26	40	7
18	»	73	22	95	17	29	29	47	10
19	»	69	25	94	21	29	30	43	10

Digitized by Google

OBSERVATIONS.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; tranchant évasé et légèrement détérioré; les plats débordent sur les côtés.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; anneau brisé; douille trouée; tranchant émoussé; deux nervures longitudinales à l'intérieur de la douille.

Hache quadrangulaire; légères traces de bavures; bouton sur l'un des plats; tranchant évasé.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; décors sur les plats simulant des ailerons; les plats débordent fortement sur les côtés; deux nervures longitudinales à l'intérieur de la douille.

Hache quadrangulaire; traces de bavures et du jet; tranchant très évasé.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; plat orné de trois nervures verticales; tranchant évasé légèrement détérioré; douille légèrement fendue.

Hache à douille ovalaire, brute de fonte.

Hache quadrangulaire; traces de bavures; tranchant légèrement évasé et détérioré.

Hache quadrangulaire; très légères traces de bavures; bouton sur chaque plat; tranchant évasé et détérioré; les plats débordent très fortement sur les côtés.

Hache quadrangulaire; nervures sur les plats simulant des ailerons et se rejoignant sur les côtés; tranchant évasé légèrement détérioré; les plats débordent sur les côtés. Deux nervures longitudinales à l'intérieur de la douille.

Digitized by Google

Numéros des objets.	Numéros des figures.	LONGUEUR				SECTIONS à la naissance des ailerons				Distance du centre de l'anneau au talon.	Distance maxima d'un aileron à l'autre.	Écartement minimum des ailerons.	Largeur du tranchant.	Flèche du tranchant.
						Du talon.		Du plat.						
		Du talon à la naissance des ailerons.	Des ailerons.	Du plat des ailerons au tranchant.	Totale.	Plat.	Côté.	Plat.	Côté.					
1	1	20	63	68	151	23	10	22	21	50	47	25	31	6
2	»	19	61	70	150	23	11	20	19	38	53	1	39	7
3	2	20	60	69	149	23	10	19	21	33	47	1	35	4
4	3	22	53	71	146	26	11	22	18	42	47	7	43	8
5	»	21	55	68	144	24	13	21	20	38	»	»	40	7
6	4	16	54	72	142	22	11	19	24	37	45	8	42	8
7	5	20	64	56	140	26	10	24	20	50	52	4	45	8
8	»	16	49	66	131	25	10	20	20	32	44	7	37	6
9	7	19	52	55	126	25	10	20	20	29	50	4	42	8
10	»	19	51	52	122	21	9	19	17	37	»	8	41	9
11	6	5	60	55	120	24	7	20	20	21	52	3	43	10
12	»	»	60	55	115	24	13	21	21	22	48	8	40	8
13	8	24	44	30	98	10	22	25	11	37	46	»	41	6

Digitized by Google

AILERONS.

OBSERVATIONS.

Hache brute de fonte, avec traces du jet et des évents; ailerons droits; l'un deux est en partie brisé.

Jet soigneusement enlevé, ainsi que les bavures; les plats débordent sur les côtés par suite du martelage.

Talon coupé en biseau; sans trace de bavures; paraît avoir peu servi.

Aucune trace du jet; les bavures forment encore un léger bourrelet; saillie des plats sur les côtés par suite du martelage.

Pas de traces du jet; traces de bavures accusées dans l'anneau seulement; saillie légère des plats sur les côtés; ailerons en partie brisés.

Traces du jet et des évents recourbés en croissant; saillie très accusée des plats sur les côtés; traces de bavures dans l'anneau et de stries sur le tranchant.

Traces du jet et des évents coupés en accolade; légère saillie des plats sur les côtés; un aileron en partie brisé; forte hache paraissant avoir beaucoup servi.

Traces des évents; légère saillie des plats sur les côtés.

Traces du jet et des évents; bavures soigneusement enlevées; les plats débordent fortement sur les côtés; un aileron détérioré.

Évents recourbés, sans bavures; saillie accusée des plats sur les côtés; deux ailerons en partie brisés.

Talon mal venu; légères traces de bavures dans l'anneau seulement; les plats débordent fortement sur les côtés.

Talon brisé; traces de bavures dans l'anneau.

Herminette; traces du jet et des évents; forte saillie des plats sur les côtés; un aileron brisé, un autre détérioré.

Digitized by Google

ÉPÉES.

Les fragments d'épées étaient nombreux et de toutes dimensions, sans cependant excéder 0,300 au maximum, et ils n'appartiennent pas à moins de quinze armes différentes. Il nous a été possible d'en reconstituer deux en entier et une à peu près complètement. La longueur des *lames* entières est de 0,626 et de 0,636.

Toutes nos épées portent un cran à la partie inférieure de la lame; l'une est à languette (fig. 20); une autre à soie avec sa poignée (fig. 18); les autres à âme plate (fig. 17, 19, 21, 25, 26).

Les poignées sont bien en main, mais la partie destinée à la préhension est de peu d'étendue et ne mesure pas plus de 0,080 à 0,085 au maximum.

Les lames sont à double tranchant; elles portent une forte arête médiane accusée encore sur presque toutes par un ou plusieurs filets en creux, gravés avec un corps dur et courant de chaque côté jusqu'à la pointe. Leurs contours sont droits (fig. 18) ou légèrement pistiliformes (fig. 17, 19, 24).

Quant aux trous de rivets, leur section parfaitement circulaire permet de dire que s'ils étaient parfois préparés à la fonte, ainsi que le montre la fig. 17, ils étaient ensuite complétés par le forage.

Les épées étaient fondues dans un moule à deux pièces, réunies sur les tranchants. Le fragment n° 24, brut de fonte, montre les bavures. On en distingue encore des traces sur le côté de la partie terminale des poignées figurées sous les nos 17 et 19.

Ces armes en bronze ne pouvaient être que de médiocres instruments de combat; elles présentaient de nombreuses soufflures, formant autant de points faibles, à hauteur desquels devait se briser l'arme sous l'action d'un choc un peu violent. Aussi nos frag-

Digitized by Google

ments présentent-ils généralement une cassure nette et presque toujours à hauteur d'une soufflure (1).

Épée à languette (n° 1, fig. 20). — Fragment d'épée à languette adhérant fortement à la partie supérieure de la poignée, malgré l'absence des rivets. La longueur de la partie apparente de la lame est de 0,104; son épaisseur maxima à la base est de 0,010 et de 0,009 à la cassure, sa largeur de 0,039 au-dessus de l'échancrure et de 0,036 à l'extrémité. L'échancrure, ornée de stries obliques sur la tranche, est de 0,014 sur 0,002 de profondeur. Le décor de la lame se compose d'une forte nervure médiane et d'un léger filet en relief de chaque côté. Le fragment de poignée, de 0,030 de longueur, présente une sorte de garde en forme de croissant; il est percé de deux trous de rivets, ainsi que la base de la lame. La largeur maxima est de 0,054, et la largeur minima de 0,027.

Épée à soie (n° 2, fig. 18). — Épée à soie, avec poignée en bronze; l'extrémité de la soie rivée paraissant sur le pommeau. Trois fragments d'une longueur totale de 0,469 appartiennent à la lame, qui n'a pas pu être complétée. Elle porte au milieu une forte nervure accostée de chaque côté d'un double filet en relief. Le cran est de 0,022 de longueur sur 0,002 de profondeur. Les bords sont droits et présentent, à partir de l'extrémité du cran, et de 100 en 100 millimètres, une largeur de 0,037, 0,035, 0,034, 0,034 et 0,031 à la dernière cassure : l'épaisseur maxima aux mêmes points est de 8, 7 1/2, 7 1/2, 7, 6 1/2 et 6 millimètres.

(1) Les héros d'Homère ne combattent presque jamais avec l'épée et mal leur en prend lorsqu'ils l'emploient : « Atride tire son glaive « (d'airain), orné de clous d'argent, l'élève et le laisse retomber sur « le cône du casque, mais entre ses mains la lame se brise et vole en « éclats. » (Homère, *Iliade*, ch. III, vers 334, 335 et 360 et suivants.)

Digitized by Google

La poignée, d'une longueur totale de 0,117, présente : 1° une garde en forme de croissant, d'une largeur maxima de 0,055; 2° la poignée proprement dite, ornée de quatre nervures fortement en relief, trois placées au milieu et la quatrième à la naissance de la garde; et enfin le pommeau, de forme ovale, de 0,060 sur 0,030, et orné à la partie inférieure d'antennes enroulées. La poignée, mal venue à la fonte, présente à hauteur de la garde une sorte de brisure provenant d'un arrêt dans le coulage, et sa surface est couverte de petites soufflures. Cette poignée est ovale, de 0,024 sur 0,016 dans sa plus large partie, réservant à peine 0,085 pour la préhension.

La lame et la poignée appartiennent à deux bronzes différents. (Voir le tableau des analyses.)

ÉPÉE A AME PLATE. — Les lames ne forment qu'une pièce avec leur âme; la poignée était complétée par des plaques encastrées et fixées.

Épée n° 3 (fig. 19). — Reconstituée en entier, cette épée comprend cinq fragments et sa longueur totale est de 0,741. — La lame, d'une longueur de 0,626, est décorée d'une nervure médiane accostée des deux côtés par deux légers filets ronds, et un troisième extérieur et plat, beaucoup plus large. Le contour des deux premiers filets, à hauteur de l'échancrure, est esquissé par des lignes pointillées. Ce cran est de 0,016 sur 0,003 de profondeur. Les bords pistiliformes présentent, à partir de l'extrémité du cran et de 100 en 100 millimètres, une largeur de 36, 37, 37 1/2, 38 1/2, 37, 26 1/2, 17 1/2 millimètres, la partie la plus large étant à peu près au milieu. L'épaisseur maxima aux mêmes points est de 10, 8, 8, 8, 8, 7 et 4 millimètres. La poignée, d'une longueur totale de 0,115, est formée d'une âme plate à bords sinueux, percée de trois échancrures

Digitized by Google

longitudinales obtenues à la fonte. La partie supérieure s'évase en forme de garde d'une largeur de 0,052; elle se termine par un pommeau formé d'un disque ovale de 0,029 sur 0,022 et d'une tige ronde de 0,020, martelée à son extrémité en tête de rivet et garnie encore d'un fragment de virole en bronze. Cet appendice porte des traces de bavures. La largeur maxima de la poignée proprement dite est de 0,025, la longueur de la partie destinée à la préhension d'environ 0,085.

Épée n° 4 (fig. 17). — Épée à âme plate reconstituée en entier et composée de cinq fragments d'une longueur totale de 0,741. La lame, de 0,636 de longueur, est décorée de chaque côté de deux filets en creux qui accusent l'arête médiane. Les filets, comme dans l'épée fig. 19, sont remplacés par des lignes pointillées à hauteur du cran. Ce cran, de 0,014 sur 0,003, est entouré d'un bourrelet. La lame, légèrement pistiliforme, a les dimensions suivantes à la base du cran, et de 100 en 100 millimètres : largeur, 33, 33, 33, 34, 34 1/2, 27, 18 millimètres; épaisseur, 9, 9, 8 1/2, 8, 8, 6, 4 1/2. La partie la plus large est sensiblement au milieu.

La poignée se distingue de celle figurée sous le n° 19 en ce que les deux échancrures supérieures sont remplacées par des trous de rivets. Il en avait été préparé quatre à la fonte, mais deux seulement ont été percés. Les dimensions de cette poignée sont : longueur totale, 0,105; largeur de la garde, 0,050; largeur maxima, 0,025; diamètres du disque ovale, 0,030 et 0,024; de la tige ronde, 0,016; la partie destinée à la préhension n'est que de 0,080 à 0,082.

Épée n° 5 (fig. 21). — Épée comprenant une partie de lame et une partie de poignée. Un filet en creux accuse de chaque côté la nervure centrale et un autre filet plus large se profile le long des bords. Le cran,

Digitized by Google

de 0,016 sur 0,005, est encadré comme celui de l'épée précédente. Les dimensions à l'extrémité du cran, à 100 millimètres et à la cassure, sont : largeur, 38, 32 et 32 millimètres; épaisseur, 10, 9 et 8 millimètres. La partie de la poignée conservée rappelle la précédente; elle est percée de quatre trous, dont trois portent encore leurs rivets qui ont 0,017 de longueur; la largeur maxima de la garde est de 0,055.

Épée n° 6 (fig. 25). — Épée brisée avec partie de la poignée, dont le reste devait être analogue à la pièce suivante. La partie conservée, de 0,033, est percée de trois trous de rivets de chaque côté, et elle est brisée à hauteur du trou central. La portion de lame présente un cran de 0,014 sur 0,002; le décor consiste en un filet accostant de chaque côté la nervure. Les dimensions sont : longueur, 0,052; largeur à l'extrémité du cran et à la cassure, 0,042 sur 0,039; épaisseur, 0,010.

Épée n° 7 (fig. 26). — Partie inférieure d'une poignée à âme plate de 0,062 de longueur, percée de larges trous de rivets, dont deux sont encore adhérents. Contours sinueux d'une largeur maxima de 0,026, pommeau en T de 0,034 de base.

Épée n° 8 (fig. 24). — Fragment de lame de 0,258 de longueur, pistiliforme et brute de fonte. La largeur est à la cassure, de 0,037 et à 90 millimètres, c'est la partie la plus large, elle se trouve à 0,168 de la pointe; les épaisseurs sont aux mêmes endroits de 0,009 et 0,008 et de 0,006 1/2 à 100 millimètres plus loin.

Épées n°s 9 et 10 (fig. 27 et 22). — Deux fragments de lames de 0,185 et 0,183 de longueur, décorées de chaque côté d'un filet en creux, longeant la nervure.

Digitized by Google

Les largeurs sont à la cassure et à 100 millimètres : pour la première, de 0,029 et 0,023; pour la seconde, de 0,033 et 0,022; les épaisseurs pour l'une et l'autre, de 0,008 et 0,005.

Bouterolle. — A la suite des épées nous devons parler d'une bouterolle (fig. 23). Elle est en forme de gondole avec panse légèrement concave, les côtés percés d'un trou de rivet. Sa plus grande largeur est de 0,047. L'échancrure est un demi-cercle de 0,028 de diamètre. Cette pièce a été obtenue à la fonte.

LANCES ET JAVELOTS.

Les lances ou javelots sont presque tous de petite dimension ; ils sont formés d'une douille conique très allongée et creuse, munie sur les côtés de deux ailettes tranchantes presque plates; la base des douilles est percée de deux trous diamétralement opposés par lesquels passait le rivet servant à les fixer sur une hampe. Deux javelots seulement ont leur douille décorée (fig. 28 et 32); un troisième (n° 15 du tableau) offre un léger dessin, mal accusé, qui nous semble dû, non à un ouvrier, mais à un décorateur d'occasion.

De ces objets, il convient de rapprocher, ainsi que le fait M. de Goy (cachette de fondeur du Petit-Vilatte, pl. II, fig. 3), l'instrument reproduit sous le n° 53, qui nous paraît être non pas un poignard, mais un javelot.

Ces armes ont été obtenues à la fonte, les ailettes ont été martelées; elles sont remarquables en raison des difficultés de fabrication qu'elles ont dû présenter. Nous résumons dans le tableau suivant leurs dimensions en millimètres et leur description :

Digitized by Google

Numéros des objets.	Numéros des figures.	LONGUEUR				LARGEUR			LONGUEUR.		Distance des trous à la base de la douille.
		Totale.	De la douille.	Des ailettes (de la base à la partie la plus large).	Des ailettes (de la partie la plus large à la pointe).	De la douille		Maxima de la lance.	Creux de la douille.	Partie pleine.	
						A la base.	A la base des ailettes.				
1	28	152	65	37	50	25	18	36	»	»	29
2	»	144	32	42	69	24	21	35	94	50	23
3	31	142	37	38	67	22	16	28	96	46	15
4	30	141	22	56	63	17	15	29	123	18	17
5	29	138	33	28	77	25	21	35	102	36	22
6	33	135	36	21	78	25	20	37	92	43	16
7	32	134	45	32	57	24	19	35	104	30	12
8	»	131	40	24	67	22	17	30	»	»	11
9	»	128	38	26	64	26	20	34	98	30	16
10	»	127	29	50	48	23	19	33	89	38	18
11	»	109	41	16	52	20	17	31	»	»	18
12	»	115	27	25	63	22	18	34	81	34	15
13	34	112	39	19	54	25	17	34	95	17	15
14	»	109	31	31	47	20	15	25	87	22	18
15	»	95	31	14	50	22	17	27	78	17	16
16	35	91	26	16	49	23	17	29	82	9	13
17	53	89	38	»	51	20×16	16×10	27	40	51	9

Digitized by Google

OBSERVATIONS.

Lance en feuille de laurier; la pointe manque; douille très allongée, ornée de stries circulaires groupées et formant des bandes; devait avoir de 0,190 à 0,192 de longueur.

Lance légèrement concave à la base; nervure détériorée.

Lance très usée, devenue losangée.

Lance très usée et amincie par le martelage; devenue losangée; base de la douille forcée.

Nervure détériorée près de la pointe.

Lance battue sur les tranchants.

Belle lance en feuille de laurier; douille décorée de filets circulaires; le bord orné de stries.

Douille obstruée, forcée à la base, traces d'usure.

Traces d'usure vers la pointe; nervure détériorée.

Douille faussée à la base par un choc; lance usée.

Pointe détériorée; devait avoir une longueur de 0,126 à 0,127.

Lance usée sur les côtés et vers la pointe.

Légèrement ébréchée.

Lance usée, devenue losangée.

Présente sur la douille de très légères traces d'un décor dû à une main inexpérimentée.

Arme courte, ailes martelées, noyau central accusé par un trait, nervure détériorée.

Douille ovale s'arrêtant à la naissance des ailes, avec lesquelles elle se raccorde par une courbe concave; pointe brisée.

Digitized by Google

FLÈCHE. — Nous n'avons trouvé qu'une seule flèche (fig. 55) semblable à celle reproduite par M. de Mortillet sous le n° 934 (Musée préhistorique).

Elle est à ailerons, mais elle ne possède qu'une barbelure. Fondue dans un moule à deux pièces, elle présente de légères traces de bavures sur les côtés.

POIGNARDS.

Les poignards, tous à deux tranchants, sont de trois sortes : à languette (fig. 36), à soie (fig. 37 à 40, 42, 44 à 48) et à douille (fig. 49 à 52).

Le premier de ces objets seul est assez bien conservé; les autres sont en partie brisés ou fortement usés. Les soies sont plates et n'ont qu'un seul trou de rivet; les douilles sont ovales et plus épaisses que la lame. Quant aux trous de rivet, ils ont été percés ou complétés après coup. Une seule lame est pistiliforme (fig. 40).

Le poignard à languette (fig. 36) peut être rapproché de celui que donne M. de Mortillet (*ibid.*, fig. 903). Un autre de ces instruments (fig. 44) est semblable à celui représenté par cet auteur sous le n° 901 (*ibid.*) comme venant de Vilhonneur (Charente).

Nous résumons ci-dessous les dimensions en millimètres de nos poignards :

POIGNARS A LANGUETTE ET A SOIE.

N°s des figures.	LONGUEUR			LARGEUR DE LA LAME			Épaisseur de la lame à la base.
	de la soie.	de la lame.	totale.	à la base (1)	à 0,050. (1)	à 0,100. (1)	
36	30	100	130	30	17	»	5
37	35	114	149	33	24	13	3 1/2
38	40	82	122	35	19	16	4

(1) Les largeurs sont prises à la base, à la partie étranglée et à la partie la plus large.

Digitized by Google

POIGNARDS A LANGUETTE ET A SOIE *(Suite)*.

N°s des figures.	LONGUEUR			LARGEUR DE LA LAME			Épaisseur de la lame à la base.
	de la soie.	de la lame.	Totale.	à la base	à 0,050	à 0,100.	
				(1)	(1)	(1)	
39	35	102	137	32	32	»	6
40	»	123	123	27	22	24	3 1/2
42	17	46	63	20	8	»	2
44	19	66	85	19	10	»	4
45	18	47	65	24	10	»	4
46	19	50	69	23	11	»	3
47	1	75	76	21	13	»	2 1/2
48	27	65	92	29	8	»	3

(1) Les largeurs sont prises à la base, à la partie étranglée et à la partie la plus large.

POIGNARDS A DOUILLE.

N°s des figures.	LONGUEUR			Diamètre de la douille.	LARGEUR DE LA LAME		Épaisseur de la lame à la base.
	de la douille.	de la lame.	Totale.		à la base	à 0,050.	
49	51	81	132	24 × 15	31	22	4
50	53	59	112	35 × 17	32	22	7
51	41	39	80	25 × 15	28	24	6
52	26	49	75	22 × 14	20	15	6

Accessoires de poignées. — A la suite de ces armes, mentionnons deux pièces obtenues à la fonte, utilisées dans la poignée de poignards à soie (fig. 41 et 43). Elles sont losangées, percées de deux trous de rivet et fermées à une extrémité. Cette extrémité présente une ouverture rectangulaire destinée à donner passage à la soie; les angles sont abattus. Les dimensions sont : diagonales, 39 × 11 et 41 × 15; hauteur

Digitized by Google

de la virole pour les deux objets, 10; passage de la soie, 11 × 15 et 11 × 4.

OUTILS.

Poinçon, Ciseau. — Nous ne possédons qu'un poinçon et un ciseau. Le poinçon (fig. 54), pointu d'un côté et aplati de l'autre, en forme de petit ciseau, a une largeur moyenne de 0,002; sa longueur est de 0,060.

Le ciseau (fig. 56), de 0,064 de longueur, est aplati aux extrémités; il présente une section rectangulaire de 0,003 sur 0,004 au milieu.

Gouges. — Nous possédons cinq gouges à peu près entières (fig. 57 à 61), pourvues d'une douille. Ces objets sont fondus au moyen d'un moule à deux pièces réunies sur les côtés. Les bavures sont encore apparentes sur les objets portant les nos 57, 60, 61 et 59 principalement. La douille de cette dernière est renforcée à sa base.

Nous reproduisons ci-dessous en millimètres leurs principales dimensions :

Numéros des figures.	LONGUEUR				LARGEUR	
	totale.	de la partie évidée.	du creux de la douille.	de la partie pleine.	de la douille.	du taillant.
57	82	64	52	30	19	15
58	87	42	63	24	20	15
59	90	73	69	21	21	15
60	97	61	61	36	21	18
61	97	61	68	29	19	15

Faucille. — La faucille qui figure sous le no 63 est à languette. Munie d'un trou de rivet percé après coup,

Digitized by Google

cette languette est terminée par une échancrure venue à la fonte. La lame présente sur la face deux fortes nervures parallèles, dont l'une sur le bord extérieur. L'envers plat a été légèrement battu sur le tranchant. Sur le dos se voient des traces du jet et des bavures.

Longueur de la languette.....	0,038
Largeur de la languette.....	0,019
Ouverture de la lame.....	0,086
Largeur maxima de la lame.....	0,028
Épaisseur au dos.....	0,004

Tranchets quadrangulaires. — Nous désignons sous le nom de tranchets les six objets figurés sous les nos 69 à 74. Ils présentent quatre côtés, dont l'un, le tranchant, est convexe, et l'autre, opposé, formant dos et généralement concave, porte un trou d'attache au milieu; les angles sont arrondis. Voici la dimension de ces objets :

		Longueur.	Largeur.	Épaisseur.
Figure	69	73	33	7
—	70	75	32	6
—	71	78	25	7
—	72	66	32	6
—	73	72	29	6 1/2
—	74	75	34	6

Tranchets triangulaires. — Ces instruments (fig. 65 et 67) sont au nombre de deux. Ils ont la forme d'un triangle équilatéral, dont les trois côtés sont pourvus d'un tranchant; ils sont épais et percés d'un trou au centre. Venus à la fonte, puis martelés, ils présentent un certain relief accusé sur la bissectrice des angles. Fixés sur une tige, ils constituaient un instruments analogue à ceux dont se servent nos bouchers pour

Digitized by Google

râcler leurs étaux. Leurs dimensions sont : longueur des côtés, 60 et 55; épaisseur maxima, 8 et 7.

Tranchets. — Nous désignons sous ce nom, d'après M. de Mortillet (*ibid.*, fig. 842) et M. de Goy (cachette du Petit-Vilatte, pl. III, fig. 5), les petits instruments figurés sous les nos 62, 64, 66 et 68. Ils se composent d'une lame rappelant nos hachettes modernes et d'une soie munie d'un talon; un seul (fig. 68) ne le possède pas. Ces tranchets présentent de légères traces de bavures sur le côté, provenant de la fonte. Le taillant était obtenu par le martelage (fig. 68). Voici leurs dimensions :

		Longueur du tranchant.	Largeur du tranchant.	Épaisseur maxima du tranchant.	Longueur de la soie.
Figure	62	35	31	5	15
—	64	35	34	4	19
—	66	55	48	7	»
—	68	14	32	3	20

Couteaux. — Les couteaux sont à soie ou à douille. Sur les trois couteaux à soie reproduits, deux ne possèdent que la lame, le troisième est entier.

Le premier (fig. 75), légèrement arqué, a une épaisseur de 0,005 au milieu; la lame, émoussée et étroite (8 1/2 au maximum), est très usée; elle est longue de 0,080. Le second (fig. 76) est plus arqué et moins usé; la lame mesure 0,085 de longueur, 0,013 de largeur maxima et 0,004 d'épaisseur.

Le troisième (fig. 77) est entier; ses contours, très accusés, sont intéressants. Il possède une soie de 0,034 de longueur sur 0,009 à la partie la plus large; la lame a 0,054 sur 0,027 de largeur. Si ce couteau n'était pas neuf, il était du moins en très bon état.

Digitized by Google

Les couteaux de la deuxième catégorie se composent d'une douille percée de deux trous de rivet et d'une lame en partie brisée; le tranchant est muni d'un talon à sa base et le dos fortement arqué. La lame (fig. 78) est très usée; la douille (fig. 79) est ornée de nervures circulaires, dont l'une, celle de l'extrémité, est plus forte que l'autre. Les dimensions sont : longueur extérieure de la douille, 29 et 39; longueur intérieure, 32 et 30; épaisseur maxima du dos, 6 et 9 1/2.

Rasoirs. — Nos rasoirs sont composés de deux parties : 1° d'une lame large et mince; 2° d'une partie destinée à la préhension, de dimension très restreinte, formée d'une soie (fig. 81 à 83) ou d'un manche entièrement en bronze (fig. 85 à 93). Obtenus à la fonte (on voit encore des bavures sur les côtés), ils étaient ensuite fortement martelés. Très légers, ces objets sont généralement en très mauvais état.

Les lames sont curvilignes sur les côtés, avec des ailerons à leur base, à l'exception du n° 85.

Une seule lame est entière (fig. 82); elle se termine en forme de croissant, et il est probable que les deux rasoirs à soie se terminaient d'une façon analogue. Quant aux autres, il serait imprudent de rien affirmer.

Les rasoirs à manche sont plus intéressants que les rasoirs à soie; il en est même dont la forme est des plus gracieuses, notamment le n° 90.

Quant aux objets portant les n^{os} 87, 88, 89 et 92, ce sont des fragments de manches. L'un d'eux porte encore une maille de chaîne d'attache. Les lames, de largeur très variable, ont de 0,038 à 0,058; les soies de 0,033 à 0,041. Les manches ont 0,050 (fig. 93), le plus long, 0,060 (fig. 90); deux autres mesurent 0,040 (fig. 89 et 91).

Digitized by Google

Pinces. — Les deux objets de ce genre que nous possédons figurent sous les nos 80 et 84. Ils sont formés d'un ruban en bronze recourbé formant ressort. La tête présente un anneau et les extrémités élargies sont repliées l'une vers l'autre. Elles ont une largeur de 0,051 et 0,064.

OBJETS DE PARURE.

Bracelets. — Les bracelets étaient nombreux et variés. On retrouve les quatre types indiqués dans la classification de M. E. Chantre : bracelets à tige circulaire, demi-circulaire, à ruban et à face interne concave. Un petit nombre seulement étaient fermés ou pouvaient l'être.

I. *Bracelets à tige circulaire.* — 1° Nous classerons dans un premier groupe les bracelets fabriqués avec un fil de bronze circulaire de 3 millimètres à 3 1/2 de diamètre (fig. 94 à 99). Ils sont décorés sur la partie extérieure seulement de bandes de stries plus ou moins profondes et disposées de distance en distance; les extrémités portent deux ou trois entailles profondes dessinant autant de nervures.

Sur les quatorze bracelets figurés sous les nos 94, et 95, les stries sont profondes, et les bandes, toutes de même largeur et également espacées, sont disposées circulairement, à l'exception de celle du milieu, qui est oblique de droite à gauche sur une moitié (fig. 94), et de gauche à droite sur les sept autres (fig. 95). Nous avons de la sorte deux séries de bracelets dont les pièces sont absolument semblables. Leur longueur totale est de 0,196.

Les stries des bracelets portant les nos 96, 97 et 98 sont beaucoup moins profondes. Les bandes sont plus

Digitized by Google

variées que sur les précédents, mais toujours placées d'une façon symétrique par rapport au milieu. Les nos 96 et 97 forment deux séries de cinq bracelets chacun, tous semblables. Le n° 98 présente un dessin différent; leur longueur est encore de 0,196.

Outre ces bracelets, nous en possédons quelques autres décorés d'une façon presque identique. Leur longueur varie; elle est de 0,185, 0,189, 0,192 et 0,207.

Enfin, nous avons rencontré six bracelets d'enfants (n° 99) différents les uns des autres, dont l'ornementation peu profonde se rapproche beaucoup de la précédente. Leur longueur varie de 0,137 à 0,149.

2° Dans un deuxième groupe, nous comprenons les bracelets en fil de bronze tordu ou à torsade. Ceux qui sont figurés sous les nos 100 et 101 sont à fermeture; l'un est double et l'autre simple. Leur grosseur est de 2 millimètres 1/2 et leur longueur de 0,204 et 0,210.

Le fragment n° 103 appartient également à une tige circulaire tordue de 0,005 de diamètre.

Enfin, le n° 102 est composé de deux fragments d'un bracelet formé d'une tige carrée sur laquelle des perles alternent avec du fil de bronze enroulé.

3° Ceux qui suivent (fig. 104 à 111) ont une tige circulaire et pleine d'un diamètre bien supérieur. Quelques-uns sont unis ou presque unis, d'autres sont décorés de stries ou de nervures en relief préparées à la fonte ou obtenues après coup. L'un (fig. 105) est polygonal et sa tige va s'amincissant sur les bords. L'épaisseur des tiges varie de 0,004 à 0,007 et la longueur de 0,165 à 0,202 pour les cinq bracelets (nos 104 à 108) dont l'écartement des extrémités pouvait être modifié. Quant aux deux autres (nos 109 et 110), rigides par suite de leur diamètre, qui n'est pas de moins de 0,011, leur grand axe intérieur est de 0,075 et 0,057, le petit de 0,052 et 0,046, et l'écartement des oreillettes de 0,039 et 0,019.

Digitized by Google

A ce groupe de bracelets il convient de rattacher le n° 114 de 0,068 sur 0,057, qui est fermé, et les fragments n°s 112, 113, 115, 116, dont la tige de 0,015 de diamètre est creuse et a été obtenue à la fonte. L'oreillette du n° 116 est de grande dimension ; elle n'atteint pas moins de 0,037.

II. *Bracelets à tige demi-circulaire* (fig. 117 à 126). — Les bracelets à tige demi-circulaire présentent comme section un demi-cercle ou demi-ovale, la partie plate tournée vers l'intérieur. Ils sont unis ou décorés de stries, nervures, oves (fig. 117 à 125) et de figures géométriques (fig. 126). Tous sont ouverts ; leurs extrémités diffèrent beaucoup, ainsi que leurs dimensions en grandeur et en épaisseur.

III. *Bracelets à ruban.* — Ces bracelets (fig. 127 à 129), plats des deux côtés, étaient les moins nombreux dans la cachette de Vénat ; nous n'en possédons que trois. Aucun d'eux n'est fermé ; les extrémités se replient sur elles-mêmes. Le n° 127 est complètement uni ; le n° 128 présente seulement une arête sur la partie médiane du plat ; le troisième (fig. 129) porte une arête et des losanges obtenus au moyen de stries parallèles qui sont loin d'avoir été tracées avec la régularité et la sûreté de main que l'on observe sur les groupes suivants et sur les groupes précédents. Les dimensions sont en largeur de 0,011, 0,010 et 0,015 ; en longueur, 0,140, 0,150 et 0,186.

IV. *Bracelets creux.* — Les bracelets creux, dont la face interne est concave (fig. 130 à 136), sont de grande dimension et ont été obtenus à la fonte, à l'exception des n°s 135 et 136, qui ont été martelés. Le décor rappelle beaucoup celui que nous avons déjà

Digitized by Google

trouvé sur les autres bracelets. Il convient cependant de signaler le n° 130, qui porte aux extrémités deux trous ayant appartenu à un système de fermeture, et les n^{os} 135 et 136, qui étaient probablement des armilles ; ils ne mesurent pas moins de 0,050 de largeur.

Perles. — Les perles étaient très nombreuses, de toutes dimensions et de diverses formes (fig. 139 à 142). Un certain nombre (fig. 140) adhèrent encore sur un tube formé d'une feuille de bronze repliée et semblable à celui qui porte le n° 145.

La perle non fermée (fig. 142) a été obtenue au moyen d'un fragment de fil de bronze replié. La figure 141, avec ses trois perles groupées, nous indique un procédé probable de fabrication. Ces perles étaient fondues en chapelet, puis séparées. Les trois objets du même genre qui suivent paraissent avoir été obtenus de cette façon.

Bagues. — Nous possédons trois bagues à ruban non fermées, de 0,057, 0,058 et 0,060 de longueur (fig. 137 et 138). La première porte un léger décor obtenu au poinçon. Ces objets, d'après les déclarations qui nous ont été faites, étaient en plus grand nombre, mais malgré leur *vert-de-gris* elles avaient, ainsi que les bracelets, provoqué la convoitise de certains visiteurs.

Boucles d'oreilles. — Les boucles d'oreilles étaient peu nombreuses. Nous en présentons de deux sortes : l'une (fig. 143), non fermée, était ornée de stries que l'usage a fait disparaître en partie ; son diamètre était de 0,025 ; les bijoux de la deuxième catégorie (fig. 144 et 146) consistaient en un anneau fermé suspendu par un fil de bronze traversant l'oreille. L'usure des anneaux dans certaines parties fait voir qu'ils avaient été portés longtemps.

Digitized by Google

Épingles. — Nous donnons (fig. 149 à 153) un certain nombre d'épingles ou de têtes d'épingles. Une seule est entière (fig. 152) ; elle a une longueur de 0,117. Une autre (fig. 153) présente des anneaux concentriques à la base de sa tête et des stries légères et circulaires sur sa tige.

Quant aux trois objets (nos 154 à 156), dont l'un surtout, le no 156, ressemble beaucoup à deux molettes d'éperon accolées, ils n'étaient peut-être que des têtes d'épingles.

Boutons. — Trois boutons doubles figurent sur nos planches. Le premier (fig. 147) a les deux plats d'un diamètre à peu près égal : 0,024. Sur les deux autres (fig. 148), ils sont d'un diamètre différent : 0,025 sur 0,014 et 0,016.

Les autres boutons sont à traverse ou à anneaux. Les premiers comprennent des boutons à contours sphériques de 0,019 à 0,028 de diamètre (fig. 164) ; ce sont les plus nombreux. Ils comprennent aussi des boutons coniques (fig. 157 et 158). La traverse de ce dernier, au lieu d'être venue à la fonte, comme dans les précédents, a été placée après coup dans deux trous pratiqués sur le corps du bouton; il devait même posséder deux traverses perpendiculaires l'une à l'autre, car il est percé de quatre trous.

Les boutons à anneaux sont plus variés de forme ; nous en présentons cinq (fig. 159 à 163), tous différents de forme.

ARMURES.

Boucliers. — Les cinq objets (fig. 165 à 168 et 172) étaient probablement des umbos de boucliers. Ce sont de légères feuilles de bronze travaillées au marteau, décorées de filets obtenus au repoussé et repliées sur

Digitized by Google

les bords (fig. 165, 167 et 168), ou même retournées sur une étroite bande de bronze (fig. 166).

Le centre était orné d'un clou à rivet (fig. 165 et 172). La figure 168 porte encore trois trous circulaires sur un même diamètre, destinés à recevoir des clous pour fixer la pièce sur le corps du bouclier. Le diamètre de ces disques varie de 0,106 à 0,226.

Casques et cuirasses. — Les feuilles de bronze brisées (fig. 169 à 171 et 173 à 176) nous paraissent avoir appartenu à un casque. Elles sont ornées de filets droits ou circulaires, de points et de cercles en relief obtenus au repoussé. Ces objets, d'un beau travail, donnent une haute idée de l'habileté des ouvriers de cette époque. Le fragment (fig. 185) peut être classé, ce nous semble, comme partie d'un casque. Il est semblable à l'objet représenté par M. de Mortillet dans son Album sous le n° 957.

Nous serions portés à voir encore dans les figures 177, 194 et 197 des parties d'armures. Le n° 197 est un fragment de forte feuille de bronze d'un demi-millimètre d'épaisseur. Quant au n° 181, c'est un assemblage de deux morceaux de cuir interposés entre trois feuilles de bronze très minces, le tout maintenu par des rivets très rapprochés. Ainsi montée, cette pièce devait présenter une grande puissance de résistance.

OBJETS D'ORNEMENT.

Les objets d'ornement sont de plusieurs sortes. Les uns servaient à décorer du cuir, ou même peut-être de l'étoffe et du bois, sur lesquels ils étaient fixés par divers procédés; les autres, comme les pendeloques, étaient simplement suspendus.

Digitized by Google

Objets à griffes. — Les pièces (fig. 177 à 180 et 182 à 184), en bronze très mince, avec points, traits pointillés et cercles obtenus par l'estampage, étaient munies de griffes permettant de les attacher sur une bande de cuir ou d'étoffe. Les figures 186 et 187 étaient peut-être des têtes de boutons ; l'un (n° 187) présente un ovale bombé, les autres (n° 186) des cercles concentriques.

Dans cette catégorie peut être classé notre fragment d'agrafe (fig. 190) portant à sa base quatre griffes et un trou d'attache ; l'extrémité brisée était pourvue d'un crochet.

Objets à bélières. — Les pièces décoratives à bélières étaient nombreuses (fig. 188, 189, 191 à 195, 198 à 202, 208). Les figures 191, 202 et 208 montrent les anneaux ou bélières et font suffisamment comprendre le système d'attache ; nous ferons remarquer que l'un des côtés des objets figurés sous les n°s 189, 194, 195 est curviligne. La dent de scie est souvent employée comme ornement sur ces objets (fig. 198 à 202 et 208), qui sont de toutes dimensions avec plats unis ou décorés de stries rectilignes ou curvilignes. Le n° 202 mérite une mention spéciale ; il porte sur l'angle droit inférieur les traces apparentes de son contact avec un corps ferrugineux.

Le fragment (fig. 193), avec ses cercles concentriques, est d'un bel effet ; il en est de même du n° 188, reproduit sur son autre face (fig. 218) ; il est muni d'une bélière et d'un tube d'attache ouvert sur presque toute son étendue. Quant au disque (fig. 192) mamelonné au milieu, il nous paraît être une phalère. C'est la seule que nous ayons trouvée entière à Vénat. Nous possédons également deux fragments de plus grande dimension (fig. 203), mais ils ont perdu leur système d'attache.

Digitized by Google

Les objets suivants présentent des bélières de petites dimensions, qui ne sont guère que des anneaux ou même des traverses d'attache. Tels sont le fragment (fig. 207), les disques (fig. 204 à 206), de 0,050 à 0,057 de diamètre, et les appliques de forme rénale (fig. 210, 211 et 212), dont le grand axe varie de 0,046 à 0,057 et le petit de 0,032 à 0,039. Nous pouvons parler encore ici de l'objet (fig. 234) qui nous paraît être une partie d'agrafe creuse (fig. 268).

Objets à rivets et à clous. — Nous devons classer dans cette catégorie de larges disques de 0,065 de diamètre (fig. 217 et 219) percés au centre; l'un deux possède encore son rivet, qui n'a pas moins de 0,034 de longueur.

Les deux rondelles (fig. 209 et 214) semblent avoir été employées comme tampons entre deux pièces réunies par un rivet.

Le clou à rivet, muni d'une tête sphérique (fig. 215) de 0,025 de diamètre, rappelle ceux que nous avons trouvés au centre de nos umbos.

Quant aux objets (fig. 216), ce sont de véritables clous avec tiges pointues permettant de les fixer dans du bois. Les têtes sont de toutes formes, plates, sphériques, mamelonnées, allongées. Leur variété donne une idée de l'esprit d'invention de nos ancêtres.

Pendeloques. — Les pendeloques étaient également représentées. Plusieurs (fig. 226 à 229) affectaient la forme d'une couronne non fermée avec manche terminé par un anneau. L'une d'elles (fig. 227), dont le manche est brisé, avait été percée par une main malhabile d'un trou circulaire permettant de la suspendre et de l'utiliser encore.

Digitized by Google

Peuvent encore faire partie de cette catégorie le croissant (fig. 230), la curieuse pièce triangulaire (fig. 232), le bec-de-cane et l'objet en forme de piton (fig. 233 et 231).

Appareils de suspension. — A côté des pendeloques doivent être placés les appareils de suspension, les trois fragments de chaîne (fig. 221), l'objet n° 220, en forme de demi-sphère, avec deux traverses en croix à l'intérieur (fig. 235) et un anneau d'attache à l'extérieur ; le n° 222, formé d'un large anneau porteur de deux branches dans lesquelles se voient des traverses à suspension destinées à les fixer, et enfin l'arc (fig. 224), muni de trois anneaux circulaires sur son bord extérieur et de deux anneaux rectangulaires sur son envers (fig. 236).

OBJETS DIVERS.

Anneaux. — Les anneaux étaient extrêmement nombreux. Il y en avait de toutes dimensions et de toutes grosseurs, à section circulaire, elliptique ou rectangulaire (fig. 237 à 243). Les n^{os} 238 et 239 sont bruts de fonte avec traces du jet. Leur diamètre varie de 0,027 à 0,058 et leur épaisseur de 0,002 1/2 à 0,006. Un seul a un diamètre supérieur, 0,008 ; c'est celui que nous avons fendu (fig. 243).

Grelots. — Les grelots (fig. 244 à 248) étaient en assez grand nombre. Ils sont formés d'un disque creux non fermé sur sa surface concave et garnis à l'intérieur de grains en bronze (fig. 246). Ils étaient probablement obtenus à la fonte, ainsi que le montre le fragment portant le n° 245 et sur lequel se voient des traces de bavures.

Digitized by Google

La figure 244 laisse voir sur le côté gauche le noyau en plomb (1) que renfermait encore un de ces grelots et qui devait probablement servir au fondeur pour terminer son travail. Les dimensions varient en diamètre de 0,025 à 0,030, et en épaisseur de 0,006 à 0,008.

Autres objets. — La figure 249 représente un fragment de garniture d'une hampe en bois ; il est d'une grande épaisseur et présente deux trous d'attache, ainsi qu'un talon dans le haut. Citons comme paraissant avoir eu la même destination les nos 250 et 251.

Tandis que ces objets garnissaient la partie supérieure d'une tige en bois, celui qui porte le n° 252 en garnissait la partie inférieure. C'est un cylindre de 0,039 de diamètre fermé à l'une de ses extrémités et percé de deux trous pour le fixer.

La pièce (fig. 253) porte encore deux clous qui prouvent qu'elle garnissait la partie terminale d'un morceau de bois.

Les nos 255 sont considérés par quelques auteurs comme des fragments de mors; ils sont formés d'un tube creux percé d'un côté et muni latéralement et à l'opposé d'un anneau longitudinal.

Quant aux objets suivants, il nous est impossible d'en déterminer l'usage.

(Fig. 259, 260.) Tubes creux, l'un uni avec renflement, l'autre orné d'une nervure en *hélice* et d'un renflement, l'extrémité en forme d'entonnoir.

(Fig. 258.) Passant quadrangulaire mais curviligne d'un côté, de 0,004 seulement d'ouverture intérieure.

(Fig. 254.) Sorte d'embout fendu et aplati longitudinalement sur une partie. Il est percé d'un trou rectangulaire à la partie supérieure; l'intérieur porte encore une partie du noyau en sable.

(1) Voir le tableau des analyses.

Digitized by Google

(Fig. 256.) Sorte de poignée avec deux anneaux d'attache.

(Fig. 257.) Fragment d'une roue brute de fonte avec moyeu non complètement percé ; les rayons ne sont pas perpendiculaires.

(Fig. 263 et 264.) Viroles dont l'une (n° 263) très gracieuse, de section ovale, avec trou rectangulaire au milieu et dans la longueur, et l'autre (n° 264) à angles droits, percée de la même façon dans sa longueur et d'un trou circulaire dans sa largeur. Elles faisaient peut-être partie d'un manche de poignard à soie.

Quant aux fig. 261 et 262, ce sont deux fragments de bronze que le dessin nous dispense de décrire.

Outre ces objets, la cachette de Vénat renfermait plusieurs lingots de bronze en forme de tronc cône de 0,040 à 0,050 environ d'épaisseur, et de très nombreux déchets de fonte.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de compléter notre description par l'analyse des principaux objets que nous avons recueillis à Vénat. A cet effet, nous avons prié M. Lebard, professeur de physique et de chimie au lycée d'Angoulême, de vouloir bien nous venir en aide. Sa compétence rendait son concours des plus précieux, et nous nous plaisons à lui exprimer toute notre gratitude pour l'empressement avec lequel il a bien voulu répondre à notre appel en nous adressant le rapport suivant :

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

D'ANALYSES DE BRONZE ANTIQUE

ÉCHANTILLONS.	0/0		
	Cuivre.	Étain.	Plomb.
Hache (fragment).....	64,15	12,21	23,10
Hache à ailerons.....	83,65	12,46	3,25
Épée (fragment).....	86,32	10,84	2,71
Épée à antennes (lame) (fig. 18).....	85,48	8,80	4,55
Épée à antennes (poignée) (fig. 18)....	88,65	7,60	2,50
Poignard.....	86 »	12,10	1,45
Bracelet battu.....	82 »	10,50	6,85
Bracelet fondu.....	82,42	10,45	5,30
Rasoir.....	86 »	10,20	2,75
Anneau plein.....	66,66	7,80	25 »
Fragment de métal inséré dans un anneau de bronze (fig. 224).....	Plomb à peu près pur.		

L'analyse a été faite sur les échantillons préalablement débarrassés par un traitement à l'acide sulfurique suivi d'un limage de la patine ou hydrocarbonate de cuivre qui les recouvrait.

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'introduction voulue et non accidentelle du plomb dans certains de ces bronzes.

Les éléments divers, autre que le cuivre, l'étain et le plomb, dont l'ensemble ne dépasse qu'une seule fois 1,25 0/0, ne peuvent s'y trouver qu'accidentellement; leur dosage exact, sans grand intérêt d'ailleurs, eût exigé des échantillons d'un poids plus considérable que celui des fragments qui m'ont été remis. Je signalerai

Digitized by Google

des traces de silicium et de soufre dans presque tous ces bronzes, des traces de fer et deux ou trois fois des traces de nickel.

Angoulême, le 12 avril 1894.

Signé : LEBARD.

Angoulême, le 1er novembre 1894

J. GEORGE.

Digitized by Google

UNE CACHETTE
D'OBJETS EN BRONZE

TROUVÉE

A VÉNAT, COMMUNE DE S^{t}-YRIEIX

PRÈS ANGOULÊME

RAPPORT PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

PAR G. CHAUVET

NOTE PRÉLIMINAIRE

« Si nous ne savions des siècles morts que ce
« qu'en disent les absurdes écrits et les arguments
« artificiels des livres d'histoire, le véritable passé
« de chaque peuple nous serait presque aussi fermé
« que celui de cette mystérieuse Atlantide submergée
« par les flots dont parle Platon. »

GUSTAVE LE BON.

(*Les Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, 1894, page 81.)

Les objets trouvés à Vénat sont particulièrement intéressants pour notre histoire primitive; autrefois on les classait dans nos musées, à côté des armes gauloises dont se servaient les soldats de Vercingétorix (1);

(1) Armes et objets provenant des fouilles exécutées à Alise-Sainte-Reine, *Revue archéologique*, 1861, t. II, p. 67.

La planche XIII contient treize lances, un couteau à douille, deux haches à ailerons, etc., identiques aux objets de Vénat.

Benjamin Fillon, si au courant des questions archéologiques, dans son rapport sur la découverte de Notre-Dame-d'Or, fait remonter les

Digitized by Google

aujourd'hui nous sommes autorisés à croire qu'ils sont beaucoup plus anciens et remontent à ces époques, encore mal définies, qui commencent avec les derniers dolmens.

Temps lointains qui ont vu chez nous les débuts de la métallurgie et paraissent être les plus obscurs de notre histoire.

Grâce aux fouilles et aux nombreuses découvertes faites depuis trente ans dans la Charente, les diverses phases des âges de la pierre ont pu y être étudiées et reconnues dans leurs grandes lignes (1).

Mais quand on arrive à la fin de la période néolithique, l'obscurité s'accentue, les matériaux font défaut et les nombreuses théories émises pour les remplacer n'ont pu combler le vide qui existe, sur ce point, dans nos connaissances.

A la suite des savants scandinaves (2), Thomsen, S. Nilsson, Worsaœ, Engelhardt, Hildebrand, O. Montélius, etc., on croit généralement que, vers la fin de la

bronzes du Musée des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers) à la conquête de César ou au commencement de l'occupation romaine. Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1845, p. 10.

L'abbé Barthélemy attribuait des objets semblables aux Francs de Childéric, et Levesque de Lavalière, dans une célèbre discussion avec le comte de Caylus, à l'Académie des inscriptions (1751), les datait du XIII[e] siècle ; les chevaliers du moyen-âge s'en seraient servis, dit-il, dans les tournois !

(1) G. Chauvet, Coup d'œil sur les temps quaternaires dans la vallée de la Charente, dans les *Bulletins de la Société archéologique et historique de la Charente,* 1891.

Id. Coup d'œil sur la période néolithique dans la vallée de la Charente, dans le même *Bulletin,* année 1888.

A.-F. Lièvre, « Les temps préhistoriques dans l'Ouest ». *Résumé des conférences faites à la Faculté des lettres de Poitiers,* 1889. Paris, Leroux.

(2) E. Chantre, *Age du bronze.* Paris, J. Baudry, 1875, t. I. Voir p. 5 et suivantes l'indication des principaux travaux dus aux archéologues scandinaves.

Digitized by Google

période néolithique, les anciennes populations de la Gaule, comme celles de la Suède, sans abandonner leur ancien outillage de pierre et avant d'employer le fer, firent usage pendant un temps plus ou moins long d'armes, d'outils et de bijoux de bronze.

Il y aurait eu alors un âge du bronze d'après les uns (1), une courte période transitoire d'après les autres (2).

Que de points obscurs restent à éclairer dans ces débuts de la métallurgie !

D'où venait ce bronze primitif?

Faut-il chercher son origine dans une contrée encore indéterminée de l'Asie avec MM. E. Cartailhac (3), E. Chantre (4), Worsaœ (5), Salomon Reinach (6)?

En précisant davantage, devons-nous fixer pour point de départ :

L'Asie occidentale avec MM. Alexandre Bertrand (7), Cazalis de Fondouce (8), J. Évans (9), S. Müller (10)?

(1) E. Chantre, *Age du bronze,* Introduction.
E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* Paris, Reinwald, 1886, p. 201.
Oscar Montélius, *Association française pour l'avancement des sciences,* congrès de Paris, 1889, t. I, p. 239.
J. Évans, *L'Age du bronze.* Paris, Baillière, 1882, p. 514, 527.
(2) Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois,* deuxième édition. Paris, Leroux, 1891, p. 199.
Id. Article *Age,* p. 793, dans la *Grande Encyclopédie.*
Les archéologues du centre de l'Europe ne croient pas à un âge du bronze dans leurs régions.
(3) *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* p. 198.
(4) *Age du bronze,* t. I, p. 18; t. II, p. 304.
(5) *Des âges de pierre et de bronze* dans l'ancien et le nouveau monde, *Matériaux* pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, revue fondée par M. G. de Mortillet, dirigée par M. Émile Cartailhac, 1882, p. 163.
(6) *Catalogue sommaire* du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, p. 132 et 135.
(7) *Archéologie celtique et gauloise.* Paris, Didier, 1876, p. 201.
(8) *Revue d'anthropologie,* 1875, p. 138.
(9) J. Évans, *Age du bronze,* p. 3, 298.
(10) *Matériaux,* 1886, p. 2 et 92.

Digitized by Google

Les provinces méridionales de la Chine avec M. J. de Morgan (1) ?

La presqu'île Malacca avec MM. G. de Mortillet (2) et E. Burnouf (3) ?

L'Altaï avec M. Germain Bapst (4) ?

Faut-il aller jusqu'à ces riches districts miniers, encore peu connus, des bords de l'Amour (Netchinsk), où l'on recueille à la fois le plomb argentifère, le cuivre, l'étain, le fer, etc. (5) ?

Jusqu'à l'Atlantide de Platon avec Roisel (6) ?

Ou bien croire à plusieurs centres d'apparition du bronze avec Andrée et de Quatrefages (7) ?

Si le bronze n'a pas été découvert dans l'Europe centrale ou occidentale (ce que, en réalité, nous ne pouvons pas affirmer), à quel peuple devons-nous son importation ?

Aux Phéniciens, comme l'ont pensé Frédéric de Rougemont (8), Sven Nilsson (9) ? Les dernières découvertes archéologiques montrent qu'il n'y faut plus songer (10). L'action des Phéniciens fut certainement considérable,

(1) *Mission scientifique au Caucase.* Paris, Leroux, 1889, t. I, p. 15 et 37.

(2) *Revue d'anthropologie,* 1875, p. 650.

Association française..., congrès de Grenoble, 1885, p. 162.

L'Homme, année 1885, p. 361.

(3) L'âge du bronze, dans la *Revue des Deux-Mondes,* 1877, p. 778.

(4) *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1888, p. 113, 114, 139.

(5) Élisée Reclus, *Géographie universelle,* t. VI, p. 847.

(6) *Étude antéhistorique,* Les Atlantes. Paris, Germer Baillière, 1874.

(7) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne...,* préface, pag. XXVIII.

(8) *L'Age du bronze ou les Sémites en Occident.* Paris, 1866.

(9) *Congrès international préhistorique.* Bruxelles, 1872, p. 492.

(10) F. Pélagaud, le préhistorique en Syrie, dans *Association française pour av. sc., congrès de Reims,* 1880, p. 848, 855.

E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze lacustre en Suisse.* Paris, 1874, p. 17.

Digitized by Google

mais, comme le dit très justement M. E. Cartailhac, elle paraît étrangère à notre vieille époque du bronze (1).

Aux Étrusques, comme l'ont enseigné MM. Desor (2), E. Chantre (3), Lindenschmidt (4), Wiberg (5), E. Flouest (6), Cazalis de Fondouce (7) ? On a renoncé aujourd'hui à la théorie de l'importation italienne, si j'en crois une récente étude de M. E. Cartailhac (8).

Faut-il croire, au contraire pour l'Europe, à un âge primitif du cuivre (9), dont les débris sont relativement rares parce qu'ils ont été précieusement recueillis et *refondus* après la découverte de l'étain ? Age du cuivre

(1) « Gadès fut fondé environ 1,100 ans avant notre ère; à ce moment, l'âge du bronze est sans doute près de sa fin en Italie et en Gaule. » E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne*, p. 207.

« Et c'est probablement vers le XIII[e] siècle seulement que les Phéniciens allaient sur la mer Adriatique chercher l'ambre qu'on leur apportait à travers l'Europe. » Sophus Müller, *Matériaux*, 1886, p. 93.

(2) E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, p. 16, 17.

(3) *Age du bronze*, t. I, p. 155.

« D'après M. E. Chantre, l'Asie-Mineure et probablement l'Égypte auraient fourni les premiers bronzes venus chez les populations néolithiques de la vallée du Rhône... en suivant les côtes de la Méditerranée. » *Age du bronze*, t. II, p. 302.

(4) *Revue archéologique*, 1877, t. I, p. 135.

(5) *Revue d'anthropologie*, 1874, p. 109.

(6) *Revue d'anthropologie*, 1873, p. 321.

(7) *Revue d'anthropologie*, 1873, p. 313.

Alexandre Bertrand, Académie des inscriptions, séance du 3 octobre 1873.

(8) *L'Anthropologie*, revue paraissant tous les deux mois, sous la direction de MM. Cartailhac, Hamy, Topinard, année 1891, p. 740.

(9) F. Troyon, qui a exercé une grande influence sur le développement des théories relatives à l'âge du bronze, croyait à un âge du cuivre qu'il cherchait en Asie. *Habitations lacustres de la Suisse*. Lausanne, 1860, p. 105. — Robert Munro, *The Lake Dwellings of Europe*, 1890, p. 512.

M. G. de Mortillet n'est pas de cet avis; les objets de cuivre d'Europe sont, d'après lui, beaucoup postérieurs à ceux de bronze. Voir les communications qu'il a faites sur ce sujet dans l'*Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Lille, 1874, p. 538; — Congrès de Reims, 1880, p. 787.

Digitized by Google

que beaucoup d'archéologues sont tentés d'admettre (1), chacun dans la région qu'il a étudiée : le docteur Much croit l'avoir constaté en Allemagne et défend sa thèse avec une grande énergie et de nombreux arguments (2); en France, l'âge du cuivre est reconnu depuis longtemps par MM. Adrien Jean Jean (3) et Cazalis de Fondouce (4) ; en Espagne, par MM. Vilanova (5), E. Cartailhac (6), contre l'avis de M. Siret (7); en Hongrie, par M. François de Pulsky (8) ; en Suisse, par le docteur V. Gross (9).

(1) L. de Launay, article *Ferrum*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, p. 1076.

J.-R. Aspelin, sur l'*Age du bronze altaïco-ouralien*, congrès international préhistorique de Stockholm, 1874, p. 578.

Le professeur Salvador Calderon, dans l'*Anthropologie*, 1890, p. 503.

Oscar Montélius, dans l'*Anthropologie*, 1892, p. 451, 453.

Virchow, dans *Congrès international préhistorique*. Lisbonne, 1880, p. 371.

Virchow, préface d'*Ilios* de Schliemann, p. V et VI.

A.-W. Franks, dans *Congrès international préhistorique*. Stockholm, 1874, p. 346.

G. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VI, p. 149.

S. Reinach, le mirage oriental, dans l'*Anthropologie*, 1893, p. 559.

De Quatrefages, préface d'*Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, par E. Cartailhac, p. XXV.

(2) *Matériaux*, 1887, p. 232.

(3) *Matériaux*, 1885, p. 468.

(4) *Congrès international préhistorique*. Paris, 1867, p. 188.

Cazalis de Fondouce, *Les derniers temps de la pierre polie dans l'Aveyron*. Montpellier, C. Clouet, 1867, p. 80.

(5) *Congrès international préhistorique*. Lisbonne, 1880, p. 352.

Association française pour l'avancement des sciences. Nancy, 1886, p. 189; — Paris, 1889, p. 251; — Limoges, 1890, p. 218.

Matériaux, 1886, p. 470. M. E. Chantre a combattu la thèse de Vilanova dans ses *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. I, p. 85.

(6) *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 198, 211.

(7) *Matériaux*, 1888, p. 177.

(8) *Congrès international préhistorique*. Budapest, 1876, p. 220; — *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 340; — *Revue d'archéologie*, 1879, t. I, p. 310.

(9) *Les Protohelvètes*, p. 3, 21.

Digitized by Google

Et alors sur quel point, encore inconnu, de l'Europe devons-nous chercher la fin de cet *âge du cuivre pur* et la première apparition du précieux alliage du cuivre avec l'étain ?

En Espagne..., en Bohême (1), en Bretagne..., dans les Iles-Britanniques (2), en Hongrie, d'où M. Flinders Pétrie fait venir l'étain employé dans la haute antiquité par l'Égypte et la Babylonie (3) ?

Faut-il chercher, tout près de nous, dans ces gisements d'alluvions stannifères de la Creuse et de la Haute-Vienne (4) étudiées par Mallard (5), de Cessac (6), Daubrée (7) ? Il n'y a point là, il est vrai, côte à côte, le minerai d'étain et le minerai de cuivre, mais cette juxtaposition est-elle indispensable ?

Des maîtres en ces matières le croient, et ils ont certainement de sérieuses raisons pour l'affirmer. Cependant *cette juxtaposition ne semble* pas indispensable.

« La découverte a dû se faire tout naturellement « (dit M. G. de Mortillet) ; en *fondant du cuivre sur « des sables d'alluvions* ou bien en employant ces

(1) Dr Teich, dans l'*Anthropologie*, 1893, p. 612.

(2) D'Arbois de Jubainville, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1886, p. 65.

Dr Ludwig Wilser, dans l'*Anthropologie*, 1892, p. 745.

S. Reinach, l'*Anthropologie*, 1892, p. 281 ; — 1893, p. 570.

(3) *L'Anthropologie*, 1893, p. 568, 725.

(4) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1886, p. 548 ; — 1887, p. 176.

Matériaux, 1886, p. 548 ; — 1887, p. 176.

Bulletin de la Société géologique de France, 1888, p. 1067.

(5) *Note sur les gisements stannifères du Limousin et de la Marche*. Paris, Dunod, 1867.

(6) *Congrès archéologiques de France*, XLe session, 1873, p. 133.

L'Homme, 1887, p. 176.

(7) *Revue archéologique*, 1881, t. I, p. 275, 326. Daubrée cite d'anciennes exploitations d'étain sur lesquelles la tradition est complétement muette.

Digitized by Google

« sables pour *faire des moules,* on s'est aperçu que « le métal fondait alors plus facilement et devenait « beaucoup plus dur après le refroidissement, quand « ledit sable contenait la matière *brune et lourde; on « a alors recueilli cette matière.* » (*L'Homme,* 1885.)

Ce qui ne suppose pas nécessairement la coexistence des deux minerais sur le même lieu (1).

A quelle race, à quel peuple appartenaient nos fondeurs de bronze?

Les érudits, en première ligne MM. d'Arbois de Jubainville, Alexandre Bertrand, etc., ont mis à contribution les vieux auteurs et essayé de répondre..., des noms ont été écrits : Pélasges, Aryas, Ibères, Ligures, Celtes, Gaulois, etc...

Mais ces divers noms de peuples ne nous apprennent pas grand'chose ; ils n'apportent pas dans notre esprit l'image précise de groupes humains que nous voyons revivre avec leurs armes, leurs habitations, leurs bijoux, leurs animaux domestiques... Ces noms sont des mots copiés dans les livres et sous lesquels rien ne se dessine en dehors de quelques idées vagues tirées à grand'peine de textes incomplets, souvent incertains et toujours difficiles à interpréter (2).

N'avons-nous pas tort de nous préoccuper avant tout de donner *des noms connus* aux peuples dont nous

(1) Voir dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris,* 1886, p. 296 à 316, une intéressante discussion sur l'origine du bronze, à laquelle prirent part M^me^ Clémence Royer, MM. G. de Mortillet, Gaussin, etc.

(2) « On n'est pas d'accord sur le groupe d'hiéroglyphes qui, dans les inscriptions égyptiennes, forment le nom du fer : pour les uns, c'est tel mot; pour les autres, tel autre. » Oscar Montélius, *l'Anthropologie,* 1890, p. 34.

« On ne sait pas au juste le mot grec qui désigne le bronze. » J.-P. Rossignol, *Les Métaux dans l'antiquité,* p. 205 et suivantes.

Digitized by Google

trouvons les restes, sous prétexte de faire éclairer nos découvertes par les textes... ?

L'important n'est pas de *nommer les choses,* mais d'avoir d'elles une idée précise... C'est quand cette vue nette est formée que les noms doivent arriver.

Que valent au juste ces désignations ethniques ? N'ont-elles pas beaucoup contribué à jeter du trouble dans nos connaissances, comme l'a souvent fait observer M. Alexandre Bertrand (1)?

A quelle date faut-il faire remonter l'origine du bronze en Europe ?

Ici encore mêmes différences dans les appréciations :

Un peu avant l'invasion romaine, disent encore quelques rares archéologues (2) ;

Vers le XV^e^ siècle avant J. C., disent MM. J. Évans (3), O. Montélius (4), D^r^ Naue (5), le Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de MM. Ch. Daremberg et Saglio (6) ;

Au XX^e^ siècle, enseigne M. d'Arbois de Jubainville (7) ;

(1) *La Gaule avant les Gaulois,* 2^e^ édition. Paris, Ernest Leroux, 1891, p. 252.

(2) R. Kerviller, *Association française pour l'avancement des sciences,* congrès du Havre, 1877, p. 711 ; — congrès de Paris, 1878, p. 886.

D^r^ Maurice Hoernes, la paléoethnologie en Autriche-Hongrie, dans *Revue d'anthropologie,* 1888, p. 345.

(3) *L'Age du bronze,* p. 521.

(4) *Congrès international préhistorique,* Paris, 1889, p. 239.

(5) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon,* 1890, p. 60.

(6) De Launay, article *Ferrum* dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio.

(7) *Les premiers habitants de l'Europe,* 2^e^ édition. Paris, Ernest Thorin, p. 382.

Contra : Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois,* 2^e^ édition, p. 235.

Digitized by Google

Beaucoup plus tôt, pensent MM. Flinders Pétrie, S. Reinach (1), V. Gross (2).

Que d'obscurité en ces matières, que de recherches à faire, d'hypothèses séduisantes à vérifier sérieusement !

Il nous a paru utile de dire quelques mots de ces questions pour montrer le peu que l'on sait en ces matières,... tout ce qui reste à apprendre et la nécessité d'être prudents dans les conclusions.

Nous ne prétendons pas résoudre ces difficiles problèmes avec la seule cachette de Vénat; notre unique désir est que cette importante découverte, ajoutée à d'autres, puisse servir, un jour, à éclairer quelques-uns des points obscurs que nous venons de signaler.

Notre tâche est de la décrire le plus fidèlement possible, sans théorie préconçue, de dresser l'inventaire fidèle des objets trouvés, d'en photographier tous les types et de les comparer à ceux analogues trouvés dans les autres contrées du monde, pour essayer d'établir ce qu'étaient nos vieux fondeurs de bronze et les relations qu'ils avaient.

Étaient-ce des étrangers... à peu près nomades, voyageant chez nous pour y exercer leur industrie,..... comme ces bohémiens modernes que nous voyons passer périodiquement pour réparer nos vases de cuivre ?

Ou bien... tout simplement d'anciens Charentais sédentaires,... antiques représentants d'une civilisation disparue,... vieux peuple oublié dont nous retrouvons

(1) *L'Anthropologie,* 1893, p. 572, 725, 726.

(2) *Les Protohelvètes,* p. 110.

M. Alexandre Bertrand pense que notre région était à peine sortie de l'état néolithique au VII[e] siècle avant notre ère, époque à laquelle les Ibères et les Ligures occupaient tout le midi de la France avec une civilisation plus avancée. *La Gaule avant les Gaulois,* 2[e] édition, p. 252 *bis,* carte.

Digitized by Google

aujourd'hui les traces, comme il y a quarante ans nous avons retrouvé celles des populations quaternaires dont l'existence n'était pas soupçonnée au siècle dernier ?

Digitized by Google

EXAMEN

DES DIVERS GROUPES D'OBJETS CONTENUS DANS LE VASE DE VÉNAT

« L'archéologie, science des objets et des « monuments anciens, est une science d'ob- « servation. »

SOPHUS MULLER.

LE VASE.

Le vase qui contenait les bronzes a été brisé au moment de la découverte; j'en ai recueilli sur place plusieurs centaines de fragments qui ne m'ont malheureusement pas permis de le reconstituer.

M. Albert Cochot a pu le voir dès le premier jour; il en a pris les dimensions exactes (voir la planche I^re^) : c'est un grand vase à fond plat, fabriqué sans l'aide du tour; sa pâte est gris foncé, tirant sur le noir et semée de petits points blancs; ses surfaces sont lisses, un peu rougeâtres à l'extérieur; l'épaisseur n'atteint pas un centimètre.

L'ensemble rappelle l'urne de la cachette trouvée à Lesconis-en-Plobannalec (Finistère), dont M. Paul du Chatellier a bien voulu m'envoyer un fragment comme terme de comparaison; il contenait comme le nôtre des morceaux d'épées et de haches en bronze.

J'ai communiqué un échantillon de la poterie de Vénat à M. Paul du Chatellier, qui étudie depuis longtemps la céramique de cette époque, en Bretagne; voici l'appréciation qu'il en donne dans une lettre du 27 septembre 1894 :

Digitized by Google

« Le fragment de vase (de Vénat) est d'une pâte « compacte qui, à la cuisson, donne une poterie très « résistante, exactement semblable à celle de la sépul- « ture de *Coatjou-glas;* c'est, du reste, la caractéristique « de toutes les poteries que j'ai recueillies dans les « sépultures de l'âge du bronze que j'ai explorées, et « aussi de la plupart des vases dans lesquels on trouve « ici (Finistère) des cachettes de fondeur. »

La poterie des cachettes est généralement peu ornée, comme la céramique funéraire de nos régions; quelquefois, cependant, on y remarque un cordon circulaire fait au pouce, tantôt à la partie supérieure, le long de la gorge, tantôt sur le milieu de la panse. On n'y trouve pas les dessins variés, en triangles ou en carrés tracés à la pointe, si fréquents sur les poteries usuelles recueillies au Bois-du-Roc (1).

M. G. de Mortillet, dans sa statistique des cachettes, en a signalé trente contenues dans des vases (2). On peut comparer le nôtre à ceux trouvés au Devoc (Ardèche) (3), à Rethondes (Aisne) (4), à Pougues-les-Eaux (Nièvre) (5); tous ont des rebords droits, faisant un angle plus ou moins grand avec la panse.

HACHES.

Haches à ailerons. — N° 1. Cette hache à ailerons droits semble sortir du moule, qui a laissé sur l'anneau les marques de ses deux valves; aucune trace de mar-

(1) Voir sur la *Station du Bois-du-Roc* les poteries de la collection G. Chauvet et du Musée de la manufacture de Sèvres.

(2) G. de Mortillet, « Cachettes de l'âge du bronze », dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris,* 1894, p. 332.

(3) Ollier de Marichard, dans les *Matériaux,* 1884, p. 211, fig. 134.

(4) Calland, dans la *Revue archéologique,* 1869, t. II, p. 133, fig.

(5) Dr H. Jacquinot et P. Usquin, dans le *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,* 1878, pl. I et II.

Digitized by Google

telage ne se voit à sa surface. Elle est particulièrement intéressante par sa forme de transition entre les haches à talon et les haches à ailerons; comme dans ces dernières, les bords sont droits.

Un type de transition analogue vient d'être signalé par M. Adrien de Mortillet dans la collection Piketty (1).

Les nos 2 à 5 ont été, au contraire, fortement martelés sur toutes les parties, même sur l'anneau, de sorte qu'on peut se demander si, pour quelques spécimens, les ailerons n'ont pas été obtenus droits à la fonte, pour être recourbés après coup au marteau.

Dans le n° 265, les ailerons situés à la partie supérieure du talon sont très développés, coupés nettement dans le haut, et leurs bords extérieurs viennent presque se toucher sur les côtés pour former deux douilles latérales; il suffirait d'enlever la cloison médiane pour avoir une hache à douille simple.

Ce type de transition entre la hache à ailerons et la hache à douille est extrêmement rare; il a des analogies avec certains types de la Suisse reproduits par le docteur V. Gross (2) et avec une hache du musée de Narbonne (3).

La même transition se reconnaît encore dans les nos 11, 12, 13, sur lesquels, après l'adoption de la douille, on a simulé des ailerons, souvenir de la forme ancienne, tombée en désuétude.

(1) *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris,* 1894, p. 239, fig. 47.

(2) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XIII, fig. 4, 16.
Robert Munro, loc. cit., p. 91.

(3) *Matériaux*, année 1869, pl. XI, fig. 8.
Voir aussi au Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 10, A, nos 21,655, 21,634, haches en bronze de la fonderie de Larnaud (Jura), qui rappellent la forme de transition entre les haches à ailerons et les haches à douille.

Digitized by Google

Ces haches à ailerons simulés ne sont pas rares ; on les a trouvées :

En France : Lorraine (1), Cher (2), Marne (3), Oise (4) ;

En Italie (5), dans les Iles-Britanniques (6), en Suède (7), dans l'Europe centrale (8).

Les nos 2 à 7 sont communs en France (9), dans l'Europe centrale (10) et dans les habitations lacustres de la Suisse (11), où on les trouve en proportion de 70 0/0 des autres formes.

On les rencontre également :

(1) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire.* Paris, Baillière, 1889, pl. XVIII et XVI, p. 129.

(2) Pierre de Goy, « La cachette de fondeur du Petit-Villatte », extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.* Bourges, 1885, pl. I, fig. 5, 6.

(3) Aug. Nicaise, *L'Époque du bronze dans le département de la Marne,* 1881, pl. II, fig. 3.

(4) Gabriel et Adrien de Mortillet, *Musée préhistorique.* Paris, C. Reinwald, 1881, fig. 785 ; cachette de Fouilloy.

(5) Valdemar Schmidt, *Notice sur les musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague.* Copenhague, 1875, p. 56.

(6) J. Évans, *L'Age du bronze,* traduit par W. Battier. Paris, 188?, fig. 111.

(7) Oscar Montélius, sur « la chronologie de l'âge du bronze », dans les *Matériaux,* 1885, pl. II, fig. 45, 46.

Oscar Montélius, *Antiquités suédoises.* Stockholm, 1873, 1875, fig. 147.

(8) Ernest Chantre, « observations sur les séries préhistoriques de quelques musées d'Autriche », dans les *Matériaux,* 1878, p. 537 (musée d'Inspruck).

Hans Hildebrand, *Les rapports existant entre l'âge du bronze de la Hongrie et l'âge du bronze scandinave,* congrès international préhistorique. Stockholm, 1874, p. 541.

(9) E. Chantre, *L'Age du bronze.* Paris, 1875, t. I, p. 54.

(10) E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze en Suisse.* Paris, 1874, p. 20.

V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XIII, fig. 22.

(11) V. Gross, *Les Protohelvètes,* p. 40.

F. Troyon, *Habitations lacustres.* Lausanne, 1860, p. 110, pl. X, fig. 6, 10 ; 43 spécimens trouvés à Morges, lac de Genève.

Robert Munro, *The Lake-Dewellings of Europe,* 1890, p. 43, 77, 84.

Digitized by Google

En Italie (1), notamment dans la Fonderie de Bologne (2); dans les sépultures préétrusques de Corneto, qui en ont fourni quelques spécimens à M. Bruschi (3);

En Savoie, lac du Bourget (4); en Danemark (5);

Dans les Iles-Britanniques, où le type est assez rare; le trésor de Carlton-Rode, comté de Norfolk, en a donné quelques-unes, accompagnées d'objets analogues à ceux de Vénat (6).

En Scandinavie, la hache à ailerons est à peu près inconnue, et les quelques exemplaires qu'on y a recueillis ont peut-être été importés (7).

Elles manquent complètement en Espagne, en Grèce, en Russie, en Asie et en Afrique.

M. Oscar Montélius dit cependant qu'il a été signalé quelques haches à ailerons en Égypte (8), mais je n'ai pu en voir les dessins pour juger si elles sont semblables aux nôtres.

Herminette.— La figure 8 reproduit une herminette à ailerons, assez rare partout; quelques échantillons isolés ont été recueillis dans diverses contrées de l'Europe (9),

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 296.
Robert Munro, loc. cit., p. 223 (Peschiera).
(2) Antonio Zannoni, *La Fonderia di Bologna*. Bologna, 1888, pl. XI.
(3) Étienne de Rossi, dans *Congrès international préhistorique*. Paris, 1867, p. 111.
(4) L. Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XVI.
E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LV, fig. 1.
(5) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 767.
(6) J. Évans, *L'Age du bronze*, p. 101.
(7) Oscar Montélius ne donne pas ce type dans ses *Antiquités suédoises;* cependant il a été signalé en Scandinavie. Voir *Revue d'anthropologie*, 1882, p. 508.
(8) *L'Anthropologie*, 1890, p. 40.
(9) Voir au musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 10, I, les moulages de l'herminette du musée de Vannes n° 5,054, et d'herminettes lacustres de la Suisse.

Digitized by Google

notamment en Suisse, à Concise, lac de Neuchâtel (1).

Le musée de Vannes possède une herminette du Morbihan presque identique à celle de Vénat (2).

M. J. Évans en cite divers spécimens en Grande-Bretagne, Bavière, Autriche, Italie (3).

Dans la région altaï-ouralienne, elles sont généralement à douille (4).

Quelques hachettes à douille et à deux boucles, trouvées en Espagne, en Sibérie, à Kertch (Crimée), dans la région altaï-ouralienne, doivent avoir servi au même usage (5).

Haches à douille. — Les haches nos 9 à 16 ont les douilles intermédiaires entre la forme ronde et la forme carrée; elles sont communes en France (6), rares dans les habitations lacustres de la Suisse, qui en ont cependant fourni quelques échantillons (7).

Le n° 266 est reproduit par le docteur V. Gross dans ses *Protohelvètes,* pl. XIII, n° 14; on le retrouve en Italie (8),

(1) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XIII, fig. 5; il reproduit un moule d'herminette trouvé à Corcelettes, pl. XXVII, 10.

E. Chantre, *L'Age du bronze,* t. I, p. 43, herminette de Concise, lac de Neuchâtel, fig. 22.

(2) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* fig. 777.

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique. Paris, 1875; haches, fig. 23.

(3) J. Évans, *L'Age du bronze,* fig. 70, p. 93.

(4) J.-R. Aspelin, *Antiquités du Nord finno-ougrien,* fig. 150 et 152.

(5) E. Cartailhac, *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal.* Paris, 1886, p. 236, 240.

(6) E. Chantre, *L'Age du bronze,* t. I, p. 59 et 43.

(7) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XIII, 15

Robert Munro, *loc. cit. :* « à Estavayer, lac de Neuchâtel », p. 62; — « à Tougues, lac de Genève », p. 91.

(8) Valdemar Schmidt, *Notice sur les musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague,* 1875, p. 57.

Digitized by Google

en Angleterre (1), en Allemagne (cachette de Vaudrevanges), dans la Somme (2).

Il présente une particularité bonne à signaler : l'intérieur de la douille est conique et muni de quatre nervures saillantes, partant de l'orifice pour aller, en ligne droite, vers le fond du creux. Sur une hache appartenant à M. George, ces nervures s'arrêtent avant d'atteindre l'extrémité de la douille.

M. Olshausen (3) a fait une étude spéciale de cette disposition, dont le but n'est pas nettement déterminé. Ces nervures en relief étaient-elles destinées à donner plus d'adhérence au manche de l'outil ? A première vue, on pourrait le croire ; cependant on peut supposer que, dans certains cas, elles représentent simplement les points de jonction des diverses pièces du noyau central qui était introduit dans le moule pour former la douille.

M. Triou possède une hache qui conserve au fond de la douille les restes d'argile sableuse qui a servi à former l'un de ces noyaux.

Un autre spécimen garde à l'intérieur deux nervures symétriques et opposées, situées dans un plan perpendiculaire à celui qui, passant par l'anneau, formait la ligne de jonction des deux valves du moule.

Dans une autre, ces deux nervures, au lieu d'être simples, sont formées d'un double cordon en relief.

Les haches à douille se trouvent encore : en Danemark et dans l'Europe centrale (4), dans les îles Baléares (5),

(1) J. Évans, *L'Age du bronze*, fig. 156, 157, 511.
(2) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 783, 784.
(3) *Matériaux*, 1886, p. 368.
Société d'anthropologie de Berlin, séance du 17 octobre 1885.
(4) E. Chantre, *L'Age du bronze*, t. I, p. 58 à 62.
Robert Munro, *loc. cit.*, p. 154.
(5) E. Cartailhac, *Monuments primitifs des îles Baléares*. Toulouse, 1892, p. 65, fig. 71.

Digitized by Google

dans les Pays-Bas (1), en Scandinavie (2); en Norwège (3), on y a recueilli 37 haches à douille munies de l'anneau, quelques-unes dans les tombeaux; en Danemark, environs de Broholm (4); en Finlande, Russie, Sibérie (5).

Dans la région altaï-ouralienne, les haches en bronze à douille sont presque aussi communes que dans l'ouest de l'Europe (6).

Celles de Sibérie et du nord de l'Asie ont été particulièrement étudiées par M. Sophus Müller; il y voit un type primitif; mais cette conclusion semble être le résultat d'une théorie générale non suffisamment démontrée, qui fait venir d'Orient et d'Asie notre civilisation européenne du bronze (7).

Ce type d'outil est extrêmement répandu dans le monde entier et il serait téméraire de s'en servir, quand on le trouve isolé, pour montrer des relations entre deux peuples; il a été recueilli avec de légères modifications sur les points les plus divers : Cambodge (8), Celèbes, Chine, Mexique, Pérou (9).

(1) *Matériaux*, 1881, p. 414, fig. 153.

(2) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 148, 150.

Cazalis de Fondouce, « les musées de Christiania, Stockholm et Lund », dans les *Matériaux*, 1870, p. 234.

(3) O. Rygh, *Antiquités norvégiennes*. Christiania, 1re livraison, 1880, fig. 96, 97; 3e livraison, 1885, p. 42.

(4) F. Sehested, *Fortidsminder og oldsager fra egnen om Broholm*. 1878. Paris, Renouard, pl. XXIII, fig. 8 et 9, p. 301 de la description abrégée en français.

(5) J.-R. Aspelin, *Antiquités du Nord finno-ougrien*. Paris, Cklincksieck, 1re livraison, fig. 396 à 398 et 364.

E. Chantre, « études paléoetnologiques », *Matériaux*, 1878, p. 233.

(6) J.-R. Aspelin, sur « l'âge du bronze altaïco-ouralien », dans *Congrès international préhistorique de Stockholm*, 1874, t. I, p. 568.

(7) Sophus Müller, « l'origine de l'âge du bronze en Europe », dans les *Matériaux*, 1886, p. 160.

(8) Dr J.-B. Noulet, « l'âge de la pierre polie et du bronze au Cambodge », dans les *Archives du musée d'histoire naturelle de Toulouse*, reproduit par les *Matériaux*, 1879, p. 320.

(9) J.-J.-A. Worsaae, des « âges de pierre et de bronze dans l'ancien et le nouveau monde », dans les *Matériaux*, 1882, p. 145, 146, 161.

Digitized by Google

Il manque dans l'Asie centrale, l'Inde, la Grèce (1), bien que dans cette dernière contrée on en ait trouvé quelques spécimens du type italien (2).

Les haches de Koban (Caucase) n'ont point de ressemblance avec les nôtres, si j'en excepte une, à deux anneaux, figurée dans les *Matériaux,* 1885, p. 339, pl. XIV.

Sur les bords de la mer Noire, il a été cependant recueilli quelques moules en pierre dure pour couler des haches à douille (3).

Celles rapportées de Chaldée par M. de Sarzec sont tout à fait différentes; les unes ressemblent à nos pics modernes, d'autres rappellent les haches à double tranchant trouvées à Tyrinthe (4), avec trou transversal au milieu pour le manche (5).

L'anneau. .— On a pensé longtemps que l'anneau dont toutes nos haches sont munies servait à recevoir un lien pour affermir l'emmanchement, mais une découverte faite par M. de Fellemberg semble jeter un doute sur cette opinion : il a recueilli à Mœringen, lac de Bienne, une hache emmanchée dont la boucle est située sur le *côté* et devait servir à suspendre l'instrument. Des manches analogues se trouvent au musée de Salzbourg (6).

(1) Oscar Montélius, sur « les celts en bronze », dans *Congrès international préhistorique de Budapest,* 1876, p. 307.

(2) E. Chantre, *L'Age du bronze,* t. I, p. 53.

Sophus Müller, « l'origine de l'âge du bronze en Europe », dans les *Materiaux,* 1886, p. 147.

(3) E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase,* t. I, p. 89, pl. III.

(4) Schliemann, *Tyrinthe,* C. Reinwald. Paris, 1885, p. 158, fig. 100.

(5) E. de Sarzec, *Découvertes en Chaldée,* publiées par les soins de M. Léon Henzey, pl. XLV.

(6) V. Gross, *Les Protohelvètes,* p. 41, 42, pl. IV, fig. 4.

Digitized by Google

Le musée de Saint-Germain possède un curieux lot de hachettes en bronze, trouvées à Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), dont l'anneau est utilisé pour en lier ensemble un grand nombre, de façon à les transporter plus facilement (1).

MM. Aurès et Le Pontois ont établi entre les dimensions des haches en bronze des rapports destinés à servir de base à une *métrologie* préhistorique (?) (2).

Dans le même ordre d'idées, M. Schaffhausen a cru reconnaître des rapports entre la livre romaine et le poids des haches de bronze (3).

Les mesures et les pesées prises sur les haches de Vénat ne semblent pas confirmer ces prévisions (4).

(1) Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 5, plate, A.

(2) Aurès, *Revue archéologique,* 1867, t. XVI, p. 184, pl. XVIII.

H. Le Pontois, « trésor de 203 haches de bronze en Clohars-Carnoet (Finistère) », dans l'*Anthropologie,* 1892, p. 489, pl. I à IV.

(3) *Congrès international préhistorique,* Budapest, 1876, p. 277.

(4) Voici le poids de quelques haches intactes de ma collection trouvées à Vénat :

N° 1.	Hache à ailerons.....	344	grammes.
2.	Id.	198	—
3.	Hache à douille.....	308	—
4.	Id.	235	—
5.	Id.	310	—
6.	Id. (l'anneau manque)....	192	—
7.	Id. (fig. 266).....	163	—
8.	Id. (fig. 265).....	470	—

Haches de la collection Cochot :

N° 1.	Hache à ailerons.....	358	grammes.
2.	Id.	338	—
3.	Hache à douille.....	263	—
4.	Id.	346	—
5.	Id.	253	—
6.	Id.	220	—
7.	Id.	240	—

Les dimensions linéaires ont été données ci-dessus par M. George.

Digitized by Google

Conclusions sur les haches.

Plusieurs classifications ont été proposées pour les haches en bronze (1). Aujourd'hui, on est à peu près d'accord pour établir ainsi la série chronologique :

A) Un premier groupe, le plus ancien, comprend :

1° Les haches à rebords droits;

2° Les haches à rebords droits et à talon séparé de la lame par une nervure médiane (comme nos haches de Chebrac).

Ce groupe répond au morgien de M. G. de Mortillet (2) et au cebennien de M. E. Chantre (3).

B) Un deuxième groupe, le plus récent, comprend :

1° Les haches à doubles ailerons avec ou sans anneau;

2° Les haches à douilles rondes ou carrées avec ou sans anneau.

Ce groupe répond au larnaudien de M. G. de Mortillet et au mœringien de M. E. Chantre.

Ce classement paraît confirmé par nos découvertes charentaises.

La cachette de Vénat ne contenait que des haches du second groupe (B), les plus récentes, celles à ailerons et à douille; aucun fragment pouvant se rapporter soit aux haches à rebords, soit aux haches à talon du groupe A, n'y a été recueilli.

Cependant ces types anciens, à talon, ont existé dans nos régions, puisque à Chebrac, à quelques kilomètres

(1) A. Bertrand, *Revue archéologique*, 1866, pl. I et II.
E. Chantre, *L'Age du bronze*, t. I, p. 43.
G. de Mortillet, *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Reims, 1880, p. 786.

(2) G. de Mortillet, dans la *Grande Encyclopédie*, article *Age*, p. 798.

(3) E. Chantre, *L'Age du bronze*, t. II, p. 2.

Digitized by Google

d'Angoulême, une cachette a fourni vingt haches à talon et une à rebords droits (1).

J'ai un spécimen de ce dernier type trouvé à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

Si ces derniers types avaient été d'un usage fréquent, dans nos régions, à l'époque qui nous occupe, le vase de Vénat, si riche en objets de toutes sortes : armes, outils, bijoux, etc., en eût donné quelques débris.

Ces observations confirment ce que M. G. de Mortillet a mis en lumière dans un article récent de la Grande Encyclopédie, « *Age* », p. 796 : « En France, les haches à talon ne sont pas, en général, contemporaines des haches à douille ; la statistique donnée par les cachettes montre qu'elles sont plus anciennes. »

Nous nous appuierons sur cette constatation pour montrer, plus loin, que la station du Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur (Charente), a dû être habitée très longtemps durant l'âge du bronze.

Le n° 304 est un fragment de hache à douille latérale unique, type extrêmement rare à l'âge du bronze et qui se trouve quelquefois en fer dans les nécropoles hallstattiennes (2).

M. Oscar Montélius a signalé en Grèce une hache analogue, trouvée à l'acropole d'Athènes (3).

ÉPÉES.

(N^os^ 17 à 27.)

Nos épées ont, en général, la forme d'une feuille d'iris ou de saule, un peu moins aiguë cependant ;

(1) G. Chauvet, « les haches de Chebrac », *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1888.

(2) E. Chantre, « Études sur quelques nécropoles hallstattiennes de l'Autriche et de l'Italie », dans les *Matériaux*, 1884, p. 23.

(3) *L'Anthropologie*, 1892, p. 458, fig. 16.

Digitized by Google

quelques-unes ont leur pointe obtuse, aucune n'a de garde.

C'est sur la rareté des épées dans notre pays qu'on s'est appuyé principalement pour combattre l'idée d'un âge du bronze, en montrant que leur usage avait été très restreint et de courte durée; mais le nombre de ces armes, qui était seulement de 386, en France, quand M. E. Chantre publia son *Age du bronze,* en 1875, a augmenté depuis.

Celles signalées à la Société archéologique de la Charente sont plus nombreuses que les épées en fer antérieures à l'époque romaine. Quelques-unes de ces armes ont été trouvées, près de Cognac, dans le lit de la Charente (1). Comme celles du musée de Poitiers, elles n'ont pas le cran que l'on constate fréquemment pendant la seconde moitié de l'âge du bronze et qui se retrouve sur les nos 17, 18, 19, 20, 21 et 25.

Les poignées ont 0m 825 de longueur. Cette petitesse a été expliquée par les uns comme étant l'indice d'une origine orientale ; les importateurs auraient appartenu à une race aux petites mains analogue aux Indous que nous avons pu voir à l'Exposition de 1889 (2); les autres attribuent cette faible dimension à l'habitude spéciale de saisir la poignée avec trois doigts seulement (3).

(I) Pierre Chauvet, *Association française pour l'avancement des sciences.* Congrès de Marseille, 1891, t. I, pag. 252.

(2) Voir : longueurs des poignées en millimètres, pour les épées des différents peuples, d'après M. G. de Mortillet, dans la *Revue d'anthropologie,* 1875, pag. 655.

G. de Mortillet, *Revue d'anthropologie,* 1876, pag. 309; — *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Paris, 1886, pag. 299.

Frédéric Troyon, *Habitations lacustres.* Lausanne, 1860, pag. 115.

(3) Henri Martin, *Études d'archéologie celtique,* pag. 107.

Soren Hansen, dans son travail sur la *Population de l'âge du bronze* en Danemark (1893), vient d'examiner la question de la proportion des mains chez les squelettes de l'âge du bronze, mais il n'apporte aucun nouveau chiffre dans le débat. Il suppose qu'il pouvait y avoir

Digitized by Google

Les nos 19 à 24 ne sont pas des types locaux propres à la Charente ; ils se retrouvent, sinon identiques, du moins avec de très légères modifications, dans une ère assez étendue, notamment :

En France : Bretagne (1), Cher (2), Gironde (3), Lorraine (4) ; Lot, épée en bronze du dolmen de Miers, canton de Gramat, trouvée en 1846 (5), et qui ne paraît pas faire partie des trois spécimens cités par M. Ernest Chantre dans sa statistique (*Age du bronze*, 1re partie, p. 123) ; à quoi il faut ajouter l'épée du tumulus d'Alvignac, trouvée avec bouterolle et bracelet en bronze (6) ; Loire-Inférieure (7), Marne (8), Oise (9).

parmi la population de cet âge, une caste aristocratique à *petites mains ?* — Voir *L'Anthropologie,* 1894, pag. 477.

S. Reinach, *L'Anthropologie,* 1893, pag. 566

Henri de Longpérier, *Congrès international préhistorique.* Paris, 1867, p. 304.

G. de Mortillet, *Bulletin* Société d'anthropologie de Paris, 1886, pag. 299.

(1) P. du Dreneuc de Lisle, *Les Armes de bronze de la Bretagne,* dans le Congrès de l'Association bretonne, 1882, pl. A. Il indique 25 épées provenant de localités diverses.

(2) Albert des Méloises, « Notes sur deux épées en bronze trouvées à Bourges, etc. », — dans *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre,* t. XVII, pl. I.

(3) F. Daleau, « Une cachette de fondeur, commune de Cézac, canton de Saint-Savin », — dans les *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux,* mars 1880.

(4) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire,* pag. 133, pl. XXI.

(5) *Congrès archéologique de France,* t. XXIX, 1865, pag. 390.

(6) Ph. Salmon, dans *L'Homme,* journal dirigé par M. Gabriel de Mortillet, 1886, pag. 269.

(7) René Kerviler, « L'Age du bronze et les Gallo-Romains de Saint-Nazaire sur Loire », extrait du *Bulletin* de la Société archéologique de Nantes, 1877, pl. V, fig. 1.

Fné Parenteau, *Inventaire archéologique.* Nantes, 1878, pl. VII, fig. 1-16.

G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* n° 914.

(8) Auguste Nicaise, *L'Époque du bronze dans le département de la Marne,* 1881, pl. II, fig. 9.

(9) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* n° 913.

Digitized by Google

On les retrouve encore :

En Espagne (1), en Angleterre (2), en Suisse, où on en a recueilli une quinzaine d'exemplaires de formes diverses ; c'étaient des armes de chefs, pense le Dr V. Gross (3). Quelques-unes ont la poignée ornée de lamelles de fer.

En Italie, terramares de l'Émilie (4) ; en Scandinavie (5), en Finlande (6).

En Danemark, environs de Broholm (7) ; en Hongrie (8).

En Sardaigne, les épées de bronze ont une forme toute spéciale et une poignée bien différente des nôtres (9).

Certains types de Vénat ont des analogies frappantes, quelquefois des ressemblances complètes avec des pièces provenant de contrées très éloignées :

Le n° 17, avec ses trous de rivet et la longue fente quadrangulaire de sa poignée plate, se retrouve en Angleterre, dans le comté de Suffolk (10).

(1) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, pag. 223.

(2) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 345, 358. Cette dernière épée est particulièrement curieuse parce que la poignée porte encore les lames d'os qui lui servaient de revêtement.

Matériaux, 1877, pag. 56.

(3) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XI, fig. 5, pag. 31.

Matériaux, 1880, pag. 7.

(4) *Matériaux*, 1886, pag. 224.

(5) O. Rygh, *Antiquités norvégiennes*, fig. 102.

(6) J.-R. Aspelin, *Antiquités du Nord finno-ougrien*, fig. 391.

(7) N.-F.-B. Sehested, *Archœologiske undersogelser*, 1878-1881, pl. XXVII, fig. 6.

(8) E. Chantre, *Matériaux*, 1877, pag. 176; ces épées n'ont pas de cran.

(9) Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*. Paris, Hachette, t. IV, pag. 94, fig. 91, 92.

(10) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 345.

Digitized by Google

Le n° 19 a été trouvé dans la Gironde (1), à Rouen (2), en Angleterre (la Tamise) (3), en Espagne, où il a été rencontré quelquefois, malgré la rareté des épées dans cette région (4).

Le n° 25, fragment de base d'épée à cran, avec trois trous de rivet sur chaque bord de la poignée, a été recueilli en Angleterre (5) et dans la Loire-Inférieure. Il est commun en France et dans la région centrale de l'Europe, avec le cran latéral propre aux premières épées de fer (6).

Le n° 18 doit attirer tout particulièrement l'attention : c'est l'épée à antennes qui semble caractériser, dans l'Europe centrale, la fin de l'âge du bronze et les débuts de l'âge du fer ; cette époque de transition, qui a laissé en Italie les nécropoles de Villanova de Golasecca et, en Autriche, celle de Hallstatt (7).

D'après l'analyse faite par M. Lebard, professeur au lycée d'Angoulême, la poignée et la lame n'ont pas la même composition ; la lame a été rivée sur une poignée creuse fondue à part, suivant une habitude qui se rencontre assez souvent en Angleterre (8). Le Dr V. Gross

(1) F. Daleau, *Mémoire de la Société archéologique de Bordeaux*, mars 1880.

(2) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 915 ; les ouvertures ménagées dans l'âme de la poignée sont presque identiques à celles de notre n° 19.

(3) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 342.

(4) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, pag. 222 et 223.

(5) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 358.

(6) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, pag. 113.

(7) E. Chantre, *Age du bronze*, 2e partie, p. 302.

Voir au Musée de Saint-Germain, salle V, vit. 22, 3e, les spécimens d'épées à antennes du Hanovre, de la Suisse et du Rhône.

(8) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 349, pag. 308.

Digitized by Google

signale en Suisse une épée en fer dont la poignée en bronze a été coulée sur la lame, ce qui se constate facilement à de petites bavures des croisières (1).

Quand M. E. Chantre publia son *Age du bronze* (1875), on ne connaissait en France que cinq épées à antennes (2) :

La première, dont la trace a été perdue, trouvée en 1804 dans une tourbière de la Somme, à Abbeville.

La deuxième, trouvée à Corseul, canton de Plancoët (Côtes-du Nord), actuellement au musée de Rennes.

La troisième, de provenance incertaine, est indiquée comme française seulement, parce qu'elle se trouve au musée du Louvre.

La quatrième, provenant des environs de Lyon, fait partie du musée de Rennes (3).

La cinquième, trouvée à Alliès, commune de Menet, canton de Riom-ès-Montagne, arrondissement de Mauriac (Cantal), est à Clermont-Ferrand, dans la collection Constantin (4). Elle a été retirée d'une fente de rocher avec deux autres, l'une à pommeau en forme de croissant, l'autre à gros pommeau cupuliforme ; les trois sont caractérisées par un grand développement de la poignée et par les coches situées à la base de la lame.

Toutes ces épées ont été trouvées isolément, rien ne les accompagnait pour les dater et permettre d'en établir la place vraie dans la classification générale.

Depuis lors, on a recueilli quelques épées et poignards à antennes, mais en fer.

M. le Dr Mougin en a signalé une dans les sépultures de Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque (Marne) (5).

(1) *Les Protohelvètes*, pag. 35.
(2) E. Chantre, *Age du bronze*, 1re partie, pag. 132.
(3) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XIV *bis*.
(4) *Revue archéologique*, 1872, t. II, pl. XXV, pag. 337.
Dictionnaire archéologique de la Gaule, épées, fig. 5.
(5) *Matériaux*, 1879, pag. 103, pl. III.

Digitized by Google

F. Parenteau a donné le dessin d'une magnifique épée en fer à antennes, trouvée dans le marais de Donges (Loire-Inférieure); la lame porte des filets en creux analogues à ceux des épées de bronze (1).

M. E. Cartailhac cite quelques poignards en fer et en bronze trouvés en Espagne, munis d'antennes d'un caractère tout spécial (2).

Il en a été également recueilli avec lame de fer et poignée de bronze :

En Italie, tombe de Cesto-Calende ;

Dans l'Europe centrale, Wurtemberg, Bavière, etc.

Mais aucune trouvaille n'avait permis comme la nôtre de constater, en France, l'épée à antennes de bronze dans son véritable milieu industriel; à Vénat, nous la trouvons entourée de presque tous les objets caractérisant le *larnaudien;* tous sont en bronze, non seulement les armes et les bijoux, mais les poinçons, les burins, les scies et même les marteaux !

Si cette constatation se faisait plusieurs fois dans l'ouest de l'Europe, il serait peut-être permis de penser que l'épée à antennes en bronze coïncide, en France, avec la fin de l'âge du bronze, tandis que, en Italie et en Autriche, elle date de l'âge du fer.

L'épée à antennes que M. Ernest Chantre croit propre aux bords de la Baltique (3) s'est rencontrée en diverses régions.

M. John Evans en cite des exemplaires en Angleterre, Suisse, Styrie, Hallstatt, Stettin, Magdebourg, Bologne, Suède (4).

(1) Fnd Parenteau, *Catalogue* du Musée de Nantes, 2e édition, pag. 10.
(2) *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* pag. 247, fig. 356.
(3) E. Chantre, *Age du bronze,* 1re partie, pag. 132.
(4) J. Evans, *Age du bronze,* pag. 309.

Digitized by Google

M. E. Chantre en donne plusieurs dans son *Étude sur quelques nécropoles hallstattiennes de l'Autriche et de l'Italie* (1).

Le Dr V. Gross, une magnifique épée trouvée à Corcelettes, lac de Neuchâtel (2).

Le baron de Bonstetten, une du musée de Berne (3).

MM. F. Desor et L. Favre, une de la station de Concise, musée de Neuchâtel (4).

M. Antonio Zannoni en figure une provenant de la fonderie de Bologne (5).

M. Oscar Montélius pense qu'en Suède l'épée à antennes se trouve dans la 5e période de l'âge du bronze scandinave, qu'il place entre 750 et 540 avant J.-C. (6).

Les poignées à antennes ont été une mode au commencement de l'âge du fer; on les voit appliquées aux rasoirs, en Italie, notamment dans la nécropole de Vadena (7), et aux épingles dans le Lac du Bourget (8).

L'industrie du Caucase, signalée par les archéologues russes et que nous connaissons surtout par les fouilles de MM. E. Chantre et J. de Morgan, est bien différente de celle qui nous occupe; aussi c'est à peine si j'ose indiquer comme point de comparaison les poignards à antennes de cette région (9).

(1) *Matériaux*, 1884, fig. 7, pag. 9 et 307.

(2) *Les Protohelvètes*, pl. XI, fig. 3.

(3) *Recueil d'antiquités suisses*, 1855, pl. III, fig. 4. C'est le Musée de Berne qui contient les plus beaux échantillons de ces armes retirées du petit lac de Luissel, au-dessus de Bex.

Voir Robert Munro, *The Lake Dwellings*, pag. 94.

(4) *Le bel âge du bronze*, pl. V, fig. 10.

(5) *Fonderia di Bologna*, pl. XXV, 92.

Voir aussi l'épée à antennes trouvée à Morlongo, près d'Este, *Matériaux*, 1885, pag. 524, fig. 138.

(6) Oscar Montélius, « Chronologie de l'âge du bronze », dans les *Matériaux*, 1885, pag. 113.

Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 155.

(7) *Matériaux*, 1884, pag. 165, fig. 99.

(8) Robert Munro, *loc. cit.*, pag. 101.

(9) *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. II, pl. VII, fig. 2.

Digitized by Google

Les épées en bronze font défaut en Afrique et spécialement en Égypte (1); J. Undset pensait cependant retrouver dans les poignards égyptiens l'origine de nos épées d'Europe; ce que j'ai pu voir à ce sujet ne me semble pas confirmer cette vue.

Quelques archéologues, notamment MM. E. Desor (2), J. Evans (3), Pitre de Lisle (4), pensent que les épées en bronze ne se fabriquaient pas sur place, parce que leurs moules ne se rencontrent presque jamais ; elles auraient fait, d'après eux, l'objet d'un grand commerce.

La Charente, avec son importante station de fondeurs de bronze signalée au Bois-du-Roc, serait-elle un de ces centres de fabrication? ou, ce qui est très probable, ne fondait-on pas partout les épées? comme le pensait F. Parenteau, ancien conservateur du musée de Nantes, qui avait été à même de suivre attentivement les nombreuses découvertes bretonnes (5).

Quoi qu'il en soit, on en fondait chez nous; un fragment, figuré sous le n° 24, est brut de fonte; on dirait qu'il vient de sortir du moule; il ne porte pas de filets gravés en creux, comme les pièces terminées, ce qui laisserait penser que ces filets ne sont pas toujours venus à la fonte, mais ont été burinés après coup.

Si les moules d'épée sont rares, c'est que ces armes devaient être le plus souvent coulées en sable ou dans des blocs d'argile analogues à ceux recueillis à Sylt (6);

(1) Oscar Montélius, « L'Age du bronze en Égypte », dans *L'Anthropologie*, 1890, pag. 43.

(2) *Le bel âge du bronze*, pag. 5.

(3) *Age du bronze*, pag. 524.

(4) *Les Armes de bronze de la Bretagne;* Congrès de l'Association bretonne, 1882, pag. 8.

(5) *Inventaire archéologique*, pag. 16.

(6) *Matériaux*, 1885, pag. 23.

Digitized by Google

les moules en grès dont on a trouvé en Suisse quelques échantillons sont des exceptions (1).

La poignée portait un revêtement de corne ou de bois fixé par des rivets dont les trous étaient préparés à l'avance, au moment de la fonte ; les ouvriers d'alors perçaient, dit-on, difficilement le bronze des épées ; cependant, nos fondeurs de Vénat semblent avoir percé le métal des bracelets, témoin le fragment recueilli par M. Favraud et figuré sous le n° 311, qui, après avoir été brisé, fut restauré au moyen d'attaches ou de rivets.

En Suisse, à l'époque des habitations lacustres, on coupait même le bronze dur des épées, puisque le Dr V. Gross représente dans ses *Protohelvètes*, pl. XV, fig. 8, un bout d'épée retaillé en forme de lance ; il est vrai que rien n'indique à quelle époque cette transformation a été opérée.

D'après M. J. Evans, les épées ne se rencontrent pas avec les haches à rebords (2) ; cette observation est confirmée par l'industrie de Vénat.

Il semble que les épées soient une invention de l'Europe, née dans la seconde moitié de l'âge du bronze ; Schliemann faisait remarquer justement, au Congrès international préhistorique de Paris (1889), qu'il les recueillait par centaines à Mycène, tandis qu'elles faisaient complètement défaut à Troie (3).

Les monuments égyptiens représentent très souvent des poignards assez longs, mais la véritable épée ne s'y voit que très tard (4).

La question des épées primitives est, du reste, loin d'être résolue, et leur origine égyptienne est encore

(1) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pag. 59.

(2) *Age du bronze*, pag. 511.

(3) Voir type des épées de Mycènes : W. Helbig, *L'Épopée Homérique*, traduction M. Fl. Trawinski. Paris, Firmin Didot, 1894, fig. 156.

(4) Oscar Montélius, dans *L'Anthropologie de 1890*, pag. 43.

Digitized by Google

soutenue dans le dernier volume paru de la *Grande Encyclopédie* (1).

Bouterolles. — Les épées primitives étaient munies d'un fourreau quelquefois en bronze, le plus souvent en bois ou en cuir, et, dans ce cas, il était terminé par une bouterolle.

Les formes de ces objets sont très variées, depuis les longues gaines anglaises (2) jusqu'aux bouterolles à ailettes de l'âge du fer dont M. Alexandre Bertrand a donné une statistique en 1878 (3).

Celles de Vénat sont assez simples et se rapprochent des types modernes, comme l'indique la figure 23, dont les similaires ont été recueillis :

En Savoie, à Gresine, lac du Bourget (4) ;

En Suisse, à Mœringen, lac de Bienne (5) ;

Dans le Cher, au Petit-Villatte (6) ;

Dans l'Oise, cachette de Fouilloy (7).

En Angleterre, le marais de Reach, comté de Cambridge, a donné une bouterolle presque identique à notre n° 23 (8).

A Mycène, on n'en a pas trouvé (9).

(1) Article « *Épée* », de M. Maurice Maindron, pag. 20.

(2) J. Evans, *Age du bronze*, pag. 326.

(3) *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1878, pag. 56 ; 1887, pag. 121, 122.

Revue archéologique, 1880, t. I, pag. 305, 306.

Matériaux, 1880, pag. 162.

(4) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 927.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXV, fig. 2 et 18.

(6) Pierre de Goy, *La Cachette de fondeur du Petit-Villatte*, pl. XIV, fig. 7.

(7) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 926.

(8) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 371.

(9) Sophus Müller, *Matériaux*, 1886, pag. 8.

Digitized by Google

LANCES.

(N^os^ 28 à 35.)

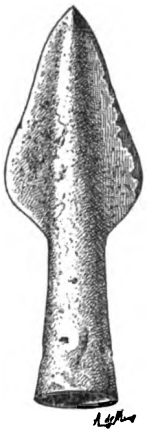

Fig. 7.
Demi-grandeur.

Les pointes de lances sont communes et peu caractéristiques; elles varient beaucoup de dimensions; quelquefois très grandes en Italie et en Irlande, elles sont uniformément plus petites en France, où elles manquent généralement d'ornementation.

On en a recueilli semblables aux n^os^ 28 à 35 dans de nombreux endroits : Côtes-du-Nord (1); Deux-Sèvres (2); Hautes-Alpes et vallée du Rhône (3); Cher, au Petit-Villatte (4); Lorraine (5); Loiret (6); Lozère, dans les tumulus dolmens (7); Marne, à Festigny (8); Mâconnais (9); Iles de la Méditerranée (10); Italie, dans

(1) Fortuné Parenteau, *Inventaire archéologique,* 1878. Nantes, pl. VII.

(2) Musée de Niort.

(3) E. Chantre, *Age du bronze,* t. I, pag. 145.

(4) Pierre de Goy, *Cachette du Petit-Villatte,* pl. II.

(5) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire,* pl. XXIV, fig. 1, pag. 136.

(6) Abbé Desnoyers, *Nouveaux objets trouvés dans la Loire,* 2^e^ mémoire. Orléans, 1875, pl. I.

(7) D^r^ Prunières, « Les Dolmens de la Lozère », dans *Association française pour avancement des sciences.* Congrès de Lyon, 1873, pag. 690.

(8) Auguste Nicaise, *L'Époque du bronze...,* pl. II, fig. 7, 8.

(9) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique.* Paris, 1870, pag. 130.

(10) Corse, *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1885, pag. 137.

Sardaigne, *Matériaux,* 1884, pag. 209.

Baléares, Cartailhac, *Les Monuments primitifs des Baléares,* 1892, pag. 66, fig. 74, 76.

Digitized by Google

la fonderie de Bologne (1); Suisse (2); Suède (3); Norvège (4); Danemark, environs de Broholm (5); Finlande (6).

On en trouve rarement dans le territoire sibérien; mais on en recueille dans le gouvernement de Perm et le long du cours inférieur de la Kama... ; elles sont plus larges que les nôtres.

Les Iles Britanniques fournissent des lances à boucles presque inconnues en France.

A Mycène, elles sont généralement plus grandes; celle figurée dans les *Matériaux*, 1886, page 11, fig. 18 et 20, est semblable aux nôtres.

A Carthage, leur forme est toute différente; un spécimen trouvé dans une nécropole punique est une étroite et mince feuille de bronze fixée à l'extrémité d'une hampe en bois (7).

Base de lance. — Les lances étaient fixées sur des hampes en bois, terminées quelques fois, à la partie inférieure, par une virole en bronze semblable à un petit vase (fig. 252...).

Des objets analogues ont été trouvés :

Côte-d'Or, à la Fausse-Rivière des Laumes (8); Cher, au Petit-Villatte (9); Italie, fonderie de Bologne (10).

(1) Antonio Zannoni..., *La Fonderia di Bologna*, pl. XXVI; — *Revue archéologique*, 1877, t. I, pag. 408; — *Matériaux*, 1882, p. 174.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XV.
(3) O. Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 176.
(4) O. Rygh, *Antiquités norvégiennes*, fig. 110, 111; ces types sont plus allongés que ceux de Vénat.
(5) F. Sehested, *loc. cit.* (1878), pl. XXIII, 4.
(6) J.-R. Aspelin, *Antiquités du Nord finno-ougrien*, fig. 249 et suiv.; — *Congrès international préhistorique de Stockholm*, 1871, pag. 572; — Valdemar Schmidt, *Notice* sur les Musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague, 1875, pag. 24.
(7) Vernaz, « Note sur les fouilles de Carthage », dans la *Revue archéologique*, 1887, t. II, pag. 155.
(8) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 951.
(9) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, fig. 1 (type différent).
(10) *Revue d'Anthropologie*, 1878, pag. 287.

Digitized by Google

POIGNARDS.

(N^os^ 36 à 58.)

Les poignards peuvent être classés en deux séries :

Ceux de la première (n^os^ 37 à 48) ont un ou deux trous de rivet dans leur soie plate, qui est nettement séparée de la lame par un cran très accusé. Contrairement à l'opinion de M. J. Evans (1), ces poignards se sont rencontrés, ici, associés à des haches à douille.

Ils ont été signalés dans plusieurs localités de France :

Finistère, cachette de Coatjou-Glas-en-Plonéïs, avec des haches à douille et des bracelets (2);

Marne, lit de la Moivre, près Pogny, type à soie plate et à deux rivets, rare dans la Marne, rencontré souvent dans la région méditerranéenne (3), analogue à notre n° 37;

Lorraine, poignard à soie plate et un trou de rivet, trouvé à Toul (musée lorrain, de Nancy); c'est le seul recueilli dans cette région, d'après M. F. Barthélemy; il rappelle notre n° 48, mais il est beaucoup plus grand (4);

Tarn, dépôt du Castelviel d'Albi, poignard à soie plate avec un seul trou de rivet, associé à des haches à rebords... à ailerons... et à talon (5);

Vienne, cachette de Notre-Dame d'Or, trois échantillons de grandeurs diverses (Musée des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, S. A, 70) (6);

Mâconnais, lit de la Saône (7).

(1) J. Evans, *Age du bronze*, pag. 511.
(2) Paul du Chatellier, *Matériaux*, 1887, pl. IV.
(3) Auguste Nicaise, *L'Époque du bronze*, pl. III, fig. 11, pag. 20.
(4) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire*, pl. XXIV, fig. 67.
(5) *Matériaux*, 1879, pag. 491, 496.
(6) *Mémoires* des Antiquaires de l'Ouest, 1845, pl. I, fig. 7.
(7) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, pag. 129.

Digitized by Google

En Espagne, signalés par MM. Siret (1).

En Angleterre, marais de Reach, où nous trouvons tant d'objets semblables à ceux de Vénat (2).

En Suisse, les poignards à soie plate avec trou de rivet semblent rares; le Dr V. Gross ne donne comme pouvant s'y rattacher que la base de couteau à soie plate et à deux rivets, pêché à Auvernier, lac de Neuchâtel (3).

En Savoie, ils sont aussi très rares; deux ont été retirés du lac Bourget, l'un à Meimart (4), l'autre à Châtillon (5).

En Italie, les terramares ont donné quelques échantillons analogues, mais d'un galbe un peu différent (6).

Les poignards de la seconde série (nos 49 à 53), avec douille et deux tranchants, appartiennent presque exclusivement à la Grande-Bretagne et à l'Irlande; les deux trous de rivet de la poignée qui doivent se correspondre des deux côtés du manche sont percés obliquement. M. J. Evans dit qu'on trouve quelques-uns de ces poignards dans le nord de la France; nous pouvons dire aussi.... dans l'ouest (7). Un spécimen semblable a été pêché dans la Seine, à Paris (8).

L'abondance des poignards à douille dans la cachette de Vénat indique des rapports certains entre la Charente et les Iles-Britanniques; nos types nos 49 à 53 sont

(1) A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2e édit., pag. 200, fig. 169.

(2) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 251, 263.

(3) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XX, fig. 32.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LVIII, fig. 3.

(5) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XV, fig. 1.

(6) Robert Munro, *The Lake Dwellings*, pag. 211.

(7) J. Evans, *loc. cit.*, pag. 520, 523.

(8) Musée de Saint-Germain, n° 4,484; G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 896.

Digitized by Google

identiques à ceux trouvés dans le marais de Reach, figurés par M. J. Evans, fig. 240 et 241.

Le n° 36 paraît dériver du type triangulaire à rivets, assez commun en Bretagne, qui ne se trouve pas généralement dans les trésors ; il est du reste unique dans la cachette de Vénat.

Des pièces analogues ont été signalées :

En Angleterre, comté de Sligo (1) ;

En Suisse, poignard en cuivre de Gérofin (2) ;

En Grèce, les types d'Amorgos (3) ;

Dans la Charente, station du Bois-du-Roc (4) ;

Dans la Vienne (cachette de Notre-Dame d'Or) (5).

Vénat n'a pas donné les poignards à soie pleine et plate sans trou de rivet, auxquels M. J. Evans donne une origine méditerranéenne et qui paraissent être la forme primitive de ces sortes d'armes, trouvées par M. Cazalis de Fondouce dans les Bouches-du-Rhône, grotte de Bounias, avec des flèches en silex et de la poterie d'aspect néolithique (6), type dont l'ère de dispersion est très étendue et que l'on a retrouvé à Chypre, à Hissarlik, en Hongrie, en Italie, en Suisse et en Gaule (7).

Nos poignards charentais diffèrent aussi de ceux trouvés en Suède (8), en Sardaigne (9) et au Caucase, à l'excep-

(1) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 310.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. X, fig. 20.
(3) Sophus Müller, *Matériaux*, 1886, pag. 144.
(4) *Matériaux*, 1878, pag. 301.
(5) Musée des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers, S. A, 73.
(6) *Allées couvertes de la Provence*, pl. IV.
(7) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, pag. 91.
— S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1893, pag. 720.
— Sophus Müller, *Matériaux*, 1886, pag. 12-13.
(8) O. Montélius, *Antiquités suédoises*, pag. 51.
(9) Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, pag. 95.

Digitized by Google

tion peut-être de l'échantillon reproduit par M. J. Morgan (1).

Ils diffèrent de ceux d'Espagne à large soie plate, dont les deux trous de rivet, au lieu de se trouver sur une ligne dirigée dans le sens de la lame, sont situés sur une ligne transversale (2), comme dans l'échantillon trouvé au Bois-du-Roc (Charente) par l'abbé G. Delaunay (3).

Les nos 41 et 43 ont probablement servi de monture à des manches de poignard. Ils peuvent être assimilés soit à un pommeau, c'est-à-dire à cette partie qui est au-dessus de la poignée et sur laquelle est rivée la soie de la lame, soit à cette partie inférieure de la poignée qui recouvre la base de la lame à la naissance de la soie.

Le marais de Reach (Angleterre) a donné un objet semblable reproduit par M. J. Evans, *Age du bronze*, fig. 285.

POINÇONS.

(N° 271.)

Les poinçons destinés à percer les plaques de métal sont, comme les burins, de petites dimensions; souvent, dans les cachettes, ils ont été perdus, négligés ou méconnus; ceux que j'ai recueillis à Vénat étaient restés au fond d'un vieux pannier avec les débris de fonte et les morceaux de fibule n° 282.

Trouvailles analogues : Jura, fonderie de Larnaud (4); Savoie, station de Grésine (5);

(1) *Mission scientifique au Caucase*, t. I, pag. 39.

(2) E. Cartailhac, *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, pag. 216, fig. 286.

(3) *Matériaux*, 1878, pag. 301.

(4) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 826, 828.

(5) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XI, fig. 10.

Digitized by Google

Italie, terramare de Cornochio (Parme) (1); fonderie de Bologne (2).

BURINS.

(Nos 54 et 278.)

Les burins et petits ciseaux servaient à orner et à couper les feuilles et lames de bronze. Il en a été recueilli :

Dans le Cher, au Petit-Villatte (3);

Dans les Hautes-Alpes, à Réallon (4);

Dans le Var, tombeau mégalithique de la Vieille-Verrerie, avec des flèches en silex et des anneaux en bronze (5);

En Italie, fonderie de Bologne (6).

Le n° 56 est plutôt un petit ciseau pour travailler le bronze à froid, analogue à certains spécimens de Larnaud et de Saint-Pierre en Châtre (7).

Le Dr V. Gross en représente quelques types dont l'un est encore fixé à son manche en bois (8).

Tous ces petits objets sont bien des outils.

M. Robert Munro reproduit dans son *The Lake Dwellings of Europe,* page 154, fig. 19, un burin-poinçon identique à notre n° 54, provenant du lac de Starnberg, près Munich, qui a donné une industrie larnaudienne.

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* nos 826 et 828.
(2) Antonio Zannoni, *loc. cit.,* pl. XLV, XXIX.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.,* pl. III. fig. 6, 7, 9, 11.
(4) *Rev. archéologique,* 1870, t. I, pag. 419.
(5) Dr Ollivier, *Matériaux,* 1878, pag. 298
(6) Antonio Zannoni, *loc. cit.,* pl. XXIX.
(7) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* nos 812, 814, 815, 816.
(8) *Les Protohelvètes,* pl. XXIV, fig. 11, 22, 25.

Digitized by Google

FLÈCHES.

(N° 55.)

La flèche fondue, à soie, n'est pas très rare à l'âge du bronze; mais le n° 55 paraît muni des trois barbelures dont l'une sur le pédoncule. Cette particularité n'est pas unique; MM. de Mortillet en figurent une semblable du musée de Reggio dell' Emilia (1).

Le Dr V. Gross en donne une dans ses *Protohelvètes*, pl. XV, fig. 7, qui a même quatre barbelures.

M. J.-R. Aspelin en reproduit une à douille, avec pointe latérale oblique (2), dont les analogues se sont rencontrées en Hongrie, musée de Salzbourg (3).

Dans la pièce de Vénat, il semble bien qu'il existe, sur le côté, une troisième barbelure; cependant cette attribution n'est pas certaine. On fondait les flèches par série en ligne, la pointe de l'une tenant à la base de la suivante, et, au sortir du moule, on les séparait en faisant une section près de chaque pointe; la troisième barbelure du n° 55 pourrait bien n'être qu'un reste de flèche mal venue à la fonte.

La station du Bois-du-Roc (Vilhonneur) m'a fourni une pièce analogue : deux flèches sortant du moule, portant encore les bavures laissées par la fonte; elles n'ont pas encore été séparées.

Ces flèches, fondues sur les types néolithiques en silex, ont été recueillies dans diverses régions :

Aude, Grotte-du-Roc de Buffens (4);

Alsace, en 1789, un débordement de la Meurthe mit à découvert, à Rosières-aux-Salines, près d'un

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 934.
(2) *Antiquités finno-ougriennes*, fig. 261.
(3) *Matériaux*, 1878, pag. 541, fig. 251.
(4) *Matériaux*, 1884, fig. 163.

Digitized by Google

millier de pointes de flèches en bronze, ce qui prouve qu'à un certain moment elles devaient être d'un usage fréquent (1) ;

Charente, à La Chèvrerie, canton de Villefagnan, collection G. Chauvet ;

Lozère, dans les tumulus et dans les dolmens (2) ; cachette du Causse-Méjean, près Saint-Chely-sur-Tarn, avec vases, bracelets, boutons, anneaux, le tout en bronze (3) ;

Saône, lit de la Saône (4) ; Charente, station du Bois-du-Roc (5) ; Lorraine (6) ; Italie, fonderie de Bologne (7) ; Suisse (8), lacs de Neuchâtel, de Zurich, etc. ;

Vallée du Danube, grotte de Saint-Paul, près Beuron, avec squelette humain, hache à ailerons, débris de torques, faucille, épingle à cheveux, plaque ornée au repoussé, le tout en bronze (9) ;

Lac de Starnberg, près Munich (10).

(1) F. Barthélemy, *Association française*. Nancy, 1886, t. II, pag. 680.

(2) Dr Prunières, *Association française*. Lyon, 1873, pag. 690 ; — Rouen, 1883, pag. 639.

(3) Fréd. André, « Découverte d'objets en bronze sur le Causse de Méjean », *Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère*, avril 1875 ; — *Matériaux*, 1875, pag. 363.

(4) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, pag. 130, pl. XXXIX, fig. 5.

(5) *Matériaux*, 1878, pag. 301.

(6) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire*, pl. XXIV pag. 135.

(7) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXVI, fig. 53.

(8) E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, pag. 20.

V. Gross, *Les Protohelvètes*, pag. 39 ; — *Station d'Auvernier*, « Lac de Neuchâtel », pl. XV.

Robert Munro, *loc. cit.*, « Lac de Zurich », pag. 14.

(9) Maximilien de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace*, résumé, 1870, pl. I. B, pag. 59.

(10) Robert Munro, *loc. cit.*, pag. 154, fig. 14.

Digitized by Google

Bien que la forme des flèches soit, pour ainsi dire, imposée par l'usage qu'on en fait, nos spécimens en bronze de la Gaule sont très différents des anciens types autrefois employés en Orient, et notamment à Ilios (1) et dans les îles de la Méditerrannée, où elles sont rares (2). Les Tourscha, Sardiniens et peuples de la Méditerranée, battus par Ramsès III, n'avaient pas d'arc (3).

En Espagne, les pointes de trait de Palmella n'ont aucun rapport avec le n° 55 (4); même observation pour celles du Caucase (5) et de l'Égypte (6).

Schliemann n'a pas trouvé de flèches à Mycène (7).

GOUGES.

(N° 57 à 61.)

Les gouges qui servaient à travailler le bois ont, d'après M. Ernest Chantre, une longueur moyenne de 0,15; elles sont toujours à douille, on a signalé cependant un échantillon à soie en Angleterre, dans le trésor de Carlton Rode (8); les nôtres sont de dimensions moindres, elles varient entre 0,082 et 0,097.

Ces outils ne sont pas communs; la cachette du Petit-Villatte (Cher) n'en contenait aucun; en Suisse, Desor

(1) H. Schliemann, *Ilios*, fig. 119, 127, 1527, 1528, 1529; une seule flèche à barbelures a été trouvée dans la 2e cité brûlée, fig. 1002.

(2) Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, pag. 97.

(3) *Revue d'Anthropologie*, 1874, pag. 502.

(4) E. Cartailhac, *Les Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, pag. 134.

(5) *Revue archéologique*, 1885, II, pag. 341, pl. XV.

(6) *L'Anthropologie*, 1890, pag. 44, pl. III.

(7) *Matériaux*, 1886, pag. 12.

(8) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 203.

Digitized by Google

n'en connaissait que quelques échantillons (1); chaque station en fournit à peine deux ou trois exemplaires (2).

Fig. 2.
Demi-grandeur.

Il en a été signalé sur plusieurs points :

Jura, Oise, Vienne (3); Lorraine, trésor de Frouard (4); musée de Narbonne (5), musée de Nantes (6); Iles-Britanniques, à Thorndon, avec haches à douille (7);

Suisse, station d'Auvernier, lac de Neuchâtel (8); station de Mœringen, lac de Bienne (9);

Italie, fonderie de Bologne (10).

On en trouve encore de semblables en Sibérie et dans la région altaï-ouralienne, etc. (11).

FAUCILLES.

(N° 63.)

Les faucilles remontent à une haute antiquité. M. Flinders Pétrie en a recueilli en silex finement den-

(1) *Le bel âge du bronze, loc. cit.*, pag. 21.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pag. 44.
(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 807, 808, 809.
(4) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire*, pag. 130.
(5) *Matériaux*, 1869, pl. II, fig. 12.
(6) F. Parenteau, *Inventaire archéologique*, pl. V, fig. 3, 5.
(7) J. Evans, *loc. cit.*, pag. 187.
(8) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XXIV, fig. 7.
(9) Robert Munro, *loc. cit.*, pag. 29, fig. 17.
(10) A. Zannoni, pl. XXIX; *Revue archéologique*, 1877, t. I, pag. 408.
(11) J.-R. Aspelin, sur l'*Age du bronze altaïco-ouralien;* Congrès international préhistorique, Stockholm, 1874, pag. 573.
J.-R. Aspelin, *Les Antiquités finno-ougriennes*, fig. 244, 245.
Valdemar Schmidt, *Notice* sur les Musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague, 1875, pag. 24.

Digitized by Google

telé dans ses fouilles d'Égypte, et le fameux bouclier d'Achille, en bronze repoussé, représentait sur l'une de ses bandes métalliques des moissonneurs, la faucille à la main (1).

Ces instruments sont généralement classés en deux séries :

La plus ancienne comprend les faucilles à bouton, souvent associées aux haches à rebords et aux haches à talon.

L'autre comprend les faucilles à languette, comme notre n° 63, plus fréquemment associées aux haches à ailerons et aux haches à douilles.

Des spécimens analogues ont été recueillis notamment :

Cher, au Petit-Villatte, avec le type à bouton (2);

Lorraine : le Musée lorrain (Nancy), avant l'incendie de 1871, en possédait quatre; il lui en reste encore deux, dont une à languette avec trou de rivet (3), et tout récemment M. Z. Robert vient d'en signaler plusieurs dans la fonderie de Briod ; elles ont été déposées au musée de Lons-le-Saulnier ;

Marne : trouvaille de Courdemange, près Vitry-le-François, avec lames d'épées, anneau réniforne, épingles, haches à ailerons, pointe de lance, le tout en bronze (4);

Savoie : lac du Bourget (5); fonderie d'Albertville, avec type à bouton, haches à ailerons, etc. (6) ;

(1) Homère, *Iliade,* XVIII, 550.

(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, IV.

(3) Guérin, *Objets antéhistoriques du Musée lorrain*, pl. VIII.
F. Barthélemy, *loc. cit.*, pag. 131, pl. XIX, fig. 55.
Z. Robert, *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, 1893, pl. IV.

(4) Auguste Nicaise, *L'Époque du bronze,* pl. III, fig. 13, pag. 18.

(5) Laurent Rabut, *Notice* sur les antiquités lacustres de la Savoie. Lectures faites à la Sorbonne, 1868, pl. II, fig. 11, pag. 8.

(6) Ernest Chantre, « Fonderies ou cachettes de l'âge du bronze dans la Côte-d'Or et la Savoie », dans les *Matériaux,* 1873, pag. 52, pl. I. *Age du bronze,* pl. XXVII, fig. 4.

Digitized by Google

Suisse : palafitte d'Auvernier et d'Estavayer, lac de Neuchâtel ; palafitte de Mœringen, lac de Bienne (1) ; lac de Genève, etc. ;

Italie : la fonderie de Bologne contenait de nombreuses faucilles à languettes avec trou de rivet dont quelques spécimens ressemblent à celui de Vénat ; mais, en général, les types italiens ont, à la base de la lame, un petit talon qui fait saillie et qu'on pourrait prendre pour un jet de fonte (2) ;

Vallée du Danube : grotte de Saint-Paul, près Beuron, et lac de Starnberg (3).

Dans la Russie méridionale, J.-R. Aspelin signale des faucilles en bronze dont la languette n'a pas de trou de rivet et se termine par un crochet, comme celles de Hongrie (4).

En Suède et en Norvège, les faucilles sont très rares et analogues à nos types français à bouton (5).

M. Favraud a reproduit, dans son article sur Vénat, une moitié de faucille à douille d'un type propre à l'Angleterre et au nord de la France ; c'est le seul spécimen trouvé dans nos régions (6).

(1) Robert Munro, *loc. cit.*, pag. 62, fig. 1.
G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, nos 856, 857.
V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XX, fig. 6, 7.
E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, pag. 22.
(2) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXX.
(3) Robert Munro, *loc. cit.*, pag. 154, fig. 18.
Maximilien de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace*, résumé, 1870, pl. I, B, pag. 59.
(4) *Antiquités du Nord finno-ougrien*, fig. 369.
Comparer : J.-R. Aspelin, *Congrès international préhistorique*, 1874. Stockholm, t. I, pag. 570.
(5) O. Rygh, *Antiquités norvégiennes*, fig. 120 ; c'est le seul spécimen recueilli ; il ressemble plutôt à un couteau recourbé.
O. Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 183.
(6) A. Favraud, « Le trésor de Vénat » ; article du journal *L'Avenir*, du 14 septembre 1883. Tiré à part, 16 pag., 12 planches. Angoulême, Voleau, 1893.
J. Evans, *loc. cit.*, pag. 523.

Digitized by Google

M. V. Gross en signale un fragment venant de la station des Corcelettes (1).

D'après M. G. de Mortillet, ces faucilles à douille sont de la fin du larnaudien, ce que confirme, du reste, l'ensemble des objets trouvés dans notre cachette (2)

TRANCHETS.

(N^{os} 62, 64 à 72, et 272.)

Je réunis sous le nom de tranchets divers objets destinés à couper, mais qui ont très probablement été affectés à des usages divers.

Les uns (n^{os} 62, 64, 66, 68, 272) sont plutôt de véritables ciseaux à soie, rappelant les petites lames de silex triangulaires de la période néolithique, dans lesquelles plusieurs archéologues ont vu des flèches à tranchant transversal.

Ces petits instruments sont communs dans les Iles-Britanniques; M. J. Evans en cite plusieurs exemplaires trouvés à Carlton Rode et dans le marais de Reach, etc., lieux qui nous ont donné déjà et qui nous donneront encore de nombreux termes de comparaison (3).

Assez rares en France, on en a cependant recueilli quelques spécimens :

Cher, au Petit-Villatte (4); Oise, à Fouilloy; Seine-et-Oise, dans les carrières de Beauvais, à Champceuil (5).

(1) *Les Protohelvètes*, p. 43.

(2) *Dict. des sciences anthropologiques*, art. *Faucilles*, p. 473.

Nota : M. A. Favraud a bien voulu me communiquer l'échantillon qu'il indique comme une faucille à douille; je crois devoir faire des réserves sur cette attribution. Peut-être faut-il y voir seulement la base d'un couteau, dont la lame est légèrement recourbée du côté du tranchant ?

(3) J. Evans, *loc. cit.*, p. 180, 181.

(4) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, fig. 5.

(5) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 842, 843.

Digitized by Google

Les ciseaux à soie trouvés dans la fonderie de Bologne ne sont pas du même type (1). Ils paraissent manquer en Suisse, en Italie et dans l'Europe centrale ; M. Robert Munro ne les figure pas dans les nombreuses planches de son livre sur les habitations lacustres d'Europe.

Ceux figurés sous les nos 69 à 74 sont quadrangulaires ; l'un des plus grands côtés est tranchant, l'autre porte un trou d'attache faisant fonction de boucle ; les deux petits côtés sont mousses.

Ce type est rare partout. On en a trouvé :

Bretagne, à Questembert, avec outils et armes de bronze (musée de Vannes) ; à Plonéour (2), Manche (3) ; Loire-Inférieure, cachette de fondeur du Jardin-des-Plantes, à Nantes (4) ; Cher, au Petit-Villatte (5) ; Mâcon, col. Fèbre ; Vienne, trouvaille de Notre-Dame d'Or (6).

En Angleterre, J. Evans en signale un trouvé à Allhallows Hoo, comté de Kent, avec haches à douille, gouges, pointes de lances, épées, etc., le tout en bronze (7) ; un autre dans la station des Eaux-Vives, lac de Genève.

Quelquefois ils affectent la forme d'un triangle, et alors ils sont tranchants sur les trois côtés, comme nos nos 65, 67, qui ont été retrouvés dans les Côtes-du-Nord (8) ; dans le Tarn, spécimen sans trou central (9) ;

(1) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXIX.
(2) *Archeologia Cambrensis*, 3e ser., vol. VI, p. 138.
(3) *Mémoires*, Soc. des Antiquaires de Normandie, 1828, pl. XVI, 20.
(4) F. Parenteau, *Matériaux*, vol. V, pl. VIII, 16.
(5) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, 2, 3.
(6) Musée des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.
B. Fillon, *Mémoires* des Antiquaires de l'Ouest, 1845, pl. I, 9.
(7) *Age du bronze*, p. 231.
(8) Voir au Musée de Saint-Germain, salle V, vit. 9, n° 4,487.
(9) *Matériaux*, 1879, pl. IX, 4.

Digitized by Google

à Nantes, fonderie du Jardin-Public (1); et dans la fonderie de Bologne, qui en a fourni un exemplaire identique au n° 67 (2).

COUTEAUX.

(N^os 75 à 79.)

Les couteaux (n^os 78-79), à douille et à tranchant unique d'un seul côté, ne se rencontrent pas habituellement dans les fonderies; ils ne sont pas très rares en Suisse (3), abondent dans le lac du Bourget (4), et pourtant ils manquent en Italie, où le D^r V. Gross constatait, il y a une dizaine d'années, leur absence presque complète dans les musées et dans les collections (5). Il insistait alors sur ce fait pour montrer que la civilisation du bronze n'a peut-être pas été, comme on le pense, importée par la voie du Sud.

La fonderie de Bologne a cependant donné des échantillons bien semblables à notre n° 78 (6).

On en a aussi recueilli :

Puy-de-Dôme, à Manson, commune de Saint-Genès-Champanelle, près Clermont-Ferrand, avec une

(1) F. Parenteau, *Inventaire archéologique*, pl. V, 4. Musée de Nantes.

(2) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIV, 196.

(3) E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, pl. VI, fig. 2; moule d'un couteau à douille trouvé à Mœringen, lac de Bienne, pl. II, f. 4.

Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2^e éd^on, p. 211.

F^is Troyon, *Habitations lacustres*, pl. XI, 3, 7; p. 114.

V. Gross, dans *Les Protohelvètes*, dit que les couteaux à douille sont rares dans sa région, p. 46, pl. XIX, n^os 19, 20.

E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXXII, 5 (à Thonon, lac de Genève).

(4) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XV, 3; il en cite 14 exempl. dans la station de Gresine, lac du Bourget, p. 51.

(5) V. Gross, *loc. cit.*, p. 54.

(6) *Rev. d'anthropologie*, 1878, p. 287.

Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXX, fig. 6.

Digitized by Google

industrie analogue à celle de Vénat (1); Cher, au Petit-Villatte (2); Hautes-Alpes, dans le Trésor de Réallon (3);

Lozère : J'ai noté à l'Exposition de 1878, à Paris, dans la collection du Dr Prunières, un beau couteau en bronze trouvé dans un dolmen de la Lozère, analogue à ceux de Vénat, orné à la base de chevrons ou dents de loup; le Dr Prunières a présenté un couteau semblable, peut-être le même (?), au Congrès de Rouen (4);

Saône-et-Loire, à Grosne et dans le lit de la Saône (5);

Tarn, à Sainte-Croix (?) avec un marteau à douille et une hachette à douille (6);

Hollande, cachette de fondeur de la province de Drenthe : une hache à douille et un couteau analogue aux nôtres avec douille ornée de lignes, points et demi-cercles, font partie du Muséum Van Oudheden, Enz (Drenthe) (7).

Les couteaux à douille et à tranchant unique manquent en Angleterre (8); nous n'y trouvons que les couteaux poignards, analogues à nos nos 49 à 53.

A Larnaud (Jura), tous sont munis de soie (9), et M. E. Chantre pensait que ceux à douille ne se rencontraient pas dans les fonderies (10); Vénat vient modifier cette manière de voir.

(1) *Matériaux*, 1874, pl. V.
(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, fig. 12, 17.
(3) *Matériaux*, 1878, p. 154.
(4) C'est probablement celui reproduit par M. Alexandre Bertrand dans *La Gaule avant les Gaulois*, 2e éd., p. 219.
Assoc. française, Rouen, 1883, p. 639.
(5) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, p. 129.
E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XIII, 3.
(6) E. Cartailhac, dans les *Matériaux*, 1879, page 498.
(7) Ad. de Mortillet, dans les *Matériaux*, 1881, p. 414, fig. 154.
(8) J. Evans, *Age du bronze*, ch. X.
(9) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 126.
(10) E. Chantre, *Age du bronze*, t I, p. 68, 71.

Digitized by Google

A Mycène, les couteaux ne ressemblent pas aux nôtres ni à ceux de l'Europe centrale, comme l'a justement fait observer M. Sophus Müller (1).

Le n° 77 paraît être unique en sa forme, c'est une sorte de tranchet oblique que je n'ai jamais vu figurer dans aucune trouvaille; il a, cependant, beaucoup de rapport avec un petit couteau trouvé dans le lac de Zurich (2).

PINCES.

(Nos 80 à 84.)

Quel emploi faisait-t-on de ces petites pinces?

Il serait téméraire d'affirmer quelque chose à leur sujet; servaient-elles à tirer les cordelettes et les fils destinés à coudre le cuir et les peaux? à épiler comme à l'époque romaine? Mais alors à quoi employait-on les nombreux objets que nous appelons rasoirs? Avaient-elles d'autres destinations?... On ne sait; quoi qu'il en soit, ustensiles ou outils, ces objets apparaissent à la fin de l'âge du bronze dans presque toute l'Europe.

Mlle Mestorf en a trouvé dans deux tumulus de l'âge du bronze, l'un situé près Norby, paroisse de Rieseby (Schleswig), avec épée, hache à douille, épingle, lance, etc.; l'autre situé près du village de Gonnebek (Holstein), sépulture à incinération, avec pincette, épée à soie plate et rivets, couteaux, ciseaux et aiguilles en bronze, coupe et bracelet en or (3).

Il en a été recueilli :

Savoie, station de Gresine, lac du Bourget, semblables au no 80 (4);

(1) *Matériaux*, 1886, p. 12, 13.

(2) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 11, fig. 35.

(3) *Matériaux*, 1885, p. 20, 21.

(4) Laurent Rabut, *Notice* sur les antiquités lacustres de la Savoie, pl. II, fig. 14. — A. Perrin, *Étude préhistorique sur la Savoie*. Paris, Reinwald, 1870; — *Matériaux*, 1870, pl. XVII, 19.

Digitized by Google

Suisse, station de Mœringen, lac de Bienne (1); lac de Neuchâtel (2);

Iles-Britanniques, près de Llangwyllog, île d'Anglesea : une pincette avec rasoir à deux tranchants, un bracelet, des boutons et des anneaux en bronze (3);

La station de Saint-Pierre-en-Châtre (Oise) a fourni des pincettes avec de nombreux instruments de l'âge du bronze, contemporains des palafittes du Bourget;

Italie, fonderie de Bologne (4);

Haute-Bavière : M. le Dr Naue, qui a fouillé de 1883 à 1886 plus de trois cents tumulus au sud-ouest de Munich, cite, parmi les objets caractéristiques des sépultures les plus anciennes de l'âge du bronze, des *petites pincettes* aux tiges courtes et un peu plus épaisses que celles de Vénat, des épingles à tête ronde et aplatie, des spirales, etc. (5);

Danemark, environs de Broholm : tumulus à incinération avec pincette, épée, couteaux, alène, bouton double, fibule, etc., le tout en bronze (6);

Norvège : O. Rygh en cite cinq exemplaires connus en 1885; les types norvégiens et suédois ont les lames plus larges que les nôtres à la partie inférieure (7);

Suède : O. Montélius cite une pincette déposée dans un vase d'argile, sous un tumulus, à Bonnarp, Halland (8).

(1) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XIV, 24.
(2) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 88.
G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 1,019.
(3) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 229.
(4) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIV, fig. 79, 80.
(5) E. Chantre, dans le *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1889, p. 39.
(6) N. F. B. Sehested, *Archæologiske undersogelser...*, 1878-1881, pl. X. f. I, *e.*; pl. XI, f. 3 *h.*
Id. *Fortidsminder, og. oldsager fra egnem om Broholm*, 1878, p. 296, pl. XXI, 4.
(7) *Antiquités norvégiennes*, 3e livraison, p. 43, fig. 121.
(8) *Antiquités suédoises*, fig. 200.

Digitized by Google

M. J. de Morgan a recueilli quelques pinces semblables aux nôtres dans l'Arménie russe et dans le Caucase, toujours dans des tombes de femmes.

« La présence de ces objets de toilette, dit-il, dans « les sépultures de femmes, semblerait prouver qu'elles « avaient alors, comme les musulmanes d'aujourd'hui, « la coutume de s'épiler ? » (1).

Les petites pinces en bronze sont encore en usage à l'époque mérovingienne (2).

RASOIRS.

(N^os^ 81 à 93.)

J'arrive à l'une des séries les plus intéressantes sorties de la cachette de Vénat, les n^os^ 81 à 93; ce sont de minces feuilles de bronze plus ou moins arrondies, aux bords amincis du côté convexe qui forme un tranchant, plus épaisses du côté opposé qui souvent reçoit un manche formé tantôt par une simple tige plate, comme le n° 82, tantôt par deux ou trois anneaux fondus ensemble, comme le n° 89.

Ces petits objets devaient être fixés à une chaînette de métal dont l'une des mailles est encore adhérente au n° 92; ils se suspendaient peut-être, suivant un usage que rappelle la *ceinture nécessaire* à laquelle le guerrier franc, d'après l'abbé Cochet (3) et Baudot (4), atta-

(1) *Mission scientifique au Caucase*, 1839, p. 128, fig. 118.
Voir aussi E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 1^er^ âge du fer, pl. XIX, fig. 8.

(2) Henri Baudot, *Mémoires* sur les sépultures barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, 1860, pl. XVIII.
Ph. Delamain, « Le Cimetière d'Herpes », dans le *Bulletin* de la Société archéologique et hist. de la Charente, 1892, pl. VII, fig. 31.
Les pincettes sont plus larges aux extrémités que celles de Vénat.

(3) *La Normandie souterraine*. Paris, Derache, 1855, p. 434.
Sépultures gauloises, romaines, franques, normandes. Paris, Derache, 1857, p. 181.

(4) *Mémoire sur les sépultures des barbares de l'époque mérovingienne*, découvertes en Bourgogne. Dijon, Lamarche, 1860, p. 30.

Digitized by Google

chait les ustensiles dont il se servait chaque jour. (Voir ci-après *Chaîne* à la description du n° 221.)

Quel était l'usage de ces lames de bronze? Flouest, dans un mémoire très remarqué, en 1872, a examiné la question qui, depuis lors, n'a guère changé.

Servaient-elles de serpettes?

De tranchets pour couper le cuir?

D'instruments de culte, comme quelques-uns l'ont prétendu?

Étaient-ce réellement des rasoirs, comme l'ont pensé dès le début Gozzadini (1) et Desor (2)?

J'avoue que je suis hésitant; sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous n'avons pas de certitude.

Nous ne sommes sûrs que d'une chose..., ce sont des instruments tranchants.

Dans une découverte faite près de nous, au Verger-Gazeau (Vienne), M. Georges Morin conteste aux petites lames analogues à celles de Vénat le pouvoir de couper...; c'est qu'il y a de ces objets deux séries bien distinctes et cependant faciles à confondre sur un dessin; les uns, comme nos nos 81 à 93, sont bien des instruments tranchants : leurs bords, malgré l'ancienneté, sont encore affilés comme ceux de nos couteaux actuels; les autres, comme les nos 226 à 229, ont bien la même forme générale, mais leurs bords sont obtus, comme dans les exemplaires du Verger-Gazeau : ce sont des pendeloques (3).

Les feuilles de bronze nos 81, 82, 83, 90... ont assez de résistance pour servir de rasoirs, et l'on pourrait recommencer avec elles l'expérience faite par M. Hipp, directeur de la fabrique des télégraphes, à Neuchâtel,

(1) J. Gozzadini, *La nécropole de Villanova.* Bologne, 1870, p. 60.

(2) *Le bel âge du bronze,* p. 21.

(3) *Bulletin* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1883, p. 79 et suivantes.

Digitized by Google

se faisant la barbe avec un rasoir lacustre de la collection Desor (1).

Les petits instruments tranchants de cette catégorie trouvés à Vénat peuvent se classer en trois séries :

I. — RASOIRS DEMI-CIRCULAIRES SANS MANCHE NI ANNEAU.

Un exemplaire au moins de ce type existe dans les objets recueillis par M. Favraud ; il est reproduit à la pl. VIII de son travail sur Vénat (2) ; c'est la forme commune dans le bassin du Rhône et dans le lac du Bourget (3), que l'on retrouve en Suisse (4), en Suède (5) et en Danemark.

Des rasoirs en fer du même genre ont survécu longtemps à l'âge du bronze, comme l'indiquent les trouvailles faites dans les sépultures de Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque (Marne) (6), dans les tumulus d'Igé (Saône-et-Loire) (7), d'Apremont (Haute-Saône) (8),

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 74.

(2) Quelques jours après la découverte, M. A. Favraud en a rendu compte dans le journal *L'Avenir de la Charente*, n° du 14 septembre 1893 ; son article a été tiré à part avec 12 planches.

(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1178.

Laurent Rabut, *Habitations lacustres*, pl. XV, 9.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXXIII, 3, 6, palafittes du lac Léman. — Robert Munro, *loc. cit.*, p. 29, 91.

(5) Oscar Montélius, sur la chronologie de l'âge du bronze, dans les *Matériaux*, 1885, pl. VI, 131.

Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, f. 184, objet indiqué sous le nom de couteau.

(6) Dr Mougin, « Fouilles du cimetière gaulois de Charvais », dans *Matériaux*, 1879, p. 103, pl. III, f. 11.

(7) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XLIII, 3.

(8) Eugène Perron, « La Motte d'Apremont (Haute-Saône) », dans *Matériaux*, 1880, pl. X, 2 ; rasoirs enveloppés d'un tissu et logés dans un étui en bois. Voir p. 349.

Digitized by Google

de Magny-Lambert (1), du bois de Langres (2) (Côte-d'Or).

II. — RASOIRS DEMI-CIRCULAIRES A MANCHE.

M. Favraud en reproduit un dans sa planche VIII, mais le manche est une tige plate au lieu d'être formé par deux anneaux accolés, comme dans l'exemplaire de la station de Châtillon, lac du Bourget (3).

J'ai aussi trouvé dans les bronzes de Vénat une petite plaque, reproduite sous le n° 299, qui doit être un fragment de rasoir; elle est finement ornée de lignes courbes et rappelle les types trouvés à Chiusi, à Villanova, à Vadena et autres cimetières de la Haute-Italie, appartenant à une ancienne civilisation rencontrée par les Etrusques et acceptée par eux au moment de leur apparition en Italie (4).

Nous n'avons pas trouvé une variété de rasoirs demi-circulaires, avec deux anneaux séparés à la base, signalée dans l'est de la France et en Bretagne (5).

III. — RASOIRS CIRCULAIRES A MANCHE ET A DOUBLE TRANCHANT.

C'est le type le plus commun à Vénat; les figures 81 à 92 me dispensent de le décrire; dans la vallée du

(1) E. Chantre, *Age du fer*, pl. XLV, 1; le rasoir en fer se trouvait avec un rasoir en bronze. — Ed. Flouest, « Les fouilles du Magny-Lambert ». Extrait de la *Revue archéologique*, 1873, pl. I, f. 2.

(2) Ed. Flouest, « Tumulus du bois de Langres ». Extrait du *Bulletin* de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, 1871, pl. I, 6, 13, 14, 15.

(3) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LVI, 10.

(4) Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 238. *Revue archéologique*, 1874, t. I, p. 217.
Voir les rasoirs de la fonderie de Bologne dans Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIV, 153, 163, etc.

(5) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire*, pl. 20.
Paul du Chatellier, *L'Anthropologie*, 1891, p. 400.

Digitized by Google

Rhône, cette forme semblerait, d'après M. E. Chantre, appartenir à l'âge du fer ; il fait observer cependant qu'on la trouve dans les stations de l'âge du bronze, à Auvernier et à Estavayer (lac de Neuchâtel) ; j'ajouterai que M. Lemoine vient d'en décrire treize trouvés à Hénon (Côtes-du-Nord) avec des *haches à talon,* ce qui semblerait les rattacher à la première moitié de l'âge du bronze.

(Comparer avec les rasoirs du lac de Garde, station de Peschiera, terramares de Castione, de Montale, de Viadana) (1).

Les rasoirs que nous trouvons nombreux et variés à Vénat ne seraient-ils pas d'une origine plus ancienne qu'on l'a pensé jusqu'à ce jour ?

Ils sont demeurés très longtemps en usage ; une loi, attribuée à Numa, ordonnait au Flamen-Dialis de se couper la barbe et les cheveux avec un rasoir d'airain et non de fer (2).

Les n^os^ 81, 82, 83 sont très communs dans les Iles-Britanniques, où M. J. Evans les considère comme de véritables types anglais (3).

La station du Bois-du-Roc (Charente) en a donné au moins un exemplaire (4). MM. H. Jacquinot et P. Usquin en ont signalé à Pougues-les-Eaux (Nièvre) (5).

Les n^os^ 85, 86, 90, 93 ont leurs analogues en Suisse ; on en a recueilli un exemplaire dans la Seine, à Paris ; d'autres dans les Iles-Britanniques (6); en Autriche,

(1) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 222, 255, 259, 268.

(2) L. de Launay, article *Ferrum,* p. 1081, dans *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines,* loc. cit.

(3) J. Évans, *Age du bronze,* p. 523, fig. 269 à 274.

(4) *Matériaux,* 1878, p. 301.
G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* f. 840.

(5) *La Nécropole de Pougues-les-Eaux,* pl. III, f. 1.

(6) J. Évans, *Age du bronze,* p. 239.
Matériaux, 1868, p. 327.

Digitized by Google

musée de Laybach (1); en Belgique, à Sinsin (2). M. Sophus Müller en cite un exemplaire trouvé à Athènes (3).

Presque toutes les formes notées à Vénat sont reproduites par M. V. Gross dans la planche XIV des *Protohelvètes*, et M. E. Chantre donne, dans son *Age du Bronze*, t. II, fig. 175 et 101, deux moules en pierres trouvés, l'un à Casinalbo (Modenais), l'autre à Izecsen (Hongrie), qui ont dû servir à fabriquer des objets semblables aux nos 90 et 93.

M. Pierre de Goy, qui a décrit avec beaucoup de soin la cachette du Petit-Villatte (Cher), figure dans sa pl. XII, fig. 10, comme pièce indéterminée, un objet identique à notre manche de rasoir n° 92; il faudra donc ajouter le rasoir à l'industrie déjà si riche du Petit-Villatte, qui a des rapports intimes avec notre industrie charentaise du bronze.

BRACELETS.

(Nos 94 à 136.)

Les bracelets sont très nombreux et très variés de forme; on peut les classer au moins en seize séries, que nous allons passer successivement en revue; ils sont ovales et tous ouverts, à l'exception des trois échantillons examinés ci-après, variétés O et P.

I. — BRACELETS MASSIFS A TIGE RONDE.

Ce sont les plus communs, le corps du bijou est plus ou moins gros et les extrémités souvent différentes.

(1) E. Chantre, « Observations sur les séries préhistoriques de quelques musées d'Autriche », dans les *Matériaux*, 1878, p. 551.
(2) *Matériaux*, 1885, p. 318, f. 87.
(3) *Matériaux*, 1886, p. 148.

Digitized by Google

Variété A. — Tige de la grosseur d'un crayon ordinaire, complètement ronde, sans ornements, chaque extrémité venant se fixer au centre d'un petit disque dont le diamètre est environ trois fois plus grand que celui de la tige. Cette variété est assez rare; j'en ai deux moitiés provenant d'échantillons différents.

Je ne l'ai vue reproduite dans aucun dessin.

Variété B. — Tige moins grosse, martelée, un peu aplatie sur les côtés et ornée à la face extérieure de lignes en creux différemment groupées, nos 95-97.

Ce type est extrêmement commun; les groupes de lignes sont identiques sur plusieurs spécimens, ce qui permet de supposer qu'on les portait souvent ensemble.

Il en a été recueilli d'analogues en Savoie, lac du Bourget; la cité de Tresserve en a donné plusieurs ensemble (1); cet emplacement, qui ne figure pas sur la carte donnée par M. R. Munro, a dû être occupé jusqu'à l'âge du fer.

J'ai un bracelet identique au n° 94 trouvé dans un tertre, entre Angoulême et Entre-Roche.

Dans l'antiquité, les bracelets étaient d'usage habituel pour les deux sexes; ils se portaient comme ornement, probablement aussi comme arme défensive. Lorsque Saül (XIe siècle avant J.-C., c'est-à-dire à une époque qu'il est permis de rapprocher de celle qui nous occupe) se fut percé de son épée, un guerrier le dépouilla des *bracelets* dont ses bras étaient couverts.

Cette mode s'est souvent rencontrée dans les sépultures du premier âge du fer, notamment:

Dans le Cantal, tombelle n° 2 du village de Mons, près Saint-Flour: un foyer d'incinération a donné six

(1) Laurent Rabut, *Habitations lacustres...*, 2e mémoire, p. 47, pl. XIII, f. 3, 7.

Digitized by Google

bracelets en bronze réunis par une tige d'assemblage (1).

En Savoie, certains squelettes des sépultures de Saint-Jean de Belleville avaient les avant-bras, jusqu'au-dessus du coude, couverts de bracelets portant les mêmes ornements (2).

M. J. de Morgan a trouvé le même usage dans les anciens tombeaux de l'Arménie russe (3).

Ces bracelets semblent rares en Suisse ; ils ne sont pas reproduits par le Dr Gross dans ses *Protohelvètes*.

Ni dans la planche XLII que M. A. Zannoni consacre aux bracelets de la fonderie de Bologne.

Variété C. — Bracelets d'enfant.

Quelques-uns sont de dimensions tellement petites qu'ils n'ont pas pu servir à des adultes ; tels sont notamment ceux figurés sous le nº 99.

L. Rabut a recueilli à Gresine, lac du Bourget, des objets analogues qu'il croit avoir été des boucles d'oreilles ; cette attribution semble douteuse (4).

M. V. Gross en a recueilli de semblables en Suisse qu'il classe avec raison, je crois, comme bracelets (5).

Variété D. — Le nº 100 est fait d'une tige en forme de torsade pliée en deux ; les extrémités, recourbées en crochet, viennent se fixer dans la boucle formée par le

(1) Michel Cohendy, *Mémoires* de l'Académie de Clermont-Ferrand, 1877, pl. fig. B.

J.-B.-H. Delort, *Matériaux*, 1878, p. 59, f. 38.

(2) Comte Costa de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean de Belleville*. Grenoble, 1867, pl. III, V.

E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XVII.

(3) *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 113, f. 74, 75.

(4) Laurent Rabut, *loc. cit.*, pl. X, f. 16, 17.

(5) *Les Protohelvètes*, pl. XVI, 13, 27, 28, 31.

Digitized by Google

repli de la tige. Ce type curieux et d'un caractère très spécial s'est trouvé en plusieurs contrées :

Angleterre, caverne de Heathery Burn ; dans le lit d'un ruisseau, comté d'Anglesey, avec un rasoir en bronze, un bouton et d'autres objets antiques (1).

Suisse, station de Mœringen, lac de Bienne (2).

Savoie, lac du Bourget, station de Châtillon (3), station de Grésine (4).

Puy-de-Dôme, trouvaille de Manson, commune de Saint-Genès-Champanelle (musée de Clermont-Ferrand), avec d'autres bracelets, couteau à douille, haches à douille, lances, pince et objets analogues aux nos 273 et 259 (5).

Variété E. — Quelquefois, au lieu de plier la tige en deux dans toute sa longueur, on se contentait de faire une boucle à une extrémité et un crochet à l'autre ; le corps du bracelet était ainsi composé d'une tige simple, comme dans le n° 101, qu'on pourrait peut-être rapprocher d'un fragment trouvé au Petit-Villatte (Cher) (6).

Ce type de fermeture, qu'on voit débuter à la fin de l'âge du bronze, s'est continué longtemps en Gaule ; nous le retrouvons dans les sépultures gallo-romaines du Ier siècle (7).

(1) J. Évans, *Age du bronze*, p. 418, f. 483.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XVI, 22.
F. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, pl. III, 13.
(3) Laurent Rabut, *loc. cit.*, pl. XIII, 9.
(4) A. Perrin, « Étude préhistorique sur la Savoie », dans *Matériaux*, 1870, pl. XVII, 9.
Musée de Saint-Germain, salle V, vit. I, G.
(5) J.-B. Bouillet, « Rapport sur la découverte d'objets en bronze à Manson », dans *Mémoires* de l'Académie de Clermont-Ferrand, t. XV, 1873 ; — *Matériaux*, 1874, pl. VI, f. 6, p. 396.
(6) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VII, 6, 9.
(7) Charles Lebœuf, rapport à la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, novembre 1878.

Digitized by Google

Variété F. — Gros fil de bronze dans lequel sont enfilées des perles et des spirales n° 102.

Trouvailles analogues :

Hautes-Alpes, cimetière de Peyre-Haute, commune de Guillestre (1).

Suisse : station de Nideau, lac de Bienne, coll. Schwab. Bracelet formé de spirales, perles en bronze et en pâte de verre (2); lac de Neuchâtel (3).

Cher, Petit-Villatte. Bracelet composé d'une mince lame de bronze avec spirales (4).

Aude, Les Corbières. Collier en bronze formé de perles, de tubes et de spirales passés dans un fil de métal (musée de Narbonne) (5).

M. L. Siret a constaté en Espagne des perles et des tubes spirales qui ont dû avoir le même usage (6).

Variété G. — Grosse tige fondue en spirale, avec bouton des extrémités généralement peu développé, n^{os} 103, 307.

Trouvailles analogues :

Suisse. Type considéré comme rare de la station de Gérofin (7).

Angleterre. Cette forme en colonne torse n'est pas rare dans les Iles-Britanniques, où elle s'applique plus spécialement aux torques (8).

Suède. Un bracelet, qui rappelle tout-à-fait nos n^{os} 103 et 307, a été reproduit par M. O. Montélius dans ses *Antiquités suédoises* (âge du bronze), fig. 126, mais il est en or.

(1) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. I, 3.
(2) E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, pl. III, 1.
(3) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 56, f. 1.
(4) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. IX, f. 7.
(5) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 1080.
(6) *L'Anthropologie*, 1892, p. 401.
(7) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XVI, 24.
(8) J. Évans, *Age du bronze*, p. 404, etc.

Digitized by Google

Autriche. Les sépultures de Terzisce, près Zirknitz, ont donné des torques à torsade semblables au n° 307 (1).

Le Caucase a également donné à M. J. de Morgan des formes analogues dans les nécropoles de l'Arménie russe (2).

Variété H. — Tiges de grosseurs différentes, sans ornements, terminées à chaque extrémité par des boutons peu accusés. Type assez peu caractéristique signalé sur divers points, notamment : dans le Cher, Petit-Villatte (3) ; en Algérie, dolmens (4).

Variété I. — Tiges de grosseurs diverses, avec ornements formés de nervures circulaires, venus à la fonte et placés à différents endroits, comme dans le n° 111.

II. — BRACELETS MASSIFS A TIGES DEMI-RONDES.

Variété J. — Plus rares que les précédents, ils sont formés d'une tige plane intérieurement, convexe à la partie extérieure, qui est tantôt lisse et sans ornement, tantôt ornée de lignes en creux venues à la fonte, comme dans les n^{os} 117, 118, ou de côtes transversales imitant des demi-perles, comme dans les n^{os} 124 et 125.

Trouvailles analogues :

Suisse, lac de Bienne, station de Mœringen ; lac de Neuchâtel, station d'Estavayer (5).

Cher, Petit-Villatte (6).

(1) *Matériaux*, 1884, p. 132, f. 71.
(2) *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 105, f. 68.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. V, 7.
(4) *Matériaux*, 1885, p. 224.
(5) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XVI, 3, 21.
(6) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. V, 4.

Digitized by Google

III. — BRACELETS A RUBAN.

Formés d'une feuille de bronze plus ou moins large souvent martelée ; ils peuvent être divisés en trois groupes.

Variété K. — Ruban terminé par un crochet à chaque extrémité, 127, 128, 129, analogues à ceux recueillis dans le Cher, au Petit-Villatte (1).

Variété L. — Ruban formé d'une feuille simple ou repliée dans le sens de la longueur, avec boucle terminale ménagée à la fonte à chaque extrémité, comme le n° 130 et l'échantillon sans numéro à droite du n° 303.

Variété M. — Large ruban travaillé au marteau, bombé sur la ligne médiane, avec partie plane le long des deux bords ; n^{os} 135, 136, 308, analogues au beau bracelet de Vaudrevanges (Allemagne), que M. E. Chantre considérait en 1875 comme une pièce unique (2).

Ce type varie de différentes façons, devient quelquefois un simple ruban un peu bombé au milieu, avec deux petites rainures sur les bords, comme les n^{os} 310, 313 et le spécimen sans numéro à droite du n° 301 ; ils peuvent être rapprochés de ceux trouvés à Réallon (Hautes-Alpes) (3) et en Suisse (4).

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VI, 4.
(2) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 1065.
E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 171.
Dictionnaire des Gaules, Bracelets, fig. 3.
(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 1059.
(4) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XVI, 17.

Digitized by Google

IV. — BRACELETS CREUX.

Avec fente intérieure tantôt largement ouverte, comme dans les nos 134, 132, 133, tantôt très étroite, nos 302, 305, 312, 314.

Variété N. — Dont les analogues se sont trouvés :
En Suisse, où ils sont communs (1) ;
En Savoie, lac du Bourget, station de Grésine (2) ;
Dans le Cher, Petit-Villatte (3).

L'un des bracelets creux doit attirer particulièrement l'attention ; je l'ai recueilli en deux morceaux, mais la cassure est fraîche ; il devait être entier au moment de la découverte.

J'en donne ci-dessous un dessin (fig. 3) avec le développement de la surface (fig. 4).

Fig. 3. — Demi-grandeur.

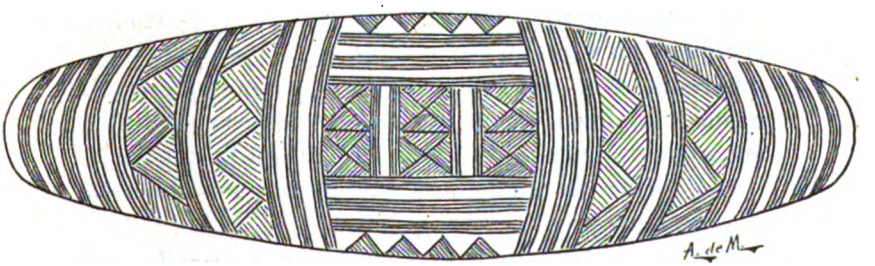

Fig. 4. — Demi-grandeur.

(1) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XVII.
(2) Laurent Rabut, *loc. cit.*, 2e mémoire, pl. XIII.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. V, 5 ; pl. VI, 1.

Digitized by Google

Cette ornementation en lignes droites et dents de loup est fréquente à l'époque qui nous occupe ; le Dr Naue pense que dans la Haute-Bavière ces pièces étaient fondues d'après des moules en cire sur lesquels on avait gravé les ornements en creux... Il est possible que ce procédé ait été employé chez nous, et voici pourquoi :

Le bracelet (fig. 4) a ses ornements finement dessinés par des lignes en creux à arêtes vives ; on dirait qu'elles viennent d'être faites avec un burin en matière dure.

Au contraire, un fragment d'un bijou semblable, qui paraît n'avoir pas été terminé, porte des dessins analogues, mais les lignes en creux sont à peine dessinées, comme si elles étaient mal venues à la fonte.

Peut-être les bracelets étaient-ils, comme le pense le Dr Naue, moulés avec les dessins que nous leur voyons ; les lignes étaient ensuite retouchées au burin.

M. Pierre de Goy, dans son très intéressant rapport sur la cachette du Petit-Villatte, a fait une observation analogue, page 40.

Et le Dr V. Gross constate dans ses *Protohelvètes*, p. 73, des expériences qui confirment cette hypothèse ; en outre, il cite un moule en argile, trouvé à Auvernier, qui porte encore les traces d'un dessin.

Quoi qu'il en soit, notre bracelet est un type caractéristique ; il n'a pas dû être inventé deux fois en des lieux différents, avec son ornementation presque toujours la même ; les lieux où on le rencontre doivent avoir eu entre eux des communications directes ou indirectes.

Des spécimens analogues ont été signalés dans les régions suivantes :

Vienne, cachette de Notre-Dame d'Or, musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, un spécimen semblable à celui de Vénat avec même industrie (1).

(1) B. Fillon, *Mémoires* des Antiquaires de l'Ouest, 1845, pl. I, f. 14.

Digitized by Google

Cher, Petit-Villatte, un spécimen analogue ; mais les dessins, au lieu d'être composés de simples lignes droites disposées en triangles, sont formés de losanges reliés par des doubles cercles placés à leurs angles, ce qui le rapproche des types suisses (1).

Lorraine, bracelet de jambe, de la sépulture de Moncourt (2).

Suisse, dans les tombeaux du temps des habitations lacustres, à Montreux (3) ; dans le lac de Bienne, station de Nidau (4) et station de Mœringen (5).

Hautes-Alpes, trésor de Réallon (6).

Savoie, lac du Bourget (7).

Des bracelets analogues ont été trouvés jusque dans la vallée du Dniéper (8).

V. — BRACELETS FERMÉS.

Les bracelets fermés étaient rares à l'âge du bronze ; ils annoncent l'âge du fer. A Vénat, il n'y en avait que de rares échantillons se rapportant à deux types.

Variété O. — Échantillon unique appartenant à M. Favraud, formé d'une tige demi-ronde munie symétriquement sur son pourtour et à intervalles égaux de huit renflements en forme de double perle.

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VI, 3.
(2) F. Barthélemy, *loc. cit.*, pl. XXV, f. 77.
P. Morey, « Quelques antiquités gauloises en Lorraine », dans *Mémoires* de l'Académie de Stanislas. Nancy, 1867, pl, f. B.
(3) *Matériaux*, 1878, p. 106, f. 55.
(4) *Revue archéologique*, 1873, II, p. 367.
(5) Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 1876, p. 196, f. 29.
(6) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 1063.
(7) A. Perrin, *Matériaux*, 1870, pl. XVII, f. 15.
V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XVII.
(8) Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 197, f. 30; — *Revue archéologique*, 1873, II, p. 357.
E. Chantre, *Age du bronze*, t. I. p. 172.

Digitized by Google

On peut le rapprocher de ceux trouvés ci-après :

Cantal, tombelle n° 2 du village de Mons, près Saint-Flour, un bracelet fermé pourvu de neuf renflements groupés par trois (1).

Isère, sépulture de Venosc, un bracelet fermé orné de huit renflements groupés par deux (2).

Suisse, station d'Hauterive, lac de Neuchâtel, un échantillon signalé par le Dr Gross comme rare, orné de douze renflements groupés par trois (3).

Tumulus des environs de Berne, bracelet à six renflements symétriques trouvé avec boutons d'ambre, brassards en bronze, anneau de fer, etc. (4).

Variété P. — Deux échantillons formés d'un grand anneau avec un seul renflement, nos 105 et 114.

Analogues à ceux signalés :

En Suisse, à Hauterive (5).

Dans le Valais, sépulture de Loèche-les-Bains (musée de Genève), de même forme que le n° 114 (6).

Nos bracelets n'ont aucun rapport avec ceux de Chaldée, d'Assyrie ou de Phénicie (7).

Quelques-uns, notamment les nos 130 et 303 (1,2,3,4), semblent être des variétés nouvelles.

(1) Michel Cohendy, *Mémoires* de l'Académie de Clermont-Ferrand, 1877, pl. fig. C.

J.-B.-H. Delort, *Matériaux*, 1878, 61.

(2) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XV, 3.

(3) *Les Protohelvètes*, pl. XVI, 12.

(4) Baron G. de Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses*, 1855, pl. VI, 11.

(5) *Les Protohelvètes*, pl. XVI, 16.

(6) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXI, 2.

(7) Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art...*, t. II, p. 761; t. III, p. 834, pl. X.

Digitized by Google

PENDANTS D'OREILLES.

(N°ˢ 137, 138, 143.)

Parmi les objets de Vénat, plusieurs peuvent être attribués à des boucles d'oreilles :

1° Des fils de bronze, tantôt simples, tantôt en torsade, recourbés en cercle, n° 143, rappelant ceux trouvés dans les palafittes du Bourget (1), dans le trésor de Réallon, Hautes-Alpes (2), dans la fonderie de Bologne (3). Quelquefois les lacustres suspendaient à ces fils des objets divers, perles ou dents percées (4);

2° Des anneaux ouverts et plus larges à un bout qu'à l'autre, comme ceux du n° 144..., qu'il faut peut-être considérer comme des bagues mal venues à la fonte.

Ce type prend quelquefois la forme d'une petite poire aplatie terminée par un crochet ; j'ai un curieux échantillon de cette variété, dont le côté extérieur semble couvert d'une poussière jaune. Il rappelle le beau spécimen en or de la collection Schwab, trouvé à Cortaillod (5).

GRAINS DE COLLIER ET ANNELETS.

(N°ˢ 139, 140, 141.)

Les populations primitives de la Charente prisaient beaucoup les colliers comme ornements ; dans les cou-

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 1074.
E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXIV, 14.
(2) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XXI, 11.
(3) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLII, XL, 13, 14, 15, 16.
Un anneau avec spirales en relief, semblable à ceux de Vénat, a été recueilli en 1878 à Concise, lac de Neuchâtel, avec des objets de l'âge du bronze et des instruments néolithiques. Voir « Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre », par R. Verneau, dans *L'Anthropologie*, 1894, p. 58, f. 10.
(4) V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 78, pl. XXIII, f. 23.
Robert Munro, *loc. cit.*, p. 46, f. 7.
(5) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1075.

Digitized by Google

ches magdaléniennes de la Grotte du Placard, il a été trouvé de nombreuses coquilles et dents percées destinées à cet usage (1).

Des trouvailles analogues ont été faites dans les dolmens; mais on y joignait les petites rondelles en calcaire analogues à celles recueillies dans les tumulus de la Boixe (2); vers la fin de la période des dolmens apparaissent des grains de bronze absolument semblables à ceux du n° 139 (3).

C'est surtout dans les sépultures mégalithiques de la Lozère et du midi de la France que le Dr Prunières, M. Cazalis de Fondouce, etc., ont recueilli ces perles en abondance (4).

Nos grains de collier de Vénat paraissent être une imitation des grains calcaires de l'époque néolithique; on s'en servait quelquefois pour faire des bracelets en y ajoutant de petites feuilles de bronze repliées en tube et des fragments de spirale, procédé employé pour le bracelet n° 102.

Quelquefois les perles, au lieu d'être passées dans un fil, sont montées sur une mince feuille de bronze roulée analogue à celle figurée entre le n° 290 et le n° 292.

Mlle Mestorf a trouvé des bracelets de ce type avec perles d'ambre sur les bords de l'Elbe (5).

(1) Gustave Chauvet, sur « la classification des temps quaternaires dans la Charente », dans *Association française*, 1891, congrès de Marseille, p. 616.

(2) G. Chauvet et Lièvre, *Les tumulus de la Boixe*, 1877, pl. II, D, 9.

(3) J'ai trouvé une perle en bronze dans le tumulus de Saint-Georges, arrondissement de Ruffec, avec un nombreux mobilier néolithique et un morceau de bracelet en bronze. *Association française*, congrès de Limoges, 1890, I, p. 216.

M. Lièvre a fait une découverte analogue dans un dolmen du canton d'Aigre, à La Motte-de-la-Garde. *Exploration archéologique du département de la Charente*, 1880-84, p. 235.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 197.

(5) *Matériaux*, 1886, p. 319.

Digitized by Google

Le vase de Vénat contenait une grande quantité de ces perles fondues et il a dû s'en perdre beaucoup, une partie du trésor ayant été transportée dans des paniers mal joints au travers desquels les petits objets ont dû tomber.

Leur abondance est bonne à signaler et contraste avec leur rareté dans la fonderie de Larnaud, où les grains fondus sont remplacés par de minces feuilles de bronze roulées en petits cylindres et coupées en menus tronçons (1).

M. A. Zannoni n'en figure pas dans ses planches de la fonderie de Bologne.

Le grand nombre de ces boules en bronze permet de supposer qu'elles avaient peut-être un autre usage que celui qu'on leur attribue habituellement, quand on les rencontre en petite quantité. Le baron G. de Bonstetten a constaté, avec divers objets de bronze, dans le tumulus de Allenlüften, près Güminen, et dans le tumulus d'Anet, canton de Berne, des grains de bronze tissés dans la trame d'un tissu de laine (2).

On a recueilli de ces perles en de nombreux endroits que je ne crois pas utile d'énumérer ici, ces objets n'étant pas caractéristiques d'une époque précise.

BOUTONS DOUBLES.

(Nos 147, 148.)

Les boutons doubles nos 147, 148, presque semblables à ceux actuels, servaient probablement dans le harnachement; ils apparaissent en même temps que les fibules, vers la fin de l'âge du bronze, dans diverses régions,

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 142.
(2) *Recueil d'antiquités suisses*, 1855, pl. XI, f. 18, p. 34.

Digitized by Google

accompagnés d'armes et d'outils analogues à ceux de Vénat :

Dans le Cher, au Petit-Villatte (1).

Dans le Puy-de-Dôme, à Manson, commune de Saint-Genès-Champanelle, près Clermont-Ferrand, avec des objets semblables à nos fig. 16, hache ; fig. 35, lance ; fig. 84, pince ; fig. 78, couteau à douille ; fig. 100, bracelet ; fig. 259, tube orné (2).

Dans la Loire-Inférieure, musée de Nantes (3).

Les habitations lacustres de la Suisse en ont fourni divers échantillons (4).

On les retrouve, un peu plus ornés, jusqu'en Suède, dans les tumulus à incinération (5).

Et en Danemark, environs de Broholm, notamment, dans un tumulus, avec épées, couteau, pincette, alène, fibule, le tout en bronze, bague et anneau d'or (6).

Les boutons doubles devaient servir à réunir deux bandes de cuir. Ils dérivent des *rivets* employés pour réunir les plaques de bronze.

Les curieuses plaques figurées par M. Pierre de Goy, dans ses pl. XIII, f. 10, et XIV, f. 1, sont restaurées au moyen de rivets à larges têtes qui, en réalité, sont des boutons doubles.

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VIII, f. 7, p. 45.

(2) J.-B. Bouillet, rapport sur la découverte d'objets en bronze, dans *Mémoires* de l'Académie de Clermont-Ferrand, t. XV, 1873 ; analysé dans les *Matériaux*, 1874, p. 396, pl. V et VI.

(3) Fortuné Parenteau, *Inventaire archéologique*. Nantes, 1878, pl. VII, f. 18.

(4) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XIV, f. 30, 37.

G. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1008.

E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, pl. III, f. 6.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 14, f. 27, lac de Zurich ; — p. 46, f. 22, lac de Neuchâtel.

(5) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, p. 58, f. 195 et suivantes ; — *Matériaux*, 1885, pl. II, f. 41.

(6) N.-F.-B. Sehested, *Archœologiske undersogelser*, 1878-1881, p. 167, pl. X, f. 2.

Digitized by Google

ÉPINGLES.

(N^os^ 149 à 153.)

Les épingles sont de deux sortes :

Les unes, n^os^ 149, 150, 151, 283 à 286, à bouton plat, avec un ou plusieurs bourrelets en forme d'anneau dans la partie supérieure de la tige, se sont retrouvées :

Cher, au Petit-Villatte (1); Hautes-Alpes, dans le trésor de Ribiers (2); Oise (3); Maconnais (4).

En Suisse, station d'Estavayer (5).

En Savoie, station de Grésine, où elles sont identiques aux nôtres (6).

Les autres, fig. 152, 153, à têtes rondes, de petite ou moyenne grosseur qui n'atteignent jamais les dimensions de celles reproduites par V. Gross dans la pl. XXI des *Protohelvètes,* ne sont pas rares en Suisse.

Le D^r^ Jacquinot en a recueilli de semblables à Pougues-les-Eaux (Nièvre) (7).

Les deux types sont signalés dans la fonderie de Bologne ; ils sont généralement à bouton plat, dans le genre de nos n^os^ 283, 285 (8), mais leur galbe est différent.

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.,* pl. VII, f. 4.

(2) E. Chantre, *Age du bronze,* pl. XXVI, f. 2.

(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* pl. LXXXVIII.

(4) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique,* p. 129, pl. 39, f. 8, 9.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XXI.

(6) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie,* pl. XI.

Robert Munro, *loc. cit.,* p. 101, f. 10.

Costa de Beauregard, *Sépultures de Saint-Jean de Belleville,* pl. VIII, f. 8.

(7) D^r^ H. Jacquinot et P. Usquin, « La nécropole de Pougues-les-Eaux ». Extrait du *Bulletin* de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, 1878, pl. III.

(8) Antonio Zannoni, *loc. cit.,* pl. XLIII, f. 5, 6.

F. Desor, *Revue archéologique,* 1877, I, p. 408.

Digitized by Google

Nos épingles charentaises ne ressemblent pas à celles trouvées en Suède (1), en Espagne et en Portugal (2), au Caucase (3) et dans les nécropoles de l'Arménie russe (4).

DISQUES ÉTOILÉS.

(N^os^ 154 à 156.)

Les n^os^ 154, 155, 156 sont extrêmement rares ; un seul échantillon semblable, encore inédit, a été trouvé récemment, dans un trésor de Bretagne, par M. Paul du Chatellier, qui a étudié avec un soin tout particulier cette partie de la France... ; c'est une courte tige de bronze munie de deux étages de rayons groupés par six ; on dirait un éperon à double molette.

Fig. 5. — Gr. 1/1.

La fig. 5 représente l'un des fragments les mieux conservés de ces petits objets énigmatiques.

La partie inférieure de la figure est un débris de bracelet creux, tout à fait indépendant de la partie supérieure. Les deux fragments ont été trouvés en cet état et n'ont pas été séparés.

Un examen attentif des débris analogues recueillis à Vénat permet de faire les observations suivantes :

1° Dans deux exemplaires séparés, l'un des rayons est muni d'un petit croissant (voir l'un d'eux, fig. 5),

(1) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, f. 213 à 220.

(2) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 264 et suivantes.

(3) E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 1886. Paris, Reinwald, t. II, p. 63 et suivantes.

(4) J. de Morgan, *Revue archéologique*, 1890, I, p. 188.

Digitized by Google

qui semblé indiquer une bague analogue au n° 302, ou un anneau mal venu à la fonte ;

2° Le croissant un peu aplati porte sur sa partie inférieure une petite ligne circulaire en relief indiquant le joint d'un moule, joint qui se retrouve autour de la tige centrale, à la partie inférieure de chaque série de rayons ;

3° Les fragments trouvés sont généralement à double rangée de rayons, et chaque rangée porte à sa base la trace d'un joint de moule ; l'extrémité de chaque rayon paraît cassée.

M. Triou possède un spécimen différent, à quatre étages très rapprochés, qui pourrait bien être une tête d'épingle ?

Ces diverses observations tendent à faire croire que nous sommes en présence de *jets de fonte,* provenant de moules à plusieurs étages, ayant servi à fabriquer des anneaux, des bagues ou autres menus objets. On pouvait ainsi couler 12 ou 18 pièces à la fois au lieu de 6.

A première vue, je m'étais demandé si ces rayons étagés ne devaient pas tous se rapporter à des têtes d'épingles, quelquefois formées de plusieurs disques superposés (1), comme celles signalées par M. Nicaise dans la Marne.

C'est M. A. de Mortillet qui, en dessinant la figure ci-dessus, a pensé que nous avions là un nouveau procédé de moulage... Cette idée m'a paru juste, je l'ai adoptée et il me paraît de bonne justice d'en donner l'origine.

Les cachettes et stations de l'âge du bronze ont bien fourni quelques objets en forme de disque étoilé, mais ils ne semblent pas avoir de rapport avec ceux qui nous

(1) Auguste Nicaise, *loc. cit.*, p. 18, 19.

Digitized by Google

occupent. On peut cependant en signaler un comme terme de comparaison, trouvé à Auvernier, lac de Neuchâtel (1).

BOUTONS.

(Nos 157 à 164, 274.)

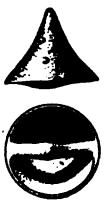

Fig. 6. — Gr. 1/1.

Fig. 7. — Gr. 1/1.

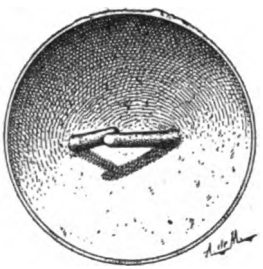

Fig. 8. — Gr. 1/1.

Fig. 9. — Gr. 1/1.

Dans nos régions, les boutons apparaissent au début de la période néolithique; ce sont généralement des rondelles en os percées de deux trous, comme celles de la Grotte de Duruthy (2), ou des disques en calcaire fin ou en pierres diverses, comme ceux indiqués par M. J. Evans (3).

Les boutons en bronze sont généralement discoïdaux, en forme de calotte, munis d'une bélière pour les fixer; quelques-uns sont coniques comme la fig. 6, forme qui s'est retrouvée :

En Savoie, lac du Bourget (4);

En Italie, tourbière de Mercurago (5);

En Algérie, dolmen de Guyotville, près Alger (6);

(1) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, 13.
Robert Munro, *loc. cit.*, p. 43, f. 14.
(2) Louis Lartet et Chapelain Duparc, *Matériaux*, 1874, p. 159.
(3) J. Evans, *Les âges de la pierre*. Paris, Baillière et Cie, 1878, p. 449 à 452.
(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXII, 31.
(5) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 211, f. 9.
(6) *Matériaux*, 1885, f. 169, p. 224.

Digitized by Google

Dans l'Aude, grotte du roc de Buffens (1).

Calotte et bélière sont fondues en même temps.

Le type reproduit ci-contre (fig. 7, 8, 9) est particulièrement curieux, parce qu'il permet de prendre sur le vif le procédé employé pour faire la bélière. Ici, elle est formée de deux tiges faisant angle droit; on serait porté à croire qu'elles ont été fondues séparément et soudées après avoir été rapprochées. Mais il n'y a là qu'une illusion résultant du procédé de moulage; la pièce a été fondue d'un seul coup, telle qu'elle est, dans un moule d'argile ou de sable, et la double barre formant bélière représente les vides percés dans cette argile avec un poinçon...; les deux trous destinés à recevoir le métal en fusion ne s'étant pas exactement rencontrés, on a l'apparence de deux tiges distinctes, rapprochées et soudées après coup.

Mais ce n'est qu'une apparence.

En réalité, il n'y a pas de soudure et nous verrons plus loin que les métallurgistes de l'époque qui nous occupe ignoraient probablement l'art de souder.

Des boutons hémisphériques, analogues à ceux de Vénat, ont été recueillis :

Ariège, grotte de Lombrive (2); Cher, Petit-Villatte (3); Savoie, lac du Bourget (4); Suisse; Caucase (5).

Les côtes saillantes du bouton n° 274 ne sont peut-être pas de simples ornements. Elles ont probablement

(1) *Matériaux*, 1884, f. 160.

(2) *Matériaux*, 1885, p. 95.

(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VIII, f. 3.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXII.

Voir au musée de Saint-Germain, salle V, vitrine I, G, boutons à barre transversale trouvés dans le lac du Bourget.

(5) E. Chantre, *Le Caucase*, t. II, pl. XXX.

J. de Morgan, *Mission au Caucase*, t. I, p. 49, f. 7, 9, 10; p. 127, f. 107.

Digitized by Google

le même but que les côtes plus accentuées qui se développeront plus tard dans les cistes du premier âge du fer, comme l'a justement fait observer M. Adalbert de Beaucorps à propos du vase en bronze trouvé dans le tumulus de Reuilly; ces cordons saillants ont pour but de donner de la rigidité aux plaques de bronze, sans augmenter sensiblement la quantité de la matière qui devait être fort précieuse alors.

Nos chaudronniers antiques avaient pressenti par l'observation directe la loi de résistance des métaux.... qui nous fait employer les fers à cornières et les minces tôles gaufrées (1).

Les boutons à cercles concentriques travaillés au repoussé sont de véritables bijoux de fabrication; on ne ferait pas mieux aujourd'hui.

Trouvailles analogues :

Aude, au roc de Buffens, Caune, avec fibules et autres objets en bronze (2); Hautes-Alpes, à Réallon (3); Oise, à Saint-Pierre en Châtre (4).

Savoie, station de Conjux, palafittes du Bourget (5). Les sépultures d'Albiez-le-Vieux, près Saint-Jean-de-Maurienne, qui sont classées dans le premier âge du fer, ont aussi donné des boutons analogues, mais ils sont travaillés avec moins de soin (6).

Angleterre, en divers endroits, et notamment dans le marais de Réach, avec des gouges et des haches à douille (7).

(1) Baron Adalbert de Beaucorps, « Le tumulus de Reuilly », dans le *Journal du Loiret*, 17 mars 1888. Tiré à part, 8 pages.
(2) G. Sicard, dans les *Matériaux*, 1884, f. 159; tiré à part, p. 13.
(3) *Revue archéologique*, 1870, I, p, 419.
(4) A. et G. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1004.
(5) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXII, f. 37.
(6) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XVII, f. 3.
(7) J. Evans, *Age du bronze*, f. 499.

Digitized by Google

Le mode de travail de ces boutons rappelle celui de la cocarde du casque de Cuperly (1).

FEUILLES MARTELÉES.

(N^os^ 165 à 176.)

Le martelage des métaux paraît être aussi ancien que la métallurgie elle-même ; dès l'époque néolithique on trouve, dans les sépultures, des perles et des bracelets en or natif ou en cuivre obtenus par ce procédé ; les haches à rebord sont martelées pour former le tranchant.

Mais c'est surtout à la fin de l'âge du bronze que les *chaudronniers* prennent une place importante dans l'industrie ; leurs minces feuilles de métal, aplanies au marteau et ornées de bossettes au repoussé, rappellent, pour la finesse du travail, les boucliers et les vases des nécropoles hallstattiennes (2) ; nos ouvriers charentais montrent une véritable habileté (voir nos n^os^ 170, 173, etc.) ; ils n'ont qu'un pas à faire pour devenir des artistes capables de produire les magnifiques cistes à cordon de l'Italie et du Danube qui paraîtront bientôt, tout près de nous, dans l'Orléanais (3).

Plusieurs régions ont fourni des objets du même style fabriqués par des procédés qui semblent identiques :

(1) *Congrès archéologique de France,* vol. XLVII, session de 1880, p. 374.

(2) Voir au musée de Saint-Germain les aquarelles de M. Ramsauer, représentant les plaques estampées, etc., provenant de la nécropole de Hallstatt. Salle VI, meuble à volet, 25.

(3) Boucher de Molandon et baron Adalbert de Beaucorps, « Le tumulus de Reuilly ». Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1887.

Digitized by Google

Basses-Alpes, disques ornés, paraissant avoir servi de coiffure, de la collection Ollivier, à Digne, découverts à Saint-André-de-Méville (1).

Cher, mince feuille ornée de bossettes, cachette du Petit-Villatte (2).

Iles-Britanniques, boucliers en feuilles de bronze ornées au repoussé d'anneaux concentriques séparés par des cercles de petits boutons (3), qui rappellent trait pour trait notre n° 173; ces boucliers avaient des umbos qu'il est permis de rapprocher du n° 168, munis de deux trous de rivets pour fixer la poignée.

Savoie, fragments de feuille de bronze estampée, ornée de bossettes de diverses grandeurs disposées en cercles; la dimension des courbes semble indiquer une cuirasse ou un bouclier (4).

La Suisse, dans ses habitations lacustres (5); l'Italie, dans ses cimetières proto-étrusques, et spécialement dans la fonderie de Bologne (6); la vallée du Danube, notamment dans sa sépulture à inhumation de la Grotte Saint-Paul-de-Beuron (7); l'Autriche, dans la curieuse station de Watsch, ont fourni de nombreux spécimens de cette industrie (8).

(1) *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1883, pl. I, p. 49.
Voir au musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 9, n° 27450, moulage de disques hémisphériques de la collection du Dr Ollivier.
Un travail analogue peut se constater sur les casques à grande crête du musée de Saint-Germain, salle VI, vitrine 2, B.

(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XIII, f. 9.

(3) J. Evans, *Age du bronze*, p. 373, f. 433, 435, 428, 513.
O. Montélius, *L'Anthropologie*, 1891, p. 57.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXV, f. 2.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XIV, f. 31, et pl. XXII.

(6) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLVI et XLVII.

(7) Max. de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace*, résumé. Strasbourg, 1870, pl, I, f. 4, p. 59.

(8) E. Chantre, « Nécropoles hallstattiennes », dans *Matériaux*, 1884, p. 129.

Digitized by Google

En Suède, M. O. Montélius signale une bande de bronze, travaillée en bosselage, trouvée dans une tourbière avec une hache à douille, des bracelets, des fibules, etc., le tout en bronze; il y avait aussi un anneau d'étain (1).

Nos chaudronniers charentais paraissent avoir eu des relations avec les Iles-Britanniques, la Suède, l'Europe centrale, la Suisse et l'Italie. Non seulement, dans ces diverses contrées, le procédé de fabrication est le même, mais les motifs d'ornementation se ressemblent.

Nos nos 170, 173 pourraient provenir de toutes ces régions qui en ont fourni de semblables.

APPLIQUES.

(Nos 177 à 187.)

Les nos 177, 178, 181, 188 sont assez difficiles à déterminer; il est cependant permis de les rapprocher des objets très analogues provenant du tumulus de Refranche (Doubs), Musée de Besançon (2), et de la cachette du Petit-Villatte (Cher) (3).

Fig. 10. — Gr. 1/1.

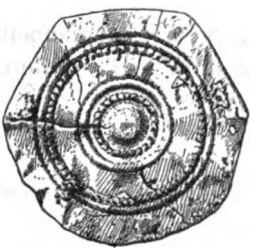

Fig. 11. — Gr. 1/1.

Les appliques discoïdales ou quadrangulaires munies de griffes, figurées sous les nos 179, 180, 182, 183, 184, 186, sont particulièrement intéressantes comme terme de comparaison; leurs formes, toutes spéciales, ne sont pas imposées par leur destination comme pour les

(1) O. Montélius, *Antiquités suédoises*, f. 237.
(2) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XLI, f. 9.
(3) Pierre de Goy, *Cachette de fondeur du Petit-Villatte*, pl. VIII, f. 5.

Digitized by Google

hameçons, les épingles, les perles, etc. ; on aurait pu atteindre le même but avec des dispositions tout à fait différentes. (Voir fig. 10 et 11.)

Les types identiques que nous retrouverons ailleurs indiqueront donc des relations directes avec la Charente ou une origine commune. Leur aire de dispersion est assez étendue ; nous les retrouvons dans les régions suivantes :

Cher, cachette du Petit-Villatte, appliques rondes et quadrangulaires identiques aux nôtres (1).

Jura, le tumulus B de la forêt des Moidons, fouillé par M. Jacques de Morgan, renfermait les objets en bronze suivants : épingles, ornements, bracelets et, sur la poitrine, une trentaine de boutons en bronze estampé (semblable à notre n° 186) qui servaient probablement à agrafer un manteau collé au corps (2).

Hautes-Alpes, trésor de Réallon (3).

Suisse. M. V. Gross a recueilli à Mœringen une série de minces feuilles de bronze rectangulaires semblables à notre n° 182 ; elles sont munies de griffes, apparemment pour être appliquées à un ceinturon ou à un baudrier ; l'échancrure semi-lunaire, ménagée entre les griffes, était garnie de petites appliques arrondies semblables à notre n° 186 (4).

C'est ainsi que le Dr Gross comprend l'agencement des appliques qu'il a recueillies, comme il l'a indiqué dans sa fig. 59, pl. XXIII, des *Protohelvètes*.

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. X, f. 1 à 4.

(2) Jacques de Morgan, *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, 1883, pl. V, f. 6, 7.

Matériaux, 1886, p. 363.

G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1011, 1011 *bis*.

E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXVI, f. 5.

(3) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XXII, f. 14. Voir aussi pl. LXII, 22, 23, 24.

(4) V. Gross, *loc. cit.*, pl. XXIII, f. 59 et p. 65.

Digitized by Google

J'ai deux fragments bien conservés trouvés à Vénat, dont la disposition est différente; les petites appliques rondes sont collées sur l'applique quadrangulaire de manière que les griffes coïncident.

Savoie. La station de Grésine, lac du Bourget, nous fournit toujours des termes de comparaisons. L. Rabut y a recueilli nos deux types (1). Sur un même point, il a retiré du lac douze rondelles estampées, identiques à notre n° 186, ce qui paraît montrer que les appliques rondes n'étaient pas toujours associées aux quadrangulaires. Il pense que les premières servaient souvent à orner d'étroites bandes de cuir ou d'étoffes sur lesquelles elles étaient fixées par leurs griffes. (Voir sa fig. 4, pl. XVI.)

Ces appliques rondes ont été trouvées jusqu'en Hongrie où elles sont en bronze coulé (2).

Italie? La pl. XLVI, de Zannoni, *Fonderia di Bologna,* donne, fig. 159, 169, des feuilles de bronze analogues, mais il est difficile de bien juger avec les seules héliogravures; il faudrait voir les originaux.

Le baron G. de Bonstetten a signalé dans un tumulus de Neueneck, près Berne, un fragment de coutelas en fer, avec poignée de bronze à *antennes,* rappelant celle de l'épée n° 18; à en juger par les traces laissées sur la lame de ce coutelas, le fourreau a dû être en bois recouvert de cuir, avec garniture en bronze à *ornements disqués,* analogues à notre n° 186 (3).

(1) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie,* pl. XII, f. 6; pl. XI, f. 26.

E. Chantre, *Age du bronze,* pl. LXII, f. 26 (station de Conjux).

Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine I, G.

(2) Adrien de Mortillet, « Trouvaille hongroise de l'époque larnaudienne », dans *L'Homme,* 1885, p. 52, f. 9.

(3) *Supplément au recueil d'antiquités suisses,* 1860, pl. XXI, 2.

Digitized by Google

Le n° 187 est une applique globulaire munie de deux griffes, identique à celle provenant du cimetière du Peyre-Haute (Hautes-Alpes); M. E. Chantre croit qu'elle provient d'une cotte de mailles (1); des appliques semblables ont été trouvées à Hallstatt (2).

OBJETS DIVERS INDÉTERMINÉS.

N° 188, voir au n° 218.

Les n^{os} 189 191, 192, 193, 194, 195 sont des garnitures d'objets divers, difficiles à déterminer.

Le n° 196, doit être un anneau ou boucle de suspension qui était peut-être fixé à un couvercle en bois.

Un objet analogue a été trouvé au Petit-Villatte (Cher); M. Pierre de Goy l'a figuré dans sa pl. X, fig. 13.

Le n° 197... ?

AGRAFE.

(N° 190.)

Le n° 190 est une agrafe qui a peut-être servi à fixer une ceinture formée par les n^{os} 178 à 186. Encore un objet qui peut être considéré comme un fossile caractéristique de la couche que nous étudions.

Généralement ces agrafes sont garnies de trois griffes placées à leur extrémité antérieure (3) comme celles trouvées : à Larnaud (Jura) (4); à Réallon (Hautes-Alpes) (5); dans la forêt des Moidons (Jura) (6).

(1) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. III, f. 6, p. 16.
(2) *Matériaux*, 1878, pl. X.
(3) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 192.
(4) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 995, 997.
E. Chantre, *Age du Bronze*, pl. XLVI, f. 8, pièce fondue; pl. XLVIII.
(5) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XXI, f. 10.
G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 996.
(6) J. de Morgan, « Forêt des Moidons », dans *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, 1883, pl. 5, f. 1.
E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXVI, f. 6.

Digitized by Google

Elles en ont quelquefois cinq, deux de chaque côté, une en avant, comme celles trouvées dans le Kairn de Bofflens (Suisse) (1), et dans le tumulus de Refranche (Doubs) (2).

On voit bien que le n° 190 est de la même famille, mais d'une branche collatérale qui a déjà pris un aspect particulier ; elle a, dans la partie antérieure, trois crochets en avant, deux sur le côté et un crochet à la partie postérieure; son milieu est renforcé par une forte nervure longitudinale. On la retrouve identique :

Dans le Cher, au Petit-Villatte (3).

En Savoie, station de Grésine, dans les palafittes du Bourget (4).

En Suisse, station de Mœringen (5).

Comme toujours, les rapprochements nous conduisent au lac du Bourget et vers la Suisse.

Des objets analogues ont été trouvés dans la Lozère, à Saint-Chely, dans la Saône. (Musée de Saint-Germain.)

L'Angleterre ne paraît pas avoir fourni d'agrafes rappelant le n° 190.

Ces agrafes se fixaient probablement à l'extrémité d'une ceinture dont l'autre bout était muni d'un anneau comme il a été constaté dans l'une des tombelles d'Igé (Saône-et-Loire) (6).

(1) Baron de Bonstetten, second supplément du *Recueil des antiquités suisses*, 1867, pl. IV, f. 3, 4, p. 5 ; pl. III, f. 19.

(2) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XLI, f. 10.

(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. X, f. 6.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXV, f. 5.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 100, f. 25.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XIV, f. 1.

(6) Léon de Freminville, « Les tombelles d'Igé (Saône-et-Loire) ». *Académie de Mâcon*, 1877, pl. IV, f. 2.

Digitized by Google

ORNEMENTS A DENTS DE LOUP.

(N° 198 à 208.)

La décoration en dents de loup est fréquente à la fin de l'âge du bronze; les poteries du Bois-du-Roc en donnent de nombreux exemples que l'on retrouve un peu partout, dans les habitations lacustres de la Suisse et de la Savoie, en Scandinavie, dans l'Europe centrale, dans les tombes à incinération du nord de l'Italie, etc.

Les nos 198 à 202, 208, 290 sont des fragments de bandes de bronze fondues et munies, à la partie inférieure, de bélières en forme d'anneaux, moulées avec la pièce et qui permettaient de fixer l'ornement sur une étoffe ou sur du cuir.

Dans le tumulus à char du Gros-Guignon, commune de Savigné (Vienne), j'ai recueilli des ornements analogues; mais la partie inférieure était munie de petits appendices plats, très rapprochés, destinés à fixer les pièces sur du bois.

Ces deux séries d'objets ne sont pas coulées de la même manière; au Gros-Guignon, il semble que le moule, à deux valves, ouvrait perpendiculairement à la plaque dans la ligne des appendices, à la base des dents (1); à Vénat, les plaques ne présentent pas traces du moule.

Des ornements semblables, munis de bélières à la partie inférieure, ont été recueillis dans le Cher (2).

Le n° 203 représente deux fragments d'un disque en bronze, repoussé au centre en forme de chapeau rond minuscule, à bords droits; ces bords sont percés par les trous des rivets qui devaient le fixer sur du bois, du cuir ou de l'étoffe.

(1) Gustave Chauvet, « Le Gros-Guignon », dans *Mémoires* de la Société des antiquaires de l'Ouest, t. VII, 1884, p. 142.

(2) Pierre de Goy, pl. VIII, f. 4.

Digitized by Google

Dans le tumulus du Gros-Guignon, arrondissement de Civray (Vienne), sépulture à incinération de l'âge du fer, j'ai recueilli un objet semblable (1).

Il en a été trouvé d'analogues : Cher, au Petit-Villatte (2); Vienne, cachette de Notre-Dame d'Or (3); Scandinavie (4); Italie, fonderie de Bologne (5).

ANNEAUX APPLIQUES.

(Nos 204 à 206.)

Les nos 204, 205, 206 sont des anneaux bombés sur une face et creusés en gouttière sur l'autre qui est munie de bélière d'attache, permettant de fixer l'anneau sur une surface plane, cuir ou étoffe.

Je ne connais qu'une pièce semblable, trouvée en Ecosse, avec des épées en bronze et une épingle à tête plate; M. J. Evans est porté à croire que ces anneaux étaient des montures de ceinture (6).

Le no 207 est probablement un fragment de soie de ciseau. (Voir *ciseaux*.)

Les nos 210, 211, 212, 288 ne se sont pas encore rencontrés, je crois, dans les cachettes, fonderies ou stations de l'âge du bronze; ils doivent avoir un rapport avec les nos 204, 205, 206, dont le mode de fabrication est le même; comme eux, ils ont un côté bombé, l'autre creusé en gouttière et muni de trois bélières d'attache.

Le no 288 a toute l'apparence d'une boucle de ceinture.

(1) G. Chauvet, « Le Gros-Guignon », dans *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1884.
(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. IV, 7.
(3) Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, S. A, 101.
(4) O. Montélius, dans les *Matériaux*, 1885, pl. II, f. 40.
(5) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIII, f. 30.
(6) J. Evans, *loc. cit.*, f. 500.

Digitized by Google

CLOUS.

(Nos 215, 216.)

Les nos 215, 216 sont des clous de formes diverses ; les plus communs à tête hémisphérique, les plus rares à tête quadrangulaire ; j'en ai quelques autres qui n'ont pas été reproduits dans les planches ; les uns sont à tête tout à fait plates, les autres, très petits, ont une tête hémisphérique grosse comme un pois.

Trouvailles analogues :

Savoie, station de Gresine (1) ; Cher, au Petit-Villatte (2) ; Jura, fonderie de Larnaud (3).

M. J. de Morgan a trouvé dans l'Arménie russe des clous en bronze avec boutons, bagues et pinces à épiler (4).

Nos 217, 219. Vénat a donné plusieurs échantillons de ces plaques circulaires munies au centre d'une tige ronde ; dans le n° 217, la tige correspondant au côté concave est aplatie à l'extrémité, comme si elle avait dû être insérée dans du bois ; la partie correspondante au côté convexe est terminée nettement par une surface plane, un peu plus évasée, comme une tête de rivet.

Des pièces semblables ont été trouvées :

Cher, au Petit-Villatte (5) ; Marne, à Festigny (6) ; Vienne (7) ; Suisse (8).

Dans la Somme, à Caix, canton de Rosières, le Dictionnaire archéologique de la Gaule cite une découverte d'objets en bronze analogues à ceux de Vénat, compre-

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 959.
(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VIII, 9 ; pl. XII, f. 5, p. 45.
(3) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 138.
(4) *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 49.
(5) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XI, f. 1, 5, 3.
(6) Auguste Nicaise, *L'Époque du bronze..., loc. cit.*, p. 11.
(7) Musée de Poitiers, S. A.
(8) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXV, f. 1.

Digitized by Google

nant deux larges rondelles plates portant au milieu l'une un axe, l'autre une ouverture circulaire (1). Ces deux rondelles étaient peut-être fixées aux deux extrémités de la même tige comme pour l'exemplaire trouvé dans le lac du Bourget (2).

Les nos 188 et 218 représentent, vu sur les deux faces, le même objet qui peut être rapproché de celui figuré par M. J. Evans dans son *Age du bronze*, fig. 508, trouvé à Dreuil (Somme), dans une cachette qui contenait divers objets en bronze analogues à ceux d'Angleterre.

CHAINE.

(N° 221.)

Le n° 221 est un fragment de chaîne analogue à celui trouvé dans la fonderie de Larnaud (3).

Ces chaînes, formées d'anneaux en bronze reliés entre eux par de petites feuilles repliées du même métal, ne sont pas rares dans les habitations lacustres ; M. Robert Munro donne plusieurs exemples de petits objets encore fixés à leur chaîne de suspension : à Wollishofen, lac de Zurich ; à Estavayer, lac de Neuchâtel ; à Vallamand, lac de Morat (4).

A quoi servait le n° 222 ?

Il a de l'analogie avec un petit cône haut de 45 millimètres terminé par un anneau de 2 centimètres, signalé par M. Charles Cournault parmi les objets innommés de la collection du Dr V. Gross ; il le compare

(1) *Revue archéologique*, t. XVI, 2e série, p. 317.
(2) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 101, f. 12.
(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 981.
(4) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 14, f. 6 ; p. 62, f. 13 ; p. 72, f. 21.

Digitized by Google

aux boucles destinées à passer les rênes dans les colliers pour conduire les chevaux (1).

Peut-être la comparaison est-elle exacte.

L'objet de la collection V. Gross doit être celui reproduit dans les *Protohelvètes,* pl. XXIV, fig. 6.

Comparer avec le gros anneau fixé sur une plaque rectangulaire, trouvé dans le lac du Bourget (2).

Le n° 223 est un bouton qui ne paraît pas avoir été trouvé jusqu'à ce jour dans l'industrie de l'âge du bronze.

ORNEMENT DE POITRINE.

(N°s 224, 236.)

Les n°s 224, 236 représentent, sous deux faces, une plaque de bronze arquée dans laquelle sont ménagés, aux deux extrémités et au milieu, trois anneaux adhérents. La face supérieure (n° 224) est lisse, la face inférieure (n° 236) est munie de deux coulants ou bélières qui permettaient de fixer la plaque sur une bande d'étoffe ou sur du cuir.

L'usage de cet objet est assez difficile à déterminer. A première vue, on est tenté de le rapprocher des ornements de poitrine en schiste, assez communs à l'époque néolithique, analogues à celui que j'ai recueilli dans le dolmen de la Mouline (3).

Il y a au Musée de Saint-Germain un objet presque semblable trouvé dans l'Yonne; l'anneau du milieu est muni d'une chaînette et de deux pendeloques ayant une grande ressemblance avec notre n° 232.

(1) *Revue archéologique,* 1879, II, p. 177.

(2) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 101, f. 6.

(3) Gustave Chauvet, « Note sur la période néolithique dans la Charente ». Extrait du *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1877, pl. VII, f. 6.

Digitized by Google

M. G. de Mortillet en fait un pectoral datant de la fin de l'âge du bronze, destiné plus probablement à orner la poitrine d'un cheval que celle d'un homme; ce serait un accessoire de harnachement (1).

PENDELOQUES.

(N^os^ 226 à 229, 232.)

Les pendeloques sont de trois types analogues à ceux décrits par Desor sous le nom d'amulettes (2) :

1° Les unes, n° 226, sont formées d'une plaque en croissant munie d'un manche à anneau; c'est un fac-simile complet de certains rasoirs, mais leurs bords ne sont pas tranchants.

Des objets identiques ont été recueillis :

Dans la Vienne, cachette de Notre-Dame d'Or, Musée des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (3); et cachette du Verger-Gazeau, commune de Mirebeau (4).

En Suisse, lac de Neuchâtel, stations de Corcelettes, Estavayer, Cortaillod, Auvernier (5).

En Savoie, lac du Bourget, à Grésine (6).

(1) *L'Homme*, année 1887, p. 369.

A comparer avec la fig. 142, *Matériaux*, 1876, représentant un montant de mors (?) en bronze, du musée d'Arezzo.

(2) *Le bel âge du bronze*, p. 24.

(3) B. Fillon, « Rapport sur une découverte d'objets gaulois à Notre-Dame d'Or ». Extrait des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1845, pl. I, f. 10 *bis*.

(4) Georges Morin, « Une découverte de l'âge du bronze », dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1883, planche.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, f. 14, 18, 50; pl. XIV, 42.

E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 187, f. 138, pl. LXXIII.

G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, p. 985.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 43, f. 24. Cette figure est identique à notre n° 229.

(6) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXIV, f. 20.

Digitized by Google

Quelques objets semblables ont été recueillis en Angleterre et en Allemagne, mais ils paraissent se rapporter plutôt aux *rasoirs* qu'aux pendeloques (1);

2° D'autres, plus rares, sont circulaires, en forme de grand disque, munis d'une bélière sur le bord et ajourés d'un ou plusieurs trous ronds, plus ou moins grands, comme notre n° 228.

Des analogues ont été recueillis : dans la Vienne, au Verger-Gazeau (2); dans le Cher, au Petit-Villatte (3); en Suisse, à Auvernier, lac de Neuchâtel (4); en Savoie, lac du Bourget (5);

3° Un autre type, forme triangulaire (n° 232), était probablement suspendu au croissant reproduit n° 224. Cette pendeloque se rencontre fréquemment dans le bassin du Rhône (6).

Elle a été recueillie :

Dans le Jura, à Larnaud (7).

En Suisse, à Estavayer, à Auvernier et à la Tène, lac de Neuchâtel (8); à Morges, lac de Genève (9); à Wollishofen, lac de Zurich (10).

En Savoie, à Grésine, lac du Bourget (11).

(1) J. Evans, *loc. cit.*, p. 238, 239.
(2) Georges Morin, *loc. cit.*, f. 6.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VII, 5.
(4) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, f. 38, 39.
(5) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXIV, f. 22.
(6) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 184.
(7) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 987.
(8) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 62, f. 10.
(9) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, 54.
Robert Munro, *loc. cit.*, p. 84, f. 9; p. 91, f. 15.
E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXXIII, t. I, p. 187.
E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, p. 24, f. 48.
(10) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 14, f. 29, 30.
(11) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXIV, 21.

Digitized by Google

DIVERS.

N° 230. Cette pièce, qui est cassée aux deux extrémités, peut être comparée à celles ci-après :

Un ornement ajouré, trouvé au Verger-Gazeau, département de la Vienne (1);

Des agrafes de ceinture, du cimetière de Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes). Au musée de Toulouse (2);

Des agrafes de collier, du cimetière de Jausier (Basses-Alpes). Collection Ollivier, de Digne (3) ;

Une pendeloque à chaînette, du tumulus de Flagey (Doubs). Musée de Besançon (4).

Ces comparaisons nous reportent vers l'Est au premier âge du fer.

N°s 231 et 233... ?

N° 234 (voir n° 268).

N° 235. Bouton hémisphérique muni, comme bélière d'attache, de deux barres transversales en croix.

Je n'en connais pas de semblables.

ANNEAUX.

(N°s 237 à 242.)

Les anneaux, de dimensions diverses, sont très nombreux à la fin de l'âge du bronze; on les trouve quelquefois en tas ; la station d'Hauterive, lac de

(1) George Morin, *loc. cit.*, pl., fig. 9.
(2) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. V.
(3) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XII.
(4) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXXVII.

Digitized by Google

Neuchâtel, en a fourni un lot de 1,200 (1). M. E. Chantre en signale dans le Jura, les Hautes-Alpes, la Savoie (2). Les habitations lacustres de cette dernière contrée, notamment la station de Grésine, ont tous nos types charentais (3). Même abondance au Petit-Villatte (Cher) (4).

A quoi servaient-ils?

On a cru y voir des monnaies; cette hypothèse de Desor (5) a été reprise depuis par divers archéologues, notamment par M. J. de Morgan qui a particulièrement étudié cette question. Il a pu constater que les anneaux du Caucase présentent des relations pondérales remarquables avec le cycle assyrien (6).

Quelquefois, les annelets ont pu être employés à garnir des vêtements, à la façon des cottes de mailles (7).

Il ont dû servir aussi à former des chaînettes pour colliers ou ceintures.

ANNEAUX-GRELOTS.

(N^os^ 243 à 248.)

Voilà des anneaux particulièrement intéressants dont la fabrication suppose une habileté peu commune. Il nous font croire à des relations directes entre la Charente et l'Angleterre, à l'époque qui nous occupe. Il est difficile, en effet, de penser que des objets d'une

(1) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XVIII, fig. 53.
(2) E. Chantre, *Age du bronze*, I. p. 181.
(3) Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. X.
(4) P. de Goy, *loc. cit.*, pl. X, fig. 6, p. 46.
(5) E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p. 17, 18.
(6) *Revue archéologique*, 1889, II, p. 177; 1890, II, p. 187.
J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. I, p. 109.
(7) George Morin, « Une découverte de l'âge du bronze », *loc. cit.*, p. 81.

Digitized by Google

fabrication si complexe et ne répondant pas à un besoin courant de la vie, aient été inventés sur deux points différents, à la même période de civilisation.

M. J. Evans cite un anneau creux de 34 millimètres de diamètre, fait d'une bande de bronze façonnée en tube et qui était resté ouvert du côté de l'intérieur de l'anneau, trouvé à Melbourn, comté de Cambridge, avec une hache à douille (fig. 145 de l'Age du bronze, analogue à notre n° 13), une gouge et autres objets en bronze presque identiques à ceux de Vénat (1).

Des anneaux analogues ont été recueillis en Irlande (2); dans le Cher, au Petit-Villatte (3); dans l'Oise, à Fouilloy (4).

Peut-être pourrait-on les rapprocher des grands anneaux creux signalés en Lorraine par M. Barthélemy (5).

A quoi servaient-ils ?

Peut-être au harnachement des chevaux.

Peut-être à orner des bâtons analogues à ceux portés par les sergents de ville japonais (6) et par les moines mendiants de l'Inde (7).

Peut-être doivent-ils être rapprochés des sistres à anneaux des Égyptiens, employés dans la musique guerrière pour effrayer Typhon.

Le mieux est de dire qu'on ne sait pas.

(1) J. Evans, *loc. cit.*, p. 421.

M. Salomon Reinach, dans le *Catalogue sommaire du musée de Saint-Germain*, p. 137, indique ces anneaux comme ayant pu servir de hochets (*tintinnabula*).

(2) J. Evans, *loc. cit.*, p. 421.

(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VIII, fig. 11.

(4) *Revue d'anthropologie*, 1882, p. 509.

(5) F. Barthélemy, *loc. cit.*, pl. XXIX, fig. 7, 8.

(6) De Moges, « Voyage en Chine et au Japon », dans *Le Tour du monde*, 1er sem. 1860, p. 168.

(7) A. Grandidier, *Le Tour du monde*, t. XIX, p. 52.

Digitized by Google

Ils se rapportent peut-être à quelques habitudes disparues de la vie courante... et que nous ne pouvons soupçonner. Pierre Loti, dans son dernier livre, raconte que les femmes de Gaza attachent à la cheville de chaque bébé un bracelet de grelots pour l'entendre de loin, comme on en met aux chèvres dans les champs (1).

Ils paraissent fondus dans des moules à deux valves, le creux ménagé par un noyau d'argile dont les traces existent encore sur quelques échantillons.

Le n° 245 représente un de ces anneaux bruts de fonte, portant sur la circonférence les traces des valves du moule. Sur les autres spécimens, ces traces ont disparu, probablement par le polissage.

Quelques-uns pourraient avoir été fabriqués au marteau avec une feuille de métal.

Question. — Les grains de bronze que l'on trouve à l'intérieur de ces anneaux et qui les ont fait baptiser *grelots* ne pourraient-ils pas provenir de larmes métalliques, introduites accidentellement au moment de la fonte dans le noyau intérieur d'argile insuffisamment comprimé? Après la fonte, l'argile a pu être facilement enlevée..., mais les larmes de bronze sont restées ??

L'anneau creux serait ainsi devenu un grelot accidentellement.

REVÊTEMENTS.

(N^{os} 249, 250, 251.)

Ces objets sont d'épaisses feuilles de bronze coulées, qui ont dû être fixées sur du bois au moyen de rivets ; leur usage est difficile à déterminer.

(1) Pierre Loti, *Le Désert*, p. 250.

Digitized by Google

Le Petit-Villatte (Cher) a fourni une pièce semblable à notre figure 249; M. Pierre de Goy la cite comme d'usage inconnu (1).

Il a été trouvé dans la Loire, à Orléans, des revêtements analogues, attribués à des poignées d'épées (2).

Enfin, M. O. Montélius signale, en Suède, des haches du second âge du bronze dont le manche est revêtu d'une gaîne analogue (?) au n° 249 (3).

M. Gaillard de la Dionnerie a recueilli au camp de Séneret, près Poitiers, des revêtements de roues provenant d'un char antique qu'il serait bon de rapprocher des n^{os} 250 et 251.

N° 252. Base de lance (voir lances).

Les n^{os} 253 et 254 sont des armatures d'instruments ou d'outils; les grands couteaux modernes des bouchers ont le manche garni d'un revêtement de métal semblable au n° 253.

MORS ?

(N° 255.)

Encore une énigme... peut-être une boucle de ceinture; un morceau de mors de cheval, d'après MM. de Mortillet (4). Cet objet est bien petit pour cet usage; il est vrai que Rutimeyer a pu constater, sur des squelettes d'équidés lacustres, la taille médiocre des chevaux ou ânes de l'âge du bronze (5); mais les mors

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XIII, 5.

(2) Abbé Desnoyers, « Nouveaux objets trouvés dans la Loire », Orléans, 1875. Extrait des *Mémoires* de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, pl. II, fig. 5 et 6, p. 13.

(3) O. Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 136.

(4) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 970.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 82.

Digitized by Google

authentiques de cette époque semblent avoir une forme différente (1).

Ce qu'il y a de certain, c'est que des objets identiques ont été recueillis à Reach, comté de Cambridge, avec un mobilier semblable à celui de Vénat (2); dans le département de la Vienne, à Notre-Dame d'Or (3); dans le Jura, à Larnaud.

On peut ranger dans la même série le n° 273, dont l'analogue, en os, a été recueilli par M. G. Sicard, en 1886, dans la grotte du Roc-de-Buffens (Caunes).

ANSE.

Le n° 256 ressemble aux anses des chaudrons de la fonderie de Bologne (4); la tige est creuse à l'intérieur et remplie d'un sable noirâtre, très visible par une cassure pratiquée près d'une des boucles.

Les anses des chaudrons anglais de l'âge du bronze sont différentes; elles sont généralement formées d'un grand anneau fermé et fixé dans une gaîne ménagée sur le côté du vase (5).

ROUE.

(N° 257.)

Qu'était cette roue en bronze à quatre rayons?

Le procédé comparatif employé pour les objets précédemment décrits porte à croire qu'elle était destinée

(1) Alexandre Bertrand, « Deux mors de cheval en bronze, Mœringen et Vaudrevanges », dans la *Revue archéologique*, 1888, I, p. 52.

(2) J. Evans, *Age du bronze*, p. 431.

(3) Musée des Antiquaires de l'Ouest, vitrine de Notre-Dame d'Or, S. A, 86. Cet objet a plus de rapport avec un mors que le nôtre.

(4) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLVII, fig. 4, A.

(5) J. Evans, *Age du bronze*, fig. 510, 511.

Digitized by Google

à l'un de ces chars minuscules, bien connus des archéologues, dans lesquels on a vu des jouets d'enfants, des objets votifs ou sacrés destinés au culte.

L'aire de dispersion de ces petits chars, portés sur des roues généralement à *quatre rayons* (1), est assez étendue; voici quelques-uns de ceux signalés :

En Suisse, dans les palafittes du lac de Neuchâtel, roue en étain à cinq rayons et d'autres en bronze (2), et au Baume-du-Four, petites roues en bronze de 45 millimètres de diamètre à 6 ou 8 de rayon, avec des objets en bronze, bracelets, fibule à boudin, épingle, ciseau, etc. (3).

En Italie, à Este, à Cortona, à Corneto (4).

Dans l'Europe centrale :

1° A Bourg-sur-Sprée, rive gauche de l'Oder; en 1865, M. Virchow découvrit un premier char près de la ville, et plus tard un second dans les travaux d'un canal; les roues sont à quatre rayons (5) ;

2° A Drossen, chariot à trois roues de quatre rayons trouvé, en 1848, en construisant la chaussée de Francfort-sur-l'Oder. Musée du lycée de New-Ruppin (6);

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'observer que les chars représentés sur les situles hallstattiennes, notamment ceux de la situle *Arnoaldi* (Bologne), sont portés sur des roues à quatre rayons.

(2) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 226.

(3) E. Desor, *Matériaux*, 1870, p. 534, pl. XX.

Voir au musée de Saint-Germain, salle V, vitrine I, A, moitié d'une roue en terre trouvée dans le lac du Bourget.

(4) E. Chantre, *Association française*, congrès de Blois, 1884, p. 420.

Matériaux, 1884, p. 312, fig. 188. Char votif du musée du Louvre.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 258, fig. 16. Roue des terramares de Montale (Italie).

(5) J. Mestorf, *Matériaux*, 1877, p. 233.

Virchow, *Congrès international préhistorique*. Paris, 1867, p. 257, fig. 51.

(6) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 224, fig. 165.

Digitized by Google

3° A Friesack (Brandebourg), deux roues en bronze à quatre rayons (1);

4° A Klein-Glein, Styrie, musée de Gratz, magnifique petit char dont les quatre roues, à huit rayons, supportent un vase ; M. Adrien de Mortillet en a donné un bon dessin dans les *Matériaux*, 1884, p. 311 (2);

5° A Oberketh, Silésie, petit chariot trouvé dans un vase sépulcral, musée de Breslau (3), est peut-être le même que celui indiqué par M. E. Chantre à Obertreth (2), et par Mlle J. Mestorf à Ober-Kehle, arrondissement de Trebnitz, Silésie (4);

6° A Peccatel, Mecklembourg, petit chariot à quatre roues ayant chacune quatre rayons, trouvé en 1843 par M. Lisch dans un tumulus à incinération, avec objets de bronze : boutons, couteaux, vases, etc. Musée Schwérin (5);

7° En Transylvanie, petit char à quatre roues de quatre rayons, supportant un vase. Musée de Vienne (6);

8° A Glésinac, Bosnie, petit char à quatre roues de huit rayons, supportant un nid avec deux oiseaux (7);

(1) J. Mestorf, *Matériaux*, 1877, p. 235.
Virchow, *Congrès international préhistorique*. Paris, 1867, p. 254, 253.
(2) E. Chantre, *Association française*, congrès de Blois, 1884, p., 420.
(3) Virchow, *loc. cit.*, p. 253.
S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1894, p. 563.
E. Chantre, *Matériaux*, t. XVIII, p. 315.
(4) J. Mestorf, *Matériaux*, p. 235.
(5) Virchow, *Congrès international préhistorique*. Paris, 1867, p. 251. — *Matériaux*, 1870, p. 536.
E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 223.
(6) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 223. — *Matériaux*, 1870, pl. XX, fig. 5.
(7) E. Chantre, « Nécropoles hallstattiennes », dans *Matériaux*, 1884, p. 315, fig. 189.

Digitized by Google

9° En Scanie, tourbières d'Istad (dans un tombeau, d'après E. Chantre?), petit char à quatre roues de quatre rayons, découvert en 1853. Musée de Stockholm (1).

M. Ernest Chantre a reproduit le dessin de douze petits chars trouvés en Europe, dans le deuxième volume de ses *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, p. 204-205.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le célèbre monument de Kivik, décrit par S. Nilsson, porte, avec des figures de haches en bronze, un char à deux roues de quatre rayons (2).

Dans la longue évolution des arts industriels, l'invention de la roue fut l'une des grandes découvertes de l'âge du bronze, qui dut fortement impressionner les hommes de ce temps; aussi la voyons-nous, à cette époque, portée, en ornement, en amulette ou en pendeloque (3), comme nous avons porté, en 1889, des petites *tours Eiffel* en épingle de cravate et en boutons de manchettes... !

Les archéologues de l'avenir en trouveront probablement dans quelques tombes du XIX° siècle.

Nous retrouverons plus tard la roue dans le domaine religieux comme attribut de divinités (4).

(1) *Matériaux*, 1870, p. 536.
Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, fig. 255.
E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 223.
(2) *Matériaux*, 1869, fig. de la p. 546.
(3) Ollier de Marichard, « Trésor de l'âge du bronze au Devoc », grotte de Vallon (Ardèche), dans les *Matériaux*, 1884, p. 213, fig. 137.
E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXVI (Savoie, station de Grésine et de Châtillon), t. I, p. 223.
E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, fig. 23.
(4) *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1884, p. 113, « roue de Vassy, attribut du *Dis pater* ».
Voir aussi dans la *Revue archéologique* (table) : la roue dans les monuments funéraires, dans les représentations gauloises de Jupiter; le Dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue, etc.

Digitized by Google

La roue de Vénat indique un trait de mœurs commun aux populations de la Charente, de l'Europe centrale, de l'Italie et de la Scanie.

Quelques archéologues ont cru pouvoir étendre ces rapprochements ; M. E. Chantre pense que les chars votifs ont une origine égyptienne ou chaldéenne ; il cite à l'appui de cette idée un chariot trouvé dans le trésor de la reine égyptienne Aah-Hotep (XVII^e siècle avant J.-C.) (1) ; mais il est beaucoup plus grand que nos petits chars de l'âge du bronze, et les objets qui l'accompagnaient ne rappellent point les types industriels de Vénat.

J. Undset cite à l'appui de la même idée les bassins en bronze du temple de Salomon !

Il semble dangereux d'aller aussi loin chercher des rapprochements, surtout lorsqu'ils ne sont pas confirmés par une importante série d'objets divers indiquant une civilisation commune.

J'en dirai autant des petites roues trouvées par Schliemann à Mycènes (2).

N° 258. Garniture de l'extrémité d'une ceinture ou d'une large lanière en cuir.

TUBES ORNÉS.

(N^os 259, 260.)

Encore des objets énigmatiques sur l'usage desquels les archéologues ne sont pas d'accord.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* incline à y voir des gaines de guides (3) ; MM. de Mortillet adop-

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 227.
(2) Schliemann, *Mycènes*, p. 142, fig. 120.
(3) *Types de l'âge du bronze*, découverte de Vaudrevanges, près Sarrelouis, fig. 3.

Digitized by Google

tent cette idée... « C'étaient probablement, disent-ils, « des manches ou poignées passées à l'extrémité des « cordes servant de rênes à des attelages » (1).

Keller y voyait des étuis.

Deux observations précises semblent ne pas donner raison à ces attributions:

A Notre-Dame d'Or (Vienne), B. Fillon a constaté qu'un pareil tube était relié par une tige en bois à un sphèroïde creux semblable au n° 287 (2).

M. Raoul Guérin décrit quatre de ces tubes qui portent sur les côtés des traces d'usure régulières faisant supposer leur rapprochement continu dans la même situation; ils devaient avoir été suspendus dans une position fixe (3).

C'est à peu près l'hypothèse de M. Ch. Cournault, pour qui ces objets sont des pièces de harnais destinées, par leur rapprochement, à produire un bruit analogue à celui de nos grelots ou de nos clochettes (4).

Flouest paraît être dans le vrai lorsqu'il dit que ces tubes devaient être disposés en frange, à la façon de nos aiguillettes modernes (5), soit pour le harnachement des chevaux, soit pour l'ornement des vêtements ou de la chevelure.

Un diadème formé de cordons de laine entourés de fils de bronze et de tubes de bronze, ayant de l'analogie avec les n^{os} 259 et 260, a été recueilli par M. A. de Krousé, en avril 1886, dans le gouvernement de Witepsk. Ces fouilles, publiées en russe, ont été communiquées à la Commission impériale d'archéologie, et

(1) *Musée préhistorique*, fig. 977.
(2) *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, 1845.
(3) *Les objets antéhistoriques du musée Lorrain*, 1868, pl. X.
(4) *Revue archéologique*, 1879, II, p. 177.
(5) *Matériaux*, 1876, p. 333.

Digitized by Google

c'est grâce à l'obligeance de M. Hubert de Gregueil que j'ai pu avoir la traduction de ce curieux rapport.

Cette idée paraît confirmée par la fig. 39 des *Protohelvètes,* reproduisant des tubes soudés ensemble par un feu accidentel; ils sont encore surmontés des anneaux destinés à les suspendre (1).

Les nos 259 et 260 ne sont pas sans analogie avec les pendeloques du tumulus de Clucy (Jura) (2).

Trouvailles analogues :

Alpes-Maritimes. Dans une fente de rocher, au vallon de Coumbo, avec spirales et boutons de bronze; collection du Dr Ollivier (3).

Lorraine. F. Barthélemy cite deux séries de quatre tubes, à nervures et à pavillon, trouvés à Toul et à Frouard, accompagnés de petits anneaux reliés par un fil de bronze et constituant, dit-il, des sonnailles analogues à celles dont sont encore munis, en Suisse, les berceaux d'enfants (4).

Département de la Vienne. Cachettes de Notre-Dame d'Or (5) et du verger Gazeau (6), avec des objets analogues à ceux de Vénat.

Suisse. Dans le lac de Bienne, stations de Nidau et de Mœringen (7).

Italie. Fonderie de Bologne, objets de parure en forme de cylindre creux (*tutuli*) d'une rare élégance, destinés sans doute à la coiffure, d'après E. Desor (8).

Russie. Dans le nord finno-ougrien (9).

(1) V. Gross, *Protohelvètes,* pl. XXIV, fig. 39.
(2) E. Chantre, *Le premier âge du fer,* pl. XXVIII, fig. 2 à 6, et pl. XLII.
(3) *Matériaux,* 1878, p. 292.
(4) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire,* p. 138.
(5) B. Fillon, *loc. cit.,* pl., f. 6.
(6) George Morin, *loc. cit.,* pl., f. 7.
(7) *Revue archéologique,* 1879, II, p. 178.
(8) *Revue archéologique,* 1877, p. 410.
(9) J.-R. Aspelin, *Antiquités du nord finno-ougrien,* fig. 509, 810.

Digitized by Google

Les nos 261, 262, 263, 264 sont des garnitures d'outils.

Nos 265, 266. (Voir Haches.)

CISEAU.

(No 267.)

En laissant de côté les petits instruments classés ci-dessus sous le nom de burins, il reste à examiner les ciseaux proprement dits, destinés probablement à travailler le bois ; ces outils devaient être indispensables, pour pratiquer des mortaises, à un peuple qui faisait des roues et des chars ; et si le bronze était ainsi employé, il fallait bien que le fer ne fût pas d'un usage courant. Les procédés qu'on trouva plus tard pour en faire un métal pratique et résistant n'étaient probablement pas encore connus... C'était comme l'aluminium pour nous, il y a quelques années... ; nous le connaissions bien scientifiquement, mais les Américains n'en avaient pas encore fait des maisons entières !

Les nos 185 et 207 sont peut-être des fragments de ciseaux à soie, rares partout, mais se trouvant, dans les Iles-Britanniques, avec une forme qui se rapproche des tranchets, fig. 272 ; ils s'élargissent comme eux vers le tranchant (1).

Ceux trouvés en Italie, fonderie de Bologne, ont, au contraire, cette partie étroite (2).

M. V. Gross a signalé, en Suisse, quelques petits ciseaux à soie se rapprochant des burins et ressemblant plutôt aux types de Vénat et de Bologne qu'à ceux d'Angleterre (3).

(1) J. Evans, *loc. cit.*, p. 183 et 523.
(2) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXVIII.
(3) *Les Protohelvètes*, pl. XXIV, 2, 8, 18, 22.

Digitized by Google

Le musée de Saint-Germain possède un ciseau à soie venant de Beauvais.

Le n° 267 est un ciseau à douille assez commun ; il a été signalé dans plusieurs stations et trouvailles de la deuxième moitié de l'âge du bronze :

Cher. Au Petit-Villatte (1).

Marne. Un ciseau à douille trouvé *sous* la voie romaine de Reims à Nasium, près de Mourmélon-le-Grand (2).

Jura. Fonderie de Larnaud et localités diverses (3).

Bretagne. Dans le lit de la Vilaine, à Rennes, lors des fouilles de 1847 (4).

Suisse. Lac de Constance, à Ueberlingersée (5) ; lac de Neuchâtel, station de Corcelettes ; lac de Zurich, à Wollishofen (6) ; lac de Morat, à Vallamand (7).

Savoie. Lac du Bourget (8).

Italie. La fonderie de Bologne, à côté des ciseaux à soie, contenait aussi de nombreux ciseaux à douille qui ont été trouvés sur d'autres points de la région (9).

Sibérie. J.-R. Aspelin a signalé dans cette région,

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. III, 8.

(2) Auguste Nicaise, « L'époque du bronze », *loc. cit.*, pl. III, fig. 7, p. 20.

(3) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 64 ; t. II, p. 119, pl. X, fig. 5, 6.

G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, n° 810.

(4) D. Toulmouche, *Histoire archéologique de la ville de Rennes.* Paris, Victor Didron, 1847, pl. XII, fig. 14.

F. Parenteau, Inventaire, *loc. cit.*, pl. V, fig. 6.

(5) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 143, fig. 10.

(6) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIV, fig. 5.

Matériaux, 1884, p. 415.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 15, fig. 4.

(7) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 72, fig. 6.

(8) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 100, fig. 19.

(9) Valdemar Schmidt, *Notice sur les Musées archéologiques et ethnographiques de Copenhague*, 1875, p. 57.

Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XXVIII, fig. 34 à 45.

Digitized by Google

sous le nom de ciseaux, des instruments provenant des steppes kirghises, très analogues à nos haches charentaises à talon de Chebrac (1); mais, dans ces régions, les ciseaux sont généralement à douille.

Schliemann en a signalé à Tirynthe; leur lame est élargie au tranchant, ce qui les éloigne des nôtres (2). Je n'attache pas, du reste, à cette comparaison grand intérêt, les industries de Tirynthe et de Vénat me paraissant très différentes l'une de l'autre.

La station du Bois-du-Roc, près Vilhonneur (Charente), a donné un type de ciseaux que nous ne retrouvons pas à Vénat et qui est extrêmement rare; je ne l'ai pas vu signalé ailleurs; c'est une lame tranchante, plus courte que nos ciseaux actuels et munie d'un trou de rivet.

Cette variété avait un manche en bois comme les ciseaux à soie d'Italie et d'Angleterre; mais ce manche était fixé par un clou au lieu d'être arrêté par un bourrelet en métal, comme dans le fragment n° 185.

AGRAFE-BOUTON.

(N° 268.)

Objet d'un usage douteux, probablement une agrafe, dont les similaires ont été recueillis : dans le Cher, au Petit-Villatte (3); dans les Hautes-Alpes, à Réallon (4); en Suisse, lac de Neuchâtel, station d'Auvernier (5); lac de Genève, station de Tougues (6).

(1) *Congrès international préhistorique de Stockholm*, 1874, t. II, p. 573, 574.
(2) Schliemann, *Tirynthe*, p. 156.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. VII, fig. 3.
(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XX, fig. 7.
(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, fig. 22.
(6) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 91, fig. 8.

Digitized by Google

Le n° 268 a beaucoup d'analogie avec certains objets en os provenant des dolmens suédois (1).

MARTEAUX.

(N° 269.)

Deux marteaux ont été trouvés à Vénat : l'un est représenté sous le n° 269; il est vu de côté, de façon que la douille n'est pas apparente; l'autre fait partie des objets recueillis par M. Favraud. Ils éclairent tout particulièrement les habitudes industrielles de l'époque qui nous occupe, car ils semblent indiquer le bronze comme d'usage courant et répondant à tous les besoins de l'industrie; en fer, cet outil eût été plus dur, plus apte à remplir sa destination; mais les métallurgistes d'alors, qui connaissaient probablement ce métal, ne savaient pas suffisamment le travailler; ils ignoraient les procédés au moyen desquels on lui a donné depuis la résistance et la solidité qui en font, encore aujourd'hui, un des produits les plus précieux de l'industrie moderne.

En 1875, quand M. E. Chantre publia son premier volume de l'*Age du bronze,* les marteaux étaient encore rares; il en cite quelques-uns (2) trouvés dans la Somme (3); l'Oise, cachette de fondeur de Fouilloy (4); le Vaucluse; la Loire-Inférieure (5); la Lorraine, trésor de Frouard (6); le Jura, fonderie de Larnaud (7); le lac

(1) *Matériaux,* 1869, fig. 44.
(2) E. Chantre, *Age du bronze,* t. I, p. 38, 39; t. II, p. 118; pl. LV, fig. 4, 5.
(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* n° 802.
(4) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* n° 803.
(5) F. Parenteau, Inventaire, *loc. cit.,* pl. VII, fig. 14.
(6) F. Barthélemy, *loc. cit.,* p. 127.
(7) E. Chantre, *Age du bronze,* t. II, p. 118.

Digitized by Google

de Neuchâtel; station de Mœringen, lac de Bienne; le lac du Bourget en a fourni plusieurs, dans la station de Grésine.

M. J. Evans en cite plusieurs en Angleterre (1); deux en France, dans les départements du Calvados et de Seine-et-Oise.

D'autres ont été signalés dans la Saône.'

Dans les Côtes-du-Nord : 1° cachette de Noyal, avec des haches à talon, épées, gouges, poignards, etc. (2); 2° cachette de Hénon, avec rasoirs, haches à talon et à douille, lances, etc. (3).

Dans l'Hérault, fonderie de Montpellier, avec haches à douille, agrafe, bracelets, etc. (4).

En Suisse (5); en Italie, fonderie de Bologne (6).

Enfin, dans la Charente, un spécimen semblable à celui de Vénat a été recueilli par M. Favraud non loin de la station du Bois-du-Roc (Vilhonneur), et M. l'abbé Mondon a présenté à la Société archéologique et historique de la Charente la photographie d'un moule de marteau, appartenant à M. de Barbarin, trouvé aux environs de Rencogne; il a dû servir à fabriquer une pièce en bronze analogue au n° 269, avec quelques ornements en plus (7).

(1) J. Evans, *Age du bronze*, p. 194, fig. 210.

(2) A. Droguet fils, dans les *Matériaux*, 1882, p. 209, fig. 98.

(3) Lemoine, dans les *Matériaux*, 1887, p. 368.

(4) P. Cazalis de Fondouce, extrait des *Mémoires* de la Société archéologique de Montpellier, t. VIII.

L'Anthropologie, 1890, p. 609.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXVII, fig. 2, 3.

F. Troyon, *Habitations lacustres*, pl. X, fig. 4, p. 160, lac de Bienne, station de Steinberg, près Nidau.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 15, fig. 8, à Wollishofen, lac de Zurich; p. 43, fig. 13, à Auvernier, lac de Neuchâtel.

(6) Desor, *Revue archéologique*, 1877, p. 408.

Antonio Zannoni, *loc. cit.*

(7) *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1889, p. 24, fig.

Digitized by Google

Ceci fait au moins quatre marteaux en bronze trouvés dans la Charente, depuis le peu d'années que l'attention des archéologues a été attirée sur ces objets; ils ne sont donc pas chez nous d'une extrême rareté.

Les musées de province en possèdent aussi qui n'ont pas été publiés; j'en ai constaté notamment au musée de Tours, trouvés à Saint-Genoulph.

Le n° 270 est un tranchet à soie qui peut être rapproché des rasoirs; type français paraissant dater de la seconde moitié de l'âge du bronze.

Trouvailles analogues :

Charente. Dans la station du Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur (1).

Jura. Dans la fonderie de Larnaud (2).

Nièvre. Dans la nécropole de Pougues-les-Eaux (3).

Côtes-du-Nord, trouvaille de Hénon (4).

N° 271. Poinçon.

N° 272. Tranchet. (Voir n°s 62, 64.)

N° 273. (Voir n° 255.)

N° 274. (Voir Boutons.)

N° 275. Extrémité d'une lame de couteau.

N° 277. ?..

N° 278. Burin ou poinçon.

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, fig. 840.
Abbé G. Delaunay, *Matériaux*, 1878, p. 301.

(2) G. et A. de Mortillet, *loc. cit.*, fig. 841. — E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XLIII. Musée de Saint-Germain, salle V, vitrine 10 D.

(3) Dr H. Jacquinot et P. Usquin, dans les *Matériaux*, 1879, p. 390.

(4) Lemoine, *Matériaux*, 1887, p. 367.

Digitized by Google

CULOTS.

(N° 276.)

Le n° 276 est un culot de métal brut de forme lenticulaire ; l'une des faces est plate, l'autre un peu bombée. C'est le type habituel des culots ; un spécimen beaucoup plus gros, pesant plusieurs kilos, m'a-t-on dit, dépendait aussi de la trouvaille, mais je ne l'ai pas vu.

M. J. Evans dit que les trésors contenant des masses de métal brut fournissent aussi des haches à douille (1) ; cette observation, faite surtout pour l'Angleterre, est confirmée dans la Charente.

Des culots semblables ont été trouvés :

Aude. Grotte du Roc-de-Buffens, un lingot de bronze et un lingot d'étain (2).

Cher. Cachette du Petit-Villatte (3).

Côtes-du-Nord. Cachette de Planguenoual, lingot avec haches à ailerons, haches à douille, etc. (4).

Jura. Cachette de Publy (5).

Vienne. Musée de la ville de Poitiers, n°s 1184 à 1187. Ces quatre culots ne sont pas décrits au catalogue imprimé ; ils indiquent probablement, aux environs de Poitiers, des cachettes qui n'ont pas été signalées.

Charente-Inférieure. A Meschers, lingot avec un moule de hache en bronze (6).

Hérault. Fonderie de Montpellier (7).

(1) J. Evans, *Age du bronze*, p. 511.
(2) G. Sicard, *loc. cit.*, p. 12.
(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XIV, fig. 4.
(4) Jules Lemoine, *Matériaux*, 1887, p. 83.
(5) J.-M. Junca, « Rapport sur un groupe d'antiquités celtiques découvertes », publié dans *Soc. émul. du Jura*, 1864.
(6) G. Musset, *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, 1885, p. 62.
(7) *L'Anthropologie*, 1890, p. 609.

Digitized by Google

Italie. Fonderie de Bologne; quelques-uns de ces culots laissent encore voir des morceaux d'outils à demi-fondus (1); le plus gros pesait six kilos et demi (2).

Morlot cite des masses de métal analogues en Mecklembourg, en Danemark, en Suisse (3).

JETS DE FONTE.

(N^os^ 279, 280, 327, 329, 330, 331.)

Le bronze était précieux; aussi conservait-on avec soin tous les jets et ébarbures des pièces coulées; ces débris étaient très nombreux dans le vase de Vénat; quelques-uns ont été reproduits sous les n^os^ 279, 280, 327, 329, 330, 331.

J. Evans cite plusieurs trouvailles analogues en Angleterre, en Danemark et en Suède (4).

Des débris semblables ont été recueillis dans le Cher, au Petit-Villatte (5); dans la Loire-Inférieure, cachette du Jardin-des-Plantes de Nantes (6).

Les n^os^ 329, 330 sont très probablement les restes provenant de la fonte d'une série d'anneaux coulés dans un moule analogue à celui d'Auvernier, lac de Neuchâtel, qui servait, d'un côté, à fabriquer des anneaux; de l'autre, des couteaux à soie (7).

(1) Desor, *Revue archéologique,* 1877, I, p. 409.

(2) *Revue d'anthropologie,* 1878, p. 287.

(3) Morlot, « Sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze et sur les métaux employés dans l'âge du bronze »; extrait des *Mémoires* de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1866, p. 14 et 37, fig. 10.

(4) J. Evans, *Age du bronze,* p. 492.

(5) Pierre de Goy, *loc. cit.,* pl. XII, fig. 12.

(6) F. Parenteau, Inventaire, *loc. cit.,* pl. VII, fig. 23, 24, 25.

(7) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XXX, fig. 6.

Digitized by Google

FIBULES.

(N^os 281, 282.)

Lorsque j'arrivai à Vénat, quelques jours après la découverte, aucune fibule n'avait encore été signalée. En interrogeant un paysan, j'appris qu'il avait au fond d'un panier quelques débris de bronze laissés au rebut; après examen, j'y reconnus, au milieu de morceaux de haches et de jets de fonte, quelques-uns des débris figurés n^os 281, 282 (ardillons et gorges).

Dans les fragments recueillis, quelques jours avant, par M. A. Cochot, je trouvai le corps de la fibule, qu'il voulut bien me donner.....

C'était le bijou complet, d'un *type primitif :* les deux pièces n° 282 sont des ardillons très caractérisés, c'est-à-dire les tiges pointues, qui servaient à fixer la fibule sur le vêtement; le n° 281 comprend trois fragments : au milieu, l'arc serpentiforme qui composait le corps du bijou ; au-dessus et au-dessous, deux gorges avec la tête et le pied, sur l'attribution desquelles il ne peut y avoir de doute.

Il est probable que très souvent, dans de pareilles circonstances, ces petites pièces sont perdues ou négligées; les objets qui tirent l'œil, haches, bracelets, lances, etc., sont seuls présentés aux archéologues s'ils n'arrivent pas immédiatement sur le lieu de la découverte pour faire eux-mêmes la récolte. Quelquefois aussi, ces curieux débris restent inclassés dans les musées sous l'étiquette *Objets indéterminés.*

C'est ce qui est arrivé, notamment dans la Vienne; en visitant récemment le musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, j'ai vu dans la vitrine consacrée à la cachette de Notre-Dame d'Or une belle gorge de fibule semblable à celle de Vénat, mais beaucoup plus grande,

Digitized by Google

que B. Fillon avait classée parmi les objets indéterminés (1).

On rencontre rarement ce type de gorge allongée en gouttière finissant brusquement, sans boule terminale et sans se replier sur le corps de la fibule, comme dans les types de la Tène (2).

Je le retrouve cependant à peu près semblable :

En Savoie, à Grésine, sur un fragment que M. E. Chantre a restitué dans la planche LXIV de son album, en prenant pour modèle le type du Doubs et de Golasecca, mais qui se rapproche autant de notre type charentais.

En Itatie, dans la planche XLI, fig. 20, de la fonderie de Bologne, M. A. Zannoni en reproduit une vingtaine de spécimens. La même planche contient aussi, sous le n° 29, un corps de fibule identique à celle de Larnaud (Jura).

Ce qui montre la contemporanéité de ces deux modèles : Vénat de la même époque que Larnaud.

Mais c'est surtout dans les nécropoles à incinération de la Haute-Italie que l'on a recueilli des fibules ana-

(1) B. Fillon, *loc. cit.*

Le P. Camille de la Croix, questeur de la Société des Antiquaires de l'Ouest, a eu l'obligeance de me faire dessiner ce curieux objet, que je reproduis ici à demi-grandeur comme terme de comparaison.

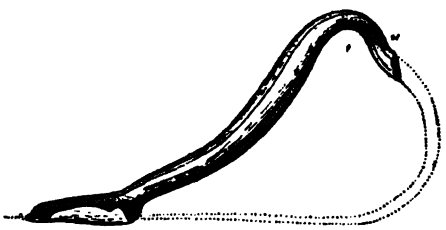

(2) Victor Gross, *La Tène un oppidum helvète.* Paris, F. Fetscherin et Chuit, 1886, pl. X, fig. 28, 29, 30, 39.

Digitized by Google

logues aux nos 281, 282 : à Oppeano, à Grandate, à Castello nella Valtravaglia (1).

La forme spéciale de ces gorges en gouttière allongée est reproduite dans les fibules serpentiformes du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* de Ch. Daremberg et Edm. Soglio, nos 2991, 2992.

Ces fibules sont de la fin de l'âge du bronze et du premier âge du fer, d'apres les archéologues les plus autorisés (2).

En Italie, M. O. Montélius les fait apparaître dans la troisième période des terramares, avec les haches à ailerons, qu'il considère, dans cette région, comme plus anciennes que les haches à talons (3).

En Suisse, le Dr V. Gross pense qu'elles apparaissent avec le fer.

M. E. Chantre les considère comme des ornements essentiellement caractéristiques de la première époque du fer, qui surgissent dans les stations transitoires en même temps que le rasoir (4).

M. S. Reinach pense que l'origine de la fibule doit être cherchée du côté des Alpes italiennes (5).

Je n'ai pas l'intention de faire ici une statistique des fibules pouvant appartenir à la fin de l'âge du bronze. Cette difficile question a été examinée ailleurs par des

(1) Voir Alexandre Bertrand et Salomon Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube,* Ernest Leroux, 1894, p. 60.

Cet important travail m'arrive au moment où je corrige les épreuves de ce rapport; je regrette de n'avoir pu y renvoyer, notamment au sujet des épées à antennes, p. 85, et des rasoirs, p. 217.

(2) Des fibules analogues à celles figurées n° 281 ont été trouvées par M. Ramsauer au cours de ses fouilles dans la nécropole de Hallstatt (Autriche). Voir le musée de Saint-Germain, salle VI, meuble à volets 25, carton J.

(3) Oscar Montélius, « Sur la civilisation préclassique de l'Italie », dans *Congrès international préhistorique.* Paris, 1889, p. 242.

(4) E. Chantre, *Premier âge du fer,* p. 53.

(5) *L'Anthropologie,* 1893, p. 578.

Digitized by Google

archéologues très versés en ces études ; j'y renvoie ceux qui voudront étudier la question de plus près (1).

Voici quelques fibules pouvant se rapprocher de celles de Vénat et trouvées avec une industrie analogue :

Aude. Grotte du Roc-de-Buffens (2).

Lorraine. Deux fibules de la sépulture de Villes-Saint-Étienne (3).

Suisse. A Hauterive, lac de Neuchâtel ; à Mœringen, lac de Bienne (4).

Italie. A Golasecca, M. E. Chantre en figure une qui est munie d'une gorge simple et allongée analogue à notre n° 281 (5) ; voir aussi les fibules de la cachette de Bologne.

Savoie. Une gorge semblable à la nôtre a été recueillie dans le lac du Bourget par L. Rabut (6).

Norvège. Types analogues en bronze et en fer (7) qui reproduisent d'une façon parfaite les fibules suisses de la station de Mœringen (8).

A l'époque qui nous occupe, la fibule est encore inconnue en Angleterre et en Orient (9). Schliemann n'en a pas trouvé à Hissarlick et à Mycènes.

(1) Salomon Reinach, article « Fibula », dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, loc. cit.*

Oscar Montélius, « Les fibules de l'âge du bronze en Italie », dans *Congrès de l'Association française,* Reims, 1880, p. 839.

Ingwald Undset, « Sur les plus anciens types de fibules », dans *L'Anthropologie,* 1890, p. 610.

(2) G. Sicard, *Matériaux*, 1884, p. 257.

(3) F. Barthélemy, *loc. cit.*, pl. XXIX.

(4) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XVIII, fig. 64, 65.

(5) E. Chantre, *Le premier âge du fer,* p. 53, fig. 18.

(6) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique,* fig. 1212.

(7) O. Rygh, *Antiquités norvégiennes,* fig. 228.

(8) F. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, pl. III, fig. 3.

(9) Cependant, M. de Luschan vient de signaler, dit-on, au British Museum, plusieurs fibules d'un type tout particulier qui proviennent de Nimroud.

S. Reinach, *Revue archéologique*, 1894, t. *II*, p. 107.

Digitized by Google

Il faut donc chercher son origine en Europe.

Et à ce titre, notre type charentais de l'âge du bronze mérite une attention toute particulière.

Il est bon de constater que la fibule, comme l'épée à antennes, se trouve dans la Charente avec une industrie exclusivement composée d'objets de bronze.

SPHÉROÏDE CREUX.

(N° 287.)

Le n° 287 est une des pièces les plus curieuses de notre série; c'est un sphéroïde creux, muni à la partie inférieure d'un tube faisant office de manche et aplati sur les deux côtés, qui sont percés chacun d'une ouverture circulaire.

L'usage de ces objets, relativement rares, est difficile à déterminer. Plusieurs archéologues qui les ont étudiés, notamment MM. E. Chantre, P. de Goy (1), Gabriel Carrière (2), n'ont pas osé conclure; ils avouent, et je fais comme eux, qu'ils n'en connaissent pas la destination.

E. Desor (3) et V. Gross (4) en font des hochets.

Flouest (5) pensait que ces sphéroïdes étaient fixés à l'extrémité de bâtons au moyen d'un tube dont les anneaux mobiles étaient destinés à faire du bruit; ils auraient servi, d'après lui, d'insigne révélateur de quelque prééminence.

M. Ollier de Marichard en fait des cornets d'appel.

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XII, f. 1 et 2.

(2) Gabriel Carrière, « Découverte d'une cachette de l'âge du bronze dans l'Ardèche », dans *L'Homme*, 1884, p. 597, f. 147.

(3) F. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze*, p. 25.

(4) V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 79, pl. XX, f. 15.

(5) Ed. Flouest, « Note sur trois bronzes de la haute antiquité », dans *Matériaux*, 1887, p. 330, f. 40.

Digitized by Google

Des objets presque identiques ont été trouvés :

Ardèche. Deux spécimens dans la grotte de Louoï, près Vallon, avec un mobilier néolithique et de nombreux objets en bronze, pendeloques, anneaux, bracelets, boutons hémisphériques, perles (1) ;

Cher. Un spécimen dans la cachette du Petit-Villatte (2).

Vienne. Trésor de Notre-Dame d'Or, avec un tube analogue à notre n° 259. Lors de la découverte, les deux objets étaient joints par une cheville intérieure en bois (3).

Savoie. Dans la station de Grésine, lac du Bourget (4).

Suisse. Dans la station de Mœringen, lac de Bienne (5).

Le Dr V. Gross ajoute que des pièces analogues ont été trouvées en Silésie, dans le Brandebourg, etc.

Il est intéressant de constater l'aire de dispersion de ces bronzes, si spéciaux de forme, qui doivent se rattacher à une civilisation unique et que nous retrouvons depuis l'Europe centrale jusque dans l'Ardèche.

N° 288. (Voir n° 210.)

N° 289. (Voir nos 54, 56, poinçons.)

N° 290. (Voir n° 198.)

N° 291. Garniture.

(1) Gabriel Carrière, *loc. cit.*, p. 147, Ollier de Marichard, dans *Matériaux*, 1884, p. 215, f. 143 et 144.

(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XII, f. 1 et 2.

(3) Benjamin Fillon, *Mémoire* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1845, pl. I, f. 5.

Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, S. A, 96.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXV, f. 4.

(5) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XX, f. 15.

Digitized by Google

TUBES EN FEUILLE REPLIÉE.

(N^os^ 140, 292.)

Les tubes, formés d'une feuille métallique repliée, analogues au n° 292, ne sont pas rares à l'âge du bronze, mais ils ne sont pas caractéristiques; on en trouve à diverses époques employés à des usages divers, notamment :

Aveyron. Dolmen de Taurine, avec flèches en silex, perles et anneaux de bronze (1).

Cher. Au Petit-Villatte (2).

Nièvre. Dans la nécropole de Pougues-les-Eaux (3).

Savoie. Dans le lac du Bourget, station de Grésine (4).

Caucase. Arménie russe, avec ornements en plomb et en bronze (5).

Ces petits tubes entouraient quelquefois une corde ou une lanière; c'est probablement à cet usage que servait celui trouvé par M. Fourdrigner, accolé à du cuir, près de la jugulaire du casque de Cuperly (6).

M. George a recueilli un de ces tubes, reproduit sous le n° 140; il sert de support à quatre perles en bronze, deux grosses et deux petites; c'est probablement un fragment de collier ou de bracelet analogue au n° 102.

(1) Emile Cartailhac et Eugène Trutat, *Congrès international préhistorique de Norwich*, 1868, pl. I, f. 15.

(2) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XIII, f. 3.

(3) H. Jacquinot et P. Usquin, pl. III, f. 7.

(4) L. Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XII, f. 9.

E. Chantre, *Age du bronze*, pl. LXII, f. 17.

(5) J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. I, f. 15, p. 50.

E. Chantre, *Le Caucase*, t. II, pl. XXIX, f. 9, 10, 11.

(6) *Congrès archéologique de France*, XLVII, session de 1880, p. 377.

Digitized by Google

Le n° 293 rappelle nos boucles modernes; des pièces identiques ont été recueillies dans le Cher, au Petit-Villatte (1); dans le Jura, à Larnaud (2), et dans la fonderie de Bologne (3).

ANNEAUX ACCOUPLÉS.

(N° 294.)

Les anneaux accouplés ne sont pas très rares; on en a recueilli sur plusieurs points :

Lorraine. Dans la cachette de Frouard, près Nancy : quatre groupes d'anneaux réunis par trois, accompagnés de haches à ailerons, haches à douille, gouges, faucilles, bracelets, etc. (4).

Prusse rhénane. A Vaudrevanges, près Sarrelouis : Un groupe de quatre anneaux avec haches à ailerons, haches à douille, bracelets, boutons en bronze (5).

Jura. Dans la fonderie de Larnaud (6).

Savoie. Dans les palafittes du Bourget, station du Saut (voir au musée de Chambéry) (7).

Suisse. Dans le lac de Neuchâtel, stations de Corcelettes et d'Estavayer, groupe d'anneaux réunis par quatre et par cinq (8); dans le lac de Zurich, station de Baus-

(1) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XI, f. 6.
(2) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 118; pl. XLVI, f. 10.
Voir au musée de Saint-Germain, salle V, vit. 10, B.
(3) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIV, fig. 78.
(4) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 83.
(5) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 84.
G. et A. de Mortillet, *loc. cit.*, f. 976.
(6) E. Chantre, *Age du bronze*, II, 135.
(7) E. Chantre, pl. LXIV, f. 15.
Matériaux, 1870, pl. XVII, f. 25.
(8) V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XXIII, f. 15-16.

Digitized by Google

chanze; dans le lac de Bienne, station de Mœringen; dans le lac de Morat, station de Vallamand (1).

Le n° 295 ne paraît pas avoir d'analogues dans les pièces connues jusqu'à ce jour; celles avec lesquelles il pourrait avoir une ressemblance... éloignée sont des corps de fibule recueillies en Étrurie (2) et dans le Doubs, tumulus de Flagey, avec bracelets, pendeloques à chaînettes et disques en bronze (3).

Les n^{os} 296 et 297... sont des objets indéterminés.

Les n^{os} 298, 300..., des garnitures d'outils?

Le n° 299, rappelle la forme des rasoirs de Poggio-Renzo, nord de l'Italie, considérés comme préétrusques (4).

SPIRALES.

(N° 301.)

Les fils de bronze enroulés en hélice, en forme de petits tubes ou de ressorts à boudin, sont abondants; on s'en servait, mêlés à des perles, pour les bracelets et pour recouvrir les cordelettes en laine destinées aux vêtements.

En outre, comme nos fondeurs ne savaient pas souder, ces spirales étaient employées quelquefois à réparer les petites tiges brisées des épingles, des

(1) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 11, f. 20; p. 29, f. 5; p. 46, f. 1; p. 72, f. 2, 4.

(2) *Revue archéologique*, 1893, t. I, p. 373, f. 4.

Comparer aussi avec les fibules trouvées par M. Ramsauer à Hallstatt, musée de Saint-Germain, salle VI, meuble à volets, 25, carton J, n^{os} 216, 143.

(3) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXXVII, f. 6.

(4) Alexandre Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 237, f. 46.

Revue archéologique, 1874, I, p. 215.

Digitized by Google

fibules, etc., comme le Dr V. Gross l'a constaté sur des épingles du lac de Neuchâtel, trouvées à Auvernier et à Estavayer (1).

Trouvailles analogues :

Dolmens de l'Aveyron, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère (2).

Aude. Grotte du Roc-de-Buffens ; les spirales y sont associées avec des boutons, des rasoirs, des bracelets et des fibules en bronze (3).

Alpes-Maritimes. Fente du rocher du vallon de la Cumbo (4).

Hautes-Alpes. Dans les trésors de Réallon (5) et de Ribiers (6).

Cher. Cachette du Petit-Villatte (7).

Corse. Grotte de Saint-Antoine, près Ajaccio, avec objets de bronze : poignards, torques, fibules, etc. (8).

Savoie. Station de Grésine (9).

Suisse. Desor a recueilli en Suisse des spirales longues de 30 centimètres qu'il compare à celles du nord de l'Italie, cimetière de Villanova (10).

Italie. Fonderie de Bologne (11).

(1) *Les Protohelvètes*, pl. XXI, f. 13, 15 et 63.

(2) P. Cazalis de Fondouce, *Derniers temps de l'âge de la pierre polie dans l'Aveyron*, 1867, pl. III, f. 13.
E. Cartailhac, *Congrès international de* Norwich, 1868, pl. II, f. 18.

(3) G. Sicard, *Matériaux*, 1884, p. 256, f. 167.

(4) D. Ollivier, *Matériaux*, 1878, p. 291, f. 174.

(5) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XX, f. 9. 11, 12.

(6) J. Roman, dans *Congrès archéologique de France*, 1879, XLVIe session, p. 395.

(7) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. X, f. 7, 8, 10.

(8) Engel, *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1885, p. 136.

(9) E. Chantre, *Age du bronze*, t II, p. 191.
Laurent Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, pl. XI, f. 24.
Musée de Saint-Germain, salle V, vit. I, G.
Robert Munro en cite dans le *Lac de Bienne*, à Vinelz, p. 35, f. 30 ; dans le *Lac de Neuchâtel*, à Corcelettes, p. 56, f. 1.

(10) E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p. 22, pl. VI, 4.

(11) Antonio Zannoni, *loc. cit.*, pl. XLIII, f. 21, pl. XLIV.

Digitized by Google

Haute-Bavière. Dans les tumulus des lacs d'Ammer et de Staffel, avec nombreux objets en bronze, pincettes, épingles, etc. (1).

Caucase (voir au musée de Saint-Germain) (2).

Danemark, environs de Broholm. Dans les tumulus à inhumation avec objets de bronze, fibules, boucles d'oreilles, poignards, bracelets, etc. (3).

BAGUES.

(N° 302.)

Les bagues sont rares à l'âge du bronze et varient de formes d'après les régions : en Suisse et en Savoie, ce sont, en général, des anneaux plats et ouverts.

On en a recueilli quelques-unes dans les stations du lac du Bourget (Grésine, Conjux, le Saut) (4).

En Danemark et dans les îles de la mer Baltique, elles sont formées de spirales en fils de bronze faisant plusieurs tours (5).

A Vénat, il en a été trouvé plusieurs d'un type uniforme ; ce sont des anneaux plats et fermés semblables à la fig. 12; ils ont été coulés dans un moule à deux valves, se réunissant sur la partie médiane de la surface de

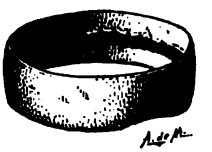

Fig. 12. — Gr. 1/1.

(1) E. Chantre, *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1889, p. 39.

(2) E. Chantre, *Le Caucase*, t. II, pl. XXIX.

(3) N.-F.-B. Sehested, *loc. cit.*, 1878-1881, pl. V, f. 6, et p. 167.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 178.

E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p, 24, pl. III, f. 16.

V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XX, f. 2, 16.

Laurent Rabut, *loc. cit.*, pl. X, f. 9.

Matériaux, 1870, pl. XVII, f. 28.

(5) N.-F.-B. Sehested, *loc. cit.*, 1878-1881, pl. V, f. 16; tumulus à inhumation avec poignards, bracelets, fibules et autres objets en bronze, aux environs de Broholm.

Digitized by Google

la bague, de sorte que le bijou semble formé de deux petits anneaux plats réunis par le côté, les bavures du moule ayant laissé une arête circulaire tout autour de l'anneau...

Sur la face extérieure et visible, cette bavure a été soigneusement polie (probablement avec un polissoir en pierre); mais à l'intérieur, sur la face qui est en contact avec le doigt, les traces du moule sont très visibles.

J'ai, du reste, eu la bonne fortune de recueillir, au milieu de déchets de métal, une bague entière manquée à la fonte et jetée au rebut... On peut bien juger sur le nº 302 le procédé de fonte tel que je l'ai indiqué ci-dessus.

Trouvailles analogues :

Aveyron. Dolmen du Musée, sépulture à inhumation avec flèches en silex et rondelles en calcaire (1).

Cher, au Petit-Villatte (2).

Hautes-Alpes, à Réallon (3).

Lozère, au Causse-de-Méjean, près Saint-Chély-du-Tarn, avec nombreux objets de bronze, flèches, boutons, bracelets, pendeloques, etc. (4).

Var. Tombeau mégalithique de la Vieille. Verrerie, avec flèches en silex et objets divers en bronze (5).

Valais. Sépulture de Sion, avec torques, bracelets et agrafes en bronze (6).

Haute-Bavière. Tumulus de la première période de Hallstatt (7).

(1) G. de Mortillet, *Matériaux*, 1879, p. 416.
(2) Pierre de Goy, pl. IX, f. 6.
(3) *Revue archéologique*, 1870, I, p. 419.
(4) Ferd. André, *Matériaux*, 1875, p. 366, f. 125.
(5) Dr Ollivier, *Matériaux*, 1878, p. 297, f. 196.
(6) E. Chantre, *Premier âge du fer*, pl. XXII, f. 3.
(7) E. Chantre, *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1889, p. 41.

Digitized by Google

Caucase, au Cheïthan-Thagh, sépultures à inhumation avec nombreux objets de bronze, pendeloques, pinces à épiler, boutons, clous, etc. (1).

Nos 303, 305 à 314, types divers de bracelets examinés déjà aux nos 94 et suivants.

No 315, racloir à rapprocher des nos 69 à 74.

No 316, manche de rasoir fixé à la lame par un rivet. M. Robert Munro a donné plusieurs exemples analogues recueillis en Suisse (2); voir aussi dans l'Aude, musée de Carcassonne (3); grotte du Roc-de-Buffens (4); en Belgique, dans la caverne de Sinsin (5).

No 317, bague ou boucle d'oreille?

No 318... Peut être une embouchure de trompette analogue à celle trouvée dans une cachette de fondeur, à Peyzieux (Ain) (6).

Nos 319, 320, 321. Divers?

SCIES.

(Nos 322 et 323.)

Les scies de l'âge du bronze sont généralement petites et ne devaient pas être d'une très grande uti-

(1) J. de Morgan, *Mission au Caucase*, t. I, p. 48, f. 1.

(2) Robert Munro, *loc. cit. Lac de Neuchâtel*, p. 46, f. 25. *Terramare de Montale*, p. 259, f. II.

(3) *Matériaux*, 1884, p. 256.

(4) *Matériaux*, 1884, fig. 165.

(5) *Matériaux*, 1885, f. 87.

(6) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, p. 130.

Voir sur les instruments à vent préhistoriques la curieuse étude de M. Angul-Hammerich, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, Copenhague, 1892.

Revue scientifique, 1894, p. 734.

Digitized by Google

lité dans les travaux industriels où l'on employait des pièces volumineuses ; elles sont généralement formées d'une mince lame de métal, tantôt un peu recourbée à la façon des faucilles, tantôt complètement droite.

Les unes sont munies d'un trou de rivet aux deux extrémités, d'autres à un seul bout ; quelquefois la base de l'instrument se replie sur elle-même, comme dans notre n° 322.

Il semble que chaque localité ait donné à son outil un caractère spécial.

Le n° 322 rappelle les petites scies en silex de Bruniquel (1).

Trouvailles analogues :

Hautes-Alpes. Trésor de Ribiers, grande scie de 13 centimètres (2).

Jura. Fonderie de Larnaud (3).

Savoie. Station de Conjux, dans le lac du Bourget (4).

Suisse. Lac de Bienne, deux échantillons dans la collection Schwab ; deux autres recueillis à Nidau et à Mœringen, collection Desor (5) ; d'autres dans le lac de Neuchâtel, à Auvernier, à Hauterive (6), à Estavayer (7).

(1) Victor Brun, *Notice* sur les fouilles paléonthologiques de l'âge de pierre, exécutées à Bruniquel et Saint-Antonin. Montauban, 1867, pl. V, f. 11, 12, 13.

(2) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. XXV, f. 5.

(3) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 836.

E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 136, pl. XLIII, nos 16, 17.

(4) Laurent Rabut, *Notice* sur les antiquités lacustres de la Savoie, 1888, pl. II, f. 15.

(5) E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p. 21.

Robert Munro, *loc. cit.*, p. 29, f. 7.

(6) V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 49, pl. XVIII, f. 1 et 6.

(7) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 62, f. 8. Ce dernier spécimen est semblable à celui appartenant à M A. Cochot, non figuré dans nos planches.

Digitized by Google

Espagne. Scies en cuivre avec haches, herminettes, poinçons, couteaux, etc., aussi en cuivre (1).

Italie. Fonderie de Bologne, une douzaine d'échantillons (2) ; nécropole de Vadena (vallée de l'Adige), avec couteaux, rasoirs, mors de cheval, fibules, etc. (3).

Suède. Les scies paraissent plus communes en Suède que chez nous ; le grand tumulus de Bosgarden, près de Lund, en contenait deux associées à divers objets de bronze, *tutuli*, bracelets, tubes en feuilles repliées, pointes de lances, ciseaux (4).

Danemark. M. Sophus Müller cite trois trouvailles de scies en bronze identiques, dont deux ont donné quatre exemplaires, la troisième un nombre plus grand (5).

Allemagne. M. J. Evans constate l'absence des scies en Grande-Bretagne et en cite une, au musée de Berlin, trouvée à Lammersdorf, près de Prenzlau, avec des celts, des lances, etc... (6).

Zélande. Grande lame de scie trouvée dans une sépulture à inhumation, contenue dans un cercueil en chêne recouvert d'un tertre, à Frédéricksborg ; le mobilier funéraire comprenait divers objets en bronze : hache à talon ornée, rappelant nos haches de Chebrac (7), alène, pince, ciseau et un javelot en silex (8).

(1) Louis Siret, « La fin de l'époque néolithique », dans l'*Anthropologie*, 1892, p. 394, f. 36.

(2) Desor, dans la *Revue archéologique*, 1877, I, p. 408.
A. Zannoni, *loc., cit.*, pl. XXVIII, f. N, O, P, Q, R, S, T.
J. Gozzadini, dans *Matériaux*, 1877, p. 255.

(3) Paolo Orsi, *Necropoli italica di Vadena*. Roverto, 1883, neuf planches.
Matériaux, 1884, p. 162.

(4) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, f. 119 et 182.
Matériaux, 1885, pl. II, f. 31.

(5) *Matériaux*, 1888, p. 111.

(6) *L'Age du bronze*, p. 199.

(7) G. Chauvet, « Les haches en bronze de Chebrac », dans le *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1888.

(8) Kr. Bahnson, « Sépultures d'hommes et de femmes de l'âge du bronze », dans *Matériaux*, 1888, p. 542.

Digitized by Google

Sardaigne. Bronzes de Teti : poignards, haches à rebords, lances, ciseaux, haches à douille transversale, scies... Ces différents objets sont, du reste, à l'exception des lances et des haches à rebords, bien différents de ceux trouvés sur le continent (1).

On connaît la scie en cuivre, longue de 22 centimètres, trouvée par M. de Gorceix à Théra, dans la couche préhistorique contenant des couteaux d'obsidienne (2).

Égypte. M. Oscar Montélius y signale des scies en bronze, avec des hameçons et des ciseaux du même métal; mais l'ensemble de l'industrie n'a aucun rapport avec les objets de Vénat (3).

Les nos 324 et 325 sont peut-être des boucles analogues à celle décrite sous le n° 222; on peut les rapprocher de quelques pièces trouvées dans les habitations lacustres (4).

Je n'ai pas trouvé d'analogue au n° 326.

Les nos 327, 331, 329, 330 sont des jets de fonte; les deux derniers proviennent probablement de la coulée d'une série d'anneaux dans des moules analogues à ceux dessinés par M. V. Gross dans les *Protohelvètes*, pl. XXX, f. 6.

Ces débris se trouvent assez souvent dans les fonderies (5).

(1) Alphonse Baux et Léon Gouin, « Essai sur les nuragues et les bronzes de Sardaigne », dans *Matériaux*, 1884, p. 209.

(2) G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art*, *loc. cit.*, t. VI, p. 149, f. 31.

(3) *L'Anthropologie*, 1890, pl. VI, f. 43, 44.

(4) Robert Munro, *loc. cit.*, *Lac de Neuchâtel*, p. 43, f. 17.

(5) Pierre de Goy, *loc. cit.*, pl. XII, f. 12.
F. Parenteau, *Inventaire*, pl. VII, f. 23, 24, 25.

Digitized by Google

CUIRASSES.

Dans des débris d'épaisses feuilles de bronze, j'ai peut-être un fragment de cuirasse, la partie supérieure entourant le cou (??) (1).

HAMEÇONS.

M. Favraud possède un hameçon trouvé à Vénat; c'est un fil de bronze recourbé comme nos hameçons actuels; la pointe est aiguisée, sans barbelures; l'extrémité opposée est recourbée en anneau pour passer le fil de la ligne.

Les hameçons appartenant certainement à l'âge du bronze sont communs dans les terramares et les habitations lacustres; on en cite en Scandinavie, en Irlande, en Autriche, et surtout en Suisse (2).

Ils sont assez rares en France; le *Dictionnaire des sciences anthropologiques* cite, comme exemple à peu près unique, celui trouvé dans la cachette de fondeur de Pontpoint (Oise) (3).

Quelques autres spécimens peuvent cependant se rapporter à la même époque :

Saône. Environs de Fleurville, types des palafittes, dans la collection de Mercey (4).

Jura. Fonderie de Larnaud (5).

Seine-et-Oise. Madriaux (6).

(1) Voir, sur les cuirasses, E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 150, pl. XVI *ter*, *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Paris, séance du 15 avril 1886, p. 213.

(2) G. de Mortillet, *Origine de la chasse, de la pêche et de l'agriculture*. Paris, 1890, p. 230.

(3) Philippe Salmon, article *pêche*, p. 865.

(4) H. de Ferry, *Le Mâconnais préhistorique*, 1870, p. 129.

Dr Louis Marchant, *Note* sur des hameçons en bronze trouvés dans la Saône. Paris, C. Reinwald, 1870.

(5) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 131.

(6) G. et A. de Mortillet, *Musée préhistorique*, f. 1023.

Digitized by Google

Charente. J'ai un très bel hameçon de bronze provenant de la station du Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur.

Ariège. Grotte de Lombrive, hameçons, stylets, bracelets, etc. (1).

Trouvailles analogues :

Suisse. Lac de Neuchâtel, stations d'Estavayer et d'Auvernier (2); lac de Bienne, station de Mœringen (voir collection Schwab, au musée de Bienne) (3).

Savoie. Lac du Bourget, stations de Grésine, de Châtillon, etc. (4).

Italie. Fonderie de Bologne (5); lac de Garde, station de Peschiera (6).

Iles-Britanniques (7).

Suède. Un hameçon trouvé dans un vase d'argile, près du lac Venern, avec celt à douille, bracelet, scie, épées, anneaux, boutons, le tout en bronze (8); c'est l'industrie de Vénat.

Les hameçons ont, du reste, à peu près la même forme partout; l'Égypte (9) et le Cambodge (10) en donnent de pareils aux nôtres.

(1) Garrigou, sur l'âge du bronze et du fer dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises. Extrait des *Bulletins* de la Société d'anthropologie de Paris, février, avril, 1867, p. 7.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes,* pl. XXI.
(3) *Matériaux,* 1867, p. 275, fig. 74 à 77.
E. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze,* p. 22.
(4) Laurent Rabut *Habitations lacustres de la Savoie,* pl. X.
Matériaux, 1870, pl. XVII, f. 41.
(5) E. Desor, *Revue archéologique,* 1877, I, p. 408.
Antonio Zannoni, *loc. cit* , pl. XLV, f. 95-99.
(6) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 223, f. 18.
(7) J. Evans, *Age du bronze,* f. 230.
(8) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises,* f. 202.
(9) Oscar Montélius, « l'Age du bronze en Égypte », dans l'*Anthropologie,* 1890, pl. VI, f. 45.
(10) Dr J.-B. Noulet, « l'Age de la pierre polie et du bronze au Cambodge », d'après les découvertes de M. Moura; *Archives* du musée d'histoire naturelle de Toulouse, 1879, pl. VI, f. 7.
Matériaux, 1879, p. 320.

Digitized by Google

STATISTIQUE

« C'est à l'aide de la reproduction des « monuments par le dessin et des statis- « tiques que l'on arrivera le plus rapide- « ment à faire l'histoire de l'importation de « la métallurgie en Occident. »

ERNEST CHANTRE.
(*L'Age du bronze*, t. I, p. X.)

Le tableau ci-après indique les objets recueillis par les membres de la Société archéologique et historique de la Charente (1) ; j'estime qu'il comprend tout le contenu de la cachette, à l'exception de quelques pièces qui se trouvent disséminées en diverses mains et dont je tâcherai d'établir, ultérieurement, un relevé exact.

ÉTAT DES OBJETS TROUVÉS DANS LE VASE DE VÉNAT.

NATURE DES OBJETS.	Numéros des Planches.	OBJETS	
		Entiers.	Fragments.
1 Agrafes et boucles	190	4	»
2 Anneaux-grelots	246	41	9
3 Anneaux simples	242	82	9
4 Anneaux accouplés (groupe de trois)	294	1	»
5 Appliques	184, 186	65	12
6 Bagues	302	12	4
7 Boucles-appliques	288	13	»
8 Boucles d'oreilles	146	11	3
9 Boucliers (voir Feuilles)	173	»	»
10 Bouterolles	23	3	1
11 Boutons hémisphériques	164	57	4
12 Boutons coniques	»	10	»
13 Boutons plats	»	2	»

(1) Collections G. Chauvet, Cochot, Favraud, George et Trion.

Digitized by Google

OBJETS TROUVÉS DANS LE VASE DE VÉNAT (*Suite*).

NATURE DES OBJETS.	Numéros des Planches.	OBJETS	
		Entiers.	Fragments.
14 Boutons en feuille repoussée	274	2	»
15 Boutons doubles	147	5	»
BRACELETS OUVERTS :			
16 B. massifs à tige ronde	94	79	107
17 B. massifs à tige demi-ronde	»	18	50
18 B. à ruban	129	9	8
19 B. à torsade simple	101	5	2
20 B. à torsade double	100	4	»
21 B. en perles et spirales	102	4	»
22 B. Divers	»	25	»
23 Bracelets fermés	»	4	»
24 Burins et poinçons	54-56	18	2
25 Chaînes	221	»	3
26 Ciseau à douille	267	1	»
27 Ciseau à soie (?)	185	»	1 (?)
28 Clous	216	21	3
29 Couteaux	75-76	»	2
30 Couteaux à douille	78	4	2
31 Couteau à soie	77	1	»
32 Crochets	293	10	6
33 Cuirasse (?)	»	»	1 (?)
34 Épée à antennes (1)	18	1	»
35 Épées à soie plate	19 à 27	2	90 (2)
36 Épingles	149-153	12	8
37 Faucille à douille (?)	»	»	1 (?)
38 Faucille à rivet	63	1	»
39 Fibules (3)	281-282	»	10
40 Feuilles de bronze martelées, ornées de cercles ou de boutons au repoussé	165 à 176	»	20
41 Flèche à soie	55	1	»

(1) Presque entière ; c'est le nº 18 en trois fragments.

(2) Parmi ces fragments, en calculant sur les débris de poignées, on peut compter au moins *30 épées*.

(3) Il a été trouvé aussi une fibule entière dont je n'ai pu avoir la photographie.

Digitized by Google

OBJETS TROUVÉS DANS LE VASE DE VÉNAT (*Suite*).

NATURE DES OBJETS.	Numéros des Planches.	OBJETS	
		Entiers.	Fragments.
42 Gouges à douille	60	6	3
43 Hameçons	»	1	3
44 Haches (fragments indéterminés)	»	»	plusieurs
45 Haches à ailerons	1 à 7	20	14
46 Haches à douille	9 à 16	26	45
47 Herminette à ailerons	8	1	»
48 Jets de fonte, lingots, culots, ébarbures, résidus	276, 279 280, 327 330, 331	2	300
49 Lances	29	41	45
50 Lance (talon de hampe de)	252	1	»
51 Marteaux à douille	269	2	»
52 Mors de bride (?)	255	3	»
53 Pendeloques	226 à 229	6	8
54 Perles et annelets	139	208	»
55 Pinces	80	6	4
56 Poignards à soie	36 à 48	7	32
57 Poignards à douille	49 à 53	»	8
58 Poignards indéterminés	»	»	20
59 Rasoirs à soie	82	6	2
60 Rasoirs à manche annelé	90	2	17
61 Rasoirs divers	»	15	11
62 Rivets	181	12	6
63 Roue	257	»	1
64 Scies	322	3	»
65 Sphéroïde creux à douille (1)	287	1	»
66 Spirales	301	»	23
67 Tranchets à soie	64	12	»
68 Tranchets quadrangulaires	69-74	7	1
69 Tranchets triangulaires	65-67	2	3
70 Trompettes embouchures (?)	318	2	»
71 Tubes ornés	259	2	»
72 Tubes en feuille repliée	292	2	»
73 Divers : ornements, garnitures d'outils ou d'armes, etc	»	50	100

(1) Un autre échantillon analogue, dont je n'ai pu me procurer la photographie, a été recueilli par un paysan.

Digitized by Google

LA CACHETTE

Les cachettes d'objets en bronze résultent d'habitudes et de pratiques, encore insuffisamment expliquées, propres aux anciens habitants de l'Europe, depuis la fin de l'époque néolithique jusqu'à l'âge du fer.

Elles sont nombreuses en France où, dans une statistique récente, M. G. de Mortillet vient d'en compter 435 (1).

Les autres régions de l'Europe en fournissent aussi de nombreux exemples (1 *bis*), notamment : la Suisse (2), l'Italie (3), la Saxe (4), la Hongrie (5), la Belgique (6),

(1) G. de Mortillet, *Bulletins* de la Société d'anthropologie de Paris, 5 avril 1894. p. 297 à 339. (Voir la liste des cachettes de fondeur trouvées dans le Finistère : Paul du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*. Paris, Emile Lechevalier, 1889, p. 51.)

(1 *bis*) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, chap. I et II.

(2) E. Chantre, *Age du bronze*, statistique, p. 237 à 245.

(3) L. Pigorini : « Trouvailles italiennes d'objets en bronze préromains », *Congrès international préhistorique de Budapest*, 1876, p. 268 à 277.

P. Castelfranco, *Matériaux*, 1876, p. 233, 153.

(4) J. Evans, *Age du bronze*, p. 500; — *Revue d'anthropologie*, 1881, p. 310.

(5) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 153.

(6) Baron A. de Loë, « l'Age du bronze et le premier âge du fer en Belgique », *Congrès international préhistorique de Moscou*, 1892, II, p. 229.

Digitized by Google

les Iles-Britanniques (1), la Scandinavie (2), la Sardaigne (3), l'Espagne (4), etc.

. Ces dépôts n'ont pas tous le même caractère ; les uns paraissent avoir appartenu à un individu qui avait caché un trésor qu'une cause imprévue l'empêcha, plus tard, de reprendre (5); les autres, composés d'armes ou de bijoux neufs, comme à Chebrac (6), font penser à des cachettes de marchands ambulants (je ne dis pas : *marchands étrangers)*; d'autres, comme celles de Vénat, paraissent être des fonds de magasin ayant appartenu à des fondeurs qui parcouraient le pays, vendant des objets neufs et recueillant de vieux bronzes pour la refonte.

Les archéologues du Nord : Worsaæ (7), Valdemar Schmidt, et avec eux MM. Alexandre Bertrand (8) et E. Cartailhac (9), voient dans certains de ces dépôts des

(1) J. Evans, *Age du bronze.* Voir à la table : *Trouvailles de bronze.*

(2) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises,* description du n° 182.

Worsaæ, *Congrès international préhistorique de Budapest,* 1876, p. 275.

(3) L. Pigorini, *Congrès international préhistorique de Budapest,* 1876, p. 268.

Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité,* t. IV, p. 87.

(4) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* 1886, p. 221.

(5) Dans cet ordre d'idées, il n'est peut-être pas inutile de faire observer que la prairie de Vénat est, presque chaque année, couverte d'eau et quelquefois transformée en un grand lac pendant la saison des pluies.

(6) G. Chauvet, *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1888, p. 523.

(7) J.-J.-A. Worsaæ : « Des âges de pierre et de bronze dans l'ancien et le nouveau monde ». *Matériaux,* 1882, p. 181.

(8) Alexandre Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois,* 2e édition, 1891, p. 208, 219.

(9) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* 1886, p. 200.

Digitized by Google

offrandes religieuses, la part des dieux (1), qu'en Scandinavie on recueille souvent dans les tourbières *sacrées* (2). Ils croient reconnaître dans ces pratiques d'anciens usages, souvent constatés en Suède à l'époque néolithique, et auxquels se rattachent peut-être quelques découvertes françaises, notamment celles signalées par MM. Alexis de Chasteigner et Fortuné Parenteau.

Dans quelle catégorie devons-nous placer notre trouvaille ?

Le dépôt a-t-il été effectué par un marchand ambulant analogue à nos étameurs modernes, ou bien par des hommes établis à poste fixe ?

Il est difficile de se prononcer ; quoi qu'il en soit, tous ces bronzes ne pouvaient être transportés dans le vase où ils ont été trouvés ; ses minces parois de terre n'auraient pu voyager sans se briser, et un treillis d'osier eût été insuffisant pour leur donner une résistance sérieuse.

Le vase de Bologne, qui a tant d'analogie avec le nôtre, haut de 1m 20 sur 0m 95 de diamètre et contenant 1,500 kilos d'objets, n'était certainement pas destiné à faire de longues courses (3)...!

Vénat est de la même époque que la fonderie de Larnaud (Jura) et le trésor de Réallon (Hautes-Alpes), mais en diffère par le mode de conservation des objets. Larnaud est probablement un dépôt de fondeur et n'a

(1) Sophus Müller, *Matériaux*, 1888, p. 116.
La Grande Encyclopédie, « *Épées* », t. XVI, p. 20.

(2) S. Reinach, *Catalogue* sommaire du musée de Saint-Germain, p. 138 ; le trésor de Vaudrevanges aurait été jeté dans le marais où on l'a recueilli, à titre d'offrande religieuse, après une bataille.

(3) Les véritables dimensions du dolium de Bologne ont été souvent mal données dans les revues françaises, qui ont copié une erreur d'impression commise dans l'article de J. Gozzadini (*Matériaux*, 1877, p. 250). La hauteur du vase est indiquée à 0m 20 au lieu de 1m 20.
Voir le plan exact donné par A. Zannoni dans sa pl. I, f. 5.

Digitized by Google

donné que des pièces brisées et hors d'usage ; Réallon, au contraire, n'avait que des objets neufs, c'était un dépôt de marchand qui ne fondait pas.

Dans la cachette charentaise, il y a un mélange d'objets neufs, de morceaux brisés intentionnellement, d'ébarbures et de pièces manquées à la fonte. Si nous ne voulons pas y voir une offrande religieuse, la part des dieux, comme certains archéologues le pensent, il faut y reconnaître une cachette de marchand fondeur; elle doit se rattacher à l'importante *station permanente* située au Bois-du-Roc, commune de Vilhonneur.

Digitized by Google

MÉTALLURGIE

LES MÉTALLURGISTES DE VÉNAT.

Nous venons d'examiner longuement toute une série de bronzes soigneusement travaillés ; que nous ont-ils appris sur les *travailleurs,* sur les métallurgistes habiles qui habitaient autrefois les bords de la Charente? Car ce sont eux qui nous intéressent surtout ; c'est pour les connaître que nous avons fait l'enquête qui précède.

A première vue, un point semble se dégager assez nettement :

Les hommes qui ont coulé ces bronzes n'étaient pas des étrangers venant faire chez nous un commerce en nous apportant les produits d'une industrie lointaine.

Ils fondaient sur place.

Leurs modèles ne semblent pas être des types d'exportation, puisque les détails de forme et d'ornementation varient suivant les contrées.

L'industrie de Vénat ressemble, trait pour trait, à celle des cachettes de Notre-Dame d'Or (Vienne) et du Petit-Villatte (Cher) ; elle a de grands rapports avec l'industrie de Larnaud (Jura), du Bourget (Savoie), de la Suisse ; mais la ressemblance est moins grande, et, à côté d'objets analogues ou similaires, on trouve des types spéciaux propres à chaque contrée ; certains bijoux, presque identiques par la forme générale, ont

Digitized by Google

une ornementation différente, comme le gros bracelet fig. 3.

Les analogies s'amoindrissent à mesure que les points de comparaison sont plus éloignés.

En résumé, les diverses industries européennes du bronze que nous venons d'entrevoir ont un air de parenté ; mais elles semblent toutes s'être développées *sur place,* avec des détails particuliers à chaque région.

Cet art des métaux était-il exercé, comme le croient quelques archéologues, par des hommes formant des groupes privilégiés, antiques corporations dont l'archéologie classique nous aurait peut-être conservé des images déformées dans la légende des Cabires, ces divinités primitives, liées aux corporations sacerdotales des Pelasges ? Dans la légende des Cyclopes, descendus du *Nord* vers la mer Égée, où ils apportèrent, dit-on, la fabrication des armes de bronze, après avoir élevé les fortifications de Tirynthe et de Mycènes ? Enfin, dans celles des Dactyles, des Coribantes, des Curètes et de ces Telchines, fils de la mer, qui fabriquèrent la faulx de Saturne ? Tous disciples du culte de Rhée et plus ou moins voués aux pratiques de la métallurgie ?

C'est possible, et on peut le supposer ; mais quels arguments fragiles que ces mythes obscurs, déjà presque incompréhensibles au temps de Strabon et embrouillés de nouveau par l'érudition moderne !

Cette variété de forme, que nous trouvons partout pour chaque série d'objets, s'adapte mal à l'idée de caste ; *une corporation* de fondeurs se transmettant les procédés industriels aurait eu, semble-t-il, *des modèles plus uniformes,* du moins pour les objets d'usage habituel ; au contraire, à Vénat, toutes les haches, toutes les gouges, tous les rasoirs..., je pourrais presque dire toutes les pièces de même série, sont dissemblables ;

Digitized by Google

elles diffèrent par quelques détails (1); on dirait que *chaque individu, libre de toute entrave traditionnelle, ait fait lui-même le modèle de son arme ou de son outil selon sa fantaisie.* Peut-être cette industrie du bronze était-elle exercée par certaines familles se transmettant de père en fils les secrets du métier, comme cela existe encore pour les forgerons de quelques régions africaines.

En réalité, nous n'en savons rien.

Le plus sage est de laisser, jusqu'à plus ample informé, la question pendante.

Ce qui paraît certain, c'est que les habitants de la Charente étaient, dès cette époque, très habiles dans l'industrie des métaux et avaient à leur disposition le cuivre, l'étain, l'or, le plomb et très probablement le fer.

Où prenaient-ils ces métaux ?

LE CUIVRE.

Il semble inutile d'aller chercher le cuivre jusqu'aux mines anglaises du pays de Galles, des comtés de Cornwall et de Devonshire ; ce sont précisément ces régions de l'Angleterre qui ont fourni le moins d'objets analogues aux nôtres.

(1) Cette dissemblance se retrouve dans toutes les régions.

Sur 150 haches en bronze trouvées *ensemble* à Plestlin (en Poméranie, près de la frontière du Mecklembourg), il n'y en pas deux identiques, et sur 686 haches de bronze du musée de Dublin, il n'y en a pas deux semblables.

Voir A. Morlot, sur le « Passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze » ; extrait des *Mémoires* de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1866, p. 23.

Digitized by Google

Même observation pour les mines espagnoles de Tharsis, bien que les anciens puits soient, dit-on, antérieurs aux Phéniciens (1), et pour les mines de Penaflor, province de Séville, dans lesquelles on a recueilli des instruments de pierre (2).

Il n'y a aucune bonne raison d'avoir recours aux contrées plus éloignées, dont les industries diffèrent de la nôtre sur plusieurs points.

Le plus naturel est de penser aux contrées voisines qui, dans les pages précédentes, ont déjà attiré notre attention par une industrie du bronze semblable à celle de Vénat :

La Bretagne (mines d'Huelgoat), l'Allier (mines de la Prugne), la Savoie et les Alpes-Maritimes (3).

C'est probablement à ces sources que puisaient les métallurgistes charentais.

L'ÉTAIN.

A propos d'une cachette datant de la fin de l'âge du bronze, il ne peut être question de l'origine première et de la découverte de l'étain...; c'est une belle étude à faire qui ne peut trouver ici sa place.

Une question restreinte nous préoccupe : D'où venait l'étain utilisé sur les bords de la Charente ?

Rien n'indique une origine lointaine... Plus on s'éloigne de l'Angoumois, moins on trouve d'analogie

(1) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 209.

(2) Lettre du professeur Salvador Calderon, dans l'*Anthropologie*, 1890, p. 503.

(3) *La Grande Encyclopédie*, article « *Cuivre* », p. 587.

Daubrée, « Exploitation des métaux dans la Gaule », *Revue archéologique*, 1881, I, p. 270.

Digitized by Google

avec les armes et les bijoux figurés sur nos planches, et, après avoir traversé la Méditerranée, si l'on examine, vers l'Orient, l'Égypte et l'Asie-Mineure, on n'aperçoit plus de points de comparaison.

Rien ne convie, non plus, à chercher le précieux métal en Espagne, bien que les mines des Asturies aient fait, à des époques reculées, l'objet de gigantesques exploitations (1).

Ni en Toscane, bien que les Étrusques aient peut-être connu les filons du Campigliais, situés à côté des mines de cuivre exploitées par eux (2);

Ni en Saxe ou en Bohême, où les mines en filons sont difficiles à exploiter (3).

Les rapports industriels ne donnent aucune indication favorable à ces provenances; ils nous porteraient, peut-être, vers l'Angleterre, dont les mines du Cornwall ont été si anciennement connues...? et encore n'avons-nous pas là d'indications bien précises...

Le plus naturel est d'attribuer notre étain aux mines qui sont près de nous : dans l'Allier, dans la Creuse, dans la Haute-Vienne, en Bretagne (4).

(1) E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 206.

(2) L. de Launay, article *Ferrum*, p. 1077, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Ch. Daremberg et Edm. Saglio.

Capellini, sur la « Découverte de la cassiterite en Italie », *Congrès international préhistorique de Budapest*, 1876, p. 452.

(3) G. de Mortillet, *Bulletin* de la Société d'anthropologie. Paris, 1886, p. 296.

Dr Teich, « L'âge préhistorique des métaux et ses rapports avec l'histoire primitive ». Analysé dans *L'Anthropologie*, 1893, p. 612.

(4) De Cessac, « Statistique des mines d'étain d'Europe », dans le *Congrès archéologique de France*, XLe session 1873, p. 133.

De Launay, « Excursion aux Collettes et à Ménat », dans le *Bulletin* de la Société géologique de France, 1888, p. 1057.

Abbé A. Lecler, *Monographie du canton de Nantiat*. Limoges, 1869, p. 26. — Daubrée, *Revue archéologique*, 1881, I, p. 275, 326. — Clémence Royer, « Sur l'origine du bronze et de l'étain préhistoriques »,

Digitized by Google

On en parle bien dans les statistiques, mais on les cite, en quelques mots, comme des quantités négligeables : *gisements à minerais pauvres,* dit-on, *ne portant aucune trace d'exploitations préhistoriques.*

Il est souvent malaisé de savoir si une fouille à ciel ouvert est préhistorique ou gallo-romaine ; cependant, ces objections ont une valeur sérieuse; il est bon de les examiner de près, en sortant des généralités, pour considérer quelques gisements en particulier, notamment ceux de la Creuse, qui sont les plus voisins de Vénat.

Mines de Vaulry, canton de Nantiat (Haute-Vienne).

La mine de Vaulry, découverte en 1812, a été exploitée par les ingénieurs de l'État de 1813 à 1826; par la Société Destrem et C^ie^, de 1856 à 1859; ses filons sont de minces veines de quartz, dont la puissance ne dépasse pas 3 à 5 centimètres. Les filons de Cieux, découverts en 1856, sont moins riches; ils atteignent cependant une puissance de 1 mètre.

Mais l'étain se présente sous une autre forme; les explorateurs de 1856 reconnurent, dans presque toutes les vallées qui descendent de la chaîne du Blond, des alluvions stannifères qui, près de Cieux, atteignent 2 mètres d'épaisseur, dont la moitié peut être considérée comme du sable à traiter.

Entre La Garde et La Tournerie, on voit une série de tranchées, à ciel ouvert, d'une dizaine de mètres de profondeur, anciennes fouilles de mines dont M. de Cessac évalue le cube à 400,000 mètres. En admettant que ce chiffre soit exagéré, il reste certain que les gisements ont été exploités à une époque *dont on n'a conservé aucun souvenir.*

Bulletins de la Société d'anthropologie. Paris, 1886, p. 290. — *Notice* de la Compagnie des étains français, 1858. — Howorth, *Congrès international préhistorique de Stockholm,* 1874, p. 533.

Digitized by Google

Des fragments de scories indiquent, du reste, que cet étain était traité sur place.

A quelle date faut-il faire remonter ces fouilles ?

On a dit, en s'appuyant sur le texte de M. Mallard : « elles sont gallo-romaines ou gauloises », donc bien plus récentes que l'âge du bronze.

Est-ce bien traduire la pensée de l'auteur, qui ne s'occupait pas spécialement d'archéologie? Il semble que, pour lui, *époque gauloise* signifie la plus ancienne date à laquelle on puisse faire remonter la connaissance de l'étain ; c'est, je crois, la seule chose qu'il ait voulu dire ; voici son texte :

« Toutes ces légendes ne prouvent qu'une chose, impor-
« tante à constater, c'est que l'antiquité de ces fouilles
« est assez reculée pour que leur destination primitive
« se soit complètement effacée de la mémoire des
« hommes.

« Il semble, d'après cela, qu'on doive faire remonter
« son ouverture à une époque plus ancienne que le
« moyen-âge...

« ...*On ne peut donc guère hésiter;* il me semble
« qu'entre l'époque gallo-romaine et l'époque gauloise,
« *je penche, avec M. Manès, pour cette dernière.* »

C'est-à-dire pour la plus ancienne...

Sa conclusion est que :

« Le Limousin et la Marche ont été une des contrées
« d'où nos ancêtres tiraient l'or qu'ils possédaient en
« grande quantité et où Marseille venait approvisionner
« son entrepôt d'étain. »

C'est un ingénieur des mines qui parle ainsi ; il est compétent au point de vue métallurgique.

Les archéologues sont donc autorisés à croire qu'il y avait, notamment à Vaulry, une exploitation préhistorique de l'étain, où les fondeurs de Vénat pouvaient

Digitized by Google

s'approvisionner et d'où ils ont apporté, peut-être, la petite feuille d'or recueillie par M. Favraud.

A Montebras, commune de Soumans, M. Mallard a découvert un autre gisement d'étain jugé assez riche pour que M. Poyet, et plus tard M. Moissenet, professeurs à l'École des Mines de Paris, en entreprissent l'exploitation.

Les anciens travaux étaient importants, puisqu'on y a constaté des tranchées de 130 mètres de long sur 50 à 60 mètres de large et 8 à 10 mètres de profondeur (1).

Le musée de Guéret possède de curieux débris se rattachant à l'exploitation de ces mines, notamment des meules en grès pour broyer le minerai et divers objets, faisant supposer qu'elles ont été utilisées jusqu'aux premiers siècles de notre ère (2).

A l'époque qui nous occupe, l'étain n'était pas seulement connu en Europe à l'état d'alliage avec le

(1) Mallard, *Note* sur les gisements stannifères du Limousin et de la Marche. Paris, 1867, p. 33.

Annales des mines, t. X, 1866.

Académie des sciences. Paris, janvier 1866.

(2) Voir sur *Les mines de Montebras*.

Moissenet, six rapports, avec cartes donnant l'indication des anciens travaux.

Mémoire sur un nouveau fluophosphate trouvé dans le gîte d'étain de Montebras (Creuse). *Ann. des mines*, t. XX, 1871.

Mallard, « Note sur un filon d'étain oxydé situé près du village de Montebras, commune de Soumans (Creuse) ». *Mémoire* de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. III, p. 161, 1859.

P. de Cessac, « Le bronze dans l'ouest de l'Europe aux temps préhistoriques », *Bulletin* monumental, 1873.

P. de Cessac, « Montebras, son tumulus, ses mines d'étain », *Bulletin* de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1886.

Notice de la Compagnie des étains français, 1858, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

cuivre ; le métal à l'état pur a été fréquemment rencontré :

Dans l'Aude. Grotte du Roc-de-Buffens (1).

En Suisse. Station d'Auvernier (2).

Dans le centre de l'Europe (3), etc.

LE PLOMB.

On a cru longtemps que les bronzes anciens ne contenaient pas de plomb (4); mais de fréquentes trouvailles sont venues modifier cette idée. Le plomb a été constaté dans de nombreux objets en bronze antérieurs à

(1) G. Sicard, *loc. cit.*, p. 12.

(2) V. Gross, *loc. cit.*, p. 64, 80.

(3) Mlle J. Mestorf, *Matériaux*, 1885, p. 19.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, t. I, p. 16.

F. Troyon, qui était un bon observateur, avait constaté, dès 1860, la présence du plomb dans les bronzes lacustres ; mais il attribuait sa présence à un affinage incomplet du minerai de cuivre. Il en cite plusieurs exemples, notamment une hache à ailerons, de Morges (lac de Genève), analysée par Bischoff, composée de 89,88 de cuivre, 8,25 d'étain, 1,05 de plomb, 0,78 de nickel. *Habitations lacustres*, p. 113.

Lorsqu'une idée, simple hypothèse provisoire au début, arrive à l'état de théorie acceptée par les maîtres, elle devient souvent *dogme scientifique*, difficile à renverser, comme tous les dogmes; les faits mêmes les plus précis n'ont pas prise sur elle....., à moins qu'ils soient légion. C'est ce qui est arrivé pour le *plomb* dans les bronzes préhistoriques.

Les meilleurs archéologues ont fait longtemps plier les observations devant la théorie reçue. Dès 1866, A. Morlot, étudiant trois haches à douille, les fait analyser par M. de Fellemberg, qui trouve :

65,05 de cuivre, 4,91 d'étain, 29,58 de plomb.

Et il n'ose pas les classer dans l'âge du bronze par cette seule raison qu'elles contiennent du plomb.

A. Morlot, « Sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze », extrait des *Mémoires* de la Société des Antiquaires du Nord, 1866, p. 22.

M. A.-H. Sayce a cru reconnaître le nom du *plomb* sur une tablette cunéiforme de Tel-el-Amarna (Haute-Égypte) (XVe siècle avant J.-C.) ! *Revue archéologique*, 1889, II, p. 355.

Digitized by Google

l'époque romaine : à Teti (Sardaigne) (1) ; à Tirynthe, où Schliemann l'a trouvé sous diverses formes (2) ; en Bretagne, où on en a fait des haches à douille (3).

Le docteur V. Gross en signale à Auvernier (lac de Neuchâtel) un lingot presque pur (4).

M. Pierre de Goy a définitivement montré, dans son mémoire sur la cachette du Petit-Villatte (Cher), que ce métal était allié au cuivre pendant l'âge du bronze (5) ; c'est ce que confirme pleinement l'analyse des objets de Vénat.

Mais, ici, nous trouvons, comme à Auvernier, le plomb à l'état pur dans l'anneau grelot de la collection Cochot. On savait donc, alors, traiter le minerai, assez commun dans la région :

Melle (Deux-Sèvres) a d'importantes mines de plomb, exploitées à des époques très anciennes ; leurs profondes galeries ont été décrites par Rondier (6) et Daubrée (7).

Alloue (Charente) a des mines qui ont été exploitées, sur certains points, à ciel ouvert et à une époque inconnue.

L'OR.

La petite feuille d'or repliée, trouvée par M. Favraud dans l'une des appliques analogues aux nos 177 à 184,

(1) G. Perrot et C. Chipiez, *loc. cit.*, t. IV, p. 98, 99.

(2) H. Schliemann, *Tirynthe*, p. 160, 76.

(3) Pitre de Lisle, « Découvertes de haches en plomb (Bretagne) », *Revue archéologique*, 1881, II, p. 335.

(4) *Les Protohelvètes*, p. 64, pl. XVIII, n° 46.

(5) *Matériaux*, 1885, p. 275.

(6) R.-F. Rondier, *Historique des mines de Melle*. Melle, 1870.

(7) Exploitation des métaux en Gaule, *Revue archéologique*, 1881, t. I, p. 264, 266.

Digitized by Google

n'est point un fait exceptionnel à la fin de l'âge du bronze, témoin les nombreuses découvertes faites en : Suisse (1), Haute-Bavière (2), Aude (3), etc.

MM. V. Gross, de Bonstetten, F. Troyon, citent des épingles à tête sphérique très volumineuse, décorées de minces feuilles d'or fixées au moyen de résine de bouleau ; on décorait aussi de cette façon les poignées d'armes de luxe et les ceintures (4).

L'or provenait, probablement, de la Creuse et du Limousin, où l'on trouvait aussi l'étain, comme nous venons de le constater (5).

LE FER.

Le fer est faiblement représenté à Vénat.

Le n° 202 porte des traces de rouille à l'un des angles, sur un quart environ de sa surface ; cette partie est facilement reconnaissable, sur la figure, par sa teinte foncée.

M. A. Cochot a recueilli aussi une plaque brune large comme un sou, un peu plus épaisse qu'une pièce de 5 francs d'argent, formée de minces lamelles analogues aux feuilles d'un livre. Bien qu'à première vue cet

(1) F. Desor et L. Favre, *Le bel âge du bronze lacustre en Suisse*, p. 25.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1885, p. 273.

(2) E. Chantre, « Les tumulus de la région des lacs d'Ammer et de Staffel », *Bulletin* de la Société d'anthropologie. Lyon, 1889, p. 52.

(3) G. Sicard, « La grotte du Roc-de Buffens », p. 8, fig. 153. — Dans la sépulture de la *Fosse-aux-Prêtres*, commune de Billy (Loir-et-Cher), l'abbé Bourgeois trouva deux minces feuilles d'or estampées, avec divers objets de l'âge du bronze, *Revue archéologique*, 1875, I, pl. III, fig. 1.

(4) V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 67, 78, pl. XXI, fig. 10, 37, 38.

(5) Mallard, *Note* sur les gisements stannifères du Limousin, p. 34.

Digitized by Google

objet paraisse être du fer, je l'ai fait analyser, me rappelant l'épée signalée par le Dr Gross, en *acier corroyé*, qui, au début, avait été pris pour du bronze.

L'analyse, que je dois à l'obligeance de M. Dumergue, pharmacien à Ruffec, ne laisse aucun doute : *la plaque brune, trouvée parmi les bronzes de Vénat, est du fer à l'état d'oxyde, sans mélange d'aucun autre métal.*

Le fer, dont le minerai est abondant partout dans la Charente, est connu en Europe au moins depuis le Xe siècle (1) ; il servait comme décor dans les habitations lacustres (2).

Les forges préromaines, avec leurs énormes monticules de scories, sont très fréquentes dans les arrondissements d'Angoulême et de Ruffec.

(1) Suivant M. d'Arbois de Jubainville, le fer n'aurait paru en Gaule que vers le VIIe siècle, par l'intermédiaire des Scythes. (Voir *Les premiers habitants de l'Europe*, 2me édition, p. 382.)

A. Bertrand, *Congrès international préhistorique de Stockholm*, 1874, p. 426.

(2) Dr Ingvald Undset. « La première apparition du fer dans l'Europe septentrionale, étude d'archéologie préhistorique comparée », 1882, analysée dans la *Revue archéologique*, 1883, II, p. 331.

E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p. 16, 28.

Digitized by Google

ANALYSES.

Voici, pour quelques-uns des bronzes étudiés dans les pages précédentes, l'analyse que je dois à l'obligeance de M. Lomüller, chimiste à l'usine de M. Lazare Weiller.

BRONZE.	PLOMB.	CUIVRE	ZINC.	ÉTAIN.	Observations.
Fragment de lance.....	4,9	85	»	9,9	Fer et silice.
» de hache.....	3,3	84	»	12,5	»
» d'épée.....	2,8	86	»	11	»

Voir les analyses faites par M. Lebard, page 139.

Il est bon de comparer cette composition avec celle des bronzes étrangers à la Charente.

BRONZES FRANÇAIS.

JURA (LARNAUD)	CUIVRE	ÉTAIN.	PLOMB.	DIVERS.
Hache à ailerons.....	86	14	»	(1)
Lingot.....	90	traces	»	»
Bouton.....	100	»	»	»
SAVOIE (GRÉSINE)				
Épingle.....	90,8	9,2	»	»
Anneau.....	84,7	15,3	»	Traces de zinc
Faucille.....	88,7	11,3	»	»
(CACHETTE DE CLARAFOND)				
Culot.....	97,6	»	»	Fer, arsenic, zinc (2).

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, II, p. 117.
(2) L. Rabut, *Habitations lacustres de la Savoie*, p. 64.

Digitized by Google

BRONZES FRANÇAIS (*Suite*).

	CUIVRE	ÉTAIN.	PLOMB.	DIVERS.
MORBIHAN (PLOUNÉOUR)				
Hache n° 1	65,89	3,20	29,90	»
» n° 2	75,12	1,39	22,53	»
» n° 3	54,28	0,85	43,90	(1)
CHER (CACHETTE DU PETIT-VILLATTE)				
Lingot	94,41	0,097	0,31	Fer, antimoine, nickel, soufre.
Hache à ailerons	79,37	12,43	7,95	»
Hache à douille	82,91	14,10	3	»
Épée	81,97	14,18	2,70	»
»	70,72	8,01	21,22	(2)
COTE-D'OR				
COLLOTTES, près Santenay	99,10	»	»	Fer (3).
VIENNE (NOTRE-DAME D'OR)				
Épée	82,57	17,42	»	Argent, fer (4)

BRONZES ÉTRANGERS.

	CUIVRE	ÉTAIN.	PLOMB.	DIVERS.
SUISSE (proportions ordinaires)	90,566	8,54	»	(5)
BELGIQUE (Sinsin)	91,88	7,62	»	Traces de nickel et de cobalt (6).

(1) *Congrès archéologique de France*, XXVIII[e] session, 1861, p. 33.

(2) P. de Goy, *loc. cit.*, p. 64.

(3) H. de Longouy, *Notice* sur Santenay, p. 34.

(4) Analysé par Meillet, *Mémoires* des Antiquaires de l'Ouest, 1845, B. Fillon, *loc. cit.*, p. 13.

(5) Analyse de Fellemberg, voir V. Gross, *Les Protohelvètes*, p. 63. Voir, analyse des bronzes de Suisse et de Meklembourg: A. Morlot, sur « Le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze et des métaux », extrait des *Mémoires* de la Société royale des Antiquaires du Nord, 1866, p. 15.

(6) *Matériaux*, 1885, p. 319.

Digitized by Google

BRONZES ÉTRANGERS (*Suite*).

	CUIVRE	ÉTAIN.	PLOMB.	DIVERS.
ALLEMAGNE, bronzes préhist., d'après Wurmbrand.	89,5	5,9	»	Antimoine, 2,6 ; nickel, 2,4 (1)
HALLSTATT, bracelet.....	84,22	13,39	1,82	Fer, 0,56 (2)
MYCÈNES (moyenne).....	86,36	13,06	0,11	Fer, 0,17, nickel. 0,15 (3).
CHYPRE	?	4 ou 5	?	? (4)
ILES-BRITANNIQUES :				
Haches à douille.....	83,65	11,02	3,20	Traces de fer
»	95,64	4,56	0,25	Traces d'argent.
»	81,15	12,30	2,63	Traces de nickel et argent
Épée	89,69	9,59	»	Traces de fer.
Lance.....	86,28	12,74	0,07	Fer et cobalt (5)
BOLOGNE (la fonderie) :				
Hache.....	90,05	5,83	0,43	Zinc, 3,63
Lance	85,90	12,40	0,69	Zinc, 1,16 (6)

La comparaison de ces analyses montre bien que la composition des bronzes préhistoriques n'est pas aussi uniforme qu'on l'a cru autrefois.

Elle diffère non seulement dans chaque pays, mais dans chaque région...

Ce qui semble peu favorable à l'hypothèse de l'importation par le commerce et à celle des corporations de fondeurs se transmettant des procédés mystérieux et presque sacrés.

(1) *Revue d'anthropologie,* 1879, p. 355.
(2) E. Chantre, *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1889, p. 51.
(3) H. Schliemann, *Tirynthe,* p. 160.
(4) *Revue d'anthropologie,* 1889, p. 232.
(5) J. Evans, *Age du bronze,* p. 460.
(6) A. Zannoni, *loc. cit.,* p. 51.

Digitized by Google

PROCÉDÉS INDUSTRIELS

M. de Hochstetter, en étudiant la station de Hallstatt, dit que la technique métallique de cette époque est commune à tous les peuples qui habitaient alors l'Europe centrale (1).

Aujourd'hui, il est permis de croire que, pendant la seconde moitié de l'âge du bronze, les procédés industriels employés par les métallurgistes étaient à peu près identiques dans l'Europe centrale, la Scandinavie, les Iles-Britanniques, la France, la Suisse, la Savoie et l'Italie.

A Vénat, il a été possible de constater ces analogies industrielles :

MÉTHODES DE MOULAGE.

Il n'est pas toujours facile, à la vue d'un objet, de déterminer par quelle méthode il a été fabriqué ; cependant, il est possible de reconnaître dans ceux décrits ci-dessus trois procédés de fabrication :

Moulage en cire perdue. — Dés le début des études sur les habitations lacustres, A. Morlot avait signalé cette méthode comme très employée, notamment pour les bracelets creux ornés de dessins et les pièces compliquées : « On fait, dit-il, en cire un fac-simile de « l'objet qu'on veut obtenir ; on enveloppe ce fac-simile « en cire avec de la terre à mouler ou *potée*... ; on

(1) *Revue archéologique*, 1883, II, 268.

Digitized by Google

« fait sécher, puis on chauffe pour cuire le moule et « pour laisser écouler la cire par une ouverture par « laquelle on introduit ensuite le métal fondu (1). »

Le moulage des objets creux ou vides à l'intérieur n'offrait pas de difficultés particulières ; il rentrait dans les procédés de technique employés pour les objets massifs et pleins. On obtenait les pièces creuses en formant, au moyen de la terre de mouleur, un noyau *qu'on recouvrait de cire perdue*, laquelle était à son tour enveloppée de potée. (Voir le sphéroïde n° 287.)

Les ornements en lignes très fines pouvaient être obtenus en appliquant sur la cire, au moyen d'un pinceau, une première couche de *potée* extra-fine et à l'état liquide.

Les objets moulés en cire perdue se reconnaissent à l'absence des bavures laissées par les joints des moules à deux valves, et, d'un autre côté, les ornements ont un caractère spécial montrant qu'ils ont été gravés sur un corps mou.

C'est par cette méthode qu'ont été coulés les bracelets n^{os} 117, 118, 134 ; peut-être le rasoir n° 299, dont l'ornementation en lignes courbes, d'une régularité et d'une finesse extrêmes, n'a pu être faite au burin ; de même les n^{os} 287, 294, 311, 307 (2).

Une trouvaille française montre que la cire était utilisée par les fondeurs de l'âge du bronze ; il en a été recueilli un pain dans le trésor du Causse-Méjean, près Saint-Chély du Tarn, Lozère (3).

(1) A. Morlot, « Sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze », extrait des *Mémoires* de la Société des Antiquaires du Nord, 1866, p. 23, 32, 27.

(2) Voir sur le moulage en cire perdue :

a Dans les tumulus de Haute-Bavière fouillés par le D^{r} Naue, *Bulletin* de la Société d'anthropologie de Lyon, 1889, p. 52.

b En Savoie, *Revue d'anthropologie*, 1874, p. 682.

c En Suisse, E. Desor et L. Favre, *loc. cit.*, p. 6.

(3) *Matériaux*, 1875, p. 365.

Digitized by Google

Moulage en coquille, avec un moule à deux valves, en pierre, en bronze ou en argile. De nombreuses pièces portent des traces de bavures laissées par les joints incomplets des moules ; notamment les haches à douille nos 11, 12, 13, le marteau no 269, quelques bracelets nos 302, 314 ; les bagues no 302 et fig. 12.

Un moule de marteau en argile a été trouvé dans la commune de Vilhonneur (Charente) (1), et un moule en bronze, de hache à ailerons, à Meschers (Charente-Inférieure) (2).

Il est bon d'observer que les gouges et les lances ne portent pas traces de bavures.

En décrivant les nos 154, 155, 156 et la fig. 5, nous avons constaté les moules à plusieurs étages superposés, qui ont été signalés pour la première fois à Vénat.

Le moulage en sable devait aussi être très fréquent et laissait également des traces de bavures; souvent moins régulières que celles provenant du moulage en coquille.

GRAVURE.

Les ornements au trait se faisaient soit dans les moules, soit sur les modèles en cire, où ils étaient faciles à tracer avec un poinçon en bronze ou en bois. Quelquefois, les lignes en creux étaient retouchées au burin..., probablement le burin de silex ou d'un bronze plus dur, obtenu en variant la quantité d'étain.

(1) Voir description du n° 269.
(2) Voir Georges Musset, *loc. cit.*, p. 62.

Digitized by Google

Le bronze était aussi durci, paraît-il, au moyen d'une trempe spéciale (1).

Le bracelet fig. 3 paraît avoir été gravé, après la fonte, au burin. Il en est de même du bracelet n° 129, battu en feuille au marteau et gravé, après coup, de lignes très fines et très nettes.

Quelquefois, certains ornements étaient gravés à la frappe comme les lignes courbes en pointillé qui encadrent les crans de l'épée n° 20.

Ce mode d'ornementation a été signalé par le Dr Tischler et par le Dr V. Gross (2).

SOUDURE ET PIÈCES RIVÉES.

Aucune trace de soudure n'a été constatée dans les objets qui viennent d'être décrits. Pour joindre entre elles deux pièces de bronze, on les rivait; les objets minces, tels que les feuilles, les bracelets à réparer, étaient percés à froid avec un poinçon ; dans les pièces plus épaisses, les trous paraissent avoir été ménagés au moment de la fonte; on les trouve obstrués par un mince jet de métal quand l'opération du coulage a mal réussi (voir deux des quatre trous de l'épée, n° 17).

Le n° 175 est un bon exemple de deux feuilles métalliques jointes au moyen de rivets à larges têtes plates.

Le même procédé se retrouve en Suisse ; M. V. Gross, dans les *Protohelvètes,* reproduit, pl. XXII, f. 2, un disque orné trouvé à Mœringen, réparé avec des clous rivés à têtes plates ; autre exemple à la pl. XIV, f. 31.

(1) J. Evans, *Age du bronze,* p. 23.
(2) V. Gross, *Les Protohelvètes,* p. 72, 73, 74.

Digitized by Google

Le bracelet brisé, n° 311, a été raccommodé de la même façon ; du moins, il a été percé près de la cassure pour recevoir, soit un fil, soit un rivet. Il rappelle celui dessiné par M. V. Gross, pl. XX, f. 27, p. 72 (1).

C'est le procédé employé par les néolithiques pour réparer leurs grands disques plats (2).

Au Petit-Villatte, on a trouvé des rivets analogues (3) ; l'un d'eux est maintenu d'un côté par une tête largement écrasée et de l'autre par une *soudure en bronze*, dit M. P. de Goy qui a constaté aussi une sorte de soudure *autogène*, sur le bouton figuré dans sa pl. IV, n° 5 ; l'ouvrier rivait d'abord ses pièces, puis faisait couler sur la bélière du bronze en fusion (4) ?

Les bronzes de Vénat n'ont pas fourni traces de ces soudures autogènes.

CHAUDRONNERIE.

Les vases, les feuilles travaillées au repoussé, les lames et disques de ceintures, certains boutons (nos 165 à 176, 186, 187, 274) se faisaient en battant le métal avec un marteau en bois sur une enclume en pierre ou en bronze, ou avec un marteau en bronze (n° 269) sur une enclume en bois.

(1) Voir aussi :
J. Evans, *loc. cit.*, fig. 428.
« Le vase en bronze de Notre-Dame d'Or, Vienne», B. Fillon. *loc. cit.*
(2) G. Chauvet, « Notes sur la période néolithique dans la Charente », *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1877, pl. VII, fig. 6.
(3) P. de Goy, *loc. cit.*, p. 61, pl. XIV, fig. 1.
(4) M. P. de Goy, dans une lettre du 10 octobre 1894, a bien voulu me confirmer sa manière de voir à ce sujet : « La goutte de métal « fondu appliqué après coup est très visible, dit-il, et n'est pas dou- « teuse; cela ne ressemble en rien à une oxydation subséquente. »

Digitized by Google

Quelques pièces, comme la bouterolle n° 23, sont admirables de fabrication ; les ouvriers les plus habiles ne feraient pas mieux aujourd'hui. Ce n° 23 rappelle, comme travail, les crêtes des casques bien connus de Watsch et de Hallstatt.

Les anneaux grelots (n^{os} 243 à 248), comment étaient-ils fabriqués ? Je réserve cette question pour l'examiner ultérieurement.

M. George en a un fragment qui semble avoir été manqué à la fonte ; celui-là a bien été fondu.

D'autres paraissent fabriqués au marteau avec une feuille repliée à petits coups sur une matrice résistante ?

Digitized by Google

COMPARAISONS

Comparaisons avec quelques découvertes charentaises. — Cette importante industrie préhistorique du bronze peut se rattacher à des découvertes déjà faites dans la Charente.

Le Bois-du-Roc. En première ligne, il faut penser à la station du *Bois-du-Roc*, commune de Vilhonneur, arrondissement d'Angoulême, sur la rive gauche de la Tardoire, bien connue de tous ceux qui s'occupent de préhistoire. Le rapprochement s'impose.

Cette station a fourni notamment: haches à ailerons, ciseaux à douille, couteaux à douille, poignards à rivets, flèches à barbelures, bracelets à tige ronde, tranchets, la plupart identiques aux objets de même nature qui viennent d'être étudiés (1).

En outre, quelques autres pièces se rattachent à une industrie plus ancienne, comme les haches à rebord et les haches à talon; j'ai recueilli moi-même, en présence de M. Fermont, une hache de ce dernier type en face de la grotte sépulcrale qui domine la station; elle est

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 162.
Abbé Delaunay, « Une station de l'âge du bronze à Vilhonneur (Charente) », *Matériaux*, 1878, p. 299.

Digitized by Google

absolument identique à celles qui composaient la cachette de Chebrac, arrondissement d'Angoulême (1).

Cette coexistence, au Bois-du-Roc, d'objets d'époques différentes, paraît indiquer une longue durée pour l'établissement de fondeurs des bords de la Tardoire.

Il semble avoir débuté à un moment où les haches à talon étaient en usage (cachette de Chebrac, *morgien*), et avoir atteint son grand développement à l'époque des haches à douille (cachette de Vénat, *larnaudien*).

Vénat se rattache encore au Bois-du-Roc par la poterie ; dans les innombrables débris qui jonchaient le sol de cette dernière station, j'ai recueilli des fragments qui rappellent, comme pâte et aspect général, le vase décrit page 152.

D'autres découvertes paraissent devoir se classer dans une période très voisine de l'industrie que nous étudions :

Le tumulus des Pierrefittes, commune de Saint-Georges, arrondissement de Ruffec, contenant des sépultures à inhumation avec le mobilier ordinaire des dolmens et quelques objets indiquant une civilisation plus avancée, notamment :

1° Un fragment de bracelet en bronze analogue à celui trouvé dans la fonderie de Larnaud (2);

2° Deux perles en cuivre ou en bronze ;

3° Deux scories de fer ;

4° Un morceau de vase brun à pâte fine portant une ornementation de lignes brisées en forme de grecque (3).

(1) G. Chauvet, « Les haches de Chebrac », *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1888, pl., p. 527.

(2) E. Chantre, *Age du bronze*, pl. L, fig. 2, 3.

(3) G. Chauvet, « Fouilles dans le tumulus de Pierrefitte, près Ruffec », *Congrès* de Limoges, 1890, *Association française*, t. I, p. 216.

Digitized by Google

La motte de la Garde, commune de Luxé, qui a donné aussi des perles en bronze avec mobilier des dolmens et sépultures à inhumation (1).

La grotte sépulcrale de Vilhonneur, avec sépultures à inhumation et poteries de l'âge du bronze (2).

Le tumulus I de la forêt de Boixe, dont les poteries plus cuites et plus fines que celles des sépultures voisines rappellent, par leur ornementation, certains types du Bois-du-Roc ; elles portent autour du col un cordon saillant orné de dépressions faites avec les doigts (3).

La trouvaille du pont de Châtenet, près Cognac; les épées sont semblables à celles de Vénat; elles en diffèrent seulement par l'absence des crans latéraux dans la partie supérieure de la lame (4).

Les camps de Vœuil (5) *et du Recoux* (6), insuffisamment explorés, ont fourni des poteries qui les rapprochent du Bois-du-Roc ; le dernier, surtout, appartient certainement à la première moitié de l'âge du bronze; des fouilles sérieusement dirigées dans les retranchements et dans le souterrain qui se trouve presque au milieu de l'enceinte, donneraient probablements d'importants résultats.

(1) A.-F. Lièvre, *Exploration archéologique* du département de la Charente. Angoulême, 1880-1884, t. I, p. 235.

(2) Abbé Bourgeois, « Grotte sépulcrale de Vilhonneur (Charente) », *Matériaux*, 1878, p. 49.

(3) G. Chauvet et Lièvre, « Les tumulus de la Boixe », *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1877, p. 65.

(4) *Association française*, Congrès de Marseille, t. I. p. 252.

(5) A.-F. Lièvre, « Le camp de Vœuil », *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1888, p. 469.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 1845, p. 77 ; 1884-1885, pl. LXV ; 1886, pl. LX.

(6) Ph. Ramonet, « Oppidum du Recoux », dans *L'Homme*, 1885, p. 443; 1887, p. 445.

Digitized by Google

Comparaisons avec quelques autres découvertes françaises.

Les découvertes semblables faites en France sont très nombreuses ; il est bon d'en citer quelques exemples sur divers points.

Hautes-Alpes. Trésor de Réallon (1).

Tableau des objets de ce trésor qui se sont retrouvés à Vénat :

PLANCHES de l'Album E. CHANTRE.	NATURE DES OBJETS.	N°s des Planches de Vénat.
Pl. XX, fig. 1	Couteau à douille	N°s 79, 78
» » 2, 3	Pointes de lance	» 28 à 33
» » 6	Bouton à tête en tronc de cône	Existe, non figuré
» » 7	Spirale	N° 301
» » 10	Tube en feuille repliée	» 292 *bis*
» » 13, 15	Anneaux unis à bords ronds	» 242
» » 14	» plats d'un côté	Non figurés
Pl. XXI, fig. 3, 4, 5	Pendeloques triangulaires	N° 232
» » 10	Applique-agrafe	» 190
» » 11	Anneau brisé pour pendant d'oreille	Non figuré
» » 9	Applique-agrafe	N° 180
Pl. XXII, fig. 1	Anneaux accouplés	» 294
» » 2	Petit anneau plat	Non figuré
» » »	Boutons divers	N°s 147 à 164
» » 14	Appliques à bords rabattus	» 186, 187
Pl. XXIII, » 4	Bracelet	Non figuré
Pl. XXIV, » »	Bracelet	Fig. 3.
Pl. XIX, » 6	Épingle à tête ronde	N° 153

(1) Voir au Musée de Saint-Germain, salle V, vit. 18.

E. Chantre, *Age du bronze*, II, p. 73.

E. Chantre, *Découverte d'un trésor de l'âge du bronze*, à Réallon, 1872.

Digitized by Google

Ardèche. Trésor des Grottes de Vallon, au Devoc. On y a recueilli, dans trois urnes : pendeloques, 13 bracelets ovales, 150 perles en bronze, 170 anneaux, 18 boutons circulaires à bélière, deux sphéroïdes creux analogues au n° 287 (1).

Aude, grotte du Roc-de-Buffens (Caunes): Objets divers, lingot de bronze, lingot d'étain, épingles, boutons plats et coniques, hache à douille, pointe de flèche, rasoirs, anneaux, bracelets creux et bracelets massifs, fibules, spirales et pendeloques (2).

Cher. Cachette du Petit-Villatte (Neuvy-sur-Barangeon) : 628 objets presque identiques à ceux de Vénat (3).

Côtes-du-Nord. Cachette de Hénon, canton de Moncontour, arrondissement de Saint-Brieuc; haches à talon (?) marteau à douille, lance, poignard, épée, 13 rasoirs à soie plate (4).

A Planguenoual, canton de Pléneuf, arrondissement de Saint-Brieuc. Dans un vase en terre : culots, haches à ailerons, haches à douille, fragment d'épée (5).

(1) *Matériaux*, 1884, p. 211.

(2) G. Sicard, *La grotte du Roc-de-Buffens* (Caunes). Toulouse, 1886.

(3) Pierre de Goy, *loc. cit.*, *Mémoires* des Antiquaires du Centre, 1885, t. XIII, p. 1.

Voir Musée de Saint-Germain, salle V, vit. 3.

Matériaux, 1885, p. 273.

Voir aussi : « Objets du dernier âge du bronze et du premier âge du fer, découverts en Berry », *Publication des Antiquaires du Centre*, 1891.

(4) Lemoine, « Derniers temps de l'âge du bronze », voir *Matériaux*, 1887, p. 367.

(5) Lemoine, voir *Matériaux*, 1887, p. 82.

Digitized by Google

Finistère. Cachette de Coatjou-Glas, commune de Plonéis, canton de Plougastel-Saint-Germain, arrondissement de Quimper. Dans un vase en terre : haches à douille, bracelets, poignard à soie (1).

Jura. Cachette de Briod, canton de Conliège, arrondissement de Lons-le-Saulnier ; entre des pierres plates formant une sorte d'auge : 256 faucilles, bouterolle, couteau à douille, lance, ciseau à douille, gouge (2).

Cachette de Publy, canton de Conliège, arrondissement de Lons-le-Saulnier. Dans une fente de rocher : bracelets, culots, faucilles, haches à ailerons (3).

Cachette de Larnaud, canton de Bletterans, arrondissement de Lons-le-Saulnier (4).

STATION TYPE DU LARNAUDIEN.

PLANCHES de l'Album E. CHANTRE.	NATURE DES OBJETS.	N^os des Planches de Vénat.
Pl. XL, fig. 5	Gouge à douille	N° 57 à 61
Pl. XLII, » 9	Rasoir	» 91 analogue
Pl. XLIII, » 5	Flèche	» 55
» fig. 7, 8, 9, 10	Hameçons	Col. Favraud
» » 11, 12, 13	Tranchets	N^os 82, 83, 270
» » 22 à 25	Ciseaux	Non figurés
» » 16, 17	Scies	N^os 322, 323
Pl. XLV, » »	Pendeloques triangulaires.	N° 232
Pl. XLVI, » 10	Crochet	» 293
Pl. XLVII, fig. 4	Roue	» 257
Pl. L, » 14	Bouton double	» 147
» » 15, 16	Appliques hémisphériques.	Col. Chauvet (et n° 187)

(1) Paul du Chatellier, dans les *Matériaux*, 1887, p. 140.

(2) Z. Robert, *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, 1893.

(3) G. de Mortillet, « Cachettes de l'âge du bronze », extrait du *Bulletin* de la Société d'anthropologie. Paris, 1894, p. 315.

(4) E. Chantre, *Age du bronze*, II, p. 110. (*Mémoire* de M. G. de Mortillet.)

Digitized by Google

Loire-Inférieure, fonderie du Jardin-des-Plantes de Nantes. Dans un vase en terre : culot, moule de hache à douille, haches à ailerons, haches à douille (1).

Marne. Trouvaille de Festigny, canton de Dormans, arrondissement d'Épernay, au Bois-des-Roches : haches à ailerons, haches à douille, bracelet, pointe de lance, soie d'épée plate (2).

Meurthe-et-Moselle. Cachette de Frouard, canton et arrondissement de Nancy : haches à ailerons, haches à douille, gouge, marteau, bracelets, tubes à nervures analogues au n° 259 (3).

Nièvre. Nécropole de Pougues-les-Eaux, arrondissement de Nevers; a fourni divers objets en fer et en bronze analogues à ceux de Vénat, dans des sépultures à inhumation et dans des sépultures à incinération : épingles, appliques-agrafes, rasoirs, grains de collier, anneaux. Les armes manquent; on ne les mettait peut-être pas dans les sépultures de cette région (4).

Oise. Cachette de Fouilloy, canton de Formerie, arrondissement de Beauvais : haches à ailerons, haches à douille, moule de hache à douille, tranchet à soie, gouge à douille, marteau à douille, faucille à languette, poignard à douille, épées, bouterolles, lances, scies, anneaux, bracelets ovales, jets de fonte, fragment de mors (5).

(1) F. Parenteau (voir musée de Nantes).

(2) Auguste Nicaise, *L'époque du bronze* dans le département de la Marne, 1881, p. 11.

(3) F. Barthélemy, *La Lorraine avant l'histoire*, p. 270.
Voir Musée Lorrain, à Nancy.

(4) Dr H. Jacquinot et P. Usquin, « La nécropole de Pougues-les-Eaux ».
Extrait du *Bulletin* de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, 1878.

(5) G. de Mortillet, dans les *Matériaux*, 1881, p. 7.

Digitized by Google

Vienne. Cachette de Notre-Dame d'Or, arrondissement de Loudun; dans un vase en bronze formé de minces feuilles rivées : haches à ailerons, haches à douille, épées, poignards, lances, gouges, tranchets, bracelets, bagues, pendeloques et un sphéroïde creux, semblable au n° 287... J'y ai aussi reconnu un débris de fibule (1).

Comparaison avec quelques découvertes d'Europe.

Après la France, voici les contrées qui ont fourni le plus de points de ressemblance avec l'industrie de Vénat.

En première ligne, la Suisse et la Savoie ont donné en abondance presque tous nos instruments, armes, bijoux et ornements divers. Certains objets paraissent cependant faire défaut, ou, du moins, être extrêmement rares dans les habitations lacustres, notamment : les faucilles à rivet, les tranchets nos 62 à 68, les poignards à douille, nos 49 à 53, les petits anneaux creux nos 243 à 248, désignés sous le nom d'anneaux-grelots; les haches à douille y sont beaucoup plus rares que dans notre région.

Il suffit de parcourir les planches des ouvrages publiés par MM. Keller, V. Gross, F. Troyon, L. Rabut, R. Munro, etc., pour juger les rapports intimes qui existaient à la fin de l'âge du bronze, entre la vallée de la Charente et les lacs des Alpes; notamment avec le lac du Bourget, station de Grésine; avec le lac de Neuchâtel, stations d'Auvernier, d'Estavayer, de Corcelettes; avec le lac de Bienne, de Mœringen, etc.

(1) B. Fillon, *Mémoires* de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1844.

Digitized by Google

Les deux régions ont probablement toujours conservé des rapports, et quand, au temps de César, les Helvètes brûlèrent leurs villes pour émigrer dans la direction des côtes de l'Océan, ils allaient certainement vers une contrée qu'ils connaissaient déjà, au moins par tradition (1).

Les Iles-Britanniques, grâce peut-être aux excellents travaux de M. J. Evans, montrent une industrie assez rapprochée de la nôtre. Elles sont classées, par M. E. Chantre, dans sa province danubienne de l'âge du bronze; les rapprochements qui précèdent tendent à les rattacher plutôt à la France; les points de contact sont presque aussi précis qu'avec la Suisse et la Savoie. Il est vrai qu'on n'y trouve pas les scies (n° 322), les flèches (n° 55), les appliques en feuilles minces (n°s 182, 186), les fibules (n° 281), les pendeloques (n°s 226, 232), les sphéroïdes (n° 287), les spirales (n° 301).

Mais en revanche, quelques-uns des types de Vénat s'y rencontrent avec une ressemblance remarquable, notamment les poignards à douille (n°s 49 à 53), les tranchets (n°s 64, 72)..., peut-être les anneaux creux.

Il est curieux de voir certaines stations anglaises donnant, côte à côte, *plusieurs* objets usuels identiques à ceux de Vénat; j'en cite quelques exemples caractéristiques :

Le grand trésor de *Carlton-Rode*, comté de Nordfolk, contenait :

Une hache à ailerons (Evans, f. 85), type très rare en Angleterre, identique à notre n° 6.

Des haches à douille sans anneau (2).

(1) F. Troyon, *Habitations lacustres*, p. 213.

(2) Il y avait dans la cachette de Vénat une hache à douille sans anneau qui a été conservée par un habitant de la commune de Saint-Yrieix. Peut-être était-ce un grand ciseau.

Digitized by Google

Des gouges dont l'une (Evans, f. 207) est analogue à notre n° 57;

Des ciseaux à soie (Evans, f. 192), semblables à notre n° 64; je possède un spécimen qui n'a pas été figuré dans les planches ci-jointes; il est presque identique au ciseau anglais.

Un marteau à douille (Evans, f. 213) plus allongé que notre n° 269;

Un ciseau à douille (Evans, f. 200) que l'on peut rapprocher de notre n° 267;

Une hache à douille avec anneau (Evans, f. 132) semblable à notre n° 14.

Toutes ces ressemblances ne peuvent être l'effet du hasard.

Le marais de Reach, près de Burwel a donné :

NATURE DES OBJETS.	Figures D'ÉVANS.	Planches de Vénat.
Couteau à douille	241	49
Couteau à soie	251	37
Petit couteau à soie	263	45
Pommeau de poignard	285	41
Bouterolle	371	23
Fragment d'épées	»	»
Pointes de lances	386, 390	33
Mors ?	493, 494	255
Bouton	499	274
Haches à douille	116, 117	9 et 10
» »	124	14
Ciseau à soie	194	272

La cachette de Thorndon, comté de Suffolk, contenait aussi une intéressante série d'objets qui sont aujourd'hui au Musée britannique :

Digitized by Google

Couteau a douille, avec deux trous de rivet (Evans, f. 240), presque identique à notre n° 52. Cette ressemblance des couteaux à douille est particulièrement intéressante.

Haches à douille (Evans, f. 210), identiques au n° 269.

Gouge (Evans, f. 204), identique au n° 59.

Alène, perçoir, etc.

Il serait facile de citer d'autres exemples, notamment la petite cachette de Wallingford (Angleterre), de la collection J. Evans, contenant plusieurs objets :

Une hache à douille;

Une gouge à douille;

Un couteau à douille;

Un ciseau et un rasoir à soie (1).

En Italie, l'âge du bronze paraît avoir été long; il est représenté dans les terramares du Reggionais par des couches de cinq mètres d'épaisseur (2); M. L. Pigorini a donné au congrès de Budapest la statistique des trouvailles italiennes, dans lesquelles nous trouvons des objets analogues aux nôtres : haches à ailerons, faucilles, fibules, couteaux, lances, ciseaux, poignards (3).

Là encore, l'industrie se rapproche de celle trouvée à Vénat. Il suffit d'examiner la grande fonderie de Bologne; il était difficile, il y a quelques années, de l'étudier, dans les tiroirs fermés du musée; aujourd'hui, grâce aux héliogravures publiées par M. Antonio Zannoni, cette précieuse découverte est à la portée des archéologues.

(1) J. Evans, *L'Age du bronze*, p. 498.

(2) *Revue archéologique*, XII, 1855, p. 121.

(3) *Congrès international préhistorique*. Budapest, 1876, p. 268.

Digitized by Google

J'ai essayé, dans le tableau ci-après, d'établir des rapports avec les bronzes charentais :

BRONZES de Vénat.	TABLEAU COMPARATIF.	Fonderie de Bologne. — Planches de ZANNONI.
	I. Analogies.	
N° 18	Épée à antennes	XXV^a, fig. 92
» 55	Flèche	XXVI^a, » 53
» 28 à 32	Lances	XXVI^a, » 64
» 267	Ciseaux à douille	XXVIII^a, » 39 à 45
» 185	Ciseaux à soie	XXVIII^a, » 46 à 55
» 322, 323	Scies	XXVIII^a, » a, e, p, q, r, s, t
» 278	Burins	XXIX^a,
» 63	Faucilles	XXX^a, » 80 et suiv.
» 79	Ciseau à douille	XXX^a, » 6
» 281	Fibules	XLI^a, » 20
» 301	Spirales	XLIII, » 21; XLIV
» 293	Crochets	XLIV, » 41, 78, 53, 51
» 67	Tranchet triangulaire	XLIV, » 196
» 84	Pinces	XLIV, » 79, 80
» 170 à 173	Feuilles repoussées	XLVI, » 24 et suiv.
» 256	Anse (?)	XLVII, » 4 A.
	II. Différences.	
N° 19 à 24	Épées	Manquent
» 49 à 53	Poignards	Id.
» 57 à 61	Gouges	Id.
» 69 à 74	Tranchets quadrangulaires	Id.
Divers	Les Bracelets	Id.
N° 139, 141	Perles	Id.
» 147 à 164	Boutons	Id.
» 227 à 232	Pendeloques	Id.
» 190	Appliques-agrafes	Id.
» 249 à 264	Divers	Id.
Manquent	Haches	II, III et XXV
Id.	Serpes à talon	XXXII
Id.	Fibules	XXXIII à XL
Id.	Rasoirs	XLIV

Il est permis de conclure que l'industrie de Vénat a des rapports certains avec celle trouvée à Bologne.

Digitized by Google

Les deux dépôts ne sont probablement pas très éloignés dans le temps; ils doivent être à peu près de la même époque.

Cette observation nous servira de base pour essayer de déterminer la date approximative de notre cachette charentaise.

La Bosnie-Herzégovine, étudiée depuis quelques années seulement au point de vue archéologique, a fourni déjà de nombreux objets de l'âge du bronze, réunis au musée de Sarajevo (le Bosna-Seraï des anciennes cartes), sur lesquels M. G. de Mortillet vient de donner d'intéressants renseignements dans la *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris* (1894, 15 décembre.)

J'y trouve, pouvant être rapprochés des objets de Vénat : haches à ailerons et haches à douille, ciseau à douille, lances à douille, boutons, épingles, pendeloques, faucilles à languettes, saumons et culots.

L'âge du bronze est parfaitement caractérisé par la cachette de Sumetac, près Podzvizd (Cazin), contenant 22 faucilles à languettes, 1 poignard, 1 pendeloque, 1 ciseau à douille, 7 haches ou fragments de haches à douille, 1 fragment de hache à ailerons, moitié d'un saumon de bronze (1).

La Scandinavie (Suède, Norwège, Danemark) donne aussi de nombreux exemples de rapprochement (2).

On y trouve : faucilles, haches à douille, pinces, rasoirs, scies, épées, feuilles de bronze travaillées au repoussé, roues et chars votifs.

(1) Salomon Reinach, *L'Anthropologie*, 1894, p. 565; 1890, p. 105.
G. de Mortillet, *Revue mensuelle* de l'Ecole d'anthropologie de Paris, 1894, 15 décembre.

(2) Ingvald Undset, « Le préhistorique Scandinave », *Revue d'anthropologie*, 1889, p. 700.

Digitized by Google

Paraissent faire défaut ou être d'une grande rareté : burins, gouges, ciseaux à douille, tranchets, poignards, pendeloques et appliques.

Les anneaux et les perles y sont plus rares.

Mais certaines trouvailles montrent une industrie analogue à la nôtre, notamment ce vase d'argile déposé dans le sol, près du lac Venern, à Bracke (Dalsland), contenant une hache à douille, un bracelet analogue au fragment représenté à droite du n° 301 ; un hameçon, des culots semblables au n° 280, et plusieurs fragments de haches à douille, scies, épées, anneaux et boutons, le tout en bronze (1).

Dans l'Europe centrale et les contrées limitrophes, les termes de comparaisons se trouvent encore, mais ils sont moins nombreux, semble-t-il, on peut citer :

En Saxe : Vase d'argile contenant 197 haches en bronze, musée de Berlin ; mais elles se rapportent plutôt au type à rebord du midi de la France, qu'aux types de Vénat (2);

Vaudrevanges, près Sarrelouis (Prusse rhénane) : série d'objets en bronze, découverts dans un marais (3);

Lac de Stranberg, près Munich (4).

Vallée du Danube. Grotte de Saint-Paul, près Beûron, contenant sépulture à inhumation avec hache à ailerons semblable au n° 4 ; flèche analogue au n° 55 ; faucille analogue au n° 63, épingle et feuille de bronze travaillée au repoussé, avec ornements cupuliformes en relief, rappelant le n° 173.

(1) Oscar Montélius, *Antiquités suédoises*, description du n° 182.
(2) *Revue d'anthropologie*, 1881, p. 310.
(3) Musée de Saint-Germain, salle V, vit. 7, A.
(4) Robert Munro, *loc. cit.*, p. 154.

Digitized by Google

Tous les objets de cette sépulture pourraient être confondus avec ceux de Vénat (1).

L'Autriche et la Hongrie ont un âge du bronze très caractérisé, mais l'industrie est différente; dans son ensemble, elle donne plutôt l'idée d'une parenté collatérale que d'une parenté directe (2).

En Belgique, on a signalé la grotte de Sinsin (Namur) avec boucles, épingles, couteaux analogues à ceux décrits par Desor dans son *Bel âge du bronze* (3) : burins, boutons hémisphériques à bélière, bracelets, anneaux, etc., et diverses pièces trouvées isolément (4).

En Espagne et en Portugal, l'âge du bronze français n'a laissé que peu de traces, quelques haches à talon, des épées ; les autres types industriels sont extrêmement rares ou manquent complètement.

(1) Maximilien de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace,* Résumé Strasbourg, 1870, p. 59.

(2) « La paléoethnologie en Autriche-Hongrie », par le Dr Maurice Hoernes, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 333.

« Hallstatt en Autriche, sa nécropole et sa civilisation », *Revue d'anthropologie,* 1889, p. 328.

Exposition hongroise, E. Chantre, *Matériaux,* 1877, p. 167.

(3) *Materiaux,* 1885, p. 47, lettre du Dr V. Jacques. Voir aussi p. 317.

A. Bequet, *Annales* de la Société archéologique de Namur, t. XVI, p. 16.

M. E. de Pierpont me signale d'autres découvertes d'objets en bronze à Jemeppe sur Sambre (Namur); à Hoogstraeten (Anvers) ; Terblyt (Hollande).

(4) Dr C. Bamps, *Aperçu sur les découvertes d'antiquités antérieures à la domination romaine,* faites dans le Limbourg belge, Hasselt, 1887, p. 53, 54; haches, pointes de lances, etc.

Digitized by Google

Quelques cachettes de haches ont été signalées (1). Mais nous ne sommes pas ici en face d'une industrie se rattachant étroitement à celle de la Gaule.

Les îles de la Méditerranée, Sardaigne (2), Corse (3), Baléares (4), ne fournissent pas de sérieux termes de comparaison.

En Grèce, les fouilles et les découvertes faites depuis vingt ans ont modifié bien des idées, autrefois généralement adoptées.

Il y a bien là un âge du bronze (5) antérieur aux Phéniciens et à l'archéologie classique. Quelques archéologues l'attribuent aux Pélasges, mais est-ce bien

(1) Siret, *Congrès international préhistorique*. Moscou, 1893, t. II, p. 63.

E. Cartailhac, *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 221.

Henri et Louis Siret, « Les premiers âges du métal dans le S.-E. de l'Espagne», 1887; *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 597; *Matériaux*, 1888, p. 49, 120, 172.

(2) G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 94, 86, 87, 111 Les bronzes des nuragues paraissent avoir une origine phénicienne, p. 108; ils n'ont aucun rapport avec ceux de la Charente.

Pigorini, « Trouvailles en Sardaigne », *Congrès international préhistorique*. Budapest, 1876, p. 269.

Matériaux, 1879, pl. I, W. Helbig, *L'Épopée homérique*, reproduit fig. 163, une hache en bronze à talon, munie de deux anneaux, et il en signale deux autres exemplaires dans la collection Spano d'Oristano.

Ces types sont plus anciens que ceux de Vénat.

(3) *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France, 1885, p. 135, signale un poignard en bronze.

(4) E. Cartailhac, *Monuments primitifs des îles Baléares*. Toulouse, 1892, p. 65.

(5) O. Montélius, *Congrès international préhistorique*. Paris, 1889, p. 286.

E. Chantre, « L'âge de la pierre et du bronze en Troade et en Grèce », dans *Bulletin* de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, 5e série, t. VII, 1874, p. 868.

Les marchands d'antiquités de Grèce achètent souvent des objets en Italie... Un marchand d'Athènes a montré, en 1875, deux rasoirs en bronze à M. W. Helbig...; mais quelles conclusions peut-on appuyer sur des objets de provenance aussi douteuse.

Voir *L'Épopée homérique*, p. 312.

Digitized by Google

l'âge du bronze de France, de Suisse et d'Angleterre, avec la même industrie?

Je ne puis insister utilement sur cette question complexe; les éléments principaux me font défaut. Si j'en juge par les dessins de Schliemann et des Revues françaises, par les objets du musée du Louvre et du musée de Saint-Germain, ma conclusion sera négative.

Mycènes, Tirynthe, Olympie, même dans leurs couches primitives, n'ont pas de rapports certains avec Vénat. On trouve bien en Grèce quelques épées, de très rares échantillons de lances et de haches pouvant être rattachés aux nôtres, mais tout le reste diffère (1).

Les bronzes de la Sibérie la rapprochent de la Chine, de la Finlande, de la Suède et un peu du groupe hongrois; quelques-uns de nos types peuvent s'y rattacher, mais il n'y a pas encore là de rapports étroits, bien que cette région présente avec Vénat plus de similitude que la Grèce et le monde oriental (2).

L'Égypte, dont l'industrie ancienne est si connue par les nombreuses fouilles faites depuis un siècle, nous pa-

(1) S. Reinach, « Analogies entre Mycènes et l'Italie », *L'Anthropologie*, 1893, p. 707.

S. Müller, *Matériaux*, 1886, p. 88; *Revue d'anthropologie*, 1885, p. 141.

O. Montélius, *L'Anthropologie*, 1892, p. 450.

Worsaœ, *Matériaux*, 1882, p. 174; — W. Helbig, *L'Épopée homérique*, fig. 153, 156, 157.

(2) Cette affirmation semblera peut-être contraire aux idées courantes... J'avoue même que ce résultat me paraît un peu étrange... Mais j'écris ces notes en me dégageant, autant que possible, de toute théorie préconçue..., et je constate ce que l'observation paraît m'indiquer.

Dr Wilhelm Tomascheck, *L'Anthropologie*, 1890, p. 112.

Worsaœ, *Matériaux*, 1882, p. 155.

J. Evans, *Age du bronze*, p. 520.

Matériaux, 1886, p. 158.

L'Anthropologie, 1890, p. 236, musée de Minoussinsk.

Digitized by Google

raît complètement étrangère ; ses haches sont des coins plats sans rebords, comme les haches en cuivre du midi de la France ; jamais elles ne sont pourvues de douille (1).

Ses poignards, plus longs que ceux d'Europe, sont souvent représentés sur les monuments ; mais les véritables épées font défaut (2). J. Undset paraît s'être trompé en voulant rattacher nos épées occidentales aux poignards d'Égypte.

Si l'on compare les trois cent trente figures représentant l'industrie de Vénat avec les six planches du mémoire de M. O. Montélius sur l'âge du bronze en Égypte, dans le premier numéro de *L'Anthropologie* 1890, l'impression ressentie est que les deux industries n'ont aucune similitude.

La Russie est assez peu connue, bien que d'importants travaux y aient été publiés (3).

C'est à peine s'il est besoin de parler des autres régions du monde ; on y voit des civilisations bien différentes.

Toute l'Asie nous est étrangère, bien que le Dr W. Tomascheck y ait constaté quatre provinces du bronze (4). Même conclusion pour le Cambodge (5) et pour l'Afrique du nord, qui a donné, notamment près de Carthage, des armes et des bijoux phéniciens d'un style spécial (6).

(1) O. Montélius, *L'Anthropologie*, 1889, p. 40.

(2) O. Montélius, *L'Anthropologie*, 1890, p. 43.

(3) Sophus Müller, *Matériaux*, 1886, p. 153, « Trouvailles dans le sud de la Russie ».

(4) *L'Anthropologie*, 1890, p. 112, 114; *Revue archéologique*, 1885, I, p. 339, « Quelques bronzes du musée de Tiflis ».

(5) E. Cartailhac, *L'Anthropologie*, 1890, p. 646.
Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, 1891, p. 45.

(6) *Revue archéologique*, 1863, I, p. 433.
L'Homme, 1885, p. 637.

Digitized by Google

En Chine, en Perse, au Pérou, au Japon, etc., dissemblance complète.

Cette similitude constatée entre les bronzes préhistoriques d'Europe et même de Sibérie n'est donc pas fortuite ; elle n'est pas imposée par la matière employée, comme il a été dit pour les haches en pierre polie.

Dans le cas présent, le métal coulé permettait d'adapter des formes variées à l'infini.

La ressemblance industrielle paraît donc indiquer sinon une civilisation tout-à-fait commune, du moins des habitudes très analogues et des rapports beaucoup plus étroits qu'on ne l'a cru entre les divers peuples de l'ancienne Europe, rapports que le commerce seul ne semble pas pouvoir expliquer.

Digitized by Google

CHRONOLOGIE

« Ma conclusion dernière est que les archéologues « doivent se convaincre que la science de l'anti- « quité celtique est à la fois plus ancienne et moins « avancée qu'ils ne le pensent.

« Qu'ils n'aillent pas chercher des lunettes d'em- « prunt pour voir ce qui se présente à leurs yeux. « Qu'ils regardent avec toute l'attention dont ils « sont capables, et qu'ils disent l'état des choses tel « qu'ils l'auront constaté, sans s'inquiéter des doc- « trines à la mode. »

JULES QUICHERAT.
(*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1885, p. 131.)

La chronologie des temps préhistoriques n'est qu'approximative ; elle peut rendre compte de l'ordre dans lequel les civilisations se sont succédé, mais elle ne peut dire d'une façon précise ni la durée de chaque période, ni le nombre de siècles ou d'années qui les sépare.

Cette incertitude est surtout manifeste pour les temps quaternaires et les diverses époques des âges de la pierre ; avec l'apparition des métaux, nous sommes moins éloignés des temps historiques et il est permis d'essayer des hypothèses chronologiques, en prenant pour base les traditions et les souvenirs laissés par les auteurs grecs et latins. « Bases très fragiles et bien incertaines ; car « ces récits des vieux auteurs, suivant la juste expres- « sion de V. Duruy, sont des voiles chargés de brode- « ries charmantes qu'il faut soulever respectueusement

Digitized by Google

« pour trouver les débris de vérités qui se cachent der-
« rière eux. »

Débris rares et difficiles à reconnaître.

Mais nous n'avons pas le choix des matériaux ; ce sont les seuls qu'il soit possible de mettre en œuvre pour répondre à cette question :

A quelle date les bronzes de Vénat ont-ils été enfouis sur les bords de la Charente ?

Ils viennent d'être rattachés à des séries analogues, séparées seulement entre elles par des nuances locales trouvées en France, en Angleterre, en Suisse, en Savoie, en Scandinavie et dans l'Europe centrale. Mais ces rapprochements n'apprennent rien sur l'âge absolu de cette civilisation, puisque toutes ces contrées n'ont pas d'histoire avant l'ère chrétienne.

Heureusement, il a été possible d'établir des similitudes importantes entre l'industrie charentaise du bronze et les vieilles civilisations du nord de l'Italie, notamment avec quelques terramares de l'Émilie, avec les plus vieilles tombes des nécropoles de Villanova, de Golasecca, etc., et enfin avec les objets trouvés dans la fameuse fonderie de Bologne.

Le problème de chronologie charentaise qui nous préoccupe aurait donc une solution approximative si nous connaissions exactement la date de cette civilisation de la Haute-Italie, qui a les caractères de la nôtre et qui ne doit pas être très éloignée d'elle dans le temps (1).

(1) Je sais bien qu'il faut être très réservé en ces matières, et que si l'âge d'un terrain peut être, en général, fixé par les fossiles qu'on y trouve, les *fossiles* de l'archéologie prêtent plus facilement à l'erreur, parce qu'ils sont le produit de la volonté humaine. J'ai cité ailleurs, comme exemple, les *Ostiaks*, qui vivent aujourd'hui en Sibérie comme nos troglodytes quaternaires de la Vezère.

Cependant, lorsque les régions à comparer ne sont pas séparées par d'immenses espaces, et que les ressemblances industrielles sont nom-

Digitized by Google

Les archéologues italiens (1) rattachent cette industrie préétrusque aux Ombriens ou aux Ligures, peut-être aux Pelasges...; mais, dans tous les cas, ils semblent d'accord pour la reporter à une date antérieure au X^e^ siècle avant J.-C. (2).

Voici un précieux point de repère.

La civilisation de Vénat est-elle plus récente ou plus ancienne que celle préétrusque de la Haute-Italie, avec laquelle elle a d'étroits rapports?

Peut-être est-il prudent, à l'heure actuelle, de ne rien affirmer à ce sujet et d'attendre de nouvelles découvertes.

Il est certain que l'Étrurie a été le centre d'une importante industrie du bronze; mais il ne faut pas con-

breuses entre les deux points, il est permis d'établir un synchronisme, au moins approximatif.

(1) A Corneto, où la superposition des âges est assez nette, les tombes à inhumation les plus anciennes, correspondant à la civilisation villanovienne, contiennent des types de vases et des objets en bronze qui indiquent une civilisation supérieure à celle de Vénat; M. Martha les fait remonter au VIII^e^ siècle; mais avant cette période il y a des couches plus anciennes qui dérivent de la civilisation des terramares et dont l'industrie se rapproche de celle trouvée à Vénat.

(2) Voir pour la chronologie de l'âge du bronze en Italie :

O. Montélius, *Congrès international préhistorique.* Paris, 1889, p. 239. — *Matériaux,* 1885, p. 113; 1882, p. 381.

Le C^te^ J. Conestabile croit que les tombes de Villanova remontent au X^e^ siècle avant J.-C., peut-être à une date antérieure, *Congrès préhistorique.* Bologne, 1871, p. 276.

J. Gozzadini a fixé l'âge de la fonderie de Bologne vers le X^e^ ou le XI^e^ siècle avant J.-C.; *Matériaux,* 1877, p. 257.

V. Gross pense que les palafittes ont cessé d'exister vers le VIII^e^ ou le X^e^ siècle avant J.-C.; *Les Protohelvètes,* p. 109.

E. Cartailhac fixe la fin de l'âge du bronze en Italie et en Gaule vers le XI^e^ siècle; *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal,* p. 207.

A. Bertrand fait remonter le bronze des cachettes de fondeur en Gaule au plus tard vers le VII^e^ ou le VIII^e^ siècle avant notre ère; *La Gaule avant les Gaulois,* 2^e^ édit., p. 225.

Digitized by Google

clure que là sont nés et se sont développés, au début, les premiers germes de cette industrie.

Rien ne prouve que cette origine et ces premiers développements ne doivent pas être cherchés au nord, dans la vallée du Danube (1); peut-être même dans la Gaule, dont le sol nous livre, chaque année, de nouvelles et importantes trouvailles.

Ce n'est pas toujours au point de départ que les découvertes et les grandes institutions humaines atteignent leur maximum de développement : témoins le christianisme et le bouddhisme.

Il paraît donc possible de reporter les bronzes de Vénat à une date peu éloignée du X^e^ siècle avant J.-C., mais qui peut être plus ancienne, si cette civilisation du bronze, au lieu de partir de l'Italie pour aboutir en Gaule, a suivi une marche inverse après une première étape dans une région encore indéterminée.

(1) A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô et du Danube.*

« Dans la péninsule italienne des Alpes, à la Campanie (disent-ils, « page 131), le début du premier âge du fer nous transporte au delà « du XII^e^ siècle. Le flot humain qui l'y introduit ne semble pas « s'être fixé sur la rive droite du Danube avant le IX^e^ siècle, avant « le VIII^e^ et le VII^e^ sur la rive gauche. »

Digitized by Google

CONCLUSIONS

« ... Ils travaillent..., peinant sur leur besogne « quotidienne...
« Satisfaits si, à la fin de leur journée, ils ont pu « faire avancer de quelques imperceptibles lignes « le petit problème minuscule qu'ils se sont proposé « de résoudre. »

CH. RICHET.
La science a-t-elle fait banqueroute ?
(*Revue scientifique*, 1895, p. 37.)

Vénat n'apprend rien sur l'origine du bronze et sur les premiers temps de son usage.

Rien n'indique une importation venant d'Orient; si des rapports ont existé avec l'Égypte, la Grèce, l'Asie-Mineure, ils paraissent oubliés; les traces ne s'aperçoivent plus.

Quand on examine les divers trésors et cachettes de l'Europe, on n'a pas l'impression d'une importation d'objets sortant d'un centre commun, centre que, du reste, on n'a découvert nulle part. L'idée vient, tout naturellement, d'une industrie unique se développant, par régions, suivant des modes et des habitudes différentes; chaque fonderie se rattache aux fonderies voisines par plusieurs points et en diffère par beaucoup d'autres.

On pense à un assemblage de tribus ou de peuples arrivés à des degrés analogues de développement, chacun avec son génie propre, et entretenant des relations assez suivies avec les voisins.

Digitized by Google

Il semble que notre Gaule de l'ouest, se suffisant à elle-même au point de vue industriel, était cependant en rapports étroits avec la Gaule de l'est, la Suisse, la Savoie et l'Angleterre, et n'était pas étrangère à l'Europe centrale et à l'Italie.

Les divers objets qui viennent d'être décrits *confirment* les observations suivantes, de M. J. Evans :

1° *Les haches plates ne se trouvent pas dans les trésors.*

2° *Les armes à douille sont rarement avec les haches à rebords.* (Nos haches à rebords de Chebrac ne se sont pas rencontrées à Vénat.)

3° *Les épées et les fragments d'épées ne se rencontrent pas avec les haches à rebords.*

4° *Les haches à douille se rencontrent souvent avec des épées et des pointes de lances.* (Voir les épées nos 17 à 24, les lances nos 28 à 32, les haches à douille nos 9 à 16.)

5° *Les haches à douille sont souvent accompagnées de gouges et un peu moins souvent de marteaux et de ciseaux, mais même avec ces derniers outils il y a généralement des pointes de lances.* (Voir gouges nos 57 à 61, ciseau n° 267, marteau n° 269, lances nos 28 à 32.)

6° *Lorsque des trésors contiennent des masses de métal brut, il y a généralement aussi des haches à douille.* (Voir lingot n° 276, haches à douille nos 9 à 16.)

7° *Les ciseaux, les gouges, les marteaux et les couteaux à douille sont contemporains des haches à douille, ainsi que des pointes de lances.* (Voir nos 9 à 16, 49 à 53, 57 à 61, 78, 79, 267, 269.)

8° *Les trésors appartiennent à la fin de l'âge du bronze.*

Les observations de M. J. Evans paraissent infirmées sur les points suivants :

Digitized by Google

1° Les pointes de lances et poignards à soie ne se rencontrent jamais, d'après lui, avec des haches à douille.

Comparer les haches nos 9 à 16 avec les poignards à soie nos 37 à 48.

2° Le rasoir à soie peut être regardé comme propre à la Grande-Bretagne

Comparer les nos 82, 83, 270.

Worsaæ paraît avoir raison en rattachant l'Angleterre à la France plutôt qu'à la Hongrie, dans la formation des « provinces du bronze » (1).

(1) E. Chantre, *Age du bronze*, t. II, p. 293.

Digitized by Google

HYPOTHÈSES

En résumé, cette longue et fastidieuse enquête comparative à travers les livres, les dessins et les musées, que nous a-t-elle appris ?

L'homme est ainsi fait : après chaque travail d'observation, il évoque une image représentant les conclusions probables de son étude; ce tableau idéal, toujours imparfait, exprime la connaissance du moment; à chaque nouvelle étape il s'efface, se modifie ou se complète, suivant les cas.

Ainsi ont lentement pris forme les quelques idées justes que nous avons du monde.

Quelle image nous reste-il dans l'esprit, de la vallée charentaise, à l'époque où le vase de Vénat fut enfoui sur les bords du fleuve ?

En voici les lignes principales :

Le pays devait avoir le même relief qu'aujourd'hui ; depuis ce temps, la Charente n'a pas changé son cours ; le large fleuve quaternaire qui couvrait, au début, toutes nos prairies, n'était déjà plus alors que la petite Charente actuelle. Ses énormes couches d'alluvions anciennes sont restées aux mêmes places.

Immédiatement sous le sol de la cachette, s'étagent, épais de plusieurs mètres, les lits de sable et de graviers qui nous ont fourni déjà l'histoire des premiers Charentais. Vieilles générations éteintes depuis longtemps ; à l'époque qui nous occupe, elles avaient disparu avec

Digitized by Google

le mammouth, le renne et les grands carnassiers des cavernes (2).

Les dolmens touchaient à leur fin, et les populations néolithiques qui avaient élevé les tumulus de la Boixe, les dolmens des cantons de Villebois-Lavalette, de Mansle, etc., occupaient toujours la région.

Nous sommes vers le X^e^ siècle avant J.-C., peut-être à une date antérieure.

Vers cette époque, les Phéniciens fondent Gadès sur les côtes d'Espagne; les Étrusques commencent l'organisation de leur empire ; le roi Salomon bâtit le temple de Jérusalem. Rome ne sera fondée que dans quelques siècles, et Marseille beaucoup plus tard.

.....

Vieilles dates, bien jeunes cependant dans l'histoire du monde, puisqu'à ce moment l'Égypte, après avoir usé plus de vingt dynasties royales, est en pleine décadence et que la grande pyramide de Sakkara est bâtie depuis plus de trente-cinq siècles ?

Il y avait alors dans notre région des hommes arrivés à un degré assez avancé de civilisation, dont l'histoire écrite ne sait rien, pas même le nom ou la race ; ils sont connus seulement par les armes, les outils, les sépultures et les stations qu'ils ont laissés après eux.

Sédentaires, au moins en partie, comme les néolithiques, dont ils ont conservé l'outillage de pierre et de silex, ils ont, comme eux, des établissements fixes, — peut-être sur les mêmes points ; — quelques-uns, placés sur les hauteurs, sont fortifiés par des retran-

(2) La cachette était enfouie au milieu de la prairie, à la partie supérieure des graviers quaternaires qui sont restés en place depuis cette époque.

Depuis près de 3,000 ans, le régime des eaux n'a donc pas sensiblement changé chez nous.

Digitized by Google

chements (camp du Recoux) ; d'autres, au bord de l'eau, comme les habitations lacustres, gardent les traces du long séjour d'individus se livrant simultanément à l'industrie, à la chasse et à l'agriculture (Bois-du-Roc) (1).

Métallurgistes habiles, ils savent se procurer le cuivre, l'étain, le plomb qu'ils allient en proportions diverses pour fabriquer à volonté des bronzes plus ou moins durs.

Ils connaissent l'or, qu'ils battent en minces feuilles pour parer leurs appliques de ceintures.

Ils ornent leurs armes et leurs bijoux de fines gravures obtenues soit au burin, soit au moyen du moulage en cire perdue, et leurs feuilles de métal, ornées au repoussé, ne seraient pas mieux traitées par nos meilleurs batteurs de bronze.

Sans l'aide du tour, ils ont porté l'art du potier à un haut degré de perfection, inconnu jusqu'alors ; et leurs poteries, ornées seulement de lignes droites et de cercles diversement combinés, sont véritablement artistiques.

Les poteries du Bois-du-Roc ont à ce sujet un grand intérêt.

Chasseurs, ils ont laissé près de leurs habitations de nombreux restes de cerfs, de chevreuil, etc., etc.; en grande quantité des débris de porc... domestique ou sauvage.

Le chien et le bœuf, dont les os abondent dans leurs stations, étaient domestiqués par eux, et la présence de mors et de roues dans leur industrie montrent que le cheval était aussi à leur service.

L'agriculture était connue, puisqu'ils ont laissé des faucilles et des mortiers en pierre, qui servaient peut-être à moudre le grain.

(1) Voir page 299.

Digitized by Google

Les expéditions guerrières devaient leur être familières, car leurs armes étaient perfectionnées et ils apportaient un soin particulier dans la fabrication des épées, lances, flèches, poignards, casques, boucliers, etc.

Ce vieux peuple devait avoir la vie facile : riche en armes, en outils et en bijoux ; le luxe de ses ceintures, de ses colliers, de ses boutons, etc., laisse entrevoir la richesse de ses vêtements ; les enfants même avaient des bracelets.

Pour sépultures, il semble avoir conservé l'ancien usage des néolithiques charentais : l'inhumation collective dans les grandes cellas de pierres ; cependant quelques indices font penser que le dolmen à grande table est remplacé par le tumulus...

Les observations sur les sépultures de la région ont fourni trop peu de renseignements sur l'âge du bronze pour servir de base à des conclusions précises.

Il y a là toute une étude à reprendre.

Peut-être un nouvel examen fera-t-il reconnaître dans nos tumulus à chambre circulaire munie d'un couloir de la forêt de Boixe (1), de Fouqueure (2) et de Pierrefiitte (3), les premiers germes des grandes sépultures à coupole de la Grèce (4).

(1) G. Chauvet et Lièvre, « Les tumulus de la Boixe (Charente) », *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1877.

(2) G. Chauvet, « Deux sépultures néolithiques près de Fouqueure (Charente) ». *Bulletin* de la Société archéologique et historique de la Charente, 1881.

Dans le compte rendu de cette fouille, j'ai insisté particulièrement sur ce point que beaucoup de nos tumulus à couloir avaient primitivement un *dôme en bois* pour protéger les morts.

J'ai repris la même idée au *Congrès de La Rochelle*, 1882. *Association française pour l'avancement des sciences*, p. 603.

(3) G. Chauvet, « Fouille dans le tumulus de Pierrefitte, près Ruffec », *Association française pour l'avancement des sciences*. Limoges, 1890. I, p. 216.

(4) C'est à titre de simple hypothèse provisoire que j'établis une comparaison entre nos tumulus à couloir et les tombes à coupole de la

Digitized by Google

A force d'entendre dire que la civilisation a toujours marché dans le sens du soleil... on est arrivé à croire que c'est là une vérité indiscutable... Dans la période historique et sur les rives de la Méditerranée, c'est possible ; mais que savons-nous de véritablement certain sur l'Europe centrale et sur la Gaule... quelques siècles seulement avant notre ère ?

Telles sont les conclusions et les hypothèses suggérées par les bronzes de Vénat.

Les livres donnent des opinions dont il faut tenir compte, mais c'est, avant tout, aux objets mêmes que nous avons demandé le secret de leur histoire.

Nous ont-ils révélé quelques parcelles de *vérités vraies,* de celles qui durent après l'effacement des théories hâtives imaginées pour les besoins du moment ?

Ou bien nos hypothèses sont-elles seulement le résultat de ce besoin de l'esprit qui, dans son ardent désir de savoir, veut tirer des idées nettes d'observations, même incomplètes ?

. . . . . .

De nouvelles découvertes viendront bientôt donner de meilleures réponses à ces questions encore très obscures ; en attendant, ceux qui cherchent les éléments de notre histoire primitive dans les observations

Grèce ; mais ces questions sont encore si obscures qu'il est utile, pour les connaître, de les examiner sous toutes leurs faces sans idées préconçues.

Ce rapprochement n'est pas, du reste, chose nouvelle :

M. E. Cartailhac, dans l'*Anthropologie* de 1894, p. 327, trouvait des *rapports singuliers* entre les tombes de Mycènes et l'allée couverte du Castellet, près d'Arles.

Voir aussi Salomon Reinach, « Le Mirage oriental », dans l'*Anthropologie,* 1893, p. 578, 708.

Digitized by Google

précises nous sauront peut-être gré de leur avoir soigneusement conservé des *photographies* qui seront toujours, quoi qu'il arrive, de précieux matériaux d'étude.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF

Le tableau comparatif intercalé ci-après résume les rapprochements que j'ai cru pouvoir établir entre l'industrie de Vénat et les diverses industries étrangères.

Les chiffres portés dans chaque colonne verticale indiquent les degrés de ressemblance entre un groupe d'objets provenant de Vénat et ceux de même nature trouvés dans les régions dont les noms sont portés dans la première colonne de gauche.

Le maximum d'analogies est indiqué par le chiffre 5; le chiffre 1 indique des rapports très éloignés, soit parce que les objets sont très rares, soit parce qu'ils ont entre eux des différences assez grandes; les autres chiffres marquent les degrés intermédiaires.

La dernière colonne à droite contient les totaux des indices de ressemblances partielles constatées dans chaque contrée pour chaque groupe d'objets...; c'est ce nombre total qui, pour chaque pays, montre approximativement le degré de rapprochement avec l'industrie charentaise du bronze :

Rapprochements très intimes pour la Suisse, la Savoie, l'Italie;

Moins importants pour les Iles-Britanniques, l'Europe centrale, la Scandinavie;

Encore moins sensibles pour la Russie et la Sibérie;

Presque nuls pour les autres parties du monde.

Il y a, dans l'exécution de ce tableau, de nombreuses causes d'erreurs :

Digitized by Google

1° Les objets servant de termes aux comparaisons n'ont pas tous la même importance industrielle ;

2° Les contrées examinées n'ont pas toutes la même étendue et ont été étudiées bien inégalement par les archéologues ;

3° Les chiffres fixant les indices d'analogie dépendent beaucoup des renseignements plus ou moins complets que l'auteur possède..., et un peu aussi de ses théories personnelles..., de ce fonds d'idées inconscientes... dépendant du milieu..., et au joug desquelles il est très difficile de se soustraire.

Pour mener à bonne fin un pareil travail, il faudrait être à Saint-Germain, avec la Bibliothèque et le Musée à sa disposition, et encore ne pourrait-on faire qu'œuvre incomplète.

Malgré ces causes d'erreurs, après quelque hésitation, j'ai cru pouvoir publier ce tableau... *très imparfait.*

J'estime que sa méthode est bonne et peut donner d'excellents résultats dans l'avenir.

Ce court résumé, en chiffres, n'a aucune prétention à la précision mathématique ; mais il a l'avantage de représenter presque matériellement une série d'idées dont il est, ainsi, facile de saisir l'ensemble pour les confirmer, les compléter ou les rejeter, suivant le cas.

Digitized by Google

UNIV. OF N.H.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES

DEUX RAPPORTS SUR LA CACHETTE DE VÉNAT

1er Rapport. — Description, par J. George.

La découverte, 105. — Subventions du Ministère de l'Instruc- publique et de l'Association française pour l'avancement des sciences, 106. — Le vase, 106.

Armes : Haches, 106 à 113. — Épées, 114 à 119. — Boute- rolles, 119. — Lances et javelots, 119. — Flèches, 122. — Poi- gnards, 123.

Outils : Poinçons, ciseaux, gouges, 124. — Tranchets, 125, 126. — Couteaux, 126. — Rasoirs, 127. — Pinces, 128.

Objets de parure : Bracelets, 128 à 130. — Perles, 131. — Bagues, boucles d'oreilles, 131. — Boutons, 132.

Armures : Boucliers, casques et cuirasses, 133.

Objets d'ornement : à griffes, à bélières, à rivets; pendeloques, 134, 135. — Appareils à suspension, 136.

Objets divers, anneaux, grelots, etc., 137.

Procès-verbal d'analyse de M. Lebard, 139.

2e Rapport. — Archéologie, par G. Chauvet.

Note préliminaire.

Anciennes idées sur les bronzes, 141. — Théories des archéo- logues scandinaves, 142. — Origines, 143. — Age du cuivre, 145. — Mines d'étain du plateau central, 147. — Races et peuples, 148. — Chronologie, 149. — Difficultés à résoudre, 150.

Digitized by Google

Examen des objets contenus dans le vase de Vénat.

Le vase, quelques poteries de la même époque, 152.

Haches : Haches à ailerons, 153. — Herminettes, 156. — Haches à douille, 157. — Anneaux des haches, 160. — Poids, 161. — Conclusions sur les haches, 162.

Épées, 163. — Petites poignées, 164. — Crans, 167. — Épées à antennes, 167 à 170. — Elles étaient fondues dans le pays, 171. — Invention d'Europe, 172. — Bouterolles, 173.

Lances, 174. — Base de lance, 175.

Poignards à soie, 176. — Poignards à douille, 177. — Montures, 179.

Poinçons, 179. — Burins, 180. — Flèches, 181 à 183. — Gouges, 183, 184. — Faucilles, 184 à 187.

Tranchets à soie, 187. — Tranchets quadrangulaires et triangulaires, 188, 189. — Couteaux, 189 à 191. — Pinces, 191 à 193.

Rasoirs, 194. — Rasoirs demi-circulaires sans manche ni anneau, 195. — Rasoirs demi-circulaires à manche, 196. — Rasoirs circulaires à manche et à double tranchant, 196 à 198.

Bracelets massifs à tige ronde, 198. — Variétés A, B, 199. — Variétés C, D, 200. — Variété E, 201. — Variétés F, G, 202. — Variétés H, I, 203. — Bracelets massifs à tige demi-ronde, 203. — Variété J, 203. — Bracelets à ruban, variétés K, L, M, 204. — Bracelets creux, variété N, 205 à 207. — Bracelets fermés, variétés O, P, 207, 208.

Pendants d'oreilles, 209. — Grains de collier et annelets, 209 à 211. — Boutons doubles, 211, 212. — Épingles, 213. — Disques étoilés, 215. — Boutons discoïdaux, 216. — Boutons à côtes, 217. — Feuilles martelées, 219, 220. — Appliques, 221 à 223.

Objets divers, 224. — Agrafes, 224, 225. — Ornements à dents de loup, 226. — Anneaux-appliques à bélières, 227. — Clous, 228. — Chaîne, 229. — Ornements de poitrine, 230.

Pendeloques, 231. — Divers, 233. — Anneaux, 233. — Anneaux grelots, 234. — Revêtements, 236. — Mors ?, 237. — Anse, 238.

Roue, petits chars votifs, 239.

Tubes ornés, 242. — Ciseaux, 245. — Marteaux, 248. — Tranchets et objets divers, 250. — Culots, 251. — Jets de fonte, 252.

Fibules, 253. — Sphéroïdes creux, 257. — Anneaux accouplés, 260. — Spirales, 261. — Bagues, 263. — Scies, 265. — Cuirasses, 269. — Hameçons, 269.

Digitized by Google

Statistique.

Tableau des objets trouvés à Vénat, 271.

La cachette.

Caractères généraux des cachettes, leur distribution en Europe, 275.

Métallurgie.

Les métallurgistes de Vénat n'étaient pas des commerçants étrangers, 278. — Les corporations de métallurgistes ?, 279.

Le cuivre : mines, 281.

L'étain : mines d'Espagne, de Toscane, d'Angleterre, de Bohême, 282. — Mines de Vaulry (Haute-Vienne), leur importance, 283.

Le plomb : mines de Melle et d'Alloue, 286. — L'or, 288. — Le fer, 288.

Analyses.

Bronzes de Vénat, 290. — Divers bronzes français, 290. — Bronzes étrangers, 291.

Procédés industriels.

Méthodes de moulage : Moulage en cire perdue, 293. — Moulage en coquille, 295. — Moulage en sable, 295.

Gravure, 295. — Soudure et pièces rivées, 296. — Chaudronnerie, 297.

Comparaisons.

Comparaisons de l'industrie de Vénat avec quelques découvertes charentaises, 299 : Le Bois-du-Roc, 299. — Le tumulus de Pierrefitte, 300. — Etc.

Comparaisons avec quelques autres découvertes françaises : Trésor de Réallon, 302. — Cachette du Petit-Villatte, 303. — Cachettes de Larnaud, 304; — de Fouilloy, 305; — de Notre-Dame d'Or, 306. — Etc., etc.

Comparaisons avec quelques découvertes d'Europe : Iles-Britanniques : Trésor de Carlton-Rode, 307. — Marais de Reach, 308. — Cachette de Wallingford, 309.

Digitized by Google

Italie : fonderie de Bologne, tableau comparatif, 310.
Bosnie-Herzégovine : cachette de Sumetac, 311.
Scandinavie ; Europe centrale, Saxe, vallée du Danube, 312.
Autriche ; Belgique : grotte de Sinsin, 313.
Espagne et Portugal, 313. — Iles de la Méditerranée, 314.
Sibérie, Chine, Finlande, 315. — Égypte, 315.
Russie, Asie, etc., 316.

Chronologie.

Difficultés pour établir une chronologie préhistorique, 318. — Chronologie des vieilles civilisations du nord de l'Italie, 319. — Leur rapprochement avec l'industrie de Vénat, 320. — Notre industrie charentaise du bronze doit se rapporter à une date peu éloignée du X[e] siècle avant J.-C., 321.

Conclusions.

La civilisation du bronze à l'époque larnaudienne embrasse la plus grande partie de l'Europe, 323.
Confirmation de quelques conclusions de J. Evans, 323 ; de Worsaæ, 324.
Hypothèses, 325.
Le peuple qui a fabriqué les bronzes de Vénat était sédentaire, métallurgiste habile, chasseur, agriculteur, 327 ; — avait conservé l'outillage des néolithiques et enterrait probablement ses morts dans les dolmens, 328.

Digitized by Google

INDEX DES FIGURES

Les chiffres à gauche indiquent les numéros des figures reproduites dans les planches ; ceux à la suite indiquent les pages dans lesquelles ces figures ont été décrites ou citées.

PLANCHES

1 à 7 Haches à ailerons, 106, 107, 139, 155, 273.
1..... 107, 112, 153.
2..... 112, 154.
3..... 112, 154
4, 5... 107, 112, 154.
6, 7... 107, 112.
8..... Herminette, 112, 156, 273.
9 à 16 Haches à douille, 107, 157 à 160, 273, 323, 324.
9..... 108, 308.
10..... 111, 308.
11, 12.. 108, 154, 295.
13..... 108, 154, 235, 295.
14..... 110, 308.
15..... 110.
16..... 108, 212.
17 à 27 Épées, 139, 163 à 173, 323.
17..... 114, 117, 164, 166, 296.
18..... Épée à antennes, 114, 115, 139, 164, 167, 272, 310.
19..... 114, 116, 164, 167, 272, 310.
20..... 114, 115, 164, 272, 296, 310.
21... . 114, 117, 164, 272, 310.
22..... 118, 272, 310.
23..... Bouterolles, 119, 173, 271, 298, 308, 310.
24..... 114, 118, 171, 272, 310.

Digitized by Google

25..... 114, 118, 164, 167, 272.
26..... 114, 118, 272.
27..... 118, 272.
28 à 35 Lances, 119, 120, 121, 174, 175, 302, 310, 328.
28..... 119, 120.
29..... 120, 273.
30 à 34 119, 120, 308.
35..... 120, 212.
36 à 48 Poignards à soie avec trous de rivets, 122, 123, 176 à 179, 273, 324. Analyse, 139.
36..... 122 et suiv., 178.
37..... 122 et suiv., 176, 308.
38..... 122 et suiv., 176.
39..... 122, 123, 176.
40..... 122, 123, 176.
41..... 123, 179, 308.
42..... 122, 123, 176.
43..... 123, 179.
44..... 122, 123, 176.
45..... 122, 123, 176, 308.
46 à 48 122, 123, 176.
49 à 53 Poignards à douille, 122, 123, 177 à 179, 273, 306, 307, 310, 323.
49 à 51 122, 123, 177, 190.
52..... 122, 123, 177, 190, 309.
53..... 119, 120, 177, 190.
55..... Flèche, 122, 181 à 183, 272, 304, 307, 310, 312.
54, 56.. Burins ou petits ciseaux, 124, 180, 272.
57 à 61 Gouges, 124, 183, 184, 273, 304, 308, 309, 310, 323.
63..... Faucille, 124, 184 à 187, 272, 310, 312.
62,64,66,
68..... Tranchets ou ciseaux à soie, 126, 187, 306.
64..... 273, 307, 308.
65, 67.. Tranchets triangulaires, 125, 188, 189, 273, 306, 310.
69 à 74 Tranchets quadrangulaires, 125, 188, 273, 307, 310.
75 à 79 Couteaux.
75..... 126, 189, 272.
76..... 126, 189, 272.

Digitized by Google

77..... 126, 189, 272, 191.
78..... 127, 189, 212, 272, 302, 323.
79..... 127, 189, 302, 310, 323.
80 et 84 Pinces, 128, 191, 212, 273, 310.
81,82,83,
85 à 93. Rasoirs, 127, 139, 193, 194.
81..... 194, 196, 197.
82..... 193, 194, 196, 197, 273, 304, 324.
83..... 194, 196, 197, 304, 324.
85 et 86 196, 197.
87, 88.. 196.
89..... 193, 196.
90..... 194, 196, 197, 198, 273.
91..... 196, 304.
92..... 193, 196, 198.
93..... 197, 198.
94 à 136 Bracelets.
94..... 128, 199, 265, 272.
95..... 128, 199.
96, 97.. 128, 129, 199.
98..... 128, 129.
99..... 128, 129, 200.
100..... 129, 200, 212, 272.
101..... 129, 201, 272.
102..... 129, 202, 259, 272.
103..... 129, 202.
104..... 129.
105..... 129, 208.
106 à 110 129.
111..... 129, 203.
112, 113. 130.
114..... 130, 208.
115, 116. 130.
117..... 130, 203, 294.
118..... 130, 203, 294.
119..... 130, 294.
120 à 123 130.
124, 125. 130, 203.

Digitized by Google

126..... 130.
127 à 128 130, 204.
129..... 130, 204, 210, 272, 296.
130..... 130, 131, 204, 208, 273.
131..... 130.
132 à 134 130, 205, 294.
135, 136. 130, 131, 204.
137, 138. Bagues, 131, 209.
139 à 142 Grains de collier, 131, 209, 210, 273, 310.
et 140.. 259.
143 à 146 Pendants d'oreilles, 131, 209, 271.
147, 148. Boutons doubles, 132, 211, 272, 302, 304, 310.
149 à 153 Épingles, 132, 213, 272.
152..... 132, 213, 272.
153..... 132, 213, 272, 302.
154 à 156 Disques étoilés, 132, 214, 295.
157 à 164 Boutons, 132, 216, 302, 310 et 271.
165 à 176 Feuilles martelées, et feuilles ornées au repoussé, 132, 133, 219, 220, 221, 271, 272, 296, 297, 310, 312.
177 à 187 Appliques, 133, 221 à 224, 287.
177..... 133, 134, 221.
178, 179. 134, 221.
180..... 134, 302.
181..... 133, 221, 273.
182..... 134, 221, 222, 307.
183..... 134, 221.
184..... 134, 221, 271.
185..... 133, 221, 245, 247, 272, 310.
186..... 134, 221, 222, 223, 271, 297, 302, 307.
187. ... 134, 224, 297, 302, 304.
188..... 134, 221, 224, 229.
189..... 134, 224.
190..... 134, 224, 225, 271, 302, 310.
191 à 193 134, 224.
194..... 133, 134, 224.
195..... 134, 224,
196..... 224.
197..... 133, 224.

Digitized by Google

198 à 202 et 208.. Ornements à dents de loup. 134, 135, 226, 227, 288. (Voir n° 290.)

203..... Disque repoussé, 226.

204 à 206 Anneaux-appliques, 135, 227.

207..... Fragment de ciseau à soie ?, 227, 245.

209..... Rondelle, 135.

210, 211, et 212.. Boucles-appliques, 135, 227. (Voir n° 288.)

213..... ?.

214..... Rondelle, 135.

215, 216. Clous, 135, 228, 272.

217 à 219 Plaques circulaires, 135, 228.

218..... ?... 134, 229.

220..... Bouton à bélière cruciform .136.

221..... Anneaux de chaîne, 136, 194, 229, 272.

222..... Boucle, 136, 229, 268.

223..... Bouton, 230.

224, 236. Ornement de poitrine, 136, 230, 232.

225..... ?.

226 à 229 Pendeloques circulaires ou en croissant, 135, 194, 231, 232, 273, 307, 310.

230..... ?... 136, 233.

231..... ?... 136, 233.

232..... Pendeloques triangulaires, 136, 230, 232, 302, 304, 307, 310.

233..... ?... 136, 233.

234, 238. ?... 135, 233.

235..... Bouton à bélière cruciforme, 136, 233.

236, 224. Ornement de poitrine, 136, 230, 232.

237 à 241 Anneaux, 136, 233.

242..... Anneaux, 136, 233, 271, 302.

243 à 248 Anneaux-grelots, 136, 137, 234 à 236, 271, 298, 306. Analyse, 139.

249 à 251 Revêtements, 137, 236, 237, 310.

252..... Base de hampe de lance, 137, 175, 237, 273.

253, 254. Armatures d'outils, 137, 237.

255..... Mors ?, 137, 237, 273, 308.

256..... Anse, 138, 238, 310.

Digitized by Google

257..... Roue, 138, 238, 273, 304.
258..... Garniture de ceinture ?, 137, 242.
259, 260. Tubes ornés, 137, 201, 212, 242, 243, 244, 258, 273, 305.
261 à 264 Garnitures d'outils, 138, 245.
265..... Hache, forme de transition, 154, 161, 245, 310.
266..... Hache à douille, 157, 161, 245.
267..... Ciseau à douille, 245, 246, 272, 308, 310, 323.
268..... Bouton-agrafe, 135, 247, 248.
269..... Marteau à douille, 248, 273, 295, 297, 308, 309, 323, 324.
270..... Tranchet à soie, 250, 304, 324.
271..... Poinçon, 179, 250.
272..... Tranchet à soie, 187, 245, 250, 308.
273..... Mors ? (Voir n° 255, pag. 201, 238, 250).
274..... Bouton à côtes, 217, 250, 272, 297, 308,
275..... Extrémité d'une lame de couteau, 250.
276..... Culot de bronze, 251, 273, 323.
277..... Lame ?, 250.
278..... Burin ou poinçon, 180, 250, 310.
279, 280. Jets de fonte, 138, 252, 273, 312.
281, 282. Fibules, 253 à 257, 272, 304, 310.
283 à 286 Épingles, 213.
287..... Sphéroïde creux, 243, 257, 273, 294, 303, 306, 307.
288..... (Voir n° 210 et pag. 227, 258, 271.)
289..... Poinçon. (Voir n°s 54, 56 et pag. 258.)
290..... Ornement. (Voir n° 198 et pag. 210, 258.)
291..... Garniture, 258.
292..... Tubes en feuilles repliées. (Voir n° 140 et pag. 210, 259, 273, 302.)
293..... Boucle, 260, 272, 304, 310.
294..... Anneaux accouplés, 260, 271, 294, 302.
295 à 298 ?... 261.
299..... Rasoir, 196, 261, 294.
300..... Garnitures d'outils, 261.
301..... Spirales, 261, 273, 302, 307, 310, 312.
302..... Bagues, 205, 263, 264, 271, 295.
303..... Bracelets (fragments), 204, 208, 265.
304..... Fragment de hache à douille latérale, 163.
305 à 314 Bracelets (fragments), 265.

Digitized by Google

305..... 205, 265.
307..... 202, 203, 265, 294.
308..... 204, 265.
310..... 204, 265.
311..... 172, 265, 294, 297.
312..... 205, 265.
313..... 204, 265.
314..... 205, 265, 295.
315..... Racloir. (Voir nos 69 à 74 et pag. 265.)
316..... Manche de rasoir, 265.
317..... Bague ou boucle d'oreille, 265.
318..... Embouchure de trompette ?, 265, 273.
319 à 321 Divers ?, 265.
322, 323. Scies, 265, 266, 273, 304, 307, 310.
324, 325. Boucles. (Voir n° 222 et pag. 268.)
326, 328. ?... 268.
327 à 331 Jets de fonte, 252, 268, 273.

FIGURES DANS LE TEXTE

Fig. 1..... Lance, 174.
» 2..... Gouge, 184.
» 3..... Bracelet, 205.
» 4..... Surface développée de la figure 3. Ce développement est indiqué à tort comme figuré à demi-grandeur; l'échelle est, en réalité, plus grande.
» 5..... Disque étoilé ?, 214.
» 6..... Bouton conique, 216.
» 7, 8, 9... Bouton hémisphérique: 7, coupe; 8, vue de la face inférieure; 9, vue de côté.
» 10 et 11.. Appliques en feuilles de bronze ornées au repoussé, 221.
Fibule..... 254.
Fig. 12..... Bague, 263.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

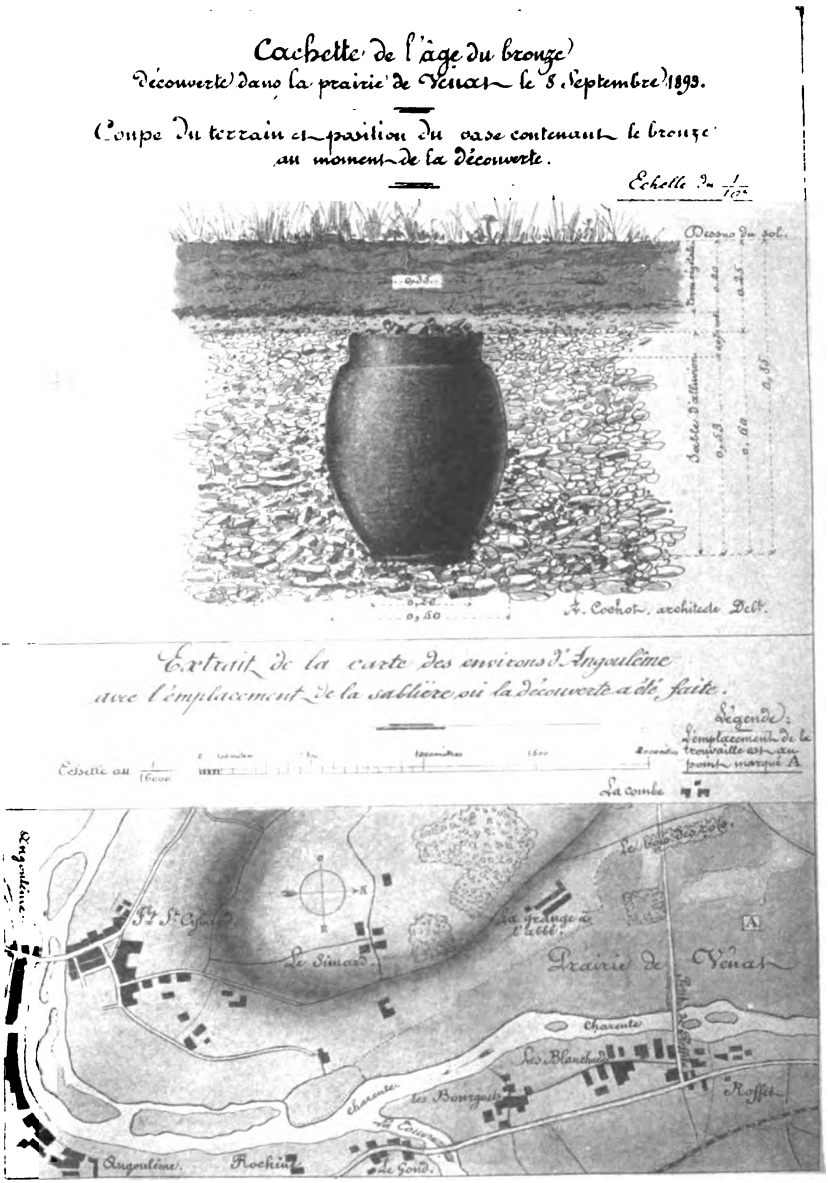

LA CACHETTE DE VÉNAT

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

Digitized by Google

Digitized by Google

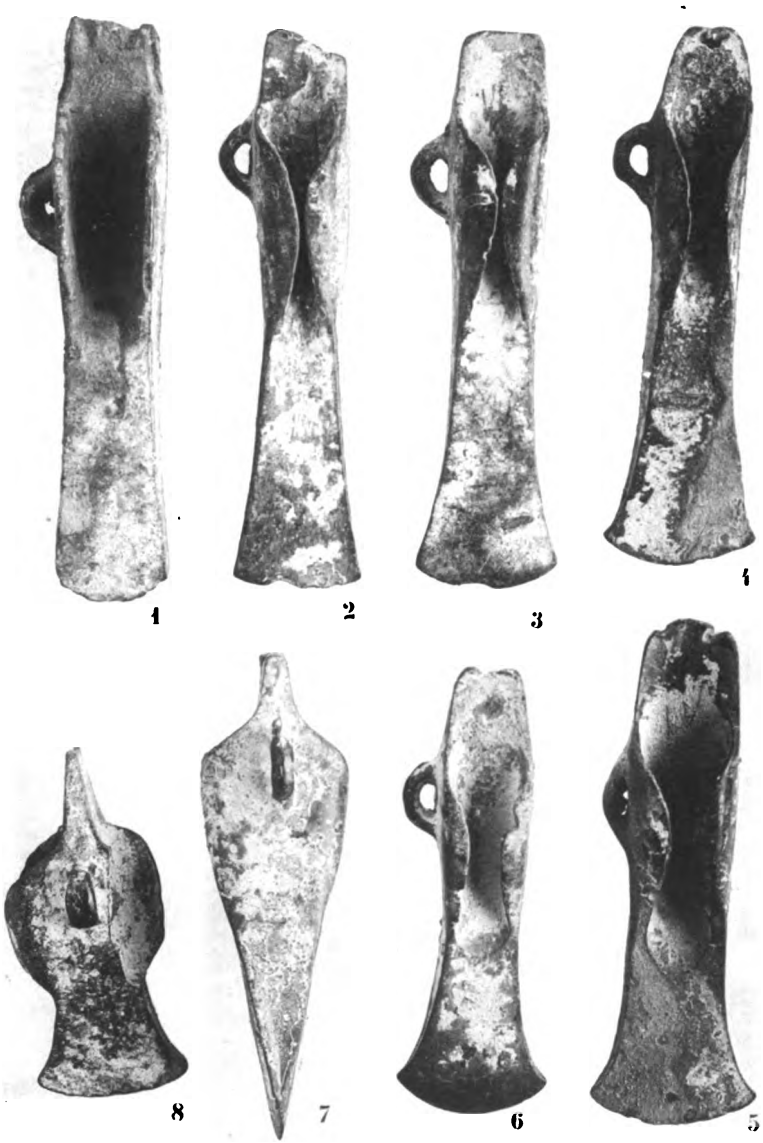

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

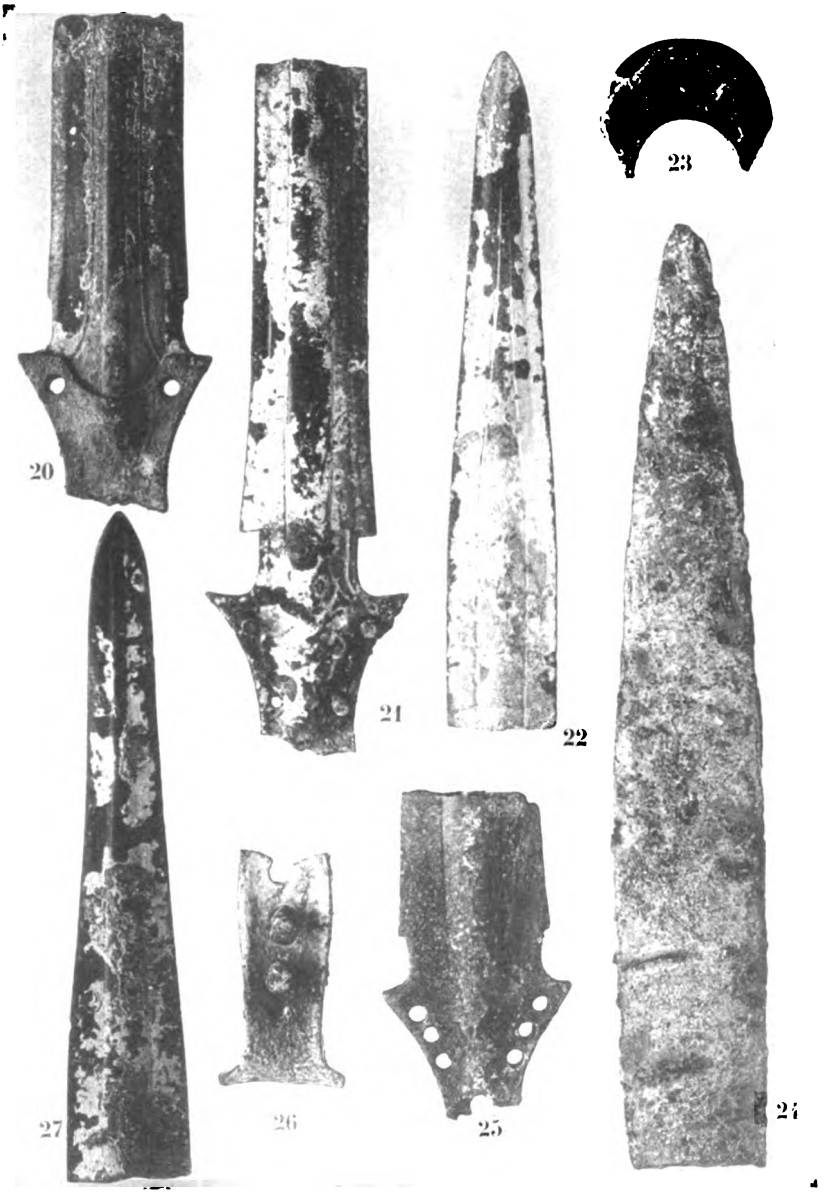

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

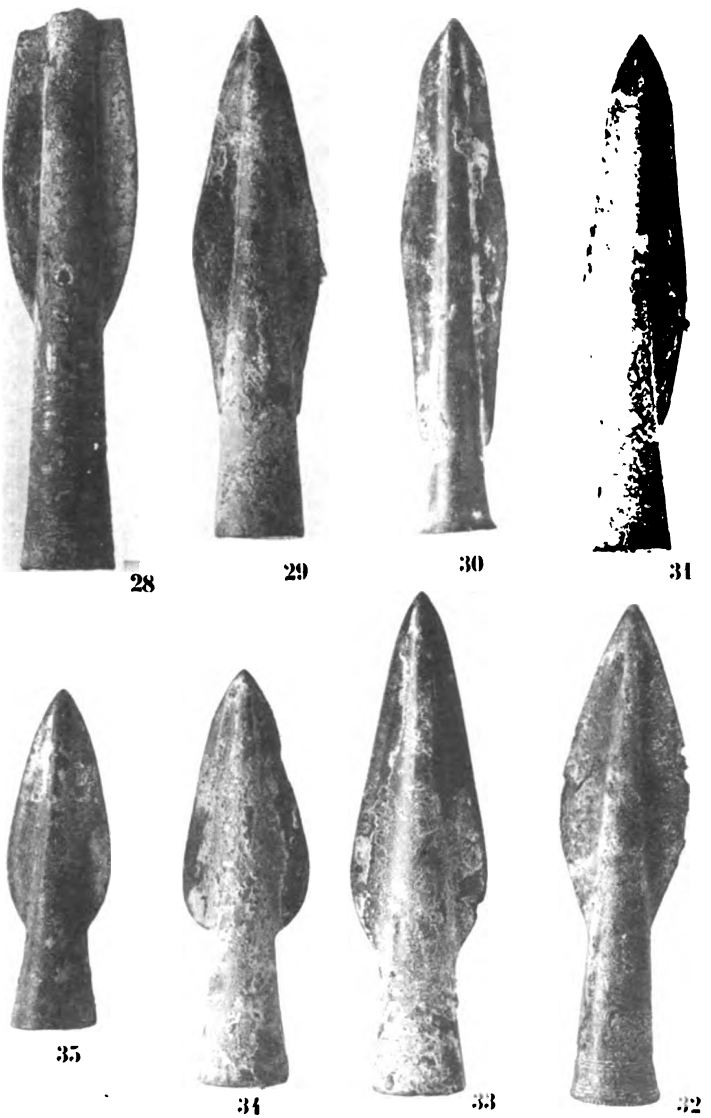

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

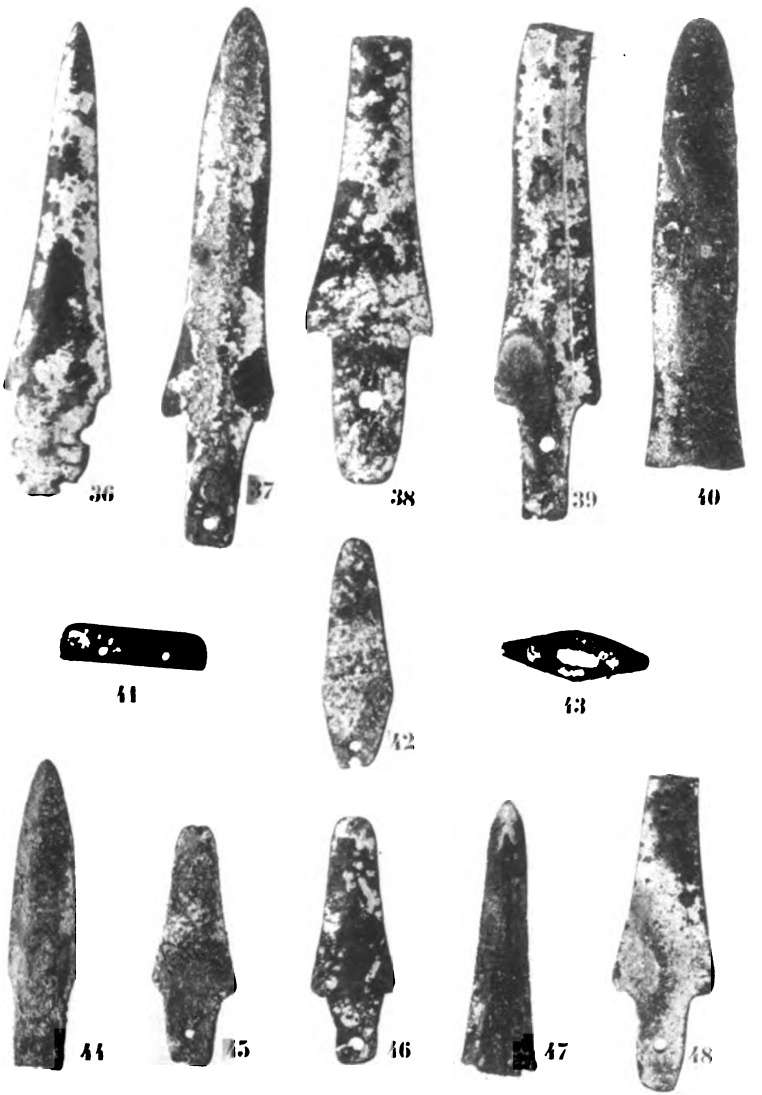

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

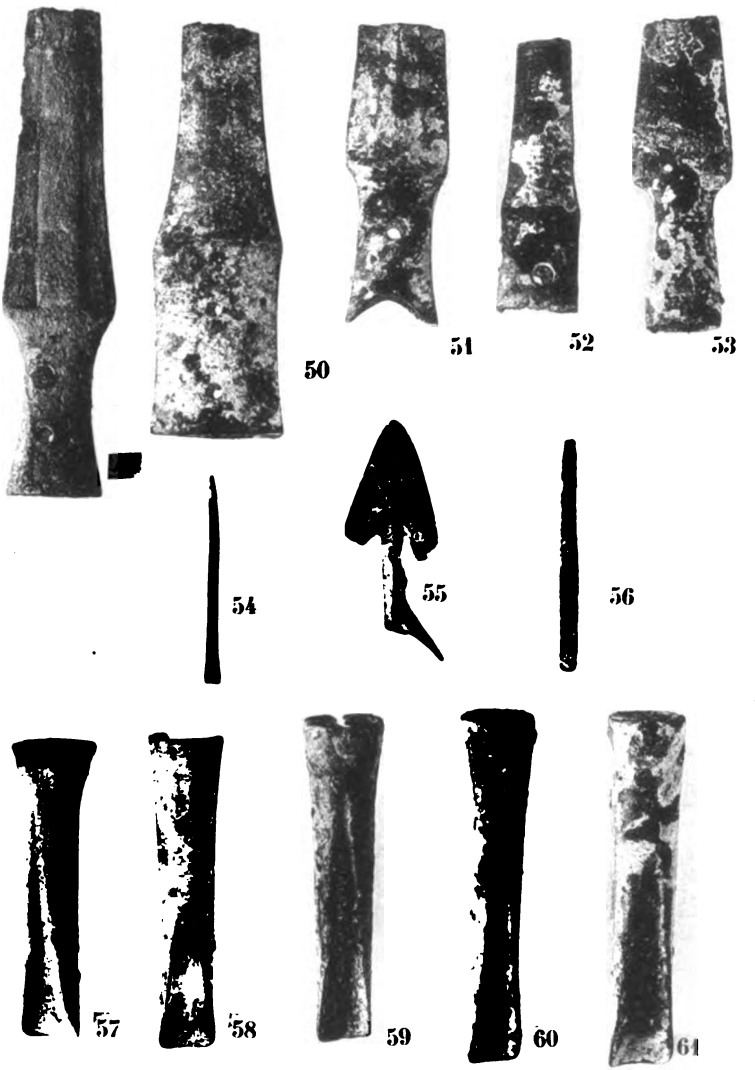

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

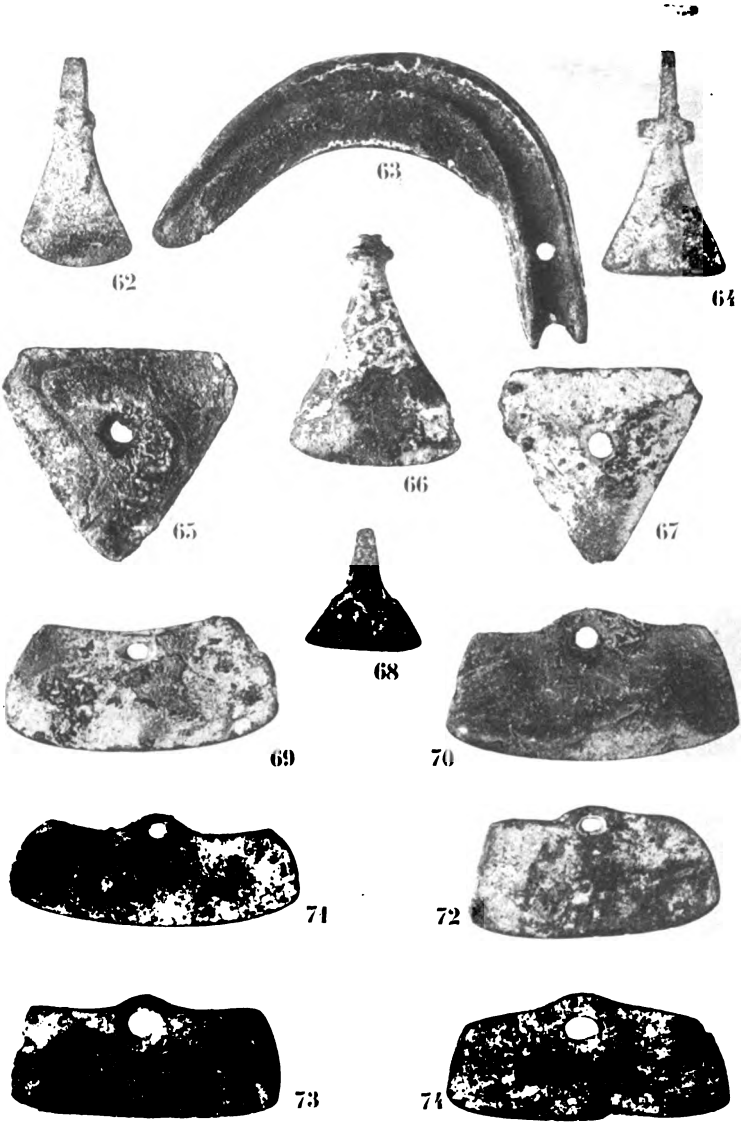

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

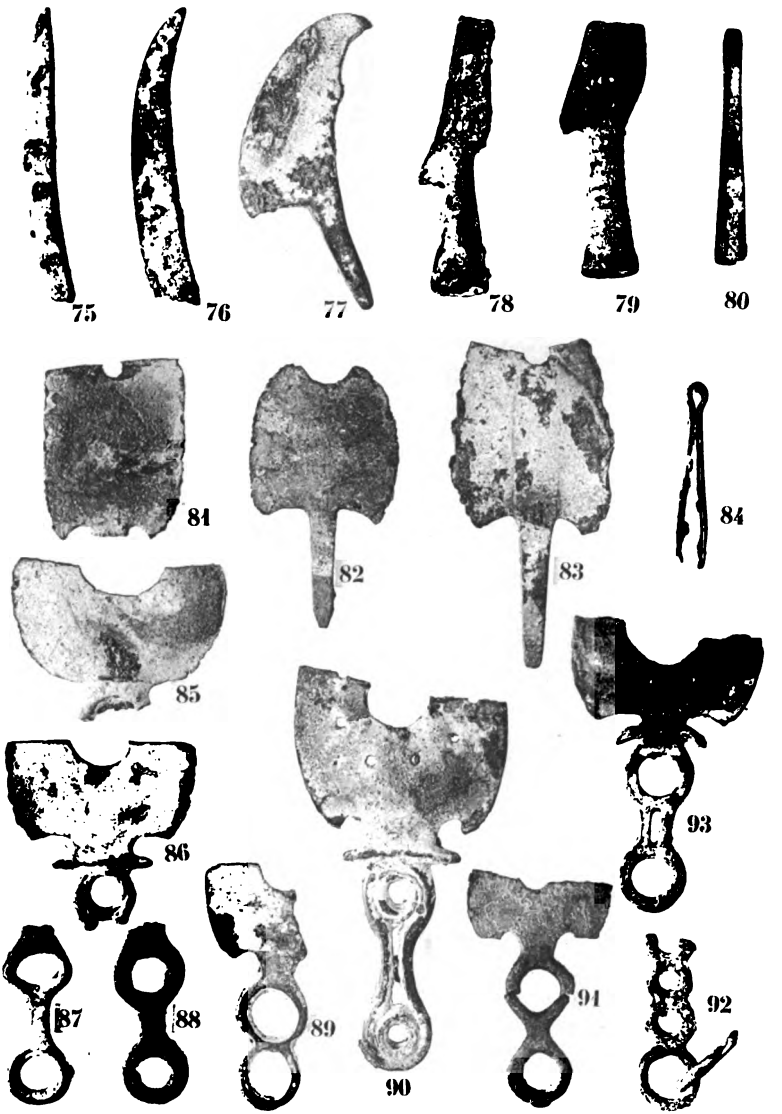

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

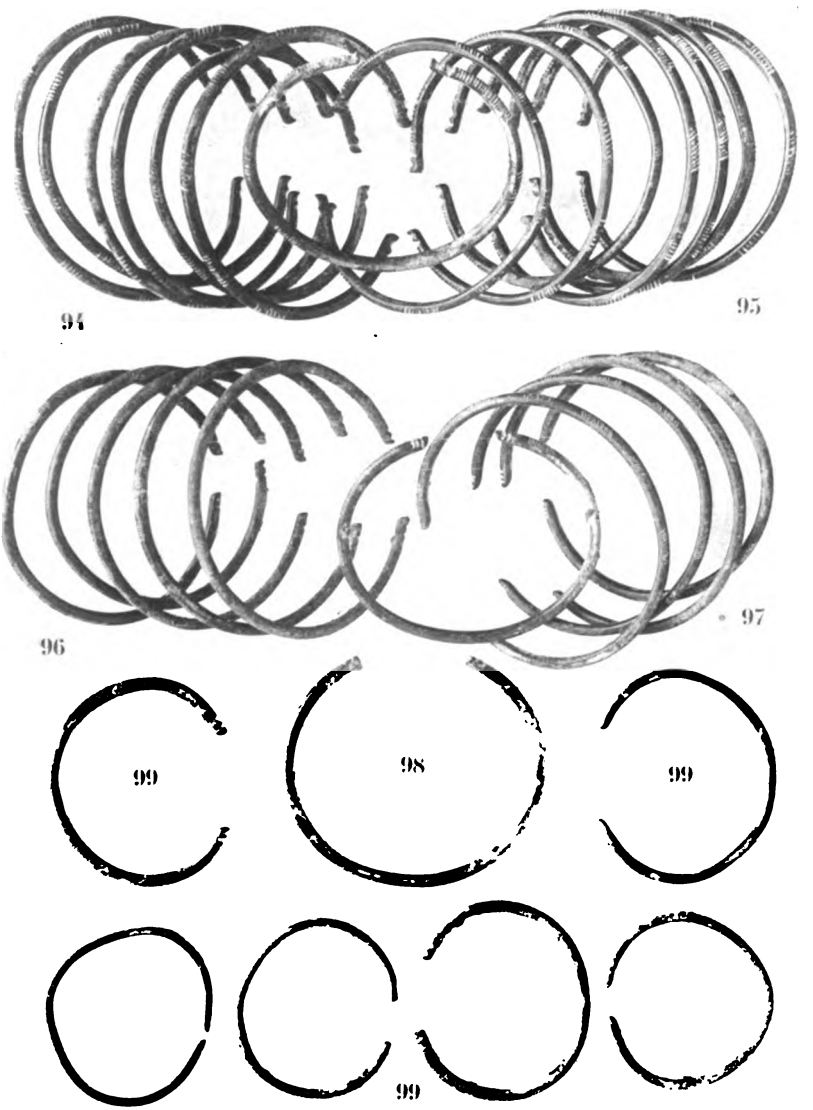

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

Digitized by Google

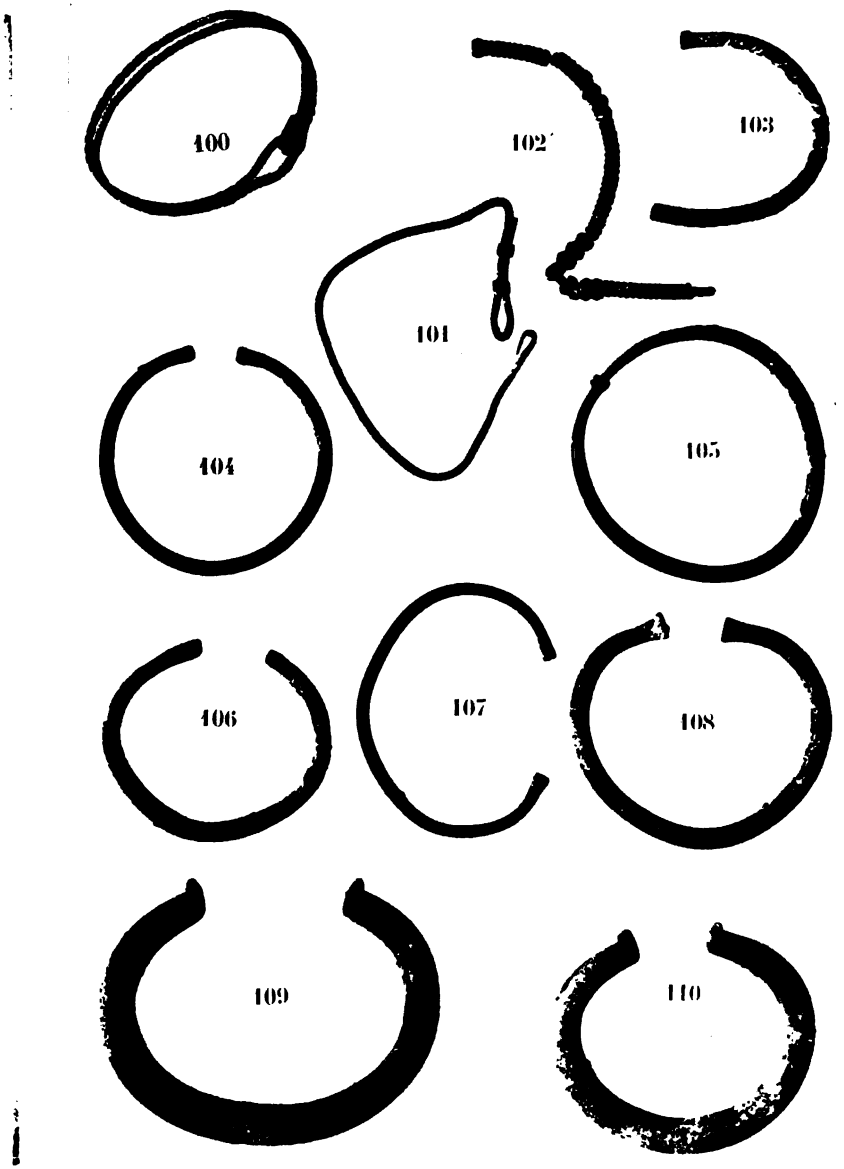

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

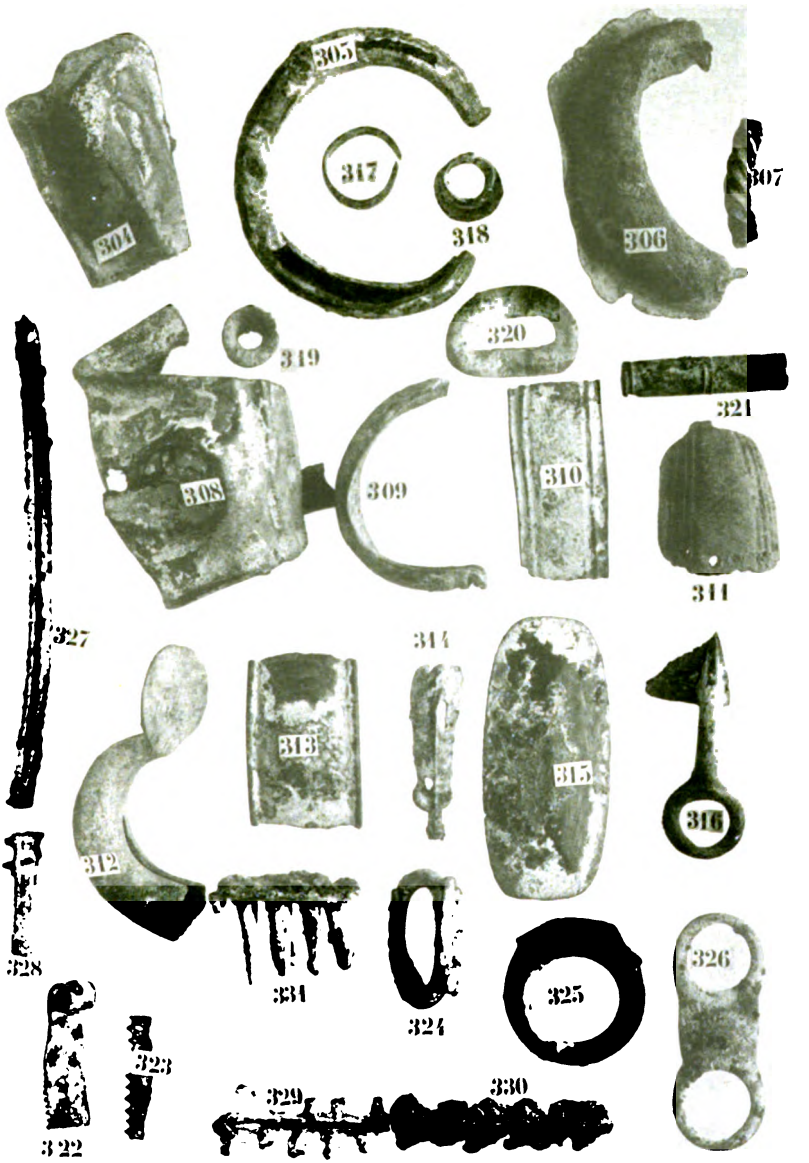

LA CACHETTE DE VÉNAT

Demi-grandeur naturelle

Digitized by Google

Phototypie F. BRAUN, d'Angoulême

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

INDEX

DES

NOMS DE PERSONNES

Aah-Hotep.
Chariot, 242.

Achille.
Bouclier, 185.

André (F.).
Bagues, 264.
Flèches, 182.

Andrée.
144.

Arbois de Jubainville (d').
Age du cuivre, 147.
Chronologie, 149.
Fer, 289.
Peuples de l'âge du bronze, 148.

Aspelin (J.-R.).
Age du cuivre, 146.
Ciseaux, 245.
Épées, 166.
Faucilles, 186.
Flèches, 181.
Gouges, 184.
Haches, 157, 159.
Lances, 175.
Tubes, 244.

Aurès.
Haches, 161.

Bamps (docteur C.).
Découvertes en Belgique, 313.

Bahnson (Kr.).
Scies, 267.

Bapst (Germain).
Le bronze primitif, 144.

Barbarin (de).
Moule de marteau, 249.

Barthélemy (F.).
Anneaux creux, 235.
Bracelets, 207.
Épées, 165.
Faucilles, 185.
Fibules, 256.
Flèches, 182.
Gouges, 184.
Haches, 155.
Lances, 174.
Marteaux, 248.
Poignards, 176.
Rasoirs, 196.
Tubes, 244.

Barthélemy (l'abbé).
142.

Baudot (Henri).
Ceinture-nécessaire, 193.

Baux (Alphonse).
Scies, 268.

Beaucorps (baron Adalbert de).
Cistes à cordons, 218.
Feuilles martelées, 219.

Digitized by Google

Bequet (A.).
Grotte de Sinsin, 313.

Bertrand (Alexandre).
143, 145, 148, 149, 150.
Anneaux accouplés, 261.
Bouterolles, 173.
Bracelets, 207.
Chronologie, 320, 321.
Classification des haches, 162.
Couteaux, 189, 190.
Fer, 289.
Fibules, 255.
Offrandes religieuses, 275.
Mors, 238.
Poignards, 177.
Rasoirs, 196.

Bischoff.
Analyse, 286.

Bonstetten (baron G. de).
Agrafes, 225.
Appliques, 223.
Bracelets, 208.
Épées, 170.
Grains de collier, 211.
Or, 288.

Boucher de Molandon.
Feuilles martelées, 219.

Bouillet (J.-B.).
Bracelets, 201.
Boutons doubles, 212.

Bourgeois (l'abbé).
Grotte de Vilhonneur, 301.
Or, 288.

Brun (Victor).
Scies, 266.

Bruschi.
Haches, 156.

Burnouf (E.).
Origine du bronze, 144.

Calderon (Salvador).
Age du cuivre, 146, 281.

Calland.
153.

Capellini (le professeur Giovanni).
Mines d'étain, 282.

Carrière (Gabriel).
Sphéroïdes, 257, 258.

Cartailhac (Émile).
143, 145, 146.
Baléares, 314.
Cambodge, 316.
Chronologie, 320.
Couteaux, 190.
Épées, 166, 167, 169.
Épingles, 214.
Flèches, 183.
Haches, 157, 158, 314.
Lances, 174.
Mines d'Espagne, 281, 282.
Offrandes religieuses, 275.
Poignards, 179.
Spirales, 262.
Tombes à coupole, 329.
Tubes en feuilles repliées, 259.

Castelfranco (P.).
Cachettes, 274.

Caylus (comte de).
142.

Cazalis de Fondouce (P.).
143, 145, 146.
Grains de collier, 210.
Haches, 159.
Marteaux, 249.
Poignards, 178.
Spirales, 262.

Cessac (P. de).
147.
Mines d'étain, 282, 283, 285.

Chantre (Ernest).
Age du cuivre, 143, 145, 146.
Agrafes, 224, 225, 233, 247.
Analyses, 290, 292.
Anneaux, 234.
Anneaux accouplés, 260, 261.
Appliques, 221, 222, 223, 224.
Bagues, 263, 264.

Digitized by Google

Bois-du-Roc, 299.
Boucles, 260.
Boutons, 216, 217, 218.
Bracelets, 200, 202, 204, 207, 208, 300.
Cachettes, 274.
Cébennien, 162.
Classification des haches, 162.
Chars, 239, 240, 241, 242.
Ciseaux, 246, 247.
Couteaux, 189, 190.
Clous, 228.
Cuirasses, 269.
Danubienne (province), 307.
Épées, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170.
Épingles, 213, 214.
Faucilles, 185.
Feuilles martelées, 220.
Fibules, 254, 255, 256.
Gouges, 183.
Grèce et Troade, 314.
Grains de collier, 210, 211.
Haches, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 163.
Hameçons, 269.
Larnaud (fonderie), 304.
Lances, 174.
Marteaux, 248.
Mœringien, 162.
Or, 288.
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 231, 232, 233.
Pinces, 192, 193.
Plomb, 286.
Provinces, 324.
Poignards, 177, 178.
Rasoirs, 195, 196, 197, 198.
Réallon (trésor de), 302.
Scies, 266.
Sphéroïdes, 257, 258.
Spirales, 262.
Tubes, 244.
Tubes en feuilles repliées, 259.

Chaplain-Duparc.
Boutons, 216.

Chasteigner (comte Alexis de).
Cachettes, 276.

Châtellier (Paul du).
152.
Cachettes, 274.
Coatjou-Glas (cachette de), 304.
Disques étoilés, 214.
Poignards, 176.
Rasoirs, 196.

Chauvet (Gustave).
105, 106.
142. 153.
Cachette, 275.
Collection, 271.
Flèches, 182.
Grains de collier, 210.
Haches, 161, 163, 267, 300.
Ornements, 226, 227.
Pectoral, 230.
Réparations d'objets, 297.
Sépultures de Fouqueure, 328.
Tumulus de la Boixe, 301, 328.
Tumulus de Pierrefitte, 300, 328.
Scies, 267.

Chauvet (Pierre).
Épées, 164, 301.

Childéric.
142.

Cochet (l'abbé).
Ceinture-nécessaire, 193.

Cochot (Albert).
105.
Collection, 271.
Fer, 288.
Fibules, 253.
Haches, 161.
Plomb, 287.
Vase, 152.
Scies, 266.

Cohendy (Michel).
Bracelets, 200, 208.

Digitized by Google

Constantin (collection).
Épées, 168.

Conestabile (comte J.).
Chronologie, 320.

Costa de Beauregard (comte).
Bracelets, 200.
Épingles, 213.

Cournault (Charles).
Chaînes, 229.
Tubes, 243.

Croix (le Père de la).
Fibules, 254.

Daleau (François).
Épées, 165, 167.

Daubrée.
147.
Mines de cuivre, 281.
Mines d'étain, 282.
Mines de plomb, 287.

Delamain (Philippe).
Pinces, 193.

Delaunay (l'abbé).
Bois-du-Roc, 299.
Poignards, 179.
Tranchets, 250.

Delort (J.-B.-H.).
Bracelets, 200, 208.

Desnoyers (l'abbé).
Lances, 174.
Revêtements, 237.

Desor (E.).
144, 145.
Épingles, 213.
Hameçons, 270.
Jets de fonte, 252.
Marteaux, 249.
Pendeloques, 231.
Rasoirs, 194, 195.
Roues, 239.
Scies, 266.
Sphéroïdes, 257.
Tubes, 244.

Desor (E.) et **Fâvre** (L.).
Le Bel Age du bronze, 313.

Anneaux-monnaies, 234.
Bagues, 263.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 201, 202.
Couteaux, 189.
Épées, 170, 171.
Faucilles, 186.
Fibules, 256.
Flèches, 182.
Fer, 289.
Haches, 155.
Hameçons, 270.
Moulage, 294.
Or, 288.
Pendeloques, 232.
Roues, 241.
Scies, 266.
Spirales, 262.

Destrem (société).
Exploitation des mines d'étain de Vaulry, 283.

Diction. arch. de la Gaule.
Bracelets, 204.
Haches, 157.
Tubes, 242.

Droguet (A.).
Marteaux, 249.

Dumergue.
Analyse, 289.

Engel.
Spirales, 262.

Engelhardt (C.).
142.

Evans (J.).
143, 149.
Analyses, 292.
Anneaux-appliques, 227.
Anneaux creux, 235.
Anses, 238.
Bouterolles, 173.
Boutons, 216, 218.
Bracelets, 201, 202.
Cachettes, 274, 275.
Ciseaux, 245, 308.
Clous, 229.
Conclusions confirmées, 323.

Digitized by Google

Conclusions infirmées, 324.
Couteaux, 190.
Culots, 251.
Épées, 166, 167, 169, 171, 172.
Faucilles, 186.
Feuilles martelées, 220.
Gouges, 183, 184, 308, 309.
Haches, 155, 156, 157, 158, 308, 309.
Hameçons, 270.
Jets de fonte, 252.
Marteaux, 249, 308.
Mors, 238.
Pendeloques, 232.
Pinces, 192.
Poignards, 176, 177, 178, 179.
Rasoirs, 197.
Reach (marais de), 308.
Scies, 267.
Sibérie, 315.
Tranchets, 187, 188.

Favraud (A.).
105.
Bracelets, 207.
Collection, 271.
Épées, 172.
Faucilles, 186, 187.
Hameçons, 269.
Marteaux, 248, 249.
Or, 287.
Rasoirs, 195, 196.

Fâvre (L.).
(Voir E. Desor et L. Fâvre).

Fèbre (collection).
Tranchets, 188.

Fellemberg (de).
Analyses, 286, 291.
Haches, 160.

Fermond (J.).
Haches du Bois-du-Roc, 299.

Ferry (H. de).
Couteaux, 190.
Épingles, 213.
Flèches, 182.
Hameçons, 269.
Lances, 174.
Poignards, 176.
Trompettes, 265.

Fillon (Benjamin).
141.
Bracelets, 206.
Fibules, 254, 306.
Pendeloques, 231.
Sphéroïdes, 258.
Tranchets, 188.
Tubes, 243, 244.

Flouest (Ed.).
145.
Aiguillettes, 243.
Rasoirs, 194, 196.
Sphéroïdes, 257.

Fourdrignier.
Tubes, 259.

Francks (A.-W.).
146.

Fréminville (Léon de).
Agrafes, 225.

Gaillard de La Dionnerie.
Revêtements de roues, 237.

Garrigou (F.).
Hameçons, 270.

George (J.).
105.
Anneaux-grelots, 298.
Collection, 271.
Haches, 158, 161.
Tubes, 259.

Gorceix (de).
Scies, 268.

Gouin (Léon).
Scies, 268.

Goy (Pierre de).
119, 126.
Agrafes, 224, 225, 247.
Analyses, 291.
Anneaux, 234.
Anneaux-grelots, 235.
Appliques, 221, 222.
Base de lance, 175.

Digitized by Google

Bagues, 264.
Boucles, 260.
Bouterolles, 173.
Boutons, 217.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207.
Burins, 180.
Ciseaux, 246.
Clous, 228.
Couteaux, 190.
Culots, 251.
Épingles, 213.
Faucilles, 184.
Feuilles martelées, 220.
Haches, 155.
Jets de fonte, 252, 268.
Lances, 174.
Objets indéterminés, 224.
Ornements, 226, 227.
Pendeloques, 232.
Petit-Villatte (cachette du), 303
Plomb, 287.
Rasoirs, 198.
Revêtements, 237.
Sphéroïdes, 257, 258.
Spirales, 262.
Soudure, 297.
Tranchets, 187, 188.
Tubes en feuilles repliées, 259.

Gozzadini (Jean).
Chronologie, 320.
Rasoirs, 194.
Scies, 267.
Vase de Bologne, 276.

Grandidier (A.).
Bâtons à anneaux, 235.

Gregueil (Hubert de).
244.

Gross (Docteur Victor).
146, 150.
Agrafes, 225 247.
Anneaux accouplés, 260.
Appliques, 222.
Bagues, 263.
Bouterolles, 173.
Boutons, 216.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208.
Burins, 180.
Chaînes, 229, 230.
Chronologie, 320.
Ciseaux, 245, 246.
Clous, 228.
Couteaux, 189.
Épées, 166, 167, 170, 172.
Épingles, 213.
Étain, 286.
Faucilles, 186, 187.
Feuilles martelées. 220.
Fibules, 254, 255, 256.
Flèches, 181, 182.
Gravure, 296, 305.
Gouges, 184.
Haches, 154, 155, 157, 160.
Hameçons, 270.
Jets de fonte, 252.
Lances, 175.
Marteaux, 249.
Mors, 237.
Moules, 268.
Or, 288.
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 231, 232.
Pinces, 192.
Plomb, 287.
Poignards, 177, 178.
Rasoirs, 198.
Réparations d'objets, 297.
Scies, 266.
Sphéroïdes, 257, 258.
Spirales, 262.
Trous de rivets, 297.
Tubes, 244.

Guérin (Raoul).
Faucilles, 185.
Tubes, 243.

Hammerich (Angul).
265.

Hansen (Soren).
Épées, 164.

Digitized by Google

Helbig (W.).
Épées, 172.
Haches (Sardaigne), 314.

Hildebrand (Hans).
Haches, 155.

Hipp.
Rasoirs, 194.

Hochstetter (F. de).
Industrie d'Hallstatt, 293.

Hœrnes (docteur Maurice).
149, 313.

Homère.
Épées en bronze, 115.
Faucilles, 185.

Jacques (docteur V.).
Grotte de Sinsin, 313.

Jacquinot (docteur H.).
153.
Epingles, 213.
Pougues-les-Eaux (nécropole de), 305.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 250.
Tubes, 259.

Jean-Jean (Adrien).
146.

Junca (J.-M.).
Culots, 251.

Keller (Ferdinand).
Étuis, 243.

Kerviler (René).
149.
Épées, 165.

Krousé (A. de).
Tubes, 243.

Lartet (Louis).
Boutons, 216.

Launay (L. de).
146, 149.
Mines d'étain, 282.
Rasoirs, 197.

Lebard (profes' à Angoulême).
Analyses, 140, 167, 290.

Lebœuf (Charles).
Bracelets, 201.

Le Bon (Gustave).
141.

Leclerc (l'abbé A.).
Mines d'étain, 282.

Lemoine (Jules).
Culots, 251.
Hénon (cachette de), 303.
Marteaux, 249.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 250.

Le Pontois.
Haches, 161.

Lévesque de Lavalière.
142.

Lièvre (A.-F.).
142.
Camp de Vœuil, 301.
Grains de collier, 210.
La Motte de La Garde, 301.
Tumulus de la Boixe, 301, 328.

Lindenschmidt.
Etrusques, 145.

Lisch.
Chars, 240.

Loë (baron A. de).
Cachette, 274.

Lomuller.
Analyses, 290.

Longouy (H. de).
Analyses, 291.

Longpérier (Henri de).
Épées, 165.

Loti (Pierre).
Bracelets à grelots, 236.

Luschan (de).
Fibules, 256.

Maindron (Maurice).
Épées, 173.

Digitized by Google

Mallard.
147.
Mines d'étain, 284, 285.
Or, 288.

Manès.
Mines d'étain, 284.

Marchant (docteur Louis).
Hameçons, 269.

Martin (Henri).
Épées, 164.

Meillet.
Analyses, 291.

Meloises (Albert des).
Épées, 165.

Mercey (de).
Hameçons, 269.

Mestorf (Mademoiselle J.).
Étain, 286.
Chars, 239, 240.
Grains de colliers, 210.
Pinces, 191.

Moges (de).
Bâtons à anneaux, 235.

Moissenet.
Exploitation des mines d'étain de Montebras, 285.

Mondon (l'abbé).
Moule de marteaux, 249.

Montélius (Oscar).
143, 146, 148, 312.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 202.
Cachettes, 275.
Chars, 241.
Chronologie, 320.
Égypte, 316.
Épées, 170, 171, 172.
Épingles, 214.
Faucilles, 186.
Feuilles martelées, 220, 221.
Fibules, 255, 256.
Grèce, 314.
Haches, 155, 156, 159, 160, 163.
Hameçons, 270.
Lances, 175.
Ornements, 227.
Pinces, 192.
Poignards, 178.
Rasoirs, 195.
Revêtements, 237.
Scies, 267, 268.

Morey (P).
Bracelets, 207.

Morgan (J. de).
144.
Agrafes, 224.
Anneaux monnaies, 234.
Appliques, 222.
Boutons, 217.
Bracelets, 200, 203.
Clous, 228.
Épées, 170.
Épingles, 214.
Pinces, 193.
Poignards, 179.
Tubes en feuilles repliées), 259, 265.

Morin (Georges).
Cottes de mailles, 234.
Divers, 233.
Pendeloques, 194, 231, 232.
Tubes, 244.

Morlot (A.).
Culots, 253.
Moulage en cire perdue, 293, 294.
Plomb, 286.
Vénat (métallurgistes de), 280.

Mortillet (A. de).
Appliques, 223.
Chars, 240.
Couteaux, 190.
Disques étoilés, 215.
Hache, 154.

Mortillet (G. de).
126, 148.
Age du cuivre, 144, 145.
Bagues, 264.
Boutons doubles, 212.

Digitized by Google

Bosnie-Herzégovine, 311.
Cachettes, 274, 304, 305, 147, 153.
Classification des haches, 162, 163.
Épées, 164, 165.
Faucilles, 187.
Hameçons, 269.
Larnaudien, 162.
Mines d'étain, 282.
Morgien, 162.
Pectoral, 231.
Vase, 153.

Mortillet (G. et. A. de).
Agrafes, 224.
Anneaux accouplés, 260.
Appliques, 222.
Base de lance, 175.
Bouterolles, 173.
Boutons, 218.
Bracelets, 202, 204, 207.
Burins, 180.
Chaînes, 229.
Ciseaux, 246.
Clous, 228.
Épées, 165, 167.
Épingles, 213.
Faucilles, 186.
Fibules, 256.
Flèches, 181.
Gouges, 184.
Haches, 155, 156, 157, 158.
Hameçons, 269.
Marteaux, 248.
Mors, 237.
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 231, 232.
Pinces, 192.
Poignards, 177, 179.
Rasoirs, 195, 197.
Scies, 266.
Tranchets, 187, 250.
Tubes, 242.
122.

Mougin (docteur).
Épées, 168.
Rasoirs, 195.

Moura.
Hameçons, 270.

Much (Docteur).
146.

Müller (Sophus).
145, 152.
Bouterolles, 173.
Cachettes, 276.
Couteaux, 191.
Haches, 159, 160.
Poignards, 178.
Rasoirs, 198.
Scies, 267.
Tirynthe, Mycènes, 315.

Munro (Robert).
Age du cuivre, 145.
Agrafes, 225, 247.
Anneaux accouplés, 261.
Boucles, 268.
Boutons, 216.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 199, 202, 265.
Burins, 180.
Chaînes, 229.
Ciseaux, 246.
Clous, 229.
Épées, 170.
Épingles, 213.
Faucilles, 186.
Flèches, 182.
Gouges, 184.
Haches, 154, 155, 156, 157, 158.
Hameçons, 270.
Marteaux, 249.
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 231, 232.
Pinces, 191.
Poignards, 177.
Rasoirs, 195, 197.
Roues, 239.
Scies, 266.
Spirales, 262.
Starnberg (lac de), 312.
Tranchets, 188.

Digitized by Google

Musset (Georges).
Culots, 251.
Moule de hache, 295.

Naüe (docteur).
149.
Bracelets, 206.
Moulage, 294.
Pinces, 192.

Nicaise (Auguste).
Ciseaux, 246.
Clous, 228.
Épées, 165.
Épingles, 215.
Faucilles, 185.
Festigny (cachette de), 305.
Haches, 155.
Lances, 174.
Poignards, 176.

Nilsson (Sven).
142, 144.
Roues, 241.

Noulet (docteur J.-B.).
Haches, 159.
Hameçons, 270.

Numa.
Rasoirs, 197.

Ollier de Marichard.
153.
Roues, 241.
Sphéroïdes, 257.

Ollivier (docteur).
Bagues, 264.
Burins, 180.
Divers, 233.
Feuilles martelées, 220.
Spirales, 262.
Tubes, 244.

Olshausen.
Haches, 158.

Orsi (Paolo).
Scies, 267.

Parenteau (Fortuné).
Boutons doubles, 212.
Cachettes, 276.
Ciseaux, 246.
Épées, 165, 169, 171.
Fonderie du Jardin des Plantes, à Nantes, 305.
Gouges, 184.
Jets de fonte, 252, 268.
Lances, 174.
Marteaux, 248.
Tranchets, 188, 189.

Pélagaud (F.).
144.

Perrin (A).
Bracelets, 201, 207.
Pinces, 191.

Perron (Eugène).
Rasoirs, 195.

Perrot (G.) et **Chipiez**.
146.
Bracelets, 208.
Cachettes, 275.
Épées, 166.
Flèches, 183.
Poignards, 178.
Sardaigne, 314.
Scies, 268.
Plomb, 287.

Pétrie (Flinders).
147, 150.
Faucilles, 184.

Pierpont (E. de).
Découvertes en Belgique, 313.

Pigorini (L.).
Cachettes, 274, 275, 309.
Sardaigne, 314.

Piketty.
154.

Pitre de Lisle.
Épées, 165, 171.
Plomb, 287.

Poyet.
Exploitation des mines d'étain de Montebras, 285.

Prunières (docteur).
Couteaux, 190.

Digitized by Google

Flèches, 182.
Grains de collier, 210.
Lances, 174.

Pulzki (François de).
146.

Quatrefages (de).
144, 146.

Rabut (Laurent).
Analyses, 290.
Anneaux, 234.
Appliques, 223.
Bagues, 263.
Bracelets, 199, 200, 201, 205.
Couteaux, 189.
Épingles, 213.
Faucilles, 185.
Fibules, 256.
Haches, 156.
Hameçons, 270.
Pinces, 191.
Poignards, 177, 179.
Rasoirs, 195.
Scies, 266.
Spirales, 262.
Tubes, 259.

Ramonet (Ph.).
Camp du Recoux, 301.

Ramsauer.
Feuilles martelées, 219.
Fibules, 255.

Ramsès III.
Flèches, 183.

Reclus (Élisée).
Mines de l'Amour, 144

Reinach (Salomon).
143, 146, 147, 150.
Anneaux-grelots, 235.
Bosnie-Herzégovine, 311.
Cachettes, 276.
Chronologie, 321.
Épées, 165.
Fibules, 255, 256.
Mycènes et Italie, 315.
Roue, 240.
Poignards, 178.
Tombes à coupoles, 327.

Rhée.
279.

Ring (Maximilien de).
Faucilles, 186.
Feuilles martelées, 220.
Flèches, 182.
Grotte de Saint-Paul, 313.

Robert (Zéphirin).
Faucilles, 185.
Briod (cachette de), 304.

Roisel.
144.

Roman (J.).
Spirales, 262.

Rondier.
Mines de Melle, 287.

Rossi (Étienne de).
Haches, 156.

Rossignol (J.-P.).
148.

Rougemont (Frédéric de).
144.

Royer (Clémence, M^me^).
148, 282.

Rutimeyer.
Petits chevaux lacustres, 237.

Rygh (O.).
Épées, 166.
Fibules, 256.
Haches, 159.
Lances, 175.
Pinces, 192.
Faucilles, 186.

Salmon (Philippe).
Épées, 165.
Hameçons, 269.

Sarzec (E. de).
Haches, 160.

Saül.
Bracelets, 199.

Sayce (A.-H.).
Plomb, 286.

Digitized by Google

Schaffhausen.
Haches, 161.

Schliemann (Henri).
Analyses, 292.
Ciseaux, 247.
Épées, 172.
Fibules, 256.
Flèches, 183.
Haches, 160.
Plomb, 287.
Rouelles, 242.

Schmidt (Le docteur Valdemar).
Ciseaux, 246.
Gouges, 184.
Haches, 155, 157.
Lances, 175.
Offrandes religieuses, 275.

Schwab (Collection).
Hameçons, 270.
Pendants d'oreilles, 209.
Scies, 266.

Seguin (du Gond, près Angoulême), a découvert Vénat, 105.

Sehested (F.).
Bagues, 263.
Boutons doubles, 212.
Épées, 166.
Haches, 159.
Lances, 175.
Pinces, 192.

Sicard (G.).
Boutons, 218.
Culots, 251.
Étain, 286.
Fibules, 256.
Grotte du Roc-de-Buffens, 303.
Mors, 238.
Or, 288.
Spirales, 262.

Siret (Louis).
146.
Bracelets, 202.
Haches, 314.
Poignards, 177.
Scies, 267.

Teich (docteur).
147.
Mines d'étain, 282.

Thomsen.
142.

Tischler (docteur).
Gravure, 296.

Tomaschek (docteur Wilhelm).
Asie, 316.
Sibérie, 315.

Toulmouche (docteur).
Ciseaux, 246.

Triou.
105.
Collection, 271.
Disques étoilés, 215.
Haches, 158.

Troyon (Frédéric).
145.
Couteaux, 189.
Épées, 164.
Haches, 155.
Helvètes (émigration des), 307.
Marteaux, 249.
Or, 288.
Plomb, 286.

Trutat (Eugène).
Tubes, 259.

Undset (I.).
Épées, 171, 316.
Fer, 289.
Fibules, 256.
Préhistorique scandinave, 311.
Temple de Salomon, chariot, 242.

Usquin (P.).
153.
Épingles, 213.
Pougues-les-Eaux (nécropole de), 305.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 250.
Tubes, 259.

Digitized by Google

Vercingétorix.
141.

Vernaz.
Lance de Carthage, 175.

Verneau (R.).
Pendants d'oreilles, 209.

Vilanova.
Age du cuivre, 146.

Virchow (docteur R.).
Age du cuivre, 146.
Chars, 239, 240.

Wiberg (docteur C.-F.).
Étrusques, 145.

Wilser (docteur Ludwig.).
147.

Worsaœ (J.-J.-A.).
142, 143, 324.
Grèce, 315.
Haches, 159.
Offrandes religieuses, 275.

Wurmbrand (de).
Analyse, 292.

Zannoni (Antonio).
309, 310.
Analyses, 292.

Anses, 238.
Appliques, 223.
Boucles, 260.
Bracelets, 200.
Burins, 180.
Ciseaux, 245, 246.
Couteaux, 189.
Épées, 170.
Épingles, 213.
Faucilles, 186.
Feuilles martelées, 220.
Flèches, 182.
Fibules, 254.
Gouges, 184.
Grains de collier, 211.
Haches, 156.
Hameçons, 270.
Lances, 175.
Marteaux, 249.
Ornements géométriques, 227.
Pendants d'oreilles, 209.
Rasoirs, 196.
Scies, 237.
Spirales, 262.
Tranchets, 189.
Vase de Bologne, 276.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX ARCHÉOLOGIQUE

Age du Bronze.
169, 197, 323.
Afrique, 316.
Angleterre, 319.
Asie, 316.
Autriche-Hongrie, 313.
Baléares, 314.
Bosnie, 311.
Belgique, 313.
Cambodge, 316.
Chine, 317, 315.
Chronologie, 149, 170.
Corse, 314.
Egypte, 316.
Espagne, 313.
Europe, 317, 319.
Finlande, 315.
Grèce, 314, 315.
Italie, 319.
Japon, 317.
Portugal, 313.
Provinces du bronze, 307, 324.
Perse, 317.
Pérou, 317.
Races et peuples, 148, 150.
Russie, 316.
Sardaigne, 314.
Savoie, 319.
Scandinavie, 319.
Sibérie, 315, 317.
Suède, 143, 315.
Suisse, 319.
Voy. Cebennien.
Larnaudien.
Mœringien.
Morgien.

Age du Cuivre.
145, 146, 147.

Age du Fer.
233.
Bracelets, 199, 207.
Bouterolles, 173.
Épées à antennes, 169.
Fibules, 255.
Ornements, 227.

Age de la Pierre.
142.
Scies, 266.

Agrafes (*N^os 190, 230, 268*).
224, 225, 233, 247, 249, 264.
Statistique, 271.

Agriculture.
327.

Aiguilles.
191.

Aiguillettes (*N^os 259, 260*).
243, 244.

Alènes.
192, 212, 267, 309.

Alluvions quaternaires.
325.

Ambre.
145, 210.

Analyses.
De M. Lebard, 139, 167.
De divers bronzes anciens, 290, 291, 292, 286.

Animaux domestiques.
327.
Cheval, 237.

Digitized by Google

Anneaux (*Nos 237 à 248*).
136, 180, 182, 185, 192, 209, 233, 258, 302, 303, 305, 312, 313, 298.
Anneaux-appliques, 227.
Anneaux accouplés, 260.
Anneaux-grelots, 136, 234, 235, 236, 298, 306, 307.
Anneaux-monnaies, 234.
Anneaux d'étain, 221.
Statistique, 271.
Voy. Bagues.

Anneaux des Haches.
107, 154, 160.

Anses (*N° 256*).
138, 238, 310.

Antennes.
Voy.
Épées.
Poignards.

Appliques (*Nos 177 à 187*).
221 à 224, 302, 304, 305, 307, 310, 312.
Statistique, 271.

Arc.
183.

Armures.
132.

Aryas.
148.

Association française pour l'avancement des sciences.
Subvention, 106 (1).

Bagues (*N° 302 et fig. 12*).
131, 263, 264, 265, 228, 306.
D'or, 212.
Statistique, 271.

Bâtons.
A grelots, 235.

Bélières.
134, 135, 217, 226, 232, 233.

Bohémiens.
150.

Boucles d'oreilles (*N° 317*).
131, 265.
Statistique, 271.

Boucles (*Nos 288, 293, 222, 324, 325*).
227, 228, 230, 260, 268, 313.

Boucliers.
132, 220.
B. d'Achille, 185.

Bouterolles (*N° 23*).
119, 165, 173, 298, 304, 305, 308.
Statistique, 271.

Boutons (*Nos 147, 148, 157 à 164, 274*).
132, 182, 192, 201, 222, 228, 230, 233, 240, 244, 250, 258, 264, 302, 303, 308, 310, 311, 312.
Boutons doubles, 132, 192, 211.
sont des rivets, 212.
304.
Boutons coniques, 216.
Boutons hémisphériques, 216, 217, 233, 313.
Boutons à côtes, 217.
Statistique, 271.

Bracelets (*Nos 94 à 136, 298, 303, 305 à 314*).
128, 129, 130, 165, 176, 182, 198 à 208, 210.

(1) Subvention de 600 fr. accordée à M. Chauvet et à la Société archéologique et historique de la Charente pour la publication d'un travail sur une découverte relative à l'Age du Bronze (Subvention Benjamin Brunet).
Compte-rendu de la 23e session. Caen, 1894, p. 89.

Digitized by Google

B. d'enfants, 200, 265.
B. d'or, 191.
192, 221, 222, 239, 249, 258, 263, 264, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 310, 312, 313.
Statistique, 272.

Bronze.
143, 148.
D'où vient le bronze, 143.
Son importation, 144.
Sa découverte, 147.
Analyses, 139, 167, 290, 291, 292.

Burins (*N^os 54, 278*).
169, 180, 206, 250, 310, 312, 313.
Statistique, 272.

Cabires métallurgistes.
279.

Cachettes.
Vases, 152, 153, 274 à 277, 299 et suivants.

Camps.
Voir :
Recoux
Vœuil,

Casques.
133, 259.

Cebennien.
162.

Ceintures.
227, 234, 242.

Celtes.
148.

Celts.
Voy. Haches.

Chaînes, Chaînettes (*N° 221*).
193, 229, 230, 234.
Statistique, 272.

Chars, Chariots.
239 à 242.
Voy. Roue.

Chronologie.
145, 311, 320.
De Vénat, 311, 320, 321, 326.
De l'âge du bronze, 149, 170.
Épées à antennes, 170.
Haches, 162.
Italienne, 320.
Préhistorique, 318.

Chaudronnerie travaillée au repoussé (*N^os 165 à 176*).
Feuilles martelées, 219 à 221, 297.
Voir :
Feuilles.
Martelages.

Cire.
Moulage en cire perdue, 293.
Moules, 206.
Pain de cire, 294.

Ciseaux (*N^os 54, 267*).
124, 180, 187, 188, 191, 227, 239, 245, 246, 247, 267, 268, 299, 304, 308, 309, 310, 311, 312, 323.
Statistique, 272.
308, 323.
Voy. Tranchets.

Cistes à cordons.
219.

Classification des haches.
162.

Clous (*N^os 215, 216*).
135, 228.

Coiffures.
243, 244.

Colliers (*N° 139*).
234.

Commerce.
275, 278, 317.
Épées, 171.

Comparaisons de Vénat.
Avec découvertes charentaises, 299.

Digitized by Google

Avec découvertes d'Europe, 306.
Avec découvertes françaises, 302.
Difficultés, 319.

Corporations de métallurgistes.
279, 292.

Corybantes métallurgistes.
279.

Cottes de mailles.
224, 234.

Courroies (Extrémités de), *n° 258.*
242.

Couteaux (*n°s 75 à 79*).
192, 240, 250, 267, 313.
Couteaux à douille, 141, 126, 189, 190, 299, 302, 323, 187, 201, 212, 304, 308, 309.
Couteaux à soie, 126, 191, 177, 308.
Garnitures, 237.
Voy. Poignards.

Crans (Épées à).
167.
Voy. Épées.

Crochets.
304, 310.
Statistique, 272.

Cuirasses.
133, 269, 272.

Cuivre.
144, 267, 280, 327.
Voy. Age du cuivre.

Culots (*n° 276*).
251, 305, 311, 312.

Curètes métallurgistes.
279.

Dactyles métallurgistes.
279.

Disques étoilés.
Jets de fonte, 214, 215.

Disques percés au centre (*n°s 217, 219*).
228.

Dolmens.
142.
Voir Néolithique.

Épées (*n°s 17 à 27*).
114, 152, 163 à 173, 185, 188, 191, 192, 212, 227, 249, 303, 305, 306, 308, 310, 312, 313, 315, 323.
Égypte, 171, 172,
Épées à antennes, 114, 115, 167, 168, 169, 170, 257, 310.
Épées à crans, 164, 167.
Épées à languettes (?) 115.
Épées à soie, 115.
Longueur, 114.
Moules, 114, 171.
Origine européenne, 172.
Se fabriquaient sur place, 171.
Statistique, 272.
Poignées, 164, 172, 166.

Épingles (*n°s 149 à 153*).
132, 182, 185, 191, 192, 213, 222, 227, 239, 263, 302, 303, 311, 312, 313.
Statistique, 272.

Étain.
327.
Anneaux, 221.
Gisements, 147, 281, 144.
Lingots, 251, 303.
Mines de la Creuse et de la Haute-Vienne, 282, 283, 284, 285.

Étui (?)
243.

Étrusques.
145, 196, 326.

Faucilles (*n° 63*).
124, 182, 184 à 187, 304, 306, 309, 310, 311, 312.

Digitized by Google

Faucilles à douille (?) 186, 187.
Faucilles en silex, 181.
Statistique, 272.

Fer.
143. 144, 148, 248.
A Vénat, 288, 289.
Rasoirs, 195.
Son apparition en Gaule, 289.

Feuilles en bronze martelées.
219 à 221, 297.

Feuilles ornées au repoussé. (*n*os *169 à 174*).
182, 220, 310, 311.
Bouclier d'Achille, 185.

Fibules (*n*os *281, 282*).
212, 253 à 257, 261, 179, 192, 221, 239, 262, 263, 267, 303, 307, 309, 310.
Fibules de Notre-Dame d'Or, 254.
Statistique, 272.

Flèches (*n° 55*).
122, 181, 264, 299, 303, 304, 307, 310, 312.
A tranchant transversal, 187.
En silex, 178, 180, 264.
Statistique, 272.

Garnitures d'outils, etc. (*n*os *253, 254, 261, 262, 263, 264, 298, 300*).
137, 237, 245, 261.

Gaulois.
148.
Armes des..., 141.

Gouges (*n*os *57 à 61*).
124, 183, 188, 235, 249, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 312, 323, 308.
Statistique, 273.

Grains de collier (*n*os *139 à 142*).
131, 202, 209 à 211, 222, 258, 300, 301, 303, 305, 310, 312.

Gravures.
327.
Procédés de..., 295.
Épées, 171.

Grelots (*n*os *243 à 246*).
136, 243,

Griffes (Objets à) (*n*os *177, 187, et fig. 10*).
134.

Haches en bronze.
106, 152, 176, 267, 299, 303, 310, 313, 314, 315.
Anneau des haches, 160.
Classification, 162.
Dimensions et poids, 161.
Formes de transition, 154.
Moules, 160.
Revêtements de manches, 237.
Statistique, 273.

Haches à ailerons (*n*os *1 à 7*).
141, 153, 162, 176, 182, 185, 251, 255, 299, 304, 305, 306, 307, 309, 311, 312, 314.
A ailerons simulés, 111, 154, 155.

Haches à douille (*n*os *9 à 16*).
157 à 160, 162, 176, 184, 185, 188, 190, 191, 201, 221, 249, 251, 268, 300, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 323, 324.
A douille latérale, 163.
Nervures à l'intérieur de la douille, 158.

Haches plates.
323.

Haches à rebords.
162, 163, 172, 176, 185, 268, 312, 323.

Digitized by Google

Haches à talon.
162, 163, 176, 185, 247, 249, 255, 300.
Associées aux rasoirs, 197.

Hallstattien.
219, 220, 239.

Hameçons.
222, 268, 269, 270, 304, 312,
Statistique, 273.

Harnachements.
Boucles de collier (†) 230.
Grelots, 235, 243.
Mors †, n° 255.
Rênes, 243.

Helvètes.
307.

Herminettes (*n° 8*).
156, 157, 267.
Statistique, 273.

Hochets.
235, 257.

Ibères.
148, 150.

Importation des Bronzes.
322.
Égyptiens, 145.
Étrusques, 145.
Phéniciens, 144.

Incinération (Rite de).
191, 192, 199, 212, 240, 254, 305.

Indéterminés (Objets).
129, 137, 224, 227, 233, 237, 253, 261, 265, 268, 310.

Industrie.
Procédés, 293.
Voy.
Gravure.
Moulage.
Soudure.

Inhumation (Rite de).
182, 200, 220, 263, 265, 267, 300, 301, 305, 312, 320, 328.

Javelots.
Voy. Lances.

Jets de fonte (*n°s 279, 280, 327, 329, 330, 331*).
252, 268, 305.
Disques étoilés, 214 et suiv.
Statistique, 273.

Lacustres (Habitations), 226, 234, 268.
Épées, 172.
Haches, 155, 157.

Lances (*n°s 28 à 35*).
119, 141, 174, 323, 324, 185, 188, 191, 201, 249, 268, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 309, 310, 315, 323, 324.
Base de..., 175, 237.
Statistique, 273.

Larnaudien.
162, 169, 180, 187, 304.

Ligures.
148, 150.

Lingots (*N° 276*).
251, 303, 304, 311, 323.
Voy. Culots.

Mains (Race à petites).
164.

Marteaux (*N° 269*).
169, 190, 248, 303, 305, 308, 323.
Moules, 249.
Statistique, 273.

Martelage.
219, 297.
Anneaux-grelots, 236.
Des haches, 107, 109, 154.

Métallurgie.
Les métallurgistes de Vénat, 278, 327.
Ses débuts, 142.

Métrologie.
D'après les haches, 161.

Mines.
De cuivre, 281.

Digitized by Google

D'étain, 281 à 286.
De fer, 288.
De plomb, 286, 287.

Ministère de l'Instruction publique. — Subvention.
106 (1).

Mœringien
162.

Morgien.
162.

Mors de bride? (*N°s 255, 273*).
137, 237, 267, 305, 308.
Statistique, 273.

Moulage.
236.
Anneaux-grelots (?) 236.
Bagues, 263, 264.
Bélières, 217.
Moulage en cire perdue, 293.
Moulage en coquille, 295.
Moulage en sable, 295.
Moules à étages, 214 et suiv.
Procédés de gravures, 206.

Moules.
D'anneaux, 236, 252.
D'argile, 206.
D'épées, 171.
De haches, 107, 251, 305.
D'ornements à bélières, 226.
De rasoirs, 198.

Néolithique (Époque).
142, 187, 258, 326.
A. Bertrand, 150.
Grains de collier, 210.
Pectoral, 230.

Offrandes religieuses.
276.

Or.
A Vénat, etc., 287, 327.
Bagues, 212.
Bracelets, 191.
Pendants d'oreilles, 209.

Ornements.
133, 206, 233, 243, 327.
Feuilles estampées, 219, 220.
Ornements de poitrine, 230.

Ornements géométriques.
134, 153, 205, 207.
Disques estampés, 223.
Ornements à dents de loup, 190, 226.

Palafittes.
Voy. Lacustres.

Pectoral (*N° 224, 236*)
230.

Pélasges.
148, 279.

Pendants d'oreilles (*N°s 137, 138, 143*).
209, 263, 302.

Pendeloques (*N°s 226 à 229, 232*).
194, 135, 230, 231, 232, 233, 258, 302, 303, 304, 306, 307, 310, 311, 312.
Statistique, 273.

Perles.
Statistique, 273.
Voy. Grains de collier.

Phéniciens.
141, 314, 316, 326.

Pinces et Pincettes (*N°s 80 et 84*).
128, 191 à 193, 201, 212, 228, 263, 267, 310, 311.
Statistique, 273.

Plomb.
137, 144, 327.
Dans les bronzes préhistoriques, 286
Mines, 286, 287.

(1) Subvention de 1500 fr. accordée à la Société archéologique et historique de la Charente pour la publication des rapports sur la découverte de Vénat.

Digitized by Google

Poids.

Poignards (*N*os *36 à 53*).
176 à 179, 249, 262, 263, 268, 303, 306, 309, 310, 311, 312, 316.
Poignards à antennes, 168, 169, 170, 223.
Poignards à douille, 123, 177, 305, 307.
Poignards à languette, 122, 123, 178.
Poignards à rivets et à soie, 122, 123, 176, 299, 304, 324.
Montures de poignées, 179.
Statistique, 273.
Voy. Couteaux.

Poignées d'épées.
Longueurs, 114, 116, 164.
Poignées de poignards, 123.
Poignées, 256.
Revêtements, 172, 237.

Poinçons (*N*os *71, 271*).
124, 179, 250, 267, 169.
Statistique, 272.

Poteries.
Voy. : Vases.

Quaternaire (Époque).
142, 151.
Alluvions, 325.

Racloirs.
265.
Voy. Tranchets.

Rasoirs (*N*os *81 à 93, 270, 299*).
127, 193 à 198, 250, 255, 261, 265, 303, 304, 305, 309, 310, 311, 314, 324, 192, 201, 249.
Desor et Gozzadini, 194.
Expériences de Hipp, 194.
Pendeloques, 232.
Rasoirs avec des haches à talon, 197.
Statistique, 273.

Rênes (*N*os *222, 224, 225*).
Boucles, 230.

Ressorts à boudin (*N° 301*).
Voy. Spirales.

Restaurées (Pièces) (*N° 311*).
Bracelets, 297.
Disques en pierre, 297.

Revêtements (*N*os *249 à 251*).
236, 237.

Rivets.
135, 178, 179, 266, 296.
Sont des boutons doubles, 212, 191, 236.
Statistique, 273.

Roues (*N° 257*).
138, 238 à 242, 304, 311.
Revêtements, 237.
Statistique, 273.

Scies (*N*os *322, 323*).
169, 265 à 268, 304, 307, 310, 311, 312.

Sépultures.
153, 156, 267, 328.
A coupole, 329.
Tumulus près Munich, 192.
Voy.
Incinération.
Inhumation.

Serpes à talon.
310.

Silex.
Javelots, 267.

Sistres.
235.

Situles.
239.

Soudure.
217.
Inconnue, 296.
Soudure autogène, 297.

Sphéroïdes (*N° 287*).
257, 258, 303, 306, 307.
Statistique, 273.

Digitized by Google

Spirales (*N° 301*).
261, 192, 202, 209, 244, 263, 302, 303, 307, 310.
Statistique, 273.

Statistique.
271.
Bologne, 310.

Suspension (Appareils à).
136.

Telchines (Métallurgistes).
279.

Terramares.
177.
Voy.
Emilie.
Fibules, 255.
Hameçons, 269.

Textes.
Leur insuffisance, 148.

Tourscha (Les).
Flèches, 183.

Tranchets (*N°s 62, 64 à 74*).
126, 187 à 189, 245, 304, 305, 306, 307, 310, 312.
Tranchets quadrangulaires, 125, 188.
Tranchets a soie, 250.
Tranchets triangulaires, 125, 181, 188.
Statistique, 273.
Voy. Rasoirs.

Trésors.
251.

Trompettes (*N° 318*).
265.
Statistique, 273.

Trous de Rivets, préparés à la fonte.
114.
Percés après la fonte, 172.
166, 176, 177, 220, 226, 266, 309.

Tubes de Bronze (*N°s 71, 72*).
137, 242, 258, 259, 302, 305.
Statistique, 273.

Vases.
De Vénat, 105, 152, 327.
Sa description, 106, 152, 276.
De Bologne, 276.
192, 301.
Divers, 153, 270, 305, 312.
Du Bois-du-Roc, 300, 327.

Vases en Bronze.
Notre-Dame-d'Or, 306, 182, 191, 240.

Viroles.
138.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Abbeville.
Épée, 168.

Adriatique.
Phéniciens, 145.

Afrique.
Haches, 156.
Voy.
Algérie.
Carthage.
Égypte.

Ain (département de l').
Voy. Peyzieux.

Aisne.
Voy. Rethondes.

Ajaccio.
Spirales, 262.

Albertville (Savoie).
Faucilles, 185.

Albies-le-Vieux, près St-Jean-de-Maurienne.
Boutons à côtes, 218.

Algérie.
Bracelets, 203.
Voy. Guyotville.

Allemagne.
Analyse de bronze, 292.
Age du cuivre, 146.
Haches, 158.
Pendeloques, 232.
Scies, 267.
Voy.
Berlin.
Bourg-sur-Sprée.
Breslau.
Brandebourg.
Drossen.
Holstein.
Hanovre.
Lammersdorf.
Mecklembourg.
Neu Ruppin.
Plestlin.
Saxe.
Schleswig.
Silésie.
Vaudrevanges.
Wurtemberg.

Alise-S^te-Reine (Côte-d'Or).
Armes de bronze, 141.

Allenlüften (canton de Berne).
Grains de collier, 211.

Allhallows-Hoo (comté de Kent).
Tranchets, 188.

Allier (département de l').
Mines d'étain, 282.
Voy. Prugne.

Alliès, com. de Menet (Cantal).
Épées, 168.

Alloue (Charente).
Mines de plomb, 287.

Alpes Italiennes.
Fibules, 255.

Alpes-Maritimes.
Mines de cuivre, 281.
Voy. Coumbo.

Alsace.
Voy. Rosières-aux-Salines.

Digitized by Google

Altaï-ouralienne (région).
Bronze primitif, 144.
Gouges, 184.
Haches, 159.
Herminettes, 157.

Alvignac (Lot).
Épées, 165.

Amérique.
Voy. Mexique.
Pérou.

Ammer (lac d') (Bavière).
Or, 288.
Spirales, 263.

Amorgos (Grèce).
Poignards, 178.

Amour (fleuve).
Mines, 144.

Anet (canton de Berne).
Grains de collier, 211.

Anglesey.
Bracelet, 201.

Angleterre.
323, 324.
Agrafes, 225.
Ciseaux, 247.
Couteaux à douille à tranchant unique manquent, 190.
Cuivre, 280.
Divers, 229, 319.
Épées à antennes, 169.
Faucilles, 186.
Fibules manquent, 256.
Haches, 158.
Jets de fonte, 252.
Marteaux, 249.
Pendeloques, 232.
Scies, 267.
Voy.
Allhallows-Hoo.
Anglesey.
Carlton-Rode.
Cornwal.
Devonshire.
Galles (pays de).
Heathery-Burn.
Iles-Britanniques.
Langwyllog.
Melbourn.
Reach.
Sligo.
Suffolk.
Tamise.
Thorndon.
Wallingford.

Angoulême (Charente).
Mines de fer, 289.

Apremont (Haute-Saône).
Rasoirs, 195.

Ardèche (département de l').
Sphéroïdes, 258.
Spirales, 262.
Voy.
Devoc.
Louoï.

Arezzo (musée d').
Montant de mors, 231.

Ariège (département de l').
Boutons, 217.
Voy. Lombrive.

Arménie russe.
Bracelets, 200.
Clous, 228.
Épingles, 214.
Pinces, 193.
Tubes, 259.

Asie.
145, 156, 159, 160, 316.
Voy.
Altaï-ouralienne.
Amour.
Arménie russe.
Assyrie.
Cambodge.
Caucase.
Chaldée.
Chine.
Inde.
Japon.
Malacca.

Digitized by Google

Nimroud.
Perse.
Phénicie.
Sibérie.

Asie Mineure.
145, 282, 322.
Voy.
Gaza.
Hissarlik.
Ilios.
Troie.

Assyrie.
Bracelets, 208.

Asturies (Espagne).
Mines d'étain, 282.

Athènes.
Haches, 163.
Rasoirs, 198.

Atlantide.
144.

Aude (département de l').
Or, 288.
Voy.
Corbières.
Narbonne.
Roc-de-Buffens.

Autriche.
Age du bronze, 313.
Épées, 167.
Épées à antennes, 169.
Hameçons, 269.
Herminettes, 157.
Rasoirs, 197.
Voy.
Hallstatt.
Inspruck.
Laybach.
Salsbourg.
Styrie.
Terzisce.
Transylvanie.
Watsch.

Auvernier (lac de Neuchâtel).
306.
Agrafes, 247.
Disques étoilés, 216.
Étain, 286.
Faucilles, 186.
Gouges, 184.
Hameçons, 270.
Jets de fonte, 252.
Marteaux, 249.
Moule de bracelets, 206.
Pendeloques, 231, 232.
Plomb, 287.
Poignards, 177.
Rasoirs, 197.
Scies, 266.
Spirales, 262.

Aveyron (département de l').
Bagues, 264.
Spirales, 262.
Voy. Taurine.

Babylonie.
147.

Baléares (îles).
314.
Haches, 158.
Lances, 174.

Baltique (mer).
Bagues, 263.
Épées à antennes, 169.

Basses-Alpes (départem' des).
Voy.
Jauzier.
Saint-André-de-Mevilles.

Baume du Four (Suisse).
Roues, 239.

Bauschanze (lac de Zurich).
Anneaux accouplés, 260.

Bavière et Haute-Bavière.
Bagues, 264.
Bracelets, 206.
Épées à antennes, 169.
Herminettes, 157.
Moulage en cire perdue, 294.
Or, 288.
Pinces, 192.
Voy.
Ammer.

Digitized by Google

Staffel.
Starnberg.

Belgique.
Bagues, 265.
Cachettes, 274.
Voy.
Hoogstraeten.
Jemeppe.
Limbourg belge.
Sinsin.

Berlin (musée de).
Haches, 312.
Scies, 267.

Berne (musée de).
Épées à antennes, 170.

Berne (Suisse).
Bracelets, 208.

Besançon (musée de) (Doubs).
Appliques, 221.

Bienne (lac de).
Scies, 266.
Voy.
Mœringen.
Nidau.
Steinberg.
Vinelz.

Bofflens (canton de Vaud) (Suisse).
Agrafes, 225.

Bohême.
147.
Mines d'étain, 282.

Bois-du-Roc (com. de Vilhonneur) (Charente).
299, 300, 301, 327.
Centre de fabrication, 171.
Ciseaux, 247.
Flèches, 181, 182.
Haches, 163.
Hameçons, 270.
Marteaux, 249.
Ornements géométriques, 226.
Poteries, 153.
Poignards, 178, 179.
Rasoirs, 197.
Station permanente, 277.
Tranchets, 250.

Boixe (forêt de la) (Charente).
326, 328.
Grains de collier, 210.
Tumulus I, 301.

Bologne (fonderie de).
309, 310.
Analyses de bronzes, 292.
Anses, 238.
Appliques, 223.
Base de lances, 175.
Boucles, 260.
Bracelets, 200.
Burins, 180.
Ciseaux, 245, 246.
Couteaux à douille, 189.
Culots, 252.
Épées à antennes, 169, 170.
Épingles, 213.
Faucilles, 186.
Feuilles estampées, 220.
Fibules, 254, 256.
Flèches, 182.
Gouges, 184.
Grains de collier, 211.
Haches, 156.
Hameçons, 270.
Lances, 175.
Marteaux, 249.
Ornements géométriques, 227.
Pendants d'oreilles, 209.
Pinces, 192.
Poinçons, 180.
Rasoirs, 196.
Scies, 267.
Spirales, 262.
Tranchets, 188, 189.
Tubes 244.
Vase, 276.

Bonnarp (Halland).
Pinces, 192.

Bosgarden, près Lund (Suède).
Lances, ciseaux, scies, 267.

Bosnie-Herzégovine.
311.

Digitized by Google

Voy.
Glesinac.
Podzvizd.
Sarajevo.
Bouches-du-Rhône (département des).
Voy. Marseille.
Bounias (grotte de) (Bouches-du-Rhône).
Poignards, 178.
Bourges (Cher).
Épées, 165.
Bourget (lac du).
278, 306.
Bracelets, 199, 207.
Boutons, 216, 217.
Ciseaux, 246.
Clous, 229.
Épingles à antennes, 170.
Faucilles, 185.
Fibules, 256.
Haches, 156.
Harnachements, 230.
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 232.
Rasoirs, 195.
Roue en terre, 239.
Scies, 266.
Voy.
Châtillon.
Conjux.
Grésine.
Meimart.
Saut.
Tresserve.
Bourg-sur-Sprée.
Chars, 239.
Bracke (Dalsland).
312.
Brandebourg.
Sphéroïdes, 258.
Voy. Friesack.
Breslau (musée de).
Chars, 240.
Bretagne.
147, 152.
Disques étoilés, 214.
Épées, 165.
Mines d'étain, 282.
Poignards, 178.
Rasoirs, 196.
Briod (fonderie de) (Jura).
304.
Faucilles, 185.
Britanniques (Iles-).
147, 157, 307.
Analyse de bronzes, 292.
Boucliers ornés, 220.
Bracelets, 202.
Cachettes, 275.
Chaudronniers, 221.
Ciseaux, 245.
Épées, 166, 167.
Haches, 155, 156.
Hameçons, 270.
Herminettes, 157.
Industrie, 293.
Lances, 175.
Poignards, 177.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 187.
Voy.
Allhallows-Ho.
Angleterre.
Carlton-Rode.
Dublin.
Écosse.
Irlande.
Suffolk.
Tamise.
Broholm (Danemark).
Boutons doubles, 212.
Épées, 166.
Haches, 159.
Lances, 175.
Pinces, 192.
Spirales, 263.
Bruniquel (Tarn-et-Garonne).
Scies, 266.
Caix (Somme).
Clous, 228.
Calvados (département du).
Marteaux, 249.

Digitized by Google

Cambodge.
159, 316.
Hameçons, 270.
Campigliais (Le) (Toscane).
Mines d'Etain, 282.
Cantal (département du).
Voy.
Alliès.
Clermont-Ferrand.
Mons.
Carcassonne (musée de).
Rasoirs.
Carlton-Rode (comté de Norfolk).
156, 307.
Gouges, 183.
Haches, 156.
Tranchets, 187.
Carthage.
316.
Lances, 175.
Casinalbo (Modenais).
Rasoirs, 198.
Castello nella Valtravaglia (Italie).
Fibules, 255.
Castel-Viel d'Albi (Tarn).
Poignards, 176.
Castione (terramares de) vallée du Pô.
Rasoirs, 197.
Caucase.
265.
Boutons, 217.
Bracelets, 203.
Cheïthan-Thagh, 265.
Epingles, 214.
Flèches, 183.
Koban, 160.
Musée de Saint-Germain, 263.
Pinces, 193.
Poignards, 178.
— à antennes, 170.
Spirales, 263.
Causse-Méjean, près Saint-Chely-sur-Tarn (Lozère).
Bagues, 264.
Cire, 294.
Flèches, 182.
Célèbes (îles).
159.
Cesto-Calende (Italie).
Epées à antennes, 169.
Cezac (canton de Saint-Savin) (Gironde).
Epées, 165.
Chaldée.
Bracelets, 208.
Haches, 160.
Chambéry (musée de).
Anneaux accouplés, 260.
Champceuil (Seine-et-Oise).
Tranchets, 187.
Charvais (commune d'Heiltz-l'Évêque) (Marne).
Epées, 168.
Rasoirs, 195.
Charente.
142.
Marteaux, 249, 250.
Voy.
Alloue.
Angoulême.
Bois-du-Roc.
Boixe.
Châtenet.
Chebrac.
Chevrerie.
Cognac.
Entreroche.
Fouqueure.
Garde (la).
Herpes.
Mouline.
Pierrefitte.
Placard.
Recoux.
Rencogne.
Ruffec.
Saint-Georges.
Vilhonneur.
Vœuil.

Digitized by Google

Charente-Inférieure (département de la).
Voy. Meschers.
Châtenet (pont de), près Cognac.
Trouvailles, 301.
Châtillon (lac du Bourget).
Bracelets, 201.
Hameçons, 270.
Poignards, 177.
Rasoirs, 196.
Roues, 241.
Chebrac (Charente).
Haches, 162, 247, 267, 275, 300.
Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).
Haches, 163.
Cher (département du).
Voy.
Bourges.
Petit-Villatte.
La Chèvrerie (Charente).
Flèches, 182.
Chine.
144, 159, 315, 317.
Chiusi (Italie).
Rasoirs, 196.
Chypre.
Analyses de bronzes, 292.
Poignards, 178.
Cieux (Haute-Vienne).
Mines d'étain, 283.
Clarafond (cachette de).
Analyses, 290.
Clermont-Ferrand (Cantal).
Clohars-Carnoët (Finistère).
Haches, 161.
Clucy (Jura).
Tubes, 244.
Coatjou-Glas en Plonéis (Finistère).
304.
Poignards, 176.
Vase, 153.
Cognac (Charente).
Epées, 164.
Collottes, près Santenay (Côte-d'Or).
Analyses, 291.
Concise (lac de Neuchâtel).
Epées à antennes, 170.
Herminettes 157.
Pendants d'oreilles, 209.
Conjux (lac du Bourget).
Appliques, 223.
Bagues, 263.
Boutons à côtes, 218.
Scies, 266
Constance (lac de).
Voy. Ueberlingersée.
Copenhague (musée de).
Haches, 155.
Corbières (les) (Aude).
Bracelets, 202.
Corcelettes (lac de Neuchâtel).
306.
Anneaux accouplés, 260.
Ciseaux, 246.
Epées à antennes, 170.
Faucilles, 187.
Pendeloques, 231.
Spirales, 262.
Cornachio (Parme) (Italie).
Poinçons, 180.
Corneto (Italie).
320.
Haches, 156.
Roues, 239.
Cornwall.
Cuivre, 280.
Mines d'étain, 282.
Corse (département de la).
313.
Lances, 174.
Voy. Ajaccio.
Corseul (canton de Plancoët) (Côtes-du-Nord).
Epées, 168.
Cortaillod (lac de Neuchâtel).
Pendants d'oreilles, 209.
Pendeloques, 231.
Cortona (Italie).
Roues, 239.

Digitized by Google

Côte-d'Or (département de la).
Voy.
Alise-Sainte-Reine.
Collottes.
Fausse rivière des Launes.
Langres.
Magny-Lambert.
Côtes-du-Nord (département des).
Lances, 174.
Tranchets, 188.
Voy.
Corseul.
Hénon.
Noyal.
Planquenoual.
Coumbo (vallon de la) (Alpes-Maritimes).
Spirales, 262.
Tubes, 244.
Courdemange, près Vitry-le-François (Marne).
Faucilles, 185.
Creuse (département de la).
147.
Mines d'étain, 282.
— d'or, 288.
Voy.
Guéret.
Montebras.
Crimée.
Voy. Kertch.
Cuperly (Marne).
Casques, 219, 259.
Danemark.
311.
Bagues, 263.
Culots, 252.
Épées, 164.
Haches, 156, 158.
Jets de fonte, 252.
Rasoirs, 195.
Voy.
Broholm.
Copenhague.
Seeland.
Danube (vallée du).
321.
Voy. Saint-Paul, près Beuron.
Feuilles martelées, 219.
Deux-Sèvres (département des).
Voy.
Chef-Boutonne.
Melle.
Niort.
Devoc (Ardèche).
Roues, 241.
Trésor, 303.
Vase, 153.
Devonshire.
Cuivre, 280.
Dnieper (vallée du).
Bracelet, 207.
Donges (marais de) (Loire-Inférieure).
Épées, 169.
Doubs (département du).
Anneaux accouplés, 261.
Voy.
Besançon.
Flagey.
Refranche.
Drenthe (province de).
Couteaux, 190.
Dreuil (Somme).
Objets indéterminés, 229.
Drossen.
Chars, 239.
Dublin (musée de).
Haches, 280.
Duruthy (grotte de) (Landes).
Boutons, 216.
Eaux-Vives (lac de Genève).
Tranchets, 188.
Ecosse.
Anneaux-appliques, 227.
Egypte.
145, 147, 156, 235, 282, 315, 316, 322, 326.
Epées manquent, 170, 172, 316.

Digitized by Google

Faucilles, 185.
Flèches, 183.
Hameçons, 270.
Elbe (fleuve).
Perles d'ambre, 210.
Emilie (Italie).
319.
Epées, 166.
Entre-Roche (près d'Angoulême).
Bracelets, 199.
Espagne.
147. 157.
Age du bronze, 313.
— cuivre, 146.
Bracelets, 202.
Cachettes, 275.
Épées, 166, 167.
Épingles, 214.
Flèches, 183.
Haches, 156.
Herminettes, 157.
Poignards, 176, 179.
— à antennes, 169.
Scies, 267.
Voy.
Asturies.
Gadès.
Palmella.
Penaflor.
Tharsis.
Estavayer (lac de Neuchâtel).
306.
Anneaux accouplés, 260.
Bracelets, 203.
Chaînes 229.
Épingles, 213.
Faucilles, 186.
Haches, 157.
Hameçons, 270.
Pendeloques, 231, 232.
Rasoirs, 197.
Scies, 266.
Spirales, 262.
Este (Italie).
Roues, 239.
Etrurie et Etrusques.
145, 320, 326.
Fibules, 261.
Europe.
156, 159, 317.
Cachettes, 274.
Fer, 289.
Invention des épées, 172.
Voy.
Allemagne.
Angleterre.
Autriche.
Belgique.
Bosnie.
Britanniques (Iles).
Danemark.
Espagne.
France.
Grèce.
Hollande.
Hongrie,
Pays-Bas.
Portugal.
Russie.
Savoie.
Scandinavie.
Schleswig.
Suède.
Suisse.
Europe-Centrale.
145, 155, 156, 158, 312, 319, 329.
Chaudronniers, 221.
Épées, 167.
Étain, 286.
Industries, 293.
Ornements géométriques, 226.
Roues, 242.
Sphéroïdes, 258.
Voy.
Danube.
Dnieper.
Elbe.
Fausse-Rivière des Laumes. (Côte-d'Or).
Base de lance, 175.

Digitized by Google

Festigny (Marne).
Cachette de..... 305.
Clous, 228.
Lances, 174.
Finistère (département du).
153.
Cachettes, 274.
Voy.
Clohars-Carnoët.
Coatjou-Glas en Ploneis.
Huelgoat.
Lesconis en Plobannalec.
Plonéour.
Finlande.
315.
Epées, 166.
Haches, 159.
Lances, 175.
Finno-Ougrienne (région).
Flèches, 181.
Tubes, 244.
Flagey (Doubs).
Fibules, 261.
Pendeloques, 233.
Fleurville (Saône).
Hameçons, 269.
Fouilloy (Oise).
Anneaux creux, 235.
Bouterolles, 173.
Cachette de..., 305.
Haches, 155.
Marteaux, 248.
Tranchets, 187.
Fouqueure (Charente).
Tumulus à couloirs, 328.
France.
155, 157, 164, 307, 319, 324.
Age du cuivre, 146.
Cachettes, 274.
Epées, 168.
— à antennes, 169.
Faucilles 186.
Haches plates, 316.
Hameçons, 269.
Industries 293.
Marteaux, 249.
Poignards, 177.
Voy.
Ain.
Allier.
Alpes-Maritimes.
Ardèche.
Ariège.
Aude.
Aveyron.
Bouches-du-Rhône.
Bretagne.
Cantal.
Charente.
Cher.
Côte-d'Or.
Côtes-du-Nord.
Creuse.
Deux-Sèvres.
Doubs.
Gaule.
Gironde.
Hautes-Alpes.
Haute-Saône.
Haute-Vienne.
Hérault.
Ille-et-Vilaine.
Isère.
Jura.
Landes
Limousin.
Loiret.
Loire-Inférieure.
Lorraine.
Lot.
Lozère.
Manche.
Marche.
Marne.
Meurthe-et-Moselle.
Morbihan.
Nièvre.
Oise.
Puy-de-Dôme.
Rhône.
Saône.
Saône-et-Loire.
Seine.

Digitized by Google

Seine-et-Oise.
Seine-Inférieure.
Somme.
Tarn.
Tarn-et-Garonne.
Var.
Vaucluse.
Vienne.
Yonne.
Frédéricksborg (Seeland).
Scies, 267.
Friesack (Brandebourg).
Roues, 240.
Frouard (Meurthe-et-Moselle).
Anneaux accouplés, 260.
Cachette de..., 305.
Gouges, 184.
Marteaux, 248.
Tubes, 244.
Gadès (Espagne).
145, 326.
Galles (pays de).
Cuivre, 280.
Gard (département du).
Spirales, 262.
Garde (lac de).
Rasoirs, 197.
Voy. Peschiera.
Garde (la Motte de La), commune de Luxé (Charente).
301.
Gaule.
143, 320, 321, 323, 329.
Bracelets, 201.
Fer, 289.
Or, 287.
Poignards, 178.
Voy. France.
Gérofin (Suisse).
Bracelets, 202.
Poignards, 178.
Gaza (Asie-Mineure).
Bracelet, 236.
Genève (lac de).
Rasoirs, 195.
Voy.
Eaux-Vives.
Morges.
Thonon.
Tougues.
Gironde (département de la).
Epées, 167.
Voy. Cézac.
Glésinac (Bosnie).
Chars, 240.
Golasecca (Nécropole de).
319.
Epées, 167.
Fibules, 256.
Gonnebek (Holstein).
Pinces, 191.
Gramat (Lot).
Grandate (Italie).
Fibules 255.
Gratz (Styrie).
Grèce.
314, 315, 322.
Haches, 156, 160.
Sépultures à coupoles, 328.
Voy.
Athènes.
Mycènes.
Olympie.
Tirynthe.
Grésine (lac du Bourget).
306.
Agrafes, 225.
Analyses, 290.
Anneaux, 234.
Appliques 223.
Bagues, 263.
Bouterolles, 173.
Bracelets, 200, 201, 205.
Clous, 228.
Couteaux, 189.
Epingles, 213.
Fibules, 254.
Hameçons, 270.
Marteaux, 249.
Pendeloques, 231, 232.
Pinces, 191.
Poignards, 179.
Roues, 241.

Digitized by Google

Sphéroïdes, 258.
Spirales, 262.
Tubes, 259.
Grosne (Saône-et-Loire).
Couteaux, 190.
Guéret (musée de).
Mines d'étain, 285.
Guyotville (Algérie).
Boutons, 216.
Hallstatt.
Analyses de bronzes, 292.
Appliques, 229.
Casques, 298.
Épées, 167.
— à antennes, 169.
Feuilles martelées, 219.
Fibules, 255, 261.
Hanovre.
Épées, 167.
Haute-Rive (lac de Neuchâtel).
Anneaux, 233.
Bracelets, 208.
Fibules, 256.
Scies, 266.
Hautes-Alpes (département des).
Anneaux, 234.
Lances, 174.
Voy.
Peyre-Haute.
Réallon.
Ribiers.
Haute-Saône (département de la).
Voy. Apremont.
Haute-Vienne (département de la).
147.
Mines d'étain, 282, 283.
Voy.
Cieux.
Nantiat.
Vaulry.
Heathery-Burn (caverne de) (Angleterre).
Bracelets, 201.
Hénon (Côtes-du-Nord).
303.
Marteaux, 249.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 250.
Hérault (département de l').
Agrafes, 249.
Culots, 251.
Spirales, 262.
Voy. Montpellier.
Herpes (Charente).
Pinces, 193.
Hissarlik.
Poignards, 178.
Hollande.
Voy.
Bonnarp.
Drenthe.
Terblyt.
Holstein.
Voy. Gonnebeck.
Hongrie.
147.
Age du bronze, 313, 324.
— cuivre, 146.
Cachettes, 274.
Épées, 166.
Faucilles, 186.
Flèches, 181.
Poignards, 178.
Voy. Izecsen.
Hoogstraeten (Anvers).
Objets en bronze, 313.
Huelgoat (Finistère).
Mines de cuivre, 281.
Igé (tumulus d') (Saône-et-Loire).
Agrafes, 225.
Rasoirs, 195.
Ilios.
Flèches, 183.
Ille-et-Vilaine (département de l').
Voy.
Maure-en-Bretagne.
Rennes.

Digitized by Google

Inde.
160, 235.
Inspruck (musée d') (Autriche).
Haches, 155.
Irlande.
Anneaux creux, 235.
Hameçons, 269.
Lances, 174.
Poignards, 177.
Istad (Scanie).
Chars, 241.
Isère (département de l').
Voy. Venosc.
Italie.
319, 320, 321.
Cachettes, 274.
Chaudronniers, 221.
Ciseaux, 247.
Couteaux très rares, 189.
Épées à antennes, 169.
Feuilles estampées, 220.
— martelées, 219.
Haches, 155, 156.
Herminettes, 157, 160.
Industrie, 293.
Lances, 174.
Ornements géométriques, 226.
Poignards, 177, 178.
Roues, 242.
Voy.
Alpes Italiennes.
Arezzo.
Bologne.
Campigliais.
Casinalbo.
Castello-nella-Valtravaglia.
Castione.
Cesto Calende.
Chiusi.
Cornachio.
Corneto.
Cortona.
Émilie.
Este.
Etrurie.
Garde (lac de).
Golasecca.
Grandate.
Lac majeur?
Mercurago.
Morlongo.
Oppeano.
Poggio-Renzo.
Reggio-del-Emilia.
Reggionais.
Rome.
Toscane.
Vadena.
Viadana.
Villanova.
Izecsen (Hongrie).
Rasoirs, 198.
Japon.
317.
Jauzier (Basses-Alpes).
Agrafes, 233.
Jemeppe-sur-Sambre (Namur).
Objets en bronze, 313.
Jura (département du).
Anneaux, 234.
Gouges, 184.
Voy.
Briod.
Clucy.
Larnaud.
Lons-le-Saulnier.
Moidons.
Publy.
Kama (Rivière).
Lances, 175.
Kertch (Crimée).
Herminettes, 157.
Kivik.
Roues, 241.
Klein-Glein (Styrie).
Chars, 240.
Koban (Caucase).
Haches, 160.
Lammersdorf, près Prenzlau (Allemagne).
Scies, 267.

Digitized by Google

Landes (département des).
Voy. Duruthy.

Langres (tumulus du bois de) (Côte-d'Or).
Rasoirs, 196.

Larnaud (Jura).
276, 278, 304.
Agrafes, 224.
Analyses, 290.
Anneaux accouplés, 260.
Boucles, 260.
Bracelets, 300.
Burins, 180.
Chaînes, 229.
Ciseaux, 246.
Clous, 228.
Couteaux, 190.
Fibules, 254.
Grains de collier, 211.
Haches, 154.
Hameçons, 269.
Marteaux, 248.
Mors, 238.
Pendeloques, 232.
Poinçons, 179.
Scies, 266.
Tranchets, 250.

Laybach (musée de) (Autriche).
Rasoirs, 198.

Lesconil - en - Plobannalec (Finistère).
Vase, 152.

Limbourg belge.
Objets en bronze, 313.

Limousin.
Étain, 284, 285.
Or, 288.

Llangwyllog (île d'Anglesea).
Pinces, 192.

Loèche - les - Bains (Valais) (Suisse).
Bracelets, 208.

Loiret (département du).
Lances, 174.
Voy.
Orléans.
Reuilly.

Loire-Inférieure (département de la).
Épées, 167.
Marteaux, 248.
Voy.
Donges.
Nantes.
Saint-Nazaire.

Lombrive (Grotte de) (Ariège).
Boutons, 217.
Hameçons, 269.

Lons-le-Saulnier (musée de) (Jura).
Faucilles, 185.

Lorraine.
Épées, 165.
Flèches, 182.
Haches, 155.
Lances, 174.
Tubes, 244.
Voy. Montcourt.

Lot (département du).
Voy.
Alvignac.
Gramat.
Miers.

Louoï (près Vallon) (Ardèche).
Sphéroïdes, 258.

Louvre (musée du).
Roues, 239.

Lozère (département de la).
Couteaux, 190.
Grains de collier, 210.
Lances, 174.
Spirales, 362.
Voy. Causse-Méjean.

Luissel (lac de) (Suisse).
Épées à antennes, 170.

Mâcon (collection Febre).
Tranchets, 188.

Digitized by Google

Mâconnais.
Épingles, 213.
Lances, 174.
Poignards, 176.

Madriaux (Seine-et-Oise).
Hameçons, 269.

Magdebourg (Saxe).
Épées à antennes, 169.

Magny-Lambert (tumulus de) (Côte-d'Or).
Rasoirs, 196.

Malacca (presqu'île de).
144.

Manche (département de la).
Tranchets, 188.

Manson, commune de Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme).
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 201.
Couteaux, 189.

Marche (La).
Mines d'étain, 285.

Marne (département de la).
Épées, 165.
Épingles, 215.
Haches, 155.
Voy.
Charvais.
Courdemange.
Cuperly.
Festigny.
Moivre.
Nasium, près Mourmelon-Le-Grand.
Pagny.

Marseille.
326.

Maure de Bretagne (Ille-et-Vilaine).
Haches, 161.

Mecklembourg.
Culots, 252.
Voy. Peccatel.

Méditerranée.
329.
Flèches, 183.
Voy.
Baléares.
Corse.
Sardaigne.

Meimart (lac du Bourget).
Poignards, 177.

Melbourn (comté de Cambridge).
Anneaux creux, 235.

Melle (Deux-Sèvres).
Mines de plomb, 287.

Mer Noire.
160.

Mercurago (Italie).
Boutons, 216.

Merchers (Charente-Inférieure)
Culots, 251.
Moules de haches, 295.

Meurthe-et-Moselle (département de la).
Voy.
Frouard.
Nancy.
Toul.
Villey-Saint-Étienne.

Mexique.
159.

Miers (canton de Gramat) (Lot).
Épées, 165.

Mœringen (lac de Bienne).
Agrafes, 225.
Agrafes-boutons, 249.
Anneaux accouplés, 261.
Appliques, 222.
Bouterolles, 173.
Bracelets, 201, 203, 207.
Couteaux, 189.
Faucilles, 186.
Fibules, 256.
Gouges, 164.
Haches, 160.

Digitized by Google

Hameçons, 270.
Marteaux, 249.
Pinces, 192.
Rivets, 296.
Scies, 266.
Sphéroïdes, 258.
Tubes, 244.

Moidons (forêt des) (Jura).
Agrafes, 224.
Appliques, 222.

Moivre (rivière de la) (Marne).

Mons (près Saint-Flour) (Cantal).
Bracelets, 199, 208.

Montcourt (Lorraine).
Bracelets, 207.

Montale (Terramares de) (vallée du Pô).
Rasoirs, 197, 265.
Roues, 239.

Montebras (commune de Soumans).
Mines d'étain, 285.

Montpellier (Hérault).
Culots, 251.
Marteaux, 249.

Montreux (Suisse).
Bracelets, 207.

Morat (lac de).
Voy. Vallamand.

Morbihan (département du).
Voy.
Vannes.
Questembert.

Morges (lac de Genève).
Haches, 155, 286.
Pendeloques, 232.

Morlongo (près Este),
Épées à antennes, 170.

Motte de La Garde (près Ruffec) (Charente).
Perles en bronze, 210.

Mouline (dolmen de La) (Charente).
Ornements de poitrine, 230.

Mycènes.
315.
Analyses de bronzes, 292.
Bouterolles manquent, 173.
Couteaux, 191.
Épées nombreuses, 172.
Fibules manquent, 256.
Flèches, 183.
Lances, 175.
Roues, 242.

Nancy (musée lorrain).
Faucilles, 185.
Poignards, 176.

Nantes (musée de).
Boutons doubles, 212.
Épées à antennes, 169.
Fonderie du Jardin-des-Plantes, 305.
Gouges, 184.
Jets de fonte, 252.
Tranchets, 188, 189.

Nantiat (canton de).
Mines d'étain, 282, 283.

Narbonne (musée de).
Bracelets 202.
Gouges, 184.
Haches, 154.

Nasium, près Mourmelon-Le-Grand (Marne).
Ciseaux, 246.

Neufchâtel (lac de).
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 202.
Flèches, 182.
Pinces, 192.
Roues, 239.
Rasoirs, 265.
Voy.
Auvernier.
Concise.
Corcelettes.

Digitized by Google

Cortaillod.
Estavayer.
Hauterive.
Tène.

Neueneck (près Berne).
Appliques, 223.

Neu-Ruppin (lycée de).
Roues, 239.

Nidau (lac de Bienne).
Bracelets, 202, 207.
Scies, 266.
Tubes, 244.

Nièvre (département de la).
Voy.
Pougues-les-Eaux.

Nimroud.
Fibules, 256.

Niort (musée de).
Lances, 174.

Norby (paroisse de Rieseby) (Schleswig).
Pinces, 191.

Notre-Dame-d'Or (Vienne).
141, 278.
Analyses, 300.
Bracelets, 206.
Cachettes, 306.
Fibules, 253, 254.
Mors, 238.
Ornements géométriques, 227.
Pendeloques, 231.
Poignards, 176, 178.
Sphéroïdes, 258.
Tranchets, 188.
Tubes, 243, 244.
Vase en bronze, 297.

Norwège.
159, 311.
Faucilles, 186.
Fibules, 256.
Lances, 175.
Pinces, 192.

Noyal (Côtes-du-Nord).
Marteaux, 249.

Ober-Kehle?
Chars, 240.

Oberketh? (Silésie).
Chars, 240.

Obertreth?
Chars, 240.

Oise (département de l').
Épées, 165.
Épingles, 213.
Gouges, 184.
Voy.
Fouilloy.
Pontpoint.
Saint-Pierre-en-Châtre.

Olympie.
315.

Oppeano (Italie).
Fibules, 255.

Orléans-Orléannais.
Revêtements, 237.

Ostiaks.
319.

Palmella (grotte de).
Flèches, 183.

Paris.
Poignards, 177.
Rasoirs, 497.

Pays-Bas
Haches, 159.

Peccatel (Mechlembourg).
Chars, 240.

Penaflor (province de Séville).
Mines, 281.

Pérou.
159, 317.

Perm (gouvernement de).
Lances, 175.

Perse.
317.

Peschiera (lac de Garde).
Hameçons, 270.
Rasoirs, 197.

Petit-Villatte (Cher).
278, 303.
Agrafes, 225.
— boutons, 247.

Digitized by Google

Analyses, 291.
Anneaux, 234.
— creux, 235.
Appliques, 211, 222.
Bagues, 264.
Bases de lances, 175.
Boucles, 260.
Boutons, 227.
— doubles, 212.
Bouterolles, 173.
Bracelets, 201, 202, 203, 204, 205, 207.
Burins, 180.
Ciseaux, 246.
Clous, 228.
Couteaux, 190.
Culots, 251.
Épingles, 213.
Faucilles, 185.
Feuilles ornées, 220.
Gouges, 183.
Jets de fonte, 252.
Haches, 155.
Lances, 174.
Objets indéterminés, 224.
Pendeloques, 232.
Plomb, 287.
Rasoirs, 198.
Revêtements, 237.
Rivets, 297.
Spirales, 262.
Sphéroïdes, 258.
Tranchets, 187, 188.
Tubes, 259.
Ornements géométriques, 227.

Peyre-Haute (commune de Guillestre) (Hautes-Alpes).
Appliques, 224.
Bracelets, 202.
Divers, 233.

Peyzieux (Ain).
Trompettes, 265.

Phénicie et Phéniciens.
144, 326.
Bracelets, 208.

Pierrefitte (Tumulus de) (Charente).
Tumulus à couloir, 328.

Placard (grotte du) (Charente).
Coquilles percées, 210.

Planguenoual (Côtes-du-Nord).
303.
Culots, 251.

Plestlin (Poméranie).
Haches, 280.

Plonéour (Finistère).
Analyses, 291.
Tranchets, 188.

Poggio-Renzo (Italie).
Rasoirs, 261.

Pagny (Marne).
Poignards, 176.

Poitiers (musée des antiquaires de l'Ouest).
142.
Bracelets, 206.
Épées, 164.
Fibules, 253, 254.
Mors (?), 238.
Ornements géométriques, 227.
Pendeloques, 231.
Poignards, 176.
Sphéroïdes, 258.
Tranchets, 188.

Poitiers (musée de la ville de).
Culots, 251.
Épées, 164.

Pontpoint (Oise).
Hameçons, 269.

Portugal.
Age du bronze, 313.
Épingles, 314.

Pougues-les-Eaux (Nièvre).
Epingles, 213.
Nécropole de..., 305.
Rasoirs, 197.
Tranchets, 250.
Tubes, 259.
Vase, 153.

Podzvizd (Cazin) (Bosnie).
Cachette de Sumetac, 311.

Digitized by Google

Prugne (la) (Allier).
Mines de cuivre, 281.
Publy (Jura).
304.
Culots, 251.
Puy-de-Dôme.
Voy. Manson.
Questembert (Morbihan).
Tranchets, 188.
Reach (marais de) (comté de Cambridge, Angleterre).
308.
Bouterolles, 173.
Boutons à côtes, 218.
Mors (?), 238.
Poignards, 177, 178, 179.
Tranchets, 187.
Réallon (Hautes-Alpes).
276, 302.
Agrafes, 224, 247.
Appliques, 222.
Bagues, 264.
Boutons à côtes, 218.
Bracelets, 204, 207.
Burins, 180.
Couteaux, 190.
Pendants d'oreilles, 209.
Spirales, 262.
Recoux (camp du).
301, 327.
Refranche (Tumulus de) (Doubs).
Agrafes, 225.
Appliques, 221.
Reggio-dell'Emilia.
Flèches, 181.
Reggionais (Terramares du).
309.
Rencogne (Charente).
Moules de marteaux, 249.
Rennes (musée de).
Ciseaux, 246.
Épées, 168.
Rethondes (Aisne).
Vase, 153.
Reuilly (Loiret).
Cistes à cordons, 218.
Feuilles martelées, 219.
Ribiers (Hautes-Alpes).
Épingles, 213.
Scies, 266.
Spirales, 262.
Rhône (vallée du).
145.
Épées, 167.
Pendeloques, 232.
Rasoirs, 195, 197.
Roc-de-Buffens (grotte du) (Aude).
303.
Boutons, 217.
— à côtes, 218.
Culots, 251.
Étain, 286.
Flèches, 181.
Fibules, 256.
Mors, 238.
Or, 288.
Rasoirs, 265.
Spirales, 262.
Rome.
326.
Rosières-aux-Salines (Alsace).
1,000 flèches, 181.
Rouen.
Épées, 167.
Ruffec (Charente).
Mines de fer, 289.
Russie.
316.
Faucilles, 186.
Haches, 156, 159.
Tubes, 244.
Voy.
Crimée.
Finlande.
Kama.
Perm.
Région Finno-Ougrienne.
Witepsk.

Digitized by Google

Saint - André - de - Mévilles (Basses-Alpes).
Disques ornés, 220.
Saint-Chély (Lozère) (Saint-Chély-du-Tarn).
Agrafes, 225.
Flèches, 182.
Sainte-Croix (Tarn).
Couteaux, 190.
Saint-Genoulph.
Marteaux, 250.
Saint-Georges (près Ruffec) (Charente).
Bracelets, 210.
Tumulus de Pierrefitte, 300.
Saint-Germain (musée de).
Agraffes, 225.
Appliques, 223.
Anneaux accouplés, 260, 261.
Caucase, 263.
Ciseaux, 246.
Épées, 167.
Feuilles estampées, 219, 220.
Fibules, 225.
Haches, 154, 161.
Herminettes, 156.
Pectoral, 230.
Petit-Villatte, 303.
Réallon, 302.
Roues, 239.
Spirales, 262.
Tranchets, 188, 250.
Saint-Jean-de-Belleville (Savoie).
Bracelets, 200.
Saint - Nazaire (Loire - Inférieure).
Épées, 165.
Saint-Paul-près-Beuron (vallée du Danube).
312.
Faucilles, 186.
Feuilles estampées, 219, 220.
Flèches, 182.
Saint-Pierre-en-Châtre (Oise).
Boutons à côtes, 218.
Burins, 180.
Pinces, 192.
Salzbourg (musée de).
Flèches, 181.
Haches, 160.
Saône (département de la).
Flèches, 182.
Marteaux, 249.
Voy. Fleurville.
Saône-et-Loire (département de).
Voy.
Grosne.
Igé.
Mâcon.
Mâconnais.
Sarajevo (musée de) (Bosnie).
311.
Sardaigne.
314.
Cachettes, 275.
Epées, 166.
Lances, 174.
Poignards, 178.
Scies, 268.
Voy. Teti.
Sardinions.
Flèches, 183.
Saturne.
279.
Saut (Le) (lac du Bourget).
Anneaux accouplés, 260.
Bagues, 263.
Savigné (Vienne).
Ornements géométriques, 226, 227.
Savoie.
306, 307, 319, 323.
Anneaux, 234.
Bagues, 263.
Feuilles estampées, 220.
Hameçons, 270.
Industrie, 293.
Mines de cuivre, 281.
Moulage en cire perdue, 249.

Digitized by Google

Voy.
Albertville.
Albiez-le-Vieux.
Bourget.
Chambéry.
Clarafond.
Saint-Jean-de-Belleville.

Saxe.
Cachettes, 274.
Haches, 312.
Mines d'étain, 282.
Voy. Magdebourg.

Scandinavie.
142, 159, 311, 319.
Cachettes, 275.
Épées, 166.
Haches, 156, 159.
Hameçons, 269.
Industrie, 302.
Ornements géométriques, 237.
Tourbières sacrées, 276.
Voy. Danemark.

Scanie.
Roues, 242.
Voir Istad.

Schleswig.
Voy.
Norby.
Sylt.

Seeland (Danemark).
Scies, 267.

Seneret (Vienne) (camp de).
Revêtements, 237.

Seine (département de la).
Voy.
Champceuil.
Madriaux.
Sèvres.
Saint-Germain.

Seine-et-Oise (département de la).
Marteaux, 249.

Seine-Inférieure (département de la).
Voy. Rouen.

Sèvres (musée de).
Poteries du Bois-du-Roc, 153.

Sibérie.
315, 317.
Gouges, 184.
Haches, 159.
Herminettes, 157.
Voy. Ostiaks.

Silésie.
Sphéroïdes, 258.
Voy.
Ober Kehle.

Sinsin (Belgique).
313.
Analyses, 291.
Rasoirs, 198, 265.

Sion (Valais).
Bagues, 264.

Sligo (Angleterre).
Poignards, 178.

Somme (département de la).
158.
Marteaux, 248.
Voy.
Abbeville.
Caix.
Dreuil.

Staffel (lacs de) (Bavière).
Spirales, 263.

Starnberg (lac de) (près Munich).
312.
Faucilles, 186.
Flèches, 182.
Burins, 180.
Burins, 180

Steinberg (lac de Bienne) (près Nidau).
Marteaux, 249.

Stettin.
Épées, 169.

Stockholm.
Roues, 242.

Digitized by Google

Styrie (Autriche).
Épées à antennes, 169.
Voy. Gratz.

Suède.
143, 311, 315.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 202.
Chaudronniers, 221.
Épées à antennes, 169, 170.
Épingles, 214.
Faucilles, 186.
Feuilles estampées, 221.
Haches, 155.
Hameçons, 270.
Jets de fonte, 252.
Lances, 175.
Ornements géométriques, 226.
Poignards, 178.
Rasoirs, 195.
Revêtements, 237.
Scies, 267.
Voy.
Bosgarden.
Bracke.
Kivik.
Klein-Glein.
Scanie.
Stockholm.
Venern.

Suffolk (comté de).
Épées, 166.

Suisse.
155, 157, 278, 306, 307, 319, 323.
Age du cuivre, 146.
Bagues, 263.
Analyses, 291.
Boutons, 217.
Boutons doubles, 212.
Bracelets, 200, 204, 205.
Burins, 180.
Cachettes, 274.
Chaudronniers, 221.
Clous, 228.
Culots, 252.
Épées, 166, 167, 168.
Épées à antennes, 169.
Fibules, 255.
Flèches, 182.
Gouges, 184.
Hameçons, 269.
Industrie, 293.
Lances, 175.
Marteaux, 249.
Moulage à cire perdue, 294.
Moules, 172.
Or, 288.
Ornements géométriques, 226.
Poignards, 178.
Rasoirs, 265, 197, 195.
Rivets, 296.
Spirales, 262.
Voy.
Allenlüften.
Anet.
Baume-du-Four.
Berne.
Bienne (lac de).
Boffiens.
Bourget (lac du).
Constance (lac de).
Gerofin.
Genève (lac de).
Loèche-les-Bains.
Luissel (lac de).
Montreux.
Morat (lac de) ?.
Neuchâtel (lac de).
Neueneck.
Sion.
Zurich.

Sumetac (près Podzvizd) (Bosnie).
Cachette, 311.

Sylt (Schleswig).
Moules d'épées, 171.

Tamise (La).
Épées, 167.

Tarn (département du).
Tranchets, 188.

Digitized by Google

Voy.
Saint Chely.
Sainte-Croix.

Tarn-et-Garonne (département du).
Bruniquel, scies, 266.
Voy.
Castel-Viel d'Albi.

Taurine (Aveyron).
Tubes, 259.

Tène (La) (lac de Neuchâtel).
Pendeloques, 232.

Terblyt (Hollande).
Objets en bronze, 313.

Terzisce (près Zviknitz) (Autriche).
Bracelets, 203.

Teti (Sardaigne).
Armes en bronze, 268.
Plomb, 287.

Tharsis (Espagne).
Mines, 281.

Thera.
Scies, 268.

Thonon (lac de Genève).
Couteaux, 189.

Thorndon (comté de Suffolk).
308.
Gouges, 184.

Tirynthe.
315.
Ciseaux, 247.
Haches, 160.
Plomb, 287.

Toscane (Italie).
Mines d'étain, 282.

Tougues (lac de Genève).
Agrafes, 247.
Haches, 157.

Toul (Meurthe-et-Moselle).
Poignards, 176.
Tubes, 244.

Transylvanie.
Chars, 240.

Tresserve (lac du Bourget).
Bracelets, 199.

Troie.
Épées manquent, 172.

Ueberlingersée (lac de Constance).
Ciseaux, 646.

Vadena (nécropole de) (Italie).
Couteaux, 267.
Fibules, 267.
Mors, 267.
Rasoirs, 196, 267.
Rasoirs avec poignée à antennes, 170.
Scies, 267.

Vallamand (lac de Morat).
Anneaux accouplés, 261.
Chaînes, 229.
Ciseaux, 246.

Vannes (musée de).
Herminettes, 157.
Tranchets, 188.

Van Oudehden (province de Drenthe).
Couteaux, 190.

Var (département du).
Voy. Vieille-Verrerie.

Vaucluse.
Marteaux, 248.

Vaudrevanges.
312.
Anneaux accouplés, 260.
Bracelets, 204.
Haches, 158.
Offrandes religieuses, 276.
Tubes, 242.

Vaulry (canton de Nantiat) (Haute-Vienne).
Mines d'étain, 283, 284.

Venern (lac de) (Suède).
Cachette de Bracke, 312.

Digitized by Google

Hameçons, 270.

Venosc (Isère).
Bracelets, 208.

Verger-Gazeau (commune de Mirebeau) (Vienne).
Divers, 233.
Pendeloques, 231, 232.
Rasoirs ou pendeloques, 194.
Tubes, 244.

Viadana (Terramares de) (vallée du Pô).
Rasoirs, 197.

Vieille-Verrerie (Var).
Bagues, 264.
Burins, 180.
Flèches en silex, 264.

Vienne (Autriche).

Vienne (département de la).
Clous, 228.
Gouges, 184.
Voy.
Notre-Dame d'Or.
Poitiers.
Savigné.
Seneret.
Verger-Gazeau.

Vilhonneur (Charente).
Grotte sépulcrale, 301.
Moules de marteaux, 295.
Poignards, 122.
Voy. Bois-du-Roc.

Villanova (nécropole de).
319, 320.
Épées, 167.
Rasoirs, 196.
Spirales, 262.

Villey-Saint-Étienne (Meurthe).
Fibules, 256.

Vinelz (lac de Bienne).
Spirales, 262.

Vœuil (camp de).
301.

Yonne (département de l').
Pectoral, 230.

Zélande (voir Seeland).
Scies, 267.

Zurich (lac de).
Boutons doubles, 212.
Couteaux, 191.
Flèches, 182.
Voy.
Bauschanze.
Wollishofen.

Wallingford (Angleterre).
Cachette, 309.

Watsch (Carniole).
Casques, 298.
Feuilles estampées, 220.

Witepsk (Russie).
Tubes, 243.

Wollishofen (lac de Zurich).
Chaînes, 229.
Ciseaux, 246.
Marteaux, 249.
Pendeloques, 232.

Wurtemberg.
Épées à antennes, 169.

Ruffec, le 26 Juin 1895.

GUSTAVE CHAUVET.

Digitized by Google

ERRATA

Pag. 103, ligne 2 des notes, *au lieu de* bibliophile, *lisez* bibliographe.

Pag. 135, ligne 4, *au lieu de* 207, *lisez* 201.

Pag. 139, dernière ligne du tableau, *au lieu de* 224, *lisez* 244.

Pag. 143, ligne 4 des notes, *au lieu de* Association française pour l'avancement des sciences, *lisez* Congrès intern. préhistorique, Paris.

Pag. 146, note 8, appliquer à la note 9 : Revue archéologique, 1879, t. I, p. 310.

Pag. 149, note 5, *au lieu de* 1890, *lisez* 1889.

Pag. 155, dernière ligne, *au lieu de* Dewellings, *lisez* Dwellings.

Pag. 160, *au lieu de* Tyrinthe, *lisez* Tirynthe. — Note 5, *au lieu de* Henzey, *lisez* Heuzey.

Pag. 165, ligne 3, *au lieu de* ère, *lisez* aire.

Pag. 170, 288, *au lieu de* F. Desor, *lisez* E. Desor.

Pag. 171, 242, 316, *au lieu de* J. Undset, *lisez* I. Undset.

Pag. 172, 175, 183, 191, *au lieu de* Mycène, *lisez* Mycènes.

Pag. 174, *au lieu de* fig. 7, *lisez* fig. 1.

Pag. 176, ligne 2, *au lieu de* 58, *lisez* 53.

Pag. 179, ligne 25, *au lieu de* pannier, *lisez* panier.

Pag. 183, ligne 5, *au lieu de* Méditerrannée, *lisez* Méditerranée.

Pag. 186, note 6, *au lieu de* 1883, *lisez* 1893.

Pag. 191, ligne 10, *au lieu de* à, *lisez* et.

Pag. 202, ligne 6, *au lieu de* Nideau, *lisez* Nidau.

Pag. 205, après fig. 4, *supprimer* demi-grandeur.

Pag. 216, note 2, *au lieu de* Chapelain, *lisez* Chaplain.

Pag. 239, *au lieu de* New-Ruppin, *lisez* Neu-Ruppin.

Pag. 256, ligne 6, *au lieu de* Villes, *lisez* Viller. — Ligne 21, *au lieu de* Hissarlick, *lisez* Hissarlik.

Pag. 259, ligne 18, *au lieu de* Fourdrigner, *lisez* Fourdrignier.

Pag. 261, ligne 6, *au lieu de* recueillies, *lisez* recueillis.

Pag. 267, ligne 18, *au lieu de* Zélande, *lisez* Séeland.

Pag. 299, *au lieu de* Fermont, *lisez* Fermond.

Pag. 312, ligne 23, *au lieu de* Stranberg, *lisez* Starnberg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1894.

	Pages.
Membres du bureau pour l'année 1895.....	I
État des précédents bureaux de la Société.....	II
Membres honoraires.....	IV
Membres titulaires.....	V
Membres correspondants.....	XIII
Sociétés correspondantes et ouvrages reçus dans l'année.....	XV

II. — PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du mercredi 10 janvier 1894..... XXI

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président signale : 1° l'étude de M. le docteur Berchon, sur « l'âge du bronze en Gironde »; 2° la *découverte*, à Dussac (Dordogne), de 400 deniers d'Angoulême; 3° un article de M. l'abbé Mondon sur le chevalier de Méré; 4° un article de M. Louis Audiat sur les Agesinates. — Observations de MM. Boissonnade, Touzaud et l'abbé Blanchet à ce sujet. — M. le Président communique, au nom de M. Paul Mercier, l'empreinte d'une inscription provenant d'un tombeau trouvé dans l'église Saint-Quentin de Chabanais; et au nom de M. Vignaud, une aquarelle avec note explicative des sépultures gallo-romaines de Chez-Chante. — Observations de M. Chauvet. — M. Chauvet donne connaissance de documents relatifs au degré d'instruction de la commune d'Esse avant la Révolution. — Communication par M. de Fleury, au nom de M. le curé d'Esse, de

Digitized by Google

Pages.

trois pièces de monnaies. — M. Boissonnade continue la lecture de son travail sur les comtes d'Angoulême. — Présentations. — Élection des membres de la commission de publication.

Séance du mercredi 14 février 1894..... XXVIII

Ouvrages déposés sur le bureau. — Communication de M. Biais au sujet d'un rétable en terre émaillée du XVI[e] siècle, provenant de la chapelle basse du château de Cognac. — Lecture par M. George du rapport de la commission des finances. — Approbation des comptes du trésorier. — Note de M. Biais relative au nombre des visiteurs du Musée archéologique dans le cours de l'année 1893. — Observations de M. Favraud sur les objets en bronze recueillis à Vénat. — Démission de M. Thuret. — Élection de MM. le général Philebert, René Marchadier et Maurin.

Séance du mercredi 14 mars 1894..... XXXV

Ouvrages déposés sur le bureau. — Don par M. Lièvre de trois brochures : 1° « Une méprise archéologique, les puits funéraires »; 2° « Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde »; 3° « Les sépultures mérovingiennes et l'art barbare dans l'ouest de la France ». — Dépôt sur le bureau de l'envoi fait par la commission impériale archéologique de Russie de ses dernières publications. — Don par M. le général Philebert du plan de la mosaïque trouvée à Constantine. — M. Couprie, de Roullet, fait déposer sur le bureau une tête de grand bœuf trouvée dans une tourbière. — M. le Président, au nom de M. Delamain, communique : 1° une lettre de Guy Chabot au Roy, datée de 1572; 2° une procuration d'un homme de couleur de Saint-Domingue, provenant des minutes de l'étude de M. Michaud, notaire à Jarnac; 3° la découverte d'une sépulture de guerrier gallo-romain, faite à Bel-Air par M. Maurin, de Mareuil. — Lettre de M. du Vignaud et croquis de vases funéraires relatifs au cimetière de Chez-Chante. — Nouvelle communication de M. Chauvet sur le degré d'instruction de la commune d'Esse avant la Révolution. — Dépôt par M. George d'un barillet en faïence, et observations de M. Biais à son sujet. — La subvention accordée pour les estampages est

Digitized by Google

Pages.

fixée à 75 fr. sur la demande de M. Biais, qui obtient également qu'une démarche soit faite pour que le tombeau gallo-romain de l'Evêché soit transféré au Musée. — Communication par M. Favraud d'une cuiller en poterie provenant du camp de Recoux. — Observations de M. Touzaud.

ANNEXE : Lettre de Guy Chabot, comte de Jarnac, au Roi (1572).

Séance du mercredi 11 avril 1894..... XLIV

Ouvrages déposés sur le bureau. — Don par M. Dujarric-Descombes de son travail : « Les fouilles de la tour de Vésone, à Périgueux ». — Analyse par M. Boissonnade de quelques communications faites au Congrès des Sociétés savantes, notamment sur le séjour de Richelieu à Angoulême en mars 1619. — Communication par M. de Fleury de l'empreinte en cire d'un sceau ayant appartenu probablement à Geoffroy de Lageard. — Lecture par M. de Fleury, au nom de M. Guy de Puybaudet, d'une ordonnance de François Ier, portant établissement d'un marché à tenir le vendredi de chaque semaine au bourg de Saint-Fort. — M. Fusil fait ressortir l'importance des livres liturgiques anciens, au point de vue archéologique et historique.

ANNEXE : Ordonnance de François Ier établissant un marché à tenir le vendredi de chaque semaine au bourg et village de Saint-Fort, juin 1528.

Séance du mercredi 9 mai 1894..... XLIX

Ouvrages déposés sur le bureau. — M. le Président fait part à la Société de la nomination de M. Biais comme officier de l'instruction publique. - Lecture par M. de Fleury d'une note sur le second séjour de Marie de Médicis à Angoulême. — M. Boissonnade continue la lecture de son travail sur les relations des rois d'Angleterre avec les comtes d'Angoulême. — M. le Président donne lecture d'une circulaire de la Société française d'archéologie, relative au Congrès archéologique de Saintes et La Rochelle. — Démission de M. le docteur Mesnard. — Proposition et adoption d'un projet d'excursion archéologique à Chabanais et à Chassenon.

Digitized by Google

Pages.

Séance du mercredi 13 juin 1894..... LIII

Ouvrages déposés sur le bureau. — M. le Président annonce que le prix Thérouane de 1,000 fr. est accordé à M. Boissonnade pour son Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille. — M. le Président donne lecture d'une circulaire ministérielle relative au trente-troisième Congrès des Sociétés savantes. — Lecture par M. Pierre Veillon de ses impressions de voyage dans la Provence greco-romaine. — Observations de M. Chauvet sur la tête de taureau surmontant une ou deux des principales portes des Arènes de Nîmes, et protestation de notre confrère contre les règlements du Musée installé dans la Maison Carrée. — M. de Montégut offre à la Société, au nom de M. le duc d'Aumale, une photographie du portrait de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême. — Observations de M. de Montégut à ce sujet et communication par notre confrère de documents relatifs à la présence en Angoumois du roi Charles VII. — Vœu proposé par M. de Montégut et adopté par la Société que la tour de Marguerite soit désormais isolée. — M. Cochot rend compte des découvertes faites au cours des travaux effectués pour l'établissement des fondations du Crédit Lyonnais.

Annexe. — L'enceinte primitive d'Angoulême (fouilles du Crédit Lyonnais).

Séance du mercredi 11 juillet 1894..... LXVI

Ouvrages déposés sur le bureau. — M. le Président signale, dans le *Journal des Savants,* un article de M. de Rozière sur « Les origines de l'ancienne France », par M. Jacques Flach. — M. le Président fait connaître à la Société le résultat de sa démarche auprès de M. Delavalle, directeur du Crédit Lyonnais d'Angoulême, qui fait don au Musée archéologique des objets trouvés dans les fouilles de la rue des Halles-Centrales. — Élection de M. Delavalle comme membre titulaire. — Communication d'un ouvrage de M. de Rémondière : « Les charges du paysan avant la révolution de 1789 ». — Lecture d'une étude de Mgr Barbier de Montault sur les fers à hosties de l'arrondissement de Confolens, recueillis par M. Huet, curé d'Esse.

Annexe. — Les impôts sous l'ancien régime et le droit du seigneur.

Digitized by Google

Pages.

Séance du mercredi 14 novembre 1894..... LXXIX

Ouvrages déposés sur le bureau. — Dons d'auteurs : *La Motte de Brettes,* par M. Favraud; *Anthropologie de la France,* par le Dr Collignon; *L'Époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique,* par M. Piette; *Biographies vendéennes,* par MM. Anatole de Brémond d'Ars; *Le Général de Brémond d'Ars,* par le même auteur. — M. le Président annonce la nomination de M. Chauvet en qualité de chevalier du Mérite agricole. — M. Chauvet annonce qu'il a déposé au Musée une moitié de meule en grès donnée par M. Loubersac et des caisses contenant le résultat des fouilles de Messeux. — M. l'abbé Huet fait déposer sur le bureau un petit vase trouvé dans une sépulture près de l'église d'Esse. — Communication d'une lettre par laquelle la Société française d'archéologie fait part de la mort de MM. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière et Léon Palustre. — Communication d'une lettre de M. Sauzet, relative à des restes de villa romaine trouvés près de Montbron. — Vote, sur la proposition de M. Chauvet, d'une somme de 100 fr. pour la restauration de la Lanterne des morts de Cellefrouin. — Compte-rendu de l'excursion de Chassenon. — Communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique annonçant une subvention de 1,500 fr. pour la publication de la découverte de Vénat. — Rapport de M. George sur cette découverte. — Photographies de fresques du XIVe siècle provenant du château du Breuil de Dignac, déposées par M. Cochot. — Observations de M. Biais sur le rétable attribué par M. de Montégut à Charles d'Orléans. — M. Biais ajoute que le Musée a reçu les objets provenant des fouilles du Crédit Lyonnais. — Legs de M. de Rochebrune à la ville d'Angoulême. — M. Biais signale une porte de 1684 démontée et acquise par un marchand de meubles d'Angoulême. — M. Biais lit ensuite et commente des extraits d'un inventaire des meubles de la succession de Rohan Chabot, IVe comte de Jarnac. — Compte-rendu sommaire par M. Biais de la dix-huitième réunion des délégués des Sociétés des beaux-arts. — M. de Montégut signale une statue de la Vierge à Saint-Amant-de-Bonnieure qu'il y aurait lieu de sauver de la destruction. — Démission de M. Surun, notaire à Mansle. — Présentation.

Digitized by Google

Pages.

Séance du mercredi 12 décembre 1894..... LXXXVIII

Dépôt des ouvrages reçus. — M. le Président donne lecture d'une lettre adressée à M. le Préfet de la Charente par M. le maire de Saint-Amant-de-Bonnieure, relative à la Vierge qui se trouve dans le cimetière de cette commune. — Dépôt d'un manuscrit de M. le sous-intendant militaire Gigon sur la bataille de Jarnac. — Lecture par M. Chauvet de quelques extraits de son étude sur la cachette de Vénat. — Communication par M. Callaud de l'état des finances de la Société. — Démission de MM. Arnaud et Yrvoix, ce dernier élu membre correspondant. — Renouvellement du bureau.

III. — MÉMOIRES ET DOCUMENTS INSÉRÉS AU PRÉSENT BULLETIN.

M. l'abbé J. Nanglard.

Pouillé historique du diocèse d'Angoulême (suite)..... 3

M. Émile Biais.

Inventaire d'objets mobiliers (1409)..... 67
Requeste des Sarruriers et statutz et privilèges des Menuziers de la ville d'Angoulême (1511-1512)..... 71
Le Safran de La Roche-Foucaut..... 83
Les Filagrammes du papier de l'imprimerie angoumoisine.... 99

M. J. George.

La Cachette de fondeur de Vénat..... 105

M. G. Chauvet.

Une Cachette d'objets en bronze, trouvée à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême..... 141

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06848 6300

Digitized by Google

Digitized by Google